LA MAGIE

ET LA

Sorcellerie

EN FRANCE

PAR

TH. DE CAUZONS

IV

LA MAGIE CONTEMPORAINE

Les Transformations du Magnétisme
Psychoses et Névroses
Les Esprits des Vivants
Les Esprits des Morts
Le Diable de nos jours
Le Merveilleux populaire

LIBRAIRIE DORBON-AINÉ
19, Boulevard Haussmann, 19
PARIS



HISTOIRE

DE LA MAGIE ET DE LA SORCELLERIE

EN FRANCE



En vente à la même Librairie :

SAINT-YVES D'ALVEYDRE. **Mission de l'Inde en Europe. — Mission de l'Europe en Asie. — La question du Mahatma et sa solution.** — Un volume in-8 avec fac-simile d'autographe et 2 portraits hors texte. 5 fr.

— **Mission des Juifs**. Un fort vol. gr. in-8 de 948-XXIV pages avec portrait. 20 fr.

— **Mission des Souverains.** Un vol. gr. in-8. 10 fr.

— **Mission des Ouvriers.** Un vol. gr. in-8. 2 fr.

— **La France Vraie:** *Mission des Français.* Un fort vol. in-12 de 542 pp. 7 fr. 50

— **Les Clefs de l'Orient.** Un vol. in-18 avec 7 gravures. 3 fr. 50

— **Le Mystère du Progrès.** Un vol. in-12. 5 fr.

— **La Théogonie des Patriarches** : *adaptation de l'Archéomètre à une vieille traduction de l'Evangile de St-Jean et du Sepher de Moïse.* Un vol. in-4 avec 6 dessins. 10 fr.

— **L'Archéomètre.** Un vol. in-4 avec planches en noir et en couleurs. *Sous presse.*

Dr MAUCHAMP, *médecin à Marrakech.* **La Sorcellerie au Maroc.** Œuvre posthume précédée d'une étude documentaire de JULES BOIS. Un vol. in-8 avec 17 figures et planches. 7 fr.

L. CL. DE ST-MARTIN, *le Philosophe Inconnu.* Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers. Un vol. in-8 avec préface de Papus. 6 fr.

MAVERIC. **Traité de la Médecine hermétique des plantes.** Un vol. in-8 avec tableaux. 7 fr. 50

MARC HAVEN. **Le Maître inconnu : Cagliostro,** *étude historique sur la Haute-Magie.* Un vol. in-8 sur papier vergé, avec figures hors texte. *Sous presse.*

TH. DE CAUZONS. **La Magie et la Sorcellerie en France.**

Tome I. Origines de la Sorcellerie. Ce qu'on racontait des sorcières. Opinions diverses à leur sujet. Un volume in-8 écu de 428 pp. 5 fr.

Tome II. Poursuite et châtiment de la Magie jusqu'à la Réforme Protestante. Procès des Templiers. Mission et procès de Jeanne d'Arc. Un vol. in-8 écu de 500 pp. 5 fr.

Tome III. La Sorcellerie de la Réforme à la Révolution. Les couvents possédés. La Franc-Maçonnerie. Le Magnétisme animal. Un vol. in-8 écu de VIII-550 pp. 5 fr.

Tome IV et dernier. La Magie contemporaine. Les transformations du Magnétisme. Psychoses et névroses. Les Esprits des vivants. Les Esprits des morts. Le Diable de nos jours. Le merveilleux populaire. Un vol. in-8 écu de VIII-724 pp. 7 fr.

Dr FRIEDRICHS. **La Franc-Maçonnerie en Russie et en Pologne.** Un volume pet. in-8 de 71 pages. 2 fr.

MARCUS DE VÈZE. **La Transmutation des Métaux** : l'or alchimique, l'argentaurum ; divers procédés de fabrication avec lettres et documents à l'appui. Une brochure in-12. 2 fr.

FABRE D'OLIVET. Les Vers dorés de Pythagore, expliqués et traduits en français. Réimpression de l'édition originale de 1813 à laquelle on a ajouté les Commentaires d'Hiéroclès. Un volume in-8 raisin. 15 fr.
Il a été tiré 10 exemplaires sur papier de Hollande à 30 fr.

BŒHME. Clef ou application des divers points et termes principaux employés par Jacob Bœhme dans ses ouvrages. Traduite de l'allemand sur l'édition de ses œuvres complètes imprimées en 1715. Réimpression textuelle de la rarissime édition française de 1826. Un volume pet. in-8 avec un grand tableau hors texte. 5 fr.

CATALOGUE annoté à prix marqués d'une bibliothèque occulte comprenant environ 1.800 ouvrages sur la Sorcellerie, l'Alchimie, le Magnétisme, la Kabbale, la Franc-Maçonnerie, les Sociétés secrètes, etc. 2 fr.

A. DE ROCHAS. **La Science des Philosophes et l'Art des Thaumaturges dans l'Antiquité.** Nouvelle édition remaniée, augmentée et accompagnée de 24 planches hors texte. *Sous presse.*

R. SCHWAEBLÉ. **Les Secrets magiques pour et contre l'Amour.** Un vol. in-18. 2 fr. 50

LA MAGIE

ET LA

SORCELLERIE

EN FRANCE

PAR

TH. DE CAUZONS

IV

LA MAGIE CONTEMPORAINE

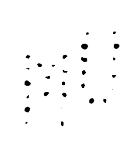
Les Transformations du Magnétisme
Psychoses et Névroses
Les Esprits des Vivants
Les Esprits des Morts
Le Diable de nos jours
Le Merveilleux populaire

LIBRAIRIE DORBON-AINÉ

19, Boulevard Haussmann, 19

PARIS





AVANT-PROPOS

Parler de sorcellerie contemporaine semble être une gageure. Eh quoi ! dans notre siècle scientifique, philosophe, sceptique surtout, si l'on en croit ses dires, au milieu du vacarme des sifflets à vapeur, sous l'électricité étincelante, à l'ombre des grandes antennes de la télégraphie sans fil, y aurait-il encore des gens capables de croire aux diables et aux sorciers ? Quelqu'un est-il encore apte à se qualifier de ce vocable des temps passés ? La lecture de ce livre répondra à toutes ces questions et prouvera, à l'évidence, le reste surabondant, chez chacun de nous, de la crédulité atavique. Sans réflexions bien profondes, au reste, il est facile de supposer *a priori* la permanence de la sorcellerie. Suppôts du Diable, escrocs, fumistes ou malades, pourquoi les sorciers auraient-ils disparu ? Le Diable



aurait-il perdu son pouvoir sous les roues des locomotives ? les escrocs ne fleurissent-ils plus chez nous ? les maladies nerveuses ne peuplent-elles plus nos hôpitaux et ne désolent-elles plus les familles ? Dans quelque catégorie qu'on les place, les sorciers donc doivent vivre encore et ce volume sera consacré à les voir à l'œuvre.

Avant de commencer, nous devons cependant donner quelques explications à nos lecteurs. Qu'ils veuillent ne pas s'étonner de voir quelques chapitres consacrés à des questions étrangères, à première vue, à la sorcellerie. Nous allons, en effet, parler de l'hypnotisme, de la suggestion, des maladies nerveuses et psychiques, ou mentales, et nous croyons n'être nullement sorti de notre sujet. Non pas que nous affirmions voir, dans tous ces phénomènes, l'opération diabolique et le maléfice des sorciers. Cette affirmation, nous ne saurions la prononcer avant notre étude, mais elle a été soutenue par beaucoup ; de plus, l'hypnotisme et les névroses complètent l'histoire du magnétisme animal, dans lequel certains ont voulu voir l'action des démons. Pour ces motifs, l'hypnose et les névroses rentrent dans notre cadre. Ajoutons que leurs phénomènes



ressemblent tellement à ceux considérés jadis comme des signes de possession, qu'on peut, sans invraisemblance, leur attribuer une même origine. S'ils sont diaboliques, ils nous appartiennent ; s'ils ne sont pas du diable, ils serviront à expliquer ceux qu'on lui a attribués.

Après l'étude des névroses, nous aborderons celle du spiritisme, la nécromancie moderne, celle de l'occultisme qui se flatte de posséder les secrets des magies anciennes. Nous examinerons ensuite les manifestations plus spécifiquement démoniaques, leurs œuvres, leurs hommes, les possessions et les persécutions diaboliques contemporaines, pour terminer par les sorciers vulgaires, en donnant un aperçu de la mentalité qui assure toujours leur succès.

Si nous ne pouvons conclure par une affirmation ou une négation absolue, comme l'exigeraient sans doute certains esprits, amis des vérités nettes, nous leur demanderons s'ils possèdent beaucoup de notions incontestées, sur lesquelles le doute ne vient pas de temps à autre faire planer son vague. De ces vérités hors de tout débat, combien le genre humain en possède-t-il, dans n'importe quel domaine ? Ne nous



étonnons pas d'en trouver de bien rares là où la sorcellerie a pu fleurir.

Nous ne trancherons donc pas d'une manière définitive une question sur laquelle l'accord est loin d'être fait. Mais nous espérons, pour ce nouveau volume, l'accueil bienveillant accordé aux premiers de cette *Histoire de la Magie et de la Sorcellerie en France*. Nos lecteurs y trouveront en effet des renseignements précis sur mille choses dont on parle souvent, sans les bien connaître. Ce sont des choses intéressantes pour tous, car elles nous avoisinent de près. Il n'est guère de Français qui n'ait eu à parler d'hystérie ou de spiritisme ou de superstitions populaires. Nous voudrions avoir le bonheur d'être intéressant, nous avons du moins la conscience d'être véridique et impartial. C'est le devoir et la consolation de l'historien.

TH. DE CAUZONS.



QUATRIÈME PARTIE

LA SORCELLERIE DE NOS JOURS

CHAPITRE PREMIER

Les Transformations du Magnétisme

ARTICLE PREMIER

Les Fluides magnétiques

I

L'Académie de Médecine avait condamné le magnétisme. Celui-ci ne s'en porta pas plus mal. Vigoureusement défendu par des docteurs convaincus, il continua de faire des merveilles et de guérir de temps à autre. Il n'en fallait pas davantage pour son succès. Tandis que des magnétiseurs nomades le promenaient dans les bourgs et les moindres campagnes, une infinité de somnambules l'exploitaient dans les grands centres. Paris seul compte, assure-t-on, plus de 500 cabinets ou salons de magnétisme, qui vivent des réclames faites incessamment dans



la presse et de la crédulité de nombreux clients (1). D'autres magnétiseurs de marque, le Danois Hansen, par exemple, l'Autrichien Donato (Dhont), le Suisse Lafontaine et bien d'autres, éblouissaient des assemblées nombreuses, stupéfiaient les médecins par les miracles de leur science et finissaient (chose plus sérieuse) par décider certains observateurs à étudier de près les phénomènes obtenus, à les dépouiller de leur caractère miraculeux et à découvrir, autant que possible, les lois de leur production. Le résultat de ces enquêtes fut la découverte de l'hypnotisme, dont les prodiges sont tellement identiques à ceux du magnétisme qu'il est impossible de ne pas leur assigner la même origine. Cette ressemblance incontestable nous dispense nous-même de donner des exemples de miracles magnétiques, que nous verrons bientôt se reproduire dans l'hypnose.

L'explication en est différente ; tandis que les hypnotiseurs soutiennent que la cause du phénomène est dans l'hypnotisé, non dans l'opérateur, les magnétiseurs prétendent la trouver dans un fluide, une force, appartenant à l'opérateur et, de lui, allant au patient. Sur ce point, les magnétiseurs sont à

(1) Gilles de la Tourette. *L'hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal*, 2e édit. Paris, 1889, in-8, p. 383 seq.

peu près d'accord entre eux, mais leur entente ne va pas beaucoup plus loin.

Comme Mesmer, beaucoup de docteurs admettent des pôles dans l'organisme humain. Ce sont les *polaristes*, qui paraissent fort convaincus, bien qu'en général leurs explications soient peu claires et ne paraissent guère conciliables entre elles. Le plus intelligible aux profanes est qu'ils comparent les cellules du corps à autant de petites piles reliées les unes aux autres. Elles forment ainsi des familles ou batteries de piles ayant des pôles, comme les batteries électriques. Ces familles se groupent ensemble et constituent des batteries plus grandes, munies également de pôles. Le groupement final de toutes les batteries magnétiques cellulaires, c'est-à-dire le corps, aura également ses pôles. Il est sillonné, assure-t-on, par des courants de directions différentes, courants analogues à ceux de la pile et des aimants (1).

D'une manière générale, le côté droit serait positif, le côté gauche négatif. Les rayons de l'œil ou les fluides échappés des extrémités digitales possèdent la même polarité que le côté auquel ils appartiennent. Ainsi, les rayons digitaux émanant de la

(1) Durville, *Traité expérimental et thérapeutique du magnétisme*. Paris, 1866, in-12.



main droite sont positifs, ceux de la main gauche négatifs ; quant au souffle, il est positif ou négatif, suivant qu'on le projette chaud ou froid.

En sus de cette organisation globale, suivant certains auteurs, le corps humain serait traversé par des axes magnétiques, qui déterminent des pôles secondaires, positifs ou négatifs, en différentes parties du corps. Le magnétiseur, habile à les découvrir, saura profiter de sa propre orientation magnétique et produira sur le patient des effets d'attraction ou de répulsion, aptes à favoriser certaines guérisons.

Un magnétiseur contemporain nous en donne un exemple : « Lorsque, dit-il, actionnant par les « mains une personne pour la première fois, et chez « laquelle, en conséquence, on ne peut voir aucun « entraînement, je place la main gauche à la hauteur « des omoplates et la descends jusqu'aux reins ; « que de la main droite, à la hauteur des rotules, je « fais une attraction en avant, quoique sans contact, « la plupart du temps j'obtiens la mise à genoux de « cette personne ; les jambes sont prises d'un tremblement nerveux qui, s'accentuant de plus en plus, « les fait arriver à fléchir sous le poids du corps. Si « je fais l'expérience en inversant les mains et « opérant les mêmes actions, le patient force à « gauche et, cette fois, je n'obtiens aucun résultat. « Il me serait difficile de croire, dans cette curieuse



« expérience, à autre chose qu'à la polarité » (1).

Un autre expérimentateur nous dit : « Au café, « au restaurant, j'eus la singulière idée d'attirer mes « voisins. Au bout de quelque temps, je réussis assez « mon action pour me procurer le plaisir de faire « tomber sur mon dos un jeune homme placé derrière « moi. Dès ce jour, par devant, par derrière ou sur « les côtés, par le dos, les bras et les jambes, sans « mouvement et tout en consommant, je me livrai « à cette innocente espièglerie » (2).

« Suivant la façon dont il entendra la polarité, un polariste vous annoncera qu'à l'instar de l'aimant, il produira la chaleur, la répulsion, le sommeil, par opposition de son pôle positif au pôle négatif du sujet ; la fraîcheur, l'attraction et le réveil, par la présentation de son pôle négatif au pôle positif de ce même individu. Qu'il entende le sens des axes polaires de droite à gauche ou de gauche à droite, qu'il place son positif à droite ou à gauche, l'effet sera celui qu'il a l'habitude de produire, et, s'il se trompe dans ses pratiques, sa polarité, obéissant à l'entraînement, ne se trompera pas » (GUYONNET, l.c.).

On a publié pas mal d'expériences qui semblent

---

(1) DE CASTI. *Congrès international du magnétisme de 1889.* Rapport, p. 515 ; — MOREAU, p. 29.

(2) GUYONNET DU PEYRAL. *Congrès international du magnétisme.* Rapport, p. 256-258; — MOREAU, p. 30.



supposer entre un magnétiseur et son patient un rapport se manifestant, ici par l'attraction des membres, là par une répulsion ou une souffrance, des picotements ou quelque effet analogue. Dans certaines occasions, l'expérimentateur eut soin de bander les yeux du sujet, de manière à éviter une attraction ou une répulsion consciente. Dans des cas plus rares, l'action du magnétiseur put s'exercer à une certaine distance par l'intermédiaire de fil de cuivre, semblable à celui des sonneries. Quand les deux mains de l'expérimentateur s'approchaient du sujet, celui-ci reconnaissait la double action attractive et répulsive, qui devenait plus forte encore lorsque l'expérimentateur se faisait aider d'un confrère (1).

Tous les magnétiseurs ne sont pas *polaristes*, beaucoup admettent d'autres hypothèses, simultanément ou non. Il y en a comme autrefois de *volontistes*. Ils soutiennent que la force magnétique peut, d'après leur volonté, s'épandre au dehors ou se concentrer pour agir par décharges puissantes. Un effet curieux de la volonté, assurent-ils, c'est l'électrisation sans appareil, obtenue par le magnétiseur Casté, sur des chaînes de 150 à 200 personnes. Se

(1) *Les effluves odiques*, conférences faites en 1866, par le baron DE REICHENBACH, à l'Académie I. et R. des Sciences de Vienne, précédées d'une *notice historique* sur les effets mécaniques de l'Od, par Albert DE ROCHAS, Paris, in-8, p. LIV.



traitant comme une pile, il obtient, au signal qu'on lui donne, et *après s'être concentré fortement*, des effets galvaniques comparables à ceux de la pile de Volta et de la bouteille de Leyde. L'eau se change, d'après sa volonté, en narcotique violent et endort le sensitif jusqu'à la léthargie, par la simple immersion d'un doigt dans un verre de cette eau (1).

Il existe des magnétiseurs *suggestionistes*, et d'autres *ondulationistes*, qui expliquent tous les phénomènes du magnétisme à l'aide de la suggestion et de la transmission de la pensée. D'autres encore se disent *fascinateurs* et *charmeurs*, ils ont recours à la suggestion et opèrent en agissant sur le cerveau. Ces derniers magnétiseurs se rapprochent des partisans de l'hypnotisme moderne, tandis que les polaristes restent plus attachés aux théories du XVIIIe siècle.

II

Le magnétisme animal est-il de même nature que le magnétisme de l'aimant ? Si la réponse à cette question est affirmative, on devra constater une influence réciproque entre le corps humain et les

(1) Abbé MOREAU. *L'hypnotisme*, étude scientifique et religieuse, Paris, 1891, in-12, p. 214.

aimants, on devra également, par des appareils appropriés, pouvoir mesurer l'aimantation humaine. Les magnétiseurs convaincus assurent, qu'en fait, l'existence du magnétisme humain a subi victorieusement ces deux sortes d'épreuves.

Nombreux sont encore de nos jours les savants qui croient à l'influence de l'aimant sur le corps humain. Le célèbre docteur Charcot l'employait à la Salpêtrière et obtenait par lui les curieux phénomènes du transfert (1). Chez certains malades atteints de contractures plus ou moins complètes des membres d'un côté du corps, si l'on approche un aimant du membre malade, la maladie quitte ce membre, qui reprend sa liberté d'action, et va se loger dans le membre correspondant du côté sain, à moins qu'elle ne cède complètement à l'influence magnétique et ne disparaisse. Dans une infinité d'expériences sur des sujets dits hystériques, en sommeil ou à l'état de veille, on a constaté le transfert sous diverses formes, grâce à l'approche de l'aimant.

En d'autres maladies, par exemple, dans certains cas de paralysie, la guérison complète ou partielle semble avoir dépendu de l'application plus ou moins répétée des aimants. Il est vrai que certains

---

(1) Dr Douglas-Aigre, *Etude clinique sur la métalloscopie*, Paris, 1879, in-8, p. 46 seq.



docteurs hostiles au magnétisme ont soutenu que ces guérisons bien réelles étaient dues à la suggestion, et non à l'influence magnétique.

Ce qui, en tout cas, est assez curieux, c'est que la Société Royale de Médecine, au temps de Louis XVI, fort sévère et incrédule pour le magnétisme de l'homme, se montra, au contraire, fort indulgente pour l'influence de l'aimant minéral sur l'homme, et sur la médication par ce moyen extraordinaire. Il est vrai que l'esprit public avait déjà admis cette influence magnétique et que, depuis Paracelse (+ 1541), on traitait par les aimants beaucoup de maladies, les hémorrhagies, les hystéries, les convulsions. On faisait des appareils aimantés, anneaux, bracelets, colliers, qui calmaient les douleurs et bien des maladies nerveuses. Comme, en 1771, l'abbé Lenoble avait établi à Paris un dépôt d'aimants plus puissants encore, très efficaces contre diverses maladies, la Société Royale nomma une commission chargée de vérifier l'exactitude de ses assertions. Le rapport des commissaires Andry et Thouret conclut à l'action réelle et efficace de ces aimants contre les troubles nerveux de nature variée (1).

Une fois admise l'identité ou, du moins, l'analogie

(1) Bernheim. *Hypnotisme, Suggestion, Psychothérapie.* Paris, 1891, in-8, p. 21, 26.



entre le magnétisme de l'aimant et celui du corps, il était tout naturel d'essayer de mesurer ou de constater par des appareils mécaniques la force magnétique humaine. Plusieurs inventeurs l'ont, en fait, essayé ; ils ont fabriqué pour cela des magnétomètres plus ou moins sensibles. Personne n'a tenté cependant de réaliser l'affirmation de Mesmer, disant que si un homme était placé sur un plateau parfaitement mobile, il indiquerait le nord ; mais le magnétiseur Lafontaine mit une jeune fille en catalepsie complète, suspendit son corps rigide à un cordon de filoselle et assura pouvoir attirer ou repousser ce corps en approchant ou éloignant ses mains, comme l'aimant attire ou repousse l'aiguille aimantée (1). D'autres expérimentateurs cherchèrent à vérifier leurs théories par des appareils non vivants. Le premier en France, F. de Briche, secrétaire général de la Préfecture du Loiret, imagina un pendule, fixé sur une petite planchette fixe, dans lequel la force magnétique entre et circule au contact d'un doigt. L'immobilité du point d'appui écarte l'idée d'un mouvement inconscient, involontaire (2). Ce pendule,

(1) Ch. Lafontaine. *L'art de magnétiser*, ou le magnétisme vital. 8e édit. in-8. Paris, 1905, p. 41.

(2) J. de Briche. *Le pendule* ou indication et examen d'un phénomène physiologique dépendant de la volonté. Paris, 1838 ; — *Les effluves odiques*, p. XVII.

suspendu de façons différentes, mis dans des cages de verre, constitua la partie essentielle d'une série d'appareils dus à des inventeurs divers. Tous crurent avoir démontré que du corps humain s'échappe un agent mystérieux, assez puissant pour faire vibrer leur pendule.

III

D'après leurs théories donc, le magnétisme humain, bien que mystérieux dans sa nature, serait une force analogue au magnétisme de l'aimant. Les nerfs et les autres organes en seraient les véhicules, comme les molécules du fer et de l'acier. Or, on sait que la physique a trouvé entre la force magnétique et l'électricité une ressemblance telle qu'on peut croire à la même force; il est tout naturel par conséquent que bien des docteurs aient supposé une action électrique dans le corps humain. Remarquons que nous ne savons guère ce qu'est l'électricité en elle-même, nous la produisons, nous la manions, nous la calculons, sans être beaucoup plus renseignés sur son essence intime que sur les autres corps ou forces de la nature. Sur la communication journalière entre l'esprit, le cerveau, les nerfs et les muscles, nous ne sommes pas davantage éclairés; nous



constatons bien une rapidité surprenante entre la production de notre volonté et l'acte musculaire qui en résulte, mais comment cela se fait-il, par quel miracle une pensée fait-elle contracter ou étendre nos membres, nous ne le savons pas.

Quoi qu'il en soit, une analogie grossière apparente existe entre cette communication du cerveau aux membres et la communication entre un poste électrique envoyeur et le récepteur. De là, l'idée est venue que la force qui circule dans les nerfs est une force électrique. L'électricité avait bien quelque droit à faire admettre sa présence en cette affaire, puisqu'on sait que sa découverte fut due précisément à des pattes de grenouilles, retenues par un fil de cuivre et s'agitant toutes les fois que le vent leur faisait toucher le fer du balcon où Galvani les avait suspendues. On la croyait un fluide, d'autre part les phénomènes du magnétisme étaient attribués à un fluide; il y avait des chances que ces deux fluides n'en fissent qu'un.

C'est ce qu'ont soutenu bon nombre de magnétiseurs. Lafontaine affirmait avoir établi expérimentalement l'existence du fluide magnétique à l'aide du galvanomètre, ce qui le ferait supposer identique à l'électricité. A la pile électrique, il substituait de l'eau magnétisée, l'aiguille du galvanomètre oscillait, et son oscillation variait suivant le plus ou moins de



fluide dont l'eau était imprégnée. Mieux encore, si possible, en faisant des passes sur un barreau de fer doux, il l'aimantait ; en dirigeant ses passes sur un barreau aimanté, il lui enlevait son aimantation. Expériences singulières qui, malheureusement, n'ont pas réussi sous d'autres mains que les siennes (1).

Cependant vers 1876, le comte de Puyfontaine fit établir un galvanomètre à fil d'argent excessivement sensible. Si un homme prend dans ses mains les électrodes qui y aboutissent, il peut, par un effort de sa volonté, lancer un fluide qui parcourt le circuit et fait dévier l'aiguille (*Effluves odiques*, p. XXVII).

IV

D'autres docteurs, sans nier la présence de l'électricité, infiniment probable, ont admis dans le corps humain une autre force destinée à produire les actes vitaux. Cet agent de nature inconnue, ressemble à l'électricité, mais en est différent. On l'appela *force neurique*, *agent neurique*, *neuricité* (2).

---

(1) MOREAU, p. 32 ; — J. BOIS. *Le miracle*, p. 57 ; — LAFONTAINE. *L'art de magnétiser*, 8e édit. Paris, 1905, in-8, p. 36.

(2) Dr BARÉTY. Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain. *Force neurique rayonnante*, connue vulgairement sous le nom de magnétisme animal. Paris, 1882, in-8, p. 9 seq.



La force en question a, dit-on, son siège dans le système nerveux. Elle circule intérieurement le long des fibres nerveuses et met le cerveau en communication avec les muscles des membres. Une partie s'échappe du corps pour rayonner au dehors dans l'espace et agir au besoin sur des organisations externes. On lui donne alors l'épithète de *rayonnante* ou de *radiante.*

La force neurique rayonnante émane du corps humain par trois points principaux différents : les yeux, les extrémités libres des doigts et des pieds, de la bouche par le souffle. Il faut ajouter les sommets des angles que forment les articulations des doigts et des coudes fléchis, ce qui supposerait que l'agent neurique s'écoule par les pointes comme l'électricité. Toutefois l'extrémité du nez ne donne lieu à aucune émanation de neuricité, non plus que les surfaces planes du corps. Quant à la portion de force neurique qui franchit les limites du corps, elle jouit, dit-on, de propriétés grandement analogues à celles de l'électricité, et en sus, de propriétés physiologiques tout à fait spéciales, quand elle s'exerce sur des objets animés.

Si elle agit dans le corps d'un sujet impressionnable et prédisposé, elle est capable d'y produire des modifications nombreuses, mais de caractère opposé suivant son mode d'emploi. Elle peut, entre autres,



anesthésier le sujet, c'est-à-dire, le priver de la faculté de sentir; l'hyperesthésier, c'est-à-dire, développer au contraire d'une manière exagérée la sensibilité du patient, sur la peau et les muqueuses, soit sur tout le corps, soit sur une partie; elle peut aussi cataleptiser, tétaniser le sujet, c'est-à-dire, obtenir la contracture, la raideur des muscles, ou, en sens opposé, déterminer le relâchement, la résolution des mêmes muscles, en partie ou en totalité; elle peut endormir ou réveiller, produire, en un mot, des actions limitées ou étendues, capables de se neutraliser ou de se détruire mutuellement.

La force neurique se confond donc avec le fluide des magnétiseurs. Elle possède les mêmes propriétés d'attraction ou de répulsion. La main de l'expérimentateur approchée de la main du sujet attire ou repousse cette dernière. Si le sujet est couché, la main de l'opérateur, placée à quelque distance de l'épigastre do l'homme étendu, soulève de terre son corps entier. Si la main est maintenue au-dessus de la tête du sujet, ses pieds perdent contact avec le sol. Sur certains patients, la main droite attire, tandis que la main gauche fait éprouver à distance une sorte de picotement. Quelquefois la droite, placée sur le front, fait entrer en somnambulisme; au contraire, la main gauche éveille. Chose non moins curieuse, à une distance relativement grande, au



travers d'une porte, la force attirante ou picotante agit malgré l'obstacle, si elle est transmise par un fil de cuivre à une règle de bois qu'on approche du sujet en expérience, même si celui-là a les yeux bandés et se trouve ainsi hors d'état de s'auto-suggestionner. (*Effluves odiques*, p. LVII seq.).

V

La force neurique, admise par beaucoup, parut à d'autres insuffisante encore. Pour le baron de Reichenbach, chimiste de Vienne (1), il existe un principe spécial de force, l'*od*, qui se trouve dans tous les corps de la nature, mais s'accumule en certains points, dans des circonstances déterminées. L'od a, comme les forces magnétiques, une polarité positive ou négative, il agit aussi par attraction ou répulsion sur un pendule. Il s'écoule par les pointes comme l'électricité, se répand par l'extrémité des doigts et par des passes comme le fluide magnétique,

(1) *Les Effluves odiques*, conférences faites en 1866 par le baron DE REICHENBACH à l'académie I. et R. des Sciences de Vienne, précédées d'une notice historique sur les effets mécaniques de l'Od, par Albert DE ROCHAS, Paris, in-8 ; — DE MIRVILLE. *Des Esprits*, t. 1, p. 57 ; — DE REICHENBACH. *Les phénomènes odiques*, trad. par E. LACOSTE, Paris, 1904 ; — GRASSET. *L'Occultisme*, p. 265.



il traverse le verre et,aux yeux des gens suffisamment sensibles, il apparaît, pendant le jour, comme une effluve semblable à de l'air chauffé, pendant la nuit, comme une aigrette flamboyante de couleur bleuâtre, rougeâtre, jaune ou grise, à l'extrémité des doigts, sur les cheveux, etc. Reichenbach donna à ce jaillissement d'effluve le nom de *hohée.* Il expliqua par l'od les tables tournantes et fit une série d'expériences pour calculer la puissance du nouvel agent. Malheureusement, comme les influences odiques réclament, pour être perçues, des sujets sensitifs spéciaux, il fut difficile de contrôler les expériences de l'inventeur. Il fut fortement discuté, on nia toute réalité à l'od, et nous devons bien reconnaître qu'on peut soupçonner ici, comme dans tous les phénomènes où agissent des forces inaccessibles aux hommes ordinaires, au moins la possibilité de mystifications aussi probables que l'existence de l'agent odique.

Les efforts pour différencier les forces humaines supposées, magnétisme, électricité, force neurique, od, n'ont pas abouti à des résultats bien précis. Qu'il y ait un ou plusieurs agents dynamiques dans le corps humain, la chose ne semble pas pouvoir être niée, mais quel est-il, c'est une autre affaire. Cela n'a pas empêché les expériences et les dénominations nouvelles de se succéder. Ce qui a semblé prouvé à plusieurs, c'est que la force nerveuse humaine,



quelle qu'elle soit, peut s'accumuler, se disperser ou frapper au loin sous l'action de la volonté ; qu'elle peut aussi mettre en action certains appareils délicats de mesure, et même, en certaines circonstances, agir avec une énergie suffisante pour produire des déplacements d'objets assez lourds. Bon nombre de savants voulurent expliquer ainsi les tables tournantes, dont le mouvement était, par les autres, attribué au diable.

Afin de donner une certaine solidité à leurs théories, les premiers s'efforcèrent de démontrer que les forces humaines radiantes pouvaient influencer des appareils matériels, biomètres, magnétomètres, distingués par quelques détails et les noms de leurs inventeurs. Contentons-nous d'un des plus récents, dû au Docteur Baraduc (+ 1909), chaud partisan d'une force humaine inconnue.

Pour la démontrer, il fit construire un magnétomètre analogue à celui qu'avait imaginé l'abbé Fortin, curé de Chalette-Montargis (1894). Son appareil était double. Chacun d'eux se composait d'une aiguille de cuivre recuit, suspendue à un fil de cocon. L'aiguille était disposée à deux centimètres au-dessus d'un cadran chiffré, placé lui-même sur une bobine de 145 mètres de fil de fer très fin, dans un bocal, à l'abri de l'air, des variations de la température et des vibrations extérieures.



« Cette aiguille a l'étrange propriété d'être influencée sans contact, à travers la paroi du verre, par la présence d'un visiteur. Celui-ci n'a qu'à se diriger perpendiculairement à la pointe de chaque aiguille, la main droite vers l'appareil de gauche, la main gauche vers l'appareil de droite, l'extrémité des doigts étant exactement à trois centimètres du cadran. La pose dure trois minutes.

« Alors les aiguilles sont attirées ou repoussées par une force qui se dégage de l'expérimentateur. Cette force traverse le verre, un bloc de glace de dix centimètres d'épaisseur, la soie, la peau de gant, un cylindre de mica, une toile recouverte d'alun », en un mot toutes les substances reconnues comme impénétrables à la chaleur ou à l'électricité (adiathermiques ou adiaélectriques). Chacun paraît impressionner l'aiguille selon son tempérament propre et l'état de sa santé, c'est pourquoi le Docteur Baraduc donna à l'agent inconnu le nom de *force vitale*.

Jusque là, la force vitale se confondait avec les autres forces de dénominations diverses trouvées par les autres savants. Baraduc crut pouvoir lui attribuer quelques propriétés jusqu'alors inconnues. Il supposait qu'en elle-même la force vitale consistait en un échange entre les individus et l'univers, rempli d'Ether vivant ou Zoéther, sorte de force cosmique qui alimente et fait vivre l'âme, comme l'air alimente



les poumons (1). Ils affirmait aussi que l'action de la main droite sur l'aiguille exprimait le côté physique de l'homme, son activité corporelle, sa santé, tandis que l'action de la main gauche révélait son côté psychique, et trahissait ce qui se passe dans le cerveau et dans le cœur. De là la nécessité d'un double appareil.

La volonté humaine pouvait condenser ou raréfier la force vitale et, suivant le cas, la faire agir à l'extérieur. On ne peut nier que certains hommes exercent sur d'autres une influence plus ou moins grande par leur voix, leurs gestes, leurs regards. De là vient le succès des orateurs, des tribuns, des comédiens. Existe-t-il autour de chaque individu une sorte d'ambiance moins facile à constater, mais que beaucoup prétendent réelle, ambiance qui proviendrait d'émanations psychiques, d'où naîtrait une sorte d'atmosphère où se développent des courants divers, les sympathies et les antipathies réciproques, les succès mondains ou les répugnances inconscientes ? Certaines écoles théosophiques ont soutenu l'existence de cette sorte d'atmosphère psychique dans laquelle sont exhalés les sentiments, les pensées, les désirs de chacun. On a appelé *aura*

---

(1) J. Bois. *Le Miracle moderne*. 2e édit. Paris, 1907, in-8, p. 44 seq.



le rayonnement humain qui formerait l'atmosphère en question. Plusieurs ont même cru le voir et ont défini la couleur de chaque sentiment : la colère, par exemple, donnerait une sorte d'éclatement rouge et brun ; la bienveillance, une étoile aux rayons jaunes ; la haine, un éclair rougeâtre ; le sentiment religieux, un lotus bleu, etc. (J. Bois, *Le Miracle moderne*, p. 40).

Si l'*aura* pouvait agir sur les nerfs optiques, elle devait pouvoir impressionner les plaques photographiques. Le Docteur Baraduc affirma avoir réussi à reproduire photographiquement l'action du fluide vital extériorisé. Il appelait ces photographies des *psychicones*. Il les obtenait en appuyant les plaques sensibilisées sur le front de ses clients dans une chambre complètement obscure et les engageait à penser fortement à quelque chose. On ne doit pas s'étonner que les reproductions ainsi obtenues des pensées, des rêves, des sentiments humains, soient un peu nuageuses. En fait, elles représentent des formes vagues que les gens irrespectueux supposent être des tripatouillages de plaques ou au moins des plaques voilées ; les plus imaginatifs croient y reconnaître des ébauches grossières de chevaux, de têtes, de volutes, matérialisation de cauchemars. Parfois les formes paraissent plus réelles, un chasseur préoccupé de son gibier aurait ainsi la curieuse pro-



priété de matérialiser sa pensée et la plaque photographique lui reproduirait le lapin rêvé ; plus touchante, la douleur d'une mère, contemplant en pensée son enfant mort, matérialiserait à son tour le souvenir de l'absent et impressionnerait le collodion insensible.

Baraduc y croyait. Le commandant Darget de Tours aussi (1). Celui-ci photographiait l'image d'une bouteille qu'il venait de regarder, ou celle d'une canne à bec qu'il cessait à l'instant de contempler à la lumière rouge de son cabinet noir, ou même un aigle rêvé par une personne endormie. Des expériences analogues ont réussi, dit-on, en Amérique, avec cette variante que l'image photographiée n'était pas simplement intellectuelle, c'était celle de l'œil conservée après la disparition de l'objet (2), ou renaissant par l'effet de la volonté concentrée de l'opérateur.

Jusqu'à nouvelles expériences, on est plutôt porté à admettre quelque apprêt dans la plaque. (J. Bois, *Le Miracle*, p. 54).

C'est également par la photographie que MM. Charpentier et Blondot crurent pouvoir démontrer

---

(1) Grasset. *L'Occultisme hier et aujourd'hui*, 2e édition. Montpellier, 1908, in-12, p. 360.
(2) *La Science française*, 18 mars 1898, p. 103.



l'émission de rayons physico-chimiques du corps humain. Ils les nommèrent les rayons N et affirmèrent qu'ils étaient le produit d'une force existant dans la nature entière, mais se développant en particulier dans le corps humain pendant l'activité des nerfs et des muscles. Qu'on approche, disaient-ils, du front d'un orateur, devant la circonvolution de Broca, où est localisée le don de la parole, un peu de sulfure de calcium phosphorescent, la luminosité de ce sel augmentera avec la véhémence de l'orateur, sous l'influence des rayons N. C'était bien beau, les inventeurs avaient obtenu des photographies de mains qui supposaient quelques radiations inconnues. Malheureusement des expériences de contrôle ne semblent pas avoir confirmé les premières (J. Bois, *Le Miracle*, p. 60).

VI

Les conclusions affirmant l'existence d'une force nerveuse rayonnante n'ont pas été admises par tout le monde, mais les faits qui l'avaient révélée ont reçu des explications différentes suivant les époques, explications qui n'ont pas eu l'heur de satisfaire tous les esprits, et surtout, pour un spectateur impartial, sont loin de tout expliquer.



Il en est de même pour d'autres faits, plus ou moins analogues.

Le lecteur se rappelle qu'au XVIIIe siècle la baguette divinatoire avait fait fureur, elle servait à découvrir les eaux cachées, les trésors enfouis, les voleurs en fuite, les dames coupables et bien d'autres choses encore. Or, au commencement du XIXe, plusieurs savants, le naturaliste Fortin, le chimiste bavarois Ritter, le professeur médecin Gerbous de Strasbourg et d'autres, crurent s'apercevoir qu'un pendule tenu par les doigts jouissait de la même propriété que la baguette, se mettait en mouvement sur les sources et les métaux, tournait à gauche et à droite sur les corps et semblait ainsi indiquer l'existence d'une force naturelle commune à bien des corps et douée d'une double polarité.

Sur cette propriété, se créa un jeu qui amusa la société française pendant quelques années. On tenait un anneau suspendu à un fil au-dessus d'une assiette, d'un plat ou de plaques métalliques. Après quelques instants, l'anneau se mettait de lui-même en mouvement et finissait par décrire des cercles, allant de gauche à droite ou de droite à gauche, suivant la matière au-dessus de laquelle il était suspendu, dont il pouvait ainsi déterminer la polarité positive ou négative et, jusqu'à un certain point, laisser soupçonner la nature.



Les savants s'occupèrent de la question. Chevreul, après le physicien allemand Gilbert, constata que si l'expérimentateur a les yeux bandés, l'anneau ne se met pas en mouvement. Il en conclut que le balancement du pendule ou de l'anneau était dû à des mouvements inconscients du bras. D'autres rejetèrent cette conclusion et soutinrent que, de l'expérience de Chevreul, il fallait simplement supposer l'existence d'une force neurique, se développant ou s'irradiant par l'intermédiaire de la lumière et des yeux (1).

C'est pour soutenir leur opinion, qu'ils créèrent les appareils que nous avons mentionnés plus haut, sous les noms de magnétomètres, magnétoscopes, biomètres, sthénomètres, etc., dans lesquels les précautions les plus grandes étaient prises pour éviter les mouvements inconscients. Nous avons vu que les nouveaux appareils semblèrent prouver une force nerveuse radiante, un fluide humain (2), que les amis des mouvements inconscients ne veulent pas admettre. La dispute dure toujours Elle prouve au moins que le magnétisme a conservé

---

(1) *Les effluves odiques*, p. XVI seq ; — L. FIGUIER. *Histoire du merveilleux*, t. II, p. 161 seq. ; — P. JANET. *Automatisme*. p. 370.

(2) G. DE TROMELIN. *Le fluide humain*, ses lois et ses propriétés Paris, s. d., in-8.



bien des partisans ; ils attribuent comme autrefois les phénomènes, dits magnétiques, à l'existence d'un fluide.

ARTICLE DEUXIÈME

L'Hypnotisme

I

Une découverte appelée à un immense succès allait cependant ébranler les hypothèses fluidiques, tout en donnant un renouveau inouï aux phénomènes du magnétisme animal.

Braid, chirurgien écossais, établi à Manchester (1), ayant vu opérer le magnétiseur suisse Lafontaine, se mit à étudier de près les résultats obtenus (1841). Il s'aperçut que le sommeil magnétique pouvait s'obtenir d'une manière très simple. Il suffisait de faire fixer au patient un point brillant tenu par les

(1) BINET ET FÉRÉ, *Le magnétisme animal*, 5e édition, Paris, 1908, in-8, p. 46 seq. ; — PITRES, *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, 2 vol. in-8, Paris, 1891. T. II, p. 78-86 ; — COCONNIER. *L'hypnotisme franc*, p. 13 ; — James BRAID, *Neurypnologie*. Traité du sommeil nerveux ou hypnotisme, traduit par Dr J. Simon. Paris, in-8, 1883 : — Gilles DE LA TOURETTE, p. 49 seq.



doigts du magnétiseur, à 20 ou 30 centimètres des yeux et un peu au-dessus du front. Si le sujet de l'expérience tient ses yeux fixés sur le point brillant et chasse de son esprit toute autre préoccupation, ses pupilles se contractent d'abord, se dilatent ensuite, puis se contractent une seconde fois comme dans le sommeil ordinaire. Qu'on approche alors les doigts de ses paupières, elles se ferment involontairement avec une sorte de vibration. Le patient éprouve une certaine pesanteur de tête, du vertige, de la confusion dans les idées, une perte plus ou moins complète de la conscience. Assez souvent, il est endormi dans une sorte d'état cataleptique ; si le médecin soulève ses bras, ceux-ci restent dans la position donnée ; peu à peu cependant ils se détendent, mais le sommeil continue ; dans cet état, l'opérateur peut parler au patient qui l'entend et obéit à ses commandements.

Les expériences de Braid comportaient des phénomènes qu'il appelait phréno-hypnotiques. Il prétendait qu'en touchant, qu'en manipulant certaines parties du cou et de la face, il excitait certaines manifestations corporelles ou mentales suivant les parties touchées, car il stimulait ainsi les organes localisés du cerveau correspondant aux diverses passions, la bienveillance, la religion,l'imitation, le vol, etc. Cette seconde partie des travaux de Braid



jeta une certaine suspicion sur la première. En France, on les ignora à peu près.

Vers 1846, un médecin de la Nouvelle-Angleterre, Grimes, obtint à son tour des résultats de somnambulisme analogues à ceux de Braid, qu'il ne connaissait pas. Il appela sa science nouvelle l'*électro-biologie*, et, sous ce vocable, elle revint en Angleterre où elle fit fureur, mais on s'y aperçut assez vite que l'électro-biologie se confondait avec la découverte de Braid ou *braidisme* et bon nombre de savants anglais ne tardèrent pas à publier des observations confirmatives des phénomènes déjà connus (1850).

En France, on ignorait toujours. Cependant un proscrit, le Docteur Durand de Gros, qui, pour rentrer dans son pays, dut prendre le nom de Docteur Philips, appela l'attention des médecins français sur les phénomènes de l'hypnotisme, par des leçons orales et expérimentales faites en Belgique, en Algérie, à Marseille, pendant le courant de l'année 1853. Ses deux ouvrages sur *l'électro-dynamisme vital* (1855) et son *Cours de braidisme ou hypnotisme nerveux* (1860) laissèrent cependant la masse des médecins indifférents.

Toutefois un mémoire du Docteur Charpignon d'Orléans : *De la part de la médecine morale dans le traitement des maladies nerveuses* (1862), publié ensuite sous le titre d'*Etudes sur la médecine animique*



et vitaliste (1864), obtint une mention honorable de l'Académie de Médecine, sorte de sanction officielle accordée aux phénomènes de suggestion dans l'état de sommeil ou de veille, sanction par laquelle le magnétisme reprenait pied à l'Académie (1).

Bien que l'hypnotisme eut été ainsi signalé à l'attention publique française et obtenu une place dans des publications médicales de valeur, il ne jouissait pas encore du droit de cité chez nous, lorsqu'un jeune médecin de l'Hôpital des Aliénés de Bordeaux, Azam, ayant fait venir l'ouvrage de Braid (2), se livra à quelques expériences, dans lesquelles ses malades, devenus cataleptiques, semblèrent insensibles aux piqûres et aux pincements. Il communiqua ses observations à des chirurgiens renommés, les docteurs Broca, Velpeau, Cloquet, etc., qui en firent des applications dans les hôpitaux de Paris et purent faire, sans douleur, certaines opérations chirurgicales sur des malades hypnotisés : par exemple, des abcès à l'anus furent ouverts par Broca et Follin, une cuisse amputée par Guérineau de Poitiers. Divers ouvrages parurent alors qui

---

(1) BERNHEIM. *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*, Paris, 1886, in-18, p. 122 seq.

(2) Dr AZAM. Note sur le sommeil nerveux ou hypnotisme, dans les *Archives générales de médecine*, janvier 1860 ; — GILLES DE LA TOURETTE. *L'hypnotisme et les états analogues*, 2e édit. in-8. Paris, 1889, p. 44 seq.



rappelaient les faits connus d'anesthésie par le magnétisme et publiaient de nouvelles observations (BERNHEIM, *De la suggestion*, p. 126).

L'hypnotisme allait bientôt devenir à la mode. Le Docteur Liébeault de Nancy publiait en 1866 un ouvrage remarquable sur le *Sommeil et les états analogues* qui, d'abord inaperçu, devint célèbre lorsqu'on connut les merveilles opérées par le Docteur Liébeault, associé au Docteur Bernheim, dans la guérison de nombreuses maladies. Bientôt après, Charcot pratiquait l'hypnotisme à la Salpêtrière et lui assurait le succès. (GILLES DE LA TOURETTE, p. 48 seq.).

II

L'hypnose est un sommeil, mais un sommeil tout spécial. L'obtenir des sujets prédisposés, ou déjà hypnotisés, est assez facile (1). Tous les moyens peuvent y arriver, pourvu qu'ils s'adressent à un patient approprié. Le commandement exprès ou tacite de l'hypnotiseur suffit souvent. Ainsi, certains s'endorment à l'heure fixée par leur médecin, sans que celui-ci pense à eux. D'autres tombent en

(1) COCONNIER. *L'hypnotisme franc*, 2e édit. Paris, 1898, in-12, p. 2 seq.



sommeil à la vue d'une carte, d'une lettre, d'une fleur, au moyen d'une pilule de mie de pain, reçue au moment voulu, tous objets qui rappellent l'ordre qui leur a été donné de dormir. Les impressions sensorielles vives ou lentes amènent le sommeil hypnotique chez certains sujets, ainsi la fixation d'un objet brillant, une musique douce, ou au contraire un jet de lumière brusque, un coup de tambour ou de gong, etc. Des passes à la manière des magnétiseurs, des caresses sur le front, la compression des paupières, la pression de certaines parties du corps, appelées *zones hypnogènes*, placées fort diversement suivant les sujets, l'approche d'un aimant, les bains électriques, les substances anesthésiantes, comme l'éther, le chloroforme, l'alcool, l'opium, etc., peuvent également occasionner des accès d'hypnotisme (1).

De quelque façon qu'il se produise, le sommeil hypnotique, on l'a constaté depuis longtemps, est plus facile à obtenir après quelques séances, quand le sujet a été déjà hypnotisé, ou qu'il a vu endormir d'autres personnes. Quelquefois les patients se montrent absolument rebelles, ils ne sont pas hypno-

---

(1) LAPPONI. *Ipnotismo e spiritismo*. 3e édit. Rome, 1907, in-8, p. 61 seq. ; — BINET et FÉRÉ, p. 62 seq. ; — Gilles DE LA TOURETTE, p. 61 seq.



tisables. D'autres fois, les manœuvres employées les endorment purement et simplement d'un sommeil très naturel et tranquille. En d'autres circonstances, on ne peut obtenir qu'un assoupissement léger. Mais, dans les sujets bien disposés, l'opérateur aboutit à des résultats plus concluants. A la suite des médecins de la Salpêtriére, on admit, pendant quelques années, trois phases du sommeil hypnotique, qui pouvaient exister seules, mais aussi se succéder, soit d'elles-mêmes, soit à la suite de certaines manœuvres ; elles pouvaient du reste se présenter plus ou moins nettes suivant les sujets, avorter après quelque début, ou se dérouler complètement.

Chacun de ces états hypnotiques, la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme, ne sont pas spécialement réservés à l'hypnotisme ; ils se produisent en effet en dehors de lui dans certaines maladies. La léthargie est un sommeil exagéré. On en a cité des exemples remarquables, le sommeil durant quelquefois plusieurs mois, en certains cas plusieurs années, pendant lesquels le dormeur serait mort si l'on n'avait eu le soin de l'alimenter artificiellement. (Moreau, p. 67 seq.). Produite par l'hypnotisme, la léthargie peut avoir des degrés différents. Dans la léthargie lucide, les membres sont souples, la sensibilité générale à peu près intacte, l'œil fixe. Le patient entend tout, comprend tout, mais se trouve



dans l'impossibilité de faire aucun mouvement, ni de manifester ce qui se passe dans son intérieur. Dans une léthargie plus profonde, la sensibilité cutanée paraît complètement abolie, on peut le piquer, le frapper, le brûler, le sujet ne sent rien. Sa torpeur est intense, l'âme muette, la conscience abolie ; il est fort difficile à l'hypnotiseur d'entrer en rapport avec le dormeur léthargique, mais il peut le réveiller en lui soufflant légèrement sur les yeux (1).

Dans la catalepsie, dont on distingue plusieurs variétés, les membres se maintiennent dans l'attitude où les a surpris le sommeil, ils sont immobiles, mais en général non raides, ils n'offrent alors aucune résistance au mouvement venu de l'extérieur ; soulevés par un expérimentateur, ils restent un temps notable dans la position voulue, quelque bizarre ou pénible qu'elle soit, ce qui suppose un développement énorme de force musculaire. Et cependant ces membres paraissent être d'une grande légèreté, fait curieux qu'on avait déjà noté dans certains récits anciens de possessions diaboliques, où les observateurs avaient constaté qu'un simple souffle suffisait pour déplacer le bras immobile d'un cataleptique.

---

(1) Moreau, p.185 seq. ; — Pitres, t. II, p. 119 ; — Charcot, *Œuvres*, t. III, p. 336 ; — Gilles de la Tourette, p. 82 seq. ; 103 seq.



Les facultés mentales du patient sont atteintes assez gravement, mais l'imagination peut lui fournir quelques images et, comme la sensibilité générale subsiste en partie, l'hypnotiseur peut se mettre, jusqu'à un certain point, en communication avec son sujet.

Des expériences bizarres tentées sur un cataleptique consistent à éveiller chez lui, au moyen de certaines positions données à ses membres, des idées dont l'expression se révélera sur son visage.

« Par exemple, qu'on lui ferme le poing en une attitude agressive et toute la physionomie prendra une expression menaçante. Au contraire, approchons de sa bouche les doigts étendus d'une de ses mains, comme pour envoyer un baiser, et la figure ne manquera pas de prendre l'expression correspondante de douceur, de bonté, de bienveillance ». (Lapponi, p. 77).

Si l'on donne au sujet l'attitude de la prière, sans prononcer une parole, l'idée de prière est éveillée chez lui avec des hallucinations et des actes en rapport avec cette idée (1). Au lieu d'agir sur les

(1) Beaunis. *Le somnambulisme provoqué.* Paris, 1887, in-16, p. 144 ; — Pitres, t. II, p. 155 ; — Bernheim. *De la suggestion* p. 21 ; — Binet et Féré, p. 207 seq ; — Charcot, t. III, p. 336; — Moreau, p. 180 ; — P. Janet. *L'automatisme psychologique*, in-8. Paris, 2e édit. 1910, p. 14 seq. ; — Paul Richer. *Hystéro-épilepsie*, Paris, 1885, p. 669 ; — Bérillon. *La dualité cérébrale.* Paris, 1884, in-8, p. 172.



membres, on peut exciter les divers muscles du visage de manière à représenter des sentiments de tristesse, de peur, de colère, de joie; le reste du corps s'harmonise alors peu à peu avec les images suscitées par les traits du visage. Plus étrange encore, si l'on donne à chacun des bras du cataleptique une position exprimant un sentiment contraire, par exemple, de salutation à droite, de mépris à gauche, la figure reflétera ce double sentiment de bienveillance à droite et d'horreur à gauche.

Un mouvement imprimé, mécaniquement ou par association d'idées, aux membres du cataleptique, se continue indéfiniment jusqu'à ce qu'on l'arrête. Par exemple, qu'on fasse tourner les poings autour l'un de l'autre, ce mouvement ne s'arrêtera de longtemps. Qu'on mette un savon dans les mains du patient, il se lavera sans discontinuer. Il reste souvent à la vue du cataleptique une certaine activité, dont l'hypnotiseur peut se servir pour susciter diverses images qui se traduisent en actes étonnants, dits de *fascination*. Une fois en effet le regard du sujet fixé sur celui de l'hypnotiseur, si ce dernier marche, le cataleptique marche aussi; s'il lève un bras, le patient lève le sien; il fait semblant de boire, ferme un œil, ouvre la bouche, tire la langue, tous actes répétés par son client. Que le médecin parle, si le cataleptique ne répond pas, il ouvre quand même la



bouche comme l'a fait son modèle ; s'il parle, il répète en simple écho les paroles entendues. Il ne semble pas avoir d'autres idées que celles qui lui sont ainsi suggérées et qui absorbent toute l'attention dont il est capable. On peut l'insulter atrocement, sans faire tressaillir aucune fibre de son visage. On le frappera, sans qu'il paraisse s'en apercevoir, on le poussera, on le pincera, on le brûlera ; tant qu'il ne verra pas, il ne réagira pas. S'il voit, il cherchera à répéter l'acte aperçu, d'une manière simplement mécanique. Encore restera-t-il souvent inerte au milieu de ce qu'il est en train de faire, si une volonté étrangère ne vient le pousser à l'achever (1).

Le passage de la catalepsie à la léthargie, et réciproquement, se produit, suivant certains docteurs, par la suggestion, suivant d'autres, par des moyens mécaniques : par exemple, abaisser les paupières d'un cataleptique, c'est le faire passer en léthargie. Si l'on n'abaisse qu'une paupière, la moitié du corps passera en léthargie, tandis que l'autre restera en catalepsie. Enfin, si l'on fait au patient une légère friction sur le sommet de la tête ou vertex, on

(1) Dr Brémaud. *Des différentes phases de l'hypnotisme, et en particulier de la fascination* (Conférence faite au Cercle Saint-Simon), 1884, p. 5 ; — Gilles de la Tourette, p. 109.



changera la catalepsie en somnambulisme, qui est l'état hypnotique le plus caractérisé et le plus commun.

III

Dans le somnambulisme hypnotique, on constate facilement de nombreuses variantes, chaque sujet ayant, pour ainsi dire, son somnambulisme spécial. En tenant compte de cette diversité en quelque sorte infinie, le premier phénomène qui semble assez général dans le somnambulisme, c'est que le patient endormi reste pendant son sommeil en relation par les sens avec son endormeur, mais en général avec lui seul. Il entend ce que lui dit l'hypnotiseur et n'entend que lui, pourvu que le sommeil soit assez profond (Moreau, p. 191, 225). Le rapport avec l'hypnotiseur s'établit non seulement par l'ouïe, mais par tous les sens. Si l'endormeur, par exemple, prend la main du sujet endormi, avec toutes les précautions possibles pour ne pas révéler sa présence, le patient reconnaît immédiatement à qui appartient cette main, il obéit, dès lors, aux attitudes et aux mouvements que l'hypnotiseur imprime à ses membres, sans prononcer une parole. Quand des passes sont faites à quelques centimètres du sujet endormi, soit devant sa figure, soit derrière son dos,



le sujet reconnaît si ces passes sont faites par son hypnotiseur ou par une personne étrangère. Je le sens, dit-il, sans pouvoir donner d'autres explications.

Cependant, quand un sujet est ainsi en rapport avec un expérimentateur, celui-ci peut le mettre en rapport avec un assistant de plusieurs façons. La plus ordinaire, et celle qui réussit le mieux, c'est de prendre la main de cet assistant ; on la place dans celle du sujet, et on dit en les tenant toutes les deux : « Je vous mets en rapport avec « cette personne, vous lui obéirez comme à moi ». Le sujet est dès lors en rapport avec la personne mentionnée, comme avec l'hypnotiseur (Beaunis, p. 219).

Parmi les propriétés étonnantes du somnambulisme, on mentionne en général une excitabilité et une sensibilité extrême de la peau. Une légère friction détermine la contraction des muscles voisins ; mais cette contraction cède à son tour aux mêmes frictions suffisamment prolongées. Le somnambule témoigne également d'une force musculaire exaltée et d'une acuité des sens portée à un degré extraordinaire. L'ouïe devient tellement fine qu'une conversation peut être entendue à un étage inférieur, le bruit d'une montre perçu à huit mètres. L'odorat s'exalte comme celui des animaux, une femme put ainsi suivre une rose éloignée d'elle jusqu'à quarante-six pieds. Il en est de même de la vue. Un somnam-



bule peut voir à travers la fente palpébrale la plus étroite, et certains hypnotiques lisent même dans l'obscurité (1). L'odorat, le goût, le toucher, participent à l'hyperesthésie (sensibilité exagérée) générale, au point que le sujet ressent à quarante centimètres l'approche d'une main ou d'un morceau de glace.

Un des points intéressants de cette exaltation des sens, c'est qu'elle n'est pas indéterminée, elle s'applique seulement à certains faits ou objets dont l'imagination du patient est occupée. Pour tous les autres, il est sourd, aveugle, insensible. Le même phénomène se produit dans les facultés cérébrales surexcitées sur un point et torpides au contraire sur les autres. A cette exaltation de la mémoire, de l'intelligence, de l'imagination et des sens, sont dues peut-être les actions merveilleuses qu'on a attribuées â certains somnambules hypnotiques, analogues ou supérieures à celles des anciens magnétisés. On a raconté, par exemple, qu'en état d'hypnose certains patients pouvaient résoudre des problèmes insolubles à leur intelligence à l'état de veille, qu'ils pouvaient

(1) CULLERRE. *Hypnotisme et Magnétisme*, Paris, 1892, in-12 ; — E. CHAMBARD, *Dict. encyclop. des sciences médicales*. Art. Somnambulisme provoqué ; — AZAM, *Hypnotisme, double conscience et altérations de la personnalité*. Paris, 1887 ; — H. NIZET, *L'hypnotisme*, 2e édit. in-18, Paris, 1893, p. 116 ; — Gilles DE LA TOURETTE, p. 45 seq., 94 seq.



prédire l'avenir, parler des langues inconnues, reconnaître au toucher, ou du moins, sans le secours de la vue ni de l'ouïe, le sexe et l'âge approximatif des personnes avec lesquelles on les mettait en rapport. Il arrive aussi parfois qu'en rapport avec un malade, le somnambule désigne la partie souffrante, décrit les organes malades qu'il compare avec ceux de son propre corps qu'il voit. Il prescrit alors des remèdes, mais il semble que ce soit par à peu près, et plutôt selon les idées de l'état de veille que d'après une faculté spéciale. Nous devons reconnaître du reste que tous ces faits étranges sont loin d'être admis comme authentiques ; plusieurs expliquent la divination des maladies par leurs odeurs spéciales, perçues grâce à la surexcitation de l'odorat chez le somnambule (1).

Dans l'état de somnambulisme hypnotique, on peut, dit-on, obtenir parfois le phénomène, déjà signalé par les magnétiseurs, de la transformation des sens, faire voir avec le bout du nez, des doigts, avec le lobe de l'oreille, avec le coude, le genou ; faire sentir, non plus avec le nez, mais sous le menton, au creux de l'estomac, ou ailleurs ; faire entendre

---

(1) MOREAU, p. 312 seq. ; — BEAUNIS, p. 214 ; — DE ROCHAS, cité par PAPUS. *Traité de magie*, p. 374 ; — Dr Paul SOLLIER. *Les phénomènes d'autoscopie* : — J. BOIS. *Le miracle*, p. 72.



par la main, le coude, l'estomac (Lapponi, p. 86). Phénomènes tellement déconcertants que, pour les admettre, malgré l'autorité de ceux qui les affirment, nous aurions besoin d'expériences plus fréquentes, contrôlées par plus d'expérimentateurs, car beaucoup les attribuent,non au déplacement des sens, mais à leur hyperexcitabilité (Moreau, p. 196).

Les bizarreries du somnambulisme semblent, au reste, dépasser la croyance. On peut, en effet, en fermant, puis en rouvrant les yeux du somnambule, le faire passer par la léthargie et la catalepsie, mais si on fait cette opération sur un seul œil, la moitié du corps restera inerte ou raide, tandis que l'autre moitié agira comme précédemment, sans avoir l'air de se douter de sa moitié morte. De même certains malades peuvent être éveillés d'un côté, rester en hypnose de l'autre (1).

Il paraît que si, en ce moment, on approche un barreau aimanté de la tête ou du tronc du patient, il se produit un renversement des rôles, un transfert : le côté léthargique ou somnambulique devient le cataleptique et réciproquement. On a raconté de l'action des aimants dans le somnambulisme complet des choses non moins explicables, le transfert d'un

(1) Pitres, t. II, p. 319-325 ; — E. Bérillon. *Hypnotisme expérimental. La dualité cérébrale.* Paris, 1884, in-8, p. 148-164.



côté à l'autre des contractures, des augmentations ou des diminutions de la sensibilité. Si l'aimant est placé sur l'axe cérébro-spinal, on obtient ce qu'on appelle la *polarisation*, dans laquelle les phénomènes d'ordre suggestif se renversent, les contractures des membres symétriques disparaissent, les paralysies cessent, les membres se meuvent de nouveau. Chose plus étrange encore, la polarisation s'étend au cerveau, une hallucination joyeuse se change en une vision triste, et un état d'âme tranquille se mue en haine ou en colère, et réciproquement. Un diapason en vibration, certains métaux (1), l'électricité sous toutes ses formes, peuvent opérer le transfert comme l'aimant. Tous les agents appelés *esthésiogènes* (producteurs de sensibilité) le peuvent également. Dans les cas où le transfert ne peut avoir lieu, l'agent esthésiogène opère des modifications notables, enlève les hallucinations, empêche la perception des sons ou des visions capables d'opérer la catalepsie, supprime les souvenirs évoqués, etc., remplace le mou-

(1) Dr DOUGLAS AIGRE. *Etude clinique sur la métalloscopie et la métallothérapie externe dans l'anesthésie*, 1879, Paris, in-8 ; — Dr L.-H. PETIT. *Sur la Métallothérapie, ses origines et les procédés thérapeutiques qui en dérivent*, 1879. Paris, in-8 ; — Rapport fait à la Société de biologie sur la métalloscopie du Docteur Burq. Extrait de l'*Union médicale*, année 1877 ; — Dr DUMONTPALLIER. *La métalloscopie, la métallothérapie ou le burquisme*, conférences faites à l'hôpital de la Pitié, Paris, 1880, in-8, p. 15.



vement suggéré par une paralysie correspondante (1). Il faut avouer que bon nombre de docteurs ne reconnaissent pas d'*esthésiogènes* réels, et supposent que les phénomènes produits sont dus à l'imagination et à la suggestion.

IV

Poussé jusqu'à un certain point, le sommeil hypnotique, comme le somnambulisme magnétique, ne laisse pas de souvenirs dans la mémoire ou la conscience du sujet éveillé, qui se souvient cependant très bien des actes accomplis avant son sommeil. En revanche, il se rappellera très bien ce qui s'est passé dans son *moi* endormi, s'il est remis dans un nouvel état d'hypnose. C'est là le principe dans sa rigueur complète, qui offre mille exceptions et mille variétés dans la pratique, suivant les sujets. On sait que le souvenir des rêves ordinaires disparaît le plus souvent sans qu'on puisse le retrouver, mais qu'il y a des exceptions. Il pourra en être de même dans le sommeil hypnotique, si le sujet n'a pas été endormi assez profondément pour perdre complètement conscience de son individualité, ou

(1) LAPPONI, p. 89 ;— BINET et FÉRÉ, p. 85, 91, 199, 221 ; — PITRES, t. II, p. 330 ; — BERNHEIM. *De la suggestion*, p. 96.

bien si le sujet a été réveillé très brusquement, ou s'il lui a été commandé de se souvenir.

Bien des expériences ont prouvé cette amnésie des hypnotiques, mais les sujets des hôpitaux, déjà familiarisés avec leurs docteurs, doivent être tenus pour suspects de fraude ou de complaisance dans toutes les expérimentations, où leur seul témoignage compte. Sous réserve de cette remarque, nous pouvons signaler une malade que M. Richet endort. Il lui récite quelques vers, puis la réveille. Elle n'en a conservé aucun souvenir. Il la rendort; elle se rappelle parfaitement les vers qui lui ont été récités. Il la réveille, elle a oublié de nouveau (Binet et Féré, p. 100).

Ainsi qu'il arrive à tout le monde, dans un état de demi-sommeil ou de rêve, la mémoire du somnambule hypnotique atteint parfois une étendue singulière: il se rappelle des détails qu'on aurait pu croire oubliés pour toujours et depuis longtemps; mais, une fois réveillés, les hypnotisés ont perdu leurs souvenirs. Tel malade, qui chantait un air d'opéra pendant son sommeil, ne pouvait pas en retrouver une seule note quand il était éveillé.

Une jeune fille était en état de somnambulisme dans le cabinet de M. Charcot à la Salpêtrière; survient M. Parrot, médecin de l'hospice des Enfants assistés. On demande à la somnambule le nom de l'étranger; elle répond sans hésitation, au grand



étonnement de tous : « M. Parrot ». A son réveil, elle affirme qu'elle ne le connaît pas ; mais après l'avoir longtemps examiné, elle finit par dire : « Je crois « bien que c'est un médecin des Enfants assistés ». Elle avait été recueillie quelque temps dans cet hospice, à l'âge de deux ans environ ; elle avait perdu depuis longtemps le souvenir du médecin qu'elle reconnaissait difficilement à l'état de veille, tandis qu'elle pouvait dire son nom, au commandement, pendant le somnambulisme (BINET et FÉRÉ, p. 100).

Que le même fait se reproduise parfois dans les rêves, est d'expérience personnelle. Il est un récit fort connu dû à M. A. Maury (*Sommeil et rêves*, Paris, 1861, p. 6) qui exprime fort bien ce que beaucoup ne diraient pas aussi clairement :

« Il y a quelques années, dit-il, le mot de *Mussidan* « me revint à la mémoire. Je savais que c'était le nom « d'une ville de France, mais j'avais oublié où elle « était située. Quelques jours après, je vis en songe « un personnage qui me dit qu'il arrivait de Mussidan ; « je lui demandai où se trouvait cette ville. C'est, me « répondit-il, un chef-lieu de canton du département « de la Dordogne ».

Au réveil, Maury vérifia le fait qui était vrai. Autre exemple de ce rappel par le rêve de faits effacés. Le même auteur a passé ses premières années à Trilport, où son père construisait un pont. Un soir,



il rêve qu'il est enfant à Trilport, et il aperçoit un homme en uniforme auquel il demande son nom. Le personnage répond qu'il s'appelle Charles et qu'il est garde du port, puis disparaît. Au réveil, le nom de Charles poursuit Maury ; il demande quelque temps après à une vieille domestique de la famille si elle se rappelle un individu du nom de Charles, et elle répond aussitôt que c'était un garde du port, quand son père construisait le pont.

L'état d'hypnotisme semble ainsi un état analogue au sommeil, pendant lequel les propriétés du sommeil ordinaire seraient déviées et exagérées. On pourrait peut-être ranger parmi ces propriétés l'insensibilité singulière de certains hypnotisés, qui ont pu subir sans douleur des opérations chirurgicales sérieuses. Ce fut même, comme nous l'avons vu, cette curieuse propriété de l'hypnotisme qui décida peu à peu les médecins et les chirurgiens français à s'occuper de lui. Des amputations de jambes, de bras, extirpations de tumeurs ou de glandes, incisions d'abcès, accouchements pénibles, extractions de dents, toutes opérations fort douloureuses, ont été faites sur des sujets mis en somnambulisme, causant dans cet état avec leur opérateur, sans rien ressentir (1).

---

(1) Lafontaine. *L'art de magnétiser*, p. 139 seq. ; — Gilles de la Tourette, p. 202 seq.



Comme cette insensibilité ne peut être obtenue que sur des sujets entraînés et dans des cas spéciaux, on comprend que les chirurgiens préfèrent employer d'autres anesthésiants moins capricieux, comme le chloroforme, l'éther, la cocaïne, etc. Toutefois' l'anesthésie hypnotique paraît un fait incontestable, que beaucoup de docteurs, fidèles à leurs principes, attribuent encore simplement à la suggestion.

ARTICLE TROISIÈME

La Suggestion

I

Tandis que les partisans anciens et nouveaux de Mesmer attribuent l'hypnose et ses curieux effets à l'influence d'un fluide, sur la vertu duquel ils ne sont pas d'accord, tandis que des gens à tournure d'esprit bien spéciale y voient l'effet de stratagèmes sataniques, bon nombre de médecins et d'hypnotiseurs, depuis assez longtemps, font l'honneur de tous les phénomènes extraordinaires dont nous avons parlé, et de bien d'autres, à la suggestion (1). Suggérer

(1) P. Janet. *L'automatisme psychologique*, Paris, in-8, 6ᵉ édit. 1910, p. 141 seq. ; — Coconnier. *L'hypnotisme franc*, p. 24 seq.



quelque chose à quelqu'un, c'est lui inspirer une pensée, une image ou un acte, que son esprit n'avait pas à cet instant. Il peut se faire que l'esprit trouve de lui-même une idée jusqu'alors absente, c'est une auto-suggestion. Il y a des auto-suggestions naturelles qui viennent de l'association des idées. La vue d'un marin ou d'un bateau, par exemple, fera revivre chez nous les images de voyages anciens, ou nous poussera à en accomplir un nouveau, petit ou grand.

Il y a des suggestions fort lentes, par le moyen de la parole ou des exemples. Au fond, l'éducation n'est qu'une suggestion ou, plutôt, une série de suggestions à long terme. Le véritable éducateur inspire en effet à son élève, plante peu à peu dans son esprit, une infinité de notions morales, religieuses, scientifiques ou autres, qui deviendront comme naturelles à l'homme bien élevé, sans qu'il puisse toujours se rendre compte de la façon dont il les a acquises.

Ce sont des phénomènes de suggestion qui entrent dans les emballements des foules, enthousiasme, fureur, cruauté, bravoure ou terreur panique. La suggestion peut se faire par des paroles, c'est le rôle du professeur, de l'acteur, de l'orateur, du tribun, du capitaine ; elle peut s'opérer par de simples signes, par la force mystérieuse de l'imitation ou de l'exemple. Chacun sait que dans une société, si quelqu'un se met à bâiller, le bâillement ne tardera



pas à devenir contagieux ; quelqu'un qui se gratte vous donne envie d'en faire autant. Dans une assemblée de gens en pleurs, il nous est difficile de rire, et généralement la joie des autres nous rend joyeux. Un comique célèbre suffit à paraître : avant d'ouvrir la bouche, de faire un geste, il fait jaillir les rires par sa seule présence, tandis que l'impassibilité d'un chef sur le champ de bataille rend le courage aux soldats démoralisés.

Ces faits de suggestions naturelles, dont on pourrait multiplier les exemples, ne nous étonnent plus guère, bien que l'explication en soit difficile. Mais ici, nous avons à nous occuper d'une suggestion spéciale, en général plus rapide et, en quelque sorte, plus forte que la suggestion éducatrice. Elle peut s'opérer sur des personnes éveillées ou sur des gens endormis, mais paraît avoir une efficacité plus grande dans le sommeil hypnotique. Dans un cas comme dans un autre, la suggestion suppose, chez le sujet qui la ressent, une réceptivité, qui décroît ou augmente suivant qu'il s'oppose et réagit plus ou moins, accepte ou rejette, modifie, en un mot, suivant sa propre capacité psychique, l'impression, l'idée venue du dehors. Comme, pendant le sommeil, l'esprit est moins actif, moins apte à réagir, il s'ensuit que ce sera généralement pendant le sommeil que la suggestion sera plus facilement reçue et obéie.



Quant à s'émerveiller de ce qu'un dormeur entende, c'est ne pas remarquer ce qui se passe journellement dans notre sommeil quotidien. Les rêves sont des déformations des idées reçues à l'état de veille, ou des images nées d'une sensation reçue pendant le sommeil, se succédant les unes aux autres grâce à l'association des idées. Par exemple, on fait respirer à un dormeur de l'eau de Cologne, il rêve, sans s'éveiller, à la boutique d'un parfumeur, à un boudoir, à une église, et passe de là en Orient, au Caire, dans la maison du parfumeur en renom, ou se figure à une promenade avec une personne aimée, ou voit une apparition religieuse (1).

« Le dormeur n'est donc pas fermé aux impressions des sens ; il perçoit confusément la lumière et les ombres, les bruits, les saveurs, les odeurs, les contacts, et les sensations qui lui viennent de sa vie organique ; il garde, la plupart du temps, au cours de ses rêves, les sentiments qui lui sont habituels, ses amours et ses haines, ses espérances et ses craintes, et il peut éprouver des émotions de plaisir et de peine ; il se souvient, quelquefois, avec une rare précision, de son passé lointain ou proche ; il fait assez souvent des raisonnements dont l'ingéniosité

---

(1) A. MAURY. *Le sommeil et les rêves*, p. 127-154 ; — BINET et FÉRÉ, p. 127.



le frappe, lorsqu'il les retrouve après son réveil. Ce qu'il ne fait plus, c'est l'effort continu qui lui permettait, à l'état de veille, de comprendre sans cesse le monde extérieur et lui-même, d'attribuer à ses sensations une cause vraisemblable, de raisonner ses désirs, de situer ses souvenirs et de diriger, dans un sens déterminé, sa pensée ; il ne la conduit plus ; il l'abandonne aux lois très simples de l'association automatique, au jeu de son imagination passive et vagabonde. La veille, c'était l'attention, le groupement des idées et des faits suivant leur signification théorique ou pratique ; le rêve, c'est la distraction, le désordre tumultueux où les images s'attirent par la simple raison qu'elles se ressemblent ou qu'elles ont été unies dans une expérience passée (1). »

II

Cette absence de direction des facultés supérieures, qui se produit dans le sommeil, et permet les rêves, laisse également, dans le sommeil hypnotique, la voie ouverte aux suggestions extérieures, et empêche que la réaction de la conscience puisse se faire aussi

---

(1) Dr Georges DUMAS. *Comment on gouverne les rêves. Revue de Paris*, 15 nov. 1909, p. 344.



vigoureuse que dans l'état de veille. Ces suggestions paraissent consister surtout dans l'excitation d'imaginations ou idéations fort vives, dont les effets peuvent se faire sentir jusque dans les fonctions organiques involontaires. Les idées suggérées, tantôt se réduisent à de simples hallucinations ou illusions, tantôt sont aptes à se traduire en actes, comme les suggestions faites à l'état de veille ou comme les résultats des réflexions conscientes.

On a cherché à expliquer le mécanisme de la suggestion. Chez l'homme normal, les idées intellectuelles viennent au cerveau par les sens. ou ce que l'on appelle la périphérie, l'enveloppe du corps. Une fois perçues par l'intelligence, elles passent en actes par le fait de la volonté, qui agit sur les centres cérébraux et, par eux, sur le système nerveux tout entier. Or, la suggestion agit directement sur l'intelligence, elle y suscite des idées ou images, qui rappellent des sensations éprouvées antérieurement; l'intelligence ainsi activée agit ensuite sur les centres cérébraux et par eux sur les divers organes, mais l'effet produit sera toujours celui connu déjà par des excitations périphériques précédentes. Pour éclaircir la chose par un exemple matériel très simple. Nous voici en présence d'un poids lourd. Nous voulons le soulever, la main le saisit et, suivant la résistance opposée, télégraphie en quelque sorte au cerveau d'envoyer un



afflux plus ou moins puissant de force nerveuse. Les muscles se raidissent au commandement des nerfs, jusqu'à ce que l'objet cède ou que le cerveau, ayant envoyé tout ce qu'il avait de force disponible, renonce à la lutte. Il en est résulté dans le corps entier, dans les bras en particulier, tout un ensemble de sensations d'efforts proportionnés au poids réel, si le fait se passe dans la veille et sans suggestion. Dans un autre cas, nous nous trouvons en face d'un poids léger, en réalité, mais on nous suggère qu'il est lourd, fort lourd, impossible à lever. L'intelligence perçoit cette notion, de la parole suggestive, non de la main, elle transmet au système nerveux ce qu'elle a elle-même perçu, les muscles se bandent, mais le cerveau persuadé que le poids est lourd se contente de leur envoyer les sensations ordinaires résultant d'un effort inutile, et le poids reste à terre, car le suggestionné est persuadé qu'il ne pourra le soulever. S'il nous est permis de faire une métaphore politique : la suggestion est l'impulsion de l'administration centrale aux provinces, sans avoir demandé les renseignements locaux et les avoir contrôlés.

Une autre explication est celle de la subconscience sur laquelle nous reviendrons bientôt.

Quelle que soit l'explication adoptée et sa valeur, les suggestions existent. Quand elles s'exécutent durant l'hypnose, on leur donne le nom de sugges-



tions *intra-hypnotiques* ; quand elles s'exécutent à un temps fixé, plus ou moins longtemps après le réveil, ce sont les suggestions *post-hypnotiques* (Pitres, t. II, p. 168). Elles ont cette caractéristique que le sujet ne se rappelle plus comment, quand, pourquoi, l'idée de leur exécution lui est venue à l'esprit. Quand la suggestion doit se réaliser à une époque tardive peu déterminée, on l'appelle *suggestion à échéance*.

Le mode de suggérer peut varier suivant les circonstances, un geste, une posture, un objet montré, un écrit, plus souvent la voix. Il peut se faire aussi qu'à l'état de veille ou de sommeil, volontairement ou involontairement, ainsi qu'il arrive dans le rêve, le délire ou l'hallucination, le sujet se suggestionne lui-même, c'est alors l'auto-suggestion, phénomène bizarre, mais très fréquent, dont il faut tenir compte dans l'explication de bien des faits embarrassants. On a cité souvent comme exemple d'auto-suggestion le cas d'un boucher, qui voulut suspendre une grosse pièce de viande à un crochet au-dessus de sa tête ; il glisse, le crochet entre dans son bras, et il reste suspendu. On l'emporte à demi-mort ; on coupe sa manche et, quoiqu'il se plaigne de souffrir beaucoup, quand le bras est à nu, on le trouve absolument intact : le crochet n'avait pénétré que dans le bras, mais le boucher s'était imaginé être blessé véritablement, il en éprouvait les douleurs. (Binet et Féré, p. 134).

III

C'est surtout dans l'état de sommeil hypnotique, ou de somnambulisme, que la suggestion produit des résultats qui peuvent sembler merveilleux.

Qu'on suggère à un individu en état d'hypnose de vomir ou de saigner du nez, soit pendant le sommeil ou après le réveil ; qu'on suggère à un autre qu'il est aveugle ou privé d'un œil, ou muet pendant un jour ou deux ; qu'il sera paralysé du bras, au moment où il tentera de boire de l'alcool ; qu'il sera paralysé des jambes, en entrant dans un lieu quelconque, il est stupéfiant de voir la suggestion s'accomplir au temps voulu et dans les conditions prescrites.

— « Vous devez avoir soif, dit-on à un somnambule, le vin est un breuvage délicieux pour vous, voici de l'excellent vin de Frontignan, goûtez-le et dites-moi ce que vous en pensez ». — Quel que soit le liquide absorbé, eau ou mélange désagréable, le somnambule goûtera, remerciera, et s'extasiera sur la bonté du vin ; si la suggestion l'a supposé, il présentera même des symptômes d'ivresse (Lapponi, p. 94).

Scène de suggestion dans un hôpital (1) : Le doc-

(1) Albert Bonjean, p. 41-59. *L'hypnotisme, ses rapports avec le droit, la thérapeutique, la suggestion mentale*, in-18, Paris ;



TEUR : « Quels sont vos noms et où demeurez-vous ? — La malade : « Je m'appelle Anna Baudon, je suis modiste, j'habite rue de la Montagne ». — « C'est une « erreur. Vous vous appelez Joseph ; vous êtes clairon « dans l'armée belge, et vous faites partie de la 3e com- « pagnie du 2e bataillon caserné à Anvers. Allons ! voici « les troupes. Elles se mettent en marche. En avant » !

Et, sous l'empire de l'hallucination provoquée par ces paroles, Anna Baudon approche les mains de sa bouche comme pour tenir une trompette, puis, affectant l'allure martiale du soldat, elle avance fièrement, sonnant du clairon, à la tête d'une armée imaginaire. Si on l'interroge, elle répond qu'elle se nomme Joseph, qu'elle fait partie de l'armée, et qu'elle est clairon....

Le tableau change.

— « Vous êtes pompier, la maison est en flammes. « Au feu » ! — Et, vite, Anna Baudon se précipite aux pompes. Elle s'agite, manœuvre avec une rapidité qui fait perler de grosses gouttes de sueur sur son front, quitte brusquement sa place pour s'élancer au milieu des planchers croulants, des plafonds qui s'effondrent, des escaliers tordus en spirales, arrache au feu un enfant au berceau et continue son œuvre de sauvetage et d'héroïsme.

— Cf. Binet. *Altérations de la personnalité*, p. 225 ; — Coconnier, p. 124.



D'autres fois, le sujet hypnotisé est transformé par suggestion en enfant qui joue : il fait aussitôt le simulacre de jouer à l'attrape, au saute-mouton ; en jeune fille, il baisse la tête et fait semblant de coudre ; en prêtre, il se prépare à entendre les confessions, et joue son rôle avec un air de dignité triste ; en évêque, il prend le sourire onctueux de la fonction, et, de sa main droite, commence à bénir l'assistance ; en vieillard, il s'assied lourdement dans un fauteuil, se tâte les genoux, demande une canne pour marcher ; en docteur, il palpe, ausculte sérieusement le malade qu'on lui présente et fait absolument le personnage d'un médecin connu ; en général, il se redresse et s'écrie : « En avant ! » ; en chien, il tombe à quatre pattes et aboie (Moreau, p. 247).

Tous les sens semblent, en hypnotisme, également prêts aux hallucinations et aux illusions les plus diverses. L'hypnotisé voit alors ce que lui suggère l'expérimentateur, une personne absente, ou une personne présente, dans une position ou des vêtements différents de la réalité. Il entend la musique dont on lui parle, bien qu'en réalité, il ne se produise aucun son. Il sentira une odeur pourtant fictive, goûtera et appréciera des mets imaginaires, aura, si l'hypnotiseur le veut, des perversions de sensibilité générale, se croira environné d'un essaim d'abeilles et se démènera en conséquence, se croira



au milieu d'un fleuve et imitera les mouvements d'un nageur, s'imaginera souffrir d'un mal de dents, se pressera les joues, s'agitera et se tordra de douleur.

On le fera asseoir sur une chaise et il s'imaginera aller à cheval ; on le fera piétiner, il croira concourir dans une course ; un manche à balai ou un parapluie deviendront des rames (1) ; la dame se changera en homme, l'homme en dame, à la volonté de l'hypnotiseur ; les hypnotisés deviendront forgerons, barbiers, photographes, marins ; ils voyageront en automobile, en aéroplane, en sous-marin, sans quitter leurs chaises, comme le font au reste les dormeurs ordinaires, et, suivant qu'il leur sera commandé, se souviendront de leurs rêves ou les oublieront.

On suggère au sujet qu'il a dans la bouche une orange savoureuse, alors que c'est une feuille de tabac ; qu'il a oublié son nom, prénom et domicile ; qu'il ne connaîtra plus le chiffre 9 et la lettre R ; qu'à son réveil il verra Mme Hache n'ayant plus qu'une oreille, M. Morin avec une immense barbe verte ; M. Brun sans nez, sans jambes, sans doigts ; il prendra toutes les illusions suggérées pour des réalités.

---

(1) H. Ertl, p. 48 seq. *Vollständiges Lehrbuch des Hypnotismus in allen seinen Phasen und verwandten Ercheinungen. Hauptkursus.* Leipzig, 1907. in-8.



Nous dirons à Mlle Pain à l'état de veille : « Votre « chaise quitte le sol, vous montez vers le plafond, « vous êtes suspendue en l'air ». La pauvre fille serre ses jupes de ses mains crispées, déclare nous voir plus petits et, tout à coup, prise de vertige, nous supplie de la faire descendre. Nous disons à une somnambule : « Devant vous, se lève du sol une « forme blanche. C'est un trépassé, enveloppé de son « suaire, qui, tous les vendredis, revient dans cette « maison, pour expier une faute ancienne. Regar- « dez-le. Il approche de vous. Il penche sur votre « front son front glacé. Des sanglots secouent sa « poitrine. Il s'éloigne ». L'hypnotisée suit cette scène, muette d'épouvante, les yeux grands ou- verts ; elle a vu le fantôme... ». (Moreau, p. 221).

Les hallucinations ou illusions des sens spéciaux, vue, odorat, ouïe, goût, toucher, sont les phénomènes les plus faciles à obtenir par suggestion. Quand un sujet a été plusieurs fois hypnotisé et suggestionné, on peut aisément lui faire subir des suggestions à l'état de veille, en lui donnant des hallucinations ou des visions soudaines. Tout à coup un magnétiseur apostrophe un de ses clients : « Vous êtes collé à « votre chaise, vous ne pouvez plus vous lever ». Et le malheureux s'agite vainement sur son siège qu'il ne peut plus quitter. — A un autre : « Fermez la « main, vous ne pouvez plus l'ouvrir ». En fait, la



main se ferme, en contracture, sans que le patient puisse désormais étendre les doigts, jusqu'à ce que le maître le lui ait permis (1).

IV

Les contractures par suggestion revêtent parfois les apparences de maladies fort graves. Une jeune fille, par exemple, est frappée de monoplégie brachiale par l'ordre de son médecin ; elle est déparalysée de même. Suivant la parole de l'hypnotiseur, la paralysie se restreint à l'épaule, puis au bras, puis à l'avant-bras, au poignet et à la main (Charcot, t. III, p. 341-345).

En revanche, la suggestion peut guérir des paralysies et monoplégies qui tenaient à l'idée et non à une altération du cerveau ou des organes. Une intimation soudaine peut ainsi avoir quelquefois pour effet de déterminer brusquement la guérison d'une paralysie psychique datant peut-être de fort loin et qui, jusque là, avait résisté à la mise en œuvre des agents thérapeutiques les plus variés. Ainsi, par exemple, l'on fait sortir de force du lit, où elle était

(1) Durand de Gros. *Le Merveilleux scientifique*, p. 232 seq. ; — Coconnier, p. 102 seq.



depuis longtemps immobile, une malade atteinte d'une paralysie de ce genre; puis l'ayant placée sur ses pieds, on lui dit : « Marchez », et voilà qu'elle marche. Sorte de guérison miraculeuse, que les maîtres en l'art médical recommandent de ne pas tenter trop souvent, car l'injonction est un instrument dont on ne connaît pas le mécanisme. Or, l'insuccès risquerait de compromettre pour long temps l'autorité et l'influence du docteur thaumaturge (CHARCOT, t. III, p. 359, note).

Il se passe parfois dans les hallucinations par suggestion des phénomènes qui ressemblent étrangement à ceux du délire ou de l'aliénation mentale.

Nous empruntons au Docteur Bernheim (1) un seul exemple de ces suggestions visuelles et auditives, qui peuvent évidemment varier à l'infini, suivant les sujets. « Santeuil, âgé de trente-neuf ans, est un ancien sergent, actuellement ouvrier aux hauts-fourneaux... Blessé à Patay par un éclat d'obus au cuir chevelu, il porte sur la tête une cicatrice profonde... Il s'endort aussitôt que l'ordre est donné, ou du moins ferme les yeux et ne les rouvre plus ; il répond à toutes les questions. « Dormez-vous ? — « Un peu. — Dormez profondément ». Après quelques instants, je demande : « Dormez-vous très profon-

(1) BERNHEIM. *De la suggestion*, in-18, Paris, 1886, p. 63.



« dément » ? Il dit : « Oui ». Anesthésie, catalepsie suggestive, mouvements automatiques, illusions sensorielles, hallucinations, exécutions de tous les actes commandés, tout s'accomplit ponctuellement, immédiatement, avec la précision d'un ancien militaire.

« Je lève son bras ; il le raidit immédiatement ; je ferme légèrement sa main, il la contracte avec une énergie si considérable, qu'il faut une injonction assez forte pour relâcher ses fléchisseurs.

« Je lève ses deux bras. Il comprend immédiatement, ou croit comprendre, ce qu'on désire et exécute ce qu'on lui a fait exécuter quelquefois, tournant ses deux bras l'un sur l'autre, avec une rapidité automatique très grande et indéfiniment.

« On lui fait avaler du sel ou du poivre en quantité pour du sucre ; il le suce et le savoure, sans manifester le moindre doute.

« Je lui dis : « Vous êtes en 1870, sergent à la « tête de votre compagnie ; vous êtes à la bataille de « Gravelotte ». Il réfléchit un instant, comme pour revivifier ses souvenirs ; ils renaissent, deviennent images, et s'imposent avec une saisissante réalité. Il se lève, appelle les hommes de sa compagnie, commande, marche, les dispose pour l'action : l'ennemi est là ! Il se couche, épaule son fusil, tire plusieurs fois de suite ; quelques-uns de ses soldats tombent ; il ranime le courage des autres : « Allons,



« courage ! Abritez-vous derrière ce buisson ! Allons !
« il faut nous retirer ! C'est la retraite ». Et il exécute avec ses hommes toutes les péripéties de la lutte, telles que son souvenir les lui retrace.

« Ou bien, je le remets en imagination au combat de Patay, où un éclat d'obus l'atteint au crâne. Il tombe, reste sans proférer un mot, porte la main à sa tête, ne bouge pas. Puis il revient à lui, demande le médecin, se sent porté à l'ambulance, appelle un infirmier pour qu'on le panse, etc.

« Santeuil, en revivant cette partie de son existence dédouble pour ainsi dire sa personnalité. Il fait à la fois les questions et les réponses, il parle pour lui et pour les autres, comme s'il faisait un récit. Je le transfère à Dijon où il était en garnison :
« Tiens, caporal Durand. Comment vas-tu ? — Pas
« mal, et toi ? D'où viens-tu comme cela ? — Je
« viens de congé ; j'étais à Saverne. — Et toi,
« Bontemps, toujours le même ! — Je ne change
« guère. — Tu es toujours en salle de police ? —
« Plus souvent qu'à mon tour. — Allons au café
« prendre un bock... ». Il cherche des chaises, prie ses camarades de s'asseoir, appelle le garçon, commande des bocks et continue de parler de toute espèce de choses avec ses compagnons, parlant à la fois pour lui et pour eux.

« Je lui dis : « Où êtes-vous, Santeuil ? — Je suis



« à Dijon. — Qui suis-je, moi ? — Vous êtes le doc-
« teur Berheim. — Mais je ne suis pas à Dijon !
« Vous êtes à l'hôpital Saint-Charles de Nancy.
« — Mais non, puisque je suis à Dijon ! Voici mes
« camarades. Je ne vous connais pas ».

« Je lui fais voir son ancien colonel, le général Vincendon. Il se lève, salue : « Bonjour, mon colonel !
« — Bonjour, mon garçon ; toujours le même ! Tu es
« guéri de ta blessure. Tu n'as pas de médaille, pas de
« pension ! — Non, mon colonel ».

« A son réveil, le souvenir de tout ce qui s'est passé est complètement éteint. »

Sans mettre en doute la bonne foi de l'hypnotisé et l'habileté de l'expérimentateur, il est évident que, dans ce cas et dans bien d'autres, chez les sujets plusieurs fois endormis, on peut supposer que, si le sommeil ne venait pas, il ne devait pas leur être difficile de faire semblant de dormir et de jouer la comédie désirée.

Il pouvait en être de même dans bien d'autres circonstances. Aussi, le danger de simulation n'a pas échappé aux personnes qui se sont occupées de la suggestion, elles ne considèrent comme probantes que les épreuves obtenues sur des hypnotisés pour la première fois et n'ayant pas assisté à des séances d'hypnotisation. Malgré tout cependant, il semble bien qu'on peut reconnaitre à la suggestion



un pouvoir extraordinaire sur certains cerveaux.

Les suggestions *d'inhibition* consistent à suggérer au sujet qu'il ne voit, ou ne verra plus, une personne ou un objet, présent cependant, qu'il ne fera plus tel ou tel acte, que tel ou tel membre sera paralysé. Il est assez difficile d'expliquer le comment des phénomènes obtenus. La personne, qui disparaît par suggestion, peut parler, agir, interroger, piquer le patient, ce dernier ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien. Si l'invisible se met en obstacle devant l'halluciné, l'empêche d'arriver à la porte, par exemple, le sujet se fâche, s'impatiente, sans comprendre ce qui l'empêche d'agir comme il le désire (Binet et Féré, p. 152).

« Un jour, raconte le Docteur Bernheim (1), je me trouvais chez le Docteur Liébeault : il suggéra à une femme endormie, — ce n'était pas une hystérique, — qu'à son réveil elle ne me verrait plus ; je serais parti, oubliant mon chapeau. Avant de partir, elle prendrait mon chapeau, le mettrait sur sa tête et me l'apporterait à mon domicile.

« Quand elle se réveilla, je me plaçai en face d'elle.

---

(1) H. Bernheim. *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*, in-18, Paris, 1886, p. 43 ; — Bernheim. *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*, in-8, Paris, 1891, p. 123 ; — P. Janet. *Automatisme*, p. 271 seq. : — Binet. *Altérations de la personnalité*, p. 271.



On lui demanda : « Où est le docteur Bernheim ? » Elle répondit : « Il est parti, voici son chapeau ». Je lui dis : « Me voici, madame, je ne suis pas parti, « vous me reconnaissez bien ». Elle ne répondit rien. Au bout de cinq minutes, après avoir laissé la première impression s'effacer, je m'assis à côté d'elle et lui demandai : « Y a-t-il longtemps que vous « venez chez M. Liébeault» ? Elle ne me répondit rien, comme si elle ne m'avait ni vu ni entendu. Une autre personne lui fit la même question. Elle répondit immédiatement : « Depuis quinze jours ». Là-dessus, je continuai : « Et vous allez-mieux, madame, « n'est-ce-pas, depuis ce traitement » ? Même silence. Réponse à la personne voisine. Je mis mes mains devant ses yeux pendant deux minutes ; elle ne sourcilla pas, je n'existai pas pour elle. Enfin, quand elle partit, elle prit mon chapeau, le mit sur sa tête, et sortit. M. Liébeault la suivit dans la rue et lui redemanda le chapeau, disant qu'il se chargeait lui-même de me l'envoyer ».

V

La suggestion peut développer des hallucinations rétroactives. Ce phénomène consiste à faire croire à certains sujets qu'ils ont vu tels ou tels évènements, qu'ils



ont été acteurs ou spectateurs de tel ou tel drame, cependant imaginaire. Cette suggestion peut se faire en état de sommeil, mais aussi en état de veille; elle explique peut-être des cas de faux témoignages apportés devant la justice par des gens timorés, des enfants, des femmes, qu'on n'aurait jamais crus capables d'un pareil crime. Ils n'ont vraiment pas été de faux témoins, mais les questions du juge d'instruction, les préparatifs de l'enquête, les récits faits à leurs oreilles du crime supposé, ont agi sur leur cerveau comme une vraie suggestion et, de bonne foi, ils ont dit ce qu'ils croyaient avoir vu, entendu ou senti. Il se pourrait que cette auto-suggestion ait agi souvent, plus souvent qu'on ne saurait l'imaginer, dans les procès anciens des sorciers. A force d'entendre parler de sabbats, de messes noires, de réunions diaboliques avec mille détails, les cerveaux faibles finissaient par se laisser impressionner, et devant l'affirmation du juge : « Vous avez été au sabbat, sur un « balai, vous y avez vu le diable, des crapauds, etc. », n'étaient plus en état de discuter la réalité des images ainsi évoquées. Ils reconnaissaient donc qu'ils en avaient été témoins, sans se douter du supplice terrible qui risquait de châtier leurs fausses affirmations (1).

(1) TAINE. *Intelligence*, 3e édit. 1878, t. II, p. 222 : — P. JANET. *Automatisme*, p. 147.



Des expériences, faites sur des sujets hospitalisés, semblent bien prouver la réalité de telles hallucinations rétroactives, même si nous tenons compte de la tendance à la simulation, très naturelle chez les malades d'un hôpital.

« Voici par exemple, une de mes somnambules, Marie Grant, nous raconte le Docteur Bernheim (1), femme intelligente... Je la mets en sommeil profond et je lui dis : « Vous vous êtes levée pendant la « nuit ? » Elle répond : « Mais non ». J'insiste : « Vous vous êtes levée quatre fois pour aller à la « selle ; et à la quatrième fois vous êtes tombée sur le « nez. Cela est certain ; et quand vous vous réveillerez « personne ne pourra vous faire croire le contraire ». A son réveil, je lui demande : « Comment cela va » ? — « Bien, me dit-elle, mais cette nuit, j'ai eu de la « diarrhée, je me suis levée quatre fois, même je suis « tombée et je me suis fait mal au nez ». Je lui réponds : « Vous avez rêvé cela ; vous ne m'aviez rien dit tout « à l'heure ; aucune malade ne vous a vue ». Elle persiste dans son affirmation ; elle n'a pas rêvé ; elle a parfaitement conscience de s'être levée ; toutes les malades dormaient, et elle reste convaincue que c'est arrivé ».

(1) H. BERNHEIM. *De la Suggestion*, p. 183 ; — *Hypnotisme, Suggestion, Psychothérapie*, p. 124 ; — Cf. BINET et FÉRÉ, p. 160 ; — PITRES, t. II, p. 205 ; — COCONNIER. *L'hypnotisme franc*, p. 110.



Exemple de suggestion à l'État de veille. « A Schultz, l'un de mes somnambules, je dis (1) : « Vous « avez vu, cette nuit, mon chef de clinique, M. le Doc« teur Germain, à côté de votre lit ; il s'est trouvé mal, « il a vomi ; même vous lui avez donné votre mouchoir « pour s'essuyer ». Il resta convaincu que c'était arrivé. L'idée suggérée s'imposait comme image rétrospective réelle à son cerveau. Une heure après, ayant rencontré M. le Docteur Germain, Schultz lui dit : « Je vous ai vu cette nuit, vous étiez bien malade. — « Comment, vous m'avez vu, je n'étais pas à « l'hôpital ! — Je vous ai bien vu, il était 4 heures « 5 minutes ; vous étiez malade ; c'était une indispo« sition ; il n'y avait pas de votre faute ».

« Un autre jour, je lui dis : « Vous êtes sorti de « la salle ce matin ; vous avez été devant la chapelle, « vous avez regardé par le trou de la serrure ; deux « hommes se battaient », etc. Il l'avait vu, et le lendemain, l'ayant fait mander dans mon cabinet auprès d'une personne se faisant passer pour commissaire de police, il raconta le fait, donna le signalement des ouvriers ; l'un avait eu le bras cassé, il l'avait vu porter en civière dans la salle de chirurgie ; c'est lui qui avait commencé la querelle. Il se déclara prêt à témoigner en justice et à prêter serment. Le pseudo-

(1) H. Bernheim. *De la suggestion*, p. 185.

commissaire lui ayant insinué en mon absence que c'était peut-être une illusion, une idée suggérée par moi, il parut vexé de cette observation et maintint énergiquement qu'il avait vu et ne disait que ce qu'il avait vu. J'ajoute que cet homme jouit de sa raison ; malade guéri, il fait office d'infirmier auxiliaire au service et a des antécédents honnêtes ».

Les résultats curieux, mais dangereux, de ces suggestions à effet rétroactif supposent l'oubli à peu près absolu de ce qui se passe dans l'état nerveux spécial propre à la suggestion, que ce soit en sommeil ou pendant la veille. L'amnésie presque instantanée se produit encore d'une façon vraiment incroyable, quand il s'agit de personnes hypnotisées déjà, devenues très sensibles et très soumises à l'influence de l'hypnotiseur. Celui-ci peut alors jouer pour ainsi dire de la volonté et des sens de sa victime.

« Mademoiselle Elise cause avec nous, raconte un médecin de l'Ecole de Nancy (1), elle n'a pas été encore endormie ce jour-là et est parfaitement éveillée. Au milieu de la conversation, je lui ferme les mains en disant : « Vous ne pouvez plus ouvrir « la main ». Elle l'essaie inutilement. « Mais ouvrez-« moi la main, je ne pourrai plus travailler », dit-elle.

(1) BEAUNIS. *Le somnambulisme provoqué*. Paris, in-16, 1887, 2e édit. p. 123 ; — PITRES, t. II, p. 164.



Au bout d'un certain temps, je lui ouvre la main par simple affirmation, en lui disant : « Vous pouvez « maintenant ouvrir la main ». Elle l'ouvre. Quelques instants après je lui demande : « Vous souvenez-vous « que vous ne pouviez pas ouvrir la main ? — Non, « j'ai toujours pu l'ouvrir ».

« Mademoiselle Elise, dit le médecin que nous venons de citer, venait d'arriver chez M. Liébeault. A peine entrée, je lui dis : « Dans une minute, vous « irez changer les deux bustes (Thiers et Béranger), « qui sont sur cette étagère ». Au moment dit, elle exécute l'ordre suggéré et ne se le rappelle plus un instant après. Mme Alain, qui est entrée avec elle, me dit alors : « Oh ! moi, je suis sûre que je ne l'aurais « pas fait. — Eh bien ! lui répliquai-je, dans une « minute, vous viendrez prendre un sou dans la poche « de mon gilet et vous le mettrez dans la vôtre ». La minute écoulée, après un moment d'hésitation, Mme Alain se lève, introduit sa main dans la poche de mon gilet, en retire un sou et le met tranquillement dans sa poche. Un peu après, je lui dis : « Videz donc votre poche ». Elle me regarde un peu étonnée ; cependant, sans faire d'observation, elle vide sa poche, en étale le contenu sur ses genoux, y trouve le sou, le considère un instant et le met dans son porte-monnaie. « Ce sou n'est pas à vous, lui dit « un des assistants, vous venez de le prendre à M. Beau-

6



« nis ». Elle ne se souvient de rien et ne paraît pas du tout convaincue qu'il ne lui appartient pas ». (BEAUNIS, p. 126).

Des suggestions analogues de vol, même d'assassinat, réussies dans les laboratoires (1), ont fait craindre que l'hypnotisation devenue populaire permette à des criminels de suggérer des crimes à commettre. Comme l'hypnotisé oublie la suggestion, il se pourrait faire qu'une fois le crime commis inconsciemment il soit incapable de dénoncer le vrai coupable, auteur de la suggestion. L'on a été ainsi amené à discuter la question : si la suggestion d'un acte criminel ou immoral était tellement impérative, qu'elle pût triompher des remords et des habitudes du sujet. A cette question, les réponses données par les médecins sont différentes. La conscience individuelle du patient, dit l'un, ne semble plus être capable d'une résistance efficace à une suggestion prolongée et énergique. Il garde pourtant une certaine personnalité, car on entend les suggestionnés discuter tout en dormant, mais finir par céder (2) ; une fois réveillés, on les voit, à l'heure fixée, lutter contre eux-mêmes, avant de faire ce qui leur a été commandé, le faire

(1) MOREAU, p. 258 ; — COCONNIER. *L'hypnotisme franc*, p. 113 seq. ; — LIÉGEOIS. *De la suggestion et du somnambulisme*, p. 135.

(2) GILLES DE LA TOURETTE, p. 129 seq. ; 326 seq.



quand même, en dépit des reproches de leur conscience (BEAUNIS, p. 189 seq.).

Suivant une autre théorie, « si le sujet est un être instinctif, habitué à suivre passivement ses impulsions, une fille du peuple ou de la campagne, elle obéit à l'impulsion suggérée, un peu étonnée, mais en cherchant à expliquer son action aux assistants.

« Si le sujet est un être volontaire, habitué à s'opposer à ses impulsions, la suggestion n'agira que si la volonté y acquiesce. Je me souviens, dit un docteur, d'avoir fait de vains efforts pendant une heure pour faire voler, dans le laboratoire, le mouchoir d'un assistant par un sujet issu d'une classe sociale un peu élevée. La suggestion une fois donnée, le sujet se réveillait de sa volonté, luttait de toute son action contre l'impulsion de la suggestion (1) ». Dans d'autres cas où l'hypnotisé ne veut absolument pas obéir, il s'évanouit ; plus souvent encore, il retombe en somnambulisme, il se rendort au moment où il devrait exécuter la suggestion (2).

En fait, on a cité certains cas où des crimes ont été commis sous l'influence du somnambulisme (3).

---

(1) BINET et FÉRÉ, p. 214 ; — PITRES, t. II, p. 186 ; — Cf. BERNHEIM. *Hypnotisme, Suggestion et Psychothérapie*, p. 138.

(2) PAPUS. *Traité élémentaire de magie pratique*, p. 69 ; — MOREAU, p. 227-230 ; — Cf. NIZET. *L'hypnotisme*, in-18, Paris, 1893, p. 161 seq. ; — COCONNIER, *l'Hypnotisme franc*, p. 117.

(3) R. LEBBÉ. *Projet de loi sur les hypnotiseurs et leurs sujets*



En 1865, par exemple, un mendiant estropié des deux jambes, nommé Castellan, fut condamné à douze ans de travaux forcés pour avoir magnétisé, mis en état de somnambulisme et violé, une jeune fille du hameau de Guiols (Var). Malgré sa répugnance pour le monstre, la pauvre Joséphine, comme fascinée, avait quitté sa famille, couru à travers les bois, et chaque fois qu'elle avait voulu montrer une certaine résistance, les passes ou les attouchements du magnétiseur l'avaient fait entrer en convulsions et rendue insensible (BERNHEIM. *De la suggestion*, p. 179). On peut admettre que ces cas de suggestion criminelle sont rares, bien qu'on puisse aussi supposer qu'ils sont plus nombreux qu'on ne le croit ; mais quand ils seraient encore plus rares, ils témoigneraient d'un certain danger social dans l'hypnotisme et justifieraient les mesures, prises en certains pays, contre les séances publiques, où le public peut apprendre à suggestionner à tort et à travers.

Le danger est d'autant plus sérieux que l'acte peut s'exécuter longtemps après que l'ordre en a été donné par la suggestion. En même temps que l'amnésie, il existe en effet, chez les hypnotisés, une mémoire inconsciente, grâce à laquelle un acte sug-

---

automatiques, in-8, Paris, 1891, p. 11, seq. ; — Gilles DE LA TOURETTE, p. 322 seq.



géré pendant le sommeil s'accomplit au moment fixé par l'hypnotiseur, alors qu'à son réveil le sujet ne se souvient de rien. On a vu se réaliser au temps fixé des suggestions faites 100 jours, même 172 jours avant, oubliées du docteur, en apparence du patient, et revenues néanmoins au temps prescrit.

« Un somnambule, nous assure le Docteur Bernheim, auquel on fait promettre pendant son sommeil qu'il reviendra tel jour, telle heure, bien qu'à son réveil il n'ait aucun souvenir de sa promesse, reviendra presque certainement le jour et l'heure désignés. A Santeuil, j'ai fait dire qu'il reviendrait me voir au bout de treize jours, à dix heures du matin. Réveillé, il ne se souvenait de rien. Le treizième jour, à dix heures du matin, il était présent, ayant fait trois kilomètres depuis son domicile jusqu'à l'hôpital. Il avait passé la nuit à travailler aux forges, s'était couché à six heures du matin et, à neuf heures, se réveillait avec l'idée qu'il devait venir à l'hôpital me voir (1) ».

Sans doute, l'homme normal possède bien une mémoire inconsciente analogue, à laquelle un nom prononcé, une photographie, un rien rappelle des

(1) Bernheim. *De la suggestion*, p. 36 ;— Pitres, t. II, p. 168 ; Coconnier, p. 120 seq.



souvenirs déjà lointains, oubliés, des détails ou des noms qu'il avait peut-être quelquefois vainement cherchés ; il y a là un phénomène d'association d'idées bien connu. A l'état d'hypnose, toutefois, ce qui est remarquable, c'est de voir le réveil de l'idée dépendre d'un nombre, 5 jours, 13 jours, 30 jours, etc., et non d'une image ou d'une association des idées, comme en temps ordinaire.

« Qu'on suggère par exemple au sujet, pendant son sommeil, que dans dix jours, à cinq heures, il ouvrira un livre déterminé à la page 25, l'idée d'ouvrir le livre à cette page existe dans son esprit ; elle y existe tellement puissante qu'à l'heure dite il ne pourra pas faire autrement que de l'ouvrir ; et cependant cette idée ne peut lui revenir avant l'époque fixée ; il a beau savoir qu'une suggestion lui a été faite ; en le prévenant d'avance, on peut lui mettre devant les yeux le livre en question, ouvert à la page 25, l'idée reste dans le cerveau sans se développer, inerte, jusqu'au moment déterminé d'avance, mais alors elle surgit instantanément dans l'esprit et fatalement se réalise en acte. On dirait un mécanisme disposé pour produire à heure fixe un mouvement, comme un mécanisme d'horlogerie. Il y a là un caractère essentiel, distinctif. La suggestion faite ne se réalise qu'à l'heure dite et ne peut se réaliser avant, même quand les associations



d'idées, qui devraient la réveiller avant, ont lieu. On ne trouve aucun fait analogue dans l'état ordinaire (1) ».

VI

Des livres ont été faits sur la suggestion, et nous n'en finirions pas si nous voulions traiter à fond les questions qui s'y rapportent. Notre but étant simplement d'en souligner les résultats qui ont pu passer pour extranaturels ou diaboliques, nous devons nous borner aux observations les plus saillantes. En voici encore quelques-unes, qui nous révèlent d'autres propriétés curieuses de la suggestion. Qu'on donne, dans les conditions voulues, à un somnambule hypnotique quatre ou cinq cartes blanches et semblables, en lui disant que ce sont de remarquables photographies de connaissances ou de personnes illustres, en lui recommandant de les conserver avec soin, non-seulement durant le sommeil, mais aussi en état de veille, le sujet s'extasiera sur la ressemblance des portraits, décrira la vivacité des yeux, la douceur du sourire, la couleur des cheveux, l'élégance des vêtements. Il l'affirmera en dormant et tout éveillé.

(1) Beaunis, p. 136 ; — Moreau, p. 251 ; — Binet et Féré, p. 218 ; — Bernheim. *Suggestion*, p. 46.



Qu'on fasse à ces cartes un signe imperceptible et qu'on les brouille, le patient ne les confondra pas, les remettra en ordre et attachera le même portrait idéal à la même carte. Après un temps assez long seulement, les images s'évanouiront et les cartes seront vues blanches au naturel (LAPPONI, p. 95).

Cette fixité curieuse dans l'hallucination hypnotique a été constatée en bien d'autres expériences plus ou moins semblables. Si, par suggestion, on a fait apparaître un portrait sur une plaque de carton dont les deux faces sont identiques, l'image sera cependant toujours vue sur la même face, et, quelque soit le sens dans lequel on lui présentera ensuite le carton, l'hypnotique saura toujours le retourner et le placer dans la position qu'il occupait lors de la première hallucination, de telle façon que l'image ne soit ni renversée, ni même inclinée (BINET et FÉRÉ, p. 166).

Faits encore plus renversants, s'ils ne sont pas dus à des suggestion ssuccessives. L'objet imaginaire, qui figure dans l'hallucination, est perçu dans les mêmes conditions que s'ils étaient réels, il suit les lois ordinaires de l'optique. Par exemple, si l'on presse sur l'œil, pendant la vision hallucinatoire, on obtient le dédoublement de l'objet vu, exactement comme si l'on fait cette opération en regardant un objet matériel réel (BINET. *Altérations de la personnalité*, p. 254).



Une lorgnette rapproche ou éloigne les objets imaginaires, comme si c'étaient des objets réels, et le curieux est qu'il faut que la lorgnette soit mise au point pour les yeux de l'halluciné. Les portraits et les écrits imaginaires, reflétés dans un miroir, s'y voient symétriques, comme le veut l'optique. L'adaptation de la pupille se fait aussi suivant la distance imaginaire plus ou moins grande de l'objet, comme dans la vision réelle (1).

On montre à une somnambule un flacon réel placé sur une table et qu'on retire ensuite, en affirmant à la malade qu'il est toujours au même endroit. Réveillée, elle voit le flacon imaginaire et, quant au flacon réel, elle ne le voit pas, ne le sent pas, ne le perçoit en aucune manière. On peut le lui mettre dans les mains, le promener sur son visage, le choquer avec une clef, sans qu'elle éprouve la moindre sensation. La perception de l'objet réel est complètement paralysée par la vision imaginaire du même objet. (Binet et Féré, p. 205).

Nous savons qu'un nombre infini de maladies et d'infirmités sont le résultat, non d'altérations organiques, mais de troubles psychiques, et la suggestion peut souvent les guérir. En revanche, elle peut les donner. Si nous parlons d'abord des

(1) Binet et Féré, p. 194.



guérisons, on est parvenu à obtenir l'amélioration considérable des tumeurs vasculaires ou *nœvi*, appelées ordinairement taches de vin, par simple suggestion (1).

Quoique plus difficiles quand les sujets n'ont pas été plusieurs fois endormis et, par conséquent, ne sont pas complètement sous la dépendance du médecin, on cite un certain nombre de cas de guérison obtenus, en état de veille, sur des patients qui ignoraient tout de l'hypnotisme et de la suggestion. Quelquefois la guérison s'obtient par une auto-suggestion, avant l'ordre. On raconte ainsi qu'un médecin donnait des soins à un homme atteint d'une paralysie de la langue, que nul traitement n'avait pu guérir. Il voulut essayer un traitement de son invention, dont il se promettait un excellent résultat. Avant de procéder à l'opération, il introduisit dans la bouche du patient un thermomètre de poche. Le malade s'imagina que c'était là l'instrument sauveur ; au bout de quelques minutes, il s'écria, plein de joie, qu'il pouvait remuer la langue ». (MOREAU, p. 398).

« La simple affirmation suffit quelquefois pour guérir des affections jusqu'alors rebelles. Une jeune

---

(1) PAPUS. *Traité élémentaire de magie pratique.* Paris, in-8, 1893, p. 68 ; Parmi les guérisons obtenues par la suggestion, nous nous contenterons de mentionner pour mémoire celles de quelques enfants, vicieux ou atteints de certaines infirmités, comme l'incontinence d'urine. V. Dr Ed. BÉRILLON, *Mémoire* au Congrès international de l'Hypnotisme, août 1889.



fille de 16 ans est présentée au Docteur Bernheim ; elle est aphone complètement d'une aphonie nerveuse. « Je vais vous rendre votre voix », lui dit le docteur, et, pendant qu'il appliquait la main sur le pharynx et qu'il imprimait quelques mouvements à l'organe, il ajouta : « Maintenant, vous pouvez « parler à haute voix. Dites : A ». Elle dit d'une voix aphone : A. Il insista à haute voix : « Vous pouvez « parler. Dites A. B. » Elle prononça d'une voix nette ; A, puis B. Maintenant, dites : « Marie ». Elle dit : « Marie », et continua à parler très distinctement (1).

Ces guérisons ne laissent pas d'étonner ; mais la propriété de la suggestion d'agir sur les phénomènes involontaires et inconscients de la vie organique, paraît encore plus extraordinaire. Il semble bien que l'on ait obtenu sous ce rapport certains résultats. Ils supposent toutefois des sujets extra-sensibles, qui ne sont pas commodes à trouver, ce qui explique peut-être l'avis de certains docteurs touchant la non-réalité des faits racontés (2). Ainsi, la suggestion peut, si l'on en croit plusieurs, accélérer ou ralentir, jusqu'à un certain point, les mouvements du cœur (3).

---

(1) MOREAU, p. 399 ; — BERNHEIM. *Suggestion*, p. 314 ; — Cf. COCONNIER, p. 216 seq.

(2) BEAUNIS. *Démembrement de l'hystérie traditionnelle*, broch. in-8, Paris, 1909, p. 10-14.

(3) BEAUNIS, p. 45 seq. ; — MOREAU, p. 264 ; — BONJEAN, p. 90 seq ; — PITRES, t. II, p. 179.



Des expériences témoignent de la possibilité de déterminer, par suggestion, des douleurs cutanées sur des endroits déterminés, avec rougeur, démangeaisons, sensations de brûlures, accompagnée d'ampoules après quelques heures d'incubation. Des ampoules pleines de sérosité, appelées par les médecins *phlyctènes*, par le public des cloches, se forment encore après l'apposition de timbres-postes, que, par suggestion, on a baptisés vésicatoires, en affirmant au malade que, dans quelques heures, ils doivent avoir et auront des ampoules. Réciproquement, les toiles vésicantes n'agissent pas, si on suggère au malade qu'elles n'agiront pas (1).

Les sécrétions, comme l'urine, la sueur, les larmes, le lait, etc., peuvent être excitées par suggestion ; le flux menstruel peut être régularisé, diminué ou augmenté. On peut exciter d'un seul côté la sécrétion lacrymale, tandis que l'autre œil reste sec ; il semble qu'il n'y ait pas de fonction organique qui ne puisse, peu ou prou, être modifiée par la suggestion hypnotique.

On a produit, chez des hystériques hypnotisables, des congestions locales et des élévations de température de plusieurs degrés, dans des régions limitées

(1) Beaunis, p. 73-283 ; — Binet et Féré, p. 46 ; — P. Janet. *Automatisme*, p. 165.



à volonté. On a obtenu de l'hémorrhagie nasale (epistaxis) et de la sueur sanguine chez un sujet hémiplégique.

« L'expérimentateur traça son nom sur les deux avant-bras de son malade avec l'extrémité mousse d'un stylet de trousse, puis il fit le commandement suivant : « Ce soir, à quatre heures, tu t'endormiras « et tu saigneras aux bras, sur les lignes que je viens « de tracer ».

« A l'heure dite, il s'endort. Au bras gauche, les caractères se dessinent en relief rouge vif sur le fond pâle de la peau, et des gouttelettes de sang perlent en plusieurs points. Après trois mois, les caractères sont encore visibles bien qu'ils aient pâli peu à peu. A droite, côté paralysé, il ne paraît absolument rien ». (BEAUNIS, p. 83).

Sur l'efficacité des ordres donnés dans le sommeil hypnotique, s'est organisé tout un système de cures physiques ou morales, Des ivrognes,des morphinomanes ont été, paraît-il, guéris par ce moyen, mais nous ne pouvons que signaler ces applications salutaires de l'hypnotisme. Il a produit tant de résultats étranges que nous comprenons l'enthousiasme de certains médecins, qui ont, comme à plaisir, exagéré son efficacité. Ils ont voulu expliquer avec plus ou moins de bonheur, uniquement par la suggestion, les merveilles racontées des guérisons, dans



les temples d'Esculape ou des autres dieux du paganisme, les miracles du Christ et des Saints du Christianisme, les faits de sueur de sang, les extases, les stigmates et autres curiosités physiologiques attribuées par la piété catholique à l'intervention divine, en même temps qu'ils ne voulaient également voir que magnétisme et suggestion dans les autres phénomènes d'ordre psychique ou spirite que nous allons raconter. En revanche, nous sommes tout disposé à excuser, jusqu'à un certain point, l'horreur qu'ont manifestée, pour ces merveilles hypnotiques, les esprits croyant connaître les limites de la nature et persuadés que l'hypnotisme était en dehors d'elles. Pour eux, évidemment, le magnétisme, l'hypnotisme, et tous leurs prodiges, devaient être d'origine préternaturelle et diabolique, exécrable, par conséquent, aux yeux des chrétiens. Ils estimaient avec quelque logique, suivant leur manière spéciale de vcir, les défenseurs de ces diableries, ecclésiastiques ou non, victimes d'une erreur effroyable et comme hallucinés par Satan.



CHAPITRE II

Psychoses et névroses

ARTICLE PREMIER

L'Hystérie

I

Parmi les innombrables infirmités de la nature humaine, il en est de connues depuis longtemps, mais ayant une origine mystérieuse, et offrant des caractères tellement contradictoires ou terribles que les Anciens en attribuaient la formation aux dieux, les qualifiaient d'épithètes divines, en leur prêtant ainsi un caractère surnaturel, qui ne disparut pas dans le cours des siècles chrétiens. Suivant la mentalité du Moyen-Age, comme le Diable était réputé l'auteur de tous les maux incompréhensibles, il fut tout naturel de considérer certaines manifestations de ces maladies étranges comme des signes de possession démoniaque. Non moins naturelle, l'idée d'en rendre les sorciers responsables. En dire quelques mots n'est donc pas sortir de notre sujet.



Ces maladies se groupent sous deux dénominations, mais constituent une infinité d'espèces dont plusieurs semblent assez peu définies pour ne pas avoir de droits à faire partie à la fois des deux groupements. On les appelle *psychoses* et *névroses ;* elles affectent, les premières, les facultés mentales, l'esprit de l'homme; les secondes, le système nerveux. Comme, dans la pratique, le système nerveux cérébro-spinal semble être l'organe intermédiaire entre les facultés psychiques ou l'âme spirituelle et les actes musculaires, que, d'autre part, les affections matérielles du cerveau et des nerfs semblent réagir sur la mentalité humaine, il est assez difficile de préciser en bien des cas, si l'infirmité psychique a son siège dans l'esprit ou dans les nerfs, quelle que soit du reste l'opinion adoptée sur la nature intrinsèque de l'esprit. Car, si parfois des lésions anatomiques du cerveau, bien constatées, entraînent la disparition d'une ou plusieurs facultés spirituelles, dans bien des cas, les facultés psychiques sont troublées sans qu'on ait pu jusqu'à présent constater aucune altération de la substance nerveuse ; ce qui ferait croire que l'esprit est bien une substance indépendante de la matière nerveuse, car il peut avoir ses maladies à lui, manifestées toutefois par l'intermédiaire habituel de ses organes cérébraux.



II

De ces maladies psychiques ou mentales, l'*hystérie* paraît une des plus répandues, bien qu'offrant des variétés sans nombre. Son nom semble avoir été fort mal choisi et devrait être abandonné, puisqu'il ne correspond plus à la vérité. On avait supposé d'abord que l'hystérie était une maladie du sexe féminin et tenait à un état pathologique de l'utérus. On s'est aperçu ensuite que les hommes participaient aux mêmes malaises, et que l'hystérie n'avait pas de rapports bien particuliers avec les organes génitaux des deux sexes. Sur la nature spécifique de l'hystérie, des discussions sans nombre se sont élevées qui sont loin d'être closes. On s'accorde pourtant, à peu près, à y voir surtout un trouble psychique, qui consiste dans une disposition extraordinaire à recevoir les suggestions d'où qu'elles viennent, de l'extérieur ou du sujet lui-même, à leur donner une importance extrême, à transformer les idées reçues en images, puis en actes, sans que la conscience personnelle du malade puisse ordinairement réagir, et même, fort souvent, sans qu'elle s'en aperçoive. Les causes les plus fréquentes de l'hystérie sont l'hérédité, des blessures ou traumatismes acciden-

tels, l'influence de la profession, de la race, du climat, de l'alimentation, de l'éducation, mais, par dessus tout, l'hérédité (MOREAU, p. 136).

L'hystérique peut avoir un nombre presque indéfini de maladies, souffrir de paralysies, dans l'estomac, la vue, les membres quels qu'ils soient et, chose curieuse, tous les organes souffrants sont cependant intacts, on n'y relève généralement pas de lésions apparentes. Il souffre cependant réellement, sans que les remèdes ordinaires provoquent les réactions accoutumées. Quand un organe a été blessé et semble avoir été la cause de quelques désordres, le malade hystérique est quelquefois guéri avant sa propre blessure, plus souvent encore continue de souffrir après la guérison du traumatisme. Quelle que soit la maladie apparente, comme elle tient à une idée, si l'idée disparaît, la maladie disparaît en même temps. De là, des guérisons soudaines après un temps plus ou moins long ; de là encore, le soupçon qu'une maladie disparue tout à coup appartenait à l'hystérie.

Suivant les époques, on a attaché une importance plus ou moins grande aux diverses manifestations de la névrose. Comme nous n'avons pas à faire ici un cours de médecine, nous laissons de côté les descriptions suivies des maladies typiques, où l'on voit l'hystérie se dérouler à peu près comme si elle



était un grand hypnotisme spontané (1) ; nous devons nous contenter de mentionner ce qui parut étrange et fit pendant longtemps classer bien des phénomènes hystériques parmi les faits surnaturels, diaboliques ou magiques.

Un spectacle des plus effrayants pour le vulgaire a toujours été les convulsions. Elles sont devenues plus rares parmi les malades des hôpitaux ; voici pourtant la description résumée des attaques de ce qu'on appelait la *grande hystérie*, il y a quelques années.

Le malade entend tout à coup comme un son de cloches, il se passe comme des roulements dans sa tête, il se sent pris de vertige. Il lui semble que d'un membre quelconque, pied, main, ventre, il vient une espèce de vapeur (aura) qui remonte vers le cerveau. La gorge se gonfle, une boule est sentie remonter dans l'œsophage et paraît devoir étouffer le patient. Si la crise se prolonge, elle passe par des périodes diverses. L'hystérique, s'il est debout, tourne sur lui-même, et tombe lourdement sur le

(1) C'est ce que l'on peut constater dans l'observation détaillée du Dr Mesnet où sa malade a des convulsions, des hallucinations, de l'insensibilité, des plaques hypéralgésiques, de la catalepsie, des extases, des accès de somnambulisme, pendant lesquels elle veut se tuer. Dr E. MESNET. *Etudes sur le somnambulisme, envisagé au point de vue pathologique. Archives générales de Médecine*, février 1860 ; tirage à part, in-8. Paris, 1860, p. 4 seq.



sol en poussant un grand cri. Tous ses membres se raidissent, ses yeux se convulsent, il est agité de petites secousses des pieds à la tête, et l'écume lui vient aux lèvres.

Quelquefois l'hystérique reste absolument rigide, la bouche ouverte, les doigts crispés ; d'autres fois, les membres sont pris de secousses violentes, la face présente des expressions horribles, des contorsions sans cesse changeantes. La respiration s'arrête et l'asphyxie menace. Puis le malade tombe inerte et se met à respirer bruyamment. Si la crise se prolonge, l'hystérique pousse des cris stridents, on le voit alors se soulever brusquement et son corps entier quitter terre, comme poussé par un ressort. Il est projeté en l'air, retombe, rebondit, quelquefois plus de vingt fois sans s'arrêter, puis il retombe épuisé, meurtri.

III

Après ou avant les convulsions, plus souvent sans elles, les hystériques présentent des spasmes divers et des contractures, tantôt de peu de durée, tantôt fort tenaces. Si la contracture saisit les muscles postérieurs du tronc, on voit le milieu du corps se soulever, les pieds se rapprocher de la tête ; le corps se courbe en arche de pont, ne repose plus que sur



les pieds et la tête, et cela parfois pendant des heures entières. Cette position étrange, dans laquelle la partie supérieure est tantôt le ventre, tantôt le dos, fut souvent constatée et mentionnée dans les crises de possession des siècles passés. Parfois, un seul côté est contracturé et le corps se trouve alors recourbé sur un côté. Parfois, la contracture se localise à la face ou à la langue ; la figure offre alors quelque chose de repoussant et d'horrible ; les traits sont convulsés ; la langue noire, desséchée, sort de la bouche, phénomènes mentionnés également dans les procès-verbaux de possessions.

Les spasmes hystériques donnent parfois naissance à des mouvements fort bizarres (1). On mentionne, par exemple, les *tics salutatoires* par lesquels le malade semble saluer avec un geste plus ou moins prononcé, une inclinaison de la tête et du corps plus ou moins profonde, une grimace plus ou moins accentuée, qu'il y ait du monde ou qu'il n'y en ait pas (2). Le *tic saltatoire* force le malade à danser ; ses muscles entrent en action indépendamment de sa volonté. Tantôt il saute sur place, comme une marionnette articulée, dont une main invisible ferait mouvoir les

(1) P. JANET. *Névroses*, in-18, Paris, 1909, p. 92.

(2) Dr Ernest CHAMBARD. *Du somnambulisme en général*, in-8, Paris, 1881. Observ. III, p. 93.



ressorts, tantôt il s'élance impétueusement en bondissant sur les meubles, tantôt il parcourt les appartements en sautillant (PITRES, t. I, p. 326). Les spasmes *malléatoires*, presque aussi curieux, s'accompagnent de mouvements semblables à ceux que fait le forgeron quand il frappe le marteau sur l'enclume, tandis que le malade frappe à coups répétés, soit un point de son corps, soit un objet imaginaire (PITRES, t. I, p. 331). Ici le malade frotte, là il caresse, là son poignet tourne, tandis que le pied fait marcher une pédale imaginaire. Tous les mouvements imaginables peuvent être ainsi reproduits par des hystériques, suivant l'idée qui domine dans leur esprit.

Les hystériques sont en effet sujets à des hallucinations fréquentes, mais qui semblent être à peu près les mêmes pour le même malade et dériver de ses occupations habituelles ou de ses souvenirs. Le mélange de spasmes, de contractures et d'hallucinations, donne naissance à des scènes véritablement étranges, assez semblables à celles dont les anciens démonologues nous ont laissé la description.

Telle, cette malade Vigoureux étudiée à la Salpêtrière. Elle était sujette à des attaques de convulsions, puis de sommeil; elle passait par divers états forts divers d'agitation maniaque, depuis la gaîté exagérée et bruyante jusqu'à des accès de rage. « Dans cette période, elle remue incessamment,



quoiqu'elle ait les deux jambes contracturées en extension et les deux mains en griffe. Elle se roule par terre, grimpe sur les lits, sur les meubles, chante, crie. Elle tutoie tout le monde et, comme dans les délires hystériques des enfants, semble jouer la comédie. Elle imite le cri des animaux, le langage des petits enfants, veut qu'on joue avec elle, puis change brusquement de ton et invective tout le monde. Le retour à l'état d'enfance ne constitue pas un état continu. Il forme de temps en temps des épisodes de peu de durée dans le délire maniaque. Trop souvent, malheureusement, les choses s'exagèrent horriblement. Elle est dans un état de rage qui peut être dangereux. Si on s'oppose à un de ses caprices, elle se jette sur les personnes, elle mord, déchire tout ce qu'elle trouve et ne cesse de hurler nuit et jour ». Sa mémoire présente des souvenirs très irréguliers et très confus. « Il y a des choses récentes dont elle paraît bien se souvenir, puisqu'elle reconnaît les personnes qui l'approchent. Il y a des choses qu'elle a oubliées, puisqu'elle ne reconnaît plus sa mère ; mais, d'autre part, elle raconte une foule de souvenirs d'enfance ». Une fois « l'agitation arrivée à son paroxysme, Vigoureux a quelques courtes attaques convulsives, après lesquelles elle paraît calmée ou du moins abrutie, se traîne sur son lit et dit qu'elle a sommeil. « J'en ai assez, je dors », et



elle fait comme elle le dit. La voici plongée dans un sommeil profond qui, une première fois, a duré un mois ». Il s'est prolongé une autre fois trois semaines, une fois, quinze jours, et deux fois, huit jours. Quelques mouvements annoncent le réveil, puis la malade ouvre les yeux, demande à manger et semble ne se souvenir de rien de ce qui s'est passé (1).

Une autre malade, Martin, raconte dans ses crises délirantes un attentat de son beau-père, elle se soulève à demi, tourne la tête du côté droit, ouvre les yeux avec un air de fureur et lance deux coups de poing de côté, puis elle retombe sur son lit. Un instant après, elle recommence et l'on a pu compter ces gestes quatre-vingt fois de suite. — Xavier, jeune homme de vingt-deux ans, a été accusé pendant son service militaire et a dû passer devant le conseil de guerre. Il a essayé de se défendre de son mieux, en niant l'accusation, mais il a été fortement bouleversé par cette émotion. Depuis, il conserve un mouvement de balancement ou de secousse de la tête, qui se porte brusquement du côté droit au côté gauche ; il semble faire le geste de dire « non » en secouant la tête, mais il répète ce geste d'une manière

---

(1) P. Janet. *Névroses et Idées fixes*, 2 vol. in-8. Paris, 2e édit., 1904, t. II, p. 226 ; — Chambard, p. 66-68.



incessante, jusqu'à étourdir véritablement ceux qui le regardent ». — Pierre, un enfant de douze ans, a été si impressionné par un clown qu'il a vu à la foire que, pendant quatre ans, il a eu des accès, pendant lesquels il s'efforçait de reproduire les mouvements et les grimaces de ce personnage » (JANET, *Névroses*, p. 92).

IV

Bien d'autres phénomènes accompagnent l'hystérie, qui est loin de se révéler toujours par des convulsions ou des crises bruyantes. La sensibilité générale est très souvent modifiée chez les hystériques. Parfois, la peau devient complètement insensible, soit à la douleur, soit au toucher, et cela sur tout le corps, plus souvent sur un ou deux membres, ou sur des plaques isolées çà et là. En certains cas; l'insensibilité ne concerne que la douleur, on peut alors piquer, brûler, pincer vigoureusement, sans que le malade s'en aperçoive. Il perçoit, au contraire, le toucher d'une plume. Quelquefois, c'est l'inverse, avec toutes les bizarreries imaginables. Les muqueuses intérieures peuvent participer à l'anesthésie (insensibilité) ou à l'analgésie (non douleur) de la peau. Ainsi, l'anesthésie des muqueuses



du nez, ou *anosmie* hystérique, est quelquefois assez profonde pour que des malades puissent aspirer fortement par le nez des vapeurs d'ammoniaque, d'acide acétique, de chloroforme, etc., sans en être aucunement incommodés. D'autres fois, elle est incomplète, les malades peuvent sentir, par exemple, les odeurs fortes, non les douces, ou certains parfums et non les autres (Pitres, t. I, p. 88).

Il est clair que de tels hystériques eussent eu grand'chance de passer pour sorciers, à l'époque où l'insensibilité de quelques parties du corps était considérée comme une marque satanique. Ce qui parut longtemps extraordinaire, ce fut de voir cette insensibilité, plus ou moins profonde, sujette au phénomène du transfert. En présence de certains corps, ou dans certaines circonstances, l'analgésie de la main droite quittait cette main et se portait sur la main gauche, l'anesthésie de la jambe gauche se portait sur la droite, etc. Une fois le corps agent du transfert enlevé, l'insensibilité subissait des oscillations, passait d'un membre à l'autre jusqu'à ce qu'elle se fixât de nouveau à son siège primitif. (Pitres, t. I, p. 147).

On appelait *esthésiogènes*, c'est-à-dire, engendrant la sensibilité, les corps capables de rendre la sensibilité aux parties mortes des hystériques et, au besoin, d'opérer le transfert. On s'aperçut bientôt



que ces corps sont très nombreux, que, de plus, ils varient non seulement suivant les malades, mais encore dans chaque malade suivant l'heure, le jour ou l'époque. On a ainsi considéré comme *esthésiogènes* l'aimant, le bois, le caoutchouc, les divers courants électriques, les métaux et mille autres substances. Le Docteur Burq se fit une certaine renommée comme propagateur d'une méthode thérapeutique par les métaux, méthode qui sembla donner des résultats encourageants à bon nombre de médecins. Une pièce d'or appliquée sur la peau avait fait merveille chez certains malades, d'autres avaient paru sensibles à l'argent, au cuivre, etc. Certains métaux paraissaient contrarier l'effet des autres. Que les plaques métalliques aient produit certains effets, cela est incontestable, mais leur cause est loin d'être bien déterminée : l'on hésite encore entre une propriété des métaux et la suggestion (1).

C'est probablement à la suggestion, et parce qu'il s'agissait de maladies d'origine hystérique, que l'on doit attribuer le succès de certains procédés thérapeutiques, célèbres dans l'histoire de la médecine. Ainsi, le Docteur Ranieri Gerbi publia à Florence, en

(1) Dr Douglas Aigre. *Etude clinique sur la métalloscopie et la métallothérapie externe*, in-8, Paris, 1879. — Dr L.-H. Petit. *Sur la Métallothérapie*, in-8. Paris, 1879.



1794, un mémoire pompeux sur un insecte du genre des charançons ; il lui donna le nom de *charançon anti-odontalgique*, parce que, disait-il, en écrasant entre les doigts, le pouce et l'index, une douzaine de ces insectes, et les tenant jusqu'à ce que l'humidité en soit évaporée, les doigts s'imprègneront, pendant plus d'un an, de la vertu singulière d'apaiser sur le champ la douleur d'une dent cariée. Il leur suffira de la toucher pendant quelques minutes, une ou plusieurs fois, suivant les individus. Si la douleur revient, il faut faire de nouveaux attouchements. D'après l'auteur, sur 629 personnes, il y aurait eu 401 guérisons. D'autres docteurs trouvèrent une vertu analogue à d'autres coléoptères.

Vers la même époque (1779), le Docteur Perkins, qui mourut à New-York, inventa deux petits fuseaux, appelés *tracteurs*, faits de métaux différents, réunis par leurs grosses extrémités ou manches et terminés l'un par une pointe, l'autre par une extrémité obtuse. Ces deux tiges étaient promenées sur la peau au niveau des régions douloureuses et calmaient la douleur. On supposa que l'efficacité des tracteurs tenait au galvanisme, mais plus tard, des docteurs anglais ayant voulu étudier le phénomène de près, firent faire des tracteurs en bois peint, semblables à ceux de métal, et

obtinrent des guérisons non moins merveilleuses (1).

« Un malade, raconte le Docteur Richard Smith, de l'hôpital de Bristol, ressentait dans la cuisse, depuis quatre mois, de vives douleurs rhumatismales, qu'il avait prises en travaillant dans une mine de houille humide. Les tracteurs (en bois) lui occasionnèrent d'abord une grande douleur, il passait toutes ses nuits blanches. Après quelques applications, il se mit à dormir fort bien ; les douleurs étaient moindres, le malade était très heureux d'avoir trouvé un remède à ses maux. Un jour, ajoute le docteur, il vint se plaindre d'un grand mal de tête. Je lui promenai doucement des morceaux d'acajou sur le front pendant une minute et demie ; au bout de ce temps, le mal commença à diminuer ; en deux minutes, il avait presque complètement cessé. Après trois ou quatre minutes, le malade se leva de sa chaise, en disant : « Merci, Monsieur, maintenant je vais très « bien ». Des centaines et des centaines de personnes obtinrent de la même façon des améliorations à leurs souffrances. Les tracteurs en bois agissant comme les tracteurs métalliques, la matière de l'appareil paraissait être indifférente. On peut donc croire que la guérison du mal psychique provenait d'un phénomène psychique également : l'imagination ou

(1) BERNHEIM. *Hypnotisme*, p. 59.



l'idéation, comme on voudra l'appeler, avait produit les guérisons.

Il en est, ce semble, de même, dans les guérisons obtenues par des remèdes fort peu actifs de leur nature. Les livres médicaux sont pleins d'anecdotes à leur sujet. Contentons-nous du suivant.

« Dans le service du Docteur Luys, à la Salpêtrière, se trouvait une jeune fille non hypnotisable, atteinte d'une paralysie hystérique complète avec anesthésie qui l'avait clouée au lit depuis 15 mois. Les muscles des jambes avaient déjà subi une atrophie considérable. Aucun traitement, douches, bromure de potassium, électricité statique et faradique, n'avait pu amender cet état. On ordonna à la malade une potion, nommée *fulminante,* — c'était de l'eau simple colorée avec une substance quelconque,— en lui disant que c'était un poison très actif. Elle prit la potion. Or, après une nuit d'insomnie, le docteur la trouva la face congestionnée, tourmentée par des palpitations constantes et atteinte depuis quelques heures d'une paralysie flasque du bras gauche, sans anesthésie. Le résultat de la fameuse potion avait dépassé toute prévision. On laissa la malade en repos pendant quelques jours, puis on la purgea, on la mit à la diète et on lui prescrivit trois petites pilules de mie de pain, grosses comme des têtes d'épingle, en lui persuadant qu'elles contenaient un des poisons les plus violents



que l'on connaisse et qu'elle serait très malade. Deux heures après leur ingestion, la malade était prise d'un état syncopal, avec pâleur des téguments, palpitation de cœur, vomissements constants, coliques atroces. Des fourmillements, des élancements, se firent ensuite sentir dans les jambes et les bras paralysés, mais, le surlendemain, la malade esquissait quelques mouvements. Les jours suivants, la motilité était revenue à peu près dans les jambes, la malade marchait à l'aide de deux personnes, puis avec des béquilles ; le quinzième jour elle était sur pied, toujours « travaillée » par les pilules, disait-elle ». (MOREAU, p. 401).

V

L'hystérie, qui produit de l'anesthésie sur certaines parties du corps, développe au contraire la sensibilité de la peau ou des muqueuses sur d'autres parties, qui sont dites alors *hyperesthésiques ;* on les appelle *hypéralgésiques*, si la douleur y est exagérée (1). Alors toute excitation, quelque légère qu'elle soit, y est fort douloureuse. L'hyperesthésie

(1) Dr E. MESNET. *Etudes sur le somnambulisme, envisagé au point de vue pathologique*, in-8, Paris, 1860, p. 6.



peut être cutanée, mais quelquefois aussi profonde. Dans ce cas, elle donne lieu à une série de souffrances qui font croire à des maladies d'organes fort douloureuses, quelquefois fort dangereuses, qui entraîneraient la mort, si elles étaient réelles, mais disparaissent au contraire parfois tout à coup, si elles sont d'origine hystérique, après avoir été longtemps cause de nombreuses douleurs et de vives anxiétés.

Enumérer parmi les maladies hystériques l'arthralgie du genou, les maladies du sacrum ou des testicules, l'angine de poitrine, le péritonisme, les vomissements de toutes sortes, la méningo-encéphalite, la méningite en apparence tuberculeuse, les hémiplégies ou apoplexies, l'ataxie locomotrice, c'est donner une idée des formes variées et fort sérieuses de l'hystérie (1); d'autant plus gênantes que les remèdes ordinaires n'agissant pas, puisque les organes sont indemnes, on ne sait comment faire disparaître la douleur et ses suites. Aux malades de cette sorte qui ont la foi religieuse, les eaux miraculeuses, les pèlerinages, les communions, ou, en d'autres cas, si elles se croient possédées, les exorcismes, peuvent faire beaucoup de bien; si elles n'ont pas la foi, les consultations chèrement payées de célébrités médicales, les boniments d'un charlatan, les passes d'un magnétiseur,

(1) Voir PITRES, t. 1, passim.



les suggestions hypnotiques ou à l'état de veille, les traitements les plus variés, les émotions diverses, peuvent apporter également la guérison. Malheureusement, les moyens religieux ou naturels peuvent aussi se montrer inefficaces de longues années, sans qu'on puisse apercevoir et définir les lois qui les font agir ou non.

On a trouvé des paralysies hystériques, atteignant tantôt le mouvement, tantôt la sensibilité, tantôt ces deux fonctions à la fois. Un jour, une femme se réveille paralysée de tout un côté du corps, quelquefois d'un membre seulement, quelquefois des deux jambes. Tout mouvement lui est impossible, les muscles sont flasques, la malade ne souffre pas. Un autre jour, subitement encore, ou après une neuvaine de prières ou un traitement médical quelconque, elle s'aperçoit que tout est fini, la guérison est complète. La maladie aura duré de quelques heures à des années. (MOREAU, p. 118; PITRES, t. I, p. 404 seq.).

On connaît aussi des amauroses hystériques, sans aucune lésion apparente de l'œil. Une jeune femme est ainsi quelquefois frappée subitement de cécité, puis elle recouvre subitement la vue. Assez souvent la cécité est incomplète, la malade voit médiocrement, elle a comme un nuage devant les yeux, ne perçoit que fort mal certaines couleurs; tout au



plus distingue-t-elle le rouge, le reste est gris. En maintes circonstances, on a cru constater que les hystériques avaient un rétrécissement du *champ visuel,* c'est-à-dire, une diminution anormale de l'espace aperçu plus ou moins distinctement autour d'un objet que fixe l'œil. (Pitres, t. I., p. 98).

La surdité hystérique est assez rare. Elle peut apparaître dès l'enfance et disparaître, ou très lentement, ou tout à coup. Toutes ces maladies paraissent le résultat d'anesthésies profondes ou de contractures. Il en est de même de toutes celles qu'on peut encore attribuer à l'hystérie. Les fibres musculaires qui font contracter l'intestin peuvent être atteintes de paralysie. Il en résulte que, les matières circulant mal dans l'intestin, les gaz s'accumulent en arrière, distendant outre mesure le tube digestif ; les malades semblent alors gonflés comme des outres, au point qu'ils ont quelquefois de la peine à respirer et qu'on les prend pour des hydropiques.

Certaines contractures simulent des ankyloses. Un bras est violemment ployé, les doigts sont si invinciblement pliés que les ongles entrent dans la main, où ils déterminent de petites ulcérations. Chez un autre, ce sera du côté de la cuisse que l'on rencontrera la contracture, la maladie simulera alors la coxalgie. Chez un autre encore, les muscles de la jambe seront atteints, le pied se tournera en dedans ou en dehors



et présentera au médecin un pied bot hystérique. (MOREAU, p. 120).

Si la contracture atteint la gorge, la langue ou les cordes vocales, on aura toutes les maladies possibles du langage, ici le bégaiement, là l'aphonie ou mutisme, ailleurs le bredouillement ou le zézaiement. Les malades pourront quelquefois siffler, souffler, chanter, mais non parler, et réciproquement. Ils pourront dire certains mots et pas d'autres, prononcer certaines lettres et être incapables d'en articuler d'autres.

Les viscères abdominaux semblent insensibles chez certains hystériques. On peut leur appuyer sur le ventre, aussi fortement que possible, sans qu'ils en ressentent quelque chose, on peut frapper sur leur épigastre et loin d'en être incommodés, ils en rient, bien que de telles caresses soient capables de faire tomber en syncope un homme bien portant. Nous avons vu (t. III, p. 397) que certains convulsionnaires de Saint-Médard se faisaient ainsi administrer sur l'estomac des coups de bûches, sans les sentir, ce qui fait supposer que leurs convulsions, et tous les faits étranges de leur histoire, ressortaient de l'hystérie.



VI

Maladie psychique, l'hystérie doit exercer une certaine influence sur l'esprit et les qualités mentales. On a ainsi remarqué, et probablement fort exagéré, chez les hystériques, une propension maladive au mensonge, et en particulier au mensonge par vanité. Cette inclination a fait commettre aux hystériques des hôpitaux, soumises aux expériences hypnotiques, des supercheries et des actes de simulation, qui ont assez souvent jeté du ridicule sur les expérimentateurs et du doute sur les résultats obtenus. (Moreau, p. 122).

Un côté plus dangereux de l'amour du mensonge chez les hystériques a été signalé maintes fois ; il regarde les accusations lancées par les malades sur l'honnêteté, les mœurs surtout, de ceux qui ont affaire avec eux. Diverses affaires judiciaires sont restées célèbres par des accusations d'hystériques, qui ont parfois occasionné des condamnations d'innocents et n'étaient que le fruit d'imaginations malades.

« Ainsi, en 1855-56, une enfant de 14 ans disparut quelques jours de la maison paternelle. Elle rentra au bout de huit jours, se jeta en larmes dans les bras de ses parents et donna les détails les plus circons-



tanciés sur un monsieur qui l'avait enlevée. Le portrait ressemblait au duc de Morny, alors tout puissant, ce qui obligea la police à ne pas agir trop vite. Un examen médical prouva que l'enfant n'avait reçu aucun outrage, et l'on sut bientôt qu'elle avait passé les jours de sa disparition chez une de ses amies de pension. — On a raconté plus d'une accusation d'immoralité articulée contre des prêtres ou des professeurs, qui a quelquefois été reconnue fausse, et l'aurait été plus souvent encore, si la justice avait eu soin de faire examiner l'accusatrice ou l'enfant accusateur par des médecins spéciaux (MOREAU, p. 126).

Il est juste de rappeler que certains médecins, en constatant les mensonges, excusent pourtant les hystériques à cause de leur bonne foi. Sujets en effet aux hallucinations, peut-être en sont-ils victimes eux-mêmes et racontent-ils comme vrais les faits qu'ils ont vus réellement, mais en rêve (1). Il en est de même de la vanité de ces singuliers malades, vanité qui, assure-t-on, les porte à se vêtir de couleurs voyantes et criardes. Peut-être cela tient-il tout bonnement à l'anesthésie partielle de leur vue ?

Beaucoup croient l'hystérie capable d'occasionner des troubles vaso-musculaires ou vaso-moteurs, causes de phénomènes fort étonnants. Dans certaines

(1) PITRES, t. II, p. 33 seq., 56 ; — MOREAU, p. 115.



séances publiques de magnétisme, on a vu des hystériques supporter sans douleur qu'on leur perçât le bras de part en part avec une aiguille. Une fois l'aiguille enlevée, on ne voyait aucun sang sortir de la blessure ; d'autres fois, il se formait seulement une zone de rougeur diffuse, puis une petite saillie, d'où s'écoulait une goutelette de sérosité limpide. — Chez d'autres patients, le passage rapide d'un corps dur sur la peau détermine l'apparition d'une raie rouge, beaucoup plus accentuée et persistante que chez les sujets bien portants ; quelquefois, il en résulte une saillie plus ou moins rouge, qui subsiste plusieurs heures.

Telle, une hystérique de vingt-neuf ans, anesthésique sur tout le corps, étudiée à Paris. Si l'on traçait sur sa peau avec l'ongle ou avec un corps dur quelconque des traits, des lettres, des mots, il se formait, après quelques minutes, des saillies rouges à contours fort nets, très exactement limitées aux points excités et persistant pendant quatre ou cinq heures. Ces saillies étaient nettement visibles, de sorte qu'il était très facile de lire les caractères tracés sur la peau, et qu'on aurait pu en tirer des épreuves (1).

---

(1) Dujardin-Beaumetz. *Note sur des troubles vaso-moteurs de la peau observés sur une hystérique. Bulletin et mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, t. xvi, 2e série, 1879, p. 197 ; — Pitres, t. I, p. 78.



Aussi étrange, si elle est réelle, la faculté des hystériques d'avoir sur le corps certains points qui, caressés, comprimés, ou frappés, produisent immédiatement des effets déterminés. On dirait des boutons électriques qu'il suffit de pousser, pour déclancher immédiatement un mécanisme. Ces points paraissent placés n'importe où, de façons aussi diverses que possible ; on a remarqué cependant que souvent ils avoisinaient les ovaires. Les uns sont *hypnogènes*, c'est-à-dire, si on les touche, le sujet s'endort ; d'autres sont *hypno-frénateurs*, quand on les fait agir, le contact réveille le malade endormi. Certains points sont *spasmogènes*, leur ébranlement fait entrer le patient en convulsions, et la crise peut s'arrêter en revanche, si l'on touche un endroit *spasmo-frénateur*. Quelquefois, le même endroit, j'allais dire le même bouton, légèrement touché, met en crise ; fortement appuyé, il l'arrête. Chez certains malades, en pressant telle ou telle partie du corps, on les fait passer au sommeil, ou en léthargie ou en catalepsie, et inversement. Le plus fort, c'est que certains auraient des zones *idéogènes*, c'était la théorie de Braid. En excitant ces points, on ferait surgir dans l'esprit des hystériques des pensées, qui s'imposeraient à leur conscience et ne pourraient être chassées tant que durerait l'excitation. (PITRES, t. II, p. 149, 306).



Tant de merveilles contées sur l'hystérie semblent en faire une maladie fantastique, que d'aucuns appelleraient sans doute diabolique avec quelque apparence de raison, et cependant nous avons encore à lui attribuer d'autres phénomènes non moins extraordinaires.

ARTICLE DEUXIÈME

Les Actes automatiques

I

Il arrive en effet que certains hystériques, ainsi que les sujets hypnotisés, accomplissent des actes dans lesquels la volonté et la conscience semblent ne pas intervenir. On dirait qu'il y a chez eux un être inconnu qui se sert de leurs membres, ou de leurs lèvres, pour faire des actions, ou proférer des paroles, dont ils ne sauraient porter la responsabilité, car l'agent invisible semble opérer sans eux, même malgré eux. Sans doute, tout homme normal accomplit des actes nombreux dont il ne se rend pas compte. Sans parler des phénomènes vitaux sur lesquels notre volonté a bien peu de prise, car nous respirons, nous digérons, notre cœur bat, indépendamment de notre



bon vouloir et bien souvent sans que nous nous en apercevions, nous faisons d'instinct, sous l'empire de la distraction ou par habitude, ou sous l'empire d'une émotion, d'une passion, bien des actes que notre raison n'a pas discutés, sur lesquels notre jugement n'a pas prononcé. Le musicien fait vibrer son piano, en pensant souvent à autre chose ; nous marchons, non seulement sans veiller aux mouvements divers nécessités par la marche, mais souvent aussi sans bien savoir où nous allons. Une mouche nous frôle la figure, nous la chassons d'un mouvement instinctif, un bruit nous fait tressaillir, avant d'avoir pu analyser la cause du bruit, etc. On pourrait faire certainement une longue liste d'actes accomplis d'une façon involontaire, non raisonnée, souvent inaperçus.

Mais les sujets hystériques ou hypnotisés, dont nous parlons, accomplissent d'autres actions automatiques, moins ordinaires. Les uns sont des somnambules.

« Un homme (1) de trente-deux ans, Smith, est toujours couché sur son lit, puisqu'il a les deux jambes paralysées. Au milieu de la nuit, le voilà qui se redresse tout doucement, il saute en bas de son lit avec légèreté, car la paralysie précédente a tota-

(1) P. JANET. *Névroses*, p. 5.



lement disparu ; il prend son oreiller, le serre précieusement dans ses bras et lui parle comme à un enfant ; il croit en effet tenir son petit garçon et veut l'enlever, pour le faire échapper aux persécutions d'une belle-mère. En portant ce fardeau, il sort de la salle sans faire de bruit, ouvre les portes, se sauve au travers des cours, puis en s'accrochant à une gouttière, il grimpe sur les toits, et le voici qui, avec une agilité merveilleuse, emporte son oreiller autour de tous les bâtiments de l'hôpital. C'est toute une affaire que de le rattraper, de le faire descendre avec précaution, car il se réveille avec un air tout hébété, et dès l'instant où il se réveille de son rêve, il est de nouveau paralysé des deux jambes, et on est obligé de le porter jusqu'à son lit. Il ne comprend rien à ce qu'on lui dit, et ne peut pas s'expliquer qu'on ait été obligé de chercher sur les toits un pauvre homme, qu'une paralysie totale des deux jambes retient sur son lit depuis des mois ».

Ce sont des scènes moins dangereuses que joue, sans le vouloir, un jeune homme, Vicat, de dix-sept ans, employé dans une pharmacie, qu'ont éprouvé divers incidents, la mort surtout de son jeune frère.

« Presque tous les jours et, souvent, plusieurs fois par jour, on le voit quitter ses occupations, changer d'attitude et de langage. Il se tient debout, les yeux ouverts et marche au milieu de la salle avec dignité ;



il s'arrête contre le mur, se baisse un peu, frappe avec ses doigts comme s'il percutait la poitrine d'une personne imaginaire ; il s'incline et couche son oreille sur cette personne. Il se relève et d'un ton doctoral se met à dire : « Il va mieux aujour- « d'hui, mais il a encore une forte toux et de la tem- « pérature ; on entend des bruits crépitants, vous « savez, comme du sel mis sur le feu ; il a mal aux « reins, mal à la tête, toujours soif, quelques suffo- « cations ; c'est bien la broncho-pneumonie, une « inflammation du parenchyme du poumon. Ecri- « vez : teinture de digitale, 20 gouttes, des cachets « de thiocol, pour lui cicatriser le poumon... ». Il avance dans la salle et continue son manège et ses démonstrations. Cette fois, il s'agit d'un prétendu épileptique : « épilepsie idiopathique, messieurs.... « les circonvolutions du cerveau sont convexes, « séparées par le conduit médullaire... il a de l'épi- « lepsie double, la tonique et la clonique. Ecrivez : « KBr, LaBr, KI, *aaa* 5 grammes, sirop d'écorces « d'oranges améres, 50 grammes, eau q. s. pour « 300 grammes... » etc. Il continue ainsi pendant des heures. On voit qu'il joue le rôle d'un médecin d'hôpital qui fait la visite d'une salle, s'arrête devant chaque lit, dit quelques mots d'explications aux élèves et dicte l'ordonnance. Au bout d'un certain temps, Vicat paraît fatigué, il parle plus lentement,



il ferme les yeux, puis il a quelques secousses, il reprend ses occupations ordinaires ou sa lecture, sans s'excuser de ce qui vient de se passer : si on lui en parle, il prétend qu'on se moque de lui ». (Janet, *Les Névroses*, p. 8).

II

Les somnambules de ce genre ne paraissent guère avoir conscience de ce qu'ils font. Il en est de même des cataleptiques. Nous avons déjà signalé leurs contractures singulières et quelques mouvements où leur volonté paraît sans prise. Elle manque sans doute également dans ce qu'on appelle la fascination. « On regarde fixement la malade (1), et on lui fait regarder le bout de ses doigts, puis on se recule lentement. Dès lors, le sujet vous suit partout, mais sans quitter vos yeux ; il se baisse si vous vous baissez, et tourne vivement pour retrouver votre regard si vous vous tournez vous-même. Si vous avancez vivement, le sujet tombe en arrière tout droit et d'une pièce ». « Il n'est pas nécessaire de fixer son regard sur la cataleptique pour obtenir le phéno-

(1) E. Méric. *Le merveilleux dans la science*, Paris, 1887, in-12, p. 47 ; — Binet et Féré. *Le magnétisme animal*, p. 209.



mène de la fascination, un miroir suffit ». Si nous plaçons en face de Rosa, cataleptique, à la hauteur de ses yeux, un petit miroir, Rosa fascinée suivra le miroir sans en détacher ses yeux et, comme si elle devinait notre pensée en voyant les gestes ou les signes que nous exprimons avec le miroir, elle avancera, reculera, s'asseoira, se lèvera, nous suivra autour de la chambre, tantôt d'un pas lent, tantôt d'un mouvement brusque au commandement de la pensée, au signe, au geste exécuté avec le miroir.

La volonté consciente paraît non moins absente dans les scènes que jouent certains cataleptiques.

Mettons les mains de Léonie, une hystérique du Havre (1), dans l'attitude de la prière, la figure prend sur le champ une expression extatique. On la voit se lever du siège où elle est assise et faire lentement deux pas en avant. « A ce moment, elle plie les genoux, mais toujours avec une lenteur singulière ; elle s'agenouille, se penche en avant, la tête inclinée et les yeux levés au ciel, dans une merveilleuse posture extatique. Va-t-elle rester ainsi et l'attitude étant complétée, garder l'immobilité cataleptique ? Non, la voici qui se relève sans qu'on l'ait touchée, elle baisse la tête davantage et met ses mains jointes devant sa bouche, elle avance cinq ou six pas plus

(1) P. Janet. *Automatisme*, p. 20.



lentement encore que tout à l'heure. Que fait-elle donc ? La voici maintenant qui fait un grand salut respectueux, s'agenouille encore une fois, relève un peu la tête et, les yeux à demi-clos, entr'ouvre les lèvres. Ce qu'elle fait maintenant se comprend, elle va communier. En effet, la communion faite, elle se relève, salue encore et, la tête tout à fait inclinée, revient se mettre à genoux dans sa position primitive. Toute cette scène, ayant duré un quart d'heure, s'interrompt alors par la fin de l'état cataleptique, mais recommencera identique si, dans une autre crise, nous joignons encore les mains de Léonie. Il va sans dire que, réveillée, la malade ne se souviendra absolument de rien de ce qu'elle a fait en extase.

Léonie est un esprit religieux, c'est pourquoi son automatisme prend un caractère religieux. Dans d'autres circonstances, l'effet produit est tout à fait différent. Si on met un pain de savon entre les mains d'une cataleptique, elle le remue dans ses mains comme si elle voulait les laver, et pour ainsi dire indéfiniment, car on a pu laisser certains malades continuer leurs mouvements pendant deux heures (1).

---

(1) BINET et FÉRÉ. *Le magnétisme animal*, p. 209. — V. plus haut, p. 35.



III

En catalepsie et dans certains états d'hypnose, on obtient l'automatisme de la parole. C'est d'abord l'*écholalie.* Le sujet, au lieu de répondre aux questions qu'on lui pose, les répète mécaniquement, comme un phonographe.

« As-tu bien dormi cette nuit » ? demande le médecin à Rose. Elle répète, sans bouger, sur le même ton : « As-tu bien dormi cette nuit ? » « On peut de même faire chanter un sujet cataleptique, on peut le faire crier, tousser, éternuer ; on peut lui faire répéter des mots prononcés des langues étrangères ; il répète tout avec une fidélité qui est souvent étonnante. Certaines malades conservent aussi l'intonation : quand on applique contre l'oreille un diapason en vibration, la malade reproduit exactement le son du diapason avec sa hauteur et son caractère vibratoire » (1).

Un autre genre de phénomènes étonna fort les exorcistes d'autrefois, en les confirmant dans leur conviction de la présence d'un démon dans le corps des

---

(1) Binet et Féré. *Le magnétisme animal,* p. 211 ; — P. Janet. *Automatisme,* p. 33.



possédés. Il consistait dans l'émission de paroles tout à fait contraires aux habitudes des malades. Quand on entendait des jeunes filles chrétiennes, fort bien élevées, des religieuses en particulier, prononcer des paroles grossières, des blasphèmes, des injures aux prêtres, et quand, la crise passée, elles étaient elles-mêmes fort étonnées et toutes contrites de ce qu'on leur racontait, il était en effet difficile de ne pas rejeter sur un être vicieux invisible l'origine de tant de paroles déplacées. Or, cette parole automatique a souvent été constatée en bien des malades. On lui donne le nom de *coprolalie*, quand elle prononce des ordures.

Nethel, jeune femme de 26 ans (1), fait de temps en temps quelques grimaces, avance les lèvres comme pour cracher et, à d'autres moments, met son mouchoir devant sa bouche : « Pourquoi donc cacher « ainsi votre bouche, lui dit-on, laissez-la voir à ces « messieurs.

La malade : « Je ne la cache pas, si je mets mon « mouchoir, c'est pour ne pas cracher et c'est pour « qu'on n'entende pas quelque chose.

— « Quoi donc ?

La malade : « Des mots dont.... j'ai honte ».

(1) P. Janet. *Névroses et idées fixes*, 2 vol. in-8, 2e édit. Paris, 1904, t. II, p. 371, 375.



Et en effet, étant près d'elle, on peut saisir des mots assez bizarres qu'elle prononce, fort peu convenables, qu'on nous excusera de citer. Voici les paroles les plus ordinaires : « Merde, vierge enculée, « pine d'alouette, trou du cul du pape », expressions plus que triviales, que Nethel prononce pourtant à son corps défendant.

Un jeune garçon de 9 ans, auquel le maître d'école refuse de sortir, éprouve un malheur dans sa culotte. Ses camarades s'en aperçoivent et ce sont des cris, des injures, des surnoms orduriers, faciles à deviner. Quelques semaines après, on s'aperçoit que l'enfant fait un bruit violent avec ses lèvres, dès qu'il est ému. Ce bruit ce précise et cet enfant crie, à tort et à travers, le mot « merde ». A l'âge de 13 ans, l'exclamation ordurière existait encore : les parents, pour le changer de milieu, l'envoient passer un an en Allemagne. On leur annonce qu'au bout de quelque temps le tic a entièrement disparu. Quand l'enfant revient au Havre, il ne dit plus « merde », mais il émaille ses discours du mot : « Dreck », qui a la même signification en allemand ». Qu'est-ce donc que cette singulière impulsion à des ordures qui répugnent au malade et à sa famille ?

Le langage automatique ou inconscient est souvent moins grossier, quelquefois même il peut, en certaines circonstances, affecter un caractère religieux et, dans



ce cas, être attribué à l'Esprit de Dieu. C'est peut-être ainsi qu'il faut interpréter les discours des Prophètes Camisards, qui écoutaient les paroles prononcées par eux comme un discours venant d'un autre, leur bouche n'étant que l'organe transitoire de cet autre (1).

Dans le courant du XIXe siècle, en 1841, une épidémie religieuse, qui eut plus d'une ressemblance avec l'épidémie cévenole, éprouva la Suède. « Le 20 septembre 1841 (2), une jeune fille de 16 ans, Lisa Andersdocter, qui, jusque là, n'avait jamais été malade, ni fanatique, ni scrupuleuse, commença à souffrir de la poitrine et de la tête et chanta, malgré elle, toute la journée, des airs que, pour la plupart, elle ne connaissait pas, si bien qu'elle en fut même empêchée de manger. Bientôt des paroles s'ajoutèrent à ses airs, et elle chanta des psaumes, avec une voix bien plus claire qu'elle ne l'avait dans son état de santé ». Vinrent ensuite des discours, mêlés de crises, de vertiges ou d'extases, de longues prédications sur la conversion, le jugement, attribuées au Saint-Esprit, et, devant l'excitation populaire soulevée à l'audition de tant de merveilles, de nombreuses

(1) V. le tome III de cet ouvrage, p. 306 seq.
(2) DE MIRVILLE. *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*, 6 vol. in-8. Paris, 1863 seq., 4e édition, t. I, p. 241.



imitations, contre lesquelles échouèrent tous les efforts du gouvernement.

Des faits analogues ont été étudiés dans les hôpitaux sur des malades hystériques ou hypnotisés, quelquefois aussi sur des personnes atteintes d'aliénation mentale. Ces malades parlent tout haut et prétendent ensuite que c'est une voix qu'ils entendent ; si on leur tient les lèvres fermées, ils entendent encore la voix, ils ne disent rien, mais on sent leurs lèvres remuer sous les doigts (1).

IV

Analogue au langage, l'écriture inconsciente laisserait également croire à la présence d'un être étranger dans le corps du patient. Les exemples les plus nombreux d'écriture automatique sont fournis par les Spirites, dont nous parlerons plus tard. L'automatisme, contracté chez eux et réputé œuvre des Esprits, se continue du reste en dehors des évocations spirites et finit par devenir un tic fort désagréable.

---

(1) MOREAU (de Tours). *Haschich*, p. 354 ; — P. JANET. *L'automatisme*, p. 431 ; — Cf. CHARCOT. *Leçons du mardi*, 1887-88, p. 50.



« Myra, femme de trente-huit ans (1), pour charmer ses ennuis, a pris la mauvaise habitude d'interroger les Esprits : mais ceux-ci ne tardent pas à lui jouer un mauvais tour. Dès qu'elle est distraite le moins du monde, sa main droite prend un crayon et se met à écrire une phrase qui est malheureusement toujours la même : « Il ne faut pas te tour-
« menter de ce que je vais transcrire : tu vas mourir ;
« il est trop tard pour te guérir, rien au monde ne peut
« guérir cette maladie... Ne te révolutionne pas outre
« mesure, tu vas mourir, etc. ». La pauvre dame trouve cette phrase partout : elle écrit à un professeur de son fils pour lui parler de répétition et quand elle relit la lettre, il n'y a que deux lignes qui soient correctes, et pendant quatre pages s'étale la formule : « tu vas
« mourir, il est trop tard... ». Myra cependant soutient qu'elle ne pense pas du tout à la mort, qu'elle n'a aucune envie d'écrire cette phrase et qu'elle ne sent pas ce que fait sa main quand elle l'écrit ».

On a pu obtenir et développer chez des hystériques cette étrange faculté d'écrire sans s'en apercevoir.

« Quand j'aurais frappé dans mes mains, dit un docteur à sa patiente Lucie, hystérique hypnotisée (2),

(1) P. Janet. *Névroses*, p. 13 ; — *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 332 seq.

(2) P. Janet. *Automatisme*, p. 263.



vous prendrez sur la table un crayon et du papier et vous écrirez le mot « bonjour ». Au signe donné, le mot est écrit rapidement, mais d'une écriture lisible. Lucie ne s'était pas aperçue de ce qu'elle faisait ; mais ce n'était là que du pur automatisme qui ne manifestait pas grande intelligence. « Vous « allez multiplier par écrit 739 par 42 ». La main droite écrit régulièrement les chiffres, fait l'opération, et ne s'arrête que lorsque tout est fini. Pendant tout ce temps, Lucie, bien éveillée, me racontait l'emploi de sa journée et ne s'était pas arrêtée une fois de parler, pendant que sa main droite calculait correctement. Je voulais laisser plus d'indépendance à cette intelligence singulière. « Vous écrirez une « lettre quelconque ». Voici ce qu'elle écrivit, sans le savoir, une fois éveillée : « Madame, je ne puis venir « dimanche, comme il était entendu ; je vous prie de « m'excuser. Je me ferais un plaisir de venir avec vous, « mais je ne puis accepter pour ce jour. Votre amie, « Lucie. — P. S. — Bien des choses aux enfants, « s. v. p. ». Cette lettre automatique est correcte et indique une certaine réflexion. Lucie parlait de tout autre chose et répondait à plusieurs personnes, pendant qu'elle l'écrivait. D'ailleurs, elle ne comprit rien à cette lettre, quand je la lui montrai et soutint que j'avais copié sa signature ».

Une autre malade, Nathalie, additionnait orale-



ment des chiffres sans le savoir et même sans les entendre (1), elle présentait également l'écriture automatique par suggestion hypnotique. « Si je « vous parle, lui disait le docteur pendant qu'elle « dormait, vous me répondrez par écrit ». Elle se réveille et cause avec plusieurs autres personnes : « Quel âge avez-vous ? » lui dit l'expérimentateur tout bas derrière elle. Sa main prend un crayon et écrit : « Trente ans ». — « Avez-vous des enfants » ? elle écrit encore : « Oui, deux garçons et une fille ». Si on l'arrête en lui disant : « Qu'écrivez-vous donc ? » —« Mais je n'écris rien, fait-elle tout étonnée ». Elle regarde le papier et dit : « Qui donc a griffonné « cela ? »

On dirait que dans ces phénomènes automatiques un être intelligent opère à côté de l'être normal.

Un jour, le médecin psychologue, auquel nous devons les observations précédentes, engage avec Lucie la conversation suivante, pendant que son moi normal causait avec une autre personne. « M'en- « tendez-vous, lui dit-il ? — (Elle répond par écrit) : « Non.—Mais pour répondre, il faut entendre.—Oui, « absolument. — Alors, comment faites-vous ? — « Je ne sais. — Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui « m'entende ? — Oui. — Qui cela ? — Autre que

(1) P. Janet. *Automatisme*, p. 265.

« Lucie. — Ah bien ! une autre personne. Voulez-vous « que nous lui donnions un nom ? — Non. — Si, ce « sera plus commode. — Eh bien ! Adrienne. — Alors, « Adrienne, m'entendez-vous ? — Oui ». Et l'être baptisé ainsi du nom d'Adrienne cohabite avec Lucie, mais ne s'entend pas toujours avec elle, il se fâche avec le docteur, devient rétif, pendant que Lucie garde sa bonne humeur. (1)

ARTICLE TROISIÈME

Altérations de la personnalité

I

Ces faits nous amènent à dire un mot d'autres phénomènes assez incompréhensibles, que l'on a appelés dédoublements, ou mieux, altérations de la personnalité. Laissant de côté les discussions sur la nature et les définitions de la personnalité ou de la conscience, nous appelons altérations de la personnalité les phénomènes par lesquels un individu semble agir en deux ou plusieurs endroits à la fois, et ceux où cet individu semble être remplacé dans ses actes

(1) P. Janet. *Automatisme*, p. 317, 320 ; — Cf. Binet. *Altérations de la personnalité*, p. 170 seq.



par un être autre que lui-même. On raconte, en effet, qu'en des circonstances variées, un homme fut vu, entendu, touché en des lieux différents ; c'était un dédoublement physique organique qui s'opérait, fort étrange sans doute, affirmé cependant par de nombreux témoins. Nous en citerons divers exemples un peu plus loin en parlant des *fantômes des vivants*. Ici nous avons à nous occuper des dédoublements psychiques, dans lesquels, sous la même apparence matérielle, semblent agir des êtres moraux différents. On distingue trois sortes de variations de la personnalité. Dans l'*aliénation*, une personnalité nouvelle semble s'installer à côté, ou à la place, de l'ancienne. Dans l'*alternance*, deux personnalités distinctes, ou deux manières d'être d'une même personnalité, se succèdent à des intervalles plus ou moins éloignés et se partagent la vie du sujet ; enfin, dans la *réversion*, une personnalité qui apparaît dans des circonstances données, surtout dans le sommeil hypnotique, n'est que la reproduction de celle qu'avait le sujet à une époque antérieure de son existence. (Pitres, t. II, p. 210).

A l'aliénation, on peut rapporter le cas souvent cité (1) d'un soldat qui se croyait mort à la bataille

(1) Th. Ribot. *Les maladies de la personnalité*, in-16, 14e édit. Paris, 1908, p. 36.



d'Austerlitz, où il avait été grièvement blessé. Quand on lui demandait de ses nouvelles, il répondait : « Vous voulez savoir comment va le père « Lambert ? Il n'est plus, il a été emporté par un « boulet de canon. Ce que vous voyez là n'est pas lui, « c'est une mauvaise machine qu'ils ont faite à « sa ressemblance. Vous devriez les prier d'en « faire une autre ».

Une jeune femme de Bordeaux, Marguerite, offrait également un exemple d'aliénation de la personnalité. « Quand elle était endormie, elle ne parlait d'elle qu'à la troisième personne : « Marguerite est souffrante aujourd'hui, disait-elle ; elle « n'est pas contente ; elle a été contrariée ; il faut « la laisser tranquille ». — Mais qui êtes-vous donc, « lui demandai-je un jour, pour parler ainsi au « nom de Marguerite ? — Je suis son amie. — « Et comment vous appelez-vous, s'il vous plaît ? « — Je ne sais pas, mais j'aime beaucoup Marguerite, et quand on lui fait de la peine, cela « m'attriste » (Pitres, t. II, p. 211).

Bien des personnes atteintes de maladies mentales se croient changées en une personne autre que la leur. Les uns se croient Dieu, Jésus-Christ, Napoléon, Rothschild ; d'autres moins ambitieux, évêque, sénateur, président de la République, ou n'importe quoi. Quelquefois, la persuasion d'être

changé en un autre est la suite de délires fébriles. Un tel se dit transformé en Chinois; un officier s'imagine qu'un dragon grossier et malpropre s'est emparé de son corps ; il ne peut agir et parler sans le consentement de ce personnage parasite, et il est exaspéré d'être obligé de se soumettre aux caprices d'un inférieur (PITRES, l. c. p. 212).

Toutes les personnes capables, soit spontanément, soit par suggestion, de se croire autres qu'elles ne sont (1), de se transformer par imagination en personnages différents du leur, perdent ainsi leur personnalité par aliénation. Vraies ou fausses, les possessions diaboliques produisent le même effet dans les possédés, qui parlent, agissent, hurlent, s'agitent, comme si effectivement le diable avait remplacé ou mis de leur côté leur propre conscience, leur volonté et leur raison.

II

Assez nombreuses et fort intéressantes, les études de personnalités alternantes nous présentent des faits encore plus bizarres peut-être. Plusieurs de ces

(1) V. P. JANET. *Les obsessions et les psychasthénie*, 2 vol. in-8, Paris, 1908, t. I, p. 319 seq ; — BINET. *Altérations de la personnalité*, p. 224 seq.



cas sont excessivement connus et célèbres dans les Annales médicales. Nous les résumons cependant pour nos lecteurs peu au courant des choses de la médecine.

Mary Reynolds (1) éprouva ses premiers troubles nerveux vers l'âge de 18 ans ; elle eut une syncope assez prolongée, à la suite de laquelle elle resta cinq ou six semaines aveugle et sourde ; le sens de l'ouïe revint tout d'un coup, le sens de la vue revint graduellement et tout entier. Après une seconde syncope de dix-huit à vingt heures, elle se réveilla, en apparence avec tous ses sens, mais elle avait oublié toute sa vie antérieure et toutes les connaissances acquises précédemment, il ne lui restait que la faculté de prononcer instinctivement comme un enfant quelques mots sans les comprendre. Il lui fallut tout rapprendre de nouveau : mais il faut reconnaître que l'éducation fut rapide, puisqu'au bout de quelques semaines elle savait de nouveau parler, lire et écrire. On remarqua qu'elle rapprit à écrire d'une façon singulière : elle prenait sa plume maladroitement et commençait à copier de droite à gauche à la façon

(1) Marie Reynolds est connue en France sous le nom de la dame de Mac Nish, car son observation, qui remontait à 1816, fut divulguée par MAC NISH. *Philosophy of sleep*, 1830 ; Le résumé de ce cas a été emprunté à P. JANET. *Névroses*, p. 257 ; — A. BINET. *Les altérations de la personnalité*, in-8, Paris, 1902, 2e édition p. 4 ; — Gilles DE LA TOURETTE, p. 245 seq.



des Orientaux ; elle garda toujours dans sa nouvelle manière de vivre une écriture renversée très différente de son écriture ordinaire. Dans cette seconde existence, son caractère était tout transformé : de mélancolique, Marie était devenue vive, joyeuse, ne s'effrayait plus de rien, courait dans les bois, jouait avec les animaux dangereux ; elle se montrait fine et railleuse avec les personnes qui cherchaient à la diriger et, en réalité, n'obéissait plus à personne. Au bout d'une dizaine de semaines, elle eut de nouveau un de ces sommeils bizarres et se réveilla d'elle-même comme elle avait été dans sa première existence, elle ne se souvenait plus de la période qui venait de s'écouler, mais elle reprenait ses connaissances et son caractère antérieurs, se montrant plus lente et plus mélancolique que jamais.

Au bout d'un certain temps, le même accident la fit rentrer dans son état second, puis l'état premier revint et ainsi de suite. Les transitions se faisaient souvent la nuit pendant le sommeil naturel, quelquefois de jour, et elles étaient parfois douloureuses ; le sujet était comme effrayé par une sorte de sentiment de mort « comme si je ne devais pas revenir dans ce « monde ». Quand la seconde existence réapparaissait, Mary Reynolds se retrouvait exactement dans l'état où elle avait été à la fin de la dernière période du même genre, sans aucun souvenir de ce qui s'était passé



dans l'intervalle. En un mot, dans l'état ancien, elle ignorait tout de l'état nouveau ; dans l'état nouveau, elle ignorait tout de l'état ancien, comme si elle eût été composée de deux personnes ignorant tout l'une de l'autre. Vers l'âge de 35 ans, l'état second devint prédominant et finit par devenir définitif, puisqu'il dura vingt-cinq ans. A la fin de la vie, il sembla se produire quelques réminiscences du premier état et quelque confusion entre les deux, comme si le premier état revenait sous forme d'une idée de rêve plein d'ombre et difficile à saisir.

Une jeune couturière de Bordeaux, Félida, née en 1843 (1), observée pendant plus de trente ans, a éprouvé des changements de personnalité fort analogues. Depuis l'âge de quatorze ans, avec divers malaises qui relevaient de l'hystérie, Félida présenta des phénomènes surprenants. Elle tombait dans une sorte de syncope, pendant laquelle elle était tout à fait insensible, n'entendant rien, ne voyant rien ; puis elle se réveillait subitement, gaie, active, remuante, sans aucune inquiétude et sans aucune douleur ; c'était son état second, tout différent du

---

(1) Le cas de Félida a été observé et publié par le Dr Azam. *Note sur le sommeil nerveux ou Hypnotisme*, 1860 ; — *Hypnotisme, double conscience et altérations de la personnalité*, Paris, in-8, 1887 ; — P. Janet. *Névroses*, p. 260 ; — Binet. *Altérations*, p. 6 ; — Pitres, t. II, p. 214.



premier, où elle était triste, toujours souffrante et craintive. — Nouvelle syncope, et l'état second disparaît, laissant revenir l'état prime, qui peu à peu devint le plus restreint et laissa presque complètement place à l'autre. Ce qui était singulier, c'est que dans l'état 2, Félida se rappelait bien de tout ce qu'elle avait appris dans l'état 1, mais que l'inverse n'avait pas lieu, et dans cet état 1, elle ignorait tout de ce qui s'était passé dans l'état second, d'où différents incidents. Par exemple, Félida devint grosse d'un amant, plus tard son mari, dans l'état 2. Revenue à l'état 1, elle ne comprenait rien à son état de santé et alla consulter un docteur, qui n'osa pas lui dire la vérité. Mais revenue à l'état 2, elle se rappela la visite médicale et alla, en riant, dire au docteur qu'elle savait fort bien ce dont il s'agissait. Couturière habile et commerçante, elle dut prendre l'habitude d'écrire les mesures ou les prix connus dans l'état 2, car dans l'état 1, elle ne s'en souvenait plus. Une de ses parentes étant morte pendant sa condition seconde, elle assista à ses funérailles et prit le deuil, mais en revenant du cortège, elle fut prise de crise et il fallut qu'on lui expliquât pourquoi elle était vêtue de noir. Un chien, donné en état 2, lui était inconnu à l'état 1. Même pour des choses que peu de femmes oublient, Félida témoignait de la même transformation de personnalité. En 1878,



en effet, étant en condition seconde, elle croit avoir la certitude que son mari la trompe avec une maîtresse. Prise d'un affreux désespoir, elle se pend. On arrive heureusement assez tôt pour la rappeler à la vie. A quelque temps de là, elle revient en condition première ; elle n'avait plus connaissance des soupçons, qui l'avaient tant alarmée, et comblait de prévenances et de bonnes paroles la femme que, dans l'autre état, elle accusait d'être la complice de son mari.

Une jeune fille de Blois, Mlle Lambert, atteinte d'accès de somnambulisme dès son enfance, présenta plus tard des phénomènes de personnalités alternantes : « Il est huit heures du soir (1) ; plusieurs ouvrières travaillent autour d'une table sur laquelle est posée une lampe ; Mlle Lambert dirige les travaux et y prend elle-même une part active, non sans causer avec gaieté. Tout à coup, un bruit se fait entendre ; c'est son front qui vient de tomber brusquement sur le bord de la table, le buste s'étant ployé en avant. Voilà le début de l'accès.

« Elle se redresse après quelques secondes, arrache avec dépit ses lunettes et continue le travail qu'elle avait commencé, n'ayant plus besoin des verres

(1) Dr Dufay. *Revue scientifique*, 15 juillet 1876. *La notion de la personnalité* ; — Binet. *Altérations*, p. 20.



concaves, qu'une myopie considérable lui rend nécessaires dans l'état normal, et se plaçant même de manière à ce que son ouvrage soit moins exposé à la lumière de la lampe. A-t-elle besoin d'enfiler son aiguille, elle plonge ses deux mains sous la table, cherchant l'ombre et réussit en moins d'une seconde à introduire la soie dans le chas, ce qu'elle ne fait qu'avec difficulté lorsqu'elle est à l'état normal, aidée de ses lunettes et d'une vive lumière.

« Elle cause en travaillant, et une personne, qui n'a pas été témoin du commencement de l'accès, pourrait ne s'apercevoir de rien, si Mlle Lambert ne changeait de façon de parler dès qu'elle est en somnambulisme.

« Alors elle parle nègre, remplaçant je par moi, comme les enfants; ainsi elle dit : quand moi est bête. Cela signifie : quand je ne suis pas en somnambulisme.

« Son intelligence, déjà plus qu'ordinaire, acquiert pendant l'accès un développement remarquable ; sa mémoire devient extraordinaire, et Mlle Lambert peut raconter les moindres évènements dont elle a eu connaissance à une époque quelconque, que les faits aient eu lieu pendant l'état normal ou pendant un accès de somnambulisme ».

En revanche, à son état normal, elle ne se souvenait plus de ce qui était arrivé dans les états seconds. Mlle Lambert a été débarrassée de sa personnalité anormale à l'époque de la ménopause.



III

On connaît bien d'autres cas, parfois très complexes, de personnalités alternantes.

Un aliéné de la maison de Vanves (1), tous les dix-huit mois environ, laissait pousser sa barbe et se présentait comme un lieutenant d'artillerie, nommé Nabon, récemment arrivé d'Afrique. Il en faisait le personnage pendant quelques mois, puis, un jour, faisait couper sa barbe et reprenait son véritable nom. Il se promenait alors mélancoliquement, lisait l'Imitation de J.-C. et les Pères de l'Eglise, jusqu'au retour du lieutenant Nabon.

Un Louis Vivet (2), enfant naturel d'une mère hystérique, présenta les phénomènes les plus déconcertants. Vagabond et voleur, on l'envoya pour ce motif à la colonie pénitentiaire de Saint-Urbain (Haute-Marne), où il fut admis au travail de la terre. Un jour, étant occupé dans une vigne, il prit à pleines mains un serpent caché dans un fagot de sarments. Il en eut une frayeur extrême et, le soir,

---

(1) Ribot. *Les maladies de la personnalité*, p. 66.

(2) Bourru et Barot. *Variations de la personnalité*, 1888 ; — P. Janet. *Névroses*, p. 264 ; — Ribot. *Maladies de la personnalité*, p. 81 seq ; — Binet, p. 23.

perdit connaissance. Les crises se renouvelèrent et Louis devint paralytique des jambes. On l'envoya à l'asile de Borneval. Là, le directeur du nouvel asile vit un malade doux et sympathique, déplorant ses vols, et le mit à coudre. Un beau jour, Vivet est pris de crise. Quand il se réveille, il se croit à Saint-Urbain, peut marcher et veut aller à la culture. Son caractère est devenu querelleur et méchant. Il finit par s'évader, emportant des effets et soixante francs à un infirmier. C'est l'ancien Vivet qui revenait. Chassé de l'asile, il erre partout, se fait enfermer à Bicêtre, s'en évade et va s'engager dans l'infanterie coloniale, à Rochefort. On l'y condamne pour vol, mais on le soumet à l'examen des médecins. Ceux-ci constatent que leur client a, pour ainsi dire, six existences différentes, dans lesquelles on peut le faire passer au moyen d'agents physiques, chaque existence comportant des infirmités à elle et des variations spéciales du caractère et de la mémoire.

Dans certains cas, les malades se croient doubles.

« Un ancien soldat, Daguin, ensuite sergent de police, ayant reçu plusieurs fois des coups à la tête, fut atteint d'un affaiblissement graduel de la mémoire, qui le fit mettre à la retraite. Son esprit se troublant de plus en plus, il en vint à se croire double. Il parle toujours en employant le pronom : *nous ; nous irons, nous avons beaucoup marché.* Il



dit qu'il parle ainsi parce qu'il y a un autre avec lui. A table, il dit : « Je suis rassasié, mais l'autre ne l'est « pas ». Il se met à courir ; si on lui demande pourquoi, il répond qu'il aimerait mieux rester, mais que c'est « l'autre » qui l'y force, quoiqu'il le retienne par son habit. Un jour, il se précipite sur un enfant pour l'étrangler, disant que ce n'est pas lui, mais « l'autre ». Enfin il tente de se suicider pour tuer « l'autre », qu'il croît être caché dans la partie gauche de son corps ; aussi l'appelle-t-il le Daguin gauche et lui se nomme le Daguin droit. Ce malade tomba peu à peu en démence ».

« Le nommé Georges est imbécile, gâteux, loquace. Malgré sa loquacité, il ne répète que quelques phrases stéréotypées. Il parle toujours de lui à la troisième personne et, presque tous les matins, il reçoit le docteur en disant : « Georges est malade, il faut le « faire descendre à l'infirmerie ». Souvent il se met à genoux, s'applique de vigoureux soufflets, puis rit aux éclats, se frotte joyeusement les mains et s'écrie : « Georges a été méchant, il a été mis en pénitence ». Souvent encore, il saisit son sabot, se frappe la tête avec violence, s'enfonce les ongles dans les chairs, se déchire les joues. Ces moments de fureur sont subits et, pendant ces actes de mutilation, la physionomie exprime un sentiment de colère, auquel succède un air de satisfaction dès qu'il a cessé de



corriger l'autre. Lorsqu'il n'est pas surexcité par ses ressentiments imaginaires, on lui demande : « Où est Georges ? — Le voilà », répond-il, en se frappant la poitrine. On lui touche la tête, en lui demandant à qui elle appartient. « Ça, dit-il, c'est la « tête de cochon. — Pourquoi la frappez-vous ainsi ? « — Parce qu'il faut corriger la tête de cochon. — « Mais tout à l'heure vous avez frappé Georges. — « Non, Georges n'a pas été méchant aujourd'hui, « c'est la tête de cochon qu'il faut battre ». La plupart du temps, c'est Georges qui est mécontent, mais quelquefois la réciproque a lieu et alors ce n'est plus la tête qui reçoit les coups. »

IV

Dans tous ces exemples d'alternance, nous voyons la mémoire du malade, plongée dans un état spécial, revenir quelque temps en arrière et, sans se soucier de tout ce qui est arrivé depuis, se rappeler uniquement les détails de la crise analogue à la présente. L'*alternance* implique donc aussi la *réversion*, c'est-à-dire, le retour d'une personnalité ancienne et disparue. Il y a des cas où ce phénomène est encore plus net, car il ne se produit qu'une fois.



Une hystérique de l'hôpital de Bordeaux (1) présenta de temps à autre des accès de délire *ecmésique*, qui consistait dans l'oubli d'un certain nombre d'années, avec reconstitution de la personnalité telle qu'elle était avant ces années oubliées. Albertine, nous dit le médecin observateur, se figura dans une de ces attaques être à la campagne, chez sa nourrice, à l'âge de sept ans, occupée à garder une vache. Elle se mit à marcher lentement, en se baissant de temps en temps, comme si elle eût ramassé des fleurs sur le bord d'une route. Puis elle s'assit par terre, en fredonnant une chansonnette. Quelques instants après, elle fit le geste de fouiller vivement dans sa poche et commença à jouer aux osselets, non sans interrompre souvent sa partie pour parler à sa vache. Nous l'interpellâmes à ce moment, et elle, croyant avoir affaire aux gamins du village, nous offrit aussitôt de partager ses jeux. Il fut impossible de lui faire comprendre son erreur. A toutes les questions que nous lui posions relativement à sa vache, à sa grand-mère, aux habitants du village, elle répondait avec la naïveté d'une enfant, mais avec une imperturbable précision. Si, au contraire, nous lui parlions des évènements dont elle avait été témoin ou acteur dans le cours de son existence, après l'âge

(1) Pitres, t. II, p. 292.

de sept ans, elle paraissait fort étonnée et ne comprenait rien à nos propos. Ce qui est curieux, c'est qu'Albertine avait oublié également la langue apprise depuis cet âge ». Jusqu'à l'âge de douze ans, elle est restée dans un petit hameau de la Charente, au milieu d'une famille de pauvres paysans, qui connaissaient à peine le français. Aussi, pendant toute la durée de son attaque, elle s'exprimait en patois et, si nous la priions de parler français, elle répondait invariablement, et toujours en patois, qu'elle ne connaissait pas la langue « des messieurs de la ville ».

V

Les *fugues hystériques* ou crises de *vigilambulisme* sont des exemples remarquables d'altérations de la personnalité.

Pierre est employé du chemin de fer à Nancy (1). Fatigué par des fièvres intermittentes et des excès de travail, préoccupé d'accusations mensongères, il passe l'après-midi du 3 février 1895 dans un café, accepte de dîner chez un camarade, mais, en passant sur le pont Stanislas, il sent une violente douleur,

---

(1) P. JANET. *Névroses*, p. 243.



comme un choc à l'occiput ; quand il revient à lui, il est couché dans un champ plein de neige, à demi-mort, à quelque distance de Bruxelles, le 12 février suivant. Neuf jours s'étaient écoulés dont il n'avait gardé aucun souvenir. Une fois réveillé, il put télégraphier, se faire soigner ; il se rendit à la Salpêtrière, où l'on finit par lui faire retrouver la trace de ses actions, pendant les neuf jours de sa fugue. Frappé des accusations dirigées contre lui, il avait exagéré sa culpabilité et cru utile d'aller à l'étranger. Il avait quitté Nancy à pied, pris dans une petite gare un billet pour Pagny et de là, tantôt en chemin de fer, tantôt à pied, gagné Bruxelles. Il y avait bientôt souffert de misère et, sans ressources, s'était couché dans la neige avec la pensée de mourir. Cette pensée avait réveillé chez lui le désir de revoir sa femme et son enfant. « Au fait, se dit-il, pourquoi donc est-ce « que je meurs là, loin des miens » ? Cette réflexion suffit à modifier complètement son état mental et à lui rendre sa connaissance.

Roux est, lui, un garçon épicier de 17 ans (1). Depuis l'âge de 13 ans, il se rend assez souvent dans un cabaret, où de vieux matelots le font boire et lui remplissent l'imagination de contes merveilleux sur

(1) P. JANET. *Névroses*, p. 246 ; *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 256.



les pays lointains. Or il se produisit, de temps à autre, des incidents inattendus : presque toujours à l'occasion d'une fatigue,d'une émotion ou d'une nouvelle ivresse, il se sentait transformé, il oubliait de rentrer chez lui, ne pensait plus à sa famille, et il sortait de Paris en marchant droit devant lui. Il marchait ainsi plus ou moins loin, jusqu'à la forêt de Saint-Germain ou bien jusqu'au département de l'Orne ; tantôt il marchait seul, tantôt il circulait avec quelque vagabond, en mendiant sur la route ; il n'avait plus qu'une seule idée en tête, atteindre le Hâvre, la mer, s'engager sur un bâtiment et aller à la découverte des merveilles lointaines. Son équipée se terminait assez mal, mouillé par la pluie ou mourant de faim, il se réveillait subitement sur la grand' route ou dans un asile, toujours sans rien comprendre à sa situation, sans aucun souvenir de son voyage et avec le plus vif désir de rentrer dans sa famille et dans son épicerie.

Une de ses fugues fut plus amusante et dura trois mois. « Il était parti de Paris vers le 15 mai et avait été à pied jusqu'aux environs de Melun. Cette fois, il combinait dans son imagination le moyen de réussir mieux son expédition et d'arriver jusqu'à la Méditerranée. Or il avait conçu à ce propos une idée lumineuse : il y a, non loin de Melun, à Moret, des canaux qui se dirigent plus ou moins directement



vers le sud de la France, et, sur ces canaux, avancent des bateaux qui transportent des marchandises. Il réussit à se faire accepter comme domestique sur un de ces bateaux, qui transportait du charbon. Il avait là un métier terrible : tantôt il fallait remuer le charbon, tantôt il fallait hâler sur la corde, en compagnie d'un âne nommé Cadet, son unique ami. Il était peu nourri, souvent battu, exténué de fatigue, mais il était rayonnant de bonheur ; il ne pensait qu'à une chose, à la joie d'avancer vers la mer. Malheureusement, à Montceau-les-Mines, le bateau s'arrêta, il fut obligé de le quitter et de continuer à pied son voyage, ce qui était plus difficile. Pour ne pas être sans ressources, il s'engagea comme aide et compagnon d'un vieux raccommodeur de vaisselle. Ils avançaient lentement, en travaillant sur la route ; or, un soir, un détail insignifiant mit brusquement fin à l'aventure.

« A Four, dans la Nièvre, les deux compères avaient fait de bonnes affaires ; ils avaient sept francs en poche, aussi décident-ils de faire un bon dîner. « D'ailleurs, dit le raccommodeur, nous « sommes le 15 août, c'est jour de fête. — Tiens, c'est « vrai, répond étourdiment le jeune homme, c'est la « fête de ma mère ». Immédiatement il prend une figure si ahurie que son compagnon lui dit : « Es-tu « malade » ? En effet Roux s'est assis par terre, il



pleure, et demande : « Où suis-je encore ? Qu'est-ce « que je fais loin de mes parents ? Qui êtes-vous » ? Le raccommodeur a beau lui expliquer la situation, l'autre n'y comprend rien du tout et finit par passer pour fou. On s'explique tant bien que mal chez le maire du village où l'on conduit le pauvre Roux, et c'est là que notre malade, bien éveillé, écrit à ses parents pour se faire rapatrier ».

Un homme de 40 ans, William (1), excellent ouvrier et dessinateur dans un atelier de menuiserie, se trouve dans le restaurant Very au moment d'une explosion due à des anarchistes (24 avril 1892). Il est ramené inanimé, la figure noire de poudre et les cheveux tout brûlés. Peu après son rétablissement, des désordres nerveux apparaissent de divers genres, et en particulier des fugues. Il sent tout à coup comme un coup de massue dans la tête « il tombe par terre et se relève péniblement, mais au lieu de rentrer chez lui, il se met à courir droit devant lui. Un jour, il courut ainsi dans la campagne et il arriva jusqu'à Nangis, où il tomba exténué. Il était couvert de boue, il avait les pieds ensanglantés, l'écume aux lèvres. On le ramassa à la gendarmerie, on le soigna tant bien que mal et on le ramena à Paris ». Un autre jour il partit de chez lui à cinq heures du matin

(1) P. Janet. *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 272.



et il rentra seul, tout sale et tout mouillé, dans la nuit. Curieux exemple d'hystérie survenu à un homme déjà d'un certain âge.

« Un jeune homme de vingt-neuf ans (1), clerc de notaire, avait fait une fugue du même genre que les précédentes et, entraîné par une idée fixe, avait été jusqu'en Algérie. Il se trouvait à Oran sur une terrasse de café, il lisait tranquillement le journal, quand ses yeux tombèrent sur un singulier fait-divers. On racontait la disparition d'un jeune clerc de notaire de vingt-neuf ans, de tel nom, et on cherchait ce qu'il avait pu devenir. « Mais, se dit le « jeune homme, avec le plus grand étonnement, c'est « de moi qu'il s'agit. Qu'est-il donc arrivé » ? Et il se réveilla sans aucun souvenir de son équipée ».

Un malade, Albert (2), ouvrier gaziste, étudié à l'hôpital de Bordeaux, fut victime d'une aventure extraordinaire. Sa première fugue eut lieu quand il avait douze ans. Il était alors employé, à titre d'apprenti, à l'usine à gaz de Bordeaux. Un beau jour, il disparut. Des voisins, qui l'avaient vu se promener longtemps de long en large devant sa porte, dirent à ses parents qu'il avait pris la route d'Arcachon. Son frère aîné partit à sa recherche dans la direction

---

(1) P. Janet. *Névroses*, p. 248.
(2) Pitres, t. II, p. 269.



indiquée et le retrouva à la Teste. Il était avec un marchand ambulant. « Que fais-tu là », dit-il, en lui frappant sur l'épaule ? Alors Albert sembla sortir d'un rêve. Il parut très étonné de son aventure et se laissa ramener chez ses parents sans résistance.

« A ce moment, sa famille était préoccupée d'un héritage qu'elle avait à toucher à Valence-sur-Lot. On en parlait beaucoup. Un mois après, Albert se trouva dans cette localité, sans savoir comment il s'y était rendu. Un ami le renvoya chez son père, et celui-ci le fit rentrer à l'usine à gaz.

« A quelque temps de là, on lui confie cent francs pour aller faire un paiement. Il part... et le lendemain matin, il se trouve en chemin de fer, avec un billet à destination de Paris. En arrivant dans cette ville, où il ne connaissait personne, il se couche sur un banc au voisinage de la gare d'Orléans. La police le ramasse et, comme il n'avait aucun papier et ne pouvait expliquer les motifs de son voyage, on le met en prison à Mazas, où il reste quinze jours. Sa famille très indisposée contre lui et refusant de faire les frais de son retour, il revient à Bordeaux à pied.

« A partir de cette époque, les fugues se renouvellent fréquemment. Un jour, il se trouve à Barbezieux (Charente), un autre jour à Châtellerault. Entraîné par ses impulsions, il visite successivement Châlons-sur-Marne, Chaumont, Vesoul, Dijon, Mâcon,



Villefranche, Lyon, Grenoble, Annecy, Tulle, Brive, Périgueux, Pau, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Toulouse, Marseille, s'occupant, pour gagner sa vie, à toutes sortes de travaux.

« A Marseille, il entend parler de l'Afrique, s'embarque et arrive à Alger, y reste quelques jours, puis revient à Marseille et part à pied pour Bordeaux, où l'on consent à le reprendre à l'usine à gaz.

« En 1878, il s'engage volontairement et est incorporé dans le 127e régiment de ligne, à Valenciennes. Quelques mois après, il déserte avec armes et bagages, visite Tournai, Bruges, Ostende, Gand, Bruxelles, Charleroi, Liège, Verviers, Amsterdam, Maestricht, Aix-la-Chapelle, Dusseldorf, Cologne, Bonn, Coblentz, Mayence, Cassel, Darmstadt, Francfort, Hassau, Aschaffenburg, Wursbourg, Nuremberg, Lintz, et finalement il arrive à Vienne, en descendant le Danube sur un train de bois. Il entre à l'usine à gaz de Vienne, y reste quelques semaines travaillant très assidûment, mais, un jour, il se trouve sur un vapeur qui le débarque à Buda-Pesth. Il revient à Vienne, y reçoit une lettre de son beau-frère l'invitant à profiter d'une amnistie récente, se présente aussitôt à l'ambassade de France et rejoint son régiment à Valenciennes, le 21 septembre 1880, bien décidé à ne plus reprendre de pérégrinations insensées.

« Néanmoins, quelques semaines après, il déserte



pour la seconde fois, traverse Liège, Verviers, Aix-la-Chapelle, Cologne, Andernach, Mayence... et s'arrête à Vienne, où on l'engage de nouveau à l'usine à gaz.

« Il reste tranquille quelques jours, puis il s'échappe à Budweiss, Prague, Leipzig, Berlin, Posen, Varsovie. Il arrive à Moscou quelques jours après l'assassinat du czar, est arrêté par la police, soupçonné d'affiliation aux nihilistes et maintenu en prison pendant quatre mois. Sa qualité de citoyen français étant reconnue, on le conduit à pied avec un convoi de tziganes à la frontière turque, où on lui rend la liberté, en le prévenant que, si on le reprend jamais sur le territoire russe, on l'enverra aussitôt en Sibérie.

« Errant à l'aventure sur les routes, il se rend à Constantinople ; là, le consul de France lui fait obtenir un billet de chemin de fer pour Vienne. Le directeur de l'usine à gaz de cette ville consent à le reprendre au service de la Compagnie. Il travaille régulièrement, mais il fait la connaissance d'un ouvrier français, déserteur comme lui, qui lui parle de la Suisse. Le désir de visiter ce beau pays s'empare de son esprit.

« Il part, traverse Klostenburg, Rufstein, Munich, Gunsburg, Stuttgard, Carlsruhe, Strasbourg, Colmar, visite Interlaken, Genève, le canton de Vaud, Schaffouse, Bâle, et, se sentant si près de France, éprouve



le besoin de revoir sa patrie et va de son plein gré se livrer à la gendarmerie de Delle.

« Il passe en conseil de guerre à Lille et est condamné, pour désertion, à trois ans de travaux publics.

« Il est envoyé, pour subir sa peine, en Afrique, au camp des Portes-de-Fer, puis à Bougie, où il est gracié et proposé pour la réforme, à cause de ses maux de tête et d'une perforation du tympan gauche.

« De retour à Bordeaux, il réussit à rentrer à la Compagnie du gaz. Il vit heureux et tranquille pendant quelques mois. Il se croit guéri et cherche à se marier. Il trouve une jeune fille charmante, qui consent à l'épouser. On fixe l'époque du mariage ; on publie les bans. Tout est arrangé. Mais la veille de la cérémonie, le 18 juin 1885, il disparaît sans raison plausible et, dans les premiers jours de septembre, se retrouve à Verdun (Meuse), sans savoir comment il y est arrivé, ni ce qu'il a fait durant les quatre mois précédents.

« Revenu à Bordeaux, il ne tarde pas à exécuter de nouvelles fugues. Ses parents le font entrer à l'hôpital ; il s'en échappe pour aller à Labouheyre, Pau et Tarbes, puis revient dans l'hôpital.

« Amélioré par un traitement de quelques mois, il épouse, en 1887, une ouvrière très honnête, qui devient enceinte peu de temps après son mariage,



et accouche l'année suivante d'un enfant à terme et bien constitué.

« Le ménage vivait heureux. Albert était employé dans un chantier de navires; il travaillait régulièrement ; on pouvait espérer que ses fugues ne se reproduiraient plus, quand, tout à coup, il abandonne son atelier et part pour les Landes. Quelques mois plus tard, il quitte sans raison le domicile conjugal et se trouve un beau jour à Paris.

« Ces voyages lui font perdre sa place. En août 1889, ne trouvant pas de travail à Bordeaux, il se décide à aller habiter Paris. Il part, sciemment cette fois, avec sa femme et son enfant, et vit assez misérablement dans la capitale, jusqu'au mois de décembre de la même année.

« A cette époque, il apprend qu'un de ses frères, âgé de vingt-huit ans, vient de mourir. Cette nouvelle lui cause un vif chagrin. Le lendemain, sans avoir prévenu personne de son dessein, il part pour Chartres.

« En janvier 1890, il se trouve à Niort dans un wagon de chemin de fer, sans savoir pourquoi il a entrepris ce voyage.

« Le 27 mars, il quitte de nouveau Paris, sans motifs plausibles, sans argent, et se rend à pied à Orléans, où il reste dix jours à l'hôpital ; puis il vient à Bordeaux en neuf jours, faisant à peu près cin-



quante kilomètres par jour. Il est arrivé couvert de poussière, les souliers percés », et a été placé dans le service du médecin observateur et narrateur de ce cas véritablement curieux d'hystérie déambulatoire, ou, si l'on aime mieux, de démonopathie ambulatoire.

VI

Tous les faits de vigilambulisme observés ne sont pas aussi compliqués que celui de notre Bordelais, néanmoins, ils ont un caractère de famille et sont tous remarquables par le fait de l'oubli qui suit chaque fugue.

Voici un garçon livreur de magasin (1) qui, le 15 mai 1887, part de la rue Amelot à 8 heures du matin, prend l'omnibus, se rend à la maison de l'avenue de Villiers où il avait une course à faire, et se réveille à 10 heures du soir place de la Concorde, fatigué, les souliers usés, ne sachant où il est allé, croyant cependant se souvenir du Mont Valérien et du pont de Saint-Cloud. Rétabli de cette fugue, il va, le 30 juillet, porter une commission rue de Passy, a la fantaisie d'aller voir la tour Eiffel, alors en

---

(1) CHARCOT. *Leçons du mardi*, 1887-1888, p. 113 ; 1888-1889, p. 310.

11



construction et se réveille deux jours après dans la Seine, où il avait sauté de l'impériale du train de chemin de fer en passant sur le pont National. Bon nageur, il a à peine besoin des secours qu'on lui donne, mais ne peut se souvenir de ce qu'il a fait dans les deux jours écoulés, s'il a mangé, s'il s'est couché quelque part. Tout ce qu'il peut constater par le fait, c'est qu'il a remonté sa montre, pris le chemin de fer et sauté dans la Seine. Une troisième crise prend le même garçon le 23 août, il va faire ses courses jusqu'à 11 heures et midi ; puis tout à coup, il y a un vide dans sa mémoire ; tout ce qu'il se rappelle, c'est d'avoir été à Claye, près de Meaux, d'être entré dans un restaurant, d'avoir commandé un beefteak qu'il n'a pas mangé, et, le 25 août, il se réveille sous le pont d'Asnières, d'où il prend le tramway pour rentrer chez lui. A la suite de ces accidents, il se décide à consulter ; on le met à un traitement assez rigoureux et, sauf une attaque de peu de durée, quelques mois se passent. Brusquement, en janvier 1889, un nouvel accès le prit au moment où il faisait des commissions. Il se réveilla à Brest huit jours après, et cette fugue plus prolongée lui fut naturellement cause de bien des souffrances et de nombreuses tribulations.

Ce qui est singulier, c'est que, dans certains cas d'automatisme, comme nous l'avons vu, le malade



accomplit des actes d'intelligence, conformes ou non à son métier habituel, et ces actes, faits sans le savoir ne sont pas plus mal faits qu'à l'état de veille, puisque les patrons consentent à embaucher, puis à reprendre ces ouvriers inconstants.

On cite, entre autres, en ce genre, le cas d'une sage-femme (1) qui, en descendant de chez elle, fit une chute dans l'escalier, se trouva mal et, tombée en somnambulisme, n'en alla pas moins faire un accouchement difficile. Cinq ou six heures plus tard, elle sortit de sa crise, auprès de l'accouchée délivrée, sans avoir aucun souvenir de ce qu'elle avait fait. — De même, un élève de St-Cyr, tombé de cheval, se relève, fait exactement ce qu'il doit faire, boit, mange, dessine et se réveille, après une heure ou deux d'actions inconscientes.

Les exemples d'altérations de la personnalité ainsi recueillis sont assez nombreux. Ceux que nous avons cité suffiront sans doute pour donner une idée bien suffisante de ce phénomène étrange.

Ce n'est point leur enlever leur caractère anormal que de montrer que ces altérations de la personnalité ont une ressemblance évidente avec celles produites artificiellement par l'hypnotisme. Déjà nous connaissons les singulières transformations que peut produire

(1) CHARCOT. *Leçons du mardi*, 1888-89, p. 317, 322.

la suggestion ; nous savons aussi que le patient mis en somnambulisme hypnotique ne se souvient pas, une fois revenu à l'état normal, de ce qu'il a fait en hypnose. On a constaté que le somnambulisme pouvait lui-même avoir des degrés et entraîner ainsi plusieurs altérations de la conscience.

Léonie, je suppose, est mise en somnambulisme ; on lui fait dire et faire différentes choses, puis, au moyen de passes ou par suggestion, on rend le sommeil encore plus profond. Si, dans ce troisième état, Léonie accomplit divers actes, elle ne s'en souviendra plus quand elle reviendra au premier somnambulisme, et encore moins à l'état de veille ; mais, dans une autre expérience, si l'on obtient le second somnambulisme, le souvenir de ce qu'elle avait fait pendant la séance précédente lui reviendra (1). Il serait possible, chez certains sujets, d'obtenir encore un troisième, un quatrième et un cinquième somnambulisme, tous soumis à la même loi et possédant chacun une mémoire différente.

Sur cette analogie entre l'hypnose, l'hystérie et le somnambulisme spontané, on a pu s'appuyer pour découvrir ce qu'avaient fait, pendant leurs crises, les malades coupables des fugues mentionnées plus haut. Mis en hypnose, ils ont le plus souvent repris

(1) P. Janet. *Automatisme*, p. 87, seq., 113.



la mémoire et la conscience de leur aventures, ont révélé ce qu'ils avaient fait, ce qu'ils avaient dit, et les vérifications, faciles à faire d'après les renseignements ainsi donnés, ont merveilleusement authentiqué les récits d'abord en apparence fabuleux des hommes à la double conscience (1).

ARTICLE QUATRIÈME

Hypothèse de la Subconscience

I

Tandis que certains esprits attribuent un grand nombre des phénomènes extraordinaires que nous avons mentionnés à des influences mystérieuses, à des forces occultes et plus spécialement à l'intervention d'êtres extra-terrestres, aux démons surtout, les psychologues ont cherché leur explication dans des hypothèses diverses, dans une en particulier qui permettrait d'expliquer bien des choses restées jusqu'ici fort obscures. C'est l'hypothèse de la *subconscience* ou, comme disent les Anglais, de la *conscience subliminale*.

(1) P. JANET. *Névroses*, p. 251 ; — PITRES, t. II, p. 277.



Dans l'homme normal, chez l'être humain, nous l'avons déjà constaté, bien des actes s'accomplissent dont il n'a guère conscience, ou dont il n'a qu'une conscience fort obscure, mais qui, à un moment donné, peuvent devenir tout à fait conscients. Les phénomènes de la vie organique sont en général inconscients chez nous, la respiration, les pulsations du cœur et des artères, la circulation sanguine, les fonctions de l'appareil digestif, œsophage, estomac, intestins, foie, rate, reins, etc., s'accomplissent à notre insu, ils ne deviennent relativement conscients que quand ils s'accomplissent mal et qu'une douleur quelconque vient attirer sur eux notre attention. Il semble cependant probable qu'une vague sensibilité les environne, perçue par les nombreuses ramifications nerveuses. Cette sensibilité vague est peut-être cause que nous nous sentons vivre, tantôt allègrement et joyeusement, tantôt avec un malaise indéfinissable. Mais, quand nous ne sentons rien, où se concentrent donc les mille et une petites vibrations des nerfs correspondant aux actes vitaux ?

Il y a plus encore. Chacun d'entre nous s'est rendu compte que nous accomplissons tous les jours, par habitude, un grand nombre d'actes intelligents. Les experts en tous les métiers accomplissent une bonne partie de leur besogne, en songeant à autre chose. Un copiste par exemple, un dactylographe,



un typographe, copient les feuilles qu'ils ont à reproduire de façon machinale, sans savoir ce qu'ils écrivent, sauf quand, pour une cause quelconque, ils ont besoin ou sont sollicités de faire attention, c'est-à-dire, d'être conscients de leur travail. Les pianistes, les violonistes devenus habiles, déchiffrent et jouent presque mécaniquement des morceaux qui, au début, auraient exigé la concentration de toutes leurs facultés. Ils peuvent maintenant converser, écouter des conversations, rêver, tout en suivant la mesure et en faisant sonner leurs instruments. La couturière expérimentée, si la tâche à faire n'est pas neuve ni trop difficile, laisse aussi trotter son imagination, pendant que court son aiguille ou que trépigne sa machine. On dirait que l'esprit de ces travailleurs est en quelque sorte dédoublé ; une partie poursuit son rêve ou ses projets ; l'autre partie dirige silencieusement leur travail (1).

Tout homme a encore constaté que, s'il a l'esprit fortement occupé à une chose, il peut se passer autour de lui, et même sur lui, bien des faits dont il ne se rend pas compte. On peut parler autour de lui sans qu'il entende, un insecte peut le piquer, ses

(1) Edgar BÉRILLON. *La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux*, in-8, Paris, 1884, p. 122. — P. JANET. *Névroses et idées fixes*, t. I, p. 391 seq.



vêtements le gêner, il peut s'égratigner, se couper, se contusionner, sans qu'il en ressente une douleur actuelle. Pourtant la sensation des nerfs froissés, de l'appareil auditif ou musculaire ou autre, a existé, elle a dû être perçue quelque part, et cependant le blessé ne s'en est pas aperçu. Il faut reconnaître qu'un grand nombre de sensations doivent nous échapper de cette manière, car, par exemple, le frôlement de nos vêtements, de nos chaussures, le vent, les mouches, etc., sont pour ainsi dire continuels, or, nous y faisons attention seulement dans des cas relativement rares. Mais alors, où sont donc perçues ces sensations inconscientes ?

Qu'elles soient perçues réellement et enregistrées quelque part, cela semble incontestable, au moins pour quelques-unes. Si je vois ma main écorchée, je puis souvent dire : « Tiens, mais je me suis fait « mal, cela s'est fait à tel moment, à tel endroit. Je « n'y avais pas fait attention sur le moment ». De même, dans nos promenades, nos regards errent sur une infinité d'êtres et de choses. Certains nous frappent et nous pouvons en rendre compte, d'autres ont été vus, mais non remarqués. Or il peut se faire que, quelque temps plus tard, nous nous disions : « Mais j'ai vu cela quelque part ». Peut-être pourrons-nous alors raviver nos souvenirs, peut-être sera-t-il impossible de fixer l'endroit où la vision



s'est produite, et cependant l'esprit l'a enregistrée automatiquement. Il en est de même d'une multitude de choses lues ou entendues, qui semblent oubliées, ou ne paraissent pas nous avoir frappé, et nous reviennent cependant dans certaines circonstances.

Chacun sait qu'un mystérieux travail se fait chez nous pendant le repos. Les écoliers ont depuis longtemps remarqué qu'une leçon, lue le soir, s'apprend sans peine le lendemain. Les personnes pieuses préparent le soir leur méditation du lendemain, et, quand elles veulent prier, les réflexions se présentent plus faciles à leur entendement. Musiciens, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, mathématiciens, chimistes, mécaniciens, tous les hommes dont l'esprit travaille, ont remarqué qu'en présence d'une difficulté qu'ils ne peuvent résoudre, il vaut mieux ne pas s'entêter ; qu'ils pensent à autre chose, jouent, dorment, se distraient, et, tout à coup, l'idée cherchée, la solution désirée se présente sans effort, ils s'écrient : « J'y suis, voilà ce que je cherchais (1) ». Où est donc le laboratoire spirituel qui a fait mûrir la pensée ?

Et dans les rêves, — phénomène commun, encore bien mal expliqué, que nous constatons se produire

---

(1) GELEY. *L'être subconscient*, in-16. Paris, 2e édit., 1905, p. 21 seq.



également, au moins chez les animaux supérieurs, — d'où nous viennent ces images plus ou moins incohérentes, ces idées baroques, mêlées à des actes, à des bruits, à des paroles, tantôt raisonnables, tantôt non ?

Toutes les remarques précédentes, à la portée de n'importe qui, semblent démontrer chez nous, dans notre esprit, dans notre activité psychique comme l'on dit, l'absence assez fréquente de la *conscience*. La conscience, c'est-à-dire, cet état de l'âme assez difficile à définir (1), dans lequel il entre de la mémoire, de l'intelligence, du jugement, de la volonté, de la sensibilité, et qui aboutit à nous donner le sentiment du *moi*. C'est lui qui nous fait dire : « Je fais ceci ou cela, « je veux telle ou telle chose et non une autre, je pense « à ce dessein et non à celui-là. ». Les actes conscients seront donc ceux où je pourrais me rendre compte qu'ils sont venus de moi. Mais, en maintes occasions, nous accomplissons des actes, des traits, dont nous ne pouvons dire que nous les avons voulus, pensés, jugés, médités, et cependant ils se sont faits quand même, intelligents souvent. Puisque la conscience préside à ceux que nous avons voulu, on suppose que quelque chose dirige les autres, ce quelque chose, c'est la *subconscience*.

---

(1) Th. Ribot. *Maladies de la personnalité*. Introduction, p. 6 seq.



Quelle que soit leur nature, n'importe leur siège, il n'y a pas de cloison étanche entre la subconscience et la conscience. Tel acte, commencé de façon distraite, peut très bien se continuer sous la surveillance très éveillée de la raison. Tel souvenir, laissé endormi longtemps dans le réservoir subconscient, peut revenir à la mémoire active sous une influence quelconque, une parole, une lecture, ou simplement par l'association des idées. Réciproquement, telle notion acquise consciemment peut s'éclipser un temps plus ou moins long, disparaître en quelque sorte, mais la preuve qu'elle n'est pas perdue, c'est qu'elle revient un jour. De consciente, elle était devenue subconsciente, pour redevenir consciente une seconde fois.

Sans vouloir insister sur la *subconscience* de l'homme normal, remarquons que les psychologues modernes lui donnent une importance très grande et la font entrer dans leurs systèmes. Ils attribuent, par exemple, à la subconscience les émotions sans cause appréciable, les déterminations inattendues, les modifications, brusques en apparence, dans le caractère et les idées (GELEY, p. 19). Pour les psychologues mystiques, ce serait à la subconscience qu'il faudrait attribuer le travail mystérieux qui, après un temps plus ou moins prolongé de lutte, de doute, de rébellion, aboutit aux conversions religieuses. C'est à la subconscience que Dieu s'adresserait pour



faire connaître sa volonté, transmettre sa lumière, communiquer ce que la théologie catholique appelle la grâce actuelle (1). De même, pour les philosophes qui croient à la métempsycose, ce serait dans la subconscience que se conserveraient les souvenirs des existences antérieures à la présente, souvenirs qui reviendraient parfois dans la conscience et lui donneraient un aperçu plus ou moins vif des temps passés (2).

II

Si l'on admet l'existence d'une subconscience, sorte de centre où se réunissent les sensations inconscientes, les notions oubliées, les images effacées, en général tous les phénomènes psychiques qui nous échappent ou nous ont échappés, nous mettrons dans la conscience tous ceux dont nous nous rendons compte, et il sera vraisemblable que le nombre, la qualité des idées conscientes, variera suivant les individus. En appelant *champ de la conscience* la portion des actes psychiques conscients, nous pourrons

---

(1) William JAMES, *l'Expérience religieuse*, traduction de F. ABAUZIT, in-8, Paris, 1906, p. 164 seq., 205.

(2) Dr Gustave GELEY. *L'être subconscient*, 2e édit. in-16, Paris, 1905, p. 152 seq. 95 seq.



présumer *a priori* que le *champ de la conscience* variera d'un homme à l'autre.

Chez des malades, des gens anormaux, il pourra se faire que le champ de la conscience soit beaucoup plus restreint que chez l'homme ordinaire, de même que le champ visuel est restreint dans certaines maladies des yeux. Mais comme, — à moins d'altération des organes, — le nombre des sensations, la quantité des images psychiques peuvent être supposés approximativement les mêmes chez tous les hommes, la subconscience des anormaux gagnera en étendue ce que perdra leur conscience, et ils pourront accomplir ainsi, sans le savoir, une plus grande quantité d'actes que les hommes sains. Ils seront, si l'on préfère cette manière de dire, beaucoup plus souvent et plus distraits que les autres.

Ce sera donc à la subconscience que l'on pourra demander l'explication de tous ces actes automatiques, spontanés ou hypnotiques, dont nous avons parlé. Ils seront intelligents, car la subconscience, non moins que la conscience, suppose l'intelligence, et, néanmoins, ils ne seront pas sus par leur auteur, c'est-à-dire, qu'ils échapperont à sa conscience normale.

Les difficultés abondent du reste dans les explications tentées de tous les phénomènes obscurs dont nous parlons. Sans se rebuter, la psychologie contemporaine tente de les résoudre. La suggestion s'expli-



que ainsi par l'obnubilation de la conscience normale, tandis que la subconscience, qui a enregistré les ordres de l'hypnotiseur, prend la direction des organes matériels du corps, et chasse de la conscience actuelle du sujet tout ce qui pourrait contredire la suggestion (1).

L'écriture automatique, la parole automatique, certains gestes ou certains actes réputés automatiques, sont attribués à la subconscience. Il se produit chez les acteurs de ces divers phénomènes une séparation quelquefois complète, quelquefois partielle seulement, de leurs deux consciences. Pendant que la conscience normale fait une action, prend part à une conversation, est occupée d'un côté, la subconscience travaille du sien, écrit, parle, agit sans que sa voisine n'en sache rien. Une fois le travail achevé, la conscience est fort étonnée de ce qu'a fait le corps, aux fonctions duquel elle croyait présider (2).

Chez les somnambules, les vigilambules et tous les sujets qui agissent sous l'influence de l'hypnose, la subconscience présiderait donc aux actes accomplis pendant les crises, et la conscience normale aux autres. Mais, en certains cas, il est difficile de décider quel est le véritable état normal, serait-ce l'état prime, serait-ce l'état second ? En d'autres termes,

(1) Binet. *Altérations de la personnalité*, p. 232.
(2) Binet, l. c., p. 170 seq.



la subconscience et la conscience se partagent si bien certains sujets qu'il est presque impossible de reconnaître celle à qui l'on doit reconnaître la supériorité, d'autant plus que la subconscience de la jeunesse semble, en certains cas, devenir la conscience normale de l'hystérique à l'âge mûr.

III

A la subconscience, on confie les souvenirs des années écoulées, souvenirs presque tous disparus en apparence de la mémoire consciente ordinaire, bien que gardés précieusement dans les trésors de la mémoire subconsciente, d'où peut les tirer parfois l'association des idées et, plus facilement encore, la suggestion chez les hystériques.

« Jeanne, âgée de vingt-quatre ans (1), est une jeune fille très nerveuse, et profondément anémique. Elle est sujette à des crises de pleurs et de sanglots ; pas de crises convulsives, mais de fréquents évanouissements ; elle est facilement hypnotisable ; elle dort d'un sommeil profond et, à son réveil, elle a de l'amnésie.

---

(1) Bourru et Barot. *Changements de personnalité*, p. 152. — Binet, l. c., p. 241.



« On lui dit de se réveiller à l'âge de six ans. Elle se trouve chez ses parents ; on est au moment de la veillée, on pèle des châtaignes. Elle a envie de dormir et demande à se coucher ; elle appelle son frère André, pour qu'il l'aide à finir sa besogne ; mais André s'amuse à faire de petites maisons avec des châtaignes, au lieu de travailler : « Il est bien fainéant, « dit-elle ; il s'amuse à en peler dix, et moi il faut « que je pèle le reste ».

« Dans cet état, elle parle le patois limousin, ne sait plus lire, connaît à peine l'A. B. C. Elle ne sait pas parler un mot de français. Sa petite sœur Louise ne veut pas dormir : « Il faut toujours dandiner « ma sœur qui a neuf mois ». Elle a une attitude d'enfant.

« Après lui avoir mis la main sur le front, on lui dit que, dans deux minutes, elle se retrouvera à l'âge de dix ans. Sa physionomie est toute différente ; son attitude n'est plus la même. Elle se trouve aux Fraiss, au château de la famille des Moustiers, près duquel elle habitait. Elle voit des tableaux et les admire. Elle demande où sont les sœurs qui l'ont accompagnée, elle va voir si elles viennent sur la route. Elle parle comme un enfant qui apprend à parler ; elle va, dit-elle, en classe chez les Sœurs depuis deux ans, mais elle est restée bien longtemps sans y aller ; sa mère étant souvent malade, on



l'obligeait à garder ses frères et ses sœurs. Elle commence à écrire depuis six mois, elle se rappelle une dictée qu'elle a donnée *mercredi* et elle écrit une page entière couramment et par cœur ; c'est la dictée qu'elle a faite à l'âge de dix ans.

« Elle dit ne pas être très avancée : « Marie Coutureau aura moins de fautes que moi ; moi, je suis « toujours après Marie Puybaudet et Marie Coutureau, mais Louise Rolland est après moi. Je crois « que Jeanne Beaulieu est celle qui fait le plus de « fautes ».

« De la même manière, on lui commande de se retrouver à l'âge de quinze ans. Elle sert à Mortemart, chez Mlle Brunerie : « Demain, nous allons aller à « une fête, à un mariage. — Au mariage de Baptiste « Colombeau, le maréchal. C'est Léon qui sera mon « cavalier. Oh ! nous allons bien nous amuser ! Oh ! « je n'irai pas au bal, Mlle Brunerie ne veut pas ; j'y « vais bien un quart d'heure, mais elle ne le sait pas ». Sa conversation est plus suivie que tout à l'heure. Elle sait lire et écrire. Elle écrit *le Petit Savoyard.*

« La différence des deux écritures est très grande. A son réveil, elle est étonnée d'avoir écrit le *Petit Savoyard*, qu'elle ne sait plus. Quand on lui fait voir la dictée qu'elle a faite à dix ans, elle dit que ce n'est pas elle qui l'a écrite ».

Evidemment la mémoire subconsciente n'oublie



rien, bien que la mémoire normale soit moins fidèle, et celle-ci ne garde peut-être les souvenirs anciens que grâce à la complaisance de la subconscience. La subconscience semble du reste, en plus d'un phénomène, travailler plus efficacement que la conscience, dans les suggestions posthypnotiques, par exemple, et dans les hallucinations suggestives (Binet, p. 256). C'est elle qui calculerait le temps où doit s'accomplir l'ordre de l'hypnotiseur, et, dans les suggestions ou hallucinations négatives, percevrait les objets devenus invisibles à la conscience normale (Binet, p. 273 seq.). Dans tous les phénomènes d'anesthésie hystérique ou hypnotique, dans les faits d'inhibition ou de non perception sensorielle, il n'y aurait pas de paralysie vraie, ni de perception abolie. Un raisonnement inconscient précède, prépare et guide le phénomène d'anesthésie ; la perception de l'objet interdit continue à se faire, mais elle devient inconsciente (Binet, p. 274). La preuve en est que le sujet, mis en somnambulisme, se souvient très bien de l'ordre donné et de l'objet qu'il a vu.

La subconscience accomplira de même un rôle important dans les phénomènes de double personnalité. Tandis que la conscience dirigera une partie des actes, la subconscience dirigera les autres, avec une mémoire à elle, qui rappellera le souvenir des actions accomplies dans les états subconscients



antérieurs, mais les laissera inconnus à la conscience ordinaire. En un mot, c'est par la subconscience que les suggestions prendront pied dans l'individu psychique et s'exécuteront, non contre sa volonté entière, mais contre ou à côté de la volonté consciente ordinaire.

Evidemment, cette hypothèse de la subconscience peut ne pas satisfaire tout le monde. Le vague de la notion de la conscience est loin d'être dissipé par l'introduction de la notion de subconscience. On se demande où est l'organe de l'une et de l'autre, en quoi consiste leur essence, comment se fait le passage de l'une à l'autre. Il est évident de plus, aux yeux des moins observateurs, qu'on impute à la subconscience des phénomènes qui ne semblent pas avoir beaucoup de ressemblance, par exemple, l'automatisme de l'acte répété indéfiniment par le cataleptique et la vie compliquée du somnambule dans sa condition seconde. L'état second suppose du reste une conscience spéciale, car le malade en cet état discute, juge, veut, se décide comme une personne normale, lui est en tout tellement semblable qu'il circule dans le monde sans attirer l'attention, et cependant cette conscience de l'état second n'est pas la conscience de l'état premier. On sait de plus qu'elle peut ne lui être nullement inférieure, car souvent les malades dans l'état second ont des qualités



intellectuelles ou morales plus développées, souffrent moins, ont le système nerveux moins déprimé que dans la condition prime (1). On sait qu'en certains cas l'état second a fini par devenir presque continuel et à fait disparaître l'autre. On sait aussi qu'entre ces deux états il y avait des points de contact, des connaissances communes, des souvenirs communs. Tous ces faits qui semblent bien acquis constituent un argument en faveur de la subconscience, mais lui suscitent aussi bien des obstacles. Malgré tout, cette hypothèse, si elle ne rend certainement pas compte de tous les mystères de notre esprit, semble cependant en expliquer un certain nombre. La question de savoir si cette hypothèse contredit la théorie de l'unité de l'âme, ne pourrait se résoudre que si nous savions clairement en quoi consiste notre âme et son unité. Discuter du reste toutes ces questions serait sortir de notre objet et de notre compétence, nous en laisserons le soin aux philosophes et aux psychologues. Il nous a semblé cependant utile de mentionner l'hypothèse de la subconscience, imaginée par les modernes pour expliquer les faits psychiques étranges, que les écoles anciennes avaient cru plus simple d'attribuer aux esprits étrangers.

---

(1) Dr Geley, p. 40.



ARTICLE CINQUIÈME

Neurasthénie et psychasténie

I

Sous ces noms, à l'aspect rébarbatif, se cache une infinité de troubles mentaux qui, sans aller jusqu'à la démence proprement dite, n'enlèvent pas moins à de nombreux malades la pleine disposition de leur volonté. Ces troubles infiniment variés se ressemblent du moins en ce sens qu'ils ne semblent pas, plus que l'hystérie, venir de désordres organiques. Ils tiennent à l'esprit et, en bien des cas, ont l'apparence d'être produits par des influences étrangères. Aussi plus d'une fois ont-ils été considérés comme des signes de possession : c'est ainsi qu'ils rentrent dans notre cadre. Il va sans dire que notre tâche n'est pas de les étudier ni de les expliquer, il nous suffira d'en citer quelques exemples.

De ces troubles, les plus importants peut-être sont les obsessions, c'est-à-dire, les idées fixes qui occupent l'esprit du malade et, malgré ses efforts, reviennent sans cesse s'imposer à lui. Il en est de singulières.



« Un homme de quarante ans (1) vient consulter les docteurs, et finit, après beaucoup de tergiversations, à avouer ce qui le poursuit. Il est obsédé par la pensée de l'âme de son oncle. Mais ce qui est effroyable, c'est qu'il se sent forcé d'associer, de juxtaposer ou de confondre l'âme de son oncle avec un objet répugnant, des excréments humains. « Cette « âme, dit-il, je la mets au fond des cabinets, je la « fais sortir du derrière de M. un tel, etc. ». Le pauvre toqué fait des variantes sur ce joli thème, et il pousse des cris d'horreur, se frappe la poitrine : « Peut-on, « s'écrie-t-il, concevoir abomination pareille, penser « que l'âme de mon oncle, c'est de la m.... »

L'obsession sacrilège, obscène, s'attaque même aux objets religieux les plus vénérés.

Ainsi, une jeune fille très chaste est obsédée par la vision d'un homme nu ou, du moins, de ses parties sexuelles viriles, occupées à souiller une hostie consacrée. Pendant vingt ans, la même image poursuit la malade avec quelques variantes : il y a parfois plusieurs membres virils autour de l'hostie, ou bien c'est une femme qui met l'hostie sur ses parties génitales ; tantôt c'est un chien qui fait ses ordures sur une hostie, tantôt l'hostie est simplement mêlée

---

(1) Pierre Janet. *Les Obsessions et la Psychasthénie*, 2 vol. in-8, Paris, 1903, t. I, p. 10 ; t. II, p. 476 seq.



avec de la boue, des excréments. Pendant certaines périodes de grand trouble, c'était un prêtre qui venait appliquer l'hostie sur les parties génitales de la malade elle-même ou sur son anus.

Une autre malade ne peut voir un crachat par terre sans penser que c'est une hostie, ne peut donner à boire à son chien, sans croire qu'elle donne le vin et l'eau de l'Eucharistie, ne peut boire elle-même, sans croire avaler le vin de la Messe. — Une autre se figure qu'elle veut « tuer le bon Dieu ». — Beaucoup se sentent obsédés de l'idée du blasphème, « parler mal des choses divines, penser au démon en faisant des prières et insulter Dieu au lieu de le prier, ne savoir exprimer que la haine de Dieu et d'une façon mauvaise et grossière, se révolter contre Dieu et le maudire, etc. ». Il est des personnes qui ont l'idée fixe obsédante de jeter de la boue sur les églises, de cracher sur les livres saints ; d'autres voient les chiens pisser sur l'âme de leurs parents (JANET, *Les Obsessions*, t. II, p. 477).

Un homme de 32 ans rêve sans cesse, il ne peut se débarrasser de l'obsession qui consiste dans le désir de violer une vieille femme devant une église. — Une femme de 35 ans se sent poussée par Satan à se masturber toutes les fois qu'elle prépare une confession. « Je pense, dit-elle, tout le temps, que « le diable me pousse à faire des malpropretés pour « m'empêcher de faire mon salut ».



II

L'idée du diable est assez fréquente chez les obsédés, et de façons diverses. Au dire d'une femme de 55 ans, le diable intervient dans toutes ses actions, elle ne peut pas manger sa soupe ou changer de chemise, sans penser qu'elle fait à ce moment un acte agréable au démon, et sans croire qu'elle a l'intention sérieuse de lui être agréable. Parfois, l'obsession démoniaque prend un caractère si alarmant qu'elle peut faire croire à une véritable possession de Satan (1).

Un commerçant du Midi, Achille, se présenta en 1890 à la Salpétrière ; il avait éprouvé des souffrances de divers genres et les médecins l'avaient traité sans succès, pour des maladies qu'il n'avait pas. Il avait cru expirer et, quand il s'était enfin réveillé, on l'avait cru dans le délire. Il racontait à sa famille assemblée des choses épouvantables. « Le démon, « disait-il, était dans la chambre, entouré d'un tas de « petits diables cornus et grimaçants ; bien plus, le « démon était en lui-même et le forçait à prononcer

(1) P. JANET. *Névroses et idées fixes*, 2 vol. in-8, Paris, 2e édit. 1904, t. I, p. 380 seq.



« d'horribles blasphèmes ». En réalité, la bouche d'Achille, car il affirmait n'y être pour rien, injuriait Dieu et les Saints, et répétait à tort et à travers les insultes les plus ordurières contre la religion. Ce qui est plus grave encore et plus cruel, le démon lui contorsionnait les jambes et les bras et lui faisait éprouver de cruelles souffrances, qui arrachaient des cris horribles au malheureux. Achille avait, rarement, des instants plus calmes, dans lesquels il embrassait sa fille en pleurant et en déplorant son triste destin, qui avait fait de lui la proie des démons. Jamais il n'exprimait le moindre doute sur sa possession par le diable, dont il était absolument convaincu. « Je « n'ai pas cru assez à notre sainte religion, ni au « diable, disait-il. il s'en est bien vengé, il me tient, « il est en moi et n'en sortira jamais ».

« Quand on ne le surveillait pas, Achille s'échappait de la maison, courait au travers des champs, se cachait dans les bois, où on le retrouvait le lendemain tout épouvanté. Il cherchait surtout à pénétrer dans le cimetière, et, à plusieurs reprises, on le retrouva couché et endormi sur une tombe. Il semblait chercher la mort, car il avalait des poisons ; il but du laudanum, une partie d'un petit flacon de gouttes de Fowler, etc., il s'attacha même les pieds et, ainsi lié, se jeta dans une mare. Il parvint cependant à en sortir, et, quand on le retrouva au bord, il dit



tristement : « Vous voyez bien que je suis possédé « du démon, puisque je ne puis pas mourir. J'ai « fait l'épreuve que demande la religion, je me suis « jeté à l'eau les pieds liés et j'ai surnagé. Ah ! le « diable est bien en moi ».

« Conduit à la Salpétrière, Achille donna le spectacle, connu dans les possessions, d'une double personnalité ; il murmurait des blasphèmes d'une voix sourde et grave : « Maudit soit Dieu, disait-il, « maudite la Trinité, maudite la Vierge.... », puis, d'une voix plus aiguë et les yeux en larmes : « Ce « n'est pas ma faute si ma bouche dit ces horreurs, « ce n'est pas moi.., ce n'est pas moi.., je serre les « lèvres pour que les mots ne partent pas, n'éclatent « pas tout haut, cela ne sert à rien, le diable dit alors « ces mots au-dedans de moi-même, je sens bien qu'il « les dit et qu'il fait marcher ma langue malgré moi ». — « C'est le diable qui me pousse à faire toutes ces « choses, disait encore Achille, je ne veux pas mourir « et il me pousse malgré moi à me détruire... Tenez, « en ce moment, il me parle.... », et il reprend de sa voix basse : « Les prêtres sont des misérables... », puis de sa voix haute : « Mais non, je ne veux pas le « croire », et le voici qui cause avec le Diable et qui discute avec lui. — Souvent il lui arrive ainsi de se disputer avec son démon, qui a la mauvaise habitude de le critiquer sans cesse. « Tu mens, lui dit



le Diable. — Non, je ne mens pas, répond le pauvre homme, qui entendait parler et rire d'autres démons en dehors de son corps et voyait un diable devant lui. La tête de ce diable surtout était bien visible, noire, affreuse, avec des cornes et, ce qui est vraiment satanique, cette tête ne cachait pas complètement les objets : la tête du diable était transparente ».

L'aumônier de la Salpêtrière ayant déclaré que le malade relevait des docteurs plus que du prêtre, le traitement du pauvre Achille commença. En profitant de ses distractions, on put le faire écrire automatiquement, ce qu'il attribua au diable, mais permit au médecin psychologue de causer avec ce diable, jusqu'alors rétif, en mauvais latin quelquefois et, d'un commun accord, plus souvent en français meilleur ; on finit par s'entendre. Le démon se chargea d'endormir son hôte récalcitrant vis-à-vis des docteurs. Une fois endormi, peu à peu, les conversations s'engagèrent entre Achille et son hypnotiseur ; celui-ci finit par découvrir la cause du désordre psychique. Achille, dans un de ses voyages, avait oublié ses devoirs et sa femme. Une fois de retour, sa grosse préoccupation fut de cacher sa faute, il en rumina le jour, il en rêva la nuit. Cette préoccupation donna lieu au remords, au sentiment de la punition ; enfin, dans la tête malade, le rêve inconscient se précisa, le châtiment ce fut



la mort, après l'Enfer, enfin le Diable. L'apparence délirante du malade était due à la lutte entre sa volonté consciente, qui refusait la conclusion de ses rêves, et la subconscience qui l'imposait. Pour le guérir, une fois connue la cause du délire, on parvint peu à peu à la faire disparaître, en enlevant l'importance de sa faute et en lui faisant accorder le pardon d'une épouse imaginaire, apparue par suggestion.

III

Dans l'observation d'Achille, quelque résumée que nous ayons dû la reproduire, nous trouvons signalés un certain nombre de phénomènes que l'on rencontre chez bien des malades.

Une femme, fille d'une garde-malade (1), se sentit impressionnée par la vue de deux cadavres de cholériques. La pensée du terrible fléau devint, à partir de ce moment, continuelle dans son esprit et se précisa de plus en plus. Elle devint idée fixe, obsédante ; la pauvre femme, toujours préoccupée, se mit à songer à la mort et, envahie par la peur, sentit une voix lui dire en dedans : « Donne-moi ton âme... ». A sa propre surprise, elle se surprit à répondre tout

---

(1) P. JANET. *Névroses et idées fixes*, t. I, p. 157 seq.



haut : « Non, non ». Vinrent ensuite des délires, des hallucinations kinesthésiques verbales, qui consistent en images des mouvements de la parole, tellement vives parfois qu'elles amènent de véritables paroles, à la stupéfaction du malade qui entend sa bouche les prononcer sans sa volonté. « Ce sont « plusieurs voix mélangées, on dirait qu'il y a une « foule qui crie après moi », disait la patiente et, en d'autres circonstances : « C'est ma tête qui dit le « mot « choléra », ce n'est pas moi », et encore : « Quand c'est moi qui dis le mot choléra, je le sais fort « bien, je suis moins effrayée, mais ce qui me rend ma- « lade, c'est quand quelque chose le dit malgré moi ».

Chez certains malades, l'obsession prend la forme de discussions sans fin (1). Une femme spécule depuis des années sur le culte religieux du démon, spéculations vagues, réminiscences de lectures incomplètes. « Il y a un principe du mal comme un principe du « bien... le Mal est un dieu comme le Bien.... le con- « traire de Dieu.... vénérer le contraire de Dieu.... « demander au démon des services et lui donner en « échange ce qu'on aime le plus.... lui demander tout « ce dont on a envie... donner au démon l'âme de ses « enfants... ». Une telle malade eût passé jadis, et non à tort, pour une lucifèrienne.

(1) P. JANET. *Les Obsessions et la Psychasténie*, t. I, p. 11.



On a vu des psychasténiques s'interrogeant des journées et des nuits entières sur la question du salut. Ils ne s'intéressent pas précisément à leur propre salut, mais à celui de leurs pères, de leurs maris, de leurs femmes, de leurs enfants. Ils spéculent ensuite à perte de vue sur le problème du bien et du mal dans le monde, sur la question de l'action mutuelle des âmes les unes sur les autres ; ils en arrivent ainsi à se faire une sorte de philosophie ou de religion personnelle, rêveuse, mystique et enfantine, tandis qu'ils négligent complètement la religion officielle. — Une malade examine naïvement et sans trêve comment il est possible que Dieu soit descendu sur la terre, pour sauver les hommes et pour la sauver en particulier elle-même. — Une fillette de 15 ans est bourrelée d'inquiétudes à propos de la fin du monde, des miracles, de l'existence de Dieu. « Ce serait si « terrible, répète-t-elle en pleurant à chaudes larmes, « si Dieu n'existait pas ».

Les obsessions s'accompagnent souvent d'impulsions à agir dans le sens de l'idée fixe (1).

Une femme de 35 ans est sans cesse poussée à dire des prières, à aller à la messe et ne peut faire autre chose. — Une autre sent une impulsion qui l'entraîne à se faire religieuse, à entrer dans un cou-

(1) P. Janet. *Les Obsessions*, t. I, p. 15.



vent, à la porte duquel elle ne frappera jamais. — Une troisième « a une impulsion plus curieuse, elle se préoccupe non pas de ses actes à elle, mais de ceux des autres, elle est poussée à changer la conduite de son mari et, en particulier, à le faire confesser sans cesse pour la moindre des choses ; elle a une grande crise d'angoisse parce qu'il a fumé une cigarette, avant de communier avec elle, et qu'il ne veut pas aller se confesser tout de suite ».

Ces impulsions religieuses sont agaçantes, mais innocentes. D'autres sont plus redoutables. On en présentait un exemple peu banal à la Société de Médecine de Bordeaux, dans sa séance du 16 décembre 1910. Un pauvre homme, poussé par le délire de la persécution, le fait partager à sa femme qui se suicide. Il est ensuite victime de troubles anesthésiques, obsédé par des idées de négation, puis d'énormité, et se croit transformé en un autre être, particulièrement en démon. « Pendant des années le malade vit, pense et agit comme un démon, avec la pleine conscience de l'abjection qu'il doit soulever autour de lui. Cet état lui est d'autant plus pénible qu'il lui est impossible de s'y soustraire par la mort, puisque, ainsi qu'il le déclare, il est immortel ». Ce délire démoniaque, coupable d'un premier meurtre, en eût occasionné un second, si les circonstances l'eussent permis, car l'halluciné



aurait probablement tué son fils pour débarrasser la terre d'un nouveau démon » (1). Il est des malades qui se sentent poussés à l'assassinat. Le premier veut violer une femme sur un banc et la tuer. Le second est tenté de frapper les gens avec un long couteau pointu, « qui crève les yeux, qui entre bien ». Une femme se sent poussée à couper la tête de sa petite fille et à la mettre dans l'eau bouillante. Beaucoup ont envie de frapper leurs enfants avec des couteaux et se désolent de sentir en eux cette impulsion homicide. En bien des cas, l'impulsion a été assez puissante pour faire exécuter l'acte criminel, suivi immédiatement des marques d'un chagrin véritable : problème angoissant pour la justice humaine (2).

Un certain nombre d'obsédés sont poursuivis par l'idée du suicide, contre laquelle ils tâchent de prendre des précautions (3) ; chez d'autres, ce sont des obsessions d'ordre génital, le viol, l'inversion sexuelle, la masturbation ; quelques-uns, fort rares heureusement, se sentent poussés à déterrer, violer ou manger des cadavres (4) ; d'autres sont poussés à voler,

---

(1) *Journal de médecine de Bordeaux*, 25 décembre 1910, p. 838.

(2) De Mirville. *Des Esprits*, t. I, p. 185.— Cazeauvielh. *Du Suicide*, p. 266.

(3) Cazeauvielh. *Du Suicide*, p. 51.

(4) De Mirville, t. I, p. 194.



à mentir, à voyager, à boire de l'alcool ; certains ont, au contraire, des obsessions négatives, c'est-à-dire, se sentent retenus et portés à l'inaction, en face de ce qu'ils croient être leur devoir.

Au rang des obsessions, on peut, sans doute, mettre les remords, les désespoirs, causés par des fautes religieuses commises ou non, des confessions insuffisantes, des communions sacrilèges ; de même, les remords des crimes auxquels les malades se disaient poussés, qu'ils les aient commis ou non ; car ces remords étant l'effet de la maladie, non de la conscience, tourmentent le patient d'après son imagination, non d'après la réalité. On cite, par exemple, une femme qui, du vivant de sa belle-mère, se sentait excitée à la tuer ; elle n'en fit rien, mais la belle-mère étant morte, la femme ne s'en accusa pas moins d'avoir causé sa mort (P. Janet, *Les Obsessions*, t. I, p. 20).

Certains font mieux encore, ils n'ont pas commis de fautes, ils n'ont même pas été tentés, ils ne sont pas moins harcelés de remords. Un caissier, par exemple, est poursuivi par l'idée qu'il a mal rendu la monnaie, qu'il a volé. — Une malade se reproche tous les chagrins, tous les malheurs qu'elle voit arriver autour d'elle, car elle s'accuse de les avoir autrefois prévus et souhaités. — Un homme de lettres de 30 ans, invente tout un délire rétrospectif,



il se reproche sa conduite indécente à l'école, il invente que tous ses maîtres ont abusé de lui et bâtit de la sorte un roman assez compliqué. — Une femme se torture à penser que son enfant n'est pas le fils de son mari ; c'est une manière de se demander si elle a violé la foi conjugale. — Un homme de 30 ans se souvient qu'à l'âge de 3 ans, il venait le matin dans le lit de son père avec sa petite sœur, âgée de quatre ans, il s'imagine qu'à ce moment il a abusé de la petite fille et reste fort effrayé à la pensée de cet inceste.

Chez un malade, les remords injustifiés s'accompagnent d'images innombrables, qui donnent lieu à de véritables tableaux, presque à des hallucinations. Il a la manie de s'accuser de tous les meurtres dont il entend parler. Ainsi, on lui apprend, à la campagne, qu'un vieillard de 84 ans a été trouvé mort sur une route. Immédiatement, il se dit que c'est lui qui l'a tué, pour lui prendre son argent. En passant près d'une maison, il a entendu ou cru entendre le bruit d'un revolver et il apprend ensuite qu'un homme s'est tué dans cette maison. Aussitôt, il en conclut que c'est lui qui a tiré le coup de revolver, qui a tué cet individu. « J'éprouve, dit-il, en « parlant de ce remords, toutes les émotions du « voleur, de l'assassin, toutes les tortures du remords « de ces crimes imaginaires. Je vois les suites du crime,



« je vois deux agents venir me saisir au milieu des « miens, je vois la prison, le cabinet du juge d'instruc- « tion,la cour d'assises; je me vois au banc des accusés, « dévisagé par mes collègues qui chuchotent entre « eux : « On ne s'en serait jamais douté ». Je subis « les angoisses de l'incertitude qui précède les verdicts « du jury, et je travaille à reproduire en moi-même « les impressions du condamné à mort qu'on ligote « pour le conduire au lieu de l'exécution ».

Il est parfois des cas bizarres où, peut-être, on eût vu autrefois l'effet d'un philtre amoureux.

Une jeune fille est ainsi mentionnée qui, depuis l'âge de dix ans, témoignait déjà d'un caractère assez anormal. Extrêmement entêtée, timide et sauvage, elle refusait depuis longtemps de sortir, de voir du monde. A l'âge de 17 ans, elle se décide à donner de sa sauvagerie cette explication étrange : « Je ne suis pas une jeune fille comme les autres ; « je suis laide, j'ai une figure de chat ; vous ne voyez « donc pas comme cela est honteux de faire sortir une « jeune fille comme moi. Je suis un monstre, tout le « monde se retourne quand je passe ; c'est pour moi « un supplice de me voir ainsi ». Depuis trois ans, elle reste ancrée dans la même idée : « Je suis un « pauvre être à part, peu intelligente, laide, incapable « de tenir mon rang ». Dans ces conditions, elle a pensé quelque temps au couvent, puis ne s'est pas



senti une vocation suffisante, et la voici qui conçoit l'idée d'un mariage extravagant. Elle déclare à ses parents stupéfaits qu'étant majeure et libre d'elle-même, elle veut épouser le garçon jardinier de la maison, qu'elle a pénétré, la nuit, dans sa chambre, qu'ils sont fiancés et que le mariage doit avoir lieu le plus tôt possible. Elle a imaginé de changer tout à fait de situation sociale, elle veut se présenter comme domestique et gagner sa vie avec lui. Depuis plusieurs mois, elle refuse de se laver les mains pour être plus à son niveau. Aucun raisonnement n'a prise sur l'idée délirante, l'impulsion en apparence irrésistible, qui ne semble cependant pas avoir son origine dans un amour bien vif pour le garçon. (P. Janet, *Les Obsessions*, t. I, p. 31 ; t. II, p. 396).

Ce qui est curieux, dans toutes ces déviations mentales, c'est l'affirmation presque générale des malades de se croire, dans leurs crises, sous l'influence d'une personnalité étrangère, qui leur enlève leur conscience et leur libre arbitre (Janet, l. c., p. 279).

IV

Cette conviction est plus accentuée chez certains sujets, en particulier chez ceux qui se sont occupés de spiritisme.



Anne, « par exemple, est une femme de 37 ans (1), qui se présente à la consultation de la Salpêtrière, avec un costume particulièrement pittoresque. En plein hiver, elle n'est revêtue que d'une chemise en coton noir, elle marche nu-pieds avec de singulières sandales. Un petit capuchon, fait au crochet et toujours en coton noir, recouvre sa tête soigneusement rasée ; d'ailleurs tous les poils de son corps sont également rasés. On pourrait faire une foule de remarques sur son costume, sur ses mouchoirs faits au crochet avec de larges trous, sur ses ornements, etc. On trouverait la raison de tous ces détails dans quelques particularités de ses idées. Son mouchoir bizarre est un emblème médical, il est destiné à lutter contre la propagation de la tuberculose, en nous enlevant la mauvaise habitude que nous avons de nous moucher. Ses vêtements légers enseignent un traitement par le froid. Ils sont faits en coton, parce que la laine n'est pas assez perméable aux influences des esprits ; de même, les poils de son corps sont rasés pour ne pas gêner les esprits, etc. Cette femme raconte qu'elle voit les esprits, la nuit, sous la forme de globes lumineux, qu'elle converse avec eux au moyen de l'écriture médianimique.... Elle a toujours été tourmentée par la conviction

(1) P. Janet. *Les obsessions et la psychasthénie*, t. I, p. 674.



d'une liberté insuffisante, par l'impression de « l'automatisme », c'est-à-dire, par le sentiment d'être dominée par un être étranger. Sous la sensation de la même influence, elle écrit des communications qu'elle attribue aux esprits.

M. Leroux s'est, lui, beaucoup occupé de spiritisme (1) ; dans les séances spirites, il servait de médium écrivain et de médium dessinateur. Mais une fois familiarisé avec lui, l'Esprit, paraît-il, ne veut plus le quitter : « Vous m'avez permis d'entrer « en vous, lui dit-il, maintenant, vous êtes à moi ». Or, cet esprit incarné, que Leroux voudrait bien maintenant mettre à la porte, se montre de fort mauvaise humeur, si l'on s'avise de le disputer. Il empêche son possédé d'écrire ses lettres, il mêle des dessins ridicules à ses dessins scientifiques, et souvent se moque de lui. En revanche, il lui donne parfois des conseils, lui fait prendre deux bains par jour, changer de chaussettes toutes les deux heures, fixe ses repas, d'abord à des potages et à des œufs, puis à un seul potage par jour. Si l'homme désobéit, l'Esprit se venge, il lui déchire ses vêtements, lui casse ses meubles, met le désordre dans ses papiers. D'autres êtres viennent quelquefois à la rescousse de l'esprit ; alors Leroux « entend des voix, tantôt à droite, tantôt à

(1) P. Janet. *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 172 seq.



gauche, des voix d'hommes ou de femmes, qui critiquent perpétuellement tous ses actes. S'il s'habille, la voix lui dit : « Tu es sale ». S'il mange, la voix lui fait un sermon sur la sobriété : « Tu as tort de manger, cela enflamme l'estomac, tu es gourmand, malpropre, ivrogne ». Le malade, qui est fort instruit, peut parler trois langues ; l'esprit, de même, parle en trois langues différentes ; seulement, il se conforme à l'usage des pays que traverse le malade. Quand Leroux est en Angleterre, l'esprit parle anglais ; quand il est en France, il parle français ; en Suisse, il parle allemand ».

L'Esprit fait ensuite commettre à son client des actes que la famille trouve plus graves. Il lui fait déchirer des billets de banque et en semer les morceaux dans la Seine ; il lui a fait jeter des louis dans des bouches d'égout. Enfin, on a retiré de l'eau le pauvre homme, qui était tombé dans la Seine et rentra, tout mouillé, à la maison, dans un état pitoyable, ne sachant plus si l'Esprit l'avait jeté à l'eau, ou s'il s'y était précipité lui-même, pour échapper à ses tourments.

Il serait trop long, et ce serait sortir de notre sujet, que d'entrer dans quelques détails sur la multitude des troubles mentaux dont la classification, — et surtout la guérison, — désespère les médecins neurologistes ou aliénistes. Quelques mots seulement sur des



affections spéciales qui pourraient, en certains cas, expliquer le sortilège du nœud de l'aiguillette, c'est-à-dire l'impossibilité de l'union conjugale.

Voici un homme de 54 ans, Durand, robuste, intelligent, devenu cependant incapable de travailler ; il aime sa femme, serait désolé de la quitter et, cependant, ne peut s'habituer à elle. Il a éprouvé, dit-il, dès le premier jour de ses fiançailles, une impression désagréable causée par le visage de sa future femme. Le mariage s'est fait quand même, mais l'homme n'a pu organiser sa nouvelle vie, et ne peut que répéter en gémissant : « Je ne peux pas m'accoutumer à ma « femme » (P. Janet, *Les Obsessions*, t. II, p. 274).

Louise est une dame de 26 ans, elle s'est masturbée assez jeune et, mariée, s'est trouvée incapable d'aucune émotion aux approches de son mari. Devenue malade, elle a essayé de devenir amoureuse de plusieurs hommes de l'hôpital, mais dès qu'elle en est sortie, le remède tout indiqué, les rapports avec son mari, et la masturbation solitaire, ne peuvent plus l'émouvoir. Elle devient indifférente à tout ce qui l'entoure ; enfin, lasse d'attendre des consolations d'un époux qui fait de son mieux, elle court les bals publics et accepte des rendez-vous toujours impuissants (P. Janet, l. c., p. 309).

Tudor est, lui, un homme de 32 ans. Il voudrait bien se marier, mais atteint de divers troubles



nerveux et surtout d'une phobie génitale, il a vainement tenté des rapports féminins irréguliers. A peine croit-il avoir réussi en état d'ivresse. L'union conjugale lui paraît une opération énorme, fort compliquée, dont il ne pourra jamais se tirer à son honneur (P. Janet, *les Obsessions*, t. II, p. 169).

Que ces impressions étranges viennent d'un sentiment exagéré de pudeur, de la honte du corps, d'une indécision maladive, d'une idée fixe ou d'autres causes, l'impuissance génitale psychique est bien connue des névropathes ; elle a cependant pu, en de nombreux cas, être considérée, ainsi que les autres maladies mentales, comme le résultat de sortilèges.

ARTICLE SIXIÈME

Des Hallucinations

I

Il en est de même d'un autre phénomène fort commun, qu'on a observé, en certaines circonstances, chez des hommes nullement anormaux, nous voulons parler des hallucinations. Elles peuvent se produire, si nous laissons de côté les discussions infinies sur leur nature, leurs définitions et leurs



détails, de trois façons: quand le patient voit, entend, touche ou sent, un être qui n'existe pas ; quand il prend un être pour un autre, ce que certains auteurs préfèrent appeler illusion ; quand il ne perçoit pas un être qui, cependant, est présent devant lui, ce qu'on a appelé hallucination négative. De ces trois sortes d'hallucinations, nous avons vu des exemples créés artificiellement par la suggestion ; toutes les maladies psychiques peuvent également en être causes, et l'on connaît bon nombre d'exemples d'hommes illustres qui, dans des moments de distraction ou de fatigue, ont été, eux aussi, sujets à des hallucinations diverses (1). Ici, suivant toujours le plan de notre sujet, nous avons simplement à donner quelques exemples d'hallucinations qu'on a, à tort ou à raison, attribuées à des agents extra-terrestres, au démon en particulier ; ou bien qu'on a soupçonnés résulter de quelque sortilège ; ou encore, qui se rapportent d'une façon quelconque à l'histoire de la magie.

« Un employé d'une brasserie de Strasbourg (2), s'étant rendu à St-Etienne, habitait cette dernière ville depuis deux mois, lorsqu'une nuit il entend

---

(1) James SULLY. *Les illusions du sens et de l'esprit*, traduct. franç., 3e édit. Paris, in-8, 1900, p. 84.

(2) BOTTEX. *Essai sur les hullacinations*, p. 10 ; — A. BRIERRE DE BOISMONT, *Des hallucinations*, in-8, Paris, 2e édition, 1852, p. 11.



marcher autour de son lit, et sent quelque chose qui semble passer par dessus la couverture ; le lendemain à la même heure, même bruit ; mais alors il entend distinctement ces mots : « Ah ! je t'ai « donc trouvé ! » Il reconnaît la voix d'une jeune personne qu'il a laissée à Strasbourg.

« Depuis lors, cette voix le poursuit partout ; elle lui demande de l'argent, lui parle de mariage, et le menace du diable, s'il ne se rend à ses instances ; enfin, elle l'obsède tellement que, ne pouvant plus ni travailler ni dormir, il se détermine à entrer à l'Hospice de l'Antiquaille à Lyon.

« Il ne voit pas la femme qui lui parle, mais il entend très distinctement sa voix ; il ne se passe pas d'heure qu'elle ne lui adresse la parole. Lorsqu'on lui dit de l'écouter, il penche la tête à gauche et ne tarde pas à l'entendre : il répète alors, mot pour mot, ce qu'elle lui dit.

« Cet homme jouit de toute sa raison ; il sait fort bien que la femme dont il entend la voix, n'est pas auprès de lui. « Il faut, dit-il en riant, qu'elle ait « fait un pacte avec le diable ». Il ne peut expliquer autrement ce qu'il éprouve ; mais il ne s'arrête pas à cette idée qu'il sait être ridicule. Peu à peu, la voix lui adresse moins souvent la parole ; il finit par ne plus l'entendre et sort guéri au bout d'un mois ».

Dans l'observation précédente, l'hallucination por-



tait sur l'ouïe. La vue est encore plus souvent hallucinée. Rien n'est plus connu que les rats, crapauds, araignées ou autres bêtes aperçues par les alcooliques, et ces visions sont un signe qu'il est dangereux pour leur raison de continuer leur régime.

Un homme qui, à la suite de chagrins, s'était mis à boire du vin, fut pris de délires et conduit dans une maison de santé (1). Après quelques jours de traitement, il demanda à parler au directeur et lui dit : « Monsieur, j'ai été conduit avec raison dans « votre établissement, car j'étais alors dans une grande « exaspération ; je disais et je faisais des choses insen- « sées ; mes discours contre ma femme étaient dépour- « vus de bon sens. Je reconnais que sa conduite est « excellente et que je n'ai rien à lui reprocher ; mais, « si ma tête est dérangée, il n'est pas moins vrai que « cet état a été déterminé par la scène dont j'ai été « témoin, et que je vais vous raconter.

« J'étais dans le bain qui m'avait été prescrit « par le docteur à cause de mon exaltation fébrile, « lorsque je vis, comme je vous vois maintenant, un « homme entièrement vêtu de noir, qui venait d'entrer « dans mon appartement ; il me regardait attentive- « ment, me faisait des grimaces, cherchant à me « tourmenter. Indigné d'une pareille conduite, je lui

(1) Brierre de Boismont, l. c., p. 90.

« montrai, par l'expression de ma figure, combien
« j'étais mécontent; alors il s'approcha du tuyau de
« poêle, le saisit, grimpa jusqu'en haut et disparut
« par l'ouverture. J'étais encore tout étourdi de ce
« singulier spectacle, lorsque j'aperçus trois hommes
« qui sortaient de dessous le lit ; ils s'avancèrent à
« ma rencontre, me firent les mêmes gestes et les
« mêmes grimaces que le premier. La fureur s'empara
« de moi, je demandai à grands cris mon couteau pour
« les tuer; ils montèrent également le long du poêle,
« et disparurent par le même trou. Je ne les avais
« jamais vus auparavant, mais leurs figures me sont
« tellement restées gravées dans l'esprit, que je les
« reconnaîtrais partout. Avant de s'éloigner, ils ont
« rempli mon drap et mes couvertures de vilaines
« bêtes de toute espèce. Certes, j'ai eu un moment
« d'exaltation, mais, quant à la réalité de ces faits, je
« la signerais de mon sang ». Les bons soins et l'isole-
« ment finirent, au bout d'un mois, de convaincre le
« malade que sa vision avait été imaginaire. »

Certains cas d'hallucination apparaissent aux démonologues des preuves péremptoires de leur théorie favorite.

« C'était entre 1827 et 1830 (1), dans un village du département du Finistère. Un paysan assez à son

(1) De Mirville. *Des Esprits*, t. I, p. 96.



aise, mais fort ambitieux, découvrit, dans quelque vieux livre de sorcellerie, qu'à l'aide de certains moyens, de certaines observations, on pouvait se procurer de l'argent. Il fit les simagrées voulues et l'argent arriva ; mais, à l'instant même, sa femme, qui n'avait pas pris part à ce marché, reçut, par voie de révélation, l'avis qu'en punition de ce méfait, toute la famille allait être frappée, qu'elle ne pourrait, pendant six mois, faire aucun usage des biens qui lui appartenaient, que la maison resterait ouverte à tout venant, que son domaine ne serait ni cultivé, ni récolté, et enfin que le père, la mère et l'enfant, deviendraient muets, et seraient pour tout le pays un objet d'horreur.

« Cette pauvre femme, terrifiée, courut chez son curé et demanda à être entendue en confession. Le curé l'écouta et lui donna l'absolution, mais aussitôt elle devint muette. Rentrée chez elle, elle trouva toute sa famille frappée du même mutisme. Son mari et ses enfants roulaient des yeux hagards, criant, vociférant et se cachant au moindre bruit, dans quelque coin obscur de la maison. Les choses durèrent ainsi pendant six mois, la maison ouverte à tous venants, les terres abandonnées, etc. » et, tout cela sous les yeux de témoins innombrables.



II

Les ouvrages de pathologie mentale abondent en exemples d'hallucinations excessivement variées. Les aveugles eux-mêmes ne sont pas à l'abri des hallucinations visuelles. On cite, en particulier, un vieillard de quatre-vingts ans (1), n'ayant plus qu'un œil extrêmement faible, qu'il devait protéger avec un garde-vue vert. Cet homme, dans les dernières années de sa vie, croyait toujours voir, autour de sa table à manger, une nombreuse réunion de convives, habillés comme on l'était un demi-siècle auparavant. — Une dame, entièrement aveugle, ne se promenait jamais dans la rue sans apercevoir une petite vieille à manteau rouge, tenant à la main une canne de corbin. Cette apparition la précédait ; elle ne se montrait pas, quand cette dame était dans sa maison. — Une autre dame, âgée de 80 ans, aveugle depuis de longues années, faisait ouvrir tous les matins la porte et la croisée de sa chambre, pour en faciliter la sortie aux nombreuses personnes qui la remplissaient et dont elle distinguait les vêtements et les allures. — Un aliéné, atteint d'atrophie des nerfs

---

(1) BRIERRE DE BOISMONT, p. 92.

optiques, voyait à sa droite, auprès du mur de sa cellule, des femmes charmantes, auxquelles il adressait tantôt des injures, tantôt des compliments flatteurs.

Certains hallucinés se croient maltraités par les apparitions. Une dame, par exemple, montrait à son docteur la marque imaginaire des coups, qui lui étaient donnés pendant la nuit, par des individus qui voulaient lui faire violence. Leurs sévices ne s'arrêtaient pas là ; très souvent, ils la prenaient et la violaient de force (Brierre de Boismont, p. 105).

Des voix mystérieuses parlent souvent aux hallucinés. Une demoiselle de 40 ans (1), très nerveuse, vit d'abord des personnages aux formes les plus bizarres, puis, avec le temps, eut des hallucinations de tous les sens. « Le désordre le plus apparent porta sur l'ouïe ; à chaque instant elle entendait des voix qui avaient pris leur domicile dans son estomac. Ces voix faisaient son tourment ; elles lui commandaient toutes ses actions, l'avertissaient de ce qui se passait en elle, lui disaient que ses règles devaient arriver tel jour ; elles lui fournissaient des renseignements sur les maladies, et elle pouvait alors prescrire des médicaments, qui lui semblaient très raisonnables.

« Les voix lui donnaient des indications très

(1) Brierre de Boismont, p. 110.



précises sur le caractère, les penchants des personnes ; elle aurait pu alors révéler des particularités fort curieuses. Par moment, elle s'exprimait en termes plus choisis qu'elle n'était dans l'habitude de le faire ; cette abondance, cette facilité, cette richesse d'expressions, elle les devait aux voix, car, lorsque c'était elle-même qui agissait, elle parlait beaucoup plus simplement ; souvent les voix s'entretenaient de sujets d'ordre élevé ; leurs discours roulaient sur la géographie, la grammaire, l'art de parler ; elles la reprenaient quand elle s'énonçait mal, en lui faisant connaître les fautes qu'elle avait commises.

« Les voix lui disaient les choses les plus étranges. Un jour elles lui firent accroire qu'elle était possédée ; elle alla trouver un curé fort instruit pour se faire exorciser. Il lui est resté, depuis cette époque, des idées pénibles sur l'éternité, les peines à venir, qui la jettent par moment dans un profond désespoir.... Le plus ordinairement, les voix lui tiennent les discours les plus singuliers, les plus bizarres, les plus exécrables ; elle n'y pourrait résister, si elles ne changeaient de ton pour lui dire des choses extrêmement comiques et qui la font rire. Elle les entend plaisanter, se moquer, puis elles l'assaillent plus violemment que jamais, gâtant comme les harpies tout ce qu'elles touchent, tout ce qu'elles font. Ainsi veut-elle boire un verre d'eau sucrée, elles lui disent

14



que l'eau est empoisonnée, et, pendant plusieurs heures, elle est dans un état affreux. A chaque instant, les voix la poussent à se noyer ; quand elle est à la promenade, les voix lui crient, lorsqu'une femme bien mise passe à côté d'elle, qu'elle porte du musc ; à l'instant elle sent cette odeur qu'elle a en horreur. Si c'est un homme, elle sent aussitôt l'odeur du tabac.

« Souvent elle a des visions singulières : son appartement se remplit de personnages, ce sont des figures de toute espèce, des processions nombreuses qui défilent devant elle ; ou bien, elle distingue des individus qui n'ont que la moitié de la figure, le profil, un œil ; ils sont grands, petits, contrefaits, prenant les formes les plus extraordinaires. Dans d'autres circonstances, elle voit son œil qu'on lui arrache ; il fuit devant elle comme si on l'évidait ». Cette dame demanda à entrer dans une maison de santé, elle autorisait le médecin à ouvrir son corps après sa mort. Du reste, elle savait ce qu'il contenait ; de l'air ; son cerveau en était également rempli. Depuis quinze ans, disait-elle, sa moelle épinière était desséchée, détruite. Le curieux est qu'elle savait que tout cela venait de l'imagination et qu'elle ne pouvait cependant s'en débarrasser.

On trouve parfois des hallucinations de diables, qui font penser à un démon incube. C'est ce qui arrivait à une Marguerite, âgée pourtant de 59 ans.



Elle se croyait en butte à la persécution de ses parents ; elle se disait protégée par trois curés qui se relayaient pour la surveiller, mais ses parents ont suscité contre elle les diables, qui viennent la réveiller la nuit, lui montent sur le corps et la caressent partout. Elle-même prétend consentir à leurs caresses. Ces diables ont tantôt l'aspect d'éclairs, tantôt celui de jeunes gens beaux et nus. (Brierre de Boismont, p. 156).

III

Un phénomène difficile à expliquer est celui des hallucinations collectives, c'est-à-dire, des hallucinations qui surprennent un nombre plus ou moins grand de personnes. Les récits anciens nous ont transmis l'histoire de quelques hallucinations de ce genre ; par exemple, des populations apercevant dans les airs des troupes en lutte, ou des armées voyant dans le ciel des cavaliers, qui accouraient à leur secours, ou venaient à leur rencontre (1). De ces hallucinations collectives, une est classique, car elle a été reproduite dans les publications médicales les plus diverses. Elle concerne une troupe de soldats

(1) Brierre de Boismont, p. 125, 490.



français envoyés en Calabre, pendant l'occupation de Naples sous l'Empire (1).

« Le premier bataillon du régiment de La Tour d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, dit le docteur Parent, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre en diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flotille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin ; la troupe avait à parcourir près de quarante milles du pays ; elle partit à minuit et ne parvint à sa destination que vers sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

« Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et, par conséquent, ne purent se déshabiller. C'était une

(1) *Grand Dictionnaire des Sciences médicales*, t. XXXIV, art. Incube. — Brierre de Boismont, p. 228 ; — De Mirville, *Des Esprits*, 7 in-8, Paris, 1863, 4e édit., t. I, p. 221.



vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que, toutes les nuits, il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité ; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir, en même temps, dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés ! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye ; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs, qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair, et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

« Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes, ni les persuader, ni les faire rentrer dans leur caserne ; ils passèrent le reste de la nuit, dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inacessibles à toute espèce de



crainte ; qu'ils ne croyaient ni aux esprits ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de leur imagination, mais bien la réalité ; suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué en être étouffés, au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

« Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et, la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement ; mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant de passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir, avec le chef de bataillon ; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Nous ne pensions guère voir se renouveler la scène de la veille ; les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers, qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil, lorsque, vers une heure du matin, et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître.



« La flotille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi. Nous avons, depuis ces événements, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons ; nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit ».

IV

La nature des hallucinations dépend, naturellement, de leur cause souvent mystérieuse, mais aussi des habitudes, du caractère, des passions de l'halluciné. L'éducation, les récits de l'enfance, les lectures, les conversations des amis, apportent leur part à la formation des images que la raison et la conscience ne peuvent contrôler, bien qu'elles affirment le faire, car les hallucinés croient et affirment voir, entendre, sentir, toucher, user de tous les sens et juger en connaissance de cause. Ainsi, certains voient des personnes se cacher sous leur lit, dans une armoire, leur faire des grimaces, les cornes ; d'autres se croient entourés de grenouilles, de rats, de serpents qui vont les dévorer. Les personnes religieuses, les ministres, les prêtres, sont sujets à voir des démons, des figures sinistres qui les menacent de l'enfer, leur tiennent de mauvais propos, les tourmentent de mille façons.



Dans bien des cas, l'halluciné voit des cercueils, des cierges allumés, des chiens noirs, souvent des spectres. Tout cela s'explique en partie par suite de souvenirs plus ou moins effrayants restés subconscients, mais le mécanisme de tous ces phénomènes psychiques nous échappe, et nous ne saurions nous étonner qu'en présence de malades dans le délire, les assistants impressionnés aient souvent cru eux-mêmes à des visions ou à des auditions de l'au-delà.

Parmi les hallucinations, il en est qui reproduisent parfois des scènes de la sorcellerie médiévale. Telle femme, par exemple, obsédée par l'idée fixe de son amant, simule, pendant la nuit, le coït complet avec lui, tant est grande chez elle l'hallucination du sens génital (1). On a cité également (2) « le cas curieux d'un sourd-muet qui, non-seulement s'endormait à volonté, mais pouvait se suggérer toutes sortes d'hallucinations et mettait cette propriété toute spéciale au service de ses passions. Il s'avisait parfois de faire arriver dans son lit la femme qui lui plaisait le plus. Il la sentait à ses côtés, lui témoignait sa flamme et, au réveil, il lui restait le souvenir d'avoir passé des instants aussi délicieux que si son bonheur eût été partagé ».

(1) P. Janet. *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 132.
(2) Liébeault. *Du sommeil et des états analogues*, p. 282 ; — Beaunis, p. 31.



Parfois les hallucinés éprouvent des sensations sensuelles de personnages religieux (1).

« En preuves, deux exemples incomparables, celui du chevalier de Caudemberg, qui lui-même nous a raconté ses rapports avec la Vierge (Girard DE CAUDEMBERG, *Le monde spirituel et la Science chrétienne*, 1857) et celui de Marie-Ange (*Vie de Marie-Ange* par Mr le Docteur en médecine ***, Béziers, 1863).

« Ancien élève de l'Ecole polytechnique, membre de diverses sociétés savantes, M. de Caudemberg s'adonne aux pratiques du spiritisme ; des tables parlantes, il passe à l'écriture automatique ; ainsi il s'entretient avec ses parents et les amis que la mort lui avait enlevés. Mais la main n'est pas seule en jeu ; exaltant une fausse interprétation de la loi d'amour, notre spirite croit atteindre, par ses lèvres, ses frères de l'au-delà.

« Un des effets les plus extraordinaires des com-
« munications spirituelles, dit-il, est, assurément,
« ce *plaisir* que fait éprouver à une âme heureuse
« le *baiser*, la *caresse* qu'on lui adresse, en posant
« les lèvres, soit sur la signature qu'elle a formée,
« soit sur le signe qui la représente. Cette trace

(1) Nous empruntons les pages suivantes à Jules BOIS, *le Satanisme et la Magie*, in-8, Paris, p. 274 seq.



« matérielle n'est même pas nécessaire,et la seule « pensée, avec *l'intention formelle*, suffit, comme je « l'ai expérimenté un grand nombre de fois depuis ; « la *bouche ressent* bientôt l'échange de la caresse « que l'air avait reçue. J'envoyais à l'âme de mes « amis des baisers, qui toujours m'étaient sensible- « ment rendus... ».

Au mois de novembre 1854, étant avec sa sœur, M. de Caudemberg veut adresser des questions à la Ste Vierge. Il commence à s'y préparer par la prière ; puis il laisse aller sa main, qui trace le nom de Marie, y ajoutant le paraphe d'une jolie croix fleuronnée.

« Un sentiment de reconnaisance, et non d'amour, continue-t-il, (je n'en avais pas la pensée), me porta « à poser mes lèvres sur la croix... Quel fut mon « étonnement, quand je sentis que ce baiser m'était « ostensiblement rendu. Ce ne pouvait être un effet « d'imagination, car j'étais loin de m'y attendre ! « Cependant pour dissiper ce doute, je recommen- « çais, et *la même caresse* fut réitérée de manière à « dissiper toute incertitude ; elle produisit dans tout « mon être un frémissement qui n'était pas sans « douceur. Bientôt après, dans l'ombre et le silence, « avant de m'abandonner au sommeil, je portais « ma pensée émue sur ce qui venait d'arriver ; il me « semblait qu'un être que je ne pouvais voir, toucher



« ni entendre, s'approchait de moi. Une volupté
« excessive se manifesta soudainement et me
« transporta dans un ravissement de bonheur, qui
« ne peut se traduire que par des exclamations et des
« larmes. Ces *sensations* indescriptibles, qui se sont
« prolongées ainsi pendant plus d'une demi-heure,
« surpassaient beaucoup celles de même nature que
« j'avais ressenties jusque là ; et, lorsqu'elles cessè-
« rent presque subitement, elles me laissèrent dans
« un charme indéfini. Le lendemain et les jours
« suivants, les mêmes plaisirs se reproduisirent avec
« la même intensité, comme je l'ai expliqué, sous
« des formes variées.

« Un jour, demandant à ma céleste amie de me
« dire quelque chose, elle écrivit : « Le plaisir seul
« est permis entre nous ; mais nous ne pouvons pas
« causer ». Un soir, les *baisers*, qu'elle me rendait,
« se précipitèrent ; ils me causèrent un trouble plein
« de charmes, que je n'avais pas encore goûté et qui
« remplit tout mon être d'un bonheur indicible. Le
« mystère était accompli ; le ciel et la terre étaient
« *unis par l'amour* ! Et depuis ce moment jusqu'à
« celui où j'écris ces lignes, il ne s'est pas écoulé un
« seul jour, sans que ces ineffables jouissances ne se
« soient produites plusieurs fois ; et non pas, comme
« on pourrait le croire, d'une manière fugitive, que
« l'âme puisse à peine saisir, mais, à chaque fois, avec



« des reprises et des *redoublements rapprochés* qui « pouvaient durer des heures entières.....

« L'intensité de la jouissance s'accroît à mesure que « se prolonge le plaisir....

« Ces voluptés si longues et si vives n'entraînent « après elles aucune fatigue morale ou physique, « voire même aucune satiété...

« Les organes qui participent au bonheur de « l'âme restent pourtant tout à fait inertes ; jamais « le moindre effet physique n'est la suite de ces « sensations.

« Dans ces moments de bonheur si complet, on « sent réellement près de soi, *contre soi*, l'être ado- « rable qui vous aime et qui vous le prouve par de « si inestimables faveurs. On le sent sans le toucher, « sans le voir et sans l'entendre, comme l'explique « si bien sainte Thérèse, et l'on sait qui est cet esprit. « Dans cette intimité si tendre et si profonde, la « pensée répond à la pensée, et chaque élan d'amour « est à l'instant rendu par une volupté plus vive « et par un baiser *plus énergique*, qui retentit quel- « quefois jusqu'au fond de la gorge ».

« Cependant les femmes allant toujours plus loin que les hommes dans la mystique expérimentale, soit diabolique, soit divine, Marie-Ange exalta l'ivresse des lèvres amoureuses jusqu'au sirop des spasmes, jusqu'à la naissance de pralines, cristalli-

sations du baiser. Elle naquit tout emmaillotée, dit son historiographe, un brave homme instruit, très convaincu, très pieux, qui rédige ces bizarres exploits sur les conseils d'ecclésiastiques. En 1816 (elle avait dix-sept ans), Jésus-Christ et la Vierge lui dictèrent des billets de la plus bizarre orthographe. Elle prophétisait, comme les derviches, en tournant sans appui, sur la pointe d'un de ses pieds. Elle se levait de terre, allongée, les mains jointes ; son corps éclairait sa chambre ; elle devait dépasser l'ivresse de Caudemberg, obtenir déshabillée, puis rhabillée par d'invisibles servantes, une grâce plus immédiate, des baisers cette fois si matériels, qu'ils le sont davantage que les baisers humains !

« Dans la nuit du 23 octobre 1816, M. le Curé de « Lignan et d'autres personnes étant dans la chambre « de Marie-Ange, qui était en extase, entendirent les « baisers que Notre-Seigneur et notre chère Mère « faisaient sur sa bouche, et s'aperçurent que chaque « baiser produisait une petite quantité de liqueur « que Marie-Ange avalait. Quand elle en eut avalé « une bonne quantité, les baisers continuant, elle « laissa échapper cette liqueur par un côté de sa « bouche. Alors M. le Curé, s'approchant,la recueillit « avec son doigt et l'avala. Quand il en eut avalé « une assez bonne quantité, les baisers continuant, « il en donna une léchée à chaque personne qui était

« dans la chambre. Les baisers continuant et la « liqueur s'échappant toujours des lèvres de Marie- « Ange, M. le Curé fit monter les personnes qui « étaient dans la cuisine ; toutes en goûtèrent et la « trouvèrent délicieuse. La source n'étant pas encore « tarie et les baisers continuant, M. le Curé remplit « de cette liqueur un mouchoir blanc de toile de « Rouen, que j'ai avec les reliques de Marie-Ange. Les « baisers se renouvelèrent....

« Plus bruyants que les baisers ordinaires, les « gros baisers que recevait la jeune fille étaient sou- « vent accompagnés chacun d'un joli bonbon. On « peut dire que jamais on n'a vu ni connu de Sainte « qui ait reçu de la part de Notre-Seigneur et de sa « divine Mère autant de baisers que Marie-Ange ! « Marie-Ange était la véritable épouse des Cantiques, « comme disent les billets qu'elle recevait ; comment « s'étonner qu'elle ait reçu des baisers ? On devrait, « au contraire, voir, dans ces baisers, la preuve irré- « fragable de ce que les billets affirment.

« Un jour, en juillet 1817, à Cazouls, dans la « chambre du curé, M. Julien, nous étions huit « personnes ; Marie-Ange était en extase, et nous « entendîmes les baisers sur sa bouche. Nous nous « approchâmes et nous nous aperçûmes que chaque « baiser produisait dans sa bouche un bonbon de la « grosseur d'un pois. Elle en reçut près de cent.

« Quand la langue en fut couverte, Marie-Ange la « sortit ; et quel fut notre étonnement de voir ces « bonbons de toutes couleurs, rangés en lignes d'une « manière admirable ».

Il faut avouer que de telles merveilles racontées si complaisamment nous laissent perplexes, et nous nous posons la question : Quels étaient les hallucinés ? Marie-Ange ou les témoins ?

Un autre type excentrique d'halluciné fut Alexandre Vincent Charles Berbiguier de Terre-Neuve du Thyn (1776-1851), qui mourut à l'hôpital de Carpentras (1).

Il avait publié à ses frais un livre plus que drôle : *Les Farfadets ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde*, en trois volumes. Il se croyait persécuté par une sorte de petits démons qu'il appelait *farfadets* ; ceux-ci lui jouaient toutes sortes de tours et il essayait de les punir comme il pouvait, en particulier en les enfermant dans des bouteilles qu'il cachetait ensuite. « Ce niquedouille, — c'est J. Bois qui parle, — se fait tirer les cartes ; c'est l'origine de tout le mal. Désormais les farfadets ne le quittent plus. Des jeux crasseux de la sorcière, le microbe de la fantomanie cabriole, et, dans sa gambade, va tomber au fond de ce crâne indigent. Médecins, amis, voisins

(1) J. Bois. *Le Satanisme et la Magie*, p. 256.



ou voisines qui s'approchent de lui, sont tous des farfadets ». Aux yeux du brave Berbiguier, les farfadets sont causes de tous les maux ; leur grand plaisir est, en effet, de persécuter les animaux et les hommes ; ils fabriquent, dans ce but, les nuées noires et les éclairs. Berbiguier, au reste, savait se défendre. Apprenons de lui les précautions prises contre le docteur Pinel, aliéniste, chez qui il était en traitement, et qu'il considérait certainement, sinon comme un des farfadets, du moins comme un de leurs compères. « L'hiver approchait, dit Berbiguier, j'ins- « tallai un poêle dans ma chambre et, pour me mettre « à l'abri de la fumée, je fis passer le tuyau du poêle « dans la cheminée, laquelle fut hermétiquement « fermée. Cette opération terminée, j'entendis, à « minuit, du bruit au bas de la cheminée ; j'écoutai « avec attention et je reconnus la voix du docteur « Pinel qui, conjointement avec quelqu'un de sa « troupe, cherchait à s'introduire dans mon appar- « tement. Mais j'avais tout prévu. J'avais fermé « jusqu'à la clef du tuyau. Je me mis à rire aux « éclats, et je leur dis : « Eh bien ! entrez, aimable « Pinel, avec votre compagnie ; que faites-vous donc « dans ce petit réduit ! Ne restez pas ainsi à la porte » ! « Je les entendis chuchoter et proférer des injures, « me menacer et dire que les moyens que j'avais « employés ne les empêcheraient pas de s'introduire



« dans ma chambre, toutes les fois qu'ils le vou-
« draient. En effet, ils répandirent dans mon appar-
« tement beaucoup de fumée pour m'empêcher de
« me chauffer et de faire ma petite cuisine.... ».

« Les farfadets se glissaient partout chez lui, l'agaçaient dans son lit, lui enlevaient son argent, ses boucles de jarretières, se glissaient entre la jarretière et la culotte, lui travaillaient la tête au point qu'il était obligé de convenir en lui-même qu'il ne lui restait pas l'ombre d'une idée saine (c'était aussi l'opinion de ses contemporains) ; ils étouffaient les gens dont ils voulaient la mort, prenaient la forme, tantôt de jeunes filles, tantôt de puces. Ils formaient une vaste association dont les principaux reçoivent cent sous, les subalternes quarante sous et les novices trente. La pièce ainsi donnée revient toujours au farfadet qui l'a reçue une fois, en sorte qu'il peut acheter sans se gêner, et payer toujours avec la même pièce qui ne manque pas de revenir fidèlement. C'est ce qui explique le grand nombre d'oisifs des villes, ce sont des farfadets ».



V

On voit, par les exemples précédents, la démonomanie et l'illuminisme dégénérer en folie. Les annales de l'aliénation en fourniraient bien d'autres exemples. Comme il faut nous restreindre, nous nous contenterons de quelques récits empruntés à un aliéniste du commencement du XIXe siècle. Les esprits y étaient encore fort ébranlés par les grands bouleversements politiques et religieux, bouleversements toujours fort nuisibles aux cerveaux peu solides. De nos jours, au reste, les aliénistes ont constaté bien des cas analogues qu'ils classent parmi les délires chroniques à évolution systématique. Il n'est pas de médecin de nos asiles qui n'ait pu observer des malades se disant persécutés par des objets et des êtres très variables, tantôt matériels, tantôt imaginaires, et devenant persécuteurs à leur tour et dangereux. Tristes maladies que ces maladies mentales ; on en rencontre quelquefois qui rappellent les plus étonnantes affirmations de l'ancienne sorcellerie.

Un commandant du premier Empire, chagrin de n'avoir pas obtenu la Légion d'honneur, finit par délirer. Il quitta son poste et se rendit à Paris, où on le mit en traitement. « Le malade se prosterne à



terre, dit le médecin chargé de lui (1), adore le soleil qu'il regarde comme le père de la nature. Se promène-t-il dans les jardins, il se croit dans les Champs-Elysées ; il prend pour les Néréides un malade et le jardinier occupés à puiser de l'eau ; un autre est pris pour Rhadamanthe, moi-même pour Minos, etc. Devenu plus calme après 15 jours, le commandant ne se prosterne plus, cause plus volontiers, mais il se croit grand-prêtre du Soleil, fils de Zoroastre, tantôt défiant le Christ, tantôt se croyant Jésus-Christ, destiné à réformer la terre, et à rendre les hommes meilleurs. Par moments, il pousse des hurlements, éprouvant des douleurs atroces et s'imaginant qu'un serpent de feu s'échappe du soleil ou de la lune, et s'introduit dans son estomac ». Le malade finit par recouvrer la santé.

Un officier de marine, qui avait fait une partie des campagnes de l'Empire, eut le cerveau ébranlé par divers chagrins et les révolutions des Cent Jours. (2) « Il déserte sa famille et fait seul à pied le voyage de Rome, dominé qu'il est par des idées religieuses. A peine il a mis le pied sur le sol de l'Italie, qu'un jour, harassé de fatigue, il s'asseoit sur une

(1) E. Esquirol. *Des maladies mentales*, 2 vol. in-8 et 1 atlas de planches. Paris, 1838, t. I, p. 356.
(2) E. Esquirol, l. c. p. 166.



roche, éprouve quelque chose d'extraordinaire. Dieu lui apparaît, il a une première vision. Dès lors, et pendant toute la route, il se croit suivi par son beau-père, qui oppose sans cesse tous les obstacles possibles à l'accomplissement du voyage ; il le voit, il l'entend, il lutte avec lui, néanmoins il termine le voyage. Rentré en France, il est placé dans l'hospice d'Avignon », puis à Charenton en 1825.

« Son délire est religieux et mystique. Mille hallucinations des sens se jouent de sa raison, il croit avoir des communications immédiates avec Dieu ». Il voit le Fils de Dieu qui lui trace des signes dans les airs, et ces signes, il est attentif à les transcrire, un cahier de papier et un crayon à la main. Il proteste actuellement de sa foi inébranlable et déclare que, s'il ne veut plus revoir ses parents, c'est parce que ceux-ci ont voulu lui faire renier la foi ».

Sous la Restauration, bien des aliénés se dirent possédés de l'esprit des prophètes. Un officier de marine, qu'on dut mettre à Charenton, était dominé par des idées de mysticité et de pénitence. Il voulait jeûner, marcher nu-pieds, s'étendait nu sur le carreau de sa chambre. Il avait des visions qui pronostiquaient le règne de Dieu et la venue de N.-S. J.-C. et il les décrivait, il les commentait avec soin sur des cahiers (Esquirol, p. 169). Un exemple entre autres : « J'ai vu plusieurs fois Dieu le Père, qui a



« eu la bonté de me parler. La première fois, il était « entouré d'une grande puissance, le ciel était étince- « lant. Je l'ai vu entourant de lumière des globes qui, « avant, paraissaient sombres ; ensuite il est entré « dans différents enfers, où il a tué plusieurs bêtes « monstrueuses, et a fait combler des trous, d'où je « croyais qu'on rendait de faux oracles. Sa puissance « a été partout et les cieux en ont été ébranlés ».

Une dame de 46 ans, frappée des prophéties politiques, alors en vogue, crut avoir, elle aussi, des visions. « Le ciel lui a été ouvert, elle y a vu sa fille, qui lui a dit que la France allait passer sous le règne de la grâce et de la justice ; qu'un Messie allait paraître pour se mettre à la tête de la nouvelle église et du gouvernement ». D'autre part, le Diable avait pris la figure de son mari qu'elle aimait pourtant beaucoup. Le médecin obtint une amélioration notable en lui faisant promettre que si, au 25 mars suivant, le Messie n'était pas arrivé, elle consentirait à suivre un traitement, et elle le fit de bonne grâce. (Esquirol, p. 172).

Un étudiant en pharmacie, éprouvé par divers chagrins et un travail trop opiniâtre, devient querelleur, nerveux. « Un jour, assistant à une leçon, il pousse un grand cri, en disant : « Je suis perdu, je « suis damné, il faut mourir ». Le délire dura quelque temps, avec prédominance de terreurs religieuses.



Alors l'étudiant casse, brise, déchire tout, cherche à se blesser, devient furieux, si on lui offre des aliments. Peu à peu, cependant, par l'effet des bons soins, la raison finit par lui revenir (Esquirol, p. 358).

L'infinie variété que présentent les phénomènes d'aliénation, ne nous permet pas de donner une idée de tout ce qui peut se loger de baroque dans un cerveau humain. Nous devons nous contenter de quelques exemples choisis ici ou là, dans lesquels se présente un caractère religieux qui a pu faire croire à quelque intervention extra-terrestre. Un jeune officier est pris de délire, après d'assez nombreux excès. (1) « Tantôt le malade croit voir, dans les nuages, un corps de 40 ou 50.000 hommes, dont l'empereur passe la revue ; tantôt il se croit dans un lieu enchanté, destiné aux plus grandes choses, il devient alors fier et arrogant ; il aperçoit souvent, au travers d'un petit trou du plafond de sa chambre, des régions immenses, habitées par des êtres extrêmement heureux, qui viennent se ranger autour de ce trou pour lui faire la cour. Il prend son domestique pour le dieu des Enfers ; toutes les fois qu'il lui voit fermer une porte, il pense que les portes de l'Erèbe sont à jamais fermées sur lui. Un autre domestique est son ange protecteur ; mais cet ange est souvent

(1) Esquirol. *Des maladies mentales*, t. I, p. 394.



vaincu par le dieu des Enfers. Son sommeil est longtemps troublé par la vue d'un squelette qui s'élève du sol au plafond de sa chambre, et sur lequel le malade se précipite avec fureur, en poussant de hauts cris, pour s'en débarrasser. L'officier déchire ses couvertures, ses matelas et sa paillasse ; il lui arrive quelquefois de rester tout nu sur la paille et de se sentir piqué ; il imagine que chacun des bouts de paille sont autant de becs d'aigles qui vont le dévorer ; alors il laisse, sur le plancher, un espace circulaire vide, autour duquel il range la paille et les débris des objets de literie qu'il a déchirés ou brisés, il se place au centre de ce cercle, et, mouvant avec une rapidité extrême sa tête à droite et à gauche, il passe toute la nuit à souffler pour se garantir des atteintes de ces aigles ; cette insomnie, avec les appréhensions qui l'entretiennent, persiste pendant quinze nuits ». Le malade finit par guérir.

Quelquefois la folie affecte un caractère de démonomanie très accentué. Une fille, qui mourut folle à la Salpêtrière, passa de longues années de sa vie dans un délire démoniaque. A 30 ans, Agathe avait eu un accès d'extrême dévotion, dans lequel elle fit vœu de chasteté et se voua à J.-C. « Quelque temps après, elle manque à ses promesses ; les remords s'emparent d'elle : elle est damnée, livrée au diable, elle souffre tous les feux de l'enfer ». A 40 ans, nouvel



accès. « Délaissée d'un nouvel amant, Agathe renouvelle ses vœux de chasteté, et passe son temps en prières. Un jour, étant à genoux, lisant l'Imitation de J.-C., un jeune homme entre dans sa chambre, lui dit qu'il est Jésus-Christ, qu'il vient la consoler, que, si elle s'abandonne à lui, elle n'aura plus à redouter le diable ; elle succombe ; elle se croit, pour la seconde fois, au pouvoir du démon, elle ressent tous les tourments de l'enfer et du désespoir ». Elle est persuadée que le diable la tire, l'étrangle et l'empêche de rien avaler, qu'il lui a mis une corde pour l'empêcher de se tenir debout ; « le démon est dans son corps, qui la brûle, la pince, lui mord le cœur, déchire ses entrailles ; elle est entourée de flammes, au milieu des feux de l'enfer qu'on ne voit pas ;... elle est damnée... ; cette maladie ne s'étant jamais vue, les hommes n'y peuvent rien ; il faudrait une puissance surnaturelle ; Agathe maudit le Diable qui la brûle et la torture ; elle maudit Dieu qui l'a précipitée dans l'Enfer » (Esquirol, t. I, p. 492).

Une autre femme, Marie, (1) se croyant ensorcelée par un sorcier de village, finit par être persuadée qu'elle a, dans l'utérus, le malin esprit, sous la forme d'un serpent qui ne la quitte ni nuit ni jour, quoiqu'elle n'ait point les organes de la génération faits

(1) Esquirol, t. I, p. 494.



comme les autres femmes ; elle se plaint d'une forte constriction de la gorge... ; elle se cache pour boire et manger, ainsi que pour uriner et aller à la selle, afin de mieux persuader qu'elle n'est pas un corps, mais une vision, une image. « Le diable, dit-elle, a emporté « mon corps, je n'ai point de figure humaine, il n'y « a rien d'affreux comme paraître vivre et n'être pas « de ce monde ; je brûle, mon haleine exhale le « soufre ; je ne mange ni ne bois, parce que le diable « n'a pas besoin de tout cela ; je ne sens rien, on me « mettrait dans le feu terrestre que je ne brûlerais « pas ; je vivrai des millions d'années, ce qui est sur « la terre ne pouvant mourir : sans cela, le désespoir « m'eût portée à me détruire depuis longtemps ».

Henriette, qui a 51 ans, a lu l'Apocalypse, mais aussi des livres de revenants et de sorciers. « Tourmentée par une petite dette, et se promenant dans le jardin de sa maison, le diable lui apparaît, lui propose de signer un papier avec du sang tiré du petit doigt de la main gauche, et lui promet la somme d'argent qu'elle doit. Après bien des débats, Henriette écrit sa renonciation à Dieu et son dévoûment au diable ; aussitôt la terre tremble sous ses pieds, et, autour d'elle, sa maison est entourée par un tourbillon qui l'ébranle et brise les toits. Dans cet instant, le malin esprit disparaît, emportant son corps, et n'en laisse que le simulacre ; tous ses voisins ont été les témoins



effrayés de ces phénomènes. Son corps étant au diable, son image est tentée de se jeter dans l'eau, de s'étrangler ; le diable l'excite à divers crimes ; se sentant dévorée par les feux de l'enfer, elle s'est jetée dans une mare et brûle davantage depuis. « Je « resterai, dit-elle, éternellement sur la terre, jusqu'à « ce que des hommes savants aient trouvé le moyen « de contraindre le diable à reporter sur la terre mon « corps créé. Tout ce que je dis m'a été enseigné par « le corps qui n'est plus et qui, avant mon malheur, « était sur terre ».

Louise a 57 ans. Ecoutons-la parler, car elle parle seule, voit partout le diable et souvent se dispute avec lui. « Il y a un million d'années que je suis la « femme du grand diable : je m'entends avec lui, il « couche avec moi, et ne cesse de me dire qu'il est « le père de mes enfants ; j'ai des douleurs utérines. « Mon corps est un sac fait de la peau du diable, et « plein de crapauds, de serpents et d'autres bêtes « immondes qui sont des diables ; je n'ai pas besoin « de manger ; tout ce qu'on me donne est empoisonné; « je serais morte depuis longtemps si je n'étais pas « le diable ; il y a plus de vingt ans que je ne suis pas « allée à la selle. J'ai commis toutes sortes de crimes ; « j'ai tué, volé ; le diable me répète sans cesse de « tuer, d'étrangler même mes enfants ; en une minute, « je commets plus de crimes que tous les scélérats

« n'en commettent en cent ans... En me donnant au « diable, j'ai été contrainte de lui vouer mes enfants ; « mais, en retour, j'ai demandé au diable de faire « tomber celui qui est en haut, de tuer Dieu et la « Vierge. Quand je communiais, je prenais le bon « Dieu de l'église pour m'en moquer ; je n'y crois « plus, il ne faut plus y croire, il ne faut plus se « confesser, le diable le défend » (ESQUIROL, t. I, p. 499).

Les fous du XIXe siècle ne le cèdent en rien, comme on voit, aux fous des siècles antérieurs.



CHAPITRE III

Les Esprits des Vivants

Article premier

Extériorisation de la Sensibilité

Quelque étranges ou sangrenus qu'aient pu nous paraître les phénomènes produits par les névroses, — à moins d'avoir une mentalité spéciale portée à voir partout des diables, — nous les considérons comme les effets de désordres mentaux, dont on ne sait pas très bien le siège physiologique, mais dont nous n'oserions nier la cause naturelle, à savoir, une maladie. Ces phénomènes, qui se reproduisent régulièrement et assez semblables, une fois les mêmes conditions posées, sont, d'après les notions généralement admises, des faits scientifiques, des faits naturels certains. On ne les explique pas, c'est entendu, on n'en connaît pas toujours les causes immédiates, on en ignore assez souvent les évolutions, c'est encore entendu, mais ils partagent, sous ces rapports, les privilèges d'un bon nombre d'autres



faits très scientifiques et très naturels, dont on n'a pas davantage découvert la nature, la cause, les lois. Quand on réfléchit que nous savons si peu de chose sur la pluie, le vent, la neige, la grêle, le soleil, les tremblements de terre, etc., pour ne parler que des phénomènes les plus palpables, les plus sensibles, on ne s'étonne pas que l'intelligence humaine, incontestable cependant, échoue à pénétrer des mystères plus délicats, comme ceux qui intéressent l'esprit et son union avec la matière. Néanmoins, ces faits extraordinaires, peu ou mal expliqués, n'en sont pas moins certains.

Nous abordons maintenant d'autres phénomènes tout aussi renversants, mais qui n'offrent pas le même degré de certitude. Beaucoup les nient complètement. La négation en bloc est peut-être trop audacieuse, mais il ne paraît pas moins hardi de vouloir tout admettre comme définitivement démontré. En bien des cas, comme les personnes qui sont aptes à témoigner des phénomènes en question doivent être spécialement choisies, qu'elles sont censées douées d'une sensibilité particulière, qu'elles ont eu souvent intérêt à parler ou à agir dans le sens désiré par l'expérimentateur, ou, en d'autres circonstances, dans le sens attendu par un public payant, une certaine suspicion frappe d'avance les résultats attendus, sans compter que, bien souvent,



les sujets prétendus sensitifs ont été surpris en flagrant délit de supercherie, et, comme les hystériques des hôpitaux, ont ensuite reconnu qu'ils avaient berné impitoyablement leurs maîtres et leurs admirateurs. Quoiqu'il en soit, les phénomènes en question étant par beaucoup de gens considérés comme extra-naturels, pouvant d'autre part, s'il était possible de les démontrer rigoureusement, servir à expliquer bien des faits des diableries anciennes, appartiennent à notre sujet. Nous allons les passer successivement en revue, sans en faire une critique détaillée qui nous entraînerait trop loin, nous nous contenterons par un mot d'indiquer à nos lecteurs le point faible des expériences tentées pour les reproduire.

I

Chacun connaît le phénomène de la phosphorescence. Si l'on frotte une surface quelconque dans l'obscurité, avec une allumette au phosphore, on voit se dessiner, en lueur pâle, les traits marqués sur la surface frottée et, au-dessus de ces traits, s'élever une sorte de fumée éclairante qui danse un peu. On prépare de bien des manières, et avec des corps très divers, des objets qui présentent dans l'obscurité un phénomène analogue, ils deviennent alors visibles

et éclairants, on les dit *phosphorescents*. Généralement, ces corps semblent émettre une fumée lumineuse semblable à celle du phosphore, fumée à laquelle on peut donner le nom d'effluve. Chacun connaît aussi les effluves qui se dégagent d'une machine électrique en mouvement, les aigrettes lumineuses des paratonnerres, et les vapeurs qui se dégagent de tous les métaux, même à basse température, vapeurs en général invisibles, susceptibles pourtant d'être vues dans des cas particuliers. Quelques-uns de ces effluves sont devenus l'origine de découvertes sensationnelles ; par exemple, les aigrettes que le courant électrique fait jaillir des électrodes placées dans des tubes contenant des gaz raréfiés. Leurs radiations, découvertes par Faraday, étudiées par Crookes, sont, on le sait, la source des rayons X ou rayons Rœntgen, qui permettent de voir à travers certains corps opaques. Tous ces effluves, ces radiations, lumineuses ou non, sont des faits d'expérience que tout homme normal peut réaliser.

Or, si l'on en croit les expériences de plusieurs savants, entre autres de M. de Rochas, certains individus, plus sensibles que les autres, surtout en état d'hypnose, voient des effluves lumineux ou phosphorescents s'échapper d'objets où les yeux normaux n'aperçoivent rien. Par exemple, les pôles



d'un aimant seraient l'origine d'un effluve rouge pour un pôle, bleu pour l'autre. (1). Les corps humains donneraient aussi lieu à des effluves, formant comme un duvet brillant recouvrant la surface de toute la peau, saillant comme des aigrettes des membres en forme de pointes, tels que les doigts, les coudes, et de certains organes, les yeux en particulier. Ces effluves, affirmés déjà par les anciens magnétiseurs, qui les supposaient formés par leur fluide magnétique, seraient, assure-t-on, visibles aux yeux de certains sensitifs. Ils seraient bleus pour le côté gauche du corps, rouges pour le côté droit, ce qui semblerait prouver, et les deux pôles du corps humain et l'analogie depuis longtemps admise entre le fluide magnétique humain et le fluide de l'aimant minéral.

Mais il y a mieux. Plaçons un sujet en état d'hypnose et servons-nous, comme de lunette, d'un autre sujet sensitif dont nous avons seulement magnétisé les yeux, pour leur donner de l'hyperesthésie. Le premier sujet, à mesure que les passes se multiplient, perd son duvet brillant, qui est remplacé par un brouillard lumineux, d'abord peu épais, de 3 ou 4 centimètres. Le brouillard forme ensuite, si l'on

---

(1) Albert de Rochas, *l'Extériorisation de la sensibilité*, in-8. Paris, 1895, p. 12 seq.



continue à magnétiser, des couches équidistantes qui peuvent aller jusqu'à 2 ou 3 mètres. Or, si le magnétiseur touche ou pique ces couches ainsi rayonnantes, le sujet endormi reçoit le choc ou la piqûre, en un point du corps, qui lui-même est insensible au contact direct. La sensibilité disparue de la peau s'est donc transportée dans cette espèce de brouillard ou d'effluve, qui se trouve en dehors du corps.

Chez un hystérique que nous avons rencontré déjà, Louis Vivet, des expériences sur l'extériorisation de la sensibilité ont parfaitement réussi (1). « Ainsi un coup de bâton donné dans l'espace, à quelques centimètres du sujet, et du côté gauche, lui fait éprouver une violente commotion et une vive douleur. Une simple chiquenaude donne lieu à une sensation pénible et douloureuse même. Il indique, sans se tromper, le point précis en regard duquel on a frappé, même quand il a les yeux fermés ou quand on le surprend ».

La chose est déjà fort étonnante. Les expériences qui suivent le paraissent encore plus. Si l'on place en effet la main d'un sujet magnétisé sur une table, le fluide nerveux de sa sensibilité rayonne autour

---

(1) BERJON. *La grande hystérie chez l'homme*, Paris, 1886. p. 49 ; — EUG. ALLIOT. *La suggestion mentale et l'action des médicaments à distance*, in-8, Paris, 1886, p. 69.



de ses doigts, que l'on peut faire souffrir sans les toucher; mais, si l'on place dans la région de l'extériorisation un verre d'eau, derrière le verre d'eau on peut piquer impunément, le sujet ne ressent rien. Il en est différemment si l'on touche l'eau du verre, le sujet ressent immédiatement sur sa main l'attouchement fait à l'eau. L'eau s'est ainsi chargée de la sensibilité du patient. Aussi, si l'on met dans cette eau certaines substances, le sujet ressent l'effet de ces substances comme s'il les avait absorbées; un courant électrique traversant l'eau le fait tressaillir, comme si le courant traversait ses membres. (DE ROCHAS, p. 66 seq.).

L'eau n'est pas la seule substance qui puisse se charger de la sensibilité d'un patient; la cire, des étoffes, des animaux placés dans les conditions voulues, et, surtout, des débris d'ongles, des cheveux, la sueur, le sang du sujet, s'imprègnent de sa sensibilité. Si la chose est réelle, comme on l'affirme, elle prouverait la réalité de *l'envoûtement*, si souvent pratiqué au Moyen-Age. Nous savons en quoi il consistait: On faisait une figure de cire que l'on baptisait au nom de la personne visée, et toute blessure faite à la figurine se répercutait sur la personne. L'envoûtement, disait-on, agissait plus sûrement si, dans la cire, on avait pu mettre quelques déchets du corps du patient, ou, au moins,



quelques parcelles de ses vêtements. Quelquefois, la figurine était remplacée par un animal, crapaud, lézard ou autre, quelquefois, par un cœur d'animal. Dans tous les cas, les piqûres faites au simulacre se trouvaient ressenties par la personne vivante.

L'envoûtement, connu de tous les peuples et de tous les temps, correspondrait ainsi à un maléfice réel scientifiquement démontré. On peut se servir pour le produire des découvertes modernes. Il paraît qu'un sujet photographié sur une plaque sensibilisée, si la plaque a été déposée quelque temps sur son sein, ressent les piqûres, les déchirures faites à la plaque, et cela à plusieurs jours de distance (de Rochas, p. 102). Mais il faut que les blessures soient faites par le magnétiseur ou quelqu'un mis en *rapport* avec le patient et sachant dans quel but il pique la plaque en question.

II

Nos lecteurs n'ont pas besoin, nous l'espérons, d'être incités à n'admettre, que sous bénéfice de vérification réitérée, les résultats d'expériences faites par des expérimentateurs fort savants et de très bonne foi, mais sur des sujets trop souvent hypnotisés ou magnétisés par eux. Si la supercherie n'entre



que trop souvent en jeu dans ces relations trop répétées, comme l'ont prouvé des événements bien connus du monde médical, la suggestion peut aussi y jouer un grand rôle. Nous ne saurions donc reconnaître comme prouvée encore l'extériorisation de la sensibilité, bien qu'il semblerait utile que des chercheurs nouveaux tentassent de refaire, avec d'autres sujets, les expériences de leurs devanciers.

Quoiqu'il en soit, si l'extériorisation est réelle, elle pourrait expliquer jusqu'à un certain point d'autres phénomènes assez extraordinaires. Et d'abord les effets de la *poudre de sympathie*, si célèbre au XVIIe siècle. Cette poudre est tout bonnement du sulfate de cuivre du commerce. On disait que, si quelqu'un était blessé dans un duel, à la guerre ou autrement, il suffisait pour lui procurer un soulagement immédiat, puis la guérison, de tremper un linge maculé de sang du blessé dans un vase contenant du sulfate dissous. On pouvait aussi saupoudrer de sulfate le linge en question, si le sang était encore frais, ou même l'arme homicide elle-même, teinte du sang du blessé. Grâce à cette simple opération, le malade éprouvait immédiatement un grand bien être, ses souffrances se calmaient et finissaient par disparaître.

Sans avoir poussé à fond l'étude de la poudre de sympathie, certains expérimentateurs contempo-



rains ont tenté cependant de constater son efficacité. Ils croient y avoir à peu près réussi, comme il appert des notes suivantes de l'un d'eux (1).

« 30 Juillet 1892. — J'ai piqué au pouce Mme Lux endormie et extériorisée. Le sang est venu difficilement ; quelques gouttes recueillies sur un mouchoir restaient sensibles et transmettaient au sujet les sensations d'un bout de l'appartement à l'autre (une douzaine de mètres).

« Ce mouchoir maculé, trempé dans une dissolution de sulfate de cuivre, lui procurait une sensation de fraîcheur très agréable ; cette sensation ne se produisait pas quand on le trempait dans l'eau pure.

« J'ai cherché à reconnaître le lien qui unissait son sang dans le mouchoir avec son corps, à voir si, de son pouce à la tache de sang, il y avait une ligne sensible avec une sensibilité décroissante selon l'éloignement. Mme Lux a accusé des maxima et des minima....

« 6 Janvier 1893. — Mme Lux s'est coupée le doigt ; elle l'a empaqueté dans une bande de linge qui est tachée de sang, je lui demande cette bande, sans lui dire pour quel motif, et, de retour chez moi, je la fais tremper dans une dissolution de sulfate de

(1) A. de Rochas, *l'Extériorisation de la sensibilité*, p. 128.



cuivre. Le lendemain, Mme Lux me montre sa petite coupure cicatrisée et me dit qu'elle ne l'avait pas fait souffrir depuis la veille ».

III

A l'extériorisation de la sensibilité, — si ce n'est à la suggestion, — on peut sans doute attribuer le très curieux phénomène de la transplantation des maladies (1).

Deux jeunes filles hystéro-épileptiques ayant chacune une hémi-anesthésie sensitive, — c'est-à-dire, ayant la moitié du corps insensible, — étaient placées dos à dos, sans que le contact fut nécessaire. Si on approchait alors un aimant de l'une d'elles, on observait qu'une des deux malades, d'hémi-anesthésique qu'elle était, devenait au bout de quelques instants anesthésique totale, tandis que l'autre malade recouvrait la sensibilité dans son côté anesthésié, tout en la conservant dans le côté opposé. Si l'on éloignait l'aimant, un nouveau transfert se produisait, la malade insensible devenait sensible sur tout le corps, tandis que sa compagne devenait anesthésique totale. Pour rétablir les malades dans

(1) De Rochas, l. c., p. 154.



l'état primitif d'hémi-anesthésie, il fallait les séparer.

Si l'on donnait à une de ces femmes une infirmité quelconque suggestive, monoplégie, hémiplégie, coxalgie ou autre, et qu'on l'approchât de sa compagne, puis qu'on fît intervenir un aimant, la malade était débarrassée de son infirmité qui passait à sa voisine. Des hystériques, malades naturellement, placés près des mêmes sujets, leur communiquaient également leurs maladies, sans s'en délivrer complètement eux-mêmes. Dans certains cas cependant, on a cru obtenir des guérisons, en faisant passer les infirmités d'un malade sur un sujet hypnotisable, que l'on guérissait ensuite par suggestion.

L'expérience fut modifiée peu à peu. On se contenta de mettre sur la tête du malade un aimant en fer à cheval, une sorte de couronne aimantée, qui se chargeait du malaise et le faisait ensuite passer à un sujet auquel on appliquait la même couronne (1). Voici en quels termes le Docteur Luys, médecin de la Charité à Paris, rendait compte de sa découverte à la Société de Biologie, le 10 février 1894.

« Cette couronne, disait-il, a été placée, il y a plus d'un an, sur la tête d'une femme, atteinte de mélan-

---

(1) A. de Rochas. *Extériorisation de la sensibilité*, p. 158. — Pitres, t. II, p. 331 ; — J. Bois. *Le Satanisme et la Magie*, p. 311 ; — *Le Voile d'Isis*, avril 1908, p. 51.



colie avec des idées de persécution, d'agitation et de tendance au suicide, etc. L'application de cette couronne sur la tête de cette malade amena, au bout de cinq ou six séances, un amendement progressif dans son état, et, au bout de dix jours, j'ai cru pouvoir la renvoyer de l'hôpital sans danger. Au bout d'une quinzaine de jours, cette couronne ayant été isolée à part, j'eus l'idée, purement empirique, de la placer sur la tête du sujet ici présent.

« C'est un sujet mâle hypnotisable, hystérique, atteint de crises fréquentes de léthargie. Quelle ne fut pas ma surprise de voir ce sujet, mis en état de somnambulisme, proférer des plaintes, tout à fait les mêmes que celles proférées, quinze jours auparavant, par la malade guérie !

« *Il* avait pris le sexe de la malade ; *il* parlait au féminin ; *il* accusait de violents maux de tête ; il disait qu'il allait devenir *folle*, que ses voisins s'introduisaient dans sa chambre pour lui faire du mal, etc. En un mot, le sujet hypnotique avait, grâce à la couronne aimantée, pris l'état cérébral de la personne mélancolique. La couronne aimantée avait donc suffisamment agi, pour soutirer l'influx cérébral morbide de la malade (qui avait guéri), et pour se perpétuer, comme un souvenir persistant, dans la texture intime de la lame magnétique ».

L'expérience, répétée sur d'autres sujets, se réalisa



encore. Bien plus, on mit la couronne sur des animaux, un chat, un coq, et on la transféra sur des sujets hypnotisés ; ils prirent sur le champ les allures et le cri des animaux dont on leur avait transféré ainsi l'état psychique. Le sujet devenu coq, interrogé ensuite à quoi il pensait lorsqu'il dormait, répondit qu'il pensait à des poules. (de Rochas, *Extér. de la sensib.*, p. 160).

IV

Est-ce encore à l'extériorisation de la sensibilité qu'il faut attribuer l'action, affirmée par divers docteurs, des médicaments à distance (Moreau, p. 238).

Chez Louis Vivet déjà cité, « l'or agit, même à distance ; il suffit d'approcher un objet d'or, une montre, une pièce de vingt francs, à 10 centimètres, pour que le sujet, qui n'a pas vu ce qu'on lui présente, accuse une vive douleur... L'iodure de potassium, à la même distance, donnait lieu à des bâillements et à de l'éternuement. Différentes matières toxiques, enfermées dans les flacons recouverts de papier, déterminèrent chez lui les phénomènes qui leur sont habituels. » (Berjon, p. 19, 63 ; Alliot, p. 76).

Des expériences du même genre ont été faites ailleurs et sur d'autres sujets.



« Mme Vincent (1), hystérie chronique, 55 ans, refus d'aliments, vomis du reste quand ils sont administrés par la sonde. Elle tomba dans un état léthargique qui a duré plus de trois mois... Chez cette dame, nous avons pu produire, partiellement, l'action extérieure des médicaments à distance. En plaçant un paquet d'ipéca sous son bonnet, elle a éprouvé peu après une impression désagréable de nausée et de céphalalgie, en même temps qu'une sensation olfactive pénible... Ce phénomène se produisait également quand, étant en léthargie, nous placions sur son oreiller le même paquet ; elle s'éveillait, en se plaignant de la mauvaise odeur et de nausées, puis s'agitait de manière à repousser le dit paquet ».

« Le nommé Théodore est le plus intéressant de nos sujets. Il est âgé de 23 ans. Depuis plusieurs années, il est atteint d'hystéro-chorée ». On le soumit aux médicaments à distance. « Un gramme d'ipéca a été plié dans du papier et placé sur le milieu de la tête de Théodore ; un chapeau à haute forme l'a recouvert ensuite, pour diminuer les émanations odorantes autant que possible.

« Au bout de deux minutes, Théodore est devenu

---

(1) Dr. E. Dufour. *Contributions à l'étude de l'hypnotisme.* Expériences faites à l'asile de St-Robert (Isère), in-8, Grenoble 1888, p. 11, 19 seq.



rouge, a accusé un certain malaise, puis des nausées, des régurgitations, et il aurait vomi si on ne lui eût enlevé le paquet d'ipéca. Dans une expérience précédente, Théodore avait vomi, et était allé à la selle, par l'application successive, sur la tête et le ventre, d'un paquet d'ipéca.

« Un flacon d'alcool, placé dans les mêmes conditions, a déterminé un malaise général, de l'affaissement, de l'hébétude et un état de torpeur manifeste ; le tout cessant presque instantanément après l'enlèvement du flacon.

« Un paquet d'atropine produit une dilatation légère des pupilles, une sensation de constriction et de sécheresse à la gorge, et un relâchement musculaire général. Théodore ne peut plus se tenir ; l'excitabilité neuro-musculaire, les réflexes ont disparu. Il est lucide et répond très bien aux questions. Il est tout surpris de ce qui se passe en lui et ne s'en rend pas compte.

« Un paquet de racines de valériane, placé sur la tête, sous un fort bonnet de laine, pour éviter d'agir sur l'odorat, produit des actions mentales absolument inconcevables.

« Au bout de peu d'instants, Théodore prend un air étonné, il a le regard fixe, il paraît guetter quelque chose ; si une mouche passe, il la suit des yeux. Il quitte même sa chaise pour la poursuivre. —



« Qu'avez-vous ? lui demandons-nous. — Rien. Mais « je suis tout drôle, je ne comprends rien à ce qui se « passe. — Ne bougez pas les pieds, nous dit-il, il me « vient l'idée de les prendre ». — Les épaules se soulèvent ; il fait le gros dos, ses doigts forment la griffe par moments, puis il se laisse aller à terre, marche à quatre pattes, court sur les lits et les tables ; joue, comme un jeune chat, avec un bouchon, ou tout autre objet mobile à sa portée ; il se roule à terre, recule et fait le gros dos, quand on aboie à côté de lui. Pendant quelque temps, il répond, quoique avec peine, aux questions et dit qu'il ne sait pourquoi il agit ainsi, puis il cesse totalement de répondre, pour se concentrer dans son attitude féline.

« Comme le chat, à certains moments, Théodore lèche sa main et la passe délicatement sur ses oreilles, en les contournant, ou bien, il s'assied, les jambes allongées et les mains posées à plat sur le sol. — « Vous voyez bien qu'elles y viennent ». Telle est la seule réponse qu'il nous fait, quand nous lui demandons des explications.

« Si on enlève la valériane, ou si, dans sa course sous les lits et les tables, son bonnet tombe, entraînant cette substance, la transformation cesse. Théodore se relève, tout étonné de se voir à quatre pattes ou couché sous un lit, et ne conserve aucun souvenir de ce qui vient de se passer. Dans le fort de l'action,



il est insensible ; on peut le pincer, le piquer, sans le déranger de son attitude.

« Dans une de nos expériences, la valériane étant dans notre poche, Théodore a simplement éprouvé la fixité du regard et une certaine inquiétude ; de la tendance à guetter, comme un chat qui observe ; par contre, il s'est manifesté une action dépressive sur les jambes, et il a dû se coucher. Il avait en même temps de la sècheresse à la gorge et un goût particulier. Il lui semblait avoir bu quelque chose, ayant une saveur semblable, mais il n'a pu nous en donner le nom.

....« Le laurier-rose n'a produit aucun effet. Quant aux feuilles de laurier-cerise, leur application sur la tête a provoqué une explosion de sentiments religieux, absolument contraires aux manifestations habituelles de Théodore qui, au point de vue politique, est anarchiste, et athée en religion.... A peine les feuilles de laurier sont-elles appliquées sur sa tête que Théodore change de physionomie ; il devient réfléchi, il regarde les parois de la salle. « C'est là, « dit-il, qu'il faudrait mettre un Christ », montrant le mur nu. Un instant après, il remue les lèvres et dit mentalement un « Notre Père ». A ce moment, il se lève, veut sortir ; nous l'engageons à rester et à ne point se gêner pour nous. Il vient reprendre sa place, qu'il quitte bientôt pour se précipiter à genoux



devant le mur dont nous avons parlé, il se frappe la poitrine, joint les mains avec componction, les élève vers le ciel, dans une attitude inspirée ; enfin, il se découvre, et:... en enlevant sa coiffure, fait tomber les feuilles placées sur sa tête.

« Le phénomène cesse. Théodore nous regarde d'un air ahuri et cherche à reprendre la conversation qu'il tenait avant l'épreuve. « Vous venez de faire « votre prière, lui disons-nous. Vous devenez dévot, » c'est votre droit ; mais cela nous surprend ». Il réplique par une vigoureuse négation ; il a tout oublié et manifeste les mêmes sentiments antireligieux que d'habitude ».

Des expériences analogues sur l'action des médicaments à distance ont été faites à l'hôpital de la Charité de Paris (1) ; elles ont abouti à des résultats semblables et à d'autres plus étonnants encore, si les expérimentateurs n'ont pas été abusés, victimes des supercheries de leurs sujets, et s'il s'agit, dans tout cela, d'une action autre que la suggestion, car le même médicament a produit des effets différents sur le même sujet, d'après l'endroit où il était placé. Un tube contenant une substance médicamenteuse

---

(1) Dr J. Luys. *Les émotions dans l'état d'hypnotisme et l'action à distance des substances médicamenteuses ou toxiques*, in-16, Paris, 1890, p. 49, 55, 181 seq.



détermina, par exemple, placé à gauche, l'expression de la joie et d'une satisfaction intense ; mis à droite, dans les mêmes conditions, il suscita des mouvements d'inquiétude et de terreur. Un centigramme de chlorhydrate de morphine, placé dans un tube derrière la nuque, procure des émotions violentes d'effroi ; mis en présence de la joue droite, quelques centimètres plus loin, il donne naissance à une expression de joie et de tendresse des plus accentuées.

Un tube de poudre d'ipéca est placé devant la face au côté gauche, le sujet ouvre languissamment les yeux ; son attitude exprime la lassitude et la prostration ; il est envahi par des idées de suicide ; il fait le signe de s'armer d'un revolver, de mettre le canon devant sa bouche, de faire partir le coup et de tomber mort. Si l'on place le même tube au côté droit devant le cou, il détermine rapidement la bouffissure de la face et du cou, comme si le sujet opérait un effort. Placé à la nuque, le même ipéca détermine une expression de dégoût avec expulsion de crachats, état nauséeux et secousses de vomissements. Placé au niveau de la région ombilicale, il développe instantanément des borborygmes dans le tube intestinal.

S'agit-il d'un tube contenant de l'essence de thym. Qu'on le place à gauche derrière la nuque, le sujet, ayant d'abord l'air endormi, se réveille peu à



peu, il a la physionomie calme et tranquille, ses regards sont dirigés vers la droite, puis il commence à se gratter et, si on enlève le tube, il semble en proie à une démangeaison généralisée ; il s'agite et semble poursuivi de l'idée de chercher des puces ; à un moment donné, cette idée de puce, suscitée par l'idée de démangeaison, l'amène à se figurer qu'il a trouvé une puce. Il tient l'insecte entre ses doigts et cherche à l'écraser. — Qu'on place le même tube à droite, derrière la nuque, la scène change, car on voit sur-le-champ la face du patient exprimer l'angoisse et une terreur profonde. Le sujet regarde alors à droite, ses yeux sont largement ouverts, la bouche est entrebâillée comme pour proférer des cris, et en même temps les avant-bras sont contracturés. Le tube enlevé, cet état de frayeur cesse. — Le même tube présenté à 8 ou 10 centimètres devant la région thyroïdienne (la gorge) produit une réaction bien remarquable, qui donne à la physionomie un aspect étrange. Le sujet se tient droit sur le fauteuil, ses paupières se dilatent largement et les yeux présentent un exorbitisme des plus caractéristiques, avec un regard étincelant. On prolonge l'action du tube sur la même région, la face devient de plus en plus turgescente, la région thyroïdienne se gonfle de plus en plus et en la mesurant avec un fil en ce moment, on trouve qu'elle a augmenté de volume de 6 centi-



mètres, par rapport à ce qu'elle était avant l'expérience. — Des phénomènes de même genre se produisirent par l'application d'un certain nombre de substances.

V

C'est encore une extériorisation de la sensibilité, mais de la sensibilité spéciale à chaque sens, que cette curieuse transposition des sens, constatée dès la fin du XVIIIe siècle, niée et non moins vigoureusement affirmée dans la première moitié du XIXe siècle, confirmée depuis cette époque, par quelques observations qui semblent sérieuses. Les malades atteints de cette infirmité ne voient plus avec leurs yeux, mais avec les lobes de leurs oreilles, leur nuque, leur estomac, leur nez ; ils entendent avec leurs coudes, leurs doigts, leurs pieds, leur épigastre ; ils sentent avec les doigts ou le ventre, etc. (V. plus haut, p. 40).

Le professeur Lombroso, célèbre psychologue de l'Italie, auteur de théories plus ou moins risquées sur la pathologie criminaliste, eut l'occasion de constater, dans une jeune fille, la transposition de la vue au lobe de l'oreille, au nez et quelquefois à la nuque ; l'odorat était chez elle l'apanage du menton et du dos des pieds ; le goût s'était transporté à la partie interne des cuisses ; si l'on touchait légèrement ses



oreilles, ou si l'on dirigeait sur elles, au moyen de lentilles, un vif faisceau de lumière, elle en ressentait une vive douleur et en restait fâchée, car, disait elle, on voulait l'éborgner.

Une autre malade, signalée en 1882, n'entendait plus par les oreilles, en état d'hypnose, quelque grand que fut le bruit fait à ses côtés. Elle n'était accessible qu'à la voix de son docteur, si celui-ci lui prenait les mains dans les siennes. — Une troisième malade pouvait être rendue sourde des oreilles par suggestion, mais elle entendait par n'importe quelle autre partie du corps, le pied, la jambe, etc., et répondait sur le champ, aux questions faites à voix très basse (1).

On comprend que des phénomènes aussi merveilleux auraient besoin d'être constatés plus souvent, pour qu'on puisse admettre sans hésitation leur réalité.

(1) Dott. Giulio BELFIORE. *Magnetismo e ipnotismo*, in-16, 2e édit. Milan, 1903, p. 163 seq.



Article deuxième.

Extériorisation de la motricité

I

En temps normal, si nous désirons imprimer un mouvement quelconque aux corps inanimés extérieurs à nous, notre volonté agit sur nos muscles par l'intermédiaire du cerveau et des nerfs; les muscles font mouvoir les membres qui s'approchent de l'objet convoité, le saisissent et en font ce que nous en voulons faire. En d'autres termes, le mouvement de l'objet extérieur est le résultat d'une série de mouvements, internes d'abord dans notre cerveau, visibles ensuite dans nos membres. L'ensemble des facultés qui aboutissent au mouvement externe peut s'appeler *motricité*, quelles que soient du reste ces facultés en elles-mêmes.

Or, il arrive que, surtout dans les phénomènes se rattachant au spiritisme, on se trouve en présence d'objets extérieurs se mouvant sans contact visible d'être humains. Tandis que les Spirites supposent que que les agitations de ces corps, bruyantes souvent, demandant parfois une force considérable, sont dues à



l'intervention des esprits des morts, que d'autres y font intervenir les démons, les adversaires des forces extra-naturelles ont émis l'hypothèse que les hommes, ou du moins certains hommes, dans des conditions spéciales, pouvaient extérioriser leur motricité, c'est-à-dire, projeter à une distance plus ou moins considérable la force nerveuse, électrique, vitale ou autre, qui agit ordinairement sur les muscles, et l'appliquer directement aux objets mobiles qu'ils veulent déplacer, qu'ils déplacent effectivement sans contact apparent.

L'extériorisation de la motricité est donc une hypothèse imaginée pour expliquer certains faits assez étranges (1) : meubles qui se promènent, tables qui tournent, se soulèvent, fauteuils qui craquent, quittent leurs places, s'élèvent en l'air avec la personne qu'ils supportent ; petits objets mobiliers qui dansent, se projettent ici ou là, se livrent parfois à une sarabande effrénée, sans qu'on puisse saisir la cause de tout ce désordre. Comme nous rencontrerons plus loin d'assez nombreux exemples de ces mouvements sans cause, il nous suffit de les signaler ici. Quant à l'hypothèse de la motricité extériorisée, elle n'a pu être vérifiée au moyen d'expériences direc-

---

(1) A. de Rochas, *l'Extériorisation de la motricité*, in-8, Paris, 1896.



tes. Elle expliquerait, il est vrai, bon nombre de phénomènes qui paraissent inexplicables par d'autres théories, mais ces phénomènes eux-mêmes sont tellement bizarres, déconcertants, capricieux, qu'il semble prématuré d'édifier, sur eux, une théorie aussi extraordinaire que celle d'une force pouvant s'échapper de nous-même et agir sur les objets extérieurs, sans l'intermédiaire de nos mains, de notre souffle, de nos membres, non-seulement par attraction ou par répulsion, comme le ferait une force électrique, mais de toutes les manières, comme nos mains pourraient le faire.

II

Je ne sais si c'est à l'extériorisation de la motricité, ou à une autre hypothèse, qu'il faudrait avoir recours pour expliquer les faits des personnes qu'on a appelées *électriques* (1). C'est ici une femme qui semble chargée d'électricité comme une bouteille de Leyde et, pendant deux mois et demi, fait partir des étincelles du bout de ses doigts, si elle les approche de la joue d'une autre personne ou d'une boule de cuivre.

---

(1) De Rochas, l. c., p. 429.



Là, c'est un enfant qui naît, en 1847, près de Lille (1), et, comme une torpille, donne une commotion au médecin qui aide à le mettre au monde. On eut soin de le mettre dans un berceau isolé sur des pieds de verre et, pendant vingt-quatre heures, on put tirer des étincelles de son corps.

Ailleurs, dans le village de S[t] Urbain (2), sur les limites de la Loire et de l'Ardèche, un enfant naissait « qui paraissait environné d'une lueur blanchâtre ; des objets de mince volume, tels qu'une cuiller, un couteau, se mettaient à vibrer, quand ils étaient près des pieds ou des mains de l'enfant, qui mourut à 9 mois, en dégageant des effluves lumineux ».

Il y a des faits racontés plus extraordinaires.

Une jeune fille du village de Bouvigny (3), près de la Perrière (Orne), âgée de 13 ans, nommée Angélique Cottin, fut l'objet de discussions ardentes et de décisions contradictoires dans le courant du XIX[e] siècle. D'après les rapports des médecins qui l'examinèrent dans son pays, les objets qui l'entouraient,

---

(1) DE ROCHAS, l. c ; — *Le Libéral du Nord*, 4 avril 1837 ; — CHARPIGNON. *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*, in-8, Paris, 1848 ; — LAFONTAINE, p. 271.

(2) DE ROCHAS, l. c. — *Le Petit Moniteur universel*, 8 mars 1869.

(3) A. DE ROCHAS, *l'Extériorisation de la motricité*, p. 432 ; — LAFONTAINE, *l'Art de magnétiser*, p. 267 ; — DE MIRVILLE, *des Esprits*, t. I, p. 359 seq. ; — FLAMMARION, *Les Forces naturelles inconnues*, in-12, Paris, 1907, p. 300 seq.



ses vêtements eux-mêmes, étaient violemment repoussés (15 janvier 1846). Des tables s'enfuyaient à son contact. On remarqua, en particulier, que les chaises, sur lesquelles elle voulait s'asseoir, se rejetaient vivement en arrière et allaient rouler à une distance plus ou moins considérable. Quand on parvenait à l'isoler de la terre, aucun phénomène ne se produisait plus. A deux reprises, des ciseaux, suspendus à sa ceinture, furent lancés au loin, sans que le ruban de fil qui les portait fût brisé, ni qu'on pût savoir comment il avait été dénoué. La force répulsive, quelquefois attractive, d'Angélique paraissait considérable; elle put, sans y toucher, soulever une huche de cent cinquante livres, déplacer des lits d'au moins 150 kilos. Elle sentait des picotements au voisinage d'un aimant, l'approche de sa main faisant dévier l'aiguille aimantée. Amenée à Paris pour être soumise à un examen méthodique, Angélique avait perdu une grande partie de ses facultés, et l'Académie des sciences estima, sans doute à tort, que les observateurs de province avaient mal vu, puisque l'électricité de la jeune fille n'avait pu résister au voyage de Paris. Dans une séance, un observateur assura, du reste, avoir vu Angélique renverser du genou le guéridon, qu'elle devait repousser électriquement, et son genou portait effectivement la trace d'une contusion. La bizarre propriété avait



duré environ un mois, elle s'en alla inopinément comme elle était venue.

On a signalé également une jeune fille de 14 ans, coloriste à Paris (1), rue Descartes, qui, pendant une douzaine de jours, fut victime d'accidents du même genre. Les chaises fuyaient sous elle, son pinceau s'échappait de ses mains, le pupitre, la table même, sur lesquels elle travaillait, reculaient à son approche. Quelquefois, ses jarretières se dénouaient d'elles-mêmes, les bas tombaient, puis se relevaient tout seuls.

Une jeune fille de Péluies (Cher), Honorine Séguin (2), présenta des symptômes non moins extraordinaires, qui disparurent au bout de deux ou trois mois. Son jupon se gonflait comme sous un vent mystérieux, et la chaise, touchée par le vêtement, devenait comme possédée, elle obéissait aux ordres d'Honorine ; tournait en glissant sur le parquet, frappait le nombre de coups demandés, se soulevait sur deux pieds et y restait en équilibre ; elle battait la mesure pendant qu'Honorine chantait, enfin, elle se renversait avec violence (1858).

On a pu observer sur d'autres jeunes filles, au moment de leur formation, ou sur des femmes, à

(1) De Rochas, l. c ; — *Le Siècle*, 4 mars 1846.
(2) De Rochas, l. c ; — L. Figuier. *Histoire du merveilleux*, t. IV, p. 211 seq.



l'époque de la ménopause, des phénomènes d'attraction de corps légers, analogues à ceux des corps électrisés. Quelquefois, leurs cheveux donnent des étincelles sous le peigne, le linge adhère à leurs corps, et les étoffes frottées entre leurs mains sont chargées d'électricité, au point qu'on en peut tirer des étincelles. La température et l'état de l'atmosphère influent sur les dispositions organiques de tels sujets, qui sont nerveux, sensitifs et, heureusement, assez rares. Du reste, les phénomènes électriques ne paraissent jamais avoir qu'une durée relativement restreinte.

ARTICLE TROISIÈME

Transmission mentale de la Pensée

I

L'homme normal fait connaître sa pensée, ses désirs, ses volontés, aux autres hommes, par la parole, par l'écriture et par des signes, ces derniers pouvant être des gestes de la main ou du pied, certains plis de la figure, ou des regards significatifs. Toutefois, depuis longtemps, on avait observé une certaine correspondance entre deux ou plusieurs individus, le plus souvent unis par l'amitié, l'amour ou les liens



du sang, correspondance qui leur faisait dire, en entendant l'un d'eux exprimer quelque idée, qu'ils avaient eu la même pensée. De là l'expression populaire : deux têtes sous le même bonnet. Mais y avait-il quelque chose de réel dans l'observation commune, ou n'était-elle due qu'à certaines coïncidences fortuites, dont on avait exagéré la portée ?

Depuis l'examen méthodique des phénomènes du magnétisme animal et de l'hypnotisme, il semble qu'on soit parvenu, sinon d'une manière définitive, du moins de façon satisfaisante, à démontrer la transmission de la pensée d'un homme à un autre, sans l'emploi des moyens ordinaires, en dehors de tout phénomène appréciable à nos sens normaux, à notre perspicacité normale, si vive qu'on la suppose, et cela, avec une corrélation telle, que le hasard ne suffit pas à l'expliquer.

En soi, on ne voit pas, *a priori*, d'impossibilité absolue à ce que la pensée d'un individu puisse agir sur un second cerveau, et lui transmettre, de façon invisible, l'idée communiquée habituellement par la parole. Expliquer le comment est difficile, mais l'explication de ce qui se passe ordinairement n'est pas beaucoup plus facile. Je pense à quelque chose, par exemple, que j'ai faim et que je voudrais bien manger. La sensation de l'estomac transmise au cerveau, — phénomène déjà incompréhensible dans ses détails, —



s'est muée en un désir de manger. Ce désir agit, — on ne sait comment, — sur la matière cérébrale, et l'esprit donne l'ordre au corps d'exprimer sa faim par des paroles, ou des cris, ou des signes. On admet assez généralement qu'à chaque pensée correspond une vibration cérébrale, qui se transmet par les nerfs aux muscles moteurs du corps et leur fait accomplir l'acte réclamé par l'esprit. En tout cas, le geste, cri, ou regard, détermine dans l'atmosphère une vibration sonore ou des ondes lumineuses qui vont frapper les sens de ma mère, je suppose, et par ses sens susciter, dans son esprit, l'idée que j'ai faim et qu'elle doit me secourir, c'est-à-dire, excite dans son cerveau des vibrations correspondantes à celles du mien. Somme toute, une idée venant de moi a déterminé chez moi d'abord des vibrations cérébrales, puis sonores ou lumineuses qui, reçues par ma mère, ont fait vibrer son cerveau et surgir la pensée de ma souffrance et de mon désir. Cerveau transmetteur, cerveau récepteur, et entre les deux des vibrations matérielles, transmises par les organes et reçues par les sens, tel est le mode ordinaire de la transmission de la pensée. Il faut l'avouer, nous le connaissons par l'expérience, mais le comment des sensations nous échappe ; matérialistes ou spiritualistes, nous en sommes réduits à balbutier dès qu'il s'agit des problèmes de l'esprit.



Dans notre ignorance cependant, nous pouvons, par une comparaison, avoir une idée plus ou moins approximative de ce qui pourrait permettre la transmission de la pensée sans la parole. En effet, si toute idée impressionne le cerveau de l'homme et fait vibrer chez lui une substance neurique imprécise encore, mais plus ou moins semblable à l'impondérable des vibrations électriques, ne peut-il pas se faire que ces vibrations matérielles révélatrices de la volonté et de l'idée, transmises normalement aux nerfs et aux muscles, puissent, dans des circonstances plus exceptionnelles, en des sujets spéciaux, agir en dehors et sans l'intermédiaire des fils nerveux, absolument comme les ondulations électriques transmises ordinairement par des fils métalliques, peuvent, grâce à des transmetteurs spéciaux, se transmettre sans fil à des récepteurs appropriés ? Pour répondre non, il faudrait être plus au courant que nous le sommes de notre mécanisme psychique, et, provisoirement, nous pouvons bien ne pas voir d'impossibilité à ce qu'il y ait des cerveaux transmetteurs et récepteurs, organisés de façon à pouvoir, dans certain cas, se ommuniquer directement leurs vibrations, et par elles, les pensées de leurs esprits (1). C'est à l'expé-

(1) Moreau. *L'hypnotisme*, in-12, Paris, 1891, p. 279 seq. ; — Dr. P. Despine. *Etude scientifique sur le somnambulisme*, Paris,

rience à prouver ensuite que la chose, non impossible en théorie, se réalise dans la pratique.

Beaucoup ont affirmé l'avoir fait; ils ont prétendu pouvoir transmettre leur volonté à distance (télé-boulie), et, par un effort de la volonté surexcitée, attirer, par exemple, de loin, l'objet de leur amour (1). Les anciens magnétiseurs crurent avoir constaté que le rapport établi entre le magnétiseur et le magnétisé ne se brisait nullement par la distance. Mesmer lui-même tenta d'expliquer la chose au moyen de son fluide universel (2). Or il est assez curieux que les théories les plus modernes sur l'éther, ou, comme disent les autres, sur les transformations d'une force unique, semblent confirmer les théories fluidiques mesmériennes, et même celles beaucoup plus anciennes, des scolastiques médiévaux, qui les avaient empruntées à Aristote, sur l'unité de la matière, simplement transformée en objets divers par des *formes* différentes. Qu'on ne se méprenne pas, du reste, sur le peu d'importance qu'il faut attribuer aux divergences sur les noms différents, fluide, éther,

---

1886; — RAMBOSSON. *Propagation à distance des affections et des phénomènes nerveux expressifs.* Mémoire lu à l'Académie de Médecine, 8 juin 1880, Paris, in-8, 1880.

(1) J. BOIS. *Le miracle moderne*, in-8, Paris, 2e édit. 1907, p. 31.

(2) *Mémoire* de F.-A. MESMER, docteur en médecine, sur ses découvertes. Nouvelle édition avec des notes du Dr PICHET-GRANDCHAMP, Paris, 1828, p. 17 ; — MOREAU, p. 586.



force ou matière, donnés à l'élément universel, non plus qu'aux théories imaginées sur son mode d'opérer, émission, ondulation, vibration, choc, etc., tout n'est qu'hypothèse, car la cause réelle et le *comment* effectif des phénomènes nous échappent, et peut-être, nous échapperont longtemps encore.

II

Quoi qu'il en soit, des observations modernes semblent avoir prouvé qu'il existe un lien invisible entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé. Ce lien psychique peut déterminer des sensations communes.

« Mme Berthe, raconte un psychologue émérite (1) semble éprouver la plupart des sensations ressenties par la personne qui l'a endormie. Elle croyait boire elle-même quand cette personne buvait. Elle reconnaissait toujours exactement la substance que je mettais dans ma bouche et distinguait parfaitement si je goûtais du sel en poudre ou du sucre.

«.... Nous avons remarqué, dit le docteur cité, que le phénomène se passe encore, même si je me

---

(1) P. JANET. *Note sur quelques faits de somnambulisme. Bulletin de la Société de Psychologie physiologique*, 1885 ; — MOREAU, p. 313.



trouve dans une autre chambre... Si je me pince fortement le bras ou la jambe, elle pousse des cris et s'indigne qu'on la pince ainsi au bras ou au mollet. Enfin mon frère (c'est toujours l'observateur qui parle) qui assistait à ces expériences et qui avait sur elle une singulière influence, car elle le confondait avec moi, essaya quelque chose de plus curieux. En se tenant dans une autre chambre, il se brûla fortement le bras, pendant que Mme Berthe était dans cette phase de somnambulisme léthargique où elle ressent les suggestions mentales.Mme Berthe poussa des cris terribles, et j'eus de la peine à la maintenir. Elle tenait son bras droit au-dessus du poignet et se plaignait d'y souffrir beaucoup. Or je ne savais pas moi-même exactement l'endroit où mon frère avait voulu se brûler. C'était bien à cette place-là ».

Quelque extraordinaire que semble cette sympathie entre deux personnes à distance, on en cite quelques autres cas, fort rares du reste. Contentons-nous d'un exemple français : « Clarisse, a raconté le magnétiseur Lafontaine (1), était au second étage, moi au premier. Deux personnes me firent subir mille petites tortures, me tirèrent les cheveux, me cha-

---

(1) LAFONTAINE. *Mémoires d'un magnétiseur*, t. I, p. 157 ; — MOREAU, p. 314.



touillèrent, me pincèrent... J'appris qu'elle avait indiqué toutes ces souffrances dans l'ordre où elles m'avaient été infligées ».

Entre hypnotiseur et hypnotisé, le fil psychique qui les unit, au lieu de transmettre les sensations, peut transmettre les suggestions et les ordres, c'est ce que l'on appelle la suggestion à distance. Quelques faits ont été pris à tort comme des preuves de suggestion à distance, et n'en sont pas. Ainsi, certains docteurs assuraient avoir endormi leurs malades avant d'arriver près d'eux, sur un ordre transmis mentalement, mais il est plus probable qu'il s'agissait en ces cas d'auto-suggestion du malade, habitué à voir arriver son médecin et à être endormi à heure fixe.

Il a été observé d'autres faits plus probants. En certains cas, la transmission de la pensée se faisait mentalement, mais à très proche distance.

Le Docteur Liébault de Nancy (1), ayant endormi une de ses malades (1886), lui mit la main sur le front, se recueillit un instant et concentra sa propre attention sur la demande : « Quand serez- « vous guérie ? » qu'il avait la volonté de faire. Les lèvres de la somnambule remuèrent soudain :

---

(1) Flammarion. *L'inconnu et les problèmes psychiques*, in-12, Paris, p. 296.



« Bientôt », murmura-t-elle distinctement. On l'invita alors à répéter, devant toutes les personnes présentes, la question qu'elle avait instinctivement perçue. Elle la redit dans les termes où elle avait été formulée dans l'esprit de l'expérimentateur. Un des assistants, M. de Guaita, s'étant mis en rapport avec la magnétisée, lui posa mentalement une autre question : « Reviendrez-vous la semaine prochaine ? — « Peut-être », fut la réponse du sujet. Invitée à communiquer aux personnes présentes la question mentale, la magnétisée répondit : « Vous m'avez « demandé si vous reviendriez la semaine prochaine ». Dans ce cas, il y avait eu une légère erreur dans la transmission de la pensée. Une troisième suggestion mentale sur le même sujet, lui créa une hallucination ; elle vit, sur l'ordre de ses magnétiseurs, son chapeau devenu rouge et refusa de le prendre, jusqu'à ce qu'une suggestion orale contraire eut rendu la couleur ordinaire du chapeau.

Des expériences célèbres réussirent au Hâvre, à la distance d'un kilomètre. Les docteurs Gibert et Janet, assistés d'un certain nombre de savants étrangers, purent, à cette distance, endormir une somnambule et lui donner l'ordre de venir les trouver à travers la ville. Quelque temps après (1885), ils ordonnèrent à la même personne de fermer à clef sa maison et furent obéis. Une autre suggestion



mentale, celle de se promener dans le jardin et d'ouvrir un parapluie, ne réussit qu'en partie, la patiente trouva que le temps était trop beau pour se servir d'un parapluie (FLAMMARION,l. c. p. 304 seq.)

III

D'autres faits du même genre ont été signalés de divers côtés (1) ; ils servent de confirmation aux récits des magnétiseurs et, sans qu'on en puisse bien expliquer le mode, font admettre une communication psychique entre les hypnotiseurs et les hypnotisés, surtout s'ils sont en relations fréquentes.Quelquefois, une seule séance d'hypnotisation suffit à créer cette communauté de vibrations cérébrales qui semble nécessaire aux phénomènes .Nous avons entendu raconter par les témoins eux-mêmes, tous intelligents et quelque peu sceptiques, le fait d'un M. Dissinger, monteur des chaudières Belleville, faisant à l'occasion de l'hypnotisation, qui, après avoir endormi

(1) FLAMMARION. *L'inconnu et les problèmes psychiques*, p. 308 seq. ; —BEAUNIS. *Le somnambulisme provoqué*, 2e édit., p. 266 seq. ; — *Les hallucinations télépathiques*, par MM. GURNEY, MYERS et PODMORE, traduit et abrégé des « *Phantasms of the living* » par L. Marillier, 4e édit. in-8, Paris.1905, p. 21 seq. Dr BELLIORE. *Magnetismo e ipnotismo*, p. 235 seq. ; — Elie MÉRIC, *Le merveilleux et la science*, in-12, Paris, p. 170.

un soir un jeune homme de bonne volonté et, par suggestion, l'avoir empêché de sortir de sa pension, quelque désir qu'il en eût, paralysa le bras du jeune homme le lendemain pendant son déjeuner, tandis que lui travaillait dans une usine à quelques centaines de mètres.

Parmi les somnambules forains, on trouve parfois des sujets sérieux qui, obligés de truquer en séances publiques, car il s'y fait trop de bruit et les pensées y sont trop divergentes pour les délicates opérations de transmission de pensée, n'en cultivent pas moins, et développent, pendant de longues années, le curieux don de se transmettre à distance, *sans truquage*, certaines idées ou images assez simples d'ailleurs. Nous avons pu nous-même participer à quelques expériences d'un de ces artistes, M. Babie et sa voyante Adriana. Nous croyons ne pas avoir été trompé quand la jeune femme, nous tournant le dos, put indiquer les colonnes, les pages et quelques mots d'un dictionnaire, le numéro d'une montre, et des nombres simples que nous pensions, sans les avoir dits à personne.

Les hypnotiseurs professionnels ont recours à la transmission de la pensée dans certaines de leurs séances publiques, et semblent les faire sans avoir besoin de tricher, si les assemblées sont suffisamment intelligentes et calmes.



« Parmi les expériences de Donato, il y en avait une qui, sans être présentée comme telle (1), affectait toutes les apparences de la suggestion mentale. Mlle Lucile, son sujet, restait assise sur la scène, les yeux bandés, tandis que Donato circulait parmi le public et se faisait dicter un certain nombre d'actes, que la somnambule devait exécuter ensuite.... Les ordres donnés, Donato attirait Mlle Lucile vers le public, et, sans dire un mot, uniquement à l'aide des gestes, exécutés à un ou deux pas de distance, ensuite plus près, il menait le médium devant les personnes en question, et celui-ci accomplissait parfaitement tout ce qu'on lui avait demandé... — « Com« ment arrivez-vous à ce résultat ? » demandait-on à Donato. — « Par l'*éducation magnétique* », répondait-il. Réponse vague qui montre que les opérateurs ne savent pas trop eux-mêmes ce qui se passe, et laisse le champ libre aux hypothèses les plus diverses.

Quelques-unes des expériences réussissent du reste, sans qu'on ait besoin de supposer une transmission de pensées, telles sont celles de *cumberlandisme* avec contact. Le nom vient à ces expériences du magnétiseur Stuart Cumberland (2), qui les vulgarisa en France (1883). Elles consistent à cacher un objet

---

(1) Moreau, p. 302.
(2) Moreau, p. 303.



quelconque, ou à chercher dans l'assemblée une personne déterminée, sans avoir vu l'objet, ou connaître la personne. Assez souvent, l'expérience se fait les yeux couverts. Le magicien demande qu'une personne de l'assemblée veuille bien lui donner la main, ou le toucher à la tempe, en pensant à l'objet cherché. Il se produit alors des mouvements fibrillaires inconscients, qui mettent le chercheur expérimenté sur la voie et le guident, sans le vouloir, jusqu'au but.

Dans le cumberlandisme sans contact, c'est, au contraire, la pensée des assistants, autant qu'il semble, qui guide invisiblement l'opérateur, et, dans des réunions assez calmes, l'expérience réussit souvent. Par exemple, si un ou plusieurs des membres de la réunion veulent dérouter l'opérateur, ils peuvent y arriver assez facilement ; il suffit pour eux de diriger leurs pensées sur une personne ou un objet différents de ceux réellement cherchés. Alors l'expérimentateur sent des idées contradictoires surgir dans son cerveau et ne peut plus reconnaître de quel côté est la vérité. Pickman, qui réussit assez bien le cumberlandisme sans contact, a dû, parfois, s'avouer dérouté par les influences de sens contraire, et prier les opposants de la réunion de vouloir bien cesser leur jeu, en concentrant eux aussi leurs pensées sur le sujet de ses recherches. Dans ces expériences, il semble



bien qu'il se fasse une transmission de pensée entre les cerveaux des assistants et celui de l'expérimentateur.

IV

On parle souvent des liseurs de pensée ; voient-ils directemenf la pensée étrangère dans le cerveau des autres, ou bien sont-ce les autres qui leur transmettent leurs pensées ? La chose n'est pas éclaircie. La seconde hypothèse semble cependant plus probable. Il paraît que, bien souvent, l'idée venant du dehors, leur apparaît sous forme d'une image visuelle, c'est ce qui leur permet la description approximative des lieux qu'ils n'ont jamais vus. C'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer ce que l'on appelle la seconde vue des somnambules, dont nous parlerons un peu plus loin. Plus rarement, une image auditive ou une hallucination de l'oreille naît de la transmission de pensée.

On cite cependant certains faits, qui pourraient s'expliquer par la transmission d'une image auditive. Un exemple entre autres :

« M. le docteur Récamier venait de Bordeaux (1) ;

---

(1) FLAMMARION. *L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 338.



il traversait en chaise de poste un village ; une des roues de la voiture vint à se briser ; on courut chez le charron dont la demeure était près de là. Mais cet homme était malade au lit, et l'on fut obligé d'aller chercher un de ses confrères, qui demeurait dans le village voisin. En attendant que l'accident fût réparé, M. Récamier entra chez le paysan malade et lui adressa des questions sur l'origine de son mal. Le charron répondit que sa maladie provenait du manque de sommeil : « Il ne pouvait dormir, parce « qu'un chaudronnier, qui demeurait à l'autre bout « du village, à qui il avait refusé de donner sa « fille en mariage, l'en empêchait en frappant toute « la nuit sur ses chaudrons ».

« Le docteur alla trouver le chaudonnier et, sans préambule, il lui dit :

« Pourquoi frappes-tu toute la nuit sur ton chau- « dron ?

— « Pardienne, répondit-il, c'est pour empêcher « Nicolas de dormir.

— « Comment Nicolas peut-il t'entendre, puis- « qu'il demeure à une demi-lieue d'ici ?

— Oh ! oh ! reprit le paysan d'un air malin, « je savons ben qu'il entend ».

« M. Récamier enjoignit au chaudronnier de cesser son tapage, en le menaçant de le faire poursuivre si le malade venait à mourir. La nuit suivante, le



charron dormit paisiblement. Quelques jours après, il reprit ses occupations.

« Dans les considérations dont il accompagne le récit de ce fait, le docteur Récamier l'attribue au pouvoir de la volonté, dont on ne connaît pas encore toute l'énergie, et qui s'était spontanément révélé à un paysan inculte ».

Par la lecture ou par la transmission de la pensée, on a voulu expliquer le phénomène curieux d'ignorants parlant des langues qu'ils ne connaissaient pas. On sait que parler un langage inconnu était considéré comme un signe de possession diabolique, mais il semble qu'en bien des circonstances, les exorcistes n'y regardèrent pas de très près. Ils trouvèrent que des religieuses ou d'autres personnes, habituées au latin d'église, parlaient latin ou grec, lorsque, d'une manière plutôt barbare, elles répétaient à peu près les demandes de l'exorcisme. Il est arrivé d'autres faits où la connaissance d'une langue étrangère a paru plus surprenante ; les Spirites en citent quelques cas que, selon leur doctrine, ils expliquent par l'intervention des esprits. Pour juger de ces phénomènes, il faudrait en avoir des relations très fidèles, faites par des observateurs sans préjugés, et peut-être discuter chaque cas séparément. Quoi qu'il en soit, il semble que plusieurs de ces prodiges puissent s'expliquer, non par une transmission de pensée,



mais plus simplement par une hypermnésie (c'est-à-dire, une surexcitation de la mémoire) inconsciente.

Voici un fait de ce genre très connu : « Une jeune fille de vingt ans (1), très ignorante et ne sachant même pas lire, récitait, devenue malade, d'assez longs morceaux de latin, de grec et d'hébreu rabbinique. A l'état de santé, elle parlait, tout au plus, sa propre langue. Pendant son délire, on écrivait, sous sa dictée, plusieurs morceaux qu'elle débitait. En allant aux informations, on sut qu'à l'âge de 9 ans elle avait été recueillie par son oncle, pasteur fort savant, qui se promenait d'ordinaire, après son dîner, dans un couloir attenant à la cuisine, et répétait alors ses morceaux favoris d'hébreu et de grec. On consulta ses livres et l'on y trouva, mot pour mot les morceaux récités par la malade ».

« Taine (*de l'Intelligence*, I, 146) rapporte l'observation d'une jeune fille saisie d'un délire spécial, qui se mit à parler une langue étrangère que, pendant un certain temps, personne ne comprit. Enfin, on s'assura que c'était le gallois, idiome qu'elle ignorait entièrement lorsqu'elle tomba malade, et dont elle ne put dire une syllabe quand elle fut guérie. Pen-

---

(1) Matt. DUVAL. *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, art. Hypnotisme ; — Dr A. DICHAS. *Etude de la mémoire dans ses rapports avec le sommeil hypnotique*. Thèse. Paris, 1887, p. 28.



dant quelque temps, cette circonstance fut inexplicable, jusqu'à ce que, sur enquête, on trouva qu'elle était née dans le pays de Galles où elle avait vécu pendant quelques années, parlant l'idiome qu'elle avait oublié dans la suite ». (DICHAS, l. c., p. 29).

ARTICLE QUATRIÈME

La Télépathie

I

Si la transmission mentale de la pensée à petite distance nous semble déjà tellement mystérieuse et extraordinaire que, pour l'admettre sans hésitation, nous aurions besoin d'expériences plus nombreuses et conduites avec plus de méthode, que dirons-nous de ce qu'on appelle la *télépathie*, qui devrait plutôt s'appeler *télesthésie*, c'est-à-dire, sensation à distance. La télépathie est la perception visuelle, auditive ou simplement mentale, de faits éloignés. A la télépathie, se rattachent les pressentiments, certains rêves qui semblent divinatoires, des hallucinations aux origines fort mystérieuses.

Les pressentiments sont fréquents parmi les hommes. A chaque instant, on entend quelqu'un

s'écrier : « Je sentais que cela devait arriver ». Ou bien l'on entend une personne dire à l'approche d'un visiteur : « Tiens, c'est curieux, je pensais préci-« sément à vous » ! Ces expressions, et bien d'autres de pratique courante, semblent indiquer qu'en certaines circonstances, l'esprit sent venir un événement bon ou mauvais. La difficulté est de savoir s'il ne s'agit pas de simples coïncidences qui étonnent et que l'on remarque, tandis qu'on ne fait aucune attention aux nombreux pressentiments et aux nombreuses attentes d'évènements qui ne sont pas arrivés. Quoi qu'il en soit, en France, en Angleterre et dans les Etats-Unis, des enquêtes ont été faites, et des appels ont été adressés à toutes les personnes en état de fournir quelques lumières sur la question (1). Les réponses ont été nombreuses, mais on ne peut en faire sortir une loi bien nette. Laissant de côté la théorie possible de tels pressentiments, contentons-nous de deux ou trois récits plus caractéristiques.

Le docteur Ollivier, médecin à Huelgoat (Finistère), écrit ce qui suit à la Société des Sciences psychiques de Londres (2) : « Le 10 octobre 1881, je fus

---

(1) N. Vaschide. *Les Hallucinations télépathiques*, Paris, 1908, p. 10.

(2) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 77 ; —Voir, dans le sens catholique intransigeant, Désiré Lodiel. *Les phénomènes télépathiques et le secret de l'au-delà.*



appelé pour service médical, à la campagne, à trois lieues de chez moi. C'était au milieu de la nuit, une nuit très sombre. Je m'engageai dans un chemin creux, dominé par des arbres, venant former une voûte au-dessus de la route. La nuit était si noire que je ne voyais pas à conduire mon cheval. Je laissai l'animal se diriger à son instinct. Il était environ 9 heures ; le sentier dans lequel je me trouvais en ce moment était parsemé de grosses pierres rondes et présentait une pente très rapide. Le cheval allait au pas très lentement. Tout à coup les pieds de devant de l'animal fléchissent et il tombe subitement, la bouche portant sur le sol. Je fus projeté naturellement par-dessus sa tête, mon épaule porta à terre et je me fracturai une clavicule.

« En ce moment même, ma femme, qui se déshabillait chez elle et se préparait à se mettre au lit, eut un pressentiment intime qu'il venait de m'arriver un accident ; un tremblement nerveux la saisit, elle se mit à pleurer et appela la bonne : « Venez vite ; « j'ai peur ; il est arrivé quelque malheur ; mon mari « est mort ou blessé ». Jusqu'à mon arrivée, elle retint la domestique près d'elle et ne cessa de pleurer. Elle voulait envoyer un homme à ma recherche, mais elle ne savait pas dans quel village j'étais allé. Je rentrai chez moi vers une heure du matin. J'appelai la domestique pour m'éclairer et desseller mon cheval. « Je



« suis blessé, dis-je, je ne puis bouger l'épaule ». Le pressentiment de ma femme était confirmé ».

Un fonctionnaire, qui se trouvait alors à Saint-Louis du Sénégal, fut piqué à un orteil par un insecte du pays très dangereux, connu parmi les Européens sous le nom de chique (1). « A la suite de cette piqûre, il fut pris d'une fièvre intense qui le mit à deux pas du tombeau, et le laissa pendant une vingtaine de jours, je crois, absolument sans connaissance. Or, quelques heures après qu'il eût perdu tout sentiment, on lui apporta un télégramme de sa mère, qui était en France, demandant ce qui lui était arrivé. Lorsque le malade, heureusement rétabli, rentra en France, sa mère lui raconta que, sans motif apparent, elle avait soudain éprouvé une sorte de secousse et qu'elle avait eu immédiatement l'intuition que son fils courait un grand danger ; cette impression était si puissante, qu'elle avait immédiatement fait lancer un télégramme pour avoir de ses nouvelles ».

« Un jour, écrit M. Burin (2), ma femme s'est trouvée, vers midi, prise d'un malaise indéfinissable qu'elle n'a jamais ressenti depuis ; elle était oppressée et ne pouvait rester en place. Invitée à une collation, elle s'y rendit, mais ne put rester ; elle alla se prome-

(1) FLAMMARION. *L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 325.
(2) FLAMMARION. l. c., p. 326.



ner dans le jardin, chercha à causer. Cette contrainte la suivait toujours, et ce n'est qu'à 9 heures du soir qu'elle s'est trouvée subitement soulagée, comme si elle n'avait rien éprouvé.

« Le lendemain, on est venu lui apprendre que son père (habitant à 24 kilomètres de là) était décédé ce jour-là à 9 heures du soir juste. Elle n'avait pas pensé à son père du tout ».

II

La plupart des cas de pressentiments remarqués et signalés l'ont été à l'occasion d'accidents, de maladies graves et de morts. Il en est de même des rêves télépathiques ou des visions aperçues dans un état de demi-sommeil. Les exemples en sont fort nombreux, bien que l'explication en soit malaisée. Contentons-nous de quelques exemples.

D'une jeune fille, Louise Labadie (1) : « Dans la nuit du 25 juillet 1894, je vis, en rêve, tel qu'autrefois je l'avais connu, de 1883 à 1885, alors qu'il faisait son service militaire, un jeune homme avec lequel je devais me marier.

(1) Nous empruntons ces exemples à Flammarion, *l'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 405 seq.



« Pour des raisons inutiles à raconter ici, j'avais brisé toutes relations et le mariage n'avait pas eu lieu. A partir de ce moment, je n'avais plus entendu parler de lui (il habitait Pau, moi Paris), lorsque, dans cette nuit du 25 juillet 1894, en rêve, je le revis tel que je l'avais connu, vêtu de son uniforme de sergent-major. Il me regardait d'un air bien triste, en me montrant un paquet de lettres. Puis l'apparition s'évanouit, comme au matin le rayon de soleil dissipe peu à peu la rosée.

« Je m'éveillai, troublée, et, longtemps, je vécus avec ce rêve, me demandant pourquoi, pourquoi ? moi qui jamais ne rêvais à lui, quoique lui gardant une amitié sincère.

« Le 20 janvier 1895, j'apprenais sa mort arrivée dans la nuit du 25 juillet 1894 : une de ses dernières paroles avait été pour moi ».

D'un fonctionnaire, directeur des contributions directes, M. L. Boulhon. « C'était pendant la guerre de 1870-71, une de mes amies intimes, femme d'un officier, enfermée dans Metz, rêva que mon père, habitant le Nord, son médecin, qu'elle vénérait et aimait profondément, venait la trouver au pied de son lit et lui disait : Voyez, je viens de mourir.

« Lorsqu'il fut possible de communiquer avec le dehors, mon amie m'écrivit en larmes, me demandant des nouvelles exactes de toute ma famille, et me



suppliant de lui faire savoir si, le 18 septembre, il n'était pas arrivé une catastrophe chez mes parents, qu'elle avait, à cette date, fait un rêve qui la préoccupait au sujet de mon père. Hélas ! le 18 septembre, à 5 heures du matin, mon père était mort sans avoir été malade.

« Lorsque je revis cette dame l'été suivant, elle me dit que ce rêve l'avait impressionnée d'autant plus vivement que, peu de temps auparavant, elle avait fait un rêve identique, concernant un autre de ses amis habitant Metz ; qu'au matin, elle avait fait prendre de ses nouvelles et qu'on était venu lui dire qu'il venait de mourir ».

De M. Camille Massot, pharmacien à Banyuls. « Mon oncle était sergent au 2e régiment d'infanterie, quand la guerre fut déclarée en 1870. Il assista aux premiers combats, fut enfermé dans Metz, fait prisonnier, emmené en captivité à Mayence, puis à Torgau où il resta neuf ou dix mois.

« Le dimanche de Quasimodo 1871, il fut invité, dans l'après-midi, à aller en ville, par un de ses camarades. Il préféra rester au camp, dans sa casemate, disant à son ami qu'il n'était pas en train, ne sachant lui-même à quoi attribuer cette tristesse. Resté seul ou presque seul, il se jeta tout habillé sur son lit, (c'était deux heures et quart environ), et s'endormit d'un profond sommeil. Aussitôt qu'il fut endormi, il



lui sembla qu'il était dans la maison paternelle, sa mère mourante était au lit. Il voyait ses tantes la soigner, enfin sa mère mourut vers les trois heures. Il se réveilla alors et s'aperçut qu'il n'avait fait qu'un rêve.

« Quand son ami rentra, à six heures du soir, il lui raconta ce qu'il avait vu durant son sommeil et il ajouta : « Je suis convaincu qu'aujourd'hui, à trois « heures, ma mère est morte ».

« On se moqua de lui, mais une lettre de son frère vint lui confirmer la triste nouvelle ».

M. E. Orieux, agent-voyer de la Loire-Inférieure : « A la fin de 1838, j'étais malade à Carthagène. Dans la nuit de Noël, j'eus un rêve pénible dont j'abrège le récit. J'étais au bourg de Rezé-les-Nantes, regardant venir le convoi d'une jeune fille. Je ne connaissais ni le nom, ni la famille de la morte, et pourtant, me sentais envahi par une grande tristesse. Je me mêlai au cortège ; dans l'église, je me plaçais au premier rang derrière le cercueil, sans me rendre compte des personnes qui étaient près de moi. J'étais tout en larmes et une voix me disait : « Là est ta « meilleure amie ». Dans le cimetière, il y eut un orage épouvantable et une pluie diluvienne. Je m'éveillai, croyant entendre le tonnerre.

« A mon retour dans ma famille, j'appris qu'une proche parente, amie d'enfance, âgée, comme moi,



de quinze ans, était morte cette nuit de Noël ».

Le docteur Durand, à St-Pourçain : « Etant étudiant en médecine, et sur le point de terminer mes études, j'étais allé passer dans ma famille les congés de Pâques 1895. Un soir, nous nous couchâmes comme à l'ordinaire ; le repas avait été très gai et tous mes parents étaient en parfaite santé. Vers 2 heures du matin, je fis un rêve pénible : mon père était mort, je pleurais à chaudes larmes en l'accompagnant au cimetière. Ce cauchemar finit par me réveiller et je pus constater que mon traversin était mouillé de larmes... je me rendormis paisiblement, en pensant que ce n'était qu'un rêve. A 7 heures du matin, je dormais encore, lorsque ma mère entra dans ma chambre pour me dire d'aller voir mon père tout de suite, car il était paralysé..., je soupçonne que l'hémorrhagie cérébrale de mon père s'est déclarée vers 2 heures du matin, au moment de mon cauchemar ».

On pourrait faire des livres entiers d'observations du même genre, recueillies ici ou là, et publiées dans les divers ouvrages ou revues des sciences psychiques. Elles laissent indécis sur le degré de croyance qu'il faut leur attribuer et sur le choix d'une explication tant soit peu raisonnable ; même l'hypothèse, de toutes la plus facile, chère aux âmes pieuses, d'une intervention de leur bon ange, se heurte aux varia-



tions, pour ne pas dire aux contradictions, d'apparitions si différentes qu'il est difficile de supposer à un même agent spirituel tant de procédés divers. En certaines circonstances, la persistance du cauchemar, prémonitoire d'un événement lugubre, semble même tourner à l'aliénation mentale.

Voicì, par exemple le rêve d'un pharmacien de Cette, M. Louis Noell (1) : « Dans les premiers jours de novembre 1869, je partis de Perpignan, ma ville natale, pour aller continuer mes études de pharmacie à Montpellier. Ma famille se composait, à cette époque, de ma mère et de mes quatre sœurs. Je la laissai très heureuse et en parfaite santé.

« Le 22 du même mois, ma sœur Hélène, une superbe fille de dix-huit ans, la plus jeune et ma préférée, réunissait à la maison maternelle quelques-unes de ses jeunes amies. Vers trois heures de l'après-dîner, elles se dirigèrent, en compagnie de ma mère, vers la promenade des Platanes. Le temps était très beau. Au bout d'une demi-heure, ma sœur fut prise d'un malaise subit : « Mère, dit-elle, je sens un frisson « étrange courir par tout mon corps ; j'ai froid et ma « gorge me fait grand mal. Rentrons ».

(1) *Annales des Sciences psychiques* ; — FLAMMARION. *L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 446.



« Douze heures après, ma bien-aimée sœur expirait dans les bras de ma mère, asphyxiée, terrassée par une angine couenneuse, que deux docteurs furent impuissants à dompter.

« Ma famille, — j'étais le seul homme pour la représenter aux obsèques, — m'envoya télégramme sur télégramme à Montpellier. Par une terrible fatalité, que je déplore encore aujourd'hui, aucun ne me fut remis à temps.

« Or, dans la nuit du 23 au 24, dix-huit heures après la mort de la pauvre enfant, je fus en proie à une épouvantable hallucination.

« J'étais rentré chez moi à deux heures du matin, l'esprit libre et encore tout plein du bonheur que j'avais éprouvé dans les journées des 22 et 23, consacrées à une partie de plaisir. Je me mis au lit très gai. Cinq minutes après, j'étais endormi.

« Sur les quatre heures du matin, je vis apparaître devant moi la figure de ma sœur, pâle, sanglante, inanimée, et un cri perçant, répété, plaintif, venait frapper mon oreille : « Que fais-tu, mon Louis ? « mais viens donc, mais viens donc » !

« Dans mon sommeil nerveux et agité, je pris une voiture : mais hélas ! malgré des efforts surhumains, je ne pouvais pas la faire avancer.

« Et je voyais toujours ma sœur pâle, sanglante, inanimée, et le même cri perçant, répété, plaintif,



venait frapper mon oreille : « Que fais-tu, mon « Louis ? mais viens donc, mais viens donc »!

« Je me réveillai brusquement, la face congestionnée, la tête en feu, la gorge sèche, la respiration courte et saccadée, tandis que mon corps ruisselait de sueur.

« Je bondis hors de mon lit, cherchant à me ressaisir... Une heure après, je me remis au lit ; mais je ne pus retrouver le repos.

« A onze heures du matin, j'arrivai à la pension, en proie à une insurmontable tristesse. Questionné par mes camarades, je leur racontai le fait brutal, tel que je l'avais ressenti. Il me valut quelques railleries. A deux heures, je me rendis à la Faculté, espérant trouver dans l'étude quelque repos.

« En sortant du cours, à quatre heures, je vis une femme en grand deuil s'avancer vers moi. A deux pas de moi, elle souleva son voile. Je reconnus ma sœur aînée qui,inquiète sur moi, venait, malgré son extrême douleur, demander ce que j'étais devenu.

« Elle me fit part du fatal événement que rien ne pouvait me faire prévoir, puisque j'avais reçu des nouvelles excellentes de ma famille le 22 novembre au matin.

« Tel est le récit que je vous livre, sur l'honneur, absolument vrai.... ».

Les naufrages ont donné naissance à des visions



télépathiques assez nombreuses. Nous en avons entendu raconter divers exemples par des témoins dignes de foi. De temps à autre, les journaux en ont signalé quelques cas. Un exemple entre autres.

« M. Voydie, patron de la *Fauvette*, de Port-en-Bessin, se trouvait à bord de son bâtiment, lorsqu'il fut enlevé par une lame... Or la femme du malheureux matelot avait rêvé pendant la nuit à cette noyade et, le lendemain, à la rentrée de la barque, elle avait la conviction que son mari ne serait pas à bord » (*Journal de Rouen*, 4 déc. 1910).

III

Les événements éloignés se révèlent encore par d'autres phénomènes aussi, sinon plus, difficiles à expliquer. Ici, ce sont des coups frappés, quelquefois des portes ou des fenêtres qui s'ouvrent ; d'autres fois, une voix que l'on entend ; ailleurs, la vision fugitive des personnes en danger. On peut, en bien des cas, supposer une hallucination visuelle ou auditive, mais, ce qui est singulier, c'est la coïncidence assez fréquente entre cette hallucination et l'acte éloigné, qui semble avoir un rapport avec elle. Dans la longue collection des faits attestés par des témoins, dont on n'a pas le droit de mettre la bonne foi en



doute, il est permis de croire que les récits faits après coup ont été plus ou moins arrangés, de façon peut-être inconsciente. Néanmoins, et c'est là ce qui nous intéresse, ces récits même arrangés sont des preuves de la croyance contemporaine à des relations inexpliquées entre les âmes (1).

Le général Parmentier se porte garant du premier récit. « Plusieurs personnes s'étaient réunies à un déjeuner, à Andlau, en Alsace. On avait attendu le maître de la maison, qui était à la chasse, et, l'heure se passant, on avait fini par se mettre à table sans lui, la dame du logis déclarant qu'il ne pouvait tarder à rentrer. On commença le déjeuner en devisant de choses joyeuses et l'on comptait, d'un instant à l'autre, voir arriver le retardataire, trop zélé disciple de saint Hubert.

« Mais l'heure marchait toujours, et l'on s'étonnait de la longueur du retard, lorsque, tout à coup, par le temps le plus calme et le ciel le plus beau, la fenêtre de la salle à manger, qui était grande ouverte, se ferma violemment avec un grand bruit, et se rouvrit aussitôt, instantanément. Les convives furent d'autant plus surpris, stupéfaits, que ce mouvement de

(1) Nous les empruntons encore à FLAMMARION, *l'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 64 ; — Dans les *Hallucinations télépathiques*, on pourrait trouver des cas analogues nombreux ; nous citons plutôt ceux qui sont arrivés à des Français.



la fenêtre n'aurait pu se produire sans renverser une carafe d'eau posée sur une table devant la fenêtre, et que cette carafe avait conservé sa position. Tous ceux qui avaient vu et entendu le mouvement n'y comprirent absolument rien.

« — Un malheur vient d'arriver » ! s'écria, en se levant, effarée, la maîtresse de maison.

« Le déjeuner s'arrêta là. Trois quarts d'heure après, on rapportait sur une civière le corps du chasseur, qui avait reçu une charge de plomb en pleine poitrine. Il était mort presque aussitôt, n'ayant prononcé que ces mots : « Ma femme ! mes pauvres « enfants » !

Le fait suivant est raconté par un musicien, prix de Rome, M. André Bloch. « C'était en juin 1896. Pendant les deux derniers mois de mon séjour en Italie, ma mère est venue me rejoindre à Rome et habitait tout près de l'Académie de France, dans une pension de famille de la via Gregoriana...

« Comme, à cette époque-là, j'avais encore un travail à terminer avant de revenir en France, ma mère, pour ne pas me déranger, visitait seule la ville et ne venait me rejoindre à la villa Médicis que vers midi, pour déjeuner.

« Or, un jour, je la vis arriver toute bouleversée, vers huit heures du matin. Comme je la questionnais, elle me répondit qu'en faisant sa toilette, elle avait



vu tout à coup, à côté d'elle, son neveu René Kraemer qui la regardait, et qui lui dit en riant :

— « Mais oui, je suis bien mort » !

« Très effrayée de cette apparition, elle s'était empressée de venir me rejoindre. Je la tranquillisai de mon mieux, puis j'entretins la conversation sur d'autres sujets.

« Quinze jours après, nous rentrions tous deux à Paris, après avoir visité une partie de l'Italie, et nous apprenions alors la mort de mon cousin René, arrivée le vendredi 12 juin 1896, dans l'appartement que ses parents habitaient rue de Moscou. Il avait quatorze ans ».

A M. Alphonse Berget, docteur ès-sciences, est due la relation d'un autre fait : « Ma mère, écrit-il, était jeune fille et fiancée à mon père, alors capitaine d'infanterie, quand la chose s'est passée ; elle habitait, à Schlestadt, la maison de ses parents.

« Ma mère avait eu, comme amie d'enfance, une jeune fille nommée Amélie M... ; cette jeune fille, aveugle, était la petite-fille d'un vieux colonel de dragons du premier Empire. Restée orpheline, elle vivait avec ses grand-parents. Elle était fort bonne musicienne et chantait souvent avec ma mère.

« Vers l'âge de dix-huit ans, elle se détermina pour une vocation religieuse très prononcée, et prit le voile dans un couvent de Strasbourg. Dans les



premiers temps, elle écrivait fréquemment à ma mère ; puis, ses lettres s'espacèrent, et enfin, comme il arrive presque toujours en pareil cas, elle cessa complètement de correspondre avec son ancienne amie.

« Elle était en religion depuis environ trois ans, quand, un jour, ma mère monta au grenier, pour chercher quelque vieille chose dans un débarras. Tout à coup, elle redescend au salon, en poussant de grands cris, et tombe sans connaissance. On s'empresse, on la relève, elle revient à elle, et s'écrie en sanglotant :

« C'est horrible ! Amélie se meurt, elle est morte,
« car je viens de l'entendre chanter comme il n'y a
« qu'une morte qui puisse chanter » !

« Et, de nouveau, une crise de nerfs lui fit perdre les sens.

« Or, une demi-heure après, le colonel M... entrait, comme un fou, chez mon grand-père, tenant une dépêche à la main. Cette dépêche était de la supérieure du couvent de Strasbourg et contenait ces seuls mots : « Arrivez, votre petite-fille au plus mal ». Le colonel saute dans le premier train, arrive au couvent, et apprend que la sœur était morte à trois heures précises, heure exacte de la crise subie par ma mère ».

M. le baron Deslandes, ancien officier de marine,



raconte à son tour (1899) : « J'allais entrer à l'Ecole navale. J'en attendais le moment à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, où habitait ma mère. Nous avions alors un maître d'hôtel Piémontais fort intelligent, très dévoué, mais aussi sceptique que peu crédule. Pour employer l'expression populaire, il ne croyait ni en Dieu ni au Diable.

« Un soir, vers 6 heures, il entre au salon, la figure convulsée... « Madame, s'écrie-t-il, Madame ! il « m'arrive un grand malheur ! ma mère vient de « mourir... A l'instant, j'étais dans ma chambre, un « peu fatigué, je me reposais, la porte s'est ouverte.... « ma mère debout, pâle et défaite, était sur le seuil « me faisant un geste d'adieu ».

« Je me frottai les yeux croyant à une hallucina- « tion, mais non, je la voyais bien ! Je me suis préci- « pité vers elle pour la saisir... elle disparut !... Elle « est morte ».

« Le pauvre garçon pleurait. Ce que je puis affirmer c'est que, quelques jours après, la nouvelle en arrivait à Paris. Sa mère était bien morte le jour et à l'heure où il l'avait vue » !

La distance, la religion, rien n'empêche les manifestations à distance qui, en certains cas, semblent influencer les animaux eux-mêmes. « Une de mes amies d'étude, écrit une dame Marie de Thilo, docteur médecin en Suisse, était allée aux Indes



comme médecin missionnaire. Nous nous étions perdues de vue comme cela arrive parfois, mais nous nous aimions toujours.

« Un matin, dans la nuit du 28 au 29 octobre, (j'étais alors à Lausanne), je fus réveillée avant 6 heures par des petits coups frappés à ma porte. Ma chambre à coucher donnait sur un corridor, lequel aboutissait à l'escalier de l'étage. Je laissais ma porte entr'ouverte pour permettre à un gros chat blanc que j'avais alors, d'aller à la chasse pendant la nuit (la maison fourmillait de souris). Les coups se répétèrent. La sonnette de nuit n'avait pas sonné, et je n'avais non plus entendu monter l'escalier.

« Par hasard, mes yeux tombèrent sur le chat, qui occupait sa place ordinaire au pied de mon lit : il était assis, le poil hérissé, tremblant et grognant. La porte s'agita comme poussée par un léger coup de vent, et je vis paraître une forme enveloppée d'une espèce d'étoffe vaporeuse blanche, comme un voile sur un dessous noir. Je ne pus pas bien distinguer le visage. Elle s'approcha de moi : je sentis un souffle glacial passer sur moi, j'entendis le chat gronder furieusement. Instinctivement, je fermai les yeux, et, quand je les ouvris, tout avait disparu. Le chat tremblait de tous ses membres et était baigné de sueur !



« J'avoue que je ne pensai pas à l'amie aux Indes, mais bien à une autre personne. Environ quinze jours plus tard, j'appris la mort de mon amie, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1890, à Srinaghar en Kashmir. J'appris plus tard qu'elle avait succombé à une péritonite ».

Ces quelques spécimens, choisis parmi les milliers de témoignages reçus dans les annales des Sociétés psychiques, suffisent sans doute à nous donner l'idée du curieux phénomène de la télépathie. Réels ou non, les faits innombrables ainsi relatés servent certainement à appuyer ceux que nous avait légués l'Antiquité et ceux que nous a racontés le Moyen Age. S'ils sont réels, les Anciens ont vu aussi bien que nous ; s'ils sont simplement le résultat d'hallucinations, de quel droit jetterions-nous donc la pierre à nos aïeux, si eux aussi crurent à leurs hallucinations ?



ARTICLE CINQUIÈME

La Seconde Vue, Lucidité, Clairvoyance

I

Dans les phénomènes précédents, une impression plus ou moins inattendue, venant du dehors, vient susciter une image dans un sujet. Il en est autrement de ce qu'on appelle la seconde vue, ou encore lucidité ou clairvoyance. Là, le sujet extériorise lui-même son esprit qui, en dépit des distances, des obstacles, du temps même, va lui-même chercher des images qu'il pourra ensuite décrire. Les premiers magnétiseurs nous ont déjà raconté des choses fort étranges de leurs somnambules, qui peuvent voir dans les corps, découvrir les organes malades, imposent des remèdes, et décrivent même les endroits où poussent les simples désirés. Les magnétiseurs contemporains prétendent ne le céder en rien à leurs devanciers. Leurs sujets, bien endormis par des passes réitérées, voient, dit-on, dans leurs propres corps, dans ceux de leurs magnétiseurs, dans ceux d'autres personnes avec lesquelles on les met en rapport par l'attouchement des mains ; elles voient aussi le contenu de boîtes closes, elles lisent dans



les livres fermés. Elles voient encore ce qui se passe dans le voisinage, dans des maisons de plus en plus distantes, à mesure qu'elles se persuadent que l'esprit n'a pas de bornes précises, sinon celles que lui imposent le doute et le manque de confiance. Au moyen d'une forte volonté et par une marche graduée, c'est-à-dire, en passant des choses voisines aux choses lointaines, tout homme, ou, du moins, tout individu naturellement doué, pourrait, assure-t-on, développer chez lui le don de clairvoyance.

Il est certain que les somnambules foraines et les devineresses en renom, qui font une réclame coûteuse aux dernières pages des journaux et des revues spéciales, se proclament lucides. Jusqu'à quel point le sont-elles vraiment ? C'est une question à laquelle les clients font des réponses fort divergentes. Certains assurent qu'après un vol commis, la somnambule leur a parfaitement dit l'objet volé, leur a décrit l'appartement où le vol a été fait et, quelquefois, le voleur et sa cachette. Si vraiment quelqu'un jouissait de cette faculté merveilleuse, il serait un aide précieux pour la police.

Dans le courant de l'année dernière (1910), les journaux ont, à vrai dire, signalé à Gan près de Pau, une voyante qui avait fait trouver des voleurs. Ils ajoutaient que la force armée, en suivant ses renseigne-



ments, avait mis la main sur les coupables ; mais je ne sais quelle suite fut donnée à cette affaire, et puis !.... peut-être le soleil du Midi rend-il la vue effectivement plus perçante. En fait, quand on a voulu soumettre des somnambules lucides à des expériences bien contrôlées, on s'est aperçu que leur lucidité n'est guère constante, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais n'obtient un résultat que dans des cas assez peu nombreux (1). Ainsi des dessins, enfermés dans une enveloppe opaque, ont été vus et décrits approximativement 30 fois sur 180. Des cartes extraites d'un paquet ont été vues par la voyante 187 fois sur 2585 expériences. On a cependant attribué à Pickmann la faculté de voir ce que contenaient des poches, par exemple, des menus de repas qu'un imprimeur venait montrer à la maîtresse d'un hôtel.

En ce qui concerne la vision de l'intérieur du corps, le tribunal de Saint-Quentin, eut, en 1906, à s'occuper d'une voyante, Estelle, qui, endormie par son père ou son frère, puis mise en contact avec des malades, diagnostiquait les maladies et proposait des remèdes. Contre une concurrente sans diplômes, le corps des médecins s'agitant déposa une plainte pour

---

(1) Dr J. Grasset. *L'Occultisme hier et aujourd'hui*, 2e édit. in-12, Montpellier, 1908, p. 435 ; — Cf. *La Science française*, 14 janvier 1898, p. 391.



exercice illégal de la médecine et escroquerie. Un premier expert, nommé par le Parquet, conclut que la voyante était une hystérique facilement hypnotisable, mais, se basant sur des principes arrêtés, déclara que le somnambulisme ne pouvait communiquer au sujet une science non possédée à l'état de veille, et qu'Estelle ne pouvait connaître la médecine en état d'hypnose, puisqu'elle ne la connaissait pas en son état ordinaire. On demanda une contre-expertise et le second expert, le docteur Baraduc, s'appuyant lui aussi, sur ses idées préconçues, conclut, au contraire, à des propriétés *psychométriques*, spéciales chez la voyante. Le tribunal, embarrassé, adopta les théories du second expert, et se contenta de punir fort légèrement l'exercice illégal de la médecine.

II

On ne saurait nier que certains somnambules ont parfois donné des diagnostics étonnants sur les malades, avec lesquels on les mettait en rapport. Les explications données sont aussi difficiles à admettre que la vision directe dans le corps. On a supposé par exemple (1) qu'elles ne voient pas les parties

(1) Moreau, p. 312.

malades du sujet, mais, s'imaginent les voir, en éprouvant au contact du malade les mêmes douleurs que celui-ci ressent dans tel ou tel organe. Un somnambule du docteur Ochorowiez, après avoir touché la main d'une malade, récitait à peu près toutes ses infirmités et allait même jusqu'à décrire son caractère et ses mauvaises habitudes.

« Sur quoi vous basez-vous pour faire vos déduc-
« tions ? lui demanda-t-on. Croyez-vous voir les
« organes atteints ?

« Non, dit-elle, je ressens plutôt moi-même les
« symptômes de la maladie ». Et le docteur assure qu'il a vu ce sujet et quelques autres aussi sensibles, souffrir et présenter, momentanément, certains phénomènes morbides des malades qu'ils examinaient.

D'après ce qu'assurent les magnétiseurs, il y a un certain danger pour les somnambules, et aussi pour les magnétiseurs, de prendre et de garder les maladies des patients qu'ils soulagent (Moreau, p. 320), et non seulement les maladies microbiennes, ce qui se comprendrait assez, mais les douleurs, les rhumatismes, la goutte, la paralysie et autres infirmités, considérées comme difficilement communicables.

Les adversaires du magnétisme supposent que, dans les cas où les somnambules ont donné un diagnostic assez juste de leurs clients, ils ont été aidés par l'extrême sensibilité de leurs sens, leur odorat en



particulier, qui peut très bien saisir les odeurs spéciales à certaines maladies ; sans parler des odeurs spéciales à chaque individu, à ses cheveux, à son sexe, à son âge, etc., odeurs que perçoivent fort bien les chiens, à ce qu'il semble, et que des hommes à l'odorat hyperesthésié sont aussi capables de saisir.

Ces mêmes adversaires font, du reste, observer que les insuccès des prétendues clairvoyantes sont bien plus nombreux que leurs succès. Sur cent consultations, disent-ils, on en trouve à peine une douzaine de tout à fait justes ; et, dans plus d'un cas, on a pu enregistrer des accidents dus à l'emploi de spécifiques de l'invention des somnambules. On connaît ainsi quelques exemples de mort, par imprudence, dans lesquels la Justice eut à intervenir (Moreau, p. 319).

Quoiqu'il en soit, peu ou très nombreuses, les indications réussies, données par les somnambules lucides, sont un juste sujet d'étonnement et n'ont pas jusqu'à présent trouvé d'explication scientifique bien précise. Il se pourrait qu'il y eut simplement, en bien des cas, peut-être toujours, une transmission de la pensée du magnétiseur ou du consultant.

C'est ainsi que pourrait s'expliquer l'expérience suivante, racontée par le docteur Louis Sicard, de Montpellier (1). Il endort son sujet, que nous appel-

---

(1) Dr Belfiore. *Magnetismo e ipnotismo*, p. 237.



lerons Noémi, et lui ordonne mentalement de se rendre chez un ami dont il donne l'adresse, la rue, le numéro et l'étage. Quelques minutes après, Noémi déclare être arrivée, elle décrit l'appartement, la salle à manger, dans tous les plus petits détails. Un ami de Sicard, fort incrédule à l'endroit d'un tel récit, veut lui aussi contrôler l'expérience. Il invite donc Sicard à dîner pour le soir. Or, le docteur entrait pour la première fois dans la maison de son ami, que Noémi ne connaissait pas et dans la maison duquel elle n'avait jamais mis les pieds. Après dîner, les deux expérimentateurs se rendent chez Noémi, lui suggèrent qu'elle avait assisté à leur dîner ; à leur demande elle parle alors des invités, décrit les personnes près de qui Sicard était assis, énumère les plats, dit que dans la salle s'ouvre une serre, etc.

Un autre jour, Noémi, pendant l'hypnose, disait le titre d'un livre, laissé ouvert par Sicard sur sa table avant de sortir, et décrivait la chambre. D'autres expériences réussirent de même, quand Sicard tenait la main de l'hypnotisée et qu'il connaissait ce qu'elle devait répondre ; l'expérience échouait au contraire, grossièrement, dès que le contact cessait ou qu'on demandait des choses inconnues du docteur.

ARTICLE SIXIÈME

Les Fantômes des Vivants

I

Commençons par une histoire :

« M. Henri est un grand jeune homme blond, d'une trentaine d'années, dont le pèreéta it Ecossais et la mère, Russe. C'est un artiste graveur de talent. Son père était doué de facultés *médianimiques* très puissantes. Sa mère était également médium. Bien que né dans un milieu *spiritualiste*, il ne s'est pas occupé de spiritisme, et n'a éprouvé rien d'anormal jusqu'au moment où il a subi ce qu'il appelle l'accident au sujet duquel il vint me consulter, — c'est le docteur Gibier qui parle, — au commencement de 1887.

« Il y a peu de jours, me dit-il, je rentrais chez « moi, le soir, vers dix heures, lorsque je fus saisi « tout à coup d'un sentiment de lassitude étrange « que je ne m'expliquais pas. Décidé, néanmoins, « à ne pas me coucher de suite, j'allumai ma lampe,

---

(1) Dr Gibier, *l'Analyse des choses*, reproduit par Papus. *Traité méthodique des sciences occultes*, in-8, Paris, p. 862 seq.



« et la laissai sur la table de nuit, près de mon lit. « Je pris un cigare, le présentai à la flamme de mon « carcel, et j'en aspirai quelques bouffées, puis je « m'étendis sur une chaise longue.

« Au moment où je me laissais aller nonchalam- « ment à la renverse pour appuyer ma tête sur le « coussin du sofa, je sentis que les objets environ- « nants tournaient, j'éprouvai comme un étourdis- « sement, un vide ; puis, brusquement, je me trouvai « transporté au milieu de ma chambre. Surpris de « ce déplacement dont je n'avais pas eu conscience, « je regardai autour de moi, et mon étonnement « s'accrut bien autrement.

« Tout d'abord, je *me vis étendu* sur le sofa, molle- « ment, sans raideur ; seulement ma main gauche « se trouvait élevée au-dessus de moi, le coude « étant appuyé, et tenait mon cigare allumé, dont « la lueur se voyait dans la pénombre produite par « l'abat-jour de ma lampe. La première idée qui me « vint fut que je m'étais sans doute endormi et que « ce que j'éprouvais était le résultat d'un rêve. « Néanmoins, je m'avouais que jamais je n'en avais « eu de semblable et qui me parut si intensivement « la réalité. Je dirai plus : J'avais l'impression que « jamais je n'avais été autant dans la réalité. Aussi, « me rendant compte qu'il ne pouvait être question « d'un rêve, la deuxième pensée qui se présenta



« soudain à mon imagination fut que j'étais mort. « Et, en même temps, je me rappelai que j'avais « entendu dire qu'il y a des esprits et je pensai que « j'étais devenu esprit moi-même. Tout ce que « j'avais pu apprendre sur ce sujet se déroula longue- « ment, mais en moins de temps qu'il n'en faut pour « y songer. Je me souviens très bien d'avoir été pris « alors comme d'une sorte d'angoisse et de regret « de choses inachevées, ma vie m'apparut comme « dans une formule...

« Je m'approchai de moi, ou plutôt de mon corps, « ou de ce que je croyais être déjà mon cadavre. « Un spectacle, que je ne compris pas tout de suite, « appela mon attention ; je me vis respirant ; mais, « de plus, je vis l'intérieur de ma poitrine, et mon « cœur y battait lentement, par faibles à-coup, mais « avec régularité. Je voyais mon sang, rouge de feu, « couler dans de gros vaisseaux. A ce moment, je « compris que je devais avoir eu une syncope d'un « genre particulier, à moins que les gens qui ont une « syncope, pensai-je à part moi, ne se souviennent « plus de ce qui leur est arrivé pendant leur éva- « nouissement. Et alors, je craignis de ne plus me « souvenir quand je reviendrais à moi....

« Me sentant un peu rassuré, je jetai les yeux « autour de moi en me demandant combien de « temps cela allait durer, puis je ne m'occupai plus



« de mon corps, de l'*autre moi* qui reposait toujours « sur sa couche. Je regardai ma lampe qui continuait « à brûler silencieusement, et je me fis cette réflexion, « qu'elle était bien près de mon lit et pourrait com- « muniquer le feu aux rideaux; je pris le bouton, la « clef de la mèche pour l'éteindre, mais, là encore, « nouveau sujet de surprise ! Je sentais parfaitement « le bouton avec sa molette, je percevais, pour ainsi « dire, chacune de ses molécules, mais j'avais beau « tourner avec mes doigts, ceux-ci seuls exécutaient « le mouvement, et c'est en vain que je cherchais à « agir sur le bouton.

« Je m'examinai alors moi-même et vis que, bien « que ma main pût passer au travers de moi, je me « sentais bien le corps, qui me parut, si ma mémoire « ne me fait pas défaut sur ce point, comme revêtu « de blanc. Puis, je me plaçai devant mon miroir en « face de la cheminée. Au lieu de voir mon image « dans la glace, je m'aperçus que ma vue semblait « s'étendre à volonté, et, le mur d'abord, puis la « partie postérieure des tableaux et des meubles qui « étaient chez mon voisin, et ensuite l'intérieur de « son appartement, m'apparurent. Je me rendis « compte de l'absence de lumière dans ces pièces où « ma vue s'exerçait pourtant, et je perçus très nette- « ment comme un rayon de clarté qui partait de « mon épigastre et éclairait les objets.

« L'idée me vint de pénétrer chez mon voisin, que « d'ailleurs je ne connaissais pas et qui se trouvait « absent de Paris en ce moment. A peine avais-je eu « le désir de visiter la première pièce que je m'y « trouvai transporté. Comment ? Je n'en sais rien, « mais il me semble que j'ai dû traverser la muraille « aussi facilement que ma vue la pénétrait. Bref, « j'étais chez mon voisin pour la première fois de ma « vie. J'inspectai les chambres, me gravai leur aspect « dans la mémoire et me dirigeai ensuite vers une « bibliothèque où je remarquai tout particulièrement « plusieurs titres d'ouvrages, placés sur un rayon « à la hauteur de mes yeux.

« Pour changer de place, je n'avais qu'à vouloir et, « sans effort, je me trouvais là où je devais aller.

« A partir de ce moment, mes souvenirs sont très « confus ; je sais que j'allai loin, très loin, en Italie, « je crois, mais je ne saurais donner l'emploi de mon « temps. C'est comme si, n'ayant plus le contrôle de « moi-même, n'étant plus maître de mes pensées, je « me trouvais transporté ici ou là, selon que ma « pensée s'y dirigeait. Je n'étais pas encore sûr d'elle, « et elle se dispersait en quelque sorte avant que j'aie « pu la saisir : la folle du logis, à présent, emmenait « le logis avec elle.

« Ce que je puis ajouter, en terminant, c'est que « je m'éveillai à cinq heures du matin, roide, froid,



« sur mon sofa, et tenant encore mon cigare inachevé « entre les doigts. Ma lampe s'était éteinte ; elle « avait enfumé le verre. Je me mis au lit sans pouvoir « dormir et fus agité par un frisson. Enfin le sommeil « vint. Quand je m'éveillai, il était grand jour.

« Au moyen d'un innocent stratagème, le jour « même, j'induisis mon concierge à aller voir dans « l'appartement de mon voisin, s'il n'y avait rien de « dérangé, et, montant avec lui, je pus retrouver les « meubles, les tableaux, vus par moi la nuit précé- « dente, ainsi que les titres des livres que j'avais « attentivement remarqués.

« Je me suis bien gardé de parler de cela à personne « dans la crainte de passer pour fou ou halluciné.... ».

Son récit terminé, M. Henri ajouta : « Que pensez- « vous de cela, docteur ? »

II

Que le narrateur de ce conte nous eût posé la même question, bien probablement, nous lui aurions parlé de rêves et de berlue. Si nous en croyons cependant de plus savants, sans doute, il pourrait se faire que M. Henri n'ait pas rêvé, mais se soit réellement dédoublé, en deux corps, l'un, plus matériel, resté sur le sofa, l'autre plus agile, fluidique, spirituel, qui



contemplait l'autre et passait à travers les murailles. On assure, en effet, que la chose est faisable et a été faite, quoique rarement. On cite d'abord quelques exemples de Saints (1), dont on rapporte la présence simultanée en deux endroits à la fois, exemples que nous croyons devoir écarter, car, s'il s'agit de Saints, et si les faits sont bien authentiques, on peut admettre l'intervention du Pouvoir divin suprême, dont l'action échappe à toutes nos discussions et à nos hypothèses. Qu'il s'agisse des récits hagiographiques, ou des relations profanes plus anciennes, nous pouvons, assez légitimement, supposer des erreurs d'observations, ou croire à des récits légendaires, devenus historiques pour des plumes croyantes, sinon crédules. Sur le dédoublement des corps comme sur tous les points merveilleux dont traite ce livre, nous ne pouvons réellement mettre en ligne de compte que des récits plus récents assez proches de nous pour être soumis à la critique.

Or, si l'on en croit les auteurs qui s'occupent des sciences dites occultes, les faits de dédoublement sont des faits réels, même si nous laissons de côté, pour le moment, ceux que le Spiritisme revendique comme siens. Tout d'abord, on cite des photographies, preuves

(1) H. DURVILLE. *Le fantôme des vivants*, in-12, Paris, 1909, p. 43; — DE MIRVILLE. *Des esprits*, t. IV, p. 434 seq.



matérielles et persistantes de ce dédoublement. Sur certaines photographies reproduites par les procédés habituels de l'héliotypie, on voit bien, en effet, à côté de la figure principale, une figure vaporeuse qui serait la photographie du fantôme de la première. On assure que la plaque primitive était parfaite, que le personnage photographié n'a pas bougé pendant la pose, que l'épreuve n'a pas été retouchée après coup. Bien des conditions à vérifier par des gens de compétence (1).

Un cas célèbre de dédoublement, souvent cité, concerne une jeune fille d'origine française, Emilie Sagé, sous-maîtresse dans un pensionnat de Neuwelke en Livonie. Elle apparaissait double aux yeux des pensionnaires terrifiées. Les deux Emilie faisaient quelquefois le même geste, quelquefois des gestes différents. Un jour Emilie était assise au réfectoire, son double était debout derrière elle. Un autre jour, Emilie était couchée, son double se promenait dans la chambre. « Voici le plus remarquable exemple de bicorporéité que l'on ait observé chez la sous-maîtresse : un jour, les 42 pensionnaires brodaient dans la même salle, au rez-de-chaussée, et quatre portes vitrées de cette salle donnaient sur le jardin. Elles

(1) Dr Grasset, *l'Occultisme hier et aujourd'hui*, p. 360; — Durville. *Le fantôme des vivants*, p. 89 seq.



voyaient dans ce jardin Emilie cueillant des fleurs, lorsque tout à coup sa figure parut installée dans un fauteuil devenu vacant. Les pensionnaires regardèrent immédiatement dans le jardin et continuèrent d'y voir Emilie ; mais elles observèrent la lenteur de sa locomotion et son air de souffrance ; elle était comme assoupie et épuisée... Deux des plus hardies s'approchèrent du double et essayèrent de le toucher ; elles sentirent une légère résistance, qu'elles comparèrent à celle de quelque objet en mousseline ou en crêpe. L'une d'elles passa au travers d'une partie de la figure ; et après que la pensionnaire eut passé, l'apparence resta la même quelques instants encore, puis disparut enfin, mais graduellement... Ce phénomène se reproduisit de différentes manières, aussi longtemps qu'Emilie occupa son emploi, c'est-à-dire en 1845 et 1846, pendant le laps d'une année et demie ; mais il y eut des intermittences d'une à plusieurs semaines. On remarqua quelquefois que, plus le double était distinct et d'une apparence matérielle, plus la personne matérielle était gênée, souffrante et languissante ; lorsqu'au contraire, l'apparence du double s'affaiblissait, on voyait la malade reprendre ses forces. Emilie, du reste, n'avait aucune conscience de ce dédoublement, et ne l'apprenait que par ouï-dire.... » (DURVILLE, l. c., p. 76).



Un commandant en retraite, Lemoine, de Valognes, qui magnétisait une jeune fille, Hélène Lebeau, fut vu par elle lui faire visite, pendant la nuit et pendant le jour, sans qu'il s'en doutât. Une fois averti, il tâcha de se dédoubler par la force de sa volonté et il y parvint. Un jour elle le vit entrer, faire le tour de sa table et s'asseoir ; un autre jour, il vint tisonner chez elle, toujours en double, comme il s'était proposé de le faire.

D'un M. Rousseau de Versailles, on raconte également des faits de dédoublement, mais on lui attribue la faculté plus étrange encore de « sentir, voir et entendre à distance, en un mot de connaître, non pas un événement qui se passe à l'instant même, mais qui s'accomplira dans un laps de temps qui peut varier de quelques jours à plusieurs années », et l'on cite plusieurs exemples de sa divination (Durville, p. 84).

III

Le fantôme des vivants ou, si l'on préfère, l'image de leur double, apparaît assez souvent à des distances assez grandes, au moment de la mort. Son apparition se distingue alors assez mal des cas de télépathie déjà signalés. Dans les deux circonstances, il y a, en effet,



perception dans le cerveau d'un événement lointain.

Un ancien notaire alsacien, M. Rothéa, donne le récit d'une vision de fantôme dans sa famille (1) : « Le père de ma mère, dit-il, habitait Huningue, dont il était maire. Peu de temps après le siège de cette ville, il reçut la nouvelle que son père qui habitait Rixheim, situé à environ 20 kilomètres d'Huningue, était dangereusement malade. Faire seller son cheval. et partir à toute bride, fut l'affaire d'un instant. A mi-chemin, *son père lui apparut à la tête du cheval qui se cabra.* Sa première pensée fut que son père était mort, et, en effet, arrivé à Rixheim trois quarts d'heure après, il constata que son père avait rendu le dernier soupir au moment même de l'apparition ».

M. Molitor, à Arlon (Belgique), raconte, de son côté : « En novembre 1891, un matin, vers 5 heures, ma mère était au lit, éveillée. Par la porte ouverte de sa chambre, elle vit entrer son frère, lieutenant à la boucherie militaire de Mons. Il était en veston de petite tenue, et tel qu'elle l'avait vu plusieurs années auparavant, lors d'un congé qu'il passait chez elle. Il la regarda, lui sourit, puis sortit en faisant de la main un geste amical ».

---

(1) FLAMMARION. *L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 104, 146.



Les faits de ce genre sont assez nombreux, mais, vu leur caractère indécis d'hallucinations, de fantômes de vivants ou de revenants, nous n'y insisterons pas (1). Il nous semble préférable de donner un récit, déjà plusieurs fois publié, où le dédoublement physique et mental d'un homme parait aussi prouvé que possible, — si la notoriété peut garantir l'authenticité d'un phénomène, — bien que ce récit n'ait pas de rapport avec notre pays.

« Sir Robert Bruce, de l'illustre famille écossaise de ce nom, est second d'un bâtiment ; un jour, il vogue près de Terre-Neuve, et, se livrant à des calculs, il croit voir son capitaine assis à son pupitre ; mais il regarde avec attention, et celui qu'il aperçoit est un étranger dont le regard, froidement arrêté sur lui, l'étonnait. Le capitaine, près duquel il remonte, s'aperçoit de son étonnement et l'interroge.

« — Mais qui donc est à votre pupitre ? lui dit « Bruce. — Personne.

« — Si, il y a quelqu'un, est-ce un étranger ?... et « comment ? — Vous rêvez ou vous raillez ? — Nulle- « ment, veuillez descendre et venir voir ». On descend, et personne n'est assis devant le pupitre. Le navire est fouillé en tous sens, il ne s'y rencontre aucun étranger.

---

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, trad. de MARILLIER, p. 270 seq.



« — Cependant celui que j'ai vu écrivait sur votre « ardoise. — Son écriture doit y être restée », dit le capitaine.

« On regarde l'ardoise, elle porte ces mots : *Steer to the North-West*, c'est-à-dire : Gouvernez au Nord-Ouest.

« — Mais cette écriture est de vous ou de quel- « qu'un du bord ? — Non ».

« Chacun est prié d'écrire la même phrase, et nulle écriture ne ressemble à celle de l'ardoise.

« — Eh bien, obéissons au sens de ces mots, gou- « vernez le navire au Nord-Ouest, le vent est bon et « permet de tenter l'expérience ».

« Trois heures après, la vigie signalait une montagne de glace et voyait, y attenant, un vaisseau de Québec, démantelé, couvert de monde, cinglant vers Liverpool, et dont les passagers furent amenés par les chaloupes du bâtiment de Bruce.

« Au moment où l'un de ses hommes gravissait le flanc du vaisseau libérateur, Bruce tressaillit et recula, fort ému. C'était l'étranger qu'il avait vu, traçant les mots de l'ardoise. Il raconte à son capitaine le nouvel incident.

« — Veuillez écrire *Steer to the North-West* sur cette « ardoise », dit au nouveau venu le capitaine, lui présentant le côté que ne recouvre aucune écriture.

(1) DURVILLE. *Le Fantôme des vivants*, p. 77.

« L'étranger trace les mots demandés.

« — Bien, vous reconnaissez là votre main courante » ? dit le capitaine, frappé de l'identité des écritures.

« — Mais vous m'avez vu vous-même écrire ? « Vous serait-il possible d'en douter » ?

« Pour toute réponse, le capitaine retourne l'ardoise, et l'étranger reste confondu voyant, des deux côtés, sa propre écriture.

« — Auriez-vous rêvé que vous écriviez sur cette « ardoise », dit à celui qui vient d'écrire, le capi-du vaisseau naufragé.

« — Non, du moins, je n'en ai nul souvenir.

« — Mais, que faisait, à midi, ce passager » ? demande à son confrère le capitaine sauveur.

« — Etant très fatigué, ce passager s'endormit « profondément, et autant qu'il m'en souvient, ce « fut quelque temps avant midi. Une heure au plus « après, il s'éveilla et me dit : « Capitaine, nous « serons sauvés aujourd'hui même » ! puis il ajouta : « J'ai rêvé que j'étais à bord d'un vaisseau et qu'il « venait à notre secours ». Il dépeignit le bâtiment « et son gréement, et ce fut, à notre grande surprise, « lorsque vous cinglâtes vers nous, que nous recon-« nûmes l'exactitude de sa description ». Enfin ce passager dit à son tour : « Ce qui me semble étrange, « c'est que ce que je vois ici me paraît familier, et « cependant je n'y suis jamais venu » !



IV

Un dédoublement non moins singulier a été attribué à certains personnages, considérés par leur voisinage comme sorciers, et l'on a raconté d'eux que, sous la forme de double, ils pouvaient jouer d'assez mauvais tours, mais qu'ils pouvaient aussi en être punis, car leur second corps, souvent invisible, était, néanmoins, sensible aux coups, en particulier aux coups de pointes. Dans le courant du XIXe siècle, un fait de ce genre se passa à Cideville en Normandie (1). Nous reviendrons sur l'histoire de son presbytère hanté. Ce que nous avons à noter ici, c'est l'aventure du berger Thorel, cause du désordre. Il venait dans la maison faire danser les casseroles, les meubles, et martyriser deux jeunes pensionnaires du curé. Invisible à tout le monde, il était cependant vu par un des martyrs qu'il souffletait en présence des prêtres du voisinage réunis, surpris d'entendre la gifle, d'en voir les marques et ne pas voir la main noire qui, assurait l'enfant, avait fait le coup. Enfin on se décida à agir. Un érudit de la société rappela que les ombres

(1) DURVILLE, p. 53 seq.; — DE MIRVILLE, t. I, p. 324 seq.



étaient sensibles aux piqûres et, sur les indications de l'enfant, on larda consciencieusement les murs et les meubles vers lesquels s'enfuyait le fantôme. Enfin il demanda grâce. On lui pardonna généreusement le passé, à condition qu'il viendrait lui-même demander pardon à l'enfant. Et le lendemain, ce fut Thorel en personne, qui, le visage balafré, vint s'agenouiller aux pieds de sa victime.

Plus forts encore, d'autres sorciers peuvent, assure-t-on, revêtir une forme animale et être blessés sous cette forme. Nous savons que les sorcières moyen-âgeuses se changeaient souvent en chats, et risquaient d'attraper des horions sous cette forme. Le XIX[e] siècle, siècle des lumières, on le sait, eût été inférieur à ses devanciers, s'il n'avait pas connu d'histoires analogues.

A Sérisols (Ariège), vers 1850, raconte-t-on (1), « un meunier, nommé Bigot, avait quelque renom de sorcellerie. Un jour que sa femme se levait de grand matin, pour aller laver du linge, non loin de l'habitation, il chercha à la dissuader, en lui répétant à plusieurs reprises : « N'y va pas ; tu auras peur. — « Pourquoi donc aurais-je peur ? reprenait la femme. — « Je te dis que tu auras peur ». Elle ne tint aucun

(1) DURVILLE, p. 127 seq ; — A. d'ASSIER. *Essai sur l'humanité posthume*, p. 284.



compte de ces menaces et partit. A peine était-elle installée au lavoir qu'elle vit un animal qui allait et venait devant elle. Comme il n'était pas encore jour, elle ne put distinguer nettement ses formes, mais elle crut reconnaître une espèce de chien. Importunée par ces allées et venues, et ne pouvant le faire fuir, elle lui lança son battoir, qui l'atteignit à l'œil. L'animal disparut aussitôt. Au même instant, les enfants de Bigot entendirent ce dernier pousser un cri de douleur dans son lit, et ajouter : « Ah ! la « coquine ; elle vient de me crever l'œil ! » A partir de ce jour, en effet, il devint borgne ».

Inutile d'ajouter que de telles histoires auraient besoin de preuves plus que convaincantes, mais le fait de les raconter témoigne d'une crédulité, dans les narrateurs et chez les auditeurs, tout à fait semblable à celle des plus redoutables juges des sorciers de jadis. Il n'est pas difficile de deviner le sort réservé à ces hommes extraordinaires, si le bras séculier de nos jours eût conservé le crime de sorcellerie dans nos codes.

Avec non moins de défiance, nous accepterons les récits faits sur le dédoublement de certaines somnambules, qui, d'après ce qu'on dit, s'extériorisent sous les passes de leurs magnétiseurs (1), et donnent nais-

(1) DURVILLE, p. 155 seq.



sance à des doubles dont les propriétés sont plus qu'étranges. L'un est lucide et peut lire un livre, si on le lui présente à l'occiput. L'autre se forme peu à peu d'une masse lumineuse qui se dégage du corps de la somnambule. Un troisième erre ici ou là, frappe des coups, arrête la machine à coudre sur laquelle le corps travaille, et ainsi de suite. Si l'on en croit les yeux clairvoyants, les doubles restent unis aux corps par un cordon ombilical fluidique extensible indéfiniment, en sorte que, lorsque plusieurs somnambules circulent dans la même pièce, les cordons peuvent s'emmêler, ce qui est une cause de douleurs générales, qu'on ne peut calmer qu'en réveillant tout le monde. Nous n'avons pas à discuter ces faits qui n'ont jamais été contrôlés sérieusement, et nous avons hâte de passer à un sujet autrement sérieux, source de querelles non encore calmées.



CHAPITRE IV

Les Esprits des Morts

ARTICLE PREMIER

Les Revenants

I

Personne ne s'étonnera dans notre siècle « si fertile en miracles », de savoir que les revenants, c'est-à-dire, les morts réapparaissant sur la terre, se montrent aussi nombreux, sinon plus, que dans les siècles passés. Faut-il attribuer cette surabondance de visions à la crédulité exagérée de nos contemporains, à leur prédilection marquée pour tous les récits d'imagination, contes, nouvelles, romans ou autres, ou à des manifestations multipliées et réelles des hommes disparus de la terre ? Chacun choisira entre les deux hypothèses au gré de sa mentalité. Ce qui est curieux aux yeux de l'historien, c'est qu'à aucune autre époque du monde, on n'a tant parlé des morts et des revenants qu'en notre siècle, supposé



et soi-disant sceptique. Ce phénomène a tenu à un double courant de croyances qui se sont développées simultanément dans des milieux très différents. D'une part, en effet, dans les cercles mondains, scientifiques, indifférents ou protestants, le spiritisme, avec ses manifestations extraordinaires, a confirmé ou renouvelé la croyance à l'immortalité de l'âme, à la survivance des défunts, à leur contact permanent avec la terre, et a fait des revenants, comme un article de son symbole.

D'autre part, dans les milieux pieux catholiques, on a insisté beaucoup, durant le courant du siècle dernier, sur les âmes du Purgatoire. La popularité du culte de Saint Joseph a tenu, en partie, à ce qu'on en a fait le patron des âmes souffrantes; puis, le culte du Saint Patriarche a propagé, à son tour, la dévotion des âmes. Aussi a-t-on créé, de tous côtés, des associations pieuses, même des congrégations religieuses, vouées au soulagement des prisonniers du Purgatoire. Des livres sans nombre, des images, des revues, ont été publiés par milliers, dans le but de vulgariser cette dévotion et, naturellement, on a cherché quelques faits matériels susceptibles d'appuyer la théorie. Les légendes des temps passés, riches en apparitions, ont fourni les modèles que des exemples récents sont venus renouveler sans peine. Récits authentiques ou paraboles pieuses,



comme on le voudra, les narrations édifiantes ont certainement développé, dans leurs lecteurs, la tendance au merveilleux, et rien ne le fait naître comme d'y croire.

C'est dans les auteurs catholiques surtout, que l'on peut trouver signalés des faits d'apparitions d'âmes. Malheureusement, ils taisent quelquefois la date, les noms et tous les renseignements qui permettraient un contrôle. Ainsi, disent-ils (1) au presbytère de K... en 188.., l'abbé A..., curé défunt, apparut dans la nuit à Mlle N..., couchée, et lui demanda des prières, en la chargeant de remercier les personnes qui s'étaient occupées des funérailles. Le garant de l'histoire est un chanoine P... Des récits de cette sorte ne peuvent évidemment servir de base à aucune théorie.

Il existe d'autres narrations un peu plus précises.

« Le Rév. P. Philippe Schoofs (2), mort à Louvain en 1878, racontait ce fait extraordinaire, arrivé à Anvers, dans les premières années de son ministère en cette ville.

« Il venait de prêcher une mission et était rentré au collège Notre-Dame, situé alors rue de l'Empe-

(1) J. Bertrand. *Les morts reviennent-ils ?* Sixième édit., p. 42.

(2) Bulletin mensuel de l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage, n° 9, 35e année, juillet 1910, Nîmes, p. 214.



reur, lorsqu'il fut averti qu'on le demandait au parloir. Etant descendu aussitôt, il trouva deux jeunes gens à la fleur de l'âge, avec un enfant de neuf ou dix ans, pâle et maladif.

« — Mon père, lui dirent-ils, voici un enfant « pauvre que nous avons recueilli, et qui mérite notre « protection par sa bonne conduite. Nous lui donnons « la nourriture et l'éducation ; et, depuis plus d'une « année qu'il fait partie de notre famille, il a été aussi « heureux que bien portant. Depuis quelques semai- « nes seulement, il a commencé à pâlir et à dépérir « comme vous voyez.

« — Quelle est la cause de ce changement » ? demanda le Père.

« — Ce sont des frayeurs, répondirent-ils : l'enfant « est réveillé toutes les nuits par des apparitions. Un « homme se présente à ses yeux, et il le voit, dit-il, « aussi clairement qu'il nous voit ici en plein jour. De « là, des frayeurs, des agitations continuelles. Nous « venons, mon Père, vous demander un remède. »

Les jeunes gens se confessèrent, prièrent et revinrent quinze jours plus tard.

« — Mon Père, disent-ils, nous avons rempli « vos prescriptions et les apparitions continuent « comme avant. L'enfant voit toujours apparaître « le même homme.

« — Dès ce soir, répond le Père, veillez à la porte



« de l'enfant, prenez du papier et de l'encre ; et « lorsque l'enfant vous avertira de la présence de cet « homme, approcher, demandez, *au nom de Dieu*, qui « il est, l'époque de sa mort, le lieu qu'il a habité et « le sujet de sa venue ».

« Dès le lendemain, ils reviennent, avec le papier où étaient écrites les réponses. Ils avaient vu l'homme qui apparaissait à l'enfant : c'était un vieillard dont on n'apercevait que le buste ; il leur avait dit son nom et la maison qu'il avait habitée à Anvers ; il était mort en 1696, avait exercé la profession de banquier dans cette même maison, laquelle, de son vivant, comprenait aussi celles qui, aujourd'hui, sont attenantes à droite et à gauche.

« Il ajouta qu'il était en Purgatoire, qu'on avait peu prié pour lui ; et il suppliait les personnes de la maison d'approcher une fois, pour lui, des sacrements ; enfin il demandait qu'on fît un pèlerinage à deux sanctuaires de N.-D. Les dévotions furent faites et le repos de la maison où le vieillard avait apparu ne fut plus troublé ».

Un récit plus étonnant encore (1) met en scène une Sœur de la Congrégation des Dames de la Sainte-Union de Douai. Cette religieuse, envoyée d'Hénin-Liétard à Denain, laissait la supérieure d'Hénin

(1) *Le Pèlerin*, Dimanche 1er novemb. 1896.



fort malade, et lui avait promis de prier pour elle après sa mort. Or, six ou sept semaines après son arrivée dans son nouveau poste, comme elle était dans la cave pour tirer de la bière, « elle aperçut de côté, sans s'en préoccuper davantage, une religieuse qui se trouvait au bas de l'escalier et semblait se diriger vers une seconde cave dépendant de la première. Un instant après, elle vit cette religieuse tout près d'elle, à son côté gauche, et avant qu'elle eût pu lever la tête pour voir de quoi il s'agissait, elle se sentit cruellement *pincée* (c'est son expression), à l'avant-bras droit ; en même temps, elle reconnut la voix de la supérieure défunte d'Hénin-Liétard lui disant : « Priez, car je souffre ». Le tout s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter. La pauvre sœur, affolée de terreur, remonta précipitamment de la cave et se laissa tomber, plus morte que vive, sur un banc placé près de l'entrée ».

Quand on la retrouva et qu'elle put reprendre ses sens « elle montra son bras, que la manche de la robe retroussée laissait en partie découvert, et on fut stupéfait d'y voir quatre marques rouges transversales, comme si une main de fer y avait été appliquée ; en dessous, une brûlure plus profonde, ayant la forme du pouce, et sur laquelle une ampoule s'était déjà levée. Plus intrigués que jamais, les témoins de cette scène accablèrent la sœur de questions,



et obtinrent enfin le récit de ce qui était survenu...

Par la suite, les brûlures se guérirent peu à peu, à la façon des brûlures ordinaires. Aujourd'hui, dit le narrateur, il n'en reste plus que les cicatrices (1896).

En pratique, les manifestations des morts se font surtout par des coups, des gémissements, quelquefois des cris. Il y a bien peu de familles où l'on ne raconte qu'après la mort d'un tel ou d'une telle on a entendu gratter à la porte, frapper sur le bois des lits, aux murs, sur les plafonds, bruits sans cause visible, que les croyants interprétaient comme des demandes de prières, de messes, d'aumônes, et en fait, les messes dites, les prières et les aumônes faites, le bruit ne se renouvelait plus.

La croyance aux apparitions des âmes s'appuie, assure-t-on, sur des faits matériels. Un prêtre français, le P. Jouet, d'origine marseillaise, vieillard pieux et intelligent, a même fondé à Rome une chapelle dédiée aux Ames du Purgatoire ; il y a joint un musée dans lequel on peut voir divers objets touchés par les apparitions. C'est un panneau sur lequel une âme souffrante a laissé la trace de son profil et comme sa projection ; ce sont des livres sur lesquels les esprits ont mis les doigts et ces doigts ont brûlé le livre, ce sont des tables, des linges, etc., conservant tous des traces de brûlures mises à la charge des habitants du Purgatoire. Par politesse,



le visiteur n'ose exprimer son opinion que si les objets exposés n'ont pas été truqués, ils feraient plutôt croire au corps astral désincarné des Spirites qu'aux purs esprits de la théologie catholique, et que des traces aussi matérielles de brûlures laissent supposer un feu peu spirituel dans le Purgatoire. Pour nous, toutefois, sans discussion aucune, laissons les visiteurs penser ce qu'ils voudront, et constatons seulement, qu'authentique ou non, le Musée des Ames est une preuve de la croyance aux revenants.

II

Les enquêtes commencées sur les phénomènes psychiques ont fait également connaître des récits qui témoignent de la croyance aux apparitions des morts. En voici une par M. Montégoût, sous-directeur de la colonie pénitentiaire de St-Maurice-du-Maroni (Guyane française), originaire de Saint-Alvère (Dordogne), et camarade d'enfance du député La Mothe-Pradelle, dont il va parler (1). « Le 4 février 1888, M. Montégoût se leva matin pour sa

(1) Flammarion, *l'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 189.

tournée d'inspection dans la colonie. Lorsqu'il rentra, à l'heure du déjeuner, sa femme lui dit : « La « Motte-Pradelle est mort ».

« Surpris d'abord par cette brusque nouvelle, il fut vite rassuré quand Mme Montégoût lui raconta ce qui suit : Dans la nuit, elle s'était réveillée et, en ouvrant les yeux, elle avait vu devant elle La Mothe-Pradelle, qui lui avait serré la main et lui avait dit : « Je viens de mourir, adieu » !

« A ce récit, M. Montégoût plaisanta fort sa femme, et lui dit qu'elle avait rêvé tout cela. Elle, de son côté, certifiait qu'elle n'était point endormie lors de l'apparition.

« Un ou deux jours après, dîner chez M. Montégoût. Ce dernier raconta le fait à ses convives, qui plaisantèrent Mme Montégoût. Mais le directeur de la colonie déclara croire à la réalité de l'apparition et, par conséquent, à la mort du député.

« La discussion fut vive et aboutit au pari d'un dîner. Six ou huit semaines plus tard, arriva à la colonie le numéro de l'*Indépendant*, de Bergerac, qui annonçait que M. de la Mothe-Pradelle, député de la Dordogne, était mort dans la nuit du 3 au 4 février 1888 ».

Mme Adam écrivait de son côté, le 29 novembre 1898.

« J'avais été élevée par ma grand-mère. Je l'ado-



rais. Quoiqu'elle fût dangereusement malade, on me cachait sa maladie, parce que je nourrissais ma fille et qu'on craignait pour moi un chagrin trop violent.

« Un soir, à 10 heures, une veilleuse seule éclairait ma chambre. Déjà endormie, mais réveillée par les pleurs de ma fille, je vis ma grand-mère au pied de mon lit. Je m'écriai :

« Quelle joie, grand'mère, de te voir » !

« Elle ne me répondit pas et leva la main vers l'orbite de ses yeux.

« Je vis deux grands trous vides !

« Je me jetai à bas de mon lit, et courus vers ma grand'mère ; au moment où j'allais la saisir dans mes bras, ce fantôme disparut.

« Ma grand-mère était morte, ce jour-là même, à 8 heures du soir ».



ARTICLE DEUXIÈME

Les Maisons Hantées

I

Ordinairement les revenants d'outre-tombe viennent revoir les lieux qu'ils ont habités et s'y manifestent alors de diverses façons, quelquefois par des apparitions visibles, sous forme de spectres, de fantômes, plus souvent par des lueurs, des bruits inexplicables, le transport d'objets matériels. Les récits, au sujet des maisons où les morts reviennent, c'est-à-dire, des maisons hantées, sont de tous les temps et de tous les pays, aussi communs chez nous qu'ailleurs. *Communs*, c'est peut-être beaucoup dire, car, somme toute, si les maisons signalées comme hantées sont relativement nombreuses, les faits de hantise, à peu près constatés, sont au contraire assez rares. On en cite cependant trop pour qu'on puisse difficilement les nier en bloc, bien que les explications données à leur sujet soient aussi divergentes que celles suscitées par les autres faits étranges mentionnés dans ce volume.

Si nous examinons les phénomènes produits dans les maisons hantées, nous constatons qu'ils sont très



variables. Ce sont des coups entendus dans les murs (1), sur les fenêtres, dans les planchers, au plafond, sur les meubles, sans personne qui frappe. Ici, on croit voir un globe lumineux qui sort de dessous le lit, d'abord de petite dimension, qui grossit peu à peu et finit par ressembler à un ballon en caoutchouc rouge. Là, ce sont des objets de ménage, qui sont lancés à travers les chambres ; on a beau les ramasser dans les armoires ou les buffets, les portes et les serrures ne peuvent résister aux forces cachées qui agissent. Fourchettes, cuillers, couteaux, couvercles, verres, bouteilles, etc., volent ici ou là au grand effroi des gens. Quelquefois, les projectiles se promènent devant les yeux des assistants, qui ne voient cependant personne les lancer ; d'autres fois, on se contente de les entendre, car la sarabande des meubles, casseroles, marmites, faïences, tables, chaises, fauteuils, lits ou commodes, etc., se fait à la cuisine, au grenier, au salon, dans une chambre, n'importe en quel local, en ce moment, sans témoin.

En certains cas, la force invisible se manifeste musicienne ; elle bat la mesure d'un chant que fredonne ou que chante un assistant, quand même l'air est à peine chuchoté ou reste mental (Aksakof, p. 303). D'autres fois, cette force paraît peu amou-

(1) Aksakof. *Animisme et spiritisme*, p. 313.



reuse d'art, ni d'ordre, elle fourrage dans les coffres, les placards, met tout sens dessus dessous, jette plusieurs objets par terre ; d'autres, ici ou là. En général, elle casse si peu que l'on s'émerveille parfois de la légèreté avec laquelle un corps lancé, ce semble, de loin et vigoureusement, vient à peine effleurer la personne visée et tombe doucement à ses pieds, ou se pose délicatement sur un meuble. Il arrive cependant que l'agent invisible aime la dépense. Gare alors aux verreries, aux faïences, aux potiches, à tous les objets fragiles de la maison. Un témoin raconte que chez lui soixante-et-onze objets furent brisés par un inconnu invisible, sans parler des fenêtres cassées par des pierres ou des chocs incompréhensibles (Aksakof, p. 297).

Quelquefois, la force inconnue se contente de petits bruits ; elle gratte, comme avec l'ongle, l'oreiller du dormeur, le bois de lit ou du canapé. Si quelqu'un semble lui donner un signe, elle répond en imitant le bruit produit et, chose bizarre ! semble facilement accepter d'entrer en conversation au moyen de coups convenus. Elle étonne alors parfois l'interrogateur par sa compétence en une multitude de points, où la personne, qu'on aurait pu soupçonner tout d'abord d'être cause de tout le vacarme, est certainement fort ignorante.

Il arrive aussi, de temps à autre, que l'inconnu se



montre désagréable et peu galant. Un jour, raconte-t-on, comme une dame était couchée sur un canapé, le meuble fut soulevé en l'air, y dansa quelque temps et finit par retomber sur les quatre pieds, au grand effroi de la personne couchée (AKSAKOF, p. 308).

Plus dangereuse, la force qui met le feu, tantôt à une robe, tantôt à du papier. Quelquefois on ne la voit pas, et le feu éclate sans cause apparente. En d'autres circonstances, on aperçoit des globes lumineux qui circulent en tous sens, ou des étincelles bleuâtres, sortant de divers endroits et laissant derrière elles une robe, une étoffe, un papier en flammes. (AKSAKOF, p. 310). La vue de flammes vacillantes est, du reste, commune dans les maisons hantées, où elle s'accompagne de gémissements, de bruits de chaînes et d'autres sons lugubres.

II

Le nombre des maisons signalées comme hantées, au cours du XIX[e] siècle et depuis le commencement du XX[e], est assez considérable. En bien des cas, il ne s'agit que d'un bruit populaire, s'appuyant sur de vagues rumeurs, sur des accidents, survenus autrefois, qui ont fait abandonner quelque temps la maison suspecte par ses propriétaires, sur de simples



racontars de bonnes femmes. En d'autres cas, les bruits sinistres entendus se trouvaient l'œuvre de mauvais plaisants, de malfaiteurs ou de contrebandiers (1). En revanche, il y eut des maisons hantées qui donnèrent lieu à des enquêtes policières ou médicales, et fournirent matière à maintes discussions en sens divers.

C'est à des racontars qu'il faut rattacher peut-être ce qui se disait, il y a quarante ans environ, à Sainte-Lizaigne, dans l'Indre, où l'on prétendit entendre des coups dans le presbytère, des gémissements dans le cimetière, à la mort du curé de l'endroit, car les presbytères ne jouissent pas d'immunités à cet égard. — De même à Santenac (Ariège), des bruits insolites et persévérants se firent entendre dans la maison curiale après la mort de l'abbé Peyton. Les gens du pays les expliquèrent en disant que l'âme du défunt était en peine, parce qu'il n'avait pas eu le temps de dire avant sa mort toutes les messes, dont il avait reçu les honoraires (AKSAKOF, Introduct., p. 14).

Le presbytère de Cideville (Seine-Inférieure) eut, au milieu du XIXe siècle, une véritable célébrité, à la suite des scènes dont il fut le théâtre. On lut un mémoire à son sujet à l'Académie des Inscriptions (2),

---

(1) Ch. VESQUE. *Histoire des rues du Hâvre*, 3 vol. in-8, Hâvre, 1876, t. III p. 785.

(2) DE MIRVILLE. *Des esprits*, t. I, p. 324 seq ; — FIGUIER. *Histoire du merveilleux*, t. IV, p. 203.



et l'on discuta ferme sur son cas, sans parvenir à s'entendre, comme il est naturel.

Un homme, jouissant de la réputation de sorcier-guérisseur échoua dans quelques cas. Il fut réprimandé par le curé, et, après récidive, condamné à la prison pour exercice illégal de la médecine. Un berger, Thorel, convaincu que le curé était cause de la disgrâce du sorcier, résolut de le venger. Or deux enfants étaient élevés au presbytère ; c'est sur eux que le berger atteindra le curé. Pour cela, un jour de foire, il s'approche d'un des enfants, le touche, et, par son intermédiaire met le presbytère à la merci de forces invisibles et méchantes. C'est une bourrasque qui secoue la maison jusque dans ses fondements, puis des coups se font entendre de tous côtés, aux plafonds, dans les planchers, sur les lambris, quelquefois à l'endroit réclamé par les assistants, en martelant d'autres fois certains airs qu'ils demandent. « Les carreaux se brisent et tombent en tous sens, les objets s'agitent, les tables se culbutent ou se promènent, les chaises se groupent et restent suspendues dans les airs, les chiens sont jetés à croix ou pile au plafond, les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée, les pelles et les pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules dans le salon, les fers à repasser, qui sont devant la cheminée, reculent,



et le feu les poursuit jusqu'au milieu du plancher, des marteaux volent en l'air avec force et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume. Tous les ustensiles de toilette quittent brusquement le chambranle, sur lequel on vient de les déposer, et s'y replacent instantanément d'eux-mêmes ; d'énormes pupitres s'entrechoquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin, et là, sans le toucher, abandonnant brusquement toutes les lois de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds ».

Une dame se sent un jour tirée par la pointe de sa mante, sans qu'elle puisse apercevoir la main invisible qui la tire ; le maire du village reçoit à son tour un coup violent sur la cuisse, et au cri que cette violence lui arrache, on répond par une caresse bienfaisante, qui lui enlève à l'instant toute douleur. Un témoin interroge le bruit mystérieux, le fait battre à tous les coins de l'appartement, et cause avec lui en convenant de la signification des coups ; il fait ainsi dire à l'être mystérieux les noms et l'âge de ses enfants, les siens également. L'inconnu parle de même avec d'autres personnes, indique à l'un l'âge et les noms de son père, de sa mère, de son frère ; à un autre, le nombre de ses chiens et de ses chevaux. Pendant



tout ce temps, l'enfant ensorcelé paraît sujet à un malaise nerveux, accuse un poids sur les épaules, une compression de la poitrine ; il voit derrière lui l'*ombre* d'un homme en blouse ; un des assistants ecclésiastiques crut apercevoir aussi une sorte de colonne grisâtre ou de vapeur fluidique. Un jour, l'enfant dit voir une *main noire* descendue par la cheminée et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, personne ne la voit, mais on entend le bruit du soufflet, on voit la joue devenir et rester longtemps rouge, et l'enfant s'élancer au dehors, espérant, ou disant espérer, revoir cette main sortir par le haut de la cheminée.

Les prières des ecclésiastiques, qui venaient assister leur confrère, ne suffisant pas à arrêter les maléfices, l'un d'eux proposa un jour d'essayer les pointes d'épée qui, disait-on, pouvaient blesser les *ombres*. En s'escrimant dans la direction qu'indiquait l'enfant, on finit par réussir, car « une flamme verte vient à jaillir, et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse, qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres, sous peine d'une prompte et complète asphyxie. La fumée dissipée et le calme succédant à une si terrible émotion, on revient à un mode d'adjuration qui paraît si sensible. On reprend les pointes, et on enfonce ; un gémissement se fait entendre ; on continue, le gémissement redouble ; enfin on dis-



tingue positivement le mot *pardon*.... — « Pardon !
« disent ces messieurs ; oui, certes, nous te pardonnons,
« et nous ferons mieux, nous allons passer toute la nuit
« en prière, pour que Dieu te pardonne à son tour....
« mais à une condition, c'est que, qui que tu sois, tu
« viendras demain, toi-même, en personne, demander
« pardon à cet enfant... — Nous pardonnes-tu à tous ?
« — Vous êtes donc plusieurs ? — Nous sommes cinq,
« y compris le berger. — Nous pardonnons à tous ». —
Alors tout rentre dans l'ordre au presbytère, et cette nuit terrible s'achève dans le calme et la prière.

« Le lendemain, Thorel se présentait, le visage tout écorché, il demandait pardon à l'enfant, qui le reconnaissait pour l'homme qui le poursuivait depuis quinze jours, et, sur la demande du curé, il se rendait à la mairie pour répéter devant témoins sa demande de pardon. Or, comme tout en étant à genoux, il essayait de s'approcher du curé et de le toucher, celui-ci le menaça de sa canne s'il s'approchait davantage, puis se voyant acculé et ne pouvant plus éviter l'atteinte du berger, le prêtre le frappa de deux ou trois coups ». Ce fut l'occasion d'un procès plaidé devant le juge de paix d'Yerville. Le jugement déboutait le berger de sa demande de dommages-intérêts, car il s'était vanté d'être l'auteur du désordre du presbytère, avait volontairement demandé pardon, s'était donc reconnu coupable de quelque méfait et



avait devant témoins tenté de toucher le curé, qui s'était trouvé en cas de légitime défense. Somme toute, le prononcé du jugement est un témoignage officiel de l'existence de faits étranges imputés à un sorcier du XIXe siècle, sans se prononcer cependant sur la nature des faits et sur leur origine réelle (De Mirville, t. I, p. 337).

III

Les presbytères ne sont pas les seules maisons hantées signalées dans le courant du XIXe siècle. On en connait à l'étranger tout aussi bien qu'en France et, vraiment, nous sommes bien obligés de reconnaître que si les faits furent parfois exagérés ou mal étudiés, il n'est pas possible d'en nier la réalité en bien des cas. Des maisons se trouvent dans notre pays, au milieu de nos villes, où se passent des phénomènes bien difficiles à expliquer.

Un commerçant de nos amis — appelons le M. Gustave — habitait une ville du Centre — supposons Tours — quand il perdit sa femme et resta avec ses deux filles âgées l'une de 16 ans, l'autre de 14. Or, il dut quitter sa maison et son lieu de résidence pour échapper à l'obsession de quelque force invisible, qui fréquentait sa maison et, sans faire beaucoup de



mal, finissait toutefois par ébranler son système nerveux et celui de ses enfants. Ce qui se passait chez lui paraissait du reste inoffensif ; la sonnette d'entrée sonnait sans que personne ne l'agitât, et, après bien des réparations, il fallait, pour avoir la paix, en enlever le battant. Les souliers de la famille, déposés chaque soir au bas de l'escalier pour la propreté de la maison et la commodité de la femme de ménage, pris quelquefois d'humeur joyeuse, se plaçaient d'eux-mêmes en rond, comme pour danser. Les tableaux du salon se retournaient seuls, montrant leur derrière sans vergogne. Une statuette de Jeanne d'Arc, placée sur la cheminée, descendait seule sur le parquet du salon ; si, dépitée de la ramasser sans cesse, une des enfants lui disait : « Eh bien ! tu « veux descendre, reste en bas » ! Ces paroles à peine dites, la statue reprenait toute seule sa place sur la cheminée. Le piano jouait ou s'ouvrait de lui même. Détail caractéristique. Quelquefois, on trouvait, ici ou là, une lettre ou plutôt un papier quelconque adressé à M. Gustave, pour lui communiquer quelque indication, un ordre, une réflexion, tantôt raisonnable, tantôt bizarre. Un jour, une de ces lettres lui dit d'aller trouver un commerçant désigné par son nom, telle rue, qui lui remettrait une certaine somme d'agent. L'adresse était exacte, le débiteur désigné bien réel, mais, naturellement, avant de



payer quoique ce soit à M. Gustave inconnu de lui jusqu'à ce jour, il lui demanda une reconnaissance plus régulière que le papier mystérieux. De guerre lasse, M. Gustave alla consulter le curé de sa paroisse et le vicaire général du diocèse ; tous deux supposérent que leur client avait perdu la tète. Plus critique et plus sage, le commissaire de police vint faire une enquête ; comme il vit lui même les tableaux du salon se retourner pour ainsi dire à sa barbe, il ne put douter qu'il n'y eût quelque chose, et, sur l'affirmation que M. Gustave ne se connaissait pas d'ennemis, il l'envoya consulter un occultiste de sa connaissance. Le plus curieux, c'est qu'au moment où M. Gustave prenait son chapeau pour sortir, une enfant trouvait un billet sur le piano : « Vous allez chez M. un tel, c'est un imbécile ». Mauvais augure pour le résultat de la visite. Elle se fit quand même ; mais quand l'occultiste eût entendu M. Gustave et considéré les demoiselles, il se contenta de dire au père : « C'est votre fille aînée ». Voulait-il dire qu'elle était un médium, qu'elle était hystérique, que de façon conciente ou inconciente elle accomplissait elle même les tours qui effrayaient les siens ? Il se refusa à toute autre explication. M. Gustave ne tarda pas à quitter Tours. Dans sa nouvelle demeure, non loin de Paris, les phénomènes ne se renouvelèrent plus.



Ce qui est assez singulier c'est que, généralement, sinon toujours, le phénomène de la maison hantée tient à la présence d'une personne, enfant, ou femme surtout, dont l'éloignement suffit à tout arrêter.

Chez un fabricant de St-Quentin, en 1849, les sonnettes sonnaient toutes seules, les casseroles, la vaisselle, les grils se promenaient d'un bout à l'autre de la cuisine, des coups retentissaient contre les murs, les carreaux des fenêtres se brisaient comme sous l'effet d'une balle, sans qu'on trouvât aucun projeçtile. Bref, c'était bien une maison hantée. Le renvoi d'une domestique fit cesser le désordre ; on n'avait cependant jamais pu la surprendre en flagrant délit de tricherie (1).

Une maison de charbonnier de la rue Neuve-de-Cluny à Paris, bombardée pendant quinze jours de pavés, de moellons, de briques, pénétrant à travers les fenêtres et brisant les meubles du commerçant, attira vainement l'attention de la police. Elle chercha et ne trouva rien, sinon que l'agent invisible sembla se moquer des enquèteurs policiers, en envoyant des projectiles sous leurs yeux et à leurs pieds. On accusa le propriétaire de l'immeuble d'avoir lui même brisé ses meubles et bombardé sa maison,

---

(1) De Mirville, t. I, p. 357 ; — *Gazette des Tribunaux*, 20 décembre 1849 ; — Figuier, t. IV, p. 200.

sans qu'on pût le voir agir, ni trouver un motif plausible d'une telle action (1).

« Dans une ferme de Clairefontaine, près de Rambouillet (2), en 1846, des marchands de livres se présentèrent successivement. Au premier, la domestique, qui se trouvait seule, donna un morceau de pain. Quelque temps après, un second vint aussi demander du pain ; la fille lui en ayant refusé, il s'en alla en la menaçant. Le soir de ce jour, la soupe étant servie, les couverts mis, au moment de se mettre à table, le bouillon tourna, devint laiteux, les couverts et la soupière s'agitèrent et furent jetés à terre ; la fille allant pour mettre un chaudron sur le feu, l'anse lui resta dans la main, les oreilles s'étant rompues. La même fille allant dans la maison et se trouvant sur la place où avait été le marchand, fut prise de mouvements dans les membres ; son cou éprouva aussi un vif mouvement de rotation, et sa frayeur était grande. Le charretier, par bravade, se mit au même lieu, il fut tout aussitôt agité, et il étouffait ; sortant de la maison, il fut renversé dans une mare d'eau qui est au-devant. On alla chercher M. le Curé, mais à peine avait-il récité quelques prières, qu'il

(1) De Mirville, t. I, p. 368 ; — *Gazette des Tribunaux*, 2 février 1850 ; — Figuier, t. IV, p. 187.

(2) De Mirville, t. I, p. 374 ; — *Revue française*, Décembre 1846 ; — Figuier, t. IV, p. 191.



fut agité comme les autres ; ses lunettes en furent brisées, ses membres craquaient et éprouvaient des oscillations ». Les habitants de Clairefontaine ne recouvrèrent probablement la paix qu'après le départ de la servante.

La commune de Guillonville, canton d'Orgères (Eure-et-Loir), posséda, en 1849, une jeune fille *électrique*. Elle attirait tous les objets qui l'entouraient. Tandis qu'elle berçait un des enfants de ses maîtres, les portes d'une armoire fermée à clef s'ouvrirent d'elles mêmes et le linge qu'elle contenait fut jeté à travers la chambre, comme lancé par une main invisible. Au même instant, une pelisse posée sur le lit voisin, vint se coller à la berceuse, de telle sorte qu'on eut de la peine à l'enlever. Puis, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules, des corbeilles de pain qui lui tombent sur la tête, un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier. Est-elle dans une chambre ; les meubles de danser et de changer de place. Un peloton de fil va se loger dans son dos et, dans ses poches une foule d'objets, bouts de chandelles, morceaux de viande, boucles d'oreilles de sa maîtresse. Un plat vient un jour lui servir de coiffure. On imputa l'ensorcellement à un homme, que la jeune fille avait accusé d'avoir mis le feu dans l'écurie de la ferme, ce qui l'avait fait arrêter pour quelque temps. Afin d'avoir



la paix, on renvoya la servante. Les plaisantins invisibles la remplacèrent par le dernier enfant des fermiers, âgé de deux à trois mois. Son bonnet disparait un jour, on ne sait où. Un second bonnet est enlevé de même, mais une cuiller à pot prend sa place, au grand effroi de la mère. Les ustensiles de cuisine, pelles, pincettes, réchauds, se précipitent sur son berceau. En vain, on essaye de lui attacher au cou des médailles et des crucifix, ils disparaissent par enchantement. La paix ne fut rendue à l'enfant qu'après la célébration rituelle des exorcismes (1) (1851).

C'est une ferme encore qu'en 1898, à Mouilleron en Pareds (Vendée), l'on signale comme hantée (2). Des bruits s'y faisaient entendre, les cadres accrochés au mur tombaient seuls sans se briser et sans que l'on y touchât ; des objets renfermés dans un meuble étaient retrouvés dans un autre, le linge sortait des armoires et se jetait sur le sol ; le bétail se détachait ; les barriques de vin s'ouvraient et se perdaient. Un jour, devant un visiteur, propriétaire d'une commune voisine, le poids d'une horloge, placée près de la cheminée, se détacha et vint tomber

---

(1) De Mirville, t. I, p. 375 seq ; — Figuier, t. IV, p. 191 ; — *Le Constitutionnel*, 5 mars 1849.

(2) J. Bois. *Le miracle moderne*, p. 178 seq.



sur le parquet à côté de lui. Un instant après, l'autre poids vint s'abattre sur la table ; un lit se renversa. Le visiteur prit les deux poids et les transporta dans le jardin. Au bout de quelques minutes, l'un des poids revint par le tuyau de la cheminée et s'enfonça dans le contenu d'un chaudron suspendu à la crémaillère, sans que l'on vît personne toucher aux objets mis en mouvement. Des témoins assez nombreux assistérent à des scènes du même genre. Elles cessèrent lorsque les fermiers renvoyèrent définitivement leur jeune bonne, âgée de 16 ans, dont la présence coïncidait avec les phénomènes étranges ; cependant elle protesta toujours de son innocence, personne ne put au reste la surprendre, et sa réputation était celle d'une bonne catholique.

IV

La liste des maisons hantées pourrait se prolonger encore. A la mort du propriétaire des sources d'Aulus, (1), en 1871, on entendit dans l'établissement thermal les baignoires résonner comme si elles étaient heurtées par un marteau, des coups frappés sur les cloisons, les pas d'une personne se promenant

(1) AKSAKOF. Introduct., p. 17.

dans la chambre du gardien, des objets lancés contre le parquet, etc.

A la Constantinie (1), ferme de la commune d'Objat (Haute-Vienne), la jeune servante, Marie Pascarel, paraît avoir été le centre de faits analogues à ceux cités plus haut ; des objets qui se promènent seuls, se brisent quelquefois, les Christs se décrochent des murailles, les cadres, les glaces se détachent; on aperçoit du sang sur un journal, le feu prend à un lit. Une vieille dame paraît même quelquefois avoir le feu à ses jupons. Heureusement, Marie Pascarel jugea bon de prendre congé le surlendemain de l'incendie du lit et, depuis lors, tout rentra dans l'ordre (1892).

A Paris, de temps à autre, on entend parler de maisons ou d'appartements hantés (2). Une maison de la rue Ducouédic, 38, fut en 1892 assiégée par quelques malins esprits. Une vieille dame, Mme Boll, y habitait un appartement de deux pièces, avec deux enfants, un garçon de 13 ans et une fille de 14 ans, orphelins qu'elle avait recueillis. Ils furent tous réveillés, une nuit de dimanche, par un vacarme effroyable : les chaises, les tables se renversaient,

(1) A. de Rochas. *Extériorisation de la motricité*, p. 451 seq.
(2) Jeanniard du Dot. *Le spiritisme dévoilé*, in-12, Paris, p. 206.

les verres et les vases se brisaient, les vases de nuit quittaient leurs cachettes et allaient se cogner contre les meubles. Des voisins, accourus aux cris des assiégés, vinrent les secourir ; ils assistèrent aux dégâts que les agents invisibles continuaient de faire. Quant au commissaire de police averti, il ne put que les constater. — En décembre 1892, des accidents du même genre assaillirent une maison de la rue de la Sourdière, 20, dans un appartement du deuxième étage, casseroles, rayons, crucifix, buffets, tout semblait s'y agiter, comme saisi de frénésie. Un jour, deux lampes placées sur une table furent projetées au milieu de la pièce. Le commissaire de police du quartier s'y rendit également, ne trouva rien et fit prévenir la Préfecture de Police, qui confia à un architecte le soin de découvrir la cause des phénomènes. — Rue des Noyers, 95, en 1860 ; boulevard Voltaire, en 1891 ; à St-Mandé, à Arcueil, et ailleurs encore, soit dans Paris, soit dans la banlieue, on parle de temps à autre d'appartements hantés, dont on ne trouve pas les causes, et parfois, dépitées de ne rien découvrir, les autorités impuissantes en viennent à des suppositions assez drôles, car elles incriminent dans l'immeuble lui-même jusqu'aux conduits des cabinets.

En certains cas, le phénomène de la maison hantée est décrit comme conséquence de charmes



lancés par des sorciers ou de la présence d'ossements humains. A St-Jean-de-la-Neuville, près Bolbec (Seine-Inférieure), un médecin du pays, écrivain fort crédule (1), découvrit une maison où des bruits mystérieux, des coups, des pas, empêchaient les gens de dormir. Le tapage cessa lorsque, sur les indications d'une vache qui manifestait une grande répugnance à passer le seuil de son étable, on eut fouillé le sol et découvert les ossements d'un jeune homme enterré là, vingt ans auparavant, probablement par son père qui l'avait assassiné.

A tous ces phénomènes étranges si communs et, semble-t-il, si constatés, on a cherché des explications fort divergentes. Ici, comme ailleurs, l'hypothèse du diable est intervenue, soutenue énergiquement par des écrivains qui n'ignorent aucun des secrets de la nature. Les théories de l'hystérie, du somnambulisme, de l'extériorisation de la motricité, consciente ou inconsciente, du fluide vital, nerveux magnétique, extériorisé ou non, ont été mises en avant par des médecins, des psychologues, peu enclins à admettre les interventions extranaturelles. En revanche, les Spirites et leurs amis, les Occultistes, n'ont pas manqué d'interpréter les maisons hantées

---

(1) Dr HÉLOT. *Névroses et possessions diaboliques*, in-8, Paris, 1897, p. 81.



en faveur de leurs doctrines des esprits et des forces occultes ; bref, l'anarchie des interprétations paraît complète sur ce sujet, comme sur tous ceux qui touchent à la sorcellerie. Sans vouloir trancher la question, nous nous contenterons de remarquer qu'en plus d'une circonstance, on a découvert la cause des bruits et des désordes terrifiants. Ainsi, à Yzeures (Indre-et-Loire), dans la famille de M. Saboureau, entrepreneur, on entendait pendant la nuit un corps lourd, une masse énorme descendre les escaliers, faisant gémir sous son poids les degrés et les cloisons. Dès qu'on faisait de la lumière, le bruit cessait. Mlle Saboureau, qui était médium, fut plusieurs fois soulevée avec sa chaise et renversée. Un entretien s'engagea par coups frappés avec un être invisible, qui dit se nommer Robert et, par ses familiarités, fut considéré, par la suite, comme un ami de la maison. Malheureusement la demoiselle médium fut prise en flagrant délit de frapper contre les cloisons. Depuis lors, dévoilée, elle ne parla plus à son ami Robert (1).

Dans le courant du mois de novembre dernier (1910), les journaux signalèrent un appartement hanté à Paris, mais les agents envoyés pour dépister

---

(1) Léon Denis. *Dans l'invisible. Spiritisme et médiumnité.* Paris, in-18, 5e mille, 1904, p. 216.

les esprits les découvrirent dans la personne d'une fillette de 13 ans, surprise au moment où elle lapidait le commissaire de police. — Quelques mois plus tôt, une cordonnerie sise à Nantes, rue Copernic, avait attiré les curieux en masse et la police nantaise, par suite des accidents qui s'y produisaient : Bruits mystérieux, vitres cassées, cailloux, formes et souliers projetés de toutes parts : tous les phénomènes des maisons hantées. On commençait à s'agiter beaucoup autour de cette affaire, lorsqu'on surprit l'enfant de la maison, un petit garçon, à envoyer sur la tête de sa mère un coquetier, une lèchefrite, et à faire voltiger divers morceaux de cuir. L'aspect de l'enfant ne laissait aucun doute sur son état nerveux maladif. On l'éloigna de la maison et la cordonnerie reprit son aspect tranquille (1).

Sans vouloir soutenir l'action de supercheries semblables dans tous les cas de maisons hantées, — car nous croyons qu'il faudrait étudier chaque phénomène séparément — la fraude, démasquée ici et là, aurait, avec plus de surveillance, pu l'être ailleurs : cela nous semble au moins probable. Ajoutons que si les bruits, les coups, les autres faits anormaux ont été si facilement imités ou fabriqués par des êtres humains dans certains cas, on ne voit pas de

(1) *Echo du merveilleux*, 1 et 15 octobre 1910.



raisons pour faire intervenir des agents extra-humains, esprits ou diables, dans la production de phénomènes tout à fait semblables, dont on ne peut, pour une raison ou une autre, découvrir l'auteur.

ARTICLE TROISIÈME

Le Spiritisme

Ce fut dans une maison hantée que naquit le Spiritisme moderne. D'après certains prédicateurs catholiques, il constitue la plus formidable hérésie des siècles passés ; d'après les médecins, c'est un développement anormal des névroses ; suivant les sceptiques à tout prix, il ne constitue qu'une immense fumisterie ; un philosophe historien y verra une nouvelle et curieuse manifestation de l'amour de l'esprit humain pour le merveilleux, sans parler de sa tendance à faire intervenir un être surnaturel dans tous les faits, où l'ignorance de l'homme ne lui permet pas de bâtir un système d'explications plus ou moins satisfaisantes ; pour ses adeptes enfin, le Spiritisme constitue essentiellement une révélation des esprits des morts ; c'est la nécromancie ancienne renouvelée. A ce point de vue, il mérite d'être étudié dans une histoire de la magie.



§ 1. — *Origines du Spiritisme*

L'évocation des morts remonte à la plus haute antiquité, sous forme de spectres ou de fantômes. On connaît aussi des cas où les esprits se manifestèrent par des bruits. Un curieux texte du xvi[e] siècle nous montre à l'œuvre un esprit du temps, conversant à l'aide de coups frappés (1) ; à la fin du xviii[e] siècle, le savant suédois Swedenborg, longtemps adonné à l'étude des sciences, révéla tout à coup les facultés d'un médium extraordinaire, commissionnaire bénévole entre les vivants et les esprits des morts, qui lui révélaient les choses les plus cachées. Swedenborg voyait à distance, s'entretenait avec les habitants des autres planètes ; il affirmait ses facultés surnaturelles avec une assurance mystique, qui lui attira de nombreux admirateurs d'abord, puis des disciples convaincus. Tout le monde n'était pourtant pas de son avis, et l'on connaît l'amusante boutade de Kant à son sujet : « Je n'aurai pas de reproche à faire au lecteur si, au lieu de regarder les visionnaires comme des demi-citoyens de l'autre monde, il les tient tout

(1) D[r] Encausse. *L'Occultisme et le Spiritualisme*, 3[e] édit. in-16, Paris, 1911, p. 59 note.



net et tout de bon pour des candidats de l'hôpital, et se dispense ainsi de toute recherche ultérieure. Mais, tout en mettant les choses sur un tel pied, la manière de traiter ces adeptes du royaume des esprits doit être fort différente aussi de celle indiquée d'après les notions précédentes, et, comme on croyait nécessaire autrefois d'en *brûler* parfois quelques-uns, il suffira désormais de les *purger*... Le judicieux *Hudibras* aurait pu nous expliquer toute l'énigme, car, suivant lui, quand un vent hypocondrique tempête dans les intestins, il en résulte, suivant la direction qu'il prend, qu'il y a p... s'il descend, et vision ou transport religieux s'il monte (1) ». Le Spiritisme et les discussions qu'il a suscitées sont donc d'origine ancienne, néanmoins, il a pris une extension hors ligne et a construit toute une théorie métaphysique, à la suite d'événements plus récents qu'il nous faut raconter.

En décembre 1847, une famille américaine, d'origine allemande, méthodiste de religion, vint s'établir à Hydesville, dans le comté de Wayne, état de New-York, en une maison qu'abandonnait un M. Weekman, fatigué d'entendre frapper à sa porte sans voir jamais qui heurtait. La nouvelle famille se compo-

(1) J. KANT. *De la superstition et de ses remèdes*; — Gaston DANVILLE. *Magnétisme et Spiritisme*, in-16, Paris, 1908, p. 23.



sait de Jean Fox, sa femme et leurs trois filles, tous de réputation exemplaire et d'une probité reconnue. L'installation à Hydesville précéda de peu de temps le mariage de la fille aînée. Or, peu de jours après le mariage, on entendit tout à coup des bruits, grattements ou coups sur les murs, dans les planchers des chambres voisines de celle où se tenait ordinairement la famille. Dans les chambres, où les bruits se produisaient, on trouvait souvent les meubles dérangés ou renversés, bien qu'aucun étranger ne pût pénétrer dans la maison. De plus, les deux filles sentaient souvent, surtout pendant la nuit, des mains invisibles leur courir sur le corps. Tous les efforts de la famille Fox pour découvrir et comprendre la cause de ces événements singuliers n'aboutirent à rien. Ils avaient, au commencement, soupçonné quelque grosse plaisanterie de leurs voisins, mais, n'ayant rien pu découvrir, s'étaient rejetés sur la pensée de quelque opération diabolique.

La famille s'habitua peu à peu à ces bruits et aux dérangements qui les accompagnaient, car, bien qu'ennuyeux, ils paraissaient inoffensifs ; les jeunes filles en vinrent même à se moquer de l'auteur inconnu des phénomènes, elles lui donnèrent, en plaisantant, le surnom de *Pied de fourche*.

Or, un soir, la petite Catherine Fox, 12 ans, s'amusant à faire craquer ses doigts, eut l'idée d'inviter



l'agent mystérieux des petits ennuis de la maison à en faire autant. Au même instant, un bruit de même genre fut entendu un nombre égal de fois. L'enfant surprise fit encore, mais cette fois sans bruit, quelques mouvements avec les doigts et, à son grand étonnement, remarqua qu'à chaque mouvement silencieux de ses mains répondait un des petits bruits d'origine inconnue. L'enfant appela alors sa mère, elle lui fit observer que le producteur des bruits avait des oreilles pour entendre et aussi des yeux pour voir.

La mère, non moins étonnée que la fille, invita l'être mystérieux à compter jusqu'à dix, et immédiatement on entendit frapper dix coups. D'autres demandes semblables, faites par les enfants ou les parents, obtinrent des réponses du même genre au moyen de coups. Puis, on se hasarda à poser des questions. Quand on demanda au frappeur inconnu s'il était un homme, on n'obtint aucune réponse, mais à la demande s'il était un esprit, plusieurs coups nets et rapides semblèrent vouloir indiquer une réponse affirmative (1). Les voisins, appelés à constater la réalité de tous ces faits, entendirent, comme les Fox,

---

(1) AKSAKOF, p. 293; — CAPRON. *Modern Spiritualism, its facts and fanaticisms.* Boston, 1855; — Lea UNDERHILL. *The missing Link in modern Spiritualism.* New-York, 1885; — GRASSET. *L'occultisme hier et aujourd'hui,* p. 29; — FIGUIER, t. IV, p. 221.



des coups répétés confirmer la présence d'un esprit. Telle fut la première manifestation contemporaine d'un être spirituel invisible, venant communiquer avec les hommes. Ce fut l'origine du Spiritisme moderne. Une fois assurés de la présence d'un être intelligent, capable de comprendre et de répondre, il fut aisé aux assistants d'entrer en rapports avec lui, au moyen d'un langage conventionnel, basé sur le nombre de coups. Plus tard, on découvrit d'autres moyens de communication.

Au commencement, c'est encore rudimentaire : « Si « tu es un esprit, frappe deux coups ». — Deux coups sont frappés. — « Es-tu mort de mort violente » ? — Deux coups. — « Dans cette maison » ? — Deux coups. — « Le meurtrier est-il vivant » ? — Deux coups. En convenant avec l'esprit qu'on récitera un alphabet et qu'il frappera à la lettre voulue, on apprit que l'interlocuteur s'appelait Charles Rayn, qu'il avait été enterré dans la maison même par le meurtrier, que sa femme était morte il y a deux ans et qu'il avait laissé cinq enfants encore tous vivants. Peu à peu, on convint de certaines abréviations pour causer plus vite (GRASSET, p. 30). L'esprit sut dire l'âge des deux jeunes filles et se montra si complaisant, que les trois femmes ne purent s'empêcher de communiquer la merveille aux voisins et voisines. On en parla en sens divers ; mais, persécutés par le ministre



méthodiste de Hydesville, les membres de la famille Fox, soupçonnant peut-être, en vrais Américains, que le commerce des esprits pouvait devenir une bonne affaire, émigrèrent à Rochester, auprès de la fille aînée, devenue mistress Fish. Les esprits déménagèrent avec eux. On donna des séances de plus en plus nombreuses. Les dames Fox se découvrirent la mission de répandre la religion nouvelle, elles se mirent à voyager, et les expériences de Rochester, répétées de tous côtés, entraînèrent la conversion de plusieurs des hommes les plus sérieux des Etats-Unis, qui se déclarèrent convaincus. On reconnut ensuite que les esprits ne parlaient pas seulement aux Fox, mais à bien d'autres personnes. A partir de ce moment, les conversations avec les esprits se multiplièrent à qui mieux mieux, en même temps que les procédés se diversifiaient. Elles suscitaient, d'une part, des controverses ardentes, mais, d'autre part, des convictions sincères non moins belliqueuses, en sorte que les principales villes du continent américain ne tardèrent pas à être toutes munies de cercles spirites, où des *médiums*, c'est-à-dire, les prêtres du nouveau culte, se chargeaient de la conversation avec les esprits.

Ce que l'on racontait des phénomènes bien constatés, vus, touchés, entendus, par les personnages les plus considérables de la République américaine,



ne pouvait du reste qu'enthousiasmer les masses et faire progresser le Spiritisme à pas de géants. En fait, il ne tardait pas à passer l'Atlantique. Un médium débarquait dans l'Ecosse, en suscitait bientôt dix en Angleterre, cent en Allemagne, des milliers en Russie et dans le reste de l'Europe. En France, le spiritisme fut annoncé par une brochure de GUILLARD : *Table qui danse et table qui répond* (1). Les expériences commencèrent en 1853 à Bourges, Strasbourg et Paris. Pendant plusieurs années, les tables tournantes, car c'est par elles que les esprits semblèrent plus spécialement se communiquer, firent fureur ; leurs conquêtes s'étendirent dans tous les rangs sociaux, elles suscitèrent au Spiritisme de véritables apôtres qui écrivirent des articles, des brochures, des volumes, pour défendre la nouvelle foi que combattaient des adversaires redoutables.

C'étaient vraiment des notabilités sociales qui, aux temps héroïques du Spiritisme, se réunissaient rue des Martyrs à Paris. Tiedmen Marthèse, gouverneur de Java et cousin germain de la reine de Hollande, s'y rencontrait avec l'académicien Saint-René-Taillandier, professeur à la Faculté des Lettres ; avec Sardou, père et fils, illustres par leur talent littéraire et l'amitié qui les unissait à Victor Hugo ; avec Flam-

---

(1) P. JANET. *L'automatisme psychologique*, p. 378.



marion, que devaient rendre célèbre ses ouvrages d'astronomie vulgarisée. « Un soir, M. Sardou conduisit à une des séances du groupe, M. Rivail ou Rival, teneur de livres au journal *l'Univers*, d'autres disent ancien vendeur de contremarques. Homme gros et pratique, il éclata de rire aux premiers coups frappés. Puis il s'intéressa à la chose et un jour « les Esprits » déclarèrent : il « faut que Rivail mette en « ordre et publie nos révélations ». Le nouvel adepte accepta et sous le pseudonyme d'Allan Kardec, rédigea l'Évangile spirite connu sous le nom de « Livre des Esprits », ouvrage appelé à un succès étonnant, devenu comme le guide des esprits euxmêmes, qui, dans toutes les parties du monde, ne font plus que le commenter (1).

Ce fut une fureur de vingt ans. Les graves évènements de 1870 arrêtèrent un peu la propagation spirite ; si elle reprit après la guerre, elle reste maintenant stationnaire pour plusieurs raisons : d'abord c'est qu'elle tourne toujours dans le même cercle et n'obtient guère de phénomènes nouveaux ; de plus, elle est combattue par une église dissidente, l'occultisme, sorte de synthèse de tous les phénomènes obscurs, appuyée sur une théorie nébuleuse, d'appa-

(1) GRASSET, *l'Occultisme*, p. 33 ; — *Revue Spirite*. 1864, p. 4 ; — P. JANET, *l'Automatisme*, p. 383.



rence suffisamment mystique et scientifique pour séduire un certain nombre de personnes. Une troisième raison contrarie l'essor du spiritisme chez nous, ce sont les divisions de ses membres. Beaucoup ont fondé des revues, des livres, et mêlé aux théories une question financière pratique, assez productive auprès des gens naïfs, mais génératrice de querelles. Raillé par les sceptiques qui, à tort, n'ont pas même voulu constater la réalité de bien des faits ; expliqué dans quelques-unes de ses manifestations par les psychologues, qui l'ont rattaché à des maladies mentales fort à la mode, le Spiritisme n'a pas gagné, comme l'ont fait bien d'autres sociétés et bien d'autres théories, à être contredit par l'Eglise catholique romaine. Celle-ci, en effet, sauf dans une ou deux déclarations, déjà anciennes qui rappelaient la défense antique et biblique d'évoquer les morts, s'est fort peu occupée, dans ses documents officiels, du Spiritisme ; elle ne l'a pas combattu, ne l'a pas soutenu, l'a laissé faire, et la religion spirite meurt un peu de ce dédain fort sage. On dit cependant que les spirites sont près de cinq cent mille en France, quinze millions, dit-on, dans le monde. Ils se réunissent plus ou moins régulièrement dans de petites assemblées, ils possèdent des revues nombreuses, ont à Paris quelques salles de réunions, mais dirigées par des coteries diverses. Ils paraissent avoir atteint



leur maximum d'influence. Voyons, avec quelques détails, la façon dont ils procèdent et les résultats de leurs efforts.

§ 2. — *Les Médiums.*

Deux choses parurent bien établies dès les premiers phénomènes de spiritisme ; d'une part, l'affirmation que ces phénomènes étaient dus à l'action d'esprits, et d'esprits des morts; d'autre part, la nécessité, pour la production des phénomènes, de la présence, sinon de la collaboration de certaines personnes, auxquelles on donna le nom de *mediums* ou d'intermédiaires. On appela *médiumnité*, ou d'un vocable plus ou moins analogue, la faculté d'être médium.

Tout le monde ne peut l'être. On a constaté que la présence de certaines gens contrariait l'action des esprits supposés. Mais, bien que ces esprits aient donné de nombreux conseils au sujet de leurs médiums, on n'a pu déterminer aucune règle qui semblât présider à leur choix (1). L'âge, le sexe, le pays, la religion, paraissent n'avoir guère d'influence.

L'esprit, disent les Spirites, choisit qui lui paraît bon, même des gens qui ne s'en souciaient guère, et

(1) NOEGGERATH. *La Survie. Sa réalité, sa manifestation, sa philosophie. Echos de l'au-delà*, in-8, Paris, 1907, p. 75 seq.

il les contraint bon gré mal gré, à lui servir d'intermédiaires (Aksakof, p. 289). L'âge lui importe peu, puisqu'on a signalé des médiums fort jeunes, dix ans, huit ans, d'autres plus jeunes encore : il s'agissait de nourrissons encore à la mamelle, des bébés de sept mois, cinq mois, deux mois. Ces petits êtres, certainement inconscients, écrivaient, assure-t-on, des phrases entières avec un crayon. On les voyait quelquefois entourés d'une sorte d'auréole ; d'autres fois, des forces, ici complètement invisibles, là sous la forme de fantômes, les sortaient de leur berceau et les promenaient de côté et d'autre (Aksakof, p. 345 seq.). A vrai dire, de ces enfants médiums si jeunes, nous n'en connaissons pas chez nous, ils ont été vus en Angleterre et en Amérique, trop loin pour que nous puissions adopter sans hésitation les récits qui en sont faits. Quoiqu'il en soit, les facultés médiumniques de ces enfants se manifestaient par des coups frappés à la mode ordinaire ; on entendait aussi des voix, des chuchotements au-dessus du lit de l'enfant, des froufrous de vêtements invisibles. On voyait quelquefois des mains mystérieuses faire des passes sur la tête enfantine. Le plus étonnant était toujours de voir ces enfants en nourrice, armés d'un crayon, écrire rapidement, faire des communications, ou répondre de leurs petites mains à des questions, dont ils étaient inca-



pables de comprendre le premier mot. Les enfants médiums paraissent avoir été peu nombreux ou, du moins, on les a remarqués assez rarement. On en signala un en 1875, Arthur Omerod, âgé de sept semaines, dont le visage, disent les témoins, se transfigurait et prenait l'expression du visage de son grand-père le jour de sa mort. Cet enfant répondait aux questions, en ouvrant et fermant les yeux un nombre de fois convenu, ou bien par des sourires et des inclinaisons de tête, ou encore en serrant les mains (Aksakof, p. 351).

En présence des sceptiques, les manifestations spirites se produisent comme dans les cénacles les plus croyants, suivant les caprices des agents inconnus. Toutefois, en plus d'une circonstance, ils ont exigé le départ ou l'éloignement de personnes qui leur paraissaient de prime abord trop hostiles.

On a donné diverses épithètes aux médiums, suivant la qualité des manifestations qui se produisent par leur moyen : ainsi, il y a des médiums écrivant, des médiums parlant, des médiums gesticulant ou pantomimes ; il y en a qui se contentent de phénomènes physiques, d'autres peuvent recevoir des incarnations d'esprits. Quelques-uns dessinent, d'autres sont musiciens. Les plus distingués sont les médiums guérisseurs. Ils assurent être toujours accompagnés d'un esprit qui les guide et leur indique



en quelle circonstance ils peuvent user de leur pouvoir merveilleux. M. Saltzmann, par exemple, médium guérisseur actuel, se croit guidé par l'esprit du curé d'Ars ; ses moyens d'action sont la foi et la prière ; il se croit héritier des promesses faites par le Christ à ceux qui auront la foi ; il impose les mains sur les malades et ceux-ci sont guéris. Il a même ressuscité deux morts et rendu la vue aux aveugles. Son pouvoir médiumnique lui pourrait fournir, on le conçoit, des ressources considérables, si sa mission n'était pas spéciale aux pauvres (1).

Dans la production des grands phénomènes, les médiums entrent ordinairement en *transe*, c'est-à-dire dans un état fort semblable à celui des hypnotisés. Quelquefois complètement immobiles et à demi-morts, d'autres fois très abattus et poussant comme des gémissements, ailleurs extrêmement agités et difficiles à maintenir. Assez souvent, ils assurent ne pas savoir ce qui se passe dans leurs transes et ne pas s'en souvenir, en d'autres circonstances, ils le savent, l'annoncent et sont enchantés de réussir.

La France possède peu de médiums qui soient arrivés à une célébrité européenne, mais elle a été

---

(1) Alphonse SALTZMANN. *Le magnétisme spirituel*, Paris, in-12, p. 271 ; — NOEGGERATH. *La Survie. Echos de l'au-delà*, in-8, Paris, 1907, p. 11.

visitée par les plus favorisés médiums, anglais ou américains surtout. Nous aurons l'occasion d'en citer plusieurs en énumérant leurs prouesses.

§ 3. — *Tables tournantes.*

Quel fut l'inventeur des tables tournantes ? probablement un des membres de la famille Fox, car, dès le début du Spiritisme, on constate l'emploi des tables comme le moyen le plus simple de découvrir les médiums et d'entrer en communication avec les esprits. En tout cas, c'est par leur moyen que le Spiritisme fit son entrée triomphale en Europe et s'y maintient encore, bien que, chez les vrais Spirites, le simple mouvement des tables soit, depuis très longtemps, considéré comme un phénomène sans importance.

On se met à trois, quatre ou davantage, autour d'une table, généralement ronde, et montée sur un pied comme un guéridon, mais ces conditions ne ne sont pas indispensables, car, avec un médium passable, les tables ordinaires à quatre ou à six pieds, de cuisine ou de salle à manger, réussissent également (1). Les mains des assistants étendues sur la

(1) Cte Agénor DE GASPARIN. *Des tables tournantes..Du surnaturel en général et des esprits*, 2 vol. in-12, Paris, 1854, t. I, p. 51.



table se touchent par l'extrémité des petits doigts, et forment ainsi une chaîne qui peut être interrompue, si l'on n'est pas assez nombreux pour faire le tour de la table. Au bout d'un temps plus ou moins long, variant de quelques minutes à plusieurs heures, pour les premières séances, et diminuant ensuite, la table commence à craquer, elle se soulève sur un pied et se met à tourner, ou plutôt à glisser sur le parquet, en tournant plus ou moins sur elle-même, pendant que les assistants la suivent dans sa course et maintiennent, tant bien que mal, la chaîne entre eux, le contact avec la table.

C'est là le phénomène spirite le plus simple, facile à obtenir dans n'importe quelle société, pourvu que les expérimentateurs aient de la patience, car au bout d'une demi-heure, on se sent des fourmillements dans les mains, une lassitude dans les bras, une fatigue générale, qui amènent des défections nombreuses parmi les débutants.

§ 4. — *Lévitation.*

I

S'ils persévèrent et, par des éliminations successives, finissent par découvrir un ou plusieurs médiums dans leur société, la table ne se contente pas de se



promener. On entend, dans l'intérieur même du bois des coups violents et répétés, semblables à ceux d'un marteau. Le meuble semble s'animer, il se lève sur un ou deux pieds, subit de lentes oscillations, semble adhérer aux mains des opérateurs, et, chose curieuse, paraît alors quitter la terre par le simple fait de l'attraction des mains, pendant deux, trois, cinq, dix, vingt secondes. Parfois, au contraire, elle se scelle au parquet avec tant de puissance qu'elle semble avoir doublé, triplé de poids. D'autres fois, et presque toujours sur la demande des assistants, on entend des bruits de scie, des coups de cognée ou d'autres sons divers, qui semblent tous partir de la table.

Quelquefois la table se met à se balancer, comme si elle voulait danser, et il semble qu'en certaines circonstances, elle danse réellement, car ses mouvements suivent alors les airs de danse qu'un assistant fredonne ou joue sur un instrument quelconque ; si on l'invite à danser le menuet, elle prend des airs de grand'mère, accomplit gravement un demi-tour sur elle-même, fait la révérence, et avance ensuite en tournant de l'autre côté (1).

Cette table si élégante ne manque pas d'une certaine vigueur, car on a pu lui imposer le poids

(1) De Gasparin, t. I, p. 23.



d'un homme pesant 87 kilog, sans l'empêcher, par cette surcharge, ni de tourner, ni de lever ses pieds, comme elle avait coutume de le faire. En d'autres circonstances, comme on pouvait supposer que l'homme, par ses propres mouvements, pouvait aider ceux de la table, on le remplaça par des poids, des pierres, des baquets remplis de graviers, ce qui ne gêna aucunement les mouvements habituels (1). Tout cela est, au reste, irrégulier, capricieux. Tel jour, la table semblera de bonne humeur et bondira au premier appel, tel autre jour, elle ne se décide à de légers mouvements qu'après une longue attente. A une séance suivante, chargée de pierres et de graviers, elle se fait prier d'abord, puis elle lève à plusieurs reprises chacun de ses pieds, avec une force, une décision, un entrain, qui surprennent les spectateurs et impriment au meuble entier une telle secousse qu'il fléchit sous le poids, et se brise ; la colonne qui le supporte se fend du haut en bas, non sans danger pour les assistants, vers lesquels se déverse tout le fardeau (De Gasparin, t. I. p. 46).

Tout cela paraît déjà bien extraordinaire. Cependant les expériences faites un peu dans tous les pays, avec des médiums très différents, sont arrivées à des résultats encore plus surprenants, tels que des

(1) De Gasparin, t. I, p. 24, 43, 46.



mouvements sans contact. Le comte Agénor de Gasparin, protestant de religion, dans une série de séances en sa demeure de Valleyres, en Suisse, voulut contrôler par lui-même, avec l'aide de quelques amis, les merveilles qu'on racontait sur les tables. Il publia le résultat de ses travaux en un ouvrage, qui parait avoir été le premier exposé méthodique et scientifique sur la matière. Or, il put, à plusieurs reprises, voir la table tourner sans qu'on y touchât. « Au moment, dit-il (1), où la table était emportée par une rotation énergique et véritablement entraînante, nous avons tous soulevé nos doigts à un signal donné ; puis, maintenant nos mains unies au moyen des petits doigts, et continuant à former la chaîne à quelques millimètres au-dessus de la table, nous avons poursuivi notre course, et, à notre grande surprise, la table a poursuivi également la sienne ; elle a fait ainsi trois ou quatre tours » ! En d'autres séances, la table se mit en mouvement sans avoir été touchée par la chaîne des mains, formée au-dessus d'elle, elle tourna ou leva les pieds au commandement. L'expérience, réussie un certain nombre de fois, ne laissa aux opérateurs aucun doute sur la

(1) A. de Rochas. *l'Extériorisation de la motricité*, p. 317 seq. ; — De Gasparin, t. I, p. 33 ; — Flammarion. *Les forces naturelles inconnues*, p. 318, 323.



possibilité, pour l'homme, de mouvoir un corps à distance.

Les tables du comte de Gasparin n'ont pas été les seules à se libérer des lois de la pesanteur. Soulever une table sans contact est, paraît-il, chose assez fréquente dans les cercles spirites. Ce fait a, du moins, été constaté officiellement dans les rapports de la Société dialectique de Londres, 1869 ; il a été renouvelé dans les expériences faites en Italie, en Russie, en Angleterre, avec un médium fort connu, Eusapia Paladino, simple femme de Naples, dans laquelle on reconnut des facultés extraordinaires, et qui se promena plusieurs années devant des commissions savantes de tous les Etats européens, à la fin du XIX[e] siècle. On a publié des photographies prises subitement, pendant la production du phénomène, et le tout semble assez authentique. Il paraît que les séances de ce genre fatiguent beaucoup les médiums, pour lesquels il est nécessaire de prendre un repos prolongé, après avoir dépensé tant de force (1).

---

(1) FLAMMARION, l. c. p. 22, 32 ; — A. de ROCHAS, l. c., p. 46, 50, 126, 142, 175, 329, seq., 361 ; — CROOKES. *Recherches sur les phénomènes du Spiritualisme*, p. 67.



II

Avec un médium de force moyenne, et, *a fortiori*, avec un médium puissant, la giration et le soulèvement des tables s'accompagnent d'autres incidents bizarres, fort semblables à ceux des maisons hantées. Tout à coup, en effet, dans la salle même, où la table s'arrête comme fatiguée de tourner, tous les meubles et les autres objets matériels semblent pris de frénésie. Les porcelaines, les pendules, les candélabres, les tables, les tableaux se mettent en danse, ils se mêlent, se heurtent, se meuvent avec bruit, mais généralement sans se briser ou se détériorer. Si ces objets sont placés sur un meuble en folie, qui se relève ou se renverse à demi, ils ne bronchent pas de leur place, comme s'ils y étaient cloués. Au contraire, une pendule abandonne son poste pour tomber sur le sein d'une dame épouvantée ; un vase de bronze se promène en diverses directions, il semble poursuivre une personne en particulier, mais il a le soin délicat de ne briser ni porcelaines, ni cristaux, sur la table qui le portait et qu'il a abandonnée (1).

---

(1) Lapponi, p. 104 ; — Flammarion. *Les forces naturelles inconnues*, p. 25, 123, 125.



Le poids ne fait rien à la danse. Armoires, coffres et commodes, y prennent part ; ils semblent devenus de plume, sautent en l'air, quelquefois jusqu'au plafond, où ils s'attachent pendant plus d'un quart d'heure, avant de daigner redescendre. Les sièges ne restent pas tranquilles non plus ; des chaises sautent toutes seules et grimpent sur le dos des gens ; les fauteuils glissent gravement sur le parquet et viennent comme s'incliner devant les dames présentes. Quelquefois fauteuils, canapés et divans, beaucoup moins polis, se renversent ou rejettent vigoureusement les personnes qui se confient à eux, pendant que, joyeuses d'assister à des incidents comiques, les chaises dansent et sautent en changeant de place, s'inclinent à droite ou à gauche, ou ne s'appuient que sur un pied, au mépris de toutes les lois de l'équilibre (1).

Quelques extraits d'un rapport sur une des séances d'Eusapia Paladino nous édifieront sur les mouvements mécaniques imprimés à tout un mobilier, sous l'influence de forces invisibles :

« Eusapia (2) pousse des cris répétés, des sortes de râlements ; elle est en proie à des contorsions

(1) LAPPONI, p. 105 ; — A. DE ROCHAS. *Extériorisation de la motricité*, p. 329, 335, 405 ; — FLAMMARION, l. c., p. 125.
(2) Séance du 16 novembre 1898. Rapport de M. Arthur Lévy. FLAMMARION, l. c., p. 123, 125.



nerveuses et, comme si elle appelait au secours, s'écrie : « La catena ! la catena » ! Nous faisons donc la chaîne en nous tenant les mains. Puis, de même qu'elle défierait un monstre, elle se tourne, le regard enflammé, vers un énorme divan, et celui-ci s'avance vers nous. Elle le regarde, avec un rire satanique. Enfin elle souffle sur le divan qui rétrograde docilement....

« ... Eusapia donnait des signes visibles de grande fatigue, ses mains brûlantes se crispaient, elle soupirait bruyamment, cherchant la respiration au fond de sa poitrine ; son pied quittait momentanément le mien, grattait le parquet, le frottait par des allées et venues dans le sens de la longueur. C'étaient des cris haletants, rauques, des renversements d'épaules, des ricanements, le canapé s'avançait à son regard, reculait à son souffle, tous les instruments sont jetés pêle-mêle sur la table, le tambour de basque s'élève presque à la hauteur du plafond, les coussins nous arrivent, bousculant tout ce qui est sur la table. M. Mathieu est renversé de sa chaise ; celle-ci, lourde chaise de salle à manger, en noyer, avec siège rembourré, se lève en l'air, arrive sur la table avec fracas, puis est poussée hors de la table.

« Eusapia est crispée, est émue. Nous avons pitié d'elle. Nous la prions de s'arrêter. « Non ! non » ! s'écrie-t-elle. Elle se lève, nous avec elle, la table

quitte terre, atteint la hauteur de soixante centimètres, puis retombe bruyamment ».

Pendant ce temps, on entend des coups à droite, à gauche, sur le parquet, au plafond ; on dirait tantôt des coups de poing ou de pied, tantôt des coups de marteau ; les portes s'ouvrent et se referment toutes seules, les targettes et les verrous, devenus intelligents, n'ont besoin d'être touchés par personne ; ils facilitent, d'eux-mêmes, l'ouverture, ou secondent la fermeture des portes. Les armoires et les coffres, fermés soigneusement à clef, se trouvent, après quelques secondes, ouverts largement, sans aucune trace de violence. Les objets renfermés quittent leurs places, changent d'armoire ou de coffre, ou reviennent prendre leur poste après une promenade ; quelquefois ils changent d'armoire ; et pénètrent dans une autre, restée fermée tout le temps, sans qu'on puisse expliquer la manière dont ils ont pu y pénétrer.

Certains objets de la chambre perdent une grande partie de leur poids, de sorte que, fort volumineux et surchargés d'autres objets, un enfant pourrait néanmoins les porter d'un lieu à un autre, comme une plume. D'autres, en revanche, bien que fort petits, prennent un poids énorme, au point que trois ou quatre hommes robustes peuvent à peine soulever de terre tel vase, récemment encore porté facilement



par un gamin. Ces changements de poids sont, au reste, éphémères, ils durent un temps assez court, autant qu'il plaît aux êtres qui les produisent.

III

Le bouleversement de ce qu'on appelle les lois de la pesanteur, constaté dans les cercles spirites, avait besoin cependant, pour être admis, d'être renouvelé en présence de témoins compétents. Des expériences furent donc organisées dans les divers pays où passait un médium privilégié ; on y obtint des résultats intéressants. A l'Agnélas (Isère), en 1895, Eusapia fit baisser sans y toucher, le plateau d'un pèse-lettre (DE ROCHAS, p. 311). Déjà à Naples (1891), à Milan (1892), à Naples encore (1893), à Rome (1893), à Varsovie (1894), puis à Carqueiranne, près de Toulon (1894), à Montfort-l'Amaury (1897), elle avait, en présence de savants acharnés à multiplier les précautions, soulevé des tables, modifié, en d'autres circonstances, les phénomènes habituels de la gravitation. A Milan, par exemple, assise sur le plateau d'une bascule, elle augmenta, puis diminua à volonté son poids de 10 kilogrammes, comme il fut facile de le lire sur le levier du curseur (DE ROCHAS, p. 87) ; à une distance de 25 centimètres de la bascule, elle



put faire osciller le levier, comme si un objet pesant avait été placé sur la balance (DE ROCHAS, p. 88).

Le médium Home, américain, qui stupéfia la Cour de Napoléon III, se prêta à diverses expériences du célèbre physicien anglais William Crookes. Au moyen d'appareils préparés exprès, il put obtenir, sans contact, l'abaissement de leviers disposés de manière à reproduire automatiquement leurs courses. Bien d'autres phénomènes, vérifiés avec soin, se produisirent avec les deux médiums cités et avec un grand nombre d'autres, qui témoignèrent d'une force capable de lutter contre la pesanteur. Home, par exemple, tenant par une extrémité un accordéon, dont le corps restait dans une sorte de corbeille, où il lui était impossible d'introduire l'autre main, mit cependant l'accordéon en mouvement, et joua même un air simple. En maintes expériences, dans une lumière suffisante pour Home, dans l'obscurité ou une lumière très faible pour Eusapia, des sonnettes placées sur une table ou derrière un rideau, hors de la portée du médium, se promenaient en l'air, sonnaient toutes seules et allaient tomber brutalement ici ou là ; il en était de même de tambours de basque et d'objets divers (1), tels qu'un petit orgue de Barbarie et

(1) FLAMMARION. *Les Forces naturelles inconnues*, p. 414, 441 ; — A. DE ROCHAS. *Extériorisation de la motricité*, p. 128 seq.



une boîte à musique, qui jouaient, suspendus en l'air, sans supports sensibles.

Certainement, les expériences les plus curieuses et les plus incompréhensibles furent celles où les médiums, assis, furent soulevés par une force mystérieuse jusque sur la table, puis en furent redescendus et posés doucement à terre. « Une fois, raconte M. Mathuzewski (1), littérateur polonais, assistant aux expériences d'Eusapia Paladino à Varsovie, en 1894, je fus témoin du soulèvement du médium, en l'air, au milieu de la chambre, sans aucun appui. Il était alors à l'état de transe et s'élevait graduellement, lentement et légèrement en l'air (tout en restant debout), et retombait aussi lentement et légèrement sur le plancher. Cela faisait la même impression que si quelqu'un soulevait et abaissait le médium. Eusapia resta assez longtemps suspendue en l'air pour constater qu'elle ne touchait absolument pas le plancher. La hauteur du mouvement fut de quelques pouces. Le fait se répéta quatre fois ». Dans une autre séance, Eusapia fut portée sur la table, assise et dans l'état de transe ; le même phénomène extraordinaire avait été constaté, en 1892, à Milan (de Rochas, l. c., p. 92, 157), et se renouvela à Gênes, en 1901, et ailleurs.

---

(1) De Rochas, l. c., p. 157.



On comprend la stupeur des savants témoins de ces lévitations de corps humain. Que durent penser ceux qui assistèrent à la séance mémorable du 16 décembre 1868, à Ashley-House, à Londres, quand Home, en transe, fut soulevé, porté à travers la fenêtre ? On le vit flotter dans l'air, en dehors de la fenêtre, à une distance de six pouces. Après être resté dans cette position pendant quelques secondes, il souleva l'autre fenêtre (ce sont des fenêtres à guillotine, mode anglaise), glissa dans la chambre, les pieds en avant, et revint s'asseoir. Les deux fenêtres sont à 70 pieds au-dessus du sol, éloignées l'une de l'autre de sept pieds six pouces (1). Home était du reste coutumier du fait, depuis l'âge de dix-sept ans, il avait constaté chez lui le don de quitter terre (2).

§ 5. — *Matérialisations et Dématérialisations.*

I

Quelque merveilleux qu'ils nous paraissent, les faits spiritiques que nous avons signalés, paraissent cependant susceptibles d'explications à peu près

---

(1) Léon Denis. *Dans l'invisible. Spiritisme et médiumnité*, Paris, in-12, 1904, p. 224.
(2) De Rochas, l. c., p. 370 ; — Noeggerath, p. 55.



soutenables, mais nous arrivons à des phénomènes qui n'en comportent plus, sinon la fraude du médium, l'hallucination des témoins, ou le bouleversement de ce que nous croyons être des lois naturelles, par une intervention extrahumaine. Sans nous attacher à une théorie plutôt qu'à une autre, donnons les faits, tels qu'ils sont racontés dans les innombrables livres spirites ou occultistes.

Les médiums, ou plutôt les esprits dont ils sont les organes, ont la science et le pouvoir de dissocier et de reconstituer la matière. On explique ainsi l'opération par laquelle ils peuvent traverser les corps opaques ou les faire traverser à des substances solides. Une assiette, par exemple, ira tomber à l'endroit voulu sans se briser ; elle aura traversé un mur ou une porte, dont les éléments auront été décomposés et refaits ensuite sur-le-champ, par les esprits. Par le même procédé, des objets fabriqués pénètrent dans des boîtes exactement fermées, ou en sortent, sans qu'il soit besoin de les ouvrir.

Une fleur avec sa queue, arrachée à une plante en plein jour, et en présence de nombreux assistants, passa un jour lentement, à travers une fente presque imperceptible, dans une table de chêne, sans qu'on pût constater, ni à l'œil, ni au microscope, la moindre déchirure sur la tige ou les pétales, certainement dix ou douze fois plus gros que la fente par où il



avaient passé. Dans les expériences faites avec Eusapia, un livre est saisi par une main invisible, et passe à travers un rideau sans lui faire d'ouverture (Flammarion, l. c., p. 174). En maintes séances spirites, des objets de nature diverse, des fleurs surtout, sont apportés de loin, tombent sur la table ou sur les assistants : c'est l'œuvre des Esprits, assure-t-on, qui les ont cueillies, décomposées et recomposées pour la démonstration de leur pouvoir sur la matière. C'est ce que l'on nomme des *apports*.

Les esprits se montrent adroits à travailler la matière d'une autre façon. S'il s'agit d'une fleur, ils la composent entièrement, en empruntant ses éléments à des fleurs semblables plus ou moins éloignées. S'il s'agit d'autres objets, d'un anneau par exemple, ils le forment d'éléments pris un peu partout, suivant le désir de leurs amis ou leurs propres caprices. Ils se fabriquent à eux-mêmes des vêtements, qu'ils permettent quelquefois de toucher, de couper même, sauf à les réparer séance tenante en un tour de main (1). Tout être matériel, fleur, végétal, animal, métal, peut ainsi être mis à contribution et céder quelques-uns de ses atomes à un esprit travailleur.

---

(1) Aksakof, p. 86, 89, 95 seq., 460 seq., 619 ; — Lapponi, p. 117 ; — Flammarion. *Les forces naturelles inconnues*, p. 174, 175, 213 ; — Noeggerath, p. 54, 157.



Le pouvoir de matérialisation des esprits s'exerce encore sur l'homme, en particulier sur les médiums, auxquels les agents invisibles empruntent une partie de leur substance pour s'en former à eux-mêmes un corps ou une partie de corps aérien, solide cependant au point de tomber sous les sens et produire des actes sensibles. Sous cette forme semi-matérielle, les esprits voient, parlent, touchent. Au milieu d'une séance, tout à coup et sans qu'on s'y attende, on voit dans l'air, sur les tables, les sièges, les meubles, des tronçons de bras, de mains, de pieds ; les uns petits, les autres gigantesques ; tantôt délicats, tantôt grossiers ; ici potelés, là décharnés ; blancs ou noirs ; doux au toucher, ou rugueux et poilus (1). Ce sont des tronçons, il est vrai, mais pleins de vie, de mouvement, et possédant une force considérable. Au contact, ils sont froids comme ceux d'un cadavre, ou palpitants comme ceux d'un vivant, ou chauds comme ceux d'une personne enfiévrée. Ce sont de vraies mains, de vraies têtes, de vrais pieds. On peut les voir, les toucher, les sentir. Si quelqu'un veut, en effet, expérimenter la vigueur des mains mystérieuses, il en obtiendra facilement, comme beaucoup d'autres, des poignées de mains, quelquefois tellement vigoureuses et douloureuses qu'elles laisseront

(1) De Rochas. *Extériorisation de la motricité*, p. 373 seq.



des traces pendant de longs jours. Parfois les mains caressent les assistants, les pincent, les saisissent, qu'on le veuille ou non, elles arrachent des objets que l'on veut tenir, enlèvent les chaises et jouent quelquefois de petits tours.

Dans une séance avec Eusapia (1898) : « Eusapia nous appelle, dit un témoin (1) ; au-dessus de sa tête, apparaît une main, petite, comme d'une fillette de quinze ans, la paume en avant, les doigts joints, le pouce écarté. La couleur de cette main est livide ; la forme n'en est pas rigide, fluide non plus ; on dirait plutôt une main de grande poupée, en peau bourrée de son.

« M. Mathieu est poussé violemment par une force agissant derrière le rideau. Il est pressé par une main vigoureuse, dit-il. Sa chaise aussi est poussée. On lui tire les cheveux.

« Pendant qu'il se plaint des violences qu'on exerce sur lui, nous entendons le son du tambour de basque, qui est ensuite projeté vivement sur la table. Puis arrive, de la même manière, le violon dont on entend pincer les cordes. Je prends le tambour et demande à l'invisible s'il veut le prendre. Je sens qu'une main saisit l'instrument. Je ne veux pas le lâcher. Une

(1) Rapport de M. Arthur Lévy. Séance du 16 novembre. Flammarion. *Les Forces naturelles inconnues*, p. 122.



lutte s'engage entre moi et une force que je juge considérable. Dans le tiraillement, un effort vioelnt me pousse le tambour dans la main, jusqu'à faire pénétrer dans les chairs les petites cymbales. Je sens une vive douleur, et le sang qui s'échappe abondamment. Je lâche prise. A la lumière, tout à l'heure je pourrai constater qu'en dessous du pouce droit, j'ai une entaille profonde, sur une largeur de deux centimètres. La table continue à vaciller, à frapper le parquet à coups redoublés, l'accordéon est jeté sur la table. Je le prends par sa partie inférieure, et demande à l'invisible s'il peut le tirer par l'autre bout, de façon à en jouer ; le rideau s'avance, le soufflet de l'accordéon est tiré et refoulé méthodiquement, les touches sont soulevées, et l'on entend plusieurs notes différentes... ».

Avec des médiums très puissants, la matérialisation de l'esprit peut arriver à reconstituer une personne entière, tantôt vaporeuse, tantôt à lignes précises, comme celles d'un vivant. Son aspect, sa tournure, ses vêtements, sont ceux que l'histoire, la tradition, l'opinion commune ou la mémoire des spectateurs, attribue à la personnalité de l'esprit, au temps de sa vie. Certains esprits matérialisés ont l'expression bonne, une auréole environne parfois leur tête ; d'autres présentent une face féroce, sauvage, brutale. Les apparitions se font et dispa-

raissent de toutes les manières possibles. Quelquefois, elles apparaissent et disparaissent brusquement, sans qu'on puisse s'expliquer comment elles ont pu entrer et sortir. D'autres fois, on aperçoit d'abord une vapeur qui se précise peu à peu, révèle les traits d'une personne et, après quelques instants, recommence à se fondre de nouveau en vapeur (1).

III

L'expérience terminée il existe des preuves des matérialisations obtenues. D'abord les témoignages des assistants qui ont senti les mains, ou éprouvé leur contact, leurs coups, leurs pincements ; puis, des preuves encore plus mécaniques. On a ,en effet, tiré des photographies spirites, c'est-à-dire, d'esprits matérialisés : ce sont des pieds, des mains, parfois des troncs ; plus rarement, des personnes entières, plus ou moins vaporeuses ; quelquefois, des personnes avec des contours assez distincts. On a également obtenu des empreintes du pied ou de la main sur de la cire, de la farine, du charbon. On a encore demandé aux esprits, et obtenu d'eux,

(1) Aksakof, p. 167 seq. ; — Lapponi, p. 116 seq. ; — Flammarion, l. c. p. 102, 215 ; — Noeggerath, p. 59.



des moulages de leurs membres. Ce qui caractérise ces moulages, c'est, paraît-il, leur perfection. Comme l'esprit se dématérialise aussi facilement qu'il se matérialise, le moule d'une main, par exemple, est d'une seule pièce, sans rapports, sans brisure. La matière autour de laquelle est figée la substance moulante s'est, pour ainsi dire, envolée, et l'on est arrivé à des résultats impossibles à obtenir dans d'autres circonstances, car aucun homme ne pourrait réaliser le moulage d'une main entière et du poignet, sans en faire plusieurs morceaux (1).

Le procédé habituel, pour obtenir des moulages, est assez simple. Deux seaux, l'un d'eau chaude contenant de la parafine en fusion, l'autre d'eau froide, sont placés dans un coin, derrière un rideau, à côté du médium, ou sous une table. L'esprit arrive, frappe, parle, on lui fait connaître ce qu'on désire. Accepte-t-il, on entend un barbotement dans les seaux, et le médium, ou une personne désignée, peut alors recevoir dans sa main le moule désiré, dans lequel on coulera du plâtre. Une fois le moule brisé, le plâtre présentera la reproduction authentique du pied ou de la main de l'esprit matérialisé.

Il nous faut ajouter que les moulages, ou les

(1) Aksakof, p. 113, 127 seq. ; — Flammarion, p. 103 seq. 221, 248 ; — Noeggerath, p. 56, 85.



empreintes, portent parfois une ressemblance indéniable avec ceux qu'auraient fournis les membres du médium; quelquefois, au contraire, ils sont notablement différents. De même, les photographies représentent parfois le fantôme seul, d'autres fois, le fantôme et, près de lui, le médium endormi, en transe ; si le fantôme ressemble, en certains cas, au médium, en d'autres cas, il est plus grand ou plus petit, il porte une barbe quand le médium est une femme, ou, réciproquement, se révèle en femme avec un médium mâle.

Enfin, la théorie spirite, qui suppose que l'esprit emprunte les éléments de sa matérialisation au médium, semble avoir été confirmée dans des expériences où le fantôme s'est laissé peser ; on a pesé le médium avant, pendant et après la séance; or, pendant la matérialisation, le médium a semblé perdre, approximativement, le poids du fantôme, et n'a retrouvé son bien qu'après la disparition de l'esprit (Aksasof, p. 113, 243).

IV

Les exemples de matérialisations cités par les auteurs spirites sont excessivement nombreux. Un des plus intéressants est celui auquel les expériences



du physicien William Crookes ont donné une notoriété hors ligne. Pendant deux ou trois ans consécutifs, grâce à un médium très puissant, Miss Cook, il eut l'apparition presque journalière d'une jeune fille charmante, très douce et familière, qui se donna le nom de Katie King. Elle se disait Indienne, toujours vêtue de vêtements très blancs, et la tête couverte d'un turban (1).

Elle sortait du milieu d'une nuée qui se formait au milieu de la salle où se passait l'expérience. Dans cette nuée, on voyait se développer des lignes et des contours qui se condensaient, s'animaient, se coloraient, jusqu'à ce que le visage devint souriant et les yeux brillants ; les poumons de l'être matérialisé se soulevaient pour respirer, et le cœur pour battre. Crookes, afin de s'assurer que la personnalité du fantôme était différente de celle de son médium, nota les divergences de taille, de coiffure, de couleur, de grosseur des membres ; il remarqua qu'une cicatrice au cou du médium ne se reproduisait pas dans celui de l'apparition. Pour se convaincre que l'être mystérieux était bien réel, Crookes demanda d'en prendre la photographie, il ausculta la poitrine, compta les aspirations des poumons, les battements du cœur, prit la température au thermomètre.

---

(1) Lapponi, p. 119 ; — Aksakof, p. 258.



Avec son assentiment, il put la serrer dans ses bras et constater que son corps était composé de chair et d'os. Pendant le jour, l'apparition conversait avec Madame Crookes, traitait familièrement les domestiques, s'amusait avec les enfants. Elle se rendait aux besoins et aux désirs de tous ceux qui approchaient le médium; mais, à l'approche de la nuit, ou quand cela lui plaisait, la jeune fille s'évanouissait de la vue des hommes, sans qu'on pût dire comment elle disparaissait. Un jour, elle déclara à Miss Cook et à sa famille que sa mission était finie, et, pendant que Crookes s'occupait de soutenir le médium qui, dans la douleur de perdre sa compagne, se trouvait mal, l'enfant indienne disparut et ne se fit plus jamais revoir.

§ 6. — *Phénomènes lumineux.*

Bien d'autres phénomènes merveilleux se produisent pendant les séances de spiritisme. Un détail, qui a frappé beaucoup d'observateurs, est le gonflement des rideaux employés à faire un cabinet isolé pour le médium. Ces rideaux semblent poussés par un vent très violent, et s'avancent assez loin dans la pièce, au point de coiffer assez souvent la tête des assistants. Les rideaux des fenêtres, les jupons aussi



des médiums, sont quelquefois agités et gonflés de la même façon, par un vent, un fluide, si l'on veut, ne venant pas du dehors.

L'impression faite par ce rideau agité et gonflé par une main invisible, est, paraît-il, saisissante. Derrière ce rideau, il se passe, au reste, de temps à autre, des choses extraordinaires. On sent quelquefois une main qui s'avance, tire ou pousse les assistants; les objets placés sur une chaise ou un meuble quelconque, dans le petit réduit formé par le rideau, s'échappent parfois, dansent, cabriolent et traversant le rideau sans le déchirer, vont continuer leurs ébats au-dessus des têtes des observateurs (1).

Un jour (2), comme on avait, dans une séance avec Eusapia, apporté une carafe et un verre, un des assistants demande à l'invisible, s'il peut verser de l'eau dans le verre. Après quelques instants, le rideau s'avance, la carafe est saisie, et le verre se trouve à moitié rempli. Cela, à deux reprises différentes.

A la même séance, on demanda à l'Esprit de faire sonner une montre ; laissons la parole au témoin : « Je place sur la table ma montre, qui est à répéti-

---

(1) Flammarion. *les Forces naturelles inconnues*, p. 121, 128, 131 ; — De Rochas. *Motricité*, p. 375.

(2) Flammarion, l. c., p. 124.



tion. Je prie l'invisible de la faire sonner. Le système de sonnerie est très difficile à connaître, délicat à faire fonctionner, même pour moi qui en ai l'usage journalier. Il consiste en un petit tube coupé en deux, et dont une moitié glisse à plat sur l'autre. Il n'y a, en réalité, qu'une saillie d'un demi-millimètre d'épaisseur de tube, sur laquelle il faut nécessairement presser avec l'ongle, et pousser très loin pour provoquer la sonnerie. — La montre est bientôt prise. On entend tourner le remontoir. La montre revient sur la table sans avoir sonné.

« Nouvelle prière de faire sonner. — La montre est reprise ; on entend que le boîtier s'ouvre et se referme. J'affirme que je ne peux ouvrir ce boîtier avec mes mains, il me faut le secours d'un outil en fer comme levier. La montre revient encore sans avoir sonné.

« J'avoue que j'éprouvais un désenchantement... A haute voix, je dis : « Dois-je indiquer de quelle « façon s'opère la sonnerie ? — Non, non, répond « vivement Eusapia, il le fera » ! Je consigne ici, qu'au moment où je proposais d'indiquer le système, passa, à travers mon esprit, la manière dont on poussait le petit tube. Aussitôt la montre est reprise sur la table, et très distinctement, à trois reprises, on entendit sonner dix heures trois quarts ».

Les séances spirites, où se passent tant de choses stupéfiantes, s'accompagnent aussi parfois de phé-



nomènes lumineux, mais leur lumière est un peu faible et, pour être vue, exige que la chambre ne soit pas éclairée. Ainsi, les mains, dont nous avons parlé, se manifestent quelquefois sous une forme vaporeuse légèrement lumineuse ; quelquefois, elles paraissent plus visibles, comme entourées d'un nuage phosphorescent. On a vu, dans d'autres séances, des corps solides éclairants, de la grosseur d'un œuf de dinde, flotter dans la chambre, s'élever et descendre, puis frapper la table avant de s'évanouir. Des points lumineux jaillissent de côté et d'autre et se reposent sur la tête de différentes personnes ; des éclats de lumière brillante apparaissent parfois et semblent répondre à des questions posées, comme le ferait un appareil de télégraphie optique ; des étincelles, parfois, des éclairs lumineux, s'élancent du plafond ou sillonnent l'atmosphère. Un jour, nous assure Crookes, « en pleine lumière, j'ai vu un nuage lumineux planer sur un héliotrope placé sur une table à côté de nous, en casser une branche et l'apporter à une dame ; et j'ai vu également un nuage semblable se condenser sous nos yeux, en prenant la forme d'une main, et transporter de petits objets (1) ».

(1) Flammarion. *Les forces naturelles inconnues*, p. 443 ; — De Rochas. *Extériorisation de la motricité*, p. 374.



§ 7. — *Les Esprits communiquent avec les Hommes.*

I

Faire danser des tables ou des meubles, bouleverser les lois de la gravitation, produire des fantômes, tout n'est, au fond, qu'amusements des Esprits et, suivant eux, moyens de convaincre les hommes de la réalité des existences spirituelles. Leur besogne sérieuse est d'instruire les hommes, en leur communiquant les lumières de l'au-delà. Pour atteindre ce but, il faut parler ou écrire ; les Esprits n'attendirent pas longtemps la découverte des procédés convenables.

Le plus simple et le premier fut d'employer les coups dont les Esprits paraissent faire un abus. On les engagea à frapper un coup pour dire oui, deux coups pour dire non, et quelques conversations purent déjà s'ébaucher. « Y a-t-il quelqu'un ? » Un coup. — « Voulez vous nous parler ? » Un coup. — « Etes-vous un esprit ? » Un coup. — « Etes-vous mon père Edouard ? » Deux coups. — « Etes-vous mon frère Georges ? » — Deux coups. — « Etes-vous un homme ? » Un coup. — « Etes-vous le capitaine André ? » Un coup. — « Etes-vous heureux ? » Un



coup. — « Vous intéressez-vous à nous ? » Un coup, et ainsi de suite. Quelquefois les coups se succédaient rapidement, une vraie tambourinade, et la table s'agitait en tous sens. C'était signe que quelqu'un ou quelque chose ne plaisait pas à l'Esprit.

Mais, de cette façon, il fallait que l'interrogateur eût l'imagination féconde pour deviner les points sur lesquels l'agent invisible désirait être consulté. On ne tarda donc pas à trouver un autre moyen de correspondre. Ce fut l'emploi de l'alphabet. Cela se fit de plusieurs manières. On convint que la table frapperait un coup pour la lettre a, deux coups pour b, trois pour c, quatre pour d, etc. Avec de la patience, et en comptant bien, on put ainsi former des mots et des phrases. Par un autre procédé, quelqu'un nommait successivement les lettres de l'alphabet, quand il était arrivé à celle voulue, la table frappait. Un secrétaire écrivait la lettre et on passait à une seconde. Une troisième méthode consista à écrire l'alphabet sur une planchette et à montrer successivement les lettres, l'agent voyant, quoique invisible, frappait au moment voulu.

Pour aller plus vite on compliqua singulièrement le langage. Par exemple (1), « on admet en Belgique,

(1) *Revue spirite*, 1864, 310 ; — Janet. *Automatisme*, p. 389.



que, pour aller plus vite, la table parlera avec ses trois pieds : pour cela, on divise l'alphabet en trois groupes de lettres : 1° de A à H ; 2° de I à P ; 3° de Q à Z ; on numérote les lettres dans chaque groupe, A est désigné par un coup, B par deux, etc., I de nouveau par un, J par deux, etc. Mais chaque pied correspond à un de ces groupes et ne s'occupe pas des autres. Ainsi, si le premier pied frappe trois coups c'est un C, la troisième lettre du groupe ; si le deuxième pied frappe un coup, c'est I, la première lettre du second groupe, et ainsi de suite. Avec un petit systême de ce genre, on obtient rapidement une longue communication qui, par-dessus le marché, est écrite à l'envers ».

La correspondance par coups s'appela *typtologie*.

Le systême de l'alphabet valait déjà mieux que celui des simples coups, mais était encore bien long ; n'y avait-il pas un moyen d'aller encore plus vite ? On invita les Esprits à écrire, ils s'y mirent de bonne grâce. Pour cela, on attacha un crayon à un pied de la table, on plaça un papier par terre et la table s'agita en écrivant. Peut-être le porte crayon était-il peu maniable ! Comme on s'était aperçu que des corbeilles, des chapeaux, des cuvettes, des planchettes, tournaient aussi bien que la table, on attacha le crayon à une corbeille et elle écrivit, puis à une planchette triangulaire, dont deux des angles étaient élevés



sur un petit support, tandis que le troisième portait, un crayon, et la planchette écrivit. Dans tous les cas, il fallait que les mains des assistants, ou au moins celles du médium, fussent posées sur la corbeille ou la planchette.

Les Esprits indiquèrent, ou l'on trouva pour eux, un autre mode d'écrire, ce fut de les laisser faire tout seuls. On mit donc sur la table un crayon et du papier et l'on entendit bientôt (car il fallait généralement de l'obscurité), le crayon grincer sur le papier. L'opération finie, on rallumait les lumières, il suffisait de lire. On fit mieux, on enferma papier et crayon dans une boîte ; l'Esprit trouva moyen d'y écrire. Un médium fameux, Slade, eut la spécialité de l'écriture sur des ardoises (1). Il mettait le crayon sur une ardoise encadrée, tenait d'une main l'ardoise sous une table en tenant l'autre main sur la même table, et l'ardoise était bientôt couverte de caractères qu'il suffisait de déchiffrer. Il mettait encore le crayon entre deux ardoises, qui, appliquées l'une contre l'autre, formaient une sorte de boîte, les Esprits condescendirent encore à écrire sur une des faces enfermées.

(1) AKSAKOF, p. 70 ; — Allan KARDEC, Introd. p. XX.



II

Dans toutes ces expériences, les Esprits faisaient, semble-t-il, la grosse besogne ; ils jugèrent bon ensuite de se servir davantage de leurs médiums, et ce fut surtout l'œuvre des esprits dits à *incarnation*. Ils entrèrent dans leurs médiums, les *possédèrent*, comme disaient les théologiens, se substituèrent à leurs propres âmes, et se servirent de leurs mains pour écrire, de leur voix pour parler.

Quand le médium s'y sent poussé intérieurement il prend un crayon ou une plume, il n'a qu'à laisser faire, sa main va courir sur le papier, elle remplira quelquefois des pages et des pages de communications spirituelles, qui étonneront le patient lui même, lorsque, la transe finie, il voudra relire ce qu'a écrit l'Esprit par son organe. Quelquefois deux Esprits s'emparent du même médium, alors la main droite écrit une chose, la main gauche une autre, sur des sujets différents.

Il y a plus fort encore. L'Esprit se sert parfois du gosier du médium, qui parle ce que l'Esprit dit par sa bouche. C'est plus qu'une inspiration, plus qu'une suggestion, plus qu'une dictée, c'est véritablement l'Esprit qui parle. Et alors, si trois Esprits sont entrés



dans un médium, l'un écrit à droite, l'autre à gauche, le troisième parle et les trois opérateurs causent chacun de leur affaire, sans s'occuper du voisin (1).

Ce que les Esprits disent ou écrivent est censé venir d'eux. Ainsi un Esprit musicien écrira de la musique ou chantera : de cette manière on a obtenu des compositions musicales spirites (2). Un Esprit astronome fera de l'astronomie, un philosophe raisonnera, un poète fera des vers. On a remarqué que cependant qu'assez généralement il y avait une certaine affinité entre l'Esprit et son médium. A Jersey, par exemple, dans la maison de Victor Hugo alors en exil, l'Esprit faisait des poésies dans le langage grandiloquent du maître, qui se trouvait quelquefois humilié d'avoir affaire à un poète aussi fort que lui.

L'esprit de Galilée ne pourra moins faire que de parler astronomie; quand son intermédiaire sera M. Flammarion. St. Paul fera de la théologie avec les pasteurs, et ainsi des autres. Bon nombre des communications sont signées, en effet, de noms connus. En d'autres cas, l'Esprit prend un pseudonyme, la voix de l'Ombre, la voix du Sépulcre à Jersey, ou le Fakir, l'Indien, Imperator, etc.

Un détail, qui a frappé les expérimentateurs spi-

---

(1) J. Bois. *Le miracle moderne*, p. 201.
(2) Noeggerath. *La Survie*, p. 84.



rites, est que chaque Esprit a son écriture à lui, sa signature propre. Si c'est un Esprit connu du médium, il a une écriture semblable à celle de son vivant. Quant il arrive aux Esprits de se succèder dans le même médium ou d'écrire successivement sur la même page, l'écriture change avec l'Esprit. Que deux Esprits écrivent ensemble par le même intermédiaire, les deux écrits, faits en même temps et fort rapidement, ne se ressemblent en rien (1).

Il faut bien reconnaître que le fait d'écrire des deux mains sur des sujets différents, et assez vite, constitue un tour de force dont peu de personnes seraient capables. Le curieux est que l'agent qui guide le médium se plaît parfois à accumuler les difficultés. Il écrit de droite à gauche ou de bas en haut, ou il emploie l'écriture spéculaire, c'est-à-dire l'écriture renversée qu'on peut lire au miroir sur lequel on fait réfléchir la feuille écrite. Il s'amuse à écrire à l'envers, ou à renverser les lettres et les mots, ou à constituer de véritables devinettes qu'il faut déchiffrer non sans peine, car on doit prendre une lettre et non l'autre, ou sauter deux lettres pour prendre la troisième, ou mille combinaisons plus ou moins semblables.

Sans doute avec de l'habitude, en s'exerçant

(1) ALLAN-KARDEC. Introd. p. XXVIII.



longuement, n'importe qui pourrait arriver à écrire de ces façons bizarres, mais le faire, comme il semble, sans apprentissage et avec une rapidité semblable à celle des médiums, semble sortir tout à fait de l'ordinaire. Que l'on essaie en effet d'écrire des phrases comme celle-ci (1), en commençant par la dernière lettre et finissant par la première :

« Suov ruop erètsym nu sruojuot tnores emêm srueisulp ; erdnerpmoc ed simrep erocne sap tse suov en li'uq snoitseuq sed ridnoforppa ruop tirpse'l sap retnemruot suov en liesnoc nob nu zevius ».

Il faut lire en commençant par la fin : « Suivez un bon conseil. Ne vous tourmentez pas l'esprit pour approfondir des questions qu'il ne vous est pas encore permis de comprendre ; plusieurs même seront toujours un mystère pour vous ».

Evidemment, la clef de la lecture n'est pas difficile à trouver, mais la pratique de l'écriture n'est pas commode. Autre exemple.

« Acmairs vnoouussevtoeussbaoinmsoentsfbiide-ènlteosus.

Sloeysepzruintissaeinndtiéetuesnudrrvaosulssailes».

Que signifie cet assemblage bizarre ? — « Lis de « deux en deux lettres, pour vaincre tes doutes ».

Et en effet, si on commence par la 1re lettre, qu'on

(1) Flammarion. *Les Forces naturelles inconnues*, p. 61.



saute la 2e pour prendre la troisième et, à la suite, toutes les lettres de rang impair, on obtient le vers :

Amis, nous vous aimons bien tous,

Si l'on saute la première et qu'on prenne maintenant les lettres de rang pair, on obtient un second vers :

Car vous êtes bons et fidèles,

La seconde ligne donne de même :

Soyez unis en Dieu ; sur vous
L'Esprit Saint étendra ses ailes.

« C'est assez innocent assurément, et sans prétentions poétiques. Mais on conviendra que ce mode de dictée est d'une difficulté assez serrée ».

Comprenez ce logogriphe : Jutptuoloer
Eirfieuebn
Ssoagprsti.

Il faut le lire de haut en bas, en commençant par la gauche et en prenant une lettre dans chaque ligne : « Je suis trop fatigué pour les obtenir ». Ce n'est pas malin, bien qu'écrire rapidement en cette manière suppose un exercice préliminaire assez longuement poursuivi.

Les difficultés augmentent si la communication est faite en une langue étrangère au médium, ou



quelque fois, en une langue connue de lui, mais avec les caractères d'un autre idiome, par exemple, les caractères grecs ou slaves pour une communication en français.

En effet, si l'esprit est de nationalité étrangère, comme, paraît-il, on ne change pas de langue au-delà de la tombe, il parlera sa langue par l'organe du médium devenu polyglotte à son insu. Un Anglais, par exemple, parlera ou chantera de cette façon en italien, en indien, en français, en allemand, en chinois, grâce aux Esprits de races différentes qui viendront l'inspirer. Ces sortes d'expériences ont été garanties authentiques, quoique fort étonnantes, par des témoins sérieux ne connaissant pas eux-mêmes les langues en question. On peut cependant se demander à quoi pouvaient servir des communications, faites en de telles conditions, à des gens incapables de les comprendre ? (1)

III

En général (2), les Esprits qu'on interroge font savoir qu'ils ont une certaine difficulté à se manifester. Souvent ils disent qu'ils vont essayer de faire

---

(1) Aksakof, p. 353 ; — Lapponi, p. 121 ; — Cf. Janet, *Automatisme*, p. 394.
(2) Allan Kardec, Introd., p. XXXII.



ce qu'on leur demande, qu'ils tâcheront de faire mieux une autre fois, qu'ils voient, entendent, parlent, mais d'une autre manière que nous, et qu'il en résulte une certaine difficulté à traduire, en notre langue, les impressions qui leur sont propres. Comme il faut à l'homme un certain temps pour exprimer sa pensée par la parole ou par l'écriture, les Esprits, dont la pensée est plus rapide, s'occupent peu de la forme de l'expression confiée à la plume, à la langue des médiums ou au crayon de la planchette, et l'on explique ainsi certaines fautes d'orthographe et des incohérences de langage, qui semblent au premier abord plutôt étonnantes chez des Esprits.

Il est permis aux profanes de s'étonner, en voyant combien les caractères étranges abondent dans les communications spirites. Les Esprits semblent, en effet, revenir auprès des vivants pour des motifs très divers, tantôt par sympathie, tantôt par haine ; leurs qualités ou leurs défauts portent une ressemblance indéniable avec les défauts et les vertus des êtres humains. D'après ce qu'ils assurent du reste, il y a dans l'autre monde des Esprits supérieurs et des Esprits inférieurs, des bons et des méchants. En quittant le corps, les Esprits se disent troublés d'abord de pénétrer dans un monde nouveau, où ils ont besoin de faire connaissance, et dans lequel ils apportent les passions, les affections qu'ils avaient sur la terre.



Bien mieux, s'ils se réincarnent dans un médium, ils reprennent, en tout ou en partie, les infirmités dont ils souffraient pendant la vie. Un ancien bègue, bégaiera dans son médium, un avocat causera avec ampleur ; un noyé se manifestera par un médium qui a froid, un brûlé par un médium, qui suffoque comme étouffé par la fumée. Les vivants atteints de maladies mentales, de manies, ne s'en débarrassent pas du premier coup dans l'au-delà (1).

On a remarqué que les communications des Esprits n'apprenaient pas grand chose aux vivants. Par exemple, les esprits astronomes, qui veulent se lancer, commettent des erreurs que les êtres terrestres constatent et corrigent. Un astronome mort expliqua à sa façon, en 1858, pourquoi les satellites d'Uranus semblèrent à Herschell, qui découvrit cette planète, faire leur révolution en sens inverse des mouvements habituels aux satellites planétaires ; il révéla aussi que Mars avait deux satellites qui pouvaient être vus dans des conditions favorables. Or, un astronome vivant, M. Flammarion a calculé et démontré que le raisonnement de l'Esprit sur les satellites d'Uranus était faux ; quant aux satellites de Mars, ils avaient été, sinon vus, du moins annoncés comme

(1) Aksakof, p. 599 seq ; — Allan Kardec, Introd. p. XXIX et p. 72, 120.



probables par Kepler (1). M. Flammarion à son tour, servant de médium à l'esprit de Galilée, « n'était pas mieux renseigné que les astronomes de son temps, à qui Galilée ne se confiait pas. Sous la signature de ce savant posthume, il nous apprend que Jupiter a quatre satellites et Saturne huit ; or aujourd'hui nous savons, et M. Camille Flammarion mieux que personne, que Jupiter en a cinq et Saturne neuf. Pourtant une intelligence, dégagée des conditions terrestres serait susceptible de s'édifier sur le monde céleste par des promenades à travers l'espace et devrait recueillir un plus authentique témoignage (2) ».

Les communications des Esprits ont cependant quelquefois un caractère scientifique non surhumain, mais étonnant pour la circonstance. On a signalé entre autres un médium-femme de Newcastle-sur-Tyne, d'instruction fort moyenne, qui répondait sur le champ par écrit à des questions de genres divers préparées d'avance, et transmises au médium seulement pendant la séance. Peu de savants dans le monde auraient pu sans doute donner des réponses sur des sujets aussi abstrus et aussi variés. Voici quelques exemples des questions posées. — « De quelle

(1) Aksakof, p. 312 ; — Flammarion. *Des forces naturelles inconnues*, p. 73.
(2) J. Bois. *Le miracle moderne*, p. 257.



« manière la perception du son arrive-t-elle à votre « conscience ? — Pourquoi deux sons identiques « peuvent-ils donner du silence, alors que deux sons « non identiques ne produisent pas ce résultat ? — « Quelle différence y a-t-il entre les harmoniques d'un « tuyau ouvert de 8 pieds et ceux d'un tuyau fermé de « 4 pieds » ? — Ou encore : « Pouvez-vous me dire com- « ment il est possible de calculer la relation qui lie « entre eux les battements spécifiques de l'air pris « sous un volume constant et sous une pression cons- « tante, d'après la vitesse observée du son et la vitesse déterminée au moyen de la formule de Newton » ? — Un physicien d'assez bonne force était probablement l'Esprit qui avait pris la place du médium, afin de répondre à ces *colles ;* on constata du reste qu'en savant, fils de la terre, il se trompa plus d'une fois (1).

Les Esprits manifestent des talents divers : nous en avons vu de poètes, il en est de littérateurs. On prétend qu'un roman de Dickens, *Edwin Drood,* laissé inachevé par son auteur, reçut son complément d'un médium James, homme simple et sans instruction, qui le termina de manière fort adroite au nom de Dickens lui-même (2). Philosophes, écrivains, musi-

---

(1) Aksakof, p. 333 seq.

(2) Aksakof, p. 326 seq.; — *Spiritualist,* an. 1873, p. 322 ; — *Springfield' Daily Union,* 26 juillet 1873.



ciens, les Esprits connaissent aussi les arts. Des peintres, des dessinateurs, des graveurs, ont ainsi présenté des œuvres faites par leurs mains, simples intermédiaires pour les Esprits, « Il est inutile, disent les croyants, de regarder ce que l'on fait, l'Esprit se charge de tout. C'est lui qui guide la main ou plutôt l'entraîne. Et, de cette manière, sont exécutés en quelques heures des travaux délicats, qui auraient exigé plusieurs journées ». Aux Esprits, certainement, il faut attribuer les dessins de fleurs, d'animaux, de maisons, sises en Jupiter, en Mars, en Vénus, dans la Lune. Non moins adroit, l'Esprit emploie dans certaines circonstances le langage télégraphique inconnu du médium. C'est une façon à lui de témoigner de son intelligence aux témoins désireux d'être convaincus (1).

IV

Gardons-nous de croire que la philosophie, les sciences, les beaux-arts, soient l'unique objet des communications spirites. Une fois le médium trouvé, l'Esprit le saisit parfois dans des séances, parfois seul, et cela dans des buts les plus divers. Parfois, ce

---

(1) Aksakof, p. 369 ; — J. Bois, *Le miracle*, p. 140 seq: — Flammarion, l. c., p. 44, 69.



sont des morts récents, ils viennent faire connaître où ils ont mis leur testament, ils viennent révéler leurs petites dettes, ou charger les témoins de diverses commissions, comme de remettre un souvenir, un cadeau, à une personne aimée, ou encore dénoncer les circonstances plus ou moins tragiques de leur trépas et leurs meurtriers. Fait déjà connu des Anciens (1).

Certains Esprits arrivent sans être évoqués, qui sont mauvais ou espiègles, et sont enchantés de jouer de vilains tours à leurs médiums. Ils les laissent quelquefois en plan, juste dans une séance publique annoncée à grand fracas, ce qui engagea plus d'une fois les médiums dans la voie dangereuse de la supercherie. D'autres fois, ils s'amusent à mystifier la société. Des communications jusqu'alors régulières peuvent être subitement interrompues par l'intrusion d'un Esprit qui bouleverse tout, ne dit que des banalités, des mensonges, fait incongrûment des déclarations d'amour, profère brusquement des obscénités, des blasphèmes, des jurons, des propos orduriers de toute espèce, sans se soucier de la personnalité de leur médium, enfant parfois ou jeune fille, fort éloignée d'idées pareilles (2).

---

(1) Aksakof, p. 422, 440, 567, 570, 596, 598.

(2) Aksakof, p. 296, 323; — Allan Kardec, Introduct. p. XVII; — Lapponi, p. 115.



Les Esprits en font donc à leur tête, cessent de se manifester quand on les demande encore, ne viennent pas quand on les désire. Quand on attend l'un, c'est l'autre qui se présente. Ils citent des noms qu'on ne voudrait pas entendre, refusent au contraire de donner ceux que l'on demande. Ils prennent des noms de fantaisie, même les plus illustres, et débitent des inepties, tandis qu'ils cachent leur identité, malgré l'insistance des témoins, éblouis par leurs communications pleines d'intelligence et de haut sens moral. Quelquefois on veut les faire écrire par une table, ils veulent et réclament un autre mode de communication, emploient une langue autre que celle désirée, quelquefois parlent en chiffres, en anagrammes, écrivent à l'envers, emploient mille complications bizarres dans leurs écritures ou leurs dictées, — nous en avons vu des exemples, — et contraignent à recevoir quand même leur communication jusqu'au bout (1).

Rendons justice à tout le monde. S'il est des Esprits désagréables, d'autres aiment à rendre service et quelquefois, au milieu d'une séance, donnent brusquement un bon conseil. On nous a parlé d'un Dominicain, dont la vocation fut déterminée par un Esprit. A une question posée au sujet du jeune homme,

(1) Aksakof, p. 280 seq.



la réponse fut que, catholique, il devait mieux pratiquer sa religion. Les Esprits avertissent quelquefois de la mort d'un ami survenue au loin, ou d'un accident arrivé dans la maison, où le témoin doit se rendre sans retard. Ils donnent, en certains cas, des avis sur la conduite, et conseillent de renoncer à tel ou tel projet, à telle ou telle société (1).

Ils consentent parfois à servir de courriers entre personnes éloignées et vont porter de l'une à l'autre les communications qu'elles ont à se faire. Quelquefois même, ils vont chercher des objets à des distances considérables, dans des endroits fermés et, en quelques minutes, les apportent aux témoins stupéfaits (Aksakof, p. 448, 453 seq.).

En maintes séances, les Esprits discutent avec les assistants et font preuve d'humilité, car ils déclarent ne pas tout savoir ni tout pouvoir. Ils avouent quelquefois ne pas pouvoir lire, ils comptent imparfaitement ,ils reconnaissent avoir lu ici ou là divers mots dont ils connaissent imparfaitement la signification (Aksakof, p. 402 seq.).

---

(1) Aksakof, p. 376, 413, 574.

V

Dans la plupart des cas où ils usent de la voix, les Esprits parlent par l'organe des médiums. En certaines circonstances toutefois, ils se font entendre par le moyen de larynx invisibles, suffisamment matérialisés pour produire des sons. Alors les assistants entendent quelqu'un qui parle dans les murs, au plafond, du plancher, dans un meuble, au milieu même de la chambre, où cependant on ne voit personne. Ces voix entendues prononcent, tantôt de façon familière, tantôt déclament comme des orateurs ou des comédiens, chantent parfois diverses mélodies. Quelquefois, les Esprits s'amusent à contrefaire la voix et la manière de s'exprimer de quelques-uns des assistants ; ils paraphrasent aussi en blasphèmes abominables les prières d'un spectateur effrayé. Leurs paroles deviennent ainsi incohérentes, absurdes, malotrues, obscènes, contradictoires, impertinentes. Cela vient, dit-on, de ce que d'autres Esprits viennent se mêler aux esprits évoqués, ou de ce qu'un Esprit trompeur prend la personnalité de ceux avec lesquels on voulait converser, ou enfin de ce que l'Esprit s'est trouvé offensé d'une question, d'une réponse, ou pour un motif quelconque. (Lapponi, p. 115).



Le mélange d'esprits est certainement assez étonnant. Quand ils s'incarnent simultanément dans une même personne, il peut en arriver des querelles ; quand ils le font successivement, ce sont de petites comédies qui se suivent. Un exemple suffira.

« Mme Hugo d'Alesy (1) est un excellent médium, elle prête sa main avec complaisance à tous les Esprits qui désirent entrer en relation avec nous. Grâce à elle, un grand nombre d'âmes, Eliane, Philippe, Gustave, et bien d'autres, ont écrit des messages sur leurs occupations dans l'autre monde. Mais cette dame a en outre une propriété bien plus merveilleuse : elle peut prêter aux Esprits non seulement son bras, mais sa bouche et tout son corps, elle peut disparaître elle-même pour leur céder la place et, les laisser s'incarner dans son cerveau. Il suffit pour cela de l'endormir un peu, un magnétiseur s'en charge ; après une première période de somnambulisme ordinaire où elle parle encore en son nom, elle se raidit un instant, puis tout est changé. Ce n'est pas Mme Hugo d'Halésy qui nous parle, c'est un Esprit qui a pris possession de son corps. C'est Eliane, une petite jeune personne avec une prononciation légèrement

(1) *Revue Spirite*, 1879, en plusieurs articles. Nous empruntons la page suivante de P. Janet, *l'Automatisme psychologique*, p. 410, 411.

précieuse, un brin de caprice, un petit caractère qu'il faut manier délicatement. — Nouvelle contracture et changement de tableau, c'est Philippe ou M. Tétard qui chique et boit du gros vin, ou l'abbé Gérard qui veut faire des sermons, mais qui se trouve la tête lourde et la bouche amère à cause de l'incarnation précédente, ou M. Aster, un grossier personnage obscène qu'on renvoie bien vite ou bien un bébé, une petite fille de trois ans : « Comment « t'appelles-tu, ma mignonne ? — Zeanne. — Et que « veux-tu ? — Va cercer maman... et mon ti frère et « papa ». Elle joue et ne veut plus partir. Nouvelle contracture et voici Gustave ; ah ! Gustave mérite qu'on l'écoute. On lui demande de faire de la peinture, parce qu'il était « rapin » de son vivant : « Ecoute « bien, répond-il par la bouche de ce pauvre médium « qui dort toujours », il faut du temps pour brosser « quelque chose qui ait du chien, ce serait trop long, « on se ferait des cheveux pendant ce temps-là.... « J'ai déjà essayé tant de fois de manifester, mais pour « cela il faut des fluides... pour communiquer sur la « terre avec les copains, c'est très difficile ; là-haut « on est comme les petits oiseaux, mais sur la terre, « c'est plus ça. Ah ! c'est embêtant d'être mort » ! (Le vaillant Achille a déjà dit cela quand il venait boire le sang noir des victimes, décidément les médiums spirites n'ont pas l'esprit inventif). Gustave



continue : « Pourtant on n'a plus un tas de choses « qui ne sont pas amusantes, on n'a pas à aller au « bureau, on n'a pas à se lever matin, on n'a pas de « bottes avec des cors aux pieds..., mais je ne suis « pas resté assez sur la terre, je suis parti au moment « où j'allais m'amuser..., si je reviens sur la terre, je « veux être peintre..., j'irai à l'École des Beaux-Arts « pour chahuter avec les autres et rigoler avec les « petits modèles... Sur ce, je vous souhaite le bonsoir ». Qui va venir après Gustave ? Parbleu ! le poète Stop pour finir, « parce que Stop veut dire arrête ». Celui-là est mélancolique et il dit d'un ton chantant : « Mon âme avait besoin d'amour et je cherchais sans « en trouver.. Si j'avais eu un peu plus de temps, je « vous aurais mis cela en vers... je sais bien que ça « perd à être en prose...., mais, vu l'heure avancée, « j'ai pris ce que j'avais de plus court ». Après cette séance qui a dû être fatigante, on réveille le médium, qui se retrouve être Mme Hugo d'Alésy, comme devant ».



§ 8. — *Tribulations des Médiums.*

I

N'est pas médium qui veut. En revanche, d'aucuns voudraient bien ne pas l'être, ou ne plus l'être. Le privilège médiumnique n'est en effet pas toujours enviable, car les Esprits sont loin d'être toujours gentils. Nous avons déjà signalé plus haut leurs fredaines dans les séances, ils s'acharnent sur leurs médiums, même en dehors des séances, quand on ne les demande pas et surtout quand on ne leur demande rien. C'est ainsi qu'aux Esprits des morts on attribue assez souvent les phénomènes plutôt désagréables des maisons hantées, mais ils jouent encore bien d'autres tours à leurs médiums. Le plus grave, peut-être, est de leur donner des hallucinations, des obsessions, des idées fixes et de les conduire à la folie ; non pas que tous les médiums soient fous ou tous les fous médiums, mais, sans exagération aucune, il est assez facile de passer de la médiumnité à des troubles cérébraux sérieux, et les docteurs de nos établissements spéciaux pourraient nous en citer d'assez nombreux exemples.

Charcot eut ainsi à soigner à la Salpêtrière et



présenta à ses élèves trois enfants, une fille et deux garçons, sujets tous les trois à des attaques d'hystérie. Ils se courbaient en arcs, se livraient aux culbutes clowniques en avant et en arrière bien connues, pendant lesquelles la tête se rapproche du bassin, ou au contraire, les membres supérieurs sont projetés en l'air et gigottent, la tête appuyée sur le lit. M. et Mme Xavier, père et mère de ces enfants, s'étaient, dès 1883, adonnés au spiritisme. « Tous les vendredis, (1) M. Xavier ne manquait pas de faire tourner la table, celle-ci lui ayant, un beau jour et pour un vendredi, promis une *médiumnité*, à l'aide de laquelle il pourrait évoquer l'âme de sa mère. C'est ainsi que Julie, la jeune fille, avait pu déjà assister à une séance de spiritisme pendant les congés de Pâques ; elle n'en avait, du reste, nullement été troublée. Venue en vacances le 19 août, elle avait déjà pris part à plusieurs réunions, dans lesquelles elle s'était bornée à appuyer les mains sur la table, lorsque, le vendredi 29, son père essaya à nouveau de savoir si son tour d'être médium n'était pas venu. Il interrogea la table et celle-ci, au lieu de le désigner comme il l'espérait, répondit : « *Julie sera médium* ». Toute la journée du vendredi fut consacrée à une séance

---

(1) J.-M. Charcot. *Leçons sur les maladies du système nerveux.* Œuvres complètes, Paris, 1890, t. III, p. 232 seq.



presqu'ininterrompue. Le lendemain, à 9 heures du matin, on se réunit à nouveau, on évoqua diverses personnes, et vers 3 heures de l'après-midi, la table ayant ordonné à Julie d'écrire, celle-ci saisit un crayon, mais, au même moment ses bras se raidirent et son bras devint fixe. Le père effrayé lui jeta un verre d'eau à la face : elle revint à elle, et sa mère, pressentant le danger, lui défendit de faire tourner de nouveau la table.

« Mais ceci ne faisait pas le compte d'une voisine, dont une amie était spirite, et qui assistait à la séance en sa compagnie. Désireuse d'interroger l'âme d'un certain personnage laquelle, paraît-il, était sœur de la sienne, elle emmena Julie chez elle et la séance recommença. Vers 7 heures, la table frappa, l'Esprit se présenta et Julie lui dit : « Veuillez « signer votre nom ». Aussitôt, elle-même, en sa qualité de médium et sous l'inspiration de l'Esprit, saisit un crayon en tremblant et signa convulsivement : *Paul Denis*, avec un paraphe. L'écriture était celle d'un homme ; le P et le D présentaient, en outre, des caractères si bizarres que la fillette ne put jamais, depuis cette époque, en tracer de semblables. La signature n'était pas plus tôt terminée que la main, qui avait signé, se convulsa ; puis Julie, poussant un cri strident, se leva droite, et comme folle, délirante, se mit à courir par toute la maison en pous-



sant des cris inarticulés : bientôt après, elle se roulait par terre, présentant une série d'attaques hystériques caractérisées surtout par du clownisme. Le lendemain et les jours suivants, les attaques reparurent très nombreuses, au nombre de 20 à 30 par jour. Les choses durèrent ainsi jusqu'au 15 novembre ; Julie continuait à avoir ses crises et n'était guère améliorée par l'application de divers moyens, et, en particulier, de l'hydrothérapie.

« Quelques jours auparavant, François, le plus jeune des garçons, qui, de même que son frère, s'était toujours désintéressé des pratiques du spiritisme, avait été pris de douleurs articulaires, qui le tenaient encore couché. Tout à coup, le 15 octobre, il se dresse sur son lit, s'écrie qu'il voit des lions, des loups ; puis il se lève, frappe les portes, voit son père mort, veut tuer les brigands imaginaires avec son sabre, se roule par terre, rampe sur le ventre et prend des attitudes passionnelles nettement caractérisées. Deux jours plus tard, Jacques présente une exagération de ses tics (ordinaires) de la face, puis, voyant sa mère pleurer, il s'écrie : « Je vais me « tuer si tu pleures » ! Enfin, surviennent des accès de délire passager pendant lesquels il mâchonne, prononce des paroles incohérentes et voit des brigands, des assassins qu'il veut frapper ».

Les enfants, transportés à la Salpêtrière, se



guérirent à force de soins et par l'isolement.

Les Esprits eux-mêmes avertissent, quelquefois, leur médium du danger de trop se surexciter dans les séances. Ainsi en arriva-t-il à une dame de Boston, toute dévouée au spiritisme : elle multipliait, pour la cause, les consultations aux étrangers et les communications avec les défunts. Les Esprits l'avertirent de modérer son zèle. Comme elle ne tint pas compte de leurs observations, ils la forcèrent de descendre dans la cave, d'entrer dans une cuve, au moment juste où son frère arrivait. Celui-ci, médecin, la jugeant folle, la conduisit dans une maison de santé, où les Esprits lui révélèrent la ruse employée pour l'arrêter sur une pente fatale. En fait, après quelques jours de traitement, elle sortit guérie et plus calme dans son zèle pour le spiritisme (Aksakof, p. 285).

II

Il est, nous le savons déjà, des Esprits méchants véritablement désagréables à leurs médiums. Heureux sont ceux-ci s'ils n'ont qu'à subir des espiégleries. Parfois, les caprices des Esprits aboutissent à une véritable persécution dans la vie privée du médium, dans sa famille, dans tout ce qui l'entoure. L'un se voit enlever les objets dont il a besoin, on tire les

draps de son lit, on lui jette de l'eau, on l'effraie par différents bruits.

Cet autre, enfant de onze ans, ignorant tout des médiums et des Esprits, n'en est pas moins le but des plaisanteries les plus méchantes. Son chapeau et ses vêtements sont souvent déchirés en petits morceaux. Un jour, il est précipité dans un puits ; une autre fois, il est lié et suspendu à une branche d'arbres. Envoyé à l'école, il y est pincé, piqué avec de épingles, ennuyé de mille façons ; ses vêtements et ses livres déchirés. Des coups frappés le poursuivent jusque dans l'école ; aussi la famille qui l'avait reçu comme pensionnaire, finit par le rendre aux siens (1).

Les manifestations hostiles des Esprits, pour des motifs difficiles à saisir, à moins qu'ils ne consentent à les découvrir eux-mêmes, sont fort variées. Nous en avons vu divers genres en parlant des maisons hantées, dont les prodiges sont imputés à des Esprits, non moins qu'aux démons. En outre, pendant leurs voyages, les médiums et leurs compagnons sont parfois assaillis de pierres tombant comme grêle et les auteurs de ces lapidations, toujours invisibles, sont supposés des Esprits mécontents ou méchants.

---

(1) AKSAKOF, p. 296 seq.; — CAPRON. *Modern Spiritualism*, Boston, 1855, p. 141 seq.



Il existe un nombre infini de récits de ces lapidations sur les voitures, contre les fenêtres, sur les maisons, dans les jardins. Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous signale une jeune fille employée dans une ferme de Goderville (Seine-Inférieure), assaillie de briques, tandis qu'elle lave ou fait une besogne quelconque. Il est rare que les cailloux lancés blessent les personnes ou cassent quelques objets ; le fait se présente cependant et n'en est pas plus agréable.

Ce qui est plus dangereux encore, c'est la manie incendiaire de certains Esprits. Il leur est déplaisant quelquefois de voir des notes prises sur leur compte. Alors ils déchirent les pages écrites, les dispersent, les jettent à droite ou à gauche, jusque dans la cave, ou, plus radicalement, les brûlent dans leur tiroir, au risque d'incendier la maison entière. Il paraît que ces persécutions cessent, quand on consent à écouter les Esprits et à faire ce qu'ils désirent.

A cette classe d'Esprits malfaisants appartiennent sans doute ceux qui persécutèrent en 1901 les enfants d'une famille de La Pouille, les Pansini. Ces enfants, l'un de sept ans, l'autre de huit, après avoir assisté à quelques séances de spiritisme, devinrent médiums et, entre autres choses merveilleuses, furent à plusieurs reprises, enlevés de chez eux et portés en quelques minutes à plusieurs kilomètres, dans une direc-



tion ou dans une autre, sans que jamais on pût les voir paraître ou disparaître (Lapponi, p. 121).

On peut quelquefois tomber sur des Esprits moins méchants, mais plus taquins. Un spirite, par exemple, écrit à un de ses amis au sujet de ses affaires privées. Tout à coup, au milieu de la lettre, l'Esprit prend la place de l'écrivain, la main refuse d'écrire ce que veut ce dernier, et trace des paroles sans liaison et de sens tout différent des premières. Pendant ce temps, un autre spirite, quelquefois fort éloigné, éprouve la même aventure ; mais si, par un hasard quelconque, ils arrivent à comparer leurs lettres, ils voient avec ètonnement qu'elles se corrigent mutuellement, et que le second spirite a écrit ce que voulait le premier, et réciproquement.

D'autres fois, le spirite commence à écrire une lettre quelconque. Il quitte sa table pendant une seconde pour consulter un livre, vérifier une date, prendre une note. Quand il revient, il est tout surpris de voir sa lettre finie, tantôt par une écriture semblable à la sienne, tantôt par une écriture toute différente ; un jour, l'écrivain inconnu a suivi le fil des idées du spirite, un autre jour, il a exprimé des pensées autres, les mélangeant, si l'envie lui en a pris, de plaisanteries plus ou moins correctes, plus ou moins délicates, grossières à l'occasion. Quelque temps après, des lettres arrivent au spirite, régu-



lièrement timbrées ; elles sont faites de la même main, de la même encre ; elles portent le nom d'un écrivain, mort peut-être depuis un demi-siècle, et révèlent le lieu où se trouve déposé un ouvrage original écrit pendant sa vie, avec prière de le retrouver pour vérifier la ressemblance de l'écriture. On peut imaginer la surprise du spirite qui retrouve en effet le manuscrit en question, dans les conditions exactes marquées dans la lettre (Lapponi, p. 114 seq.).

III

Les Esprits en arrivent parfois à des mystifications dignes des farceurs appartenant au genre humain.

Les époux Lucas (1), qui s'étaient amusés à faire tourner des tables, se persuadèrent qu'ils avaient affaire à des démons et se résolurent à ne prendre désormais part à aucune expérience. Trois jours se passèrent ainsi. Mais des coups frappés aux cloisons, sous la table, partout, vinrent bientôt attirer leur attention. « Ils étaient assis le soir, vers les onze heures, auprès de leur petit guéridon et lisaient. Madame Lucas avait mis de l'eau bénite à sa portée,

(1) Benezet. *Les tables tournantes et le panthéisme* ; — De Gasparin t. II, p. 440, seq.



espérant se préserver ainsi de toute frayeur nocturne. Ils étaient là depuis deux heures, lorsque les mêmes coups se firent entendre de nouveau ; et comme ils avaient surtout lieu sous la chaise où se trouvait Madame Lucas, celle-ci trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua sous sa chaise. Sa main fut aussitôt saisie et mordue au-dessous de la deuxième phalange du pouce et elle eut de la peine à la retirer. Son mari ne comprenait pas d'abord la cause des cris qu'elle poussait ; mais il fut bien plus surpris en voyant sur la chair rouge et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents ».

« Madame Lucas n'était pas encore remise de son émotion, qu'elle poussa de nouveaux cris et tomba en syncope. L'épaule droite avait été frappée. Morsures et coups se répétèrent, en sorte que les infortunés se décidèrent à quitter leur maison et à demander l'hospitalité de leur ami Bénézet, spirite converti comme eux. Les tribulations continuèrent quand même. Un dimanche, comme les époux Lucas s'étaient assoupis par l'effet de la chaleur, à leur réveil, madame Lucas ne retrouva plus le peigne qui relevait ses cheveux. On le chercha vainement dans tous les coins de la chambre, dans tous les tiroirs ; mais, après avoir renoncé à toute recherche, ils le virent sur le fauteuil qu'ils avaient inutilement retourné en tous sens. Le lendemain, nouveaux



incidents. M. Lucas avait, selon sa coutume, placé sa montre sur une table de nuit, à côté de son lit. Il la regarda le matin, pour voir l'heure et s'habilla ; mais quand il voulut la prendre pour sortir, il ne la trouva plus. Après de minutieuses recherches, la montre fut trouvée au fond du lit, sous le matelas. En rentrant chez lui, M. Lucas la posa sur la table, devant laquelle il s'assit pour travailler ; à huit heures, il se disposait à partir, mais.... la montre où il venait de voir l'heure n'y était plus. Il appela sa femme pour lui faire part du nouvel incident. Tout à coup, celle-ci pousse un cri, elle sentait quelque chose de froid passer sous sa robe ; c'était la montre qui avait glissé sur le dos et s'était arrêtée à la ceinture.... d'où elle remonta sous le bras. Après l'avoir bien consolidée dans son gousset, M. Lucas alla prendre deux livres qu'il avait laissés sur cette même table. Hélas ! ils s'étaient enfuis à leur tour. Il fit tomber l'un de ces livres d'une robe qu'il froissa en passant, l'autre ne fut retrouvé que le soir dans les rayons de la bibliothèque ».

Nos amis Lucas n'allaient pas être quittes de leur persécuteur, et leur histoire se continue en effet assez longue. Un jour, c'est une carotte qu'ils trouvent dans leur tasse, le chapeau de M. Lucas qui passe lentement dans une chambre voisine, où on le retrouve entouré d'un ruban et orné de plusieurs

plumes d'oie ; les souliers qui disparaissent à leur tour et qui reparaissent ; les pommes de terre, les oignons, les fruits et jusqu'aux couteaux de cuisine qui viennent tomber près de lui ; sa femme cousue dans ses draps de lit et les mains attachées avec des fils de soie ; son paletot décoré par derrière d'un paquet de rubans. Un autre jour, M. Lucas est bombardé de gros sous rouillés ; il voit même tomber devant lui trois ou quatre fois des pièces d'un ou deux francs, il ramasse une de ces pièces et la donne à un pauvre en sortant. Or, quand il rentra, une pièce tomba à ses pieds, c'était la même.

Tout cela était assez drôle, plus curieuse encore fut l'histoire des dragées. Nous laissons la parole au narrateur de la comédie, l'hôte des Lucas.

« Au bout de quelques heures, ils trouvaient à la même place (celle ou avait été la tasse à carotte) un grand cornet de dragées qu'ils vinrent me montrer immédiatement. Il y en avait de toutes les formes et de toutes les couleurs. J'y remarquai des fèves, des pois, des haricots, des glands, des noisettes, etc... Les époux Lucas avaient accepté avec empressement une place à ma table jusqu'à ce que ces manifestations eussent cessé. Pendant le dîner, on parla naturellement du paquet de dragées qui était devant nous, mais auquel personne n'osait toucher. Plusieurs personnes, et notamment deux ecclésiastiques, qui



vinrent voir les dragées pendant que nous étions encore à dîner, conseillèrent à Mme Lucas de visiter les confiseurs et marchands de dragées de la ville, pour voir s'ils en avaient de pareilles. La proposition fut acceptée ».

On avait compté sans l'Esprit moqueur. A peine s'est-on mis en route que Mme Lucas se plaint du poids extraordinaire que le cornet vient d'acquérir dans sa poche. En arrivant chez le confiseur, la poche était vide... et l'enquête terminée.

« Dans la même soirée, reprend le narrateur, les époux Lucas, rentrant dans leur appartement, virent quelques dragées sur une table, puis sur les chaises, sur le lit, par terre ; et à mesure qu'ils les ramassaient, ils en trouvaient d'autres à l'endroit même où ils venaient de les prendre. Ce n'est pas tout : l'un d'eux fit remarquer qu'il n'y avait pas de fèves dans le cornet comme le matin, et aussitôt ils virent une poignée de fèves sur la table. « Il n'y a « pas de haricots », dit l'autre ; des haricots parurent sur le lit. Quand ils descendirent, ils en rencontrèrent sur tous les degrés de l'escalier et il en tomba quelques-uns sur la terre ».

Les dragées étaient bonnes, assurèrent les personnes assez audacieuses pour goûter à ces bonbons mystérieux, et semblables à celles des commerçants de la ville. Le démon malin ne s'était pas mis en



frais de fabrication, il s'était donc contenté de voler les confiseurs.

« Le jeu des dragées continua encore plusieurs jours, mais à d'assez longs intervalles et à petites quantités. Il en tomba même dans ma maison, sur la tête de ma mère et sur celle de ma femme. Un jour que les époux Lucas étaient avec ma mère, ma femme et plusieurs de mes enfants dans la chambre que je leur avais cédée, un bonbon parut tout à coup sur la table ; il avait la forme d'une fève. Il fut convenu qu'on n'y toucherait pas, car on était las des prévenances de l'Esprit et l'on voulut essayer de les faire cesser en les méprisant. Après quelques minutes, la fève s'envola, à la grande satisfaction de tous. Ils n'y pensaient déjà plus, lorsqu'ils la virent non pas tomber, mais descendre lentement du plafond ! Un jeune enfant, qui était là, courut la ramasser et la rejeta aussitôt en s'écriant : « O le sale » ! On l'examina ; elle était gluante, comme si elle venait d'être sucée ».



ARTICLE QUATRIÈME

Les Hypothèses des Adversaires. — La Théorie des Spirites

I

Si le spiritisme n'eût eu à nous conter que des histoires de dragées, les recueils de contes de fées pour enfants se fussent simplement accrus de quelques chapitres. Mais les tables parlantes, les phénomènes physiques, les révélations attribuées aux Esprits et la conversion d'hommes influents donnèrent aux récits, faits un peu de toutes parts, une importance réelle et constituèrent un ensemble dont on ne pouvait se débarrasser aussi aisément. Nous avons, pour la commodité de nos descriptions, admis le mot « Esprits » et supposé provisoirement l'intervention d'êtres extra-humains dans les phénomènes spirites ; il nous faut maintenant revenir sur cette hypothèse et faire connaître les explications diverses, qui furent données des merveilles signalées.

Tout d'abord, il s'est trouvé et il se trouve encore des gens, dont la mentalité ne peut admettre quoi que ce soit en dehors de leurs habitudes et de leur conception du monde, ils se refusent à reconnaître



un sérieux quelconque dans les récits des phénomènes spiritiques, qu'ils traitent purement et simplement de contes bleus. On doit concéder à ces personnes, de tempérament plus négateur que curieux, que bien des exagérations ont pu en effet notablement enfler, en importance et en nombre, les descriptions données par les divers observateurs qui se sont occupés du spiritisme. Dire qu'il n'y a rien et que tout est invention et fausseté, semble en revanche une exagération plus grande encore.

Proche voisin de ce premier parti, un groupe à la parole tranchante daigne reconnaître aux spirites quelque bonne foi, mais les traite en bloc d'hallucinés et de fous. Que le spiritisme développe en effet les hallucinations et la folie, il faut bien le constater, comme nous sommes contraints d'admettre chez les médiums réels quelques dispositions de tempérament sortant de la normale; mais dire que tous les témoins, affirmant avoir vu ou entendu quelque chose d'extraordinaire, aient été hallucinés ou fous, c'est sortir des limites permises à la critique raisonnable des évènements humains.

D'autres personnes ont une mentalité complètement différente, non moins étroite que celle des membres du premier groupe, avec cette différence que ce qui dépasse leurs conceptions ordinaires n'est pas nié, au contraire est facilement accepté, mais



est attribué aux démons. Ce parti-là, nous l'avons rencontré souvent dans notre histoire, il est plus faible, mais non moins tenace de nos jours que dans les siècles passés. Naturellement, le spiritisme lui offrait un champ des plus favorables pour engager la lutte. Il s'y est précipité, aussi, tables dansantes, tables parlantes, meubles en goguette, lumières inexplicables, écritures, paroles, dessins, supposés venir des esprits, tout cela a été jugé démoniaque, satanique, abominable, sans que tant d'imprécations aient fait reculer les adeptes du spiritisme et, encore moins, aidé à trouver la raison des phénomènes nouveaux.

Tout nier, ou mettre tout à la charge du démon sont des procédés d'explication des plus simples et à la portée des plus ignorants. Il n'était pas beaucoup plus difficile de faire du spiritisme une immense fumisterie, dont les adeptes se livreraient à la prestidigitation pour attraper les plus malins, à de grossières jongleries pour les simples. Bien des choses donnaient quelque apparence de vérité à cette manière de voir ; d'abord l'obscurité plus ou moins complète, nécessitée dans bien des cas, puis la futilité des résultats obtenus, la niaiserie des révélations imputées aux Esprits et, plus que tout, la prise en flagrant délit de fraude de bon nombre de médiums. Pour comble de disgrâces, après quelques instants



de désarroi (1), les prestidigitateurs professionnels se mirent à regarder de près les miracles spiritiques et à les réussir aussi bien que les esprits eux-mêmes ; ce qui porta un coup funeste à la croyance à l'intervention d'agents extra-humains. Comme les plus fervents apôtres du spiritisme reconnaissent que de faux médiums, ou des médiums véritables, mais déloyaux, se sont livrés à des fraudes conscientes, pour faire de leur faculté vraie ou supposée une source de profits matériels, leur témoignage pourrait nous suffire (2), si nous ne pouvions lui joindre celui des expérimentateurs qui ont surpris les trucs employés.

Il peut se faire que certains médiums extrêmement agités, comme Eusapia Paladino, veuillent si bien réussir leurs expériences, qu'ils trichent ouvertement sans s'en apercevoir. De plus, il faut tenir compte à tous les vrais médiums de leur état psychique spécial, qui leur enlève une partie au moins de leur conscience normale.

Des cas se sont présentés en effet qui prouvent l'irresponsabilité des médiums tricheurs. Un jour,

(1) Si l'on en croit de Mirville, le prestidigitateur Robert Houdin, très célèbre au milieu du XIX[e] siècle, aurait été stupéfait par les merveilles spiritiques et déclaré que son art ne permettait pas de les imiter. DE MIRVILLE, t. I, p. 1 seq.

(2) Léon DENIS. *Dans l'invisible. Spiritisme et médiummité*, p. 405 seq.



Eusapia appelle ses expérimentateurs pour entendre « des coups dans la table ». Ils arrivent et constatent facilement que c'était elle-même qui frappait à l'aide de sa bottine. « Lorsque je lui fis cette observation, dit le docteur Ochorowicz, elle recula un peu tout en niant le fait. C'est étrange tout de même, dit-elle ; quelque chose pousse mon pied vers la table. « *Sentite ! Sentite* » ! (Entendez ! Entendez !) Elle était tellement sûre du phénomène qu'elle insista afin que je lie son pied avec le mien à l'aide d'un cordon. Et quand cela fut fait, je sentis qu'elle tirait le cordon en tordant ses pieds ; elle le tournait de façon à pouvoir frapper la table avec son talon. C'était évident pour tout le monde, sauf pour elle-même. J'ai vu des médiums taper avec leurs poings sur la muraille, devant les témoins, tout en prétendant que c'était l'Esprit qui tapait. Un étudiant en droit, médium d'ordre inférieur, s'appliqua, en vue de tout le monde, un soufflet dont il était très effrayé. Il n'était pas en transe constante et il s'obstinait à nous convaincre que c'était l'Esprit de Xantippe, la femme de Socrate, qui lui avait infligé cette admonestation ». Il est d'autres cas où l'intention de frauder semble plus consciente.

Le fameux Home se fit, dit-on, expulser de France à la suite d'une séance, où il toucha la main de l'impératrice de son pied nu, en soutenant que



c'était la petite main d'un fantôme enfant matérialisé. Accusation de duperie contre laquelle protestent pourtant les spirites convaincus (*Matin*, 29 mars 1911).

A Cambridge, Eusapia fut surprise s'être dégagé une main, elle avait habilement fait passer la main de la personne qui lui contrôlait la main droite sur le poignet du témoin de gauche, en sorte que les témoins se tenaient l'un l'autre au lieu de tenir le médium (1). Une aventure analogue consterna le médium Slade, celui dont la spécialité consistait à faire écrire sur les ardoises. Au moment où il plaçait l'ardoise sous la table, on la lui arracha des mains et l'on constata qu'elle était déjà couverte d'écritures. — Un médium célèbre par ses « apports de fleurs », Anna Rothe (+ 1904), accusée d'avoir fraudé au moins assez souvent, et mise en prison en Allemagne, perdit dans sa détention son pouvoir médiumnique, qui ne reparut qu'après. — Le médium australien Bailey, venu en Italie, refusa les conditions rigoureuses de surveillance qu'on voulait lui imposer, et, dans les séances bien contrôlées, n'obtint que des résultats insignifiants. — Charles Eldred de Clowne, renommé pour ses

---

(1) Dr Grasset. *L'Occultisme*, p. 76 ; — Flammarion. *Les Forces naturelles*, p. 227, 277 ; — De Rochas. *Extériorisation de la motricité*, p. 297 ; — G. Danville. *Magnétisme et Spiritisme*, p. 54.



matérialisations d'esprits, employait une chaise à double fond, dont on fit faire une double clef et où l'on trouva le matériel nécessaire à ses opérations. — Mistress Williams, médium américain, venue à Paris, matérialisait un docteur à la barbe fluviale, accompagné de sa fille vêtue d'une robe blanche. M. Leymarie, de la *Revue spirite*, donna un signal et, tandis qu'un spectateur saisissait le manager, deux autres s'emparaient des apparitions. Un quatrième faisait de la lumière... Alors on vit M. Paul Leymarie luttant avec Mrs Williams, qui poussait des cris sauvages et se débattait furieusement : c'était elle qui, en maillot noir, affublée d'une perruque et d'une fausse barbe, faisait l'apparition du docteur. La jeune fille qui accompagnait celui-ci n'était autre qu'un masque, d'où pendait un long voile, et que tenait Mrs Williams de sa main gauche, tandis que, de la main droite, elle tirait une corde qui correspondait avec un appareil lumineux lui permettant d'obtenir les feux de couleurs différentes, qui accompagnaient les apparitions. — Miller, médium californien, venu à Paris où il fit bon nombre de séances, fut plus que soupçonné de fabriquer ses fantômes avec du tulle et de la mousseline (L'*Eclair*, 6 avril 1909) (1).

(1) Voir en sens contraire la *Revue Spirite* et l'*Echo du Mentalisme*, novembre 1908.



Un des médiums de M. de Rochas, Valentine, jouissait de la propriété de dégager des lueurs mystérieuses... Au cours d'une séance qui avait lieu dans une pièce obscure, alors que des lueurs jaillissaient et couraient dans la nuit, le colonel de Rochas fit soudain jouer un appareil électrique, et l'on s'aperçut que Valentine agitait en tous sens ses pieds déchaussés, préalablement imprégnés de phosphore (1).

En juin 1875, le Parquet faisait condamner par la 7e Chambre correctionnelle, pour escroqueries, le photographe Buguet et Leymarie, gérant de la *Revue Spirite*. Buguetse disait médium. Pour 20 francs la demi-douzaine, il délivrait à ses nombreux clients des photographies d'« Esprits » décédés, ressemblance non garantie, disaient ses loyaux prospectus. L'enquête démontra que les « Esprits », matérialisés et reproduits sur les plaques, avaient été d'abord des personnes bien vivantes, mais comme elles ne pouvaient représenter des esprits trop différents, Buguet les avait remplacées bientôt par une poupée, à laquelle il ajoutait des têtes diversement découpées sur d'autres photographies. On mit la main sur la poupée décapitée et sur les images. Buguet avoua tout. Le plus curieux est que les témoins affirmèrent à l'audience, en présence des pièces à conviction, que cela leur

(1) Dr Grasset. *L'Occultisme*, p. 56, seq., p. 424.



était bien égal et n'ébranlait nullement leur croyance spirite, qu'ils avaient fort bien reconnu leurs morts. Le président, pour les faire taire, n'eut d'autre ressource que de leur ordonner d'aller s'asseoir. La prison et l'amende qui cloturèrent la sentence n'empêchèrent pas les mêmes témoins, et bien d'autres; de protester de la médiumnité de Buguet, d'envoyer même des témoignages écrits de la ressemblance incontestable à leurs yeux des photographies de la poupée avec leurs parents défunts (1).

II

De la découverte de ces fraudes, il faut évidemment conclure qu'un certain scepticisme est de mise, en présence des phénomènes spirites par trop extraordinaires. Le mouvement des tables, des meubles, les dessins et les écritures, sont toutefois des faits trop souvent renouvelés pour être niés. Il a fallu les expliquer et divers systèmes ont été proposés qui pourraient, peut-être expliquer, plus ou moins, d'autres faits plus étranges, s'ils étaient définitivement incontestables.

---

(1) *Procès des Spirites*, édité par Madame P. G. **Leymarie**, in-8, Paris, 1875, passim.



Beaucoup, imprégnés des idées des magnétiseurs, ont supposé encore l'intervention d'un fluide, peut-être le fluide magnétique, quel qu'il soit, peut-être un autre (1). Ce fluide, dépendant de la volonté, pourrait agir sur les objets matériels, quelquefois devenir lumineux, d'autres fois se condenser suffisamment pour être visible et donner naissance aux fantômes.

D'autres expérimentateurs préfèrent supposer une force psychique de nature inconnue, qui peut agir à une distance plus ou moins grande du médium, et se laisser guider par sa volonté consciente ou inconsciente (2). Certains ne donnent aucun nom à cette force, car ils peuvent en supposer plusieurs et se contentent d'affirmer les phénomènes, tandis qu'ils essaient de les multiplier et de tâcher de découvrir les lois, capricieuses en apparence, qui les dirigent. Rien de déraisonnable au fond dans toutes ces hypothèses, car, bien certainement, nous sommes loin de connaître encore toutes les forces terrestres, toutes les propriétés de l'éther hypothétique des physiciens et, surtout, nous sommes encore complètement impuissants devant le mystère de l'âme et de sa jonction avec le corps. Nous ignorons probablement

(1) De Gasparin, t. I, p. 92.
(2) V. plus haut p. 250, *de l'Extériorisation de la motricité.*



à peu près tout de leurs qualités essentielles à l'un comme à l'autre, et cette ignorance laisse le champ libre aux suppositions les plus larges.

Parmi ces suppositions, il nous suffit de mentionner celle de Zœllner, professeur d'astronomie physique à l'Université de Leipzig. Il avait été grandement étonné par les prodiges des médiums, de Slade surtout. Pour expliquer la pénétration des corps solides les uns à travers les autres, il crut qu'on pouvait admettre une quatrième dimension, jusqu'à présent inconnue, de l'espace, dimension difficile à imaginer, puisque, jusqu'à présent, nous ne connaissons que la longueur, la largeur et l'épaisseur des corps. La théorie de Zœlhner n'a guère rencontré de partisans, car elle est difficile à saisir, et s'appuie sur des expériences de médiums, qui n'étaient peut-être que des prestidigitateurs.

Ce furent les tables tournantes qui donnèrent l'occasion à des théories plus nombreuses. M. Chevreul, qui avait expliqué les mouvements du pendule explorateur par des mouvements inconscients, crut que la giration des tables était susceptible de recevoir la même théorie.

« Si l'on suppose, disait-il, que des personnes aient les mains sur une table, d'après ma manière de voir, elles se représentent la table tournant de droite à gauche ou de gauche à droite, puisqu'elles y sont



placées pour être témoins de ce mouvement ; dès lors, à leur insu, elles agissent pour imprimer à la table le mouvement qu'elles se représentent (1) ». L'explication de Chevreul, valable pour le pendule et peut-être pour des guéridons légers, mus par une seule personne ne pouvait suffire pour des tables lourdes, autour desquelles plusieurs personnes, ayant des volontés diverses, faisaient la chaîne.

Babinet, de l'Institut, reprit la théorie de Chevreul, en ajoutant quelques considérations sur les grands effets produits par de petites forces, et sur la puissance des mouvements naissants.

« S'il y a quelque chose d'établi, en mécanisme et en physiologie, écrit-il, c'est que les mouvements naissants sont peu étendus, mais irrésistibles (2) ».

Mouvements naissants et mouvements inconscients, parurent encore insuffisants pour faire comprendre le mystère de tables, qui semblaient perdre tout leur poids et gambader en filles folles.

Faraday, physicien anglais, et Strombo, savant d'Athènes, faisaient à la même époque diverses expériences pour prouver que le mouvement vient des

---

(1) Chevreul. *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, in-8, Paris, 1854, p. 217 ; — Figuier, t. IV, p. 310 ; — Grasset. *L'Occultisme*, p. 99 seq.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1854 ; — De Gasparin, t. I, p. 118 seq.



mains, non de la table. Entre la main et la table, si on interpose des plaques de carton très lisses unies par un mastic à demi-dur, et que la table tourne, les disques supérieurs glissent sur les inférieurs dans le sens de la rotation ; donc le mouvement vient des mains ; si on met sur la table une couche de talc très mobile, les doigts glissent sur la table et ne par-parviennent pas à lui communiquer le mouvement (1). Ces dernières expériences semblent démontrer que ce n'est pas un être extra-humain qui, agit dans la table tournante, mais que ce sont bien les mains des opérateurs, elles n'expliquent pourtant pas les mouvements des meubles sans contact.

Du reste, il n'y a pas que les mouvements des tables qui soient difficiles à expliquer. Si, à la rigueur, un ventriloque pouvait simuler les voix entendues pendant la durée des phénomènes, il y avait d'autres bruits, en particulier les coups multipliés, dont il fallait trouver la cause. L'un les a attribués à des contractions de l'estomac ; un autre, le chirurgien Robertde Lamballe, supposa que les bruits insolites étaient dûs à des contractions du tendon péronier des médiums ; un troisième, le docteur allemand Schift, trouva la cause des bruits d'une Allemande, obsédée par un Esprit frappeur, au niveau de la cheville du

(1) Grasset, p. 106.



pied, là où passe le tendon d'un des muscles de la jambe. La jeune Allemande déplaçait à volonté ce tendon et le faisait retomber avec bruit au fond de sa coulisse. On a tenté d'expliquer encore, chez certains médiums, la production des bruits semblables aux coups par le craquement des articulations des genoux, du coude, ou des épaules (1), et enfin la ventriloquie a été mise en avant comme cause des coups entendus de toutes parts, ventriloquie peut-être inconsciente des médiums, et dont on pouvait dire : « La parole involontaire des intestins n'est pas plus « miraculeuse que la parole involontaire de la bou- « che (2) ». Toutes ces hypothèses, bonnes peut-être pour des cas particuliers, ne semblent pas pouvoir être généralisées, elles suscitent de sérieuses objections et sont loin d'être admises par la majorité des observateurs.

De temps à autre, il se produit des défis retentissants entre les camps adverses, semblables au prix Burdin de 1837 (V. tome III, p. 545) offert à la personne capable de lire à travers les corps opaques. On a proposé 2.000 fr. au médium capable de soulever un corps sans contact, en pleine lumière, défi auquel un occultiste a répondu en offrant 500 fr. à qui

(1) Grasset, p. 423 seq.; — Janet. *L'automatisme*, p. 401.
(2) Janet. *L'automatisme*, p. 402.



prouverait l'insensibilité du sthénomètre du docteur Joire, à l'approche des mains d'un opérateur quelconque. On ne voit pas trop en quoi ces défis peuvent bien avancer les affaires. Tant qu'on ne connaîtra pas exactement les conditions requises pour l'obtention des phénomènes spiritiques, — de ceux qui sont réels, cela va sans dire, — comment pourra-t-on les produire à jour fixe, au gré et sous les yeux d'une commission. On est bien obligé, vu l'ignorance où nous sommes, d'observer les effets produits quand ils veulent bien se manifester et se contenter d'observations accidentelles, ce qui n'implique nullement la non-existence des phénomènes en apparence arbitraires (1).

Il semble que l'explication des écritures spirites soit plus satisfaisante (2). Nous avons vu, en effet, plus haut (p. 12) les observations faites sur les mouvements automatiques en général, sur l'écriture automatique en particulier. Or, on peut admettre chez les médiums de bonne foi, surexcités et mis en une sorte d'hypnose par l'attente des révélations de l'esprit, la modification cérébrale nécessaire à la production de l'écriture automatique. L'hypothèse est d'autant plus probable que l'expérience démon-

(1) Gaston DANVILLE. *Magnétisme et Spiritualisme*, p. 45.
(2) JANET. *L'automatisme*, p. 404 seq.



tre la névropathie de bien des spirites. Convulsions, mouvements choréiques, crises nerveuses, crises d'hystérie sont fréquentes dans les séances. Les cas de folie, nous l'avons déjà signalé, ont suivi plus d'une fois les expériences et les communications spiritualistes. Indépendamment de ces tristes accidents, un fait constaté et avoué par les spirites est que les somnambules font en général d'excellents médiums ; l'état de transe paraît être ce qu'on a appelé la condition seconde, dans laquelle le sujet a oublié sa personnalité et adopté une personnalité étrangère. Dans cet état second, il se pourrait faire qu'inconsciemment il frappe des coups, dont il ne se rend pas compte, et que l'obscurité soit précisément une des conditions favorables à la production de l'accès nerveux spirite, de la même manière que le somnambule se plaît à opérer ses transformations pendant la nuit.

III

Des hypothèses précédentes, les unes peuvent servir à expliquer certains phénomènes, et les autres, des faits différents. Les plus chauds partisans du Spiritisme reconnaissent eux-mêmes l'action de causes ordinaires dans les actes spirites, mais ils assurent



que tout ne peut être expliqué de cette façon, et qu'une partie au moins des merveilles accomplies dans leurs séances supposent nécessairement l'intervention d'êtres extrahumains, d'Esprits. Sur cette donnée, ils ont construit une théorie du Spiritisme, dont nous devons donner au moins les grandes lignes, en signalant toutefois que cette théorie, dans laquelle sont incorporés des éléments venus de sources diverses, est loin d'être admise par tous les initiés, bien qu'elle soit censée révélée par les Esprits.

L'être humain se compose de trois parties : le corps matériel, l'âme semi-matérielle appelée périsprit, et l'esprit complètement dégagé de la matière. Ce dernier, assure-t-on, est une étincelle divine détachée de l'Essence éternelle, créatrice, omnisciente, où elle retourne après un nombre plus ou moins grand d'évolutions. Les évolutions se font en partie à l'état spirituel, en partie à l'état d'incarnation dans une parcelle de la matière (1).

Pour obtenir l'union avec le principe matériel trop différent de lui, l'esprit s'adjoint d'abord l'âme ou le *périsprit*. La substance du périsprit est fluidique, car il existe un fluide, moins grossier que la matière, moins spirituel que l'esprit pur, fluide dont les modifications, constatées par la science humaine,

---

(1) ALLAN KARDEC, Introd. p. XIV, p. 39, 59.



s'appellent fluide électrique, magnétique, nerveux. L'élément fluidique est une matière plus subtile que celle du corps proprement dit ; il varie suivant les mondes que l'esprit habite successivement. Sur la terre, il est relativement grossier, mais grâce à lui, l'esprit jouit d'une vie indépendante, jusqu'à un certain point, du corps auquel il est joint (1).

D'une part, l'esprit s'unit au périsprit, d'autre part, le périsprit est apte à s'unir à la matière; par le moyen du périsprit, l'esprit agit donc sur le corps. Mais, entre ces trois substances, l'union n'est pas indissoluble, le périsprit pouvant se dégager du corps et s'en éloigner plus ou moins, en tout ou en partie, pour un temps plus ou moins long. L'abandon d'une portion du périsprit laisse l'homme dans un état de demi-mort qu'on appelle *transe*, toujours assez fatigant pour les médiums, Par cette indépendance du périsprit, les spirites expliquent les rêves, les faits de somnambulisme, de télépathie, la seconde vue, l'extase et tous les phénomènes psychiques un peu extraordinaires, qu'ils font ainsi rentrer dans l'ensemble de leur théorie (2).

Le périsprit, en s'éloignant du corps, peut emporter

---

(1) ALLAN KARDEC, p. 11, 38 seq.

(2) ALLAN KARDEC, p. 361, 176 seq., Introd. p. XVII ; — NOEGGERATH, p. 47.



avec lui une quantité plus ou moins grande des atomes matériels de l'homme, au point de diminuer presque de moitié le poids du corps du médium, comme le prouvent, assure-t-on, des expériences faites avec la balance. Grâce à cette matérialisation incomplète, le périsprit constitue le fantôme des vivants,il peut agir en cet état sur le sens des hommes, se faire voir, toucher. De son côté, il voit, touche, travaille avec plus de vélocité peut-être que l'homme complet, en tout cas, ce semble, avec non moins de force. En cet état, le médium est dédoublé, sa partie spirituelle à demi-matérialisée agit, tandis que l'autre portion presque toute matérielle dort. Les manifestations du périsprit dégagé en partie du corps peuvent varier à l'infini ; elles impressionnent non seulement les sens humains, mais ceux des animaux, elles agissent sur les plaques photographiques et actionnent à l'occasion toute autre matière.

IV

Le périsprit est sous la dépendance de l'esprit qu'il met en contact avec le corps. On a voulu préciser les qualités qui appartiennent au corps, au périsprit et à l'esprit. Au dernier, les plus sublimes dons de l'intelligence, au périsprit, les facultés de l'imagi-



nation, de la sensibilité, de la motricité, de la mémoire. Ce sont là les subtilités des docteurs spirites. Il est plus intéressant pour nous de pénétrer au cœur même de leur théorie. L'esprit vient de Dieu. Dans son voyage à travers le monde matériel, il commence par prendre, dans le monde fluidique qu'il traverse, une certaine quantité de substances semi-matérielles, et s'en forme un périsprit (1). Grâce à cette enveloppe, il peut s'unir à la matière. — En cet endroit, il existe de notables divergences entre les diverses écoles spirites, puisque les Américains n'admettent pas la réincarnation et que d'autres ne reconnaissent que les incarnations à forme humaine. Prenons la doctrine qui nous semble la plus complète.

Sa première union se fait dans le minéral où son périsprit prend l'expérience de la matière brute et se développe d'abord dans les simples concrétions, puis dans les cristaux, puis dans les cristalloïdes et les colloïdes presque organisés. Après un temps plus ou moins long, le minéral étant dissous a passé dans les corps vivants ; l'esprit et son enveloppe fluidique ont profité de l'occasion pour changer de logis et les voici végétaux, d'abord rudimentaires, puis après une série de morts et de résurrections,

(1) Léon Denis. *Après la mort*, in-12, Paris 1909, p. 227.



végétaux supérieurs. Ils s'élèvent ensuite à un degré plus élevé, passant au règne animal simple d'abord, de plus en plus compliqué, jusqu'à l'homme (1).

Le voyage n'est pas terminé. A mesure, en effet, que l'esprit a évolué, il a fini par arriver à un état où il a pu exercer sa volonté, par conséquent faire le bien ou le mal. Cela a commencé peut-être dans son évolution végétale, en tout cas, probablement, pendant sa période animale, et surtout dans sa station humaine. Or, une loi fondamentale de l'existence veut que le bien soit récompensé, le mal expié. L'esprit coupable devra donc ou s'amender dans le corps actuel, ou passer dans un autre corps, afin de se repentir et d'expier sa faute. Ce qui peut faciliter le repentir dans la nouvelle incorporation, ou incarnation, c'est que, après la mort, c'est-à-dire, après la destruction de son premier corps, l'esprit est allé un temps plus ou moins long dans le monde invisible des Esprits et y a vu des choses bien capables de l'engager à se corriger.

La nature visible est en effet une portion restreinte de l'Univers. Echappant en général à notre vue, à nos sens, tout un monde vit et s'agite autour de nous dans l'espace immense. C'est le monde des Esprits. On en distingue de divers ordres, les plus

(1) NOEGGERATH. *La Survie*, p. 114, 119.



bas, Esprits *élémentals,* ne paraissent pas destinés à un état supérieur, ils se contentent d'habiter et de diriger les éléments matériels du feu, de l'eau, les nuages, etc., ils sont intelligents et souvent méchants. Les Esprits appelés à un degré supérieur sont les Esprits à incarnations successives. Dans leur état invisible, ils sont désincarnés. Ils conservent cependant leur périsprit, enveloppe indispensable à leurs transmigrations, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés très haut dans l'échelle spirituelle. En attendant, munis de leur périsprit, ils errent à travers les espaces, heureux ou malheureux, suivant les mérites ou les démérites de leurs vies incarnées précédentes. S'ils ont été criminels, ils aiment à se réunir avec d'autres Esprits méchants comme eux, ils se querellent les uns les autres, sont tristes, jaloux de leurs frères plus élevés ; ils se plaisent à venir faire enrager ou, au moins, à taquiner les hommes.

« En réalité, nous enseigne un maître en Spiritisme (1), l'Esprit reste ce qu'il s'est fait lui-même pendant sa vie. Les besoins viennent du corps et s'éteignent avec le corps. Les désirs, les passions sont de l'esprit et le suivent. Presque tous les phénomènes des maisons hantées sont causés par des

---

(1) Léon DENIS. *Après la mort,* p. 286 ; —Cf. NOEGGERATH. *La Survie,* p. 35.



Esprits arriérés venant satisfaire, *post mortem*, des rancunes nées sur terre de mauvais rapports ou de dommages causés par certaines familles, qui ont donné ainsi prise à des influences néfastes. Il en est de même de tous les cas d'obsession et de certains cas de folie. Tous les expérimentateurs de vieille date savent cela. La luxure et l'avarice subsistent chez les âmes basses. Les phénomènes, produits par des « Esprits incubes et succubes » ne sont pas imaginaires et reposent sur des témoignages formels ».

Ce sont tantôt les Esprits élémentals, tantôt les Esprits désincarnés méchants, qui viennent troubler les séances, dire des grossièretés, et occasionner les accidents.

Si les vivants n'ont pas accompli le mal, ou s'en sont repentis, ils aperçoivent, à l'état désincarné, les imperfections qui leur restent encore, et soupirent après une incarnation nouvelle, qui leur permettra de se purifier complètement. Après un temps plus ou moins long, pendant lequel ils sont comme tout étourdis de leur changement d'état (1), ils commencent à apercevoir au-dessus d'eux un monde lumineux bien plus beau, plus pur que celui dont ils avaient connaissance. Ils peuvent quelquefois entrer en rapports avec les Esprits encore plus élevés,

(1) Noeggerath. *La Survie*, p. 131.



qui les encouragent dans leurs bons sentiments et leur révèlent qu'au-dessus d'eux les cieux vont s'épurant sans cesse, que les esprits se perfectionnent de plus en plus et s'élèvent ainsi de monde en monde jusqu'à la sphère divine, où doivent rentrer, après les incarations et les évolutions suffisantes, toutes les étincelles, c'est-à-dire, les âmes, qui en sont sorties.

Ajoutons que les incarnations et désincarnations successives, dont on se souvient dans l'autre monde, mais très peu dans celui-ci, — quoique certaines gens croient avoir des réminiscences de leurs existences antérieures, — ne se limitent pas à la terre, loin de là. Elles se succèdent dans les autres planètes, dans des étoiles inconnues. Il va sans dire que les incarnations terrestres, s'il y en a plusieurs, peuvent se faire dans des pays fort éloignés les uns des autres. Ainsi, Hélène Smith, fameux médium étudié par le professeur Flournoy de Genève, se rappelait, à l'état de transe, une de ses existences du XIIe siècle, accomplie dans l'Inde (1).

Trop élevés, les Esprits ne s'intéressent plus guère aux esprits trop arriérés ; mais dans les mondes moyens, les grands s'occupent des petits ; ils les

(1) Th. FLOURNOY. *Des Indes à la planète Mars.* — L. DENIS. *Dans l'invisible*, p. 36.



encouragent, les aident de leurs conseils, de leur appui, de leur force même, dans le cas où les Esprits méchants veulent user de la force ; ils leur apprennent les vérités connues des plus éclairés, ignorées des autres. Dans ce monde moyen, se trouvent les Esprits qui viennent parler aux hommes. Souvent, ce sont les âmes de parents, d'amis décédés, souvent ce sont les âmes d'humains plus ou moins connus. On doit toutefois ne pas toujours croire sur parole l'Esprit qui se donne un nom pendant les séances, car il peut se faire que ce soit un Esprit méchant ou moqueur.

Il est remarquable, en effet, que dans la théorie spirite, les Esprits des incarnés gardent les défauts physiques et moraux de leurs incarnations précédentes, à moins qu'ils ne les aient expiés ou corrigés (1). Parmi eux, il en est donc de turbulents, de menteurs, d'orgueilleux, d'obscènes. Le monde spirituel ressemble de manière frappante au monde humain. Il doit avoir, lui aussi, ses arrivistes ; mais il a, en revanche, de bonnes âmes toujours prêtes à rendre service aux autres. Ces braves Esprits en adoptent d'autres, auxquels ils servent de guides, de maîtres, pour les instruire dans les voies spirituelles ; quant aux

---

(1) W. Stainton Moses (M.-A. Oxon). *Enseignements spiritualistes*, traduits de l'anglais par X., in-8, Paris, 1899, p. 35.



adoptés, ils peuvent être incarnés ou désincarnés. S'ils sont incarnés, c'est-à-dire hommes vivants, ils reçoivent les avis de leurs Esprits guides, d'une manière, tantôt sensible, tantôt insensible. Les Esprits méchants peuvent également intervenir d'une façon occulte. Leur but est de stimuler les mauvaises passions, d'attirer les âmes vers ce qui est bas et méprisable, tandis que les bons Esprits cherchent à les diriger tendrement vers ce qui est noble et affiné (1).

L'influence occulte des Esprits peut donc être bonne ou mauvaise, elle s'exerce souvent à notre insu ; il appartient à notre jugement de discerner les bonnes et les mauvaises inspirations. Il est facile de reconnaître dans ces détails la trace des doctrines catholiques sur l'ange gardien et sur les démons tentateurs. Les Spirites ajoutent que les manifestations des esprits ne sont pas toujours occultes, elles peuvent devenir ostensibles et sensibles par l'écriture, la parole, ou n'importe quelle autre manifestation physique: le plus souvent, c'est par l'intermédiaire des médiums (2).

---

(1) W. STAINTON MOSES. *Enseignements spiritualistes*, traduit de l'Anglais par X. Paris, in-8, 1899, p. 34, 53.

(2) ALLAN KARDEC. Introd. p. XVII, p. 204 seq.;— STAINTON MOSES, p. 33.



V

Le mécanisme des phénomènes physiques, opérés par les Esprits désincarnés, est assez simple à comprendre. Comme, à l'état de désincarnation, ils conservent leur périsprit, dont ils ne se débarrasseront qu'en arrivant dans les sphères spirituelles supérieures, il leur est facile de s'agréger des atomes matériels qu'ils prennent où ils veulent, dans leurs médiums souvent, ou ailleurs. Grâce à ce périsprit, ils peuvent désassocier et réassocier la matière, faire pénétrer par conséquence un corps solide dans un autre, faire des apports, se constituer des vêtements, les réparer à leur guise, produire en un mot les phénomènes connus de matérialisation et dématérialisation, frapper les murs, les tables, se donner des corps provisoires ou fantastiques. Pour accomplir tous ces actes, l'Esprit se sert de son périsprit à lui, ou du périsprit du médium, dont il utilise les fluides (Noeggerath, p. 53 seq.).

Quand ils ont un médium, les Esprits s'en servent volontiers. Pour cela, ils cherchent le point sensible du médium, sa main ou un autre membre, qu'ils mettent en mouvement, comme s'il leur appartenait. (Noeggerath, p. 43).



Ils peuvent remplacer provisoirement le périsprit éloigné du médium par le leur et se servir, grâce à cette substitution, de la bouche et des autres organes de la personne ainsi possédée. C'est pour eux une véritable réincarnation provisoire, et les médiums, employés sont dits médiums à incarnations. Les philosophes spirites soutiennent que les incarnations des Esprits ont une grande analogie avec les phénomènes psychiques et magnétiques. Selon eux, l'Esprit désincarné agit sur le médium comme le magnétiseur sur le cerveau d'un somnambule. De même que ce dernier peut quelquefois ne plus s'y reconnaître, au point de tricher consciemment ou inconsciemment par le fait de la confusion entre ses inspirations et les idées suggérées, ou encore par le désir de réussir une expérience plus solennelle, ainsi le médium peut confondre les inspirations des désincarnés avec les effluves d'hommes terrestres ou même ses propres désirs. En outre, sous l'influence d'une certaine vanité, il est apte, lui aussi, à tromper, afin de n'être pas au dépourvu devant une assistance plus redoutée que ses compagnons ordinaires. Il est nécessaire au médium, pour ne pas tomber dans l'erreur, de posséder, comme les mystiques, un discernement sagace des Esprits, car, disent nos théoriciens spirites : « Les lois de la sympathie des âmes sont les mêmes sur cette terre que dans le



monde des Esprits. C'est pour cette raison que certains médiums et clairvoyants, ainsi que les esprits absorbés dans la prière, reçoivent souvent, à leurs pensées et à leurs prières, des réponses de source terrestre, émanant d'Esprits incarnés, bien qu'ils aient la conviction que cette réponse émane d'une intelligence supra-naturelle, d'un être invisible (1) ».

Sous une autre forme : « Quand le médium se trouve dans l'état d'extrême susceptibilité qui caractérise les premières phases de son développement, il reflète simplement les pensées des assistants ; ce qui, dans ce cas, est pris pour une communication spiritique, ne sera qu'un écho de leurs propres intelligences.... Les groupes spirites sont ainsi fréquemment le jouet d'une illusion, trompés par leurs propres forces positives. Ils éloignent les messages spiritiques, en leur substituant l'écho de leurs propres pensées, et alors ils constatent des contradictions et des confusions qu'ils attribuent complaisamment à l'intervention d'Esprits malveillants (2) ».

---

(1) AKSAKOF, p. 276 ; — DAVIS. *The Present Age and Inner Life*, 1853, p. 202 ; — NOEGGERATH. *La Survie*, in-18, Paris, 1907, p. 1 seq.
(2) AKSAKOF, p. 271 ; — HUDSON TUTTLE. *Arcana of Spiritualism*, 1871, p. 194.



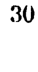
ARTICLE CINQUIÈME

Les Doctrines du Spiritisme

I

Les hésitations des docteurs touchant l'origine des inspirations spirites n'empêchent pas les croyants de donner leur foi aux révélations reçues. Et puisqu'il y a des révélations, il n'est pas sans intérêt d'en avoir un aperçu au moins sommaire. Nous allons tenter de l'ébaucher en quelques pages, mais nous devons nous souvenir que les contradictions, par trop nombreuses, des esprits révélateurs ont rendu impossible l'établissement d'une doctrine unique. Il faut nous contenter de glaner un peu à l'aventure, dans les nombreuses compilations se disant émanées de l'au-delà.

Si nous essayons d'avoir une idée d'ensemble de toutes les révélations spiritiques, notre première impression, à la lecture de ces pages interminábles, est qu'elles sont assez promptement ennuyeuses. Cherchons-nous les causes de cet ennui ? Nous voyons qu'ici, indépendamment des répétitions inévitables, il naît de l'insignifiance et de la niaiserie de la plupart des soi-disant révélations. Qu'au premier


30



abord on espère apprendre quelque chose, la déception ne tarde guère. C'est du déjà vu, déjà connu, mais sans aperçus nouveaux, sans réflexions qui vous fassent songer (1). Ni l'imagination, ni l'intelligence, n'y trouvent une nourriture tant soit peu substantielle. Une seconde remarque est la constatation, facile à faire, de l'influence des milieux humains sur les esprits inspirateurs. En Angleterre, en Amérique et en Allemagne, on sent qu'il s'agit de protestants, et de protestants appartenant à des écoles différentes ; en Russie, les esprits sont orthodoxes ; en France, en Belgique, en Italie, s'ils n'ont pas une tournure protestante, on sent très bien les restes de leur éducation catholique, même s'ils se piquent d'indifférence religieuse, ou d'hostilité contre l'Eglise. Ces deux remarques faites, passons rapidement en revue les principales doctrines du Spiritisme.

Le Spiritisme se prétend une religion nouvelle, destinée à faire reculer les autres cultes imparfaits. Les révélations de ses Esprits viennent, sinon supplanter, du moins compléter et éclaircir les révélations mosaïque et évangélique (2), incomplètes, car

---

(1) Voir par exemple NOEGGERATH. *La Survie*, passim.

(2) STAINTON MOSES, p. 230 ;— Léon DENIS. *Après la Mort*, in-12, Paris, 1909, p. 309 ; — ALLAN KARDEC. *L'Evangile selon le spiritisme*, p. 1 ; — J. BERTRAND. *La Religion spirite*, in-16, 7e édition, p. 16.

elles étaient proportionnées au développement de l'humanité de leur temps ; insuffisantes pour une humanité plus avancée ; dénaturées et obscurcies par les soins des Eglises, qui les ont confisquées ou s'en sont servies. Les Esprits sont sévères en général pour les Eglises, surtout, naturellement, contre celle qui a la suprématie dans leur pays. Comme l'Eglise romaine se trouve un peu partout, elle reçoit les horions des Esprits les plus divers, mais peut se consoler en constatant qu'elle n'est pas seule à être morigénée : « La religion quelconque, d'une race quelconque, dit un Esprit qui signait Imperator, et qui se révélait à un ancien recteur anglican devenu professeur à Londres (1), sur n'importe quel point du globe, qui a la prétention d'avoir le monopole de la Vérité divine, est une fiction humaine, née de la vanité et de l'orgueil de l'homme ». « Votre théologie, dit encore le même Esprit dont on pourrait trouver l'école sur la terre, a été le prétexte pour éteindre les plus saints désirs, semer la haine entre parents et amis, brûler, torturer les corps des meilleurs parmi les hommes ; pour frapper d'ostracisme ceux que le monde aurait honorés avec joie, pour détruire les bons instincts de l'homme et effacer ses plus naturelles affections ».

---

(1) Stainton Moses, p. 178, 180.



Dieu existe, être distinct de la nature, car il ne peut être tout à la fois effet et cause. Les preuves spirites de son existence sont les preuves ordinaires des traités d'apologétique, mais, suivant les circonstances, les Esprits ont insisté plus spécialement, tantôt sur l'ordre physique de l'Univers, tantôt sur les idées morales et les convictions de la conscience (1). Quand un fidèle est assez curieux pour ne pas être satisfait des preuves données par l'Esprit, celui-ci le gourmande, et l'exhorte par des conseils anodins, semblables à ceux de maintes gens sur terre, professeurs, confesseurs, directeurs d'âmes, qui, facilement noyés dans les grands problèmes, conseillent sagement aux autres de faire ce qu'ils font eux-mêmes, c'est-à-dire les laisser de côté :

« Dieu existe, disent donc les Esprits, vous n'en pouvez douter, c'est l'essentiel ; croyez-moi, n'allez pas au-delà ; ne vous égarez pas dans un labyrinthe d'où vous ne pourriez sortir ; cela ne vous rendrait pas meilleurs,mais peut-être un peu plus orgueilleux parce que vous croiriez savoir, et qu'en réalité vous ne sauriez rien. Laissez donc de côté tous ces systèmes, vous avez assez de choses qui vous touchent plus directement, à commencer par vous-mêmes ; étudiez

(1) Léon DENIS. *Après la mort*, p. 132.



vos propres imperfections afin de vous en débarrasser, cela vous sera plus utile que de vouloir pénétrer ce qui est impénétrable (1) ».

II

Le Christianisme est relativement bien traité par les Spirites. « Il y a dix-neuf siècles, (2) disent-ils, sur les ruines du paganisme agonisant, au sein d'une société corrompue, le Christianisme, par la voix des plus humbles et des plus méprisés, apportait, avec une morale et une foi nouvelles, la révélation de deux principes jusque là ignorés des foules : la charité et la fraternité humaine ». Son fondateur, Jésus-Christ, Fils de Dieu, dans un certain sens, esprit supérieur, médium parfait, eut une connaissance de Dieu à laquelle aucun de ses disciples n'a pu atteindre (3). Pourtant son œuvre a été à peine ébauchée. « Après la lumière vive, les ténèbres sont revenues ; le monde, après des alternatives de vérité et d'obscurité, perdait le Christ de nouveau ». L'action des évêques et du pape a empêché le déve-

---

(1) ALLAN KARDEC. *Le livre des Esprits*, p. 6.
(2) Léon DENIS, l. c., p. 243.
(3) STAINTON MOSES, p. 140. — NOEGGERATH, p. 8.



loppement du règne du Christ. C'est au Spiritisme qu'est dévolue la mission de le faire refleurir (1).

Il n'y a ni enfer, ni purgatoire, ni anges, ni démons. Comme les esprits sont tous appelés à monter successivement dans les sphères supérieures, après une série de réincarnations, dont chacune leur fera faire un progrès plus ou moins sensible, ils sont tous appelés à devenir heureux tôt ou tard. Les anges sont simplement les esprits désincarnés qui, après de longues épreuves, sont arrivés au sommet de la perfection.

Deux déclarations des Esprits nous expliqueront le système de béatification spirite (2).

On demandait : « Chaque entrée dans une nou-« velle sphère ou état est-elle marquée par un chan-« gement analogue à la mort » ?

« L'Esprit Imperator répondit : « Analogue en ce « qu'il y a une graduelle sublimation du *corps spirituel*, « jusqu'à ce que, par degrés, tous les éléments grossiers « soient éliminés. A mesure qu'il s'élève, ce *corps* « *spirituel* s'affine de plus en plus. Il n'y a pas d'en-« veloppe matérielle à rejeter, mais le changement « ressemble à la mort en ce que l'entrée de l'esprit

(1) ALLAN KARDEC, *l'Evangile selon le Spiritisme*, p. 9, 11 ; — I. BERTRAND. *La religion spirite*, p. 24, 26.
(2) STAINTON MOSES, p. 265.



« dans une sphère supérieure est un moyen de déve-
« loppement ».

« Et quand les éléments grossiers ont disparu, « insista le médium, l'esprit entre-t-il dans les sphères « de contemplation, affiné jusqu'à ce qu'il n'y ait « plus rien à affiner ?

Réponse : « Non ; nous ne connaissons pas sa vie « dans le ciel intérieur. Nous savons seulement qu'il « croît de plus en plus en ressemblance avec Dieu, « qu'il s'approche de plus en plus de sa présence. Il se « peut, bon ami, que la plus noble destinée de l'esprit « perfectionné soit dans l'union avec Dieu, à la ressem- « blance duquel il est parvenu, et dont la *parcelle de « divinité, temporairement désagrégée pendant son pèle- « rinage, est rendue* à Celui qui l'avait donnée. Ceci « pour nous comme pour vous n'est que spéculatif. « Laissons et contentons-nous de ce qui seul doit être « connu. Votre esprit ne serait plus occupé s'il pouvait « pénétrer tous les mystères. Vous ne pouvez apprendre « que fort peu ici-bas, mais vous pouvez aspirer et, en « aspirant, élever votre âme jusqu'à une meilleure « demeure au-dessus des sordides soucis de la terre. « Puisse la bénédiction de l'Unique reposer sur vous ! « + Imperator ».

On remarquera qu'Imperator n'en sait pas plus, sur les choses du ciel, que le pasteur qui l'interroge, et que, malgré la magnificence du langage, nous



n'apprenons pas plus des Esprits que des théologiens terrestres. Cela n'empêche pas les docteurs spirites d'être assez affirmatifs. Si nous les croyons, il ne saurait y avoir de damnés, ni de démons (1), car: « s'il y en avait, ils seraient l'œuvre de Dieu, et Dieu « serait-il bon et juste d'avoir fait des êtres éternel- « lement voués au mal et malheureux »? « S'il y a « des démons, disent encore les Esprits à un de leurs « consultants, c'est dans ton monde inférieur et « autres semblables qu'ils résident; ce sont ces « hommes hypocrites qui font d'un Dieu juste un « Dieu méchant et vindicatif, et qui croient lui être « agréables par les abominations qu'ils commettent « en son nom » (A. KARDEC, l'*Evangile*, p. 54 seq.).

Pourtant, les spirites admettent l'existence d'Esprits *élémentals*, non destinés aux incarnations et qui semblent voués à ne pas progresser. Les souffrances qui attendent, au-delà de la tombe et dans de nouvelles incarnations, les Esprits coupables dans ce monde, constituent bien une sorte de purgatoire (2). Nous tirons d'un manucsrit spirite donnant les comptes-rendus des séances tenues à Etterbeeck sous la présidence de Mme de Bassompierre, un passage qui se ressent évidemment des doctrines

(1) STAINTON MOSES, *Enseignements spiritualistes*, p. 121.
(2) NOEGGERATH, p. 196.



catholiques sur le Purgatoire. Séance du 30 décembre 1874 :

« Le nom de Tony-Moilin avait été prononcé dans la séance précédente, et il avait été convenu qu'on l'invoquerait à la séance suivante, pour lui demander de nous faire part des études et des recherches qu'il avait faites, pendant sa vie, sur le fluide magnétique, ses applications diverses et ses effets curatifs. Il a, en effet, été évoqué par Mme de Bassompierre, médium écrivain. Un esprit, protecteur du groupe, a répondu immédiatement : « L'Esprit évoqué ne « peut se rendre à l'appel ; il souffre, il est malheureux. « Il est oublié, lui qui a tant fait de bien à l'humanité. « Cette souffrance, a-t-on demandé à l'Esprit, est-elle « l'expiation des manquements aux lois éternelles ? « — Non, a-t-il répondu, l'oubli des hommes est une « grande souffrance. » — Cette réponse renferme une grande leçon pour tous les adeptes du Spiritisme. Notre charité ne doit pas se borner à secourir nos frères incarnés ; elle doit s'étendre *principalement* sur ceux qui nous ont précédés dans le monde erratique. Je dis *principalement*, car les malheureux, soit de corps, soit d'esprit, qui subissent ici-bas leurs épreuves, trouvent tous, plus ou moins, des âmes généreuses qui s'intéressent à leurs infortunes, qui les soulagent dans la mesure de leurs moyens, parce que leurs besoins sont patents, visibles. Les pauvres



désincarnés, au contraire, ceux surtout qui ne laissent sur notre globe que des amis ou des parents indifférents ou incrédules à la vie future, sont souvent complètement abandonnés, dès qu'ils ont disparu de la scène du monde. C'est à nous, Spirites, à suppléer à cet oubli et à aider à leur dégagement, en les recommandant d'une manière générale à la miséricorde de Dieu ».

III

Les Spirites recommandent beaucoup la prière.

« Par la prière, disent-ils (1), courte, humble, fervente, l'âme se dilate et s'ouvre aux radiations du foyer divin. La prière, pour être efficace, ne doit pas être une récitation banale, une formule apprise, mais, plutôt, un appel du cœur, un acte de la volonté, qui attire à elle le fluide universel, les vibrations du dynamisme divin. Ou bien encore, il faut projeter son âme, s'extérioriser par un élan puissant et, suivant l'impulsion donnée, entrer en communication avec les mondes éthérés.

« Ainsi la prière trace une voie fluidique par laquelle les âmes humaines montent et les âmes

(1) Léon DENIS, *Après la mort*, p. 56.

supérieures s'abaissent, de telle façon qu'une communion s'établisse des unes aux autres et que l'esprit de l'homme soit illuminé et fécondé par les rayons et les forces descendues des sphères célestes ».

Les Esprits reviennent très souvent sur la nécessité de la prière. « Priez souvent, soyez fidèles et patients.
« Méditez sur les messages sacrés que Dieu envoie
« maintenant sur la terre (S. Moses, p. 281). Dans
« la froide atmosphère de votre terre, glaciale et réfrac-
« taire à la vie de l'esprit, vous ne savez pas combien
« le rapport magnétique entre votre esprit et les guides,
« qui attendent sa pétition pour la transmettre, est
« maintenu par la prière fréquente. Vous prieriez
« davantage si vous saviez quelle riche bénédiction
« spirituelle la prière apporte... La vraie prière est la
voix toujours prête de l'esprit communiant avec
« l'esprit ; l'appel aux invisibles amis avec lesquels il a
« coutume de converser ; l'étincelle, le long de la ligne
magnétique, qui transmet une supplique et, rapide
comme la pensée, rapporte une réponse ». (Moses, p. 145-147).

Au point de vue de la morale pratique, les Esprits semblent avoir adopté les enseignements du Christianisme. Ils n'aiment pas les suicidés qu'ils représentent comme des lâches, déserteurs de leur poste ; d'une manière ou de l'autre, les morts de mort violente en souffrent même dans l'au-delà ; pourtant, les



morts héroïques du champ de bataille ou de la vertu ne ressentent pas, ou ressentent moins « les effets de la dernière lutte avec la vie » (NOEGGERATH, p. 135-139).

Le point sur lequel les Esprits aiment à revenir, c'est l'amour pour les hommes, non l'amour chrétien, dans lequel l'amour de Dieu est le principe de l'amour humain, mais l'amour des hommes à cause de l'homme lui-même. Ils nous parlent des âmes épouses, repoussent l'amour charnel s'il n'est pas uni à l'amour spirituel. Ils réclament le pardon des offenses, veulent qu'on applique la devise : liberté, égalité, fraternité, et déclarent que dans l'amour est le germe du progrès, auquel l'humanité tend à petits pas, mais sûrs. C'est la phraséologie à la mode depuis le XVIIIe siècle, et, là encore, les Esprits ne semblent pas avoir ouvert une voie nouvelle, bien qu'il faille leur savoir gré d'avoir excité quelques bons sentiments.

Du manuscrit, cité plus haut, des séances tenues à Etterbeeck, citons un passage de la séance du 27 octobre 1874 :

« Mme de Bassompierre a reçu de l'Esprit de Eugénie von Huffel, la communication suivante :
« Ne manquez pas de vous réunir à la prochaine
« séance (vers la Toussaint). Tous vos parents et amis
« viendront prier avec vous et vous amèneront un
« grand nombre d'Esprits malheureux qui sont ou-



« bliés. Chacun de vous a sa promenade à faire au « lieu du repos pour y déposer un souvenir. Vous « rendrez le même hommage aux tombes oubliées. « Mais la charité ne doit pas se borner à ceux qui « ont quitté votre terre ; elle doit s'étendre aussi sur « ceux qui, au milieu de vous, souffrent et sont « affligés. Vous qui avez le bonheur d'être appelés « au nombre des privilégiés du Seigneur, montrez-« vous dignes de la grâce que vous avez reçue. « N'oubliez pas surtout la tombe des petits enfants. « Ce sont de petits protecteurs que vous vous « faites auprès de Dieu. Ils seront auprès de l'Eternel « des messagers fidèles qui lui présenteront vos « offrandes.

« Au revoir, mes bons amis, appelez au milieu de « vous votre guide (Vincent de Paul) que vous oubliez, « pour vous constituer en Société. Il vous donnera le « règlement qui doit vous diriger. Son désir le plus « ardent est que vous fondiez un établissement pour « les petits abandonnés de la terre. EUGÉNIE VAN « HUFFEL ».

« Il faut aimer les hommes, répètent les Esprits (1), après le Christ, qui avait résumé en ces mots tous les commandements de la loi morale.

« Mais les hommes ne sont point aimables, ob-

(1) Léon DENIS, *Après la mort*, p. 360 seq.



jecte-t-on. Trop de méchanceté couve en eux, et la charité est bien difficile à pratiquer à leur égard.

« Si nous les jugeons ainsi, n'est-ce pas parce que nous nous plaisons à considérer uniquement les mauvais côtés de leur caractère, leurs défauts, leurs passions, leurs faiblesses, oubliant trop souvent que nous n'en sommes pas exempts nous-mêmes, et que, s'ils ont besoin de notre charité, nous n'avons pas moins besoin de leur indulgence.

«... La vraie charité est patiente et indulgente. Elle ne froisse, ne dédaigne personne ; elle est tolérante, et si elle cherche à dissuader, c'est avec douceur, sans heurter ni brusquer les idées acquises.

« ... L'homme charitable fait le bien dans l'ombre... Donner en cachette, être indifférent aux louanges des hommes, c'est montrer une véritable élévation de caractère, c'est se placer au dessus des jugements d'un monde passager et chercher la justification de ses actes dans la vie qui ne finit pas ».

On le voit quelquefois, les Esprits parlent en prédicateurs. Il ne semble pas que leurs sermons aient grossi la masse de leurs fidèles. Bien qu'ils l'aient peut-être épurée, cette masse, d'abord conquise par les prodiges, s'est vite lassée des homélies. Le Spiritisme a maintenant trouvé un adversaire redoutable dans une secte qui s'est longtemps confondue avec lui, n'a pas brisé complètement l'alliance primitive,



mais paraît attirer davantage les esprits peu férus de métaphysique et surtout crédules. Nous voulons parler de l'Occultisme.

ARTICLE SIXIÈME

Occultisme et Théosophie

I

Frères ennemis, occultistes et théosophes se querellent. Les aînés sont les occultistes. Si on les en croit, ils le sont de beaucoup, puisqu'ils remontent jusqu'à Adam, se glorifient de compter dans leurs ancêtres les prêtres des anciennes religions, les grands philosophes de tous les pays, les prophètes et les législateurs des Juifs. Voici de quelle manière ils se disent successeurs de tous ces grands hommes.

D'après eux, les religions antiques, y compris le Judaïsme et le Christianisme primitif, comprenaient un double enseignement : D'abord, l'enseignement populaire, extérieur ou exotérique, content de préceptes pratiques plus ou moins grossiers, de conseils moraux élémentaires, d'images et de symboles matériels auxquels le peuple, identique en tous les pays, attache une importance extrême, et qu'il adore



ou vénère, au lieu de s'élever de ces symboles aux vérités plus hautes et plus pures symbolisées.

Les classes sacerdotales ou dirigeantes n'attachaient à cet enseignement exotérique d'autre valeur que celle d'une doctrine adaptée à l'esprit de leurs peuples, variable par conséquent suivant les climats, simple manteau de connaissances plus élevées, réservées aux adeptes, aux initiés, aux prêtres.

Une langue sacrée, connue des initiés, leur servait à se comprendre et à correspondre dans tous les pays. On a voulu savoir quelle était cette langue. Chacun l'a cherchée et l'a trouvée où il a voulu : les uns, dans la langue hiératique d'Egypte ; d'autres, dans le sanscrit ou le pâli ; plusieurs, dans l'hébreu ; certains, dans le chinois. Les partisans de l'hébreu ont supposé que la Genèse de Moïse, écrite par un homme versé dans les sciences de l'Egypte, et censé prêtre d'Osiris, devait avoir un sens occulte (1). Ils ont donc expliqué tout ou partie de ce livre d'une manière occultiste. Ils y ont trouvé trois sens : un sens *cosmogonique*, où les noms propres représentent, non des individus. mais des causes et des forces générales ; un sens *androgonique* ou social ; un sens *anthropomorphique* ou figuré. Ces divers sens, plus ou moins renouvelés

(1) Papus, *Traité méthodique de science occulte*, p. 388, 415, 445, 479, etc., in-8, Paris, 1891.



des Kabbalistes médiévaux, dont les idées sur les vertus des lettres et des mots hébraïques, sur le monde ennemi de Dieu, sur les attributs de la Divinité ou *Sephiroth*, sont tenues en grand honneur chez les occultistes (1).

Quelle que fût la langue en usage, l'enseignement intime, intérieur, *ésotérique*, expliquait les symboles, les allégories, les images du populaire, révélait les vérités comprises sous les symboles, dégageait les esprits de la matière et, par des pratiques ascétiques, conduisait les initiés aux sommets de l'illuminisme, en face de la lumière universelle éternelle, qu'ils devenaient capables d'étudier et de considérer en elle-même, et non plus dans les figures inventées par les hommes. Par le fait qu'elle s'approchait, par la contemplation ou la compréhension, de la vérité absolue, la religion ésotérique restait la même partout et dans tous les temps, en dépit des différences contingentes, simplement extérieures, auxquelles s'attachait le populaire, en sorte que brahmes indous, mages persans, orphiques, prêtres d'Isis, rabbins vénérés et docteurs chrétiens, sont tous frères, amis, collègues, s'ils sont initiés à la vraie doctrine, et non de simples manœuvres au service des superstitions vulgaires.

---

(1) Ed. SCHURÉ. *Les grands Initiés*, in-12, Paris, 1909, 18e édit., p. 180 seq.



A mesure que les siècles s'écoulèrent, l'enseignement ésotérique se continua dans les écoles d'initiés; qui se les transmirent de générations en générations, sous une forme apparente, mais inintelligible aux profanes. On admet, du reste, qu'indépendamment de cette transmission occulte, les sages et les prophètes des temps les plus divers ont pu arriver à des conclusions, identiques pour le fond, bien que différentes dans la forme, sur les vérités premières et dernières, et cela par la méditation ou l'inspiration intérieure, au défaut d'une initiation orale.

Tels furent les prophètes, les illuminés, les mystiques. L'occultisme considère la vision directe dans le monde invisible comme une méthode d'investigation, toujours à la portée des hommes assez avancés dans l'initiation. Elle a été conservée de nos jours chez quelques adeptes des fraternités chinoises, thibétaines ou brahmaniques, et retrouvée de temps à autre dans les temps passés par des visionnaires illustres, envoyés des plans supérieurs pour l'illumination de l'humanité, comme le furent entre autres Apollonius de Tyane, Jacob Bœhme, Scwedenborg, Martinez Pasqualis et le Philosophe Inconnu, Claude de Saint-Martin (1).

Ajoutons que ces sages et ces prophètes, souvent

---

(1) Dr Encausse. *L'occultisme*, p. 47.



traités de fous et d'hallucinés par leurs contemporains, furent les plus grands bienfaiteurs de l'humanité, les Sauveurs, dont la force rédemptrice arracha les hommes au gouffre de la nature inférieure et de la négation (SCHURÉ, *Introduct.*, p. XVIII).

Un historien moderne de l'occultisme nous en résume la quintessence en ces termes : « Toutes les grandes religions ont une histoire extérieure et une histoire intérieure, l'une apparente, l'autre cachée. Par l'histoire extérieure, j'entends les dogmes et les mythes enseignés publiquement dans les temples et les écoles, reconnus dans le culte et les superstitions populaires. Par l'histoire intérieure, j'entends la science profonde, la doctrine secrète, l'action occulte des grands initiés, prophètes ou réformateurs, qui ont créé, soutenu, propagé ces mêmes religions. La première, l'histoire officielle, celle qui se lit partout, se passe au grand jour ; elle n'en est pas moins obscure, embrouillée, contradictoire. La seconde, que j'appelle la tradition ésotérique ou la doctrine des mystères, est très difficile à démêler. Car elle se passe dans le fond des temples, dans les confréries secrètes, et ses drames les plus saisissants se déroulent tout entiers dans l'âme des grands prophètes, qui n'ont confié à aucun parchemin, ni à aucun disciple, leurs crises suprêmes, leurs extases divines. Il faut la deviner. Mais une fois qu'on la voit, elle apparaît



lumineuse, organique, toujours en harmonie avec elle-même. On pourrait aussi l'appeler l'histoire de la religion éternelle et universelle. En elle, se montre le dessous des choses, l'*endroit* de la conscience humaine, dont l'histoire n'offre que l'*envers* laborieux. Là, nous saisissons le point générateur de la religion et de la philosophie qui se rejoignent à l'autre bout de l'ellipse par la science intégrale. Ce point correspond aux vérités transcendantes. Nous y trouvons la cause, l'origine et la fin du prodigieux travail des siècles, la Providence en ses agents terrestres ». (Ed. Schuré, *Les grands Initiés*, Introduct., p. xiii).

II

C'est beau, mais, à notre avis, pas très clair. Du reste, en fait, à une époque indéterminée, la science occulte, mise par écrit, nécessita certaines études et supposa encore quelque initiation, pour être comprise, car, aux profanes, les phrases écrites ne signifiaient rien, tandis qu'elles disaient beaucoup aux initiés. On reconnaît que leur traduction, basée sur l'analogie ou les règles de l'arithmétique, est parfois malaisée, même aux plus éclairés ; aussi les livres *hermétiques* et, en général, les ouvrages des mages ou occultistes, anciens, médiévaux ou mo-



dernes, donnent lieu à des interprétations souvent contradictoires (PAPUS, l. c. p. 952).

Il en est de même des figures, appelées *pantacles* par les occultistes, composés étranges, au premier abord, de lignes, de figures, de lettres, de mots, de symboles divers. L'interprétation de ces pantacles est fort difficile pour quelqu'un qui n'a pas la clef, car tout y est symbolique,allégorique ; les lignes y ont une signification différente suivant leur direction.

Contentons-nous de deux exemples des plus simples de ces jeux de casse-tête.

« La *croix* (1) exprime l'opposition des forces deux à deux pour donner naissance à la Quinte essence. C'est l'image de l'action de l'Actif sur le Passif, de l'Esprit sur la Matière. † Naturellement, la Tête domine le Corps ; l'Esprit domine la Matière. Quand les sorciers veulent exprimer leurs idées dans un pantacle, ils formulent leurs imprécations en détruisant l'harmonie de la figure, ils mettent la croix la tête en bas et, par là, expriment les idées suivantes. ⸸ La Matière domine l'Esprit, le Mal est supérieur au Bien. Les Ténèbres sont préférables à la Lumière. L'homme doit se laisser guider uniquement par ses plus bas instincts et tout faire pour détruire son intelligence, etc., etc. ». L'arbitraire de

(1) PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 966.



ces explications saute aux yeux, mais enfin, une fois la clef donnée, on comprend à peu près ce que le signe veut dire dans un sens ou dans un autre.

Dans un autre exemple, réputé encore très simple, les choses se compliquent déjà pour le profane.

« Le triangle (1) exprime des idées différentes suivant les positions qu'affecte son sommet. En lui-même, le triangle est formé de deux lignes opposées, images du 2 et de l'antagonisme, qui iraient se perdre dans l'infini sans se rencontrer jamais, si une troisième ligne ne venait les unifier toutes deux et par là les ramener à l'unité en constituant la première figure fermée △. — Le triangle *la tête en haut* représente tout ce qui monte de bas en haut. Il est particulièrement le symbole du Feu, du Chaud.

« C'est le mystère hiérarchique de la Lumière et « la matière radicale du Feu élémentaire, c'est le « principe formel du soleil, de la lune, des étoiles et « de toute la vie naturelle. Cette lumière primitive « porte en haut tous les phénomènes de sa vertu, « parce qu'étant purifiée par l'Unité de la Lumière « incréée, elle s'élance toujours vers l'Unité d'où elle « emprunte son ardeur ». (*L'Ombre idéale de la sagesse universelle*).

« Le triangle *la tête en bas* ▽ représente tout

(1) Papus. *Traité méthodique de science occulte*, p. 967.



ce qui descend de haut en bas. Il est particulièrement le symbole de l'Eau, de l'Humide.

« C'est l'Eau surcéleste ou la matière métaphysi-
« que du Monde sortie de l'Esprit prototype ; la
« Mère de toutes choses qui du Binaire produit le
« Quaternaire. Tous ses mouvements tendent en
« bas et de là vient qu'elle individualise les matières
« particulières et les corps de toutes choses en leur
« donnant l'existence » (*L'Ombre idéale*).

L'union des deux triangles représente la combinaison du Chaud et de l'Humide, du Soleil et de la Lune, le principe de toute création, la circulation de la vie du Ciel à la Terre et de la Terre au Ciel, l'évolution des Indous.

La figure formée de deux triangles ornés de chiffres et de lettres, comme celle appelée *sceau de Salomon*, représente l'Univers et ses deux Ternaires : Dieu et la Nature ; c'est l'image du Macroscome.

Elle explique les paroles d'Hermès dans la *Table d'Emeraude* : « Il monte de la Terre au Ciel et dere-
« chef il descend en terre et reçoit la force des choses
« supérieures et inférieures ».

Elle représente encore les vertus : puissance, gloire et force, répandues dans les cycles générateurs, — (les *éons*, en grec : εις τους αιωνας, ce que nous traduisons par : dans les siècles des siècles), — du verset occulte du *Pater* de saint Jean que récitent encore les prêtres orthodoxes.



« C'est la perfection de l'Univers dans l'ouvrage « mystique des six jours où l'on assigne au monde « le haut et le bas, l'Orient et l'Occident, le Midi et le « Septentrion. Ainsi cet hiéroglyphe du monde en « découvre les sept lumières dans le mystère des « sept jours de la Création, car le centre du Sénaire « fait le septenaire sur lequel roule et se repose la « nature, et que Dieu a choisi pour sanctifier son nom « adorable. Je dis donc que la Lumière du monde « sort du Septenaire, parce que l'on monte de Lui « au Dénaire qui est l'horizon de l'Eternité d'où « partent toute la jouissance et la vertu des choses ». (*L'Ombre idéale....*)

Nos lecteurs auront, nous l'espérons, suivi, à peu près, l'explication de cette figure qui est un des pentacles les plus simples. Nous n'aurons pas la cruauté de leur en proposer de plus compliqués. En dehors des initiés ou des mystiques illuminés, il est facile d'admettre que le déchiffrement de ces rébus est bien de l'occultisme, c'est-à-dire une chose cachée. Mais, pour croire à l'utilité pratique d'une science aussi obscure, qui repose toute sur des données conventionnelles arbitraires, pour s'imaginer qu'après avoir pâli sur des figures entrelacées de lettres et de chiffres et d'images de bêtes, on aura avancé d'un pas dans la connaissance de la métaphysique ou des sciences naturelles, il faut avoir une tournure d'esprit



toute spéciale. Du reste, la Kabbale juive, à laquelle les occultistes modernes ont emprunté bien des choses, s'est complue à trouver des symboles dans les détails les plus insignifiants et les plus accidentels de la Bible ; or, elle naquit précisément à l'époque où la croyance à la sorcellerie commençait à se répandre, ce qui semble mettre une certaine relation entre le désir exagéré des symboles et la mentalité capable d'admettre les prodiges les plus étranges. Les deux exploitent la tendance de l'esprit humain vers le merveilleux.

A l'amour du symbolisme, on peut joindre l'importance extrême donnée aux nombres par les occultistes, qui, sous ce rapport, se rapprochent des Pythagoriciens et de certains docteurs chrétiens, tels que Saint Augustin.

L'étude des nombres, disent-ils, ouvre des horizons merveilleux. Par exemple : Un et un autre Un opposé font deux $\frac{1}{1} = 2$; deux et un font trois. Or le nombre trois (le ternaire) est répété partout. L'actif, le passif et le neutre font trois ; le père, la mère et l'enfant font trois ; l'on peut trouver ainsi maints trois dans le monde, et naturellement les occultistes se gardent bien d'oublier ici le Grand Ternaire divin, la Sainte Trinité. Il y a mieux : Le père est un, la mère est deux, réunis, le père et la mère font trois, ou l'enfant. Or le père, la mère et



l'enfant, c'est-à-dire le nombre ternaire, constituent la famille, à savoir, le nombre 4 ou quaternaire, qui est aussi l'unité ; car c'est une famille, unité d'un ordre supérieur, car c'est avec ces unités qu'on forme la tribu, puis la nation, etc. (1).

Le quinaire, le senaire, le septenaire, s'engendrent aussi les uns les autres, prenant en route des significations variées semblables aux plus simples déjà signalées, 1 le père, 2 la mère, 3 l'enfant, 4 la famille. Comme on fait correspondre les chiffres aux lettres hébraïques, les noms peuvent se traduire en nombres et réciproquement. Une fois qu'on a attaché telle ou telle valeur figurée aux nombres, on peut par divers calculs arriver à trouver dans les noms à peu près ce que l'on veut. A cet amusement sur pas mal de mots et d'expressions bibliques, les Kabbalistes médiévaux occupèrent leurs loisirs. On a prétendu que les prêtres d'Egypte connaissaient aussi les sens divers des lettres combinées aux nombres qu'ils appliquaient au monde divin, au monde intellectuel et au monde physique (2).

---

(1) PAPUS, l. c. p. 94 ; — SCHURÉ, p. 335 ; — Dr MALFATTI DE MONTEREGGIO, *Etudes sur la mathèse ou anarchie et hiérarchie de la science*, trad. de Christien Ostrowski, Paris, 1849. — GODARD, p. 17.
(2) SCHURÉ, p. 132, 336 ; — DE GUAITA. *Au seuil du mystère*, p. 113.



III

Tous ces préliminaires ne nous ont, somme toute, guère renseignés sur l'occultisme. Il est temps de dire quelques mots de ses doctrines.

Les occultistes se montrent généralement sévères pour ce qu'ils appellent la métaphysique théologique ; ils assurent appuyer la leur sur l'observation des faits, mais des faits commentés par la méthode analogique, ce qui risque de paraître à des yeux impartiaux aussi arbitraire que les dissertations scholastiques, sinon plus. Un simple coup d'œil, sur les livres d'occultisme théorique, suffit à démontrer que l'hypothèse y est sans cesse invoquée comme étant un fait démontré, les faits douteux y sont affirmés comme certains, le tout est mêlé d'appels à tous les occultistes prétendus des siècles passés, dont les œuvres sont naturellement hors de la portée des lecteurs.

Si nous voulons connaître la philosophie de l'occultisme, voici ce que nous en dit un de ses docteurs les plus renommés, son chef ou, du moins, le chef incontesté d'une de ses branches : « C'est la même philosophie générale, avec sa caractéristique de la recherche de la Trinité dans l'Homme, dans la



Nature et dans Dieu, avec son horreur du matérialisme autant que du panthéisme, que nous verrons apparaître dans le *Livre des Morts* en Egypte, dans les récits de Socrate, divinisés par Platon, comme dans les Epîtres de saint Paul, l'Evangile de saint Jean, les écrits des Gnostiques et les commentaires des Maimonides et des Kabbalistes juifs et chrétiens. C'est cette philosophie que nous retrouvons, sous couleur d'hermétisme, chez les alchimistes, et adaptée à l'astrologie par Agrippa, à la physiologie humaine et naturelle par Paracelse et à la chimie par Louis Lucas, en 1860 (1) ». On saisit, dans ces paroles, sur le vif, la méthode occultiste de synthèse par à peu près, qui demanderait des volumes de réfutations et de distinctions, et en impose aux non prévenus par ses allusions à des auteurs fort disparates.

L'enseignement occultiste est, en tout cas, peu commode à préciser, car, composé de mots plus ou moins sonores, il s'adapte mal à un cadre doctrinal strict, tel que les esprits logiques voudraient le posséder. Autant cependant qu'il nous est donné de comprendre, voici, au milieu des divergences individuelles inévitables, ce qu'on peut distinguer de plus clair.

---

(1) Dr G. Encausse (Papus). *L'occultisme et le spiritualisme*, 3e édit. in-16, Paris, 1911, p. 8, 9.



Au sommet de toutes choses est Dieu, être ineffable, inconnaissable dans son essence, d'où vient toute lumière, toute vie. De lui sortent des émanations, les créatures spirituelles en général, les âmes humaines en particulier, et, dans lui, toutes ces émanations, après de nombreuses évolutions, viendront se réunir. C'est le système panthéiste et spiritualiste à la fois qu'a adopté également le Spiritisme ; il est commun à bien d'autres théories philosophiques anciennes ou modernes.

La base de l'enseignement occultiste est la connaissance de trois divisions dans l'ensemble des êtres, ce qu'on appelle les états ou les *plans* de l'Etre universel, analogues, si l'on veut, car l'analogie joue un grand rôle en occultisme, aux trois états possibles de l'eau : glace, liquide et vapeur. Ces états sont le *plan* ou *monde* physique, le *plan* ou monde astral, le *plan* ou monde *intellectuel* (1).

Ces trois états forment une Triade ou un *Ternaire*, suivant une loi générale du Monde, loi constitutive des choses, car partout se reproduit le nombre trois. Ils se trouvent représentés dans l'homme, le plan physique par le *corps matériel*, composé de cellules vivantes, combinées pour former les organes divers.

(1) PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 82. — GODARD, *l'Occultisme contemporain*, p. 18.



Elles sont vivifiées sans cesse par la Force vitale toujours en mouvement, au moyen de la circulation du sang (1).

Cette force vitale qui préside aux mille opérations de la vie, c'est l'âme végétative, animale et sensible. Elle représente dans l'homme le plan *astral*. Son centre est la poitrine, son organe le grand sympathique ou centre nerveux organique. Le corps astral correspond à peu près au *périsprit* des Spirites. Enfin le plan intellectuel ou divin se trouve reproduit par l'âme intellectuelle ou esprit, dont le séjour est la tête, et l'organe, le cerveau, centre nerveux de la vie spirituelle et de la vie de relation (2).

La partie astrale ou *corps astral* de l'homme est le médiateur plastique qui joint l'esprit à la matière. Il appartient de quelque façon à cette matière, dont il est la portion la plus élevée. Il est comme un corps éthéré que l'esprit se fait à lui-même au moyen du fluide cosmique qui réunit les astres, d'où lui vient le nom d'astral. Il ne fait qu'un avec la *force nerveuse*, qui parcourt l'organisme entier ; on lui reconnaît la propriété de se condenser, mais aussi de se dilater au point de déborder hors de l'être humain, comme

(1) PAPUS, l. c. p. 208 ; — DE GUAITA. *Clef de la Magie noire*, p. 12 et 350.

(2) PAPUS. *Traité méthodique de science occulte*, p. 179 seq.; — SCHURÉ, p. 332.



le périsprit spirite, comme le fluide nerveux, vital, magnétique, des magnétiseurs, avec lesquels il paraît se confondre. En lui se trouvé, — ou il est lui-même, — l'âme animale, sensible, avec ses passions et ses instincts (1).

L'existence du corps astral étant la caractéristique des systèmes occultistes et analogues, les docteurs y insistent comme de raison. Pour faire comprendre leur pensée, ils se servent d'une comparaison : « L'Homme est comparé à un équipage dont la voiture représente le corps physique, le cheval le corps astral, et le cocher l'Esprit. Cette image permet de bien saisir le rôle de chaque principe. La voiture est inerte par elle-même et répond bien au corps physique, tel que le conçoit l'occultiste. Le cocher commande à la direction par les rênes, sans participer à la traction directe, c'est là le rôle de l'Esprit. Enfin le cheval, uni par les brancards à la voiture et par les rênes au cocher, meut tout le système, sans s'occuper de la direction. Cette image nous indique bien le caractère du corps astral, véritable cheval de l'organisme, qui meut et ne dirige pas (2) ». « Son domaine est bien séparé de celui de l'Esprit,

---

(1) Papus, l. c., p. 211 ; — Schuré, p. 333 ; — Encausse. *L'occultisme et le spiritualisme*, p. 16.

(2) G. Encausse. *L'occultisme et le spiritualisme*, p. 16.



qui a autre chose à faire que de présider aux douceurs de la chylification et de l'excrétion ».

Au-dessus de l'astral, le corps psychique, intellectualité, âme intellectuelle, principe caractéristique de l'être humain, siège dans les circonvolutions du cerveau. Mais chaque *plan* comportant des subdivisions, on voit poindre chez les hommes d'élite un degré supérieur de l'âme, la *moralité* ou l'*âme spirituelle*, supérieure à l'*intellectuelle*, comme celle-ci l'est à l'âme *animale* ou *astrale*. Enfin, au-dessus de tous ces principes d'action, se trouve le germe de divinité susceptible d'être développé dans chaque homme et de le conduire de suite au *Nirvanâ*, c'est-à-dire à l'absorption divine, c'est l'âme divine, l'*Atma* (Papus, p. 216).

IV

Suivant l'occultisme, la mort est simplement le brisement du corps astral. Sa partie inférieure retombe sur la terre avec le corps dont les éléments vont se perdre dans la matière. La partie supérieure s'élève avec l'âme intellectuelle. C'est une naissance nouvelle, analogue à la naissance terrestre, quand l'enfant, détaché de sa mère, commence à vivre par lui-même. Le changement ne se fait pas sans quelque



trouble, mais peu à peu, après un temps plus ou moins long, le nouveau-né, projeté dans l'espace astral, s'habitue à l'usage des organes, inconnus jusqu'alors, dont il est doté. Toutefois on admet des différences entre les hommes lors de leur transformation. « L'homme est triple, nous enseigne un docteur (1), corps, âme, esprit. Il a une partie immortelle et indivisible, l'esprit ; une partie périssable, et divisible, le corps. L'âme qui les relie participe à la nature des deux. Organisme vivant, elle possède un corps éthéré et fluidique, semblable au corps matériel qui, sans ce *double* invisible, n'aurait ni vie, ni mouvement, ni unité. Selon que l'homme obéit aux suggestions de l'esprit ou aux incitations du corps, selon qu'il s'attache de préférence à l'un ou à l'autre, le corps fluidique s'éthérise ou s'épaissit, s'unifie ou se désagrège. Il arrive donc qu'après la mort physique, la plupart des hommes ont à subir une seconde mort de l'âme, qui consiste à se débarrasser des éléments impurs de leurs corps astral, quelquefois même à subir une lente décomposition, tandis que l'homme complètement régénéré, ayant formé dès ici-bas son corps spirituel, possède son ciel en lui-même et s'élance dans la région où l'attire son affinité ».

Après la mort physique, quand il a repris connais-

(1) Schuré, p. 493.



sance, l'esprit est libre de choisir entre deux voies : Ou l'évolution progressive, le perfectionnement continu au-delà de la mort, par l'élévation lente au travers des couches supérieures de l'air pour échapper à l'attraction terrestre et gagner la région céleste qui lui est propre, vers laquelle les esprits supérieurs le convient (SCHURÉ, p. 353) ; ou le dévouement conscient à une œuvre ou à un objet. De même que l'avare peut rester attaché à son trésor enterré, dont il devient le mauvais démon, gardien d'autant plus sûr qu'il est invisible aux yeux des profanes, de même l'être exalté par l'amour peut sacrifier le bonheur qui l'attend à l'objet aimé, et rester invisiblement attaché à celui qui vit encore sur la terre. L'époux inconsolable, resté veuf en apparence, voit alors se produire autour de lui des phénomènes étranges : le courant de ses idées, s'il est sceptique, se modifie sans qu'il sache pourquoi, et, peu à peu, une vie nouvelle commence pour lui et l'être cher, qu'il croyait à jamais disparu, se manifeste de mille manières, de plus en plus activement. Un père peut de même sacrifier son évolution à la protection d'un enfant aimé resté sur la terre. Le résultat du sacrifice ne s'arrête pas là. Celui qui meurt consciemment pour son idée, devient l'âme directrice de cette idée dans l'invisible, et telle religion, qui semblait, au premier abord, puérile, apparaît tout à coup



formidable aux adversaires meurtriers du fondateur. Les bourreaux ont donné la vie éternelle à l'œuvre qu'ils espéraient détruire à jamais (PAPUS, l. c., p. 312).

Ainsi s'expliquent les maisons hantées, les apparitions, les nombreux phénomènes du Spiritisme. Dans l'espace, l'esprit libéré du corps rencontre d'autres esprits. Ceux-ci, d'après l'occultisme, sont innombrables. Les plus élevés servent d'âmes aux astres, souffles de l'âme de Dieu, rayons de sa conscience éternelle, si l'on en croit les docteurs les plus éloignés du matérialisme (SCHURÉ, p. 249). tandis que les autres jugent bon d'appeler ces âmes les *egrégores* des astres, et en font la somme de toutes les forces du corps qu'ils gouvernent (1).

L'idée d'esprits conducteurs et recteurs des astres remonte bien haut dans l'histoire ; elle paraît avoir appartenu à bon nombre de religions, l'occultisme l'a faite sienne en lui donnant une teinte rationaliste.

Avec ces grands Esprits chargés des mondes, les occultistes admettent bien d'autres êtres spirituels. Il en est qui vivent dans notre atmosphère, sont près de la matière et n'en sont pas ; en langage occul-

---

(1) Cf. dans *Le Voile d'Isis*, année 1908, les articles de Paul COMBES sur le Plan astral et les Egrégores humains, terrestres et planétaires ; — GODARD, p. 66.



tiste, ils agissent dans les couches inférieures du plan astral en contact immédiat avec le plan physique ; on les appelle Esprits des éléments ou *élémentaux*. Quelques savants croient qu'ils servent d'âmes aux animaux, d'autres admettent simplement une certaine ressemblance avec elles et la communauté de résidence dans les basses couches de l'air. Ces Esprits élémentaux sont mortels ou au moins transformables, et, en cela, se distinguent des Esprits *immortels* ou Esprits *humains*, qu'on appelle quelquefois Esprits *élémentaires*. Le caractère essentiel des *élémentaux* est d'animer instantanément toutes les formes de la substance astrale qui se condense autour d'eux. Aussi apparaîtront-ils tantôt comme une foule d'yeux fixés sur un individu, tantôt comme de petits points lumineux et brillants entourés de substance phosphorescente et obéissant aux ordres du verbe humain, tantôt comme des animaux étranges inconnus sur la terre et comme des combinaisons hétéroclites de formes animales et humaines. Suivant leur séjour physique, on nomme ces Esprits : gnômes pour la terre, salamandres du feu, sylphides de l'air et ondines de l'eau (1).

(1) PAPUS. *Traité élémentaire de magie pratique*, Paris, in-8, 1893, p. 401, 406 ; — DE GUAITA. *Au seuil du mystère*, p. 90 ; — SCHURÉ, p. 347 ; — ENCAUSSE, p. 55.

V

On voit comment l'occultisme confine aux théories fondamentales de la magie, qui suppose l'intervention d'Esprits dans le monde.

Cela ne lui suffit pas, il fait revivre et reprend pour son compte les diverses sections de la magie ancienne, l'astrologie par exemple. Qui eût imaginé qu'au xxe siècle des gens auraient encore supposé une relation quelconque entre la situation des planètes ou des étoiles et les destinées d'un être humain ? Il faut bien qu'il en existe, puisque les journaux occultistes nous donnent encore des théories astrologiques, et de temps à autre des horoscopes qui se trouvent, disent-ils, vérifiés. On publie de nos jours des livres astrologiques ; quelques hommes vivent de leçons d'astrologie et de l'explication des *thèmes* horoscopiques. Une seule de ces explications suffira sans doute à nos lecteurs.

« L'ascendant, dit l'astrologue (1), est affligé par la présence de Saturne et reçoit le carré dans le *zodiaque* de la lune et celui de Mars *dans le monde ;* la lune est conjointe à Mars, près de fixes violentes

---

(1) *Le voile d'Isis*. Janvier 1908, p. 14 ; mars 1908, p. 41.



dans le fond du ciel, en opposition avec Uranus ; le soleil, ici Maître de la Vie, se trouve en ses quadratures avec Saturne. D'autre part, les deux bénéfiques ne peuvent apporter aucun secours en l'occasion, car Jupiter est maléficié par le quadrat de Saturne, et Vénus est affligée par l'opposition de ce mince maléfique ».

Tout cela veut dire, paraît-il, que l'enfant, dont on tirait l'horoscope, devait mourir d'un coup de pied de cheval. On le sut après coup, mais pourquoi les enfants nés en même temps ne furent-ils pas tués eux aussi par des ruades ?

La divination, chère à l'homme, fleurit sous d'autres formes dans l'occultisme. Il fait revivre l'ancienne nécromancie dans le spiritisme, sans négliger tous les autres modes antiques de divination. On nous donne des règles pour l'explication des songes, c'est l'*oneirocritie* (1) ; on nous parle encore de la divination par les miroirs, par les carafes d'eau ; les voyantes *lucides* des foires, que ne renie pas l'occultisme, voient l'avenir et le passé dans du marc de café ; la chiromancie a ses fidèles qui discutent sérieusement sur la ligne de vie, le mont de Vénus et les autres, leur place est retenue dans les revues et les assemblées occultistes (2) ; la carto-

---

(1) *Le voile d'Isis.* Avril 1908, p. 51.
(2) *Le voile d'Isis.* Octobre 1907 et seq.



mancie, appliquée surtout au *tarot*, dont les 78 cartes, ornées de figures différentes, offrent une grande variété de combinaisons, fait fureur sur les places et dans des cabinets plus élégants que les voitures foraines ; ses mystères sont dévoilés dans de savants ouvrages composés par les docteurs de l'occultisme.

Aucune affirmation n'arrête les occultistes. Ils croient ferme à la *psychométrie*. C'est un nouveau genre de divination, réservé comme de juste à des hommes supérieurs. Au moyen d'un objet matériel, lettre, mouchoir ou autre, imprégné du fluide astral d'un absent, ils savent son passé et son avenir. Bien mieux, au corps matériel se trouvent attachés pendant un long temps les émanations astrales de ses anciens possesseurs, dont le voyant peut décrire les aventures.

« Un jour, nous raconte un témoin (1), dans une réunion à laquelle assistaient plusieurs savants et littérateurs, j'avais amené un de nos amis qui a développé en lui cette faculté de la psychométrie : M. Phaneg. Un assistant lui donna à étudier une vieille montre qu'il portait sur lui. Mon ami vit : 1° d'abord une Cour (genre Louis XV), des nobles et des duels ; une scène de la Révolution française, dans laquelle une vieille dame montait à l'échafaud

(1) G. Encausse. *L'occultisme et le spiritualisme*, p. 61.



et était guillotinée ; une scène d'opération chirurgicale dans un hôpital moderne. La personne qui avait donné la montre était stupéfaite ; cette montre avait appartenu à un de ses ancêtres, tué en duel sous Louis XV ; 2° à une aïeule guillotinée sous la Révolution ; 3° mise en réserve, elle avait été retirée et portée le jour d'une opération faite à la femme de l'assistant ».

Américaine d'origine, la psychométrie s'est acclimatée en Europe ; elle y produit des merveilles nullement inférieures à celles qu'avait observées le docteur Buchanan, de New-York, son inventeur (1). Un tesson de vieille brique suffit à l'homme entraîné pour apercevoir les scènes du cataclysme où disparut Pompéi ; un petit morceau de basalte provenant du volcan Kélua à Hawaï rappelle la vue d'une île, d'un fleuve de feu, du spectacle plein d'horreur de l'éruption originelle. Un peu de calcaire fera voir sans doute au visionnaire les tableaux fantastiques de la terre avant l'homme, quand les premiers continents commençaient à émerger de l'océan jusqu'alors sans bornes. Si la psychométrie n'est point illusion, elle donnera, on peut l'espérer, de la consistance à la géologie, à l'histoire ancienne et à bien

(1) *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, juillet 1910, p. 55 seq.



d'autres sciences, obligées souvent de recourir à l'hypothèse pour remplacer le fait inconnu.

L'alchimie qu'on aurait pu croire oubliée, éclipsée par sa fille, depuis longtemps émancipée, la chimie, ne veut pas mourir. On expose ses principes, que l'on fait remonter à Hermès, et l'on cherche encore la pierre philosophale merveilleuse du Moyen-Age. Les alchimistes appliquent, assurent-ils, les méthodes indiquées dans les vieux livres, mais emploient ou des substances ou un langage inconnus des chimistes, en sorte qu'il est difficile à un profane de comprendre ce qu'ils veulent dire.

« Je pris, nous dit par exemple Cyliani, un de nos alchimistes du XIX[e] siècle, dans son *Hermès dévoilé* (1832), de la matière contenant les deux natures métalliques ; je commençai par l'imbiber de l'esprit astral peu à peu, afin de réveiller les deux feux intérieurs qui étaient comme éteints, en desséchant légèrement et broyant circulairement le tout à une chaleur de soleil.... ». — Quel est cet esprit astral ? cela nous transporte en plein occultisme et nous fait hésiter à croire à une opération réelle ; nous ne doutons plus quand, en continuant de lire la recette de notre alchimiste, nous arrivons aux lignes suivantes : « N'oubliez pas aussi que la solution mystérieuse de la matière, ou le mariage mystique de Vénus avec Mars, s'est fait dans le temple



dont je vous ai précédemment parlé, par une belle nuit, le ciel calme et sans nuages, et le Soleil étant dans le signe des Gémeaux, la Lune étant de son premier quartier à son plein, à l'aide de l'aimant qui attire l'esprit astral du ciel, lequel est sept fois rectifié jusqu'à ce qu'il puisse calciner l'or (1) ».

Inutile d'essayer de comprendre si l'on n'est pas initié, et, si on est initié, on ne comprendra pas davantage, parce que chaque alchimiste a sa préparation spéciale qu'il appelle feu philosophique ; son aimant n'est pas l'aimant vulgaire ; le soufre, le mercure qu'il emploie n'ont de commun que le nom avec les matières vulgaires connues sous ces noms. Ce sont des énigmes à deviner les unes après les autres.

Astrologues, devins, alchimistes, les occultistes, évocateurs des esprits des morts, appellent aussi les esprits élémentaux ou autres. Il paraît que la chose n'est pas toujours sans danger. « Pour faire une évocation (2), on doit commencer par s'entourer d'un cercle de protection, sans lequel on courrait

---

(1) PAPUS. *Traité méthodique de science occulte*, p. 665 seq. ; — *Le voile d'Isis*. Avril 1908, p. 52.

(2) Dr ROZIER, cité par Dom B. M. MARÉCHAUX. *Le merveilleux divin et le merveilleux démoniaque*, in-8, Paris, 1901, p. 55 ; — Cf. de GUAITA, *La clef de la magie noire*, p. 171 seq ; — BARLET, *L'Astral* dans *l'Initiation*, janvier 1907.— GODARD, p. 60 ; — DU POTET, cité par DE MIRVILLE, t. I, p. 287.



les plus grands dangers, on peut même dire qu'on courrait à une perte certaine. Puis, on exécute un rituel approprié au genre d'esprits qu'on peut évoquer.

« Au moment où les esprits commencent à apparaître, il est difficile d'échapper à un sentiment de terreur auquel il serait dangereux de céder ; si on a le malheur de sortir du cercle, c'est la mort ou tout au moins la folie. L'opérateur doit être d'une fermeté à toute épreuve ». Les occultistes savent aussi l'art des envoûtements et peuvent produire par lui des désastres et des pertes douloureuses dans les familles qu'ils haïssent. Il ne reste guère aux occultistes que d'aller au Sabbat sur un manche à balai, pour être des sorciers véritables, des sorciers complets, identiques à ceux qu'on brûlait il y a deux cents ans. Si, vraiment, ils peuvent tuer clandestinement, comme des envoûteurs, il n'existe guère de raison qui leur puisse leur mériter la clémence populaire ; s'ils évoquent les esprits trépassés, les démons, et font toutes les merveilles indiquées plus haut, nous ne verrons pas trop le moyen de les faire échapper aux anathèmes lancés contre les sorciers, par les partisans de l'action diabolique sur la terre ; ils auront beau dire qu'ils font de la science occulte, que leur science est naturelle, mais cachée, difficilement ils feront croire qu'ils ont recours à des



secrets naturels, puisqu'ils ne les connaissent pas et non aux puissances de l'enfer. Les occultistes semblent donc bien chez nous les successeurs des sorciers d'antan ; et eux-mêmes prennent volontiers les titres de mages et de magiciens. Il est cependant des gens irrespectueux qui les traitent tout bonnement de farceurs, ramassant dans les livres anciens et dans les phénomènes modernes, tout ce qui paraît obscur, mystérieux, force invisible, pour en faire une composition bizarre, sorte de miroir où viendront se prendre les cerveaux faibles, désireux du succès sans peine, amateurs sans critique du merveilleux, ou chercheurs de plaisirs sans danger.

IV

La Théosophie se pose en adversaire de l'Occultisme. Elle aussi se pique d'avoir puisé la fleur des enseignements de l'Inde, d'avoir en particulier, conquis la science des Bouddhas. Relevant ses doctrines d'un plus grand nombre de mots sanscrits, elle apparaît aux croyants comme nimbée d'une auréole plus éclatante. Ses débuts sont relativement récents et les aventures, non encore oubliées, de ses héros, sembleraient ne pas devoir lui conférer tant de lustre.



Sa fondatrice, veuve du général russe Blavatsky, voyagea en Orient, puis aux Indes, et pendant une retraite qui dura sept ans, dans l'Himalaya (1), s'initia à la science occulte, conservée, paraît-il, par quelques initiés, formant une confrérie, dont les membres sont dispersés, mais s'appellent Frères.

« Après un premier essai (2) pour fonder en Egypte une société de spiritisme, elle passa en Amérique, et réussit à grouper autour d'elle un nombre suffisant de disciples : ainsi fut établie à New-York, le 17 novembre 1875, la première *société théosophique*. La fondatrice fut aidée dans sa tâche par un ancien officier de l'armée fédérale, devenu ensuite journaliste, le colonel H.-S. Olcott, qui mit au service de la cause son expérience des affaires et son talent de vulgarisateur ». De retour aux Indes, Mme Blavatsky, après bien des vicissitudes, finit aussi par créer une Société de Frères à Simla, puis à Adyar, à Bénarès et ailleurs. Bien que les prodiges physiques soient considérés par les Frères comme chose facile et sans importance, comme ils sont assez utiles pour fortifier la foi, Mme Blavatsky ne dédaigna pas

---

(1) A.-P. Sinnett. *Le Monde occulte, Hypnotisme transcendant en Orient*, traduit par F.-K. Gaboriau, in-12, Paris, 4e édit., 1887, p. 45.

(2) Léonce de Grandmaison. *Théosophes et Théosophie, Le Lotus bleu*, in-16, Paris, p. 7.



d'y recourir. Ses admirateurs en citent un certain nombre.

D'abord des coups frappés dans les tables, les carreaux de vitre, les murs, les portes, les globes de pendules ; ces coups étaient dépendants de la volonté. « Ils ressemblaient au bruit que produirait la pointe d'un crayon, ou les étincelles jaillissant d'un bouton à un autre, dans un appareil électrique (1) ». Les coups purent se faire sentir sur la tête des gens qui voulurent permettre à Mme Blavatsky de leur imposer les mains, ou à une petite distance d'une table précédemment touchée, ou même à travers la pile faite par les mains de cinq ou six assistants.

Mme Blavatsky, ou ceux qu'elle appelait ses Maîtres invisibles, c'est-à-dire les personnages mystérieux auxquels elle avait dû son initiation et la partie de science occulte qu'elle possédait, opérait aussi des apports plus ou moins semblables à ceux des spirites. Un soir, à Bénarès, trois ou quatre roses coupées tombèrent ainsi sur l'assemblée non prévenue (SINNETT, p. 67). Ailleurs, ce sont des lettres que Mme Blavatsky envoie à ses Maîtres ou reçoit d'eux par la voie de l'air, sans intermédiaires visibles, et quelquefois à des distances considé-

---

(1) SINNETT, p. 59 seq.



rables (SINNETT, p. 77, 80, etc.). Un jour, dans une partie de pique-nique, comme il manquait une tasse et une soucoupe, Mme Blavatsky les créa, ou dédoubla une de celles qu'on avait, ou s'en fit apporter par un de ses maîtres dans un trou creusé avec un couteau dans un endroit désert (SINNETT, p. 86 seq.). Le même jour, elle fit arriver par les airs et déposer dans un bois le diplôme nécessaire à l'admission d'un nouveau membre de sa Société (SINNETT, p. 94) ; elle remplit aussi une bouteille d'eau apportée miraculeusement pour préparer le café de ses hôtes (SINNETT, p. 95, seq.), et trouva une vieille broche, désirée par une dame qui l'avait perdue (SINNETT, p. 100) ; elle envoya une autre broche qu'on retrouva dans un coussin, et des cigarettes en des endroits très divers (SINNETT, p. 140). Le colonel Olcott, résidant alors à Adyar, près Madras, trouva deux beaux vases de laque, dans une chambre vide l'instant d'auparavant. Ces deux vases étaient le don des Maîtres invisibles ou *Mahâtmas* (1). Si nous ajoutons le son de petites clochettes retentissant dans l'air à la volonté de l'initié, des écritures ou des images tracées sur le papier sans pinceau ni couleur, des apparitions de figures matérialisées, la disparition au contraire

(1) Léonce DE GRANDMAISON, *Le Lotus bleu*, p. 53 seq.



instantanée de personnes vivantes, des scènes distantes aperçues dans un cristal, un cheveu noir coupé dans la chevelure d'une tête blonde, nous avons à peu près la collection des merveilles opérées par Mme Blavatsky et ses collaborateurs.

Malheureusement, l'incrédulité des sceptiques put s'appuyer sur quelques raisons vraisemblables, quand deux Frères, renvoyés de la Société, firent connaître que les lettres, prétendues mystérieuses, venaient simplement de Mme Blavatsky et qu'un compère hindou, habitant d'un couvent d'Adyar, au lieu d'être averti par des procédés occultes, l'était plus simplement par des dépêches télégraphiques ; que ce couvent était truqué et que les prétendus apports avaient été de simples mystifications. Ces deux Frères étaient des calomniateurs et de mauvaises langues. On le leur dit crûment. Une seconde infortune vint pourtant frapper la Société théosophique de New-York ; son vice-président, W.-O. Judge, fut accusé formellement d'avoir fabriqué de toutes pièces les messages que les théosophes confiants attribuaient aux Maîtres, dépositaires des secrets occultes. Judge fut expulsé, non sans scandale, car il déclara indépendante la section des Etats-Unis. Mme Blavatsky mourut en 1891, après avoir composé de nombreux ouvrages et vaillamment combattu sous tous les cieux



pour l'exposition et la défense de la Théosophie.

Elle laissa la direction de la Société à une autre femme, Mme Annie Besant. Celle-ci, portée dès l'enfance à un mysticisme confinant à l'illuminisme, se fatigua assez vite d'un mariage terre à terre avec un ministre anglican, le révérend Frank Besant, qui lui avait donné son nom. Aussi, des crises d'exaltation, puis de dépression religieuse, finirent par lui faire quitter son foyer et, après dix ans d'alliance avec l'apôtre de l'athéisme en Angleterre, Bradlaugh, dégoûtée de tout et de tous, elle s'adonna à l'occultisme. En deux ans, elle passa du rôle de disciple à celui d'initiatrice, ardente, convaincue ; elle se fit l'apôtre de la religion nouvelle, dont elle est considérée comme la directrice, depuis la mort de Mme Blavatsky. Elle jouit, paraît-il, dans l'Inde, d'un prestige extraordinaire. En Europe même, elle s'est attiré une certaine vogue par son talent de conférencière.

V

Mme Annie Besant est moins hostile au Christianisme que l'était Mme Blavatsky ; elle laisse généreusement les chrétiens libres de suivre leurs confessions particulières, car, selon ses théories, toutes les religions ont du bon, et, sans les abjurer, on peut



se rallier à la Théosophie. Elle a expliqué son système assez clairement dans une série de conférences. Nous lui empruntons quelques pages qui compléteront ce que nous avons dit de la métaphysique et de l'enseignement occultiste.

« L'une après l'autre, dit-elle (1), les religions du passé furent révélées afin de répondre aux nécessités que devait amener le développement ultérieur des peuples ; de même, ce qui est la base de toutes les religions a été de nouveau proclamé ; sans que nul soit privé des bienfaits qui résultent de la foi individuelle, des croyances particulières, il fut donné à entendre que toutes les religions professent les mêmes vérités et que toutes sont les rameaux issus d'un arbre unique ». Il arriva que les adversaires de la Religion se servirent de la similitude entre les diverses religions pour les combattre « et les discréditer, affirmant qu'elles sont des produits de l'ignorance et que, en dépit des formes supérieures dont elles peuvent se revêtir avec le temps, l'accroissement des connaissances humaines les voue à une mort certaine ».

Contre cette affirmation, « une autre assertion

(1) Annie BESANT. *Lois fondamentales de la Théosophie*, Conférences d'Adyar, 1910, traduit de l'anglais par Gaston REVEL, in-12, Paris, 1911. p. 4 seq.



déclara triomphalement qu'au contraire les religions émanent de la connaissance divine et non de l'ignorance des hommes. Toutes sont les voies que suivit l'humanité dans sa recherche de Dieu....

« Qu'est-ce que la Religion ?

« La Religion est l'aspiration constante de l'Esprit humain vers le Divin, de l'homme vers Dieu, Les religions ne sont que des méthodes appropriées à cette aspiration....

« Mais, si vous voulez *savoir*, — non pas seulement espérer, aspirer, croire, — mais savoir, avec une fermeté de conviction que rien ne saura jamais ébranler, cherchez alors le Divin, non hors de vous, mais en vous-même. Ne vous adressez pas à l'homme de science, car celui-ci ne trouvera rien à vous dire, sinon qu'il existe, dans la nature, une loi qui ne change jamais. Ne vous adressez pas au théologien, qui ne vous offrira que des arguments au lieu d'une conviction. Ne vous adressez pas à l'artiste ; bien qu'il puisse vous faire approcher de la vérité, il ne vous parlera cependant que de la Beauté, qui est celle de Dieu, et ce n'est pas là tout. Ne vous adressez pas au philosophe qui ne vous donnera que des abstractions. Tournez-vous vers l'intérieur et non vers l'extérieur ; plongez hardiment dans les profondeurs de votre être ; cherchez dans la chambre de votre cœur le mystère qui s'y trouve enseveli, mys-



tère qui, en vérité, vaut la peine d'être découvert, et là, là seulement, vous Le trouverez, Lui, Dieu ! Mais lorsque vous L'aurez découvert en votre cœur, vous vous apercevrez que toute chose, dans l'Univers, chante son nom et sa gloire. Mais trouvez-le d'abord en vous-même et vous le verrez ensuite partout ».

C'est la vérité des vérités. Après elle, « la Théosophie nous enseigne deux autres grandes doctrines fondamentales ». L'immanence de Dieu. Dieu est partout et en toutes choses. « Dieu est partout, Dieu est dans toutes les formes. Toute pensée, toute conscience, c'est toujours Lui, car il est l'Un, l'Unique, la Vie éternelle. Il est en nous et c'est là ce qui fait que nous sommes tous immortels, que notre vie est éternelle. Immortels ? Non pas ! Qu'est-ce, en effet, que l'Immortalité, sinon le temps sans fin, une succession d'instants, de périodes. L'homme est plus qu'immortel ou durable, car ce qui commence en un temps donné doit finir en un temps déterminé. *L'homme est éternel.* Là gît la garantie la certitude d'un progrès sans fin. L'homme est aussi éternel que Dieu lui-même.

« Il n'est pas né, ne connaît pas la mort ; il n'a pas été et ne cessera pas d'être.

« Sans naissance, sans fin, éternelle, antique, l'âme n'est pas tuée quand on tue le corps ».

(Bhagavad-Gita, II, 20).



« La seconde grande doctrine fondamentale se rattache intimement à la première et ne peut absolument pas s'en séparer ; il s'agit de la *solidarité* qui existe entre tous les êtres, entre tout ce qui est. S'il y a une Vie, une conscience, si Dieu est dans toutes les formes, toutes ces formes sont, conséquemment, étroitement solidaires les unes des autres. Tel est le corollaire obligé de l'immanence de Dieu ; c'est la solidarité, c'est la *Fraternité universelle.* Si Dieu est immanent en toutes choses, il est omniprésent et le mal fait par l'un réagit sur tout et sur tous....

« Ce sont ces deux grandes doctrines fondamentales qui constituent les bases de la Religion et de la Morale, et ce sont ces deux grandes doctrines que la Théosophie proclame.

« J'ai dit encore que les différentes religions sont des méthodes, méthodes à l'aide desquelles l'homme poursuit sa recherche de Dieu : et voici ce qui justifie la nécessité de ces différentes religions. Une méthode convient à une personne, une autre, à une autre..... (BESANT, p. 12).

« La Théosophie vient donc dans le monde en messagère de paix. Pourquoi nous querellerions-nous ? Dieu est le centre, et d'un point quelconque de la circonférence, vous pouvez diriger vos pas vers Lui. Dans cette marche en avant, chacun de



nous prendra une direction différente de celle du voisin pour atteindre au but, selon le point duquel il part. De même en est-il avec les diverses religions ; toutes sont des chemins vers Dieu ».

VI

Jusqu'ici tout est assez clair, mais au moins autant occidental qu'oriental. La théorie de l'organisation du monde se ressent aussi beaucoup des hypothèses déjà connues sur le Cosmos. Du Dieu inaccessible sortent des émanations, dont l'une, appelée le troisième Logos, traverse toute la masse cosmique informe, destinée à devenir notre système solaire, et dépose dans cet éther les germes spirituels qui vont évoluer et constituer les atomes, puis les, molécules minérales, puis les planètes. C'est la première vague de vie. La seconde, due au second Logos, jette dans ce monde minéral les germes de la vie, destinés, eux aussi, à évoluer en plantes et en animaux. La troisième, œuvre du premier Logos, jette dans le monde minéral et vivant les germes de l'humanité, germes qui se développeront peu à peu, du sauvage brute à l'homme civilisé, du civilisé au surhomme, adepte des sciences supérieures, puis à l'homme parfait, au maître, au Bouddha.



Ces évolutions s'opèrent dans chaque vie, mais aussi dans des vies successives, car la Théosophie est partisan des réincarnations. Elle insiste beaucoup sur les preuves de son dogme favori. Nous nous contenterons d'en relever une qui, certainement, paraît assez séduisante.

« La Sagesse, qui ordonne toutes choses harmonieusement et puissamment,.... étant la Raison parfaite l'univers qu'elle édifie ne peut-être que parfaitement raisonnable (1).

« Considérant un instant un sauvage des temps primitifs, essayons de nous rendre compte de sa nature. Prenons-le du type le plus inférieur, comme les Aborigènes d'Australie, les Veddhas de Ceylan, ou encore ces êtres couverts de poils, que l'on rencontre à Bornéo ; c'est à peine s'ils méritent d'être appelés hommes, et pourtant ils sont humains ; leur langage consiste en signes et en sons plutôt qu'en mots, et expriment l'émotion ; c'est à peine s'il est supérieur au langage des singes, qu'on a essayé d'interpréter.

« Essayons de comprendre ce que peut être un tel homme, au double point de vue , moral et mental. Il n'a, en fait, ni intelligence, ni morale ; il n'en possède que les germes. Vous avez pu lire dans les

(1) Annie BESANT, *Les Lois fondamentales*, p. 67.



récits de voyages que ces sauvages ne peuvent guère compter que jusqu'au chiffre trois. Un chat en fait autant avec ses petits, une poule avec ses œufs. Une anecdote raconte que le gouvernement australien, voulant un jour préserver les Aborigènes contre le froid, leur fit distribuer des couvertures ; mais lorsque, avec les premiers rayons du soleil, revint la chaleur, les indigènes, ne comprenant pas que le froid allait réapparaître avec la nuit, demandèrent à échanger leurs couvertures contre d'autres objets. Si bas est leur degré d'intellectualité, qu'ils ne comprirent pas qu'ils avaient encore à se servir des couvertures.

« Au point de vue moral, ces mêmes indigènes étaient toujours disposés à choisir, pour leur repas, le sauvage qui se trouvait à leur portée et qui paraissait devoir flatter leur goût. Darwin cite le cas d'un homme, qui ne trouva rien de mieux que de manger sa femme pour son dîner. Un missionnaire, ayant essayé de lui faire comprendre qu'il avait mal agi, il se contenta de répondre, en se frappant sur l'estomac : « Je vous assure qu'elle était très bonne ». Le bon missionnaire tenta, mais en vain, de lui expliquer qu'un mets agréable et une bonne morale sont deux choses absolument distinctes l'une de l'autre. Le sens moral n'est pas encore éveillé chez un tel anthropophage.



« Les sauvages mangent leurs parents quand ceux-ci sont devenus inutiles ; ils mangent parfois leurs enfants, quand ceux-ci ne sont pas encore à l'âge de rendre quelque service. Ils tuent, volent et s'enivrent. Et cependant, ainsi que nous le disent toutes les religions, un tel sauvage a été créé par Dieu. Où placez-vous cet être de l'autre côté de la mort ? Que pourrait-on faire de lui dans le Ciel ? Il ne semblerait pas juste de l'envoyer en Enfer, puisqu'il ne s'est pas fait lui-même. Vie de brute, de borné, est-ce là tout ce que le monde peut lui donner ? ce monde qui, pour quelques-uns d'entre nous, apparaît si beau et si merveilleux. Une intelligence rudimentaire doit-elle être le seul héritage pour cet homme primitif, pour cette partie d'une humanité, au sein de laquelle fleurissent des saints, des héros, des génies ? Est-ce là tout ce qu'il est destiné à connaître de ce monde merveilleux, de la beauté et de la grandeur de la vie avec toutes ses possibilités ? Qu'adviendra-t-il d'un tel être, demandez-vous ? Et cette question nous amènera à prendre en considération l'idée de la réincarnation.

« Etudions donc le sauvage à la lumière de la théorie de la réincarnation. Il a tué sa femme, et, avec elle, sans doute, un certain nombre de ses compagnons ; il a tué et volé quand il était le plus fort. Mais peut-il être considéré comme un criminel ?



Ce n'est qu'un être amoral. Supposons qu'il soit frappé par un autre sauvage plus fort que lui et qu'il meure, il n'est pas réellement mort : son corps seul, l'est ; et il passe alors dans un monde intermédiaire entre la terre et le ciel ; il découvre que ceux qu'il a tués, vivent ; il revoit tous ceux pour lesquels il s'était pris de haine, et ces derniers sont nombreux ; lui, se sent isolé ; pas plus que lui, ils n'ont oublié le passé, aussi n'est-il pas des plus agréables, l'accueil qui lui est fait dans l'autre monde.

« Si restreintes que soient les leçons qu'il apprend là, il arrive pourtant à savoir que si on tue un homme aujourd'hui, on le rencontrera demain, que si l'on mange sa femme ce soir, elle ne saurait être une compagne bien agréable dans l'au-delà ; que les vieux parents tués, à cause même de leur vieillesse, sont toujours en vie et ont sur le nouveau venu, effrayé et égaré, l'avantage d'avoir séjourné plus longtemps dans l'autre monde. Il commence donc à bénéficier de quelques leçons profitables ; je n'entends pas dire qu'il les apprenne toutes en une seule expérience ; il doit au contraire revenir plusieurs fois sur la terre, jusqu'à ce que les premières leçons de la vie se soient gravées dans l'esprit, jusqu'à ce qu'il ait compris qu'il est mal de tuer et de voler, qu'il commence à reconnaître une loi qui donne à chacun selon ses œuvres.



« Ce ne sont pas là les seules expériences qu'il devra faire après la mort. Il est possible qu'il ait eu pour la femme, qui lui servait de compagne, un léger sentiment d'affection, avant que le désir intense de la manger ait étouffé ce sentiment. Si peu important que soit encore ce germe d'affection, il subsiste, car rien ne se perd dans l'Univers. Cette petite semence de bien commence à croître en lui réservant un peu de bonheur ; et, plus tard, quand il emporte avec lui une certaine somme d'actions meilleures à son acquis, il transforme ses actes, dans le monde céleste, en une qualité morale, avec laquelle il retourne sur terre. A chaque renaissance, il a ainsi une tendance de plus en plus grande à hésiter avant de tuer, à convenir, lorsqu'on le lui dit, qu'il est mal de tuer ; en parcourant ainsi un cycle de vies nombreuses, il se civilise de plus en plus, en arrive à pouvoir vivre dans une tribu dont il respectera la loi, reconnaissant qu'elle est juste, puisqu'elle limite et restreint les droits de chacun. Recueillant le fruit de l'expérience dont il se nourrit, accumulant des matériaux à l'aide desquels il édifie sa vie, il va ainsi, d'existence en existence, atteignant enfin le point d'évolution propre à la plupart de nos enfants de la génération actuelle ».

Du reste, cette génération n'est encore qu'une étape, ses bonnes actions l'accompagnent dans l'au-



delà et sont les semences de nouvelles qualités innées, qui se développeront dans une autre incarnation, et ainsi de suite jusqu'au sommet. La mort des enfants en bas-âge, la triste existence des malheureux déchets des sociétés, toutes les misères, en un mot, physiques, morales et sociales, fournissent à la Théosophie des raisonnements de même genre pour sa doctrine des réincarnations. Et cependant, dès qu'on réfléchit, on s'aperçoit que cette doctrine ne résout pas la question du mal. Elle l'éloigne, la détourne, et c'est tout. Comment les germes, déposés par le Logos, peuvent-ils être capables de produire le mal ? Comment se fait-il que ces germes se développent les uns bien, les autres mal ? Et s'ils se doivent développer tous mécaniquement vers le bien, à quoi peuvent servir les efforts personnels ? d'où peut même venir la liberté individuelle, si l'évolution, reine infaillible, plane au-dessus de toutes les existences ?

Notre but étant de donner simplement une idée de ce que sont devenues les théories occultes de nos jours, nous n'avons pas à discuter les innombrables objections que l'on peut soulever contre elles ; il est toutefois curieux d'observer que ces objections sont de même genre que celles soulevées autrefois à propos du libre-arbitre, à propos de la grâce, à propos de la compénétration de Dieu



et de l'homme, questions restées toujours obscures et qu'aucun système n'a jusqu'à présent pu résoudre.

VII

Quoi qu'il en soit, la doctrine métaphysique des théosophes, très semblable à celle des spirites et des occultistes, comporte un enseignement moral très élevé. Il est basé sur la loi du *Karma*, c'est-à-dire de la réaction semblable à l'action, en vertu de laquelle tout acte bon comporte une récompense, tout acte mauvais entraîne une sanction dans la vie présente et, plus souvent, dans une réincarnation future. A vrai dire, dans la pratique, les théosophes en tirent des conséquences qui peuvent nous paraître peu probables. Citons encore quelques lignes :

« Pourquoi des gens sont-ils venus au monde nains, difformes ou boiteux ? (1)

« C'est parce que, dans une vie antérieure, ils ont été cruels envers autrui,et ils payent ces cruautés aujourd'hui, par des difformités ; c'est ainsi que les Inquisiteurs sont tous redevenus difformes dans leur présente réincarnation... et les vivisecteurs

(1) Annie BESANT, l. c. p. 116.

d'aujourd'hui subiront le même sort demain ; tous ceux qui exercent la cruauté récolteront ces mêmes désavantages ».

Un jeune homme, fils unique, meurt à 18 ans, laissant dans la douleur un père et une mère affolés ; c'était autrefois un orphelin, que les mêmes parents, dans une vie antérieure ou dans la même vie, ont maltraité et dont ils avaient, par les chagrins, abrégé la vie.

La sympathie ou l'antipathie sont tout simplement des attractions ou des répulsions provenant de connaissances faites dans les vies antérieures. Si donc nous voulons être aimés plus tard, nous devons faire tous nos efforts pour être bons dans cette vie, et cela avec une intention bien pure, car écoutez encore :

« Supposez qu'un homme fasse une action charitable, fasse don d'une forte somme d'argent, ainsi qu'on le fait généralement en Angleterre et en Amérique, où une personnalité fait souvent présent d'un parc tout entier à une municipalité ou d'une somme très élevée pour construire un hôpital ; ce n'est pas toujours parce qu'il s'intéresse aux pauvres gens, mais parce qu'il espère obtenir un titre....

«.... Comment son Karma s'effectuera-t-il ?

« Il s'effectuera dans son caractère. Dans sa prochaine réincarnation, un tel homme sera égoïste,



c'est-à-dire malheureux, en dépit du confort et du luxe dont il sera entouré... La nature a payé le plaisir physique qu'il a procuré par un plaisir physique, et pour le sentiment égoïste qu'il aura exprimé, il revient avec un caractère d'égoïste, qui le rendra malheureux même au milieu de son luxe ». (A. BESANT, l. c., p. 157).

VIII

Les Théosophes ont publié de nombreux volumes et fondé des revues pour la défense de leurs idées. En France, ils publièrent d'abord le *Lotus*, puis la *Revue théosophique* et se servent de temps à autre de l'hospitalité des revues occultistes, l'*Initiation*; le *Voile d'Isis* ou même du *Journal du Magnétisme* L'ouvrage capital de Mme Blavatsky, l'*Isis dévoilée*, a été traduit en français. En personne, elle vint à Paris fonder un groupe théosophique, auquel la duchesse de Pomar donna asile dans ses salons. La duchesse fonda elle-même une revue théosophique l'*Aurore*, qui disparut à sa mort (1895). Mais la division ne tarda pas à se mettre parmi les initiés, qui cherchaient à raccoler les autres petites religions illuministes de Paris, les Swedenborgiens, les Rose-Croix d'Eliphas Lévi, les Rose-Croix catholiques du Sâr Peladan,



les Martinistes, sans parler des Francs-Maçons, devenus matérialistes, et des Occultistes. Aussi, quand Mme Blavatsky voulut imposer à la société française, l'Isis, l'adoration de Bouddha, elle obtint il est vrai du Conseil de la Société la dissolution de l'Isis, mais perdit du coup toute son autorité chez nous (1887).

Son intolérance en était cause. Cette intolérance se manifestait encore par ses déclarations virulentes anti-chrétiennes, qui contrastaient singulièrement avec ses prétentions de créer une religion toute d'amour et d'humanité. Mme Annie Besant a, sous ce rapport, nous l'avons dit, pris le contre-pied de la fondatrice et fait des appels à tous les chrétiens, de n'importe quelle confession, car, répète-t-elle, la théosophie n'est pas une religion, mais la connaissance et l'utilisation de ressources naturelles connues de quelques sages et utiles à beaucoup.

Si nous voulons résumer en quelques mots l'enseignement anthropologique des théosophes, leurs doctrines ressemblent beaucoup à celles des occultistes. Elles sont du reste fort variables, comme il est facile de le comprendre, et paraissent surtout compliquer la physique transcendentale, déjà fort obscure, de l'occultisme. Nous ne pouvons entrer dans les détails, il nous suffira d'en indiquer un. Les trois *plans*, ou états de l'occultisme, deviennent sept



chez les théosophes. L'homme est double : l'homme spirituel et l'homme physique. L'homme physique a quatre principes, appartenant à des plans différents ; l'homme spirituel en a trois.

I. Homme physique

RŪPA ou STHŪLA SHARĪRA c'est le corps matériel.

PRĀNA c'est un corps éthérique, vie, principe vital.

LINGA SHARĪRA corps astral, double, corps phantomatique.

KĀMA-RŪPA corps mental, siège des désirs animaux, des passions.

Les corps éthérique, astral, mental, peuvent être vus par des yeux *lucides* ou apparaître en des circonstances spéciales : ils servent à expliquer les apparitions, rêves, télépathie, etc. (1).

II. Homme spirituel

MANAS. Entendement, intelligence, νοῦς humain supérieur, dont la lumière, en radiation, unit, par la durée de la vie, la Monade à l'homme mortel.

(1) Léonce DE GRANDMAISON, p. 23 ; — Annie BESANT. *L'homme et ses corps* ; — DURVILLE, *Le Fantôme des Vivants*, in-8, Paris, 1909, p. 15 seq.



BUDDHI	Ame spirituelle.
ATMÂ	Esprit, une même chose avec l'Absolu, dont il est la radiation.

Comme les occultistes, les théosophes expliquent les divers phénomènes psychiques, les rêves, les visions à distance, etc., par des actions dans les plans supérieurs au plan physique. L'homme a, paraît-il, des sens spéciaux pour cela et nous ne pourrons mieux terminer cette courte étude de la théosophie que par une dernière citation de Mme Annie Besant (1).

« Nous possédons ici-bas cinq sens, mais le proverbe, — comme nous aussi, théosophes, — avance que nous en avons sept, les deux derniers devant être développés dans le cours de l'évolution physique qui nous reste encore à parcourir, ces deux sens devant faciliter les relations de la conscience avec le monde extérieur. La théosophie affirme que ces deux sens fonctionneront par l'intermédiaire de deux petits organes placés dans le cerveau, que la science ordinaire considère comme étant les vestiges d'organes qui, autrefois actifs, se sont atrophiés, et

(1) Annie BESANT, *Les lois fondamentales de la Théosophie*, p. 186.



ne peuvent plus désormais être d'aucune utilité ; ce sont le corps pituitaire et la glande pinéale. Nous déclarons, non par une simple théorie, mais d'après de nombreuses observations et expériences, que ces deux organes ne sont pas seulement des vestiges, mais des organes à l'état rudimentaire qui doivent être développés dans l'avenir. Nous ne nions pas que la glande pinéale ait été autrefois un « troisième œil », nous l'admettons même complètement ; mais nous disons que cet organe a une fonction à remplir dans l'avenir, fonction qu'il remplit déjà chez certaines personnes qui en ont hâté artificiellement l'évolution. Ce développement sera normal pour tous, au fur et à mesure que la race évoluera.

« La glande pinéale est réellement l'organe par lequel la pensée se transmet d'un cerveau à un autre, organe qui permettra à l'être humain de se mettre en contact avec les courants de pensée qui circulent constamment dans le monde, de les recevoir et de les utiliser ; et, de même que l'œil reçoit aujourd'hui les vibrations éthériques qui permettent la vision et que nous appelons : lumière, de même, dans l'avenir, c'est par l'intermédiaire de la glande pinéale qu'on percevra les vibrations générées par la pensée et les utilisera pour communiquer dans le monde de la pensée.

« Le corps pituitaire, lui, a une autre fonction.



Il est l'organe, grâce auquel il nous est possible de communiquer avec le monde astral. Quand il est mis en activité par la méditation, il fonctionne dans le cerveau humain, un pont s'établit alors entre la conscience sur le monde physique et la conscience sur le monde immédiatement supérieur au nôtre : le plan astral ».

Attendons les preuves de ces belles théories. Elles sont connues des Maîtres hindous et thibétains dont la sagesse éclipse celle des pauvres Occidentaux, jusqu'à présent restés dans les ténèbres. Ils daignent, semble-t-il, en ce moment, compatir à notre ignorance et, bientôt, sans doute, nous révéleront les secrets merveilleux par lesquels, disent les initiés, ils ont capté les forces inconnues de la nature.

CHAPITRE V

Le Diable de nos jours

ARTICLE PREMIER

Les Œuvres diaboliques

I

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié des faits dont les opérateurs ou les narrateurs se réclament simplement de la nature, même lorsqu'il s'agit des Esprits, mais que certains adversaires attribuent à l'opération ou du moins à la collaboration des démons. Le chapitre actuel renverse les rôles, il va nous donner des récits de phénomènes dus au Démon, d'après les témoins et les narrateurs, simplement naturels, assurent leurs adversaires, et, pour le commun des observateurs, fort semblables à ceux que nous avons énumérés.

Il est certaines parties de la sorcellerie et du culte satanique des siècles passés, qui semblent avoir à peu près disparu. Parmi les plus intrépides croyants du Diable, il en est bien peu qui affirment le maintien



des réunions du Sabbat de nos jours; ils peuvent considérer les assemblées spirites, celles des occultistes, peut-être même les congrès des médecins hypnotiseurs comme de véritables sabbats, du moins ils reconnaissent qu'on ne s'y rend plus sur des manches à balai ; les fiacres vulgaires, les chemins de fer et les automobiles remplacent aujourd'hui avec avantage le véhicule diabolique. Même dans les réunions franc-maçonniques, que de bonnes âmes croient présidées par le Diable, et où des écrivains, difficiles à prendre au sérieux, assurent avoir vu eux-mêmes le Démon sous une forme animale et l'avoir baisé ou vu baiser sous la queue (1), ce qui, nous le savons, était la caractéristique du Sabbat, on ne se rend pas à ces ténébreux rendez-vous à cheval sur un bâton ; si la bourse le permet au franc-maçon, il se sert de moyen plus confortable dc transport.

Dans certains pays, toutefois, il est resté quelques souvenirs de l'antique croyance au Sabbat. C'est un homme d'environ trente-cinq ans qui parle (2).

« — Ça s'est passé dans mon enfance, Monsieur ;

---

(1) Domenico MARGIOTTA. *Le Culte de la nature dans la Franc-Maçonnerie universelle*, in-8, Grenoble. Bruxelles, 1895, p. 31, 167.

(2) Récit fait à M. DE GUAITA, *Le Temple de Satan*, in-8, Paris, 1891, p. 167.



je pouvais avoir cinq ou six ans. C'était à Cutting (village de la Lorraine annexée), en automne de l'année 1859. Un soir que le ciel était comme de l'encre, nous causions en famille près du foyer de notre cuisine, quand une musique toute drôle se fit entendre dehors. C'était comme le chant de quinze ou vingt personnes, qui toutes, pour la circonstance, auraient pris une voix grêle et fine. L'air modulé sur deux ou trois notes seulement ne manquait pas de charme; sa monotonie même était impressionnante.

« Je m'élançai dehors et ne vis rien. Les voix semblaient venir d'une très grande hauteur ; elles devenaient sensiblement plus nettes, comme si le chœur se fut rapproché de nous.

« J'eus grand peur et les paroles de ma mère ne furent pas pour me rassurer : — *Prenez ouate, mo feu* (prenez garde, mon fils), c'est la Haute-Chasse (on appelle ainsi chez nous le voyage aérien des sorciers et des sorcières en route pour le Sabbat).

« Me raidissant contre la frayeur, je me mis à *chiner* ces monstres et à leur crier des injures : le chant soudain s'éteignit. Comme je me disposais à rentrer chez nous, un os de cadavre humain, tombant sur ma casquette, faillit m'assommer ; je m'étais accroupi pour le ramasser ; mais je ne pus me résoudre à le prendre dans ma main, tellement sa puanteur me parut affreuse.



« Je trouvai ma mère aussi terrifiée que moi ; des charognes sans nom étaient tombées dans l'âtre, jusqu'à ses pieds, par le trou de notre cheminée.

« On ne m'y prendra plus à *chiner la Haute-Chasse !* »

II

Des anciennes pratiques concernant le culte de Satan, il paraît que les pactes et billets signés sont encore quelquefois mis en usage. Un Père Jésuite, de Paris, longtemps employé au ministère spécial des exorcismes, en a trouvé des exemples.

« Une des possédées, nous dit-il (1), fut délivrée d'un démon très puissant dans la sacristie. Quelqu'un conseilla à la jeune fille de déposer un cœur en *ex-voto* devant la statue de la Vierge, et un chanoine, témoin de ce don, dit à la possédée d'enfermer dans le cœur son nom écrit sur un papier, ce qu'elle fit séance tenante.

« Dans les exorcismes suivants, le démon révéla que cette personne lui avait fait un billet signé de son sang pour se donner à lui.

« Je lui commandai aussitôt, continue l'exorciste,

(1) Dr Hélot. *L'hypnose chez les possédés*, in-16, Paris, 1908, p. 55.



de me rendre ce billet. Tout à coup, le démon s'écria, avec un ton d'autorité : « Enlevez-le » !

— « A qui parles-tu ? lui demandai-je.

— « Ce n'est pas à toi ; c'est à mes sujets, me dit-il.

« Puis il ajouta, d'un air moqueur :

« Va donc ouvrir le cœur et regarde si le nom y « est encore.... »

« Je vais incontinent ouvrir l'*ex-voto ;* le nom avait disparu.

— « Comment, m'écriai-je, tu te permets d'enlever « un nom dans un *ex-voto* consacré à la Sainte « Vierge » ?

— « La Vierge ne l'a pas accepté,car cette fille ne « le lui a pas donné de bon cœur, mais le billet qu'elle « m'a fait à moi, elle me l'a signé de bon cœur ».

« En effet, la possédée, revenue à elle, avoua qu'elle avait mis à contre-cœur son nom dans l'*ex-voto*, par honte de se faire ainsi connaître aux personnes présentes.

« Au prochain exorcisme, j'insistai pour avoir le billet que le démon possédait, disait-il, depuis vingt-trois ans. Vers la fin de la séance, il se mit à trembler et tomba à genoux, nous disant que la Vierge était là. Puis, levant la tête, comme s'il parlait à une personne placée au-dessus de lui : « Où faut-il que je le mette » ? dit-il.

« Quelques instants après, se tournant vers moi :



— « Je partirai d'ici, ajouta-t-il, je passerai par « la chapelle et je déposerai *tout* au pied de la statue « de saint Joseph. C'est là que tu le trouveras ; mais « prends-le avec précaution, car il a passé par le feu « de l'Enfer ».

« Il partit aussitôt et la possédée revint à elle. Nous nous rendîmes immédiatement, avec elle et les témoins à la chapelle, par la porte de la sacristie, et, arrivé devant la statue de saint Joseph, je trouvai un papier jaunâtre plié en forme d'enveloppe. Ce papier exhalait une odeur fétide, et, l'enveloppe ouverte avec précaution, nous trouvâmes :

« 1º Le billet signée du sang de la possédée, avec la date du jour où il avait été écrit, vingt-trois ans auparavant.

« 2º Le papier sur lequel elle avait écrit son nom et qu'elle avait enfermé dans le cœur *ex-voto*, d'où le démon l'avait fait enlever par les siens.

« L'un et l'autre papier était en outre contresigné par le démon qui les avait rendus.

« Le pacte était friable, comme un papier qu'on aurait tenu trop longtemps au-dessus d'une lampe allumée. Je l'ai collé depuis sur un autre papier pour le conserver.

« Quand la personne vit le billet, elle devint pâle d'émotion et reconnut le pacte qu'elle avait signé au démon à l'âge de 11 ans ».



III

Dans un ouvrage, revêtu de hautes approbations du monde catholique, *les Hauts phénomènes de la Magie*, par le chevalier Gougenot des Mousseaux (Paris, in-8, 1864), nous trouvons racontée une histoire de pactes et d'apparitions diaboliques, mêlée d'incubat, dont le narrateur aurait été, paraît-il, un évêque confident de la victime. Nous soupçonnons que l'histoire primitive a dû être modifiée plus d'une fois, s'il y a un mot de vrai dans tout le récit, de manière à en faire un conte pieux à l'usage des catéchismes de jeunes filles. Nos lecteurs en jugeront.

« Par une soirée d'été (1), — c'était le 17 juillet 1844, — notre jeune fille (la pénitente de l'évêque) et seize autres amies se trouvent réunies, toutes ensemble, dans une même maison ; deux hommes seulement figurent au milieu de ces étourdies. On s'est promis de mener vie joyeuse et bruyante : « Si « vous le voulez, dit un de ces messieurs, j'en ferai « venir UN qui s'y connaît en plaisirs (*sic*) » — « Oui,

(1) Nous empruntons le résumé du récit à St. DE GUAITA, *Le Temple de Satan*, Paris, in-8, 1891, p. 110.



« oui, nous le voulons » ! — Que va-t-il faire ? On se regarde. Les portes sont fermées, bien fermées, les fenêtres closes ; l'orateur ouvre un livre qu'il appelle le *Grand Albert* et marmotte quelques paroles.... On s'attend, on s'apprête à rire. Mais tout à coup, ô surprise ! apparaît, comme apparaîtrait un fantôme, un très beau monsieur (*sic*).... — « Oui, oui, je « promets de vous amuser soigneusement », dit à cette joyeuse couvée de folles le nouveau venu, celui qui, d'invisible, vient de devenir visible : « Il « faut pourtant que nous tombions d'accord ; j'y « vais mettre une condition facile, n'est-ce pas » ?

« Ouvrant donc un livre et présentant à chacune d'elles une feuille de papier blanc, l'inconnu dicte ces paroles auxquelles il leur demande de souscrire : « *Je renonce à mon nom* (cinq d'entre elles s'appe- « laient Marie), *je renonce à la foi, au ciel, à l'enfer ;* « *je me donne à toi pour toujours* ». Et toutes, successivement, sont mises en demeure de signer cette formule avec leur sang....

« Une série de danses étranges, hasardées, voluptueuses, puis échevelées, puis ignobles, et qui se terminent en scènes de débauche, ouvre cette période de bonheur promis. La nuit se passe, et l'on voit, à un moment donné, l'impudent et beau monsieur s'évanouir, comme s'évanouirait une ombre. Une semaine et des mois s'écoulent.

« Mais quel était donc ce cynique et prodigieux personnage, entrant et sortant portes closes, apparaissant comme un rayon de soleil, disparaissant comme disparaîtrait un fantôme ? Quel était cet effroyable bon vivant, subitement sorti du néant, que chacune avait vu de si près et si fortement senti ?.... Il fut ce qu'il fallait être pour les folles qu'il se proposait de capter. Il eut ce jour-là figure de jeune homme, visage de quelque trente ans, habit de coupe élégante, et ni plus ni moins de griffes qu'une femme coquette. On peut le dire en connaissance de cause, car il se mit fort promptement à l'aise, et bientôt rien ne resta plus caché de sa personne, pas plus ses pieds que ses mains : répétons que chacune de nos jeunes et licencieuses imprudentes dut à la grâce plénière du contact de savoir ce qu'il était.... Le témoignage de leurs sens ne fut, hélas ! que trop complet.

« Mais limitons-nous aux traits qui se rapportent à la jeune fille : elle se trouvait seule et occupée dans sa chambre, le 17 juillet 1845, c'est-à-dire le jour anniversaire de cette apparition... Tout à coup, le même être, subitement formé sous ses yeux, lui apparut et la fit tressaillir de surprise. — « Te rap-« pelles-tu le 17 juillet ? lui dit-il en l'abordant.... « Hésiterais-tu ? Signe vite ou je te tue » ! — Et chaque année, désormais, ainsi surprise, (c'est la



jeune fille qui parle), il me fallut renouveler le bail de ma personne... La chose faite, nous redevenions bons amis : tout dut se passer conjugalement encore et ce fut ainsi chaque fois qu'il apparut. Je le voyais, je le touchais, je lui parlais, et le temps de ses visites était, pour le moins, de trois bonnes heures. Onze ans de suite, il est venu... Ses visites commençaient, en général, par une conversation de près d'un quart d'heure, puis il s'emparait de ma personne...

« Cependant, je l'interrogeais avec liberté : « Comment t'y prends-tu donc, lui demandai-je, pour « apparaître et disparaître portes fermées et fenêtres « closes ? — J'ai des permissions. — Mais, pour un « corps, c'est inconcevable ; si tu es diable et, par « conséquent, un esprit, comment peux-tu donc « être pour nous comme un homme ? — Je prends « un corps mort et avec cela je fais ce que je veux « (*sic*) ». (Cf. T. I de cet ouvrage, p. 152).

« Tu ne mourras jamais, me disait-il, tant que tu « me seras fidèle ; tu seras éternelle ; je veux dire « qu'à la mort j'aurai le pouvoir de te faire reprendre « la vie ».

« Qu'entendait-il par ces paroles ?

« Ce qu'il y a de certain, c'est que, par une merveille de la grâce de Dieu, la vie rentra dans mon âme à la suite du remords.... Aujourd'hui, le pacte est rompu, Dieu merci ! Ce ne fut pas sans peine. C'est à



Dieu que j'appartiens ; il était temps ! Le remords ne déchire plus mon âme, mais mon repentir est profond....

—« Etes-vous bien certaine que toutes vos « réponses à ces questions expriment des choses « réelles, et non point des illusions ? — Oui, parfaite- « ment certaine ; aussi certaine que je puisse être de « quoi que ce soit au monde... La certitude de mes « anciennes amies, ajouta-t-elle, est inébranlable et « pareille à la mienne ».

« Cette rédaction étant terminée (nous prévient M. des Mousseaux) d'après les notes et sur les réponses que, depuis trois ans, m'a successivement transmises Mgr X.... et à la suite des conversations que j'eus avec lui sur ce point, je la lui soumets ; il la trouve exacte et bonne à publier telle que je la publie (1) ».

---

(1) Gougenot DES MOUSSEAUX, *Hauts phénomènes de la Magie*, p. 376, 384 passim.



ARTICLE DEUXIÈME

Les Persécutions du Diable

I

En admettant que les hommes semblent se soucier moins qu'autrefois de célébrer le culte de Satan, celui-ci ne paraît pas trop mécontent de cet abandon relatif, car, si nous en croyons les relations assez nombreuses qui en sont faites, il s'occupe, lui, toujours beaucoup des hommes et continue de leur faire bien des misères. A vrai dire, peu de gens croient encore à son influence sur les grands phénomènes météorologiques. M. de Mirville, auteur d'un ouvrage assez considérable et non sans érudition sur les Esprits et leurs manifestations diverses, a bien affirmé que derrière les gaz, derrière les manifestations bizarres de la foudre, il fallait admettre l'action d'agents intelligents, que les épidémies se répandaient suivant les caprices d'Esprits intelligents, que les tremblements de terre et autres phénomènes telluriques devaient se mettre au compte de puissances spirituelles, que les vents sont dirigés par des diables ou des anges, que les trombes, cyclones, ouragans, sont l'œuvre des



sorciers, que les aérolithes dépendent des Esprits. Il a appliqué ainsi sa théorie favorite des démons à tout ce qui a prêté à quelque légende ou récit merveilleux chez les Anciens, à tous les phénomènes sur lesquels la science est réduite à balbutier. Malgré l'embarras des explications scientifiques, M. de Mirville a été peu suivi et, comme les connaissances générales ont progressé depuis son temps, il trouverait, en ce moment, peu de partisans sérieux et instruits de ses forces mécaniques intelligentes. Nous disons qu'il en trouverait peu, parmi les personnes d'esprit cultivé, mais il en trouverait certainement encore quelques-uns, tant l'amour du merveilleux est inné à certains cerveaux. Dans les rangs populaires, si bon nombre se montrent sceptiques et, par faiblesse de raisonnement, poussent leur scepticisme jusqu'à l'athéisme et au matérialisme, beaucoup ne sont qu'à moitié convaincus du caractère naturel et fataliste de tant de faits effrayant pour l'homme, nuisibles à ses intérêts, meurtriers des personnes. Avec un peu de bonne volonté, il est toujours facile de trouver aux fléaux un caractère de châtiment infligé à l'humanité pour ses blasphèmes ou ses fautes, et la théorie de l'expiation, qui fait payer les innocents pour les coupables, arrive à pro-

(1) De Mirville, t. III, p. 410, 427, 439, 452, 459, 476.

pos pour expliquer que si de braves gens ont péri dans la bagarre, ils ont expié pour les canailles qui ont échappé.

Malgré la permanence incontestable de cette mentalité, nous croyons, cependant, que l'intervention du Diable dans les misères de la nature physique est moins généralement admise qu'à d'autres époques. S'il s'agit de maladies mentales, obsessions, idées fixes, hallucinations, folies, le monde médical, en général, n'y voit aucune intervention démoniaque ; il est sans doute fort embarrassé pour expliquer tant d'apparences étranges, mais comme il a pu émettre quelques hypothèses à peu près satisfaisantes, il espère que l'avenir en fera découvrir d'autres et que l'obsession diabolique pourra finalement être classée comme une variété d'infirmité psychique. Quelques médecins, cependant, par conviction, ou par intérêt, se montrent réfractaires à la naturalisation de toutes les manies ou folies ; de façon plus ou moins nette, ils font entendre que les psychoses, que les névroses même, semblent supposer un être intelligent autre que le patient, que, de plus, cet être intelligent, capable de torturer les pauvres humains, est un être infernal (1).

(1) Dr Ch. Hélot. *Névroses et possessions diaboliques*, in-8, Paris, 1897.



Ces mêmes médecins rangent également l'hypnose et ses phénomènes parmi les œuvres de Satan. Si quelques-uns semblent croire que, jusqu'à un certain point, l'hypnotisme, qu'ils appellent *franc* (1) est naturel, et ne devient extra-naturel qu'à partir d'une certaine limite, d'autres, en soi plus logiques, ne trouvent rien qui vaille dans un bloc qui se termine en queue de serpent et préfèrent mettre l'hypnose, le somnambulisme, la suggestion, etc., dans le bagage général des diables (2). On voit donc que le démon n'aurait en aucune façon perdu le goût ni le pouvoir de vexer les humains sous des formes diverses. Il va sans dire que les gens du peuple sont fort excusables de croire à l'intervention d'êtres malfaisants dans ces maladies nerveuses, devenues trop communes chez eux à la suite de l'alcoolisme, toujours mystérieuses pour les plus savants, et, dans lesquelles les patients semblent et se disent eux-mêmes victimes de bourreaux invisibles. (V. plus haut p. 118, 121, 175, etc.).

() R. P. Coconnier, *L'hypnotisme franc*, 2e édit., in-12, Paris, 1898.

(2) Dr Ch. Hélot, *L'hypnotisme franc et l'hypnotisme vrai*, in-16, Paris, 1903.



II

Les persécutions diaboliques prennent quelquefois un caractère plus visible, quand le démon s'attaque à une personne qu'il frappe, qu'il renverse et à laquelle il joue mille mauvais tours.

On a raconté ainsi de Louise Lateau, stigmatisée célèbre du Bois-d'Haine, en Belgique (1) que le démon l'éprouvait quelquefois ; elle était renversée de son lit à terre, rouée, disloquée et serrée à la gorge, et souffrait beaucoup dans ces luttes.

Un des plus célèbres de ces patients diaboliques, fut le bienheureux J.-B. Vianney, curé d'Ars. Son hagiographe, peut-être un peu enthousiaste, et, dans son enthousiasme, enclin sans doute à enjoliver les choses, nous a raconté des scènes assez diverses où le saint homme avait affaire au Démon.

Les débuts en furent, comme il arrive à peu près toujours en ces affaires, des coups rententissants aux portes. D'abord fort effrayé, le Bienheureux fit prier diverses personnes de coucher au presbytère, mais voyant que la présence des témoins n'empê-

(1) Dr A. Imbert-Gourbeyre, *Les Stigmatisées*, in-16, Paris, 2e édit. 1873, t. I, p. 92, 185.



chait pas les bruits et que ceux-ci ne venaient pas d'une puissance humaine, il renvoya ses gardiens, s'habitua au tapage démoniaque et se contenta de surnommer son ennemi, le *grappin*, qui n'en continua pas moins ses fredaines. Nous laissons la parole au biographe du saint. (1).

« Ordinairement, à minuit, trois grands coups contre la porte du presbytère avertissaient le curé d'Ars de la présence de son ennemi ; et, suivant que son sommeil était profond ou léger, d'autres coups plus ou moins rudes se succédaient en approchant. Après s'être donné le divertissement d'un affreux tintamarre dans l'escalier, le démon entrait ; il se prenait aux rideaux du lit et les secouait avec fureur, comme s'il avait voulu les arracher. Le pauvre patient ne pouvait comprendre qu'il en restât un lambeau.

« Il arrivait souvent que l'esprit malin heurtait comme quelqu'un qui veut entrer ; un instant après, sans que la porte fut ouverte, il était dans la chambre remuant les chaises, dérangeant les meubles, furetant partout, appelant le curé d'une voix moqueuse : « Vianney ! Vianney » ! et ajoutant à son nom des menaces et des qualifications outrageantes : « *Man-*

---

(1) Abbé A. MONIN. *Le Curé d'Ars, Vie de M. Jean-Baptiste Marie Vianney*, 2 vol. in-12, 11e édit., Paris, 1867, t. I, p. 326 seq.



« *geur de truffes !* nous t'aurons bien, va, nous t'au-
« rons bien !... nous le tenons !... nous le tenons !... ».
D'autres fois, sans se donner la peine de monter, il le hélait au milieu de la cour, et après avoir longtemps vociféré, il imitait une charge de cavalerie ou le bruit d'une armée en marche. Tantôt il enfonçait des clous dans le plancher, à grands coups de marteau ; tantôt il fendait du bois, rabotait des planches, sciait des lambris comme un charpentier occupé dans l'intérieur de la maison ; ou bien il taraudait toute la nuit, et il semblait à M. Vianney qu'il allait, le matin, trouver son plafond criblé de trous ; ou bien encore, il battait la charge sur la table, sur la cheminée et principalement sur le pot à eau, cherchant de préférence les objets les plus sonores.

« Quelquefois le curé d'Ars entendait, dans la salle basse, au-dessous de lui, bondir comme un grand cheval échappé, qui s'élevait jusqu'au plafond et retombait lourdement des quatre fers sur le carreau ; d'autres fois, c'était comme si un gendarme, chaussé de grosses bottes, en eût fait résonner le talon sur les dalles de l'escalier ; d'autres fois encore, c'était le bruit d'un grand troupeau de moutons qui paissait au-dessus de sa tête....

« Pendant plusieurs nuits consécutives, il entendit dans la cour des clameurs si fortes et si menaçantes qu'il en tremblait d'effroi. Ces voix parlaient dans



une langue inconnue et avec la plus grande confusion, en sorte qu'elles réveillaient en lui le souvenir encore récent de l'invasion » (de 1815).

Une nuit, le *grappin* se mit à faire du bruit, comme quelqu'un qui relie un tonneau avec des cercles de fer ; une autre nuit, il chantait dans la cheminée comme un rossignol ; quelquefois, il saisissait le curé et le précipitait hors de son lit ; d'autres fois, il voulait le tuer, il soufflait si fort que le pauvre prêtre croyait que le démon voulait le *renifler*.

« L'esprit du mal était sans cesse à imaginer de nouveaux tours dont l'audace déguisait mal la faiblesse. Souvent, il se cachait sous son lit, voire sous son chevet, et faisait, toute la nuit, retentir à son oreille, tantôt des cris aigus, tantôt des gémissements lugubres, des plaintes étouffées, de faibles soupirs, quelquefois il l'entendait geindre bruyamment comme un homme qui se livre à un travail pénible, d'autres fois râler comme un malade à l'agonie ».

Le démon le soulève en l'air, le traîne dans son lit autour de la chambre, le ballotte dans son confessionnal ; sur la route, il fait paraître des lueurs sinistres, l'environne d'une atmosphère embrasée et lui fait paraître les buissons comme en feu. Il couvre de boue et d'ordure un tableau de l'Annonciation, que le bon curé aimait à contempler ; il met en pièces un précieux bénitier accroché à la tête de



son lit, il met même le feu au lit, brûlant le lit, le ciel de lit, les rideaux, tout ce qui était à l'entour, et l'incendie, qui heureusement n'embrasa pas le plafond, s'arrêta devant une châsse de sainte Philomène.

Des apparitions complétaient le martyre du Bienheureux. Un jour, à trois heures du matin, il vit un gros chien noir, les yeux flamboyants, le poil hérissé, grattant la terre du cimetière, à l'endroit où avait été déposé, quelques semaines auparavant, le corps d'un homme mort sans confession. Une nuit, le diable apparut sous la forme de chauves-souris, qui remplissaient la chambre et voltigeaient autour du lit ; les murailles en étaient toutes noires.

III

Si les saints sont ainsi traités, nous ne devrons pas nous étonner des malices sataniques vis-à-vis de personnes ordinaires. Nous avons déjà parlé des maisons hantées, dont les phénomènes, attribués dans certains cas à des esprits, sont estimés, en d'autres circonstances, l'œuvre du démon. Il se produit parfois des faits, qui semblent avoir avec eux une grande ressemblance : ce sont les lapidations de certaines personnes, lapidations très souvent racontées dans les siècles précédents, assez fréquentes,



paraît-il dans le nôtre, mais relativement peu counues, car les victimes et leurs parents ne se soucient pas de publicité.

Quelquefois, le Diable s'acharne sur des personnes pieuses, environnées, ce semble, de tous les secours religieux possibles. Dans la revue, l'*Université catholique* de Lyon, en novembre 1890, sous le titre : *Une page de mystique diabolique contemporaine*, un jésuite, le P. Alexis Arduin, publiait le récit suivant. C'est le père de la jeune fille obsédée, qui parle (1) :

« Emilie, avec un paravent, lui faisant cabinet, couchait dans ma chambre, qui était fort grande ; comme, dans la journée, le démon avait lancé à la tête de cette enfant un verre d'eau qui, sans l'atteindre, s'était brisé en mille morceaux à ses pieds, nous avions pris nos précautions pour la nuit, faisant bénir un cierge par un saint prêtre, M. l'abbé Chevrier ; et le P. Gautier, notre cousin, alors provincial des Jésuites, nous avait donné de l'eau bénite de saint Ignace. Sur les onze heures, des coups frappés sur la boiserie nous éveillent, et, aussitôt après, la toilette de ma fille est culbutée avec fracas. Nous nous endormons, mais bientôt les coups recommen-

(1) Cité par J.-M. VILLEFRANCHE, *Vie du Père Chevrier*, fondateur de la Providence du Prado à Lyon, in-8, 11e édit. Paris-Lyon, 1906, p. 258.



cent, voilà le tour de la table ; la troisième fois, ce fut encore la toilette ; la quatrième, la veilleuse : la cinquième, le verre d'eau bénite de saint Ignace. Tout était cassé. Restait seul le cierge bénit, qui ne fut point éteint ».

En d'autres cas, les diables persécuteurs s'attachent à des gens d'une dévotion nulle ou commune.

« Il se passe en ce moment, racontait l'*Union Bourguignonne*, citée par le *Nouvelliste de Rouen*, du 29 octobre 1869 (1), dans un village du département de la Côte-d'Or, à Chevigny-en-Valière, arrondissement de Beaune, des faits extraordinaires, qui rappellent les prodiges des tables tournantes et des esprits frappeurs.

« Une jeune fille de ce village, qui n'a que seize ans, d'une intelligence ordinaire, et dont l'éducation s'est bornée aux éléments de la lecture et de l'écriture, a depuis quelque temps, la singulière propriété d'attirer à elle les mottes de terre et les pierres.

« Cette attraction, dont elle se passerait volontiers, s'est manifestée pour la première fois, il y a environ deux mois. Revenant un soir de sa journée, car elle est ouvrière, elle se sentit tout-à-coup atteinte par plusieurs pierres, et crut d'abord qu'elles lui étaient lancées par quelqu'un de sa connaissance ; mais elle

(1) De Mirville, t. III, p. 472.



reconnut bientôt son erreur, personne ne se trouvant sur son passage ; aussi son étonnement fut-il grand.

« C'était une première manifestation de l'esprit frappeur qui la poursuit depuis cette époque.

« Employée comme vendangeuse, chez différents propriétaires, elle s'est vue constamment assaillie par des mottes de terre se détachant du sol et venant la frapper en diverses parties du corps, à la distance de plusieurs mètres. Maintenant, elle est en butte à d'autres projectiles ; travaillant la semaine dernière dans une maison du voisinage, elle a été frappée à diverses reprises et dans la même journée, par des briques se détachant de l'âtre et des pierres tombant de la cheminée. On cite, entre autres faits, une pierre de trois kilogrammes, placée sur le seuil de la porte ouverte et poussée avec une grande violence par une force mystérieuse et invisible aux pieds de cette jeune fille.

« Plus de cinquante témoins *de visu* de ces phénomènes incroyables sont prêts à les attester ».

Les persécutions personnelles continuent de nos jours. Un ami nous communique la lettre qu'il avait sollicitée, en demandant pour nous des renseignements, sur une jeune fille algérienne, objet de tracasseries étranges. Nous copions la lettre telle quelle. Nul ne pourra, en la lisant, mettre en doute la bonne foi de son auteur.



« Boufarick, 18 novembre 1910. — Si nous avons tant tardé à vous répondre, la faute en est à une tante de la fillette que nous ne pouvions rencontrer et à qui je tenais à demander quelques renseignements.

« Les voici : Nom de la fillette : Campagne. — Prénom : Dolorès. — Age : 14 ans. — De parents espagnols.

« Vers l'âge de neuf ans, alors que ses parents restaient dans une propriété aux environs de Birtouta, à 11 kilomètres de Boufarik, des cailloux lui ont été lancés pendant quelques mois, mais avec interruption. Puis plus rien jusqu'en mars dernier. Pendant vingt-trois jours, des bouteilles, ayant contenu les unes du vin, d'autres du pétrole, d'autres de l'eau-de-vie, sont tombées devant elle, quelques-unes se cassaient en mille morceaux, beaucoup restaient entières.

« Cette chute de bouteilles avait lieu aussi bien dans le jour que la nuit et devant nombreux témoins, je dirai même devant la foule. Le commissaire de police, ennuyé de l'agitation que ces faits donnaient à la population et croyant à de la supercherie, a pris la fillette par la main, s'est éloigné de toutes habitations et, en riant, dit : « Eh bien ! qu'elles tombent « maintenant les bouteilles ! » — Grande a été sa stupéfaction, quand, une par une, sept bouteilles



sont tombées devant l'enfant. Les éclats et les bouteilles entières sont au commissariat.

« Quand les premières bouteilles sont tombées, Dolorès était, comme bonne d'enfants, dans une famille juive. *On affirme* que des bouteilles sont tombées, toujours devant elle, dans l'escalier de la maison et sur la terrasse, au-dessus d'un 2e étage. Comme vous le pensez, ses maîtres n'ont plus voulu la garder et cette enfant, qui avait jusqu'alors une belle santé, était très surexcitée, très nerveuse, elle a pris plusieurs crises de nerfs.

« Les parents affolés, sur le conseil de quelques personnes, l'ont menée à M. le curé, qui lui a conseillé des communions fréquentes. Volontiers, elle s'est approchée des sacrements pendant quelque temps, (les bouteilles tombaient toujours et M. l'abbé, sortant de l'église avec elle, en a vu tomber une) puis ensuite elle n'a plus voulu dire ses prières, ni entrer dans l'église.

« Après la chute des bouteilles, des pièces d'argent et des sous sont tombés en faisant beaucoup de bruit.Le total de l'argent ramassé s'élève à 135 francs. Les sous tombaient par nombre impair, 7-11-13, souvent, beaucoup de pièces de 5 fr. (cela valait la peine), ou des pièces de 1 fr. avec des sous. L'argent est tombé souvent devant témoins. Malheureusement pour Dolorès et sa bourse, les pièces de mon-



naie ont été remplacées par des cailloux, qui ne sont tombés que pendant quelques jours ; et maintenant, plus rien, paraît-il. (Tous ces objets ne lui ont jamais fait de mal).

« Le docteur ne trouve rien d'anormal à sa santé ; elle a eu des crises de nerfs comme bien des personnes en ont. Il n'explique pas ces faits bizarres.

« Comme bien vous le pensez, dans la population, chacun a dit son mot. Les uns croyaient à un magicien, les autres que Pykmann, en tournée à Alger à ce moment, avait hypnotisé quelqu'un et lui faisait jeter ces bouteilles, etc. Mais, comme nous disait ces jours-ci M. le curé, ces faits-là ne sont certainement pas humains, car il n'est pas possible que la police, même la police secrète, qui a été mise sur pied pendant les premiers jours de la chute des bouteilles, n'aient pu découvrir le coupable. Donc, jusqu'à des preuves évidentes, je crois au surnaturel. Si l'on parle de possédée du démon, les pourquoi arrivent en foule, car en somme cette fillette était innocente à neuf ans et l'est encore.

« Dolorès est en ce moment à Hussein Dey, près d'Alger et, comme je vous le disais tout à l'heure, plus rien d'anormal ne se passe. Le mystère plane toujours, on n'a rien découvert....... L. Armand ».

Comme nous l'avons vu déjà, le diable cherche et trouve bien des gens à torturer parmi les adeptes



du spiritisme. Il est des cas où les récits des patients rappellent de manière frappante ceux du Moyen-Age. Voici, par exemple, une dame (1), qui s'était abandonnée avec passion aux pratiques du spiritisme ; elle était arrivée à pouvoir converser avec les esprits les plus variés ; mais, un jour, il lui arriva une pénible aventure. Elle évoquait l'âme de son père, lorsque celui qui n'a pas de nom, « le Diable », s'est substitué à lui. Depuis ce jour, il ne l'a pas quittée. Elle a tout fait cependant pour se protéger ; elle s'est mis des plastrons de carton contre les morsures du démon ; elle a pris des bains sulfureux pour le dégoûter. De guerre lasse, elle a fini par s'accommoder de sa société ; elle cause avec lui, le gronde et lui demande pardon. Ce Diable est, en effet, amoureux d'elle ; il l'appelle sa femme, et, malgré sa petite taille de 20 centimètres, bien qu'il ait une queue et pas de bras, une petite bouche avec cinq dents dont trois pointues, il veut violenter la patiente ; il se livre en outre à ses dépens à une série d'actions malfaisantes ; quand elle coud, il casse son fil ; quand elle s'endort, il tente de l'effrayer par ses cris ; il lui mord les seins et lui vole ses pensées. Dieu seul sait quand elle pourra se débarrasser de son impertinent démon !

---

(1) *Revue neurologique*, 15 novembre 1908, p. 1176.



ARTICLE TROISIÈME

Les Possessions

I

Obsédés et persécutés du diable sont ainsi de notre temps comme des temps anciens. Les possédés contemporains ne cèdent en rien non plus à leurs prédécesseurs. Assez nombreux relativement, somme toute, ils sollicitent, suivant leurs convictions intimes, l'assistance tantôt des médecins, tantôt de l'Eglise. Les médecins les traitent comme ils peuvent et, dans certains cas, croient pouvoir affirmer l'existence d'idées fixes, devenues la cause des tourments, des délires postérieurs. L'Eglise, elle, recourt aux exorcismes ; depuis longtemps cependant, elle ne les permet qu'avec une autorisation spéciale de l'évêque et en évitant la publicité, dont l'expérience a montré les inconvénients. Il n'y a certainement pas de diocèse qui n'ait eu l'occasion d'en faire dans le courant du dernier siècle, mais le secret dont ils ont été entourés, secret fort légitime, car il pouvait souvent résulter de la possession un dommage pour la famille du patient, ne nous permet pas d'en dresser une liste, même approximative. Nous devons nous contenter



de glaner, dans les livres publiés, quelques exemples suffisant à nous montrer la ressemblance indéniable entre les possessions actuelles et celles des autres temps.

L'hagiographe, cité plus haut, du curé d'Ars nous a transmis un dialogue entre le saint et une possédée des environs du Puy-en-Velay, venue à Ars demander la bénédiction du Bienheureux (1).

LA POSSÉDÉE. — « Je suis immortelle ».

LE CURÉ. — « Vous êtes donc la seule personne « qui ne mourrez pas » ?

LA POSSÉDÉE. — « Je n'ai fait qu'un péché dans « ma vie, et je fais part de ce beau fruit à tous « ceux qui veulent. Lève la main, absous-moi ! tu « la lèves bien quelquefois pour moi ».

LE CURÉ, lui parlant latin : « *Tu quis es* » ?

LA POSSÉDÉE, lui répondant dans la même langue : « *Magister Caput* ». Et continuant en français, mais en français diabolique : « Vilain crapaud noir, que tu « me fais souffrir ! Nous nous faisons mutuelle- « ment la guerre ; c'est à qui vaincra l'autre.... ».

Puis le dialogue continue : le curé est un avare, mais d'âmes ; l'évêque est une robe violette ; les prêtres sont des crapauds noirs ; les grands sermons ne gênent personne, laissent les gens vivre à leur

(1) Abbé A. MONIN, t. I, p. 350.



mode et faire ce qu'ils veulent, tandis qu'ajoute la POSSÉDÉE : « A tes catéchismes, il y en a bien qui « dorment, mais il y en a d'autres à qui ton simple « langage va jusqu'au cœur ».

Une autre possédée, conduite également à Ars, dit à plusieurs personnes : « Quel sale pays que « votre Ars ! comme il y sent mauvais ! tout le « monde sent mauvais ici.... Parlez-moi de la Ro- « tonde (lieu de plaisir très connu des mauvais quar- « tiers de Lyon) : c'est là qu'il sent bon, la rose, le « jasmin, et l'œillet !.. ». Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Ah ! si les damnés pouvaient « venir à Ars, ils en profiteraient mieux que vous « tous » !

« Quelqu'un lui demanda : « Qui est-ce qui fait « tourner les tables ». Elle répondit : « C'est moi !... ; le « magnétisme, le somnambulisme : tout cela est mon « affaire ».

II

Dans la vie du P. Chevrier, prêtre lyonnais, fondateur d'œuvres religieuses pour la classe populaire du faubourg de la Guillotière (1), nous trouvons

---

(1) J.-M. VILLEFRANCHE. *Vie du Père Chevrier*, fondateur de la Providence du Prado à Lyon, onzième édit., in-8, Paris-Lyon, 1906, p. 253 seq.



signalées plusieurs possessions dont le saint homme vint à bout quelquefois, non sans peine. En général, les exorcismes se faisaient devant un petit nombre de témoins.

« Une seule fois, le Père fit les exorcismes devant la communauté. Il s'agissait de la « Marguerite » c'est ainsi que l'on appelait une pauvre fille, recueillie au Prado (c'est-à-dire dans la maison du P. Chevrier), par charité.

« On hésitait sur la cause et la nature réelle de ses souffrances. Non seulement, dans ses accès, elle paraissait souffrir beaucoup, mais elle était terrible à voir et se livrait à d'étranges intempérances de langage. Le Père se décida un jour à demander à Dieu sa délivrance. Il désigne le jour et l'heure. En attendant, il jeûne, comme il faisait d'ordinaire en pareil cas et il fait jeûner toute la communauté. Au moment fixé, vers neuf heures du soir, le Père se faisait attendre, on va frapper à sa porte. Exténué de fatigue, il s'était couché. Il se lève, vient à la chapelle, prend le surplis et l'étole et commence les prières. Aussitôt la possédée pousse des hurlements terribles, fait des sauts prodigieux, franchit d'un bond la table de communion et vomit contre le Père les injures les plus violentes. Le démon qui parlait par sa bouche, dit ces paroles : « Je mettrai le feu « à ton confessionnal, vieux carcan », et ces autres :



« Je tiens le billet et, tant que je l'aurai, je ne crains « rien ». Le Père, à ce mot de billet, ne doute plus du fait de la possession ; il passe presque toute la nuit en prières. La possédée finit par se calmer. On la crut sauvée. Il n'en était rien. Quelques jours après, le démon la saisit de nouveau. Le Père, sans perdre courage, renouvelle ses exorcismes. Mais cette fois, ce fut en présence des enfants de la première Communion. Le Père demanda au démon, quel était l'enfant le plus innocent. Le démon nomma Pierre Pascalet (pauvre enfant idiot). Ce fut donc celui-ci qui tint l'étole sur la tête de la possédée. Alors, d'un ton impérieux, le Père dit au démon : « Où est ce billet ? « Dis-le moi ; au nom de Dieu, je te l'ordonne. — « Dans mon secrétaire, *en Enfer*. — Tu vas me « l'apporter, je te l'ordonne au nom de Dieu, qui « est mon maître et le tien ! — Jamais ! — Si, si ! « nous verrons lequel est le plus fort, de Dieu ou « de toi. — Mais que feras-tu de mon billet ? — Je « le brûlerai pour que tu n'aies plus de prise sur « ta victime ».

« Le lendemain, dit une des personnes de la maison, Marguerite vient me trouver toute triomphante : « Voici mon billet, il me l'a rendu (couvert d'ordures), « je l'ai trouvé sous mon lit ». J'ai vu ce billet de mes propres yeux, ajoute la même personne, la malheureuse l'avait signé avec son sang ; elle s'était donnée

au démon et avait promis, entre autres choses, de ne jamais se confesser. Marguerite porta aussitôt ce billet au Père, qui le brûla et fit chanter à la chapelle un *Te Deum* d'actions de grâces. Depuis ce moment, le démon la laissa en paix.

« Un jour, un homme vint pour obtenir sa délivrance. Au premier exorcisme, le démon l'enlève jusqu'au plafond, c'est-à-dire, à une hauteur de cinq mètres, en lui faisant proférer d'horribles blasphèmes. Le Père, craignant que le démon ne tuât ce pauvre patient, lui ordonna de le ramener doucement à terre ; ce qu'il fit sur le champ. Quelques jours après, il y eut un second exorcisme. A la fin, on vit sortir, du corps du possédé, un énorme serpent, au regard flamboyant et fixe, qui partit par la fenêtre, avec un sifflement terrible.

« Une jeune fille de la Croix-Rousse, qui venait de repousser une demande en mariage, s'était bientôt sentie envahie par d'atroces douleurs. Elle les attribuait à un maléfice du prétendant éconduit. Elle vint demander sa délivrance au P. Chevrier. Au troisième exorcisme, le démon partit, mais non sans laisser de son passage des traces surprenantes, puériles si l'on veut, mais néanmoins fort pénibles. En un clin d'œil, comme un éclair, il avait rasé la tête de la jeune fille et emporté sa chevelure, en présence et au grand ébahissement des trois témoins accoutumés....



« Citons encore une délivrance fort extraordinaire qui eut lieu cette fois, non pas au Prado, mais dans la prison Saint-Joseph. Le P. Chevrier avait été appelé par l'aumônier, M. Boulachon, Mlle Cauvin y était aussi. Ils entrent tous trois dans la prison, où gisait un malheureux possédé.

« Le Père commence les exorcismes. Le prisonnier prend un aspect effrayant. « Ne le cache pas sous « ton manteau », dit-il au Père, qui avait, en effet, un crucifix sous son manteau. Et un moment après : « Ne me touche pas, autrement je brise vos têtes « les unes contre les autres ». Sans faire attention à ses menaces, le Père lui ordonne de tenir ses mains en croix et les fait lier avec un cordon bleu bénit ; le possédé casse le cordon. On l'attache avec une grosse corde également bénite ; il rompt la corde. On lui lie les mains et les pieds avec une solide chaîne de fer, il brise la chaîne. M. Boulachon eut alors une inspiration audacieuse : il proposa de lui appliquer le saint Ciboire. Le P. Chevrier, après quelques hésitations, finit par accepter. On commande donc au malheureux de se coucher. Il obéit. On place sur sa poitrine les saintes espèces contenues dans le ciboire : il reste immobile et comme anéanti. Le Père fait alors les exorcismes sans aucun obstacle. Puis il ordonne au démon de rendre le pacte signé par cet homme. Le démon promit, et en effet, le soir



même, il le rendit sur un parchemin semblable à une peau de porc ». « J'ai souvent vu ce pacte, dit Mlle « Cauvin, M. Boulachon ne l'a brûlé que lorsqu'il « s'est vu près de mourir ».

III

Pendant son ministère à Paris, le Père de Haza, jésuite (+ 1909), eut l'occasion d'exorciser plusieurs possédés. Dans les descriptions faites à ce sujet, nous rencontrons les phénomènes ordinaires de convulsions, de catalepsie, d'amnésie, les noms baroques que se donnent les démons, des conversations en langue latine inconnue, assure-t-on, du possédé, bref, tous les caractères bien connus des possessions. Quelques extraits de ces récits nous les feront revivre sous les yeux.

« Un religieux (1), aidé de deux prêtres, a pu exorciser un jeune garçon de quatorze ans, sans discontinuer, pendant vingt heures de suite, de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du lendemain. Pendant ces vingt heures, ce garçon resta sans connaissance et sans aucun besoin naturel.

---

(1) Dr Ch. Hélot, *L'Hypnose chez les Possédés*, in-16, Paris, 1908, p. 23.



« Les démons, au nombre de cinq, se succédaient dans la lutte et se remplaçaient successivement, lorsque la fatigue les forçait à se retirer ; mais à mesure que l'exorcisme avançait, ces remplacements se faisaient de plus en plus rapidement, toujours dans le même ordre. Les exorcistes appelaient cela « faire la roue ». La roue tournait de plus en plus vite.

« Enfin, à cinq heures du matin, les démons n'en pouvaient plus et les trois prêtres étaient obligés de dire leurs messes. Ils cessèrent l'exorcisme et portèrent le jeune homme, toujours sans connaissance, dans son lit, où bientôt il revint à lui.

« Vers neuf heures, on recommença la lutte. L'exorciste appela successivement les démons. Ils se montrèrent dans le même état d'épuisement où on les avait laissés à cinq heures.

« A la question : « Quand partiras-tu » ? chacun répondit sans hésitation : « Lorsque tu voudras ».

« Il leur fut donné à tous un quart d'heure. Et, montre en main, chacun partit à l'heure indiquée.

« Revenu à lui, le jeune homme n'avait aucune conscience de tout ce qui s'était passé pendant cette longue lutte et n'en gardait aucun souvenir ».

Un détail, qui a toujours frappé les exorcistes et que l'on considère comme un signe de vraie possession diabolique, est la reconnaissance, en état de crise, des objets bénits et des choses non bénites.



« Dans un village, aux environs de Lieurey, trois petites filles, deux sœurs âgées de onze et treize ans et une jeune amie de onze ans, furent prises de crises étranges.

« Dès qu'elles approchaient de la maison, à quelques mètres du seuil de la porte, elles perdaient connaissance. Une force mystérieuse et violente s'emparait d'elles, les entraînait et cherchait à les faire se jeter dans une mare ou dans le feu.

« A l'intérieur de la maison, elles sautaient au plafond, et, saisissant avec les doigts la poutre qui faisait saillie, elles couraient le long de cette poutre avec les mains, sans toucher le sol de leurs pieds.

« Le médecin consulté attribua ces crises à la formation de ces jeunes filles. Mais les parents croyaient à un sortilège. Ils nommaient même le sorcier à la vengeance duquel ils attribuaient l'état extraordinaire de leurs enfants.

« Ils prirent le parti de les conduire au curé de Lieurey pour lui demander son avis.

« Celui-ci, après avoir interrogé les jeunes filles et leurs parents, eut recours au moyen suivant pour s'assurer de la présence du démon.

« Les enfants ayant fait une course assez longue pour se rendre à Lieurey, le curé leur offrit de prendre un verre de vin, que les petites filles acceptèrent volontiers.



« Alors, laissant ses hôtes au salon, le curé se rendit à la cuisine où il prépara lui-même trois verres de vin, dans l'un desquels il ajouta un peu d'eau bénite. Puis rentrant au salon, il les présenta aux jeunes filles. Celles-ci saisirent chacune un verre et se mirent à boire ; mais l'une d'elles (celle qui avait pris le verre trempé d'eau bénite), dès qu'elle l'eut goûtée, le jeta loin d'elle, en s'écriant : « Il y a de « l'eau bénite là-dedans » !

« Le démon était découvert.

« On me fit venir, continue le bon religieux, et je me rendis à la maison des petites filles. Je les trouvai jouant aux dominos. Pendant une demi-heure, je les observai, leur adressai plusieurs questions, mais sans faire aucune allusion à leur état, ni à la mission que je devais remplir.

« Lorsque je fus bien convaincu qu'elles avaient entièrement l'usage de leur raison, tout à coup, sans aucune préparation, je fis subitement le signe de la croix sur le front de l'une d'elles :

« S... cochon, s'écria-t-elle, qu'est-ce que tu viens « faire ici ? Tu pouvais bien rester à Paris. Tu ne « feras rien ».

« Le démon s'étant ainsi dévoilé, je commençai aussitôt l'exorcisme. Après une demi-heure, il s'écria : « Grâce ! Grâce » ! Enfin interrogé, quand il partirait, il indiqua le temps qu'il resterait encore et il



ajouta : « La fille aura trois hoquets et je partirai ».

« Après quelques minutes, tirant ma montre, je dis au démon : « Combien as-tu encore ? — Deux « minutes », répondit-il. En réalité, il restait deux minutes jusqu'au moment indiqué par lui. Le temps expiré, la jeune fille eut trois hoquets et le démon partit, en la rendant à elle-même.

« Six ans après, je revis les trois enfants. Aucune rechute n'avait eu lieu. Elles étaient en parfaite santé ».

Les démons du XIXe siècle ont un caractère et un portrait moral, comme ceux du XVIIe (1).

Le démon *Béhémoth*, connu à Loudun, se rencontra dans une possédée de Paris. La patiente avait averti l'exorciste de son mauvais caractère, et mille preuves éclatèrent de son manque absolu d'éducation. Nous citons l'histoire des exorcismes :

« La possédée voyait souvent Béhémoth sur une espèce de chariot où elle montait avec lui, et auquel il attelait les démons et les damnés qui lui déplaisaient. Aussi les autres diables le redoutaient et ne répondaient qu'en tremblant aux questions que leur faisait l'exorciste à son occasion.

« Succédant, dans un exorcisme dont nous fûmes témoins, à *Zabulon*, l'un de ses subordonnés, qui se

(1) D^r Ch. HÉLOT. *L'Hypnotisme chez les Possédés*, p. 27.



trouvait trop pusillanime à son gré, *Béhémoth*, par sa voix rauque et son accent, par l'arrogance avec laquelle il se nomma et sa manière de répondre aux ordres et aux questions de l'exorciste : « Ca ne te « regarde pas. Qu'est-ce que ça te f... » ? nous fit sentir qu'il ne serait pas facile de le faire céder. Il ajouta même avec une suffisance indomptable : « Ah ! ah ! Tu ne m'as pas encore rencontré, moi ! « Tu ne sais pas qui je suis. Tu vas voir » !

« Cependant, il ne tarda pas à se repentir.

« Le nom de *Béhémoth* rappelant à l'exorciste le livre de Job, où ce monstre est décrit, le religieux, à diverses reprises, eut l'idée d'infliger au démon les souffrances du saint Patriarche :

« Qu'est-ce que c'est que ça ? s'écrie aussitôt « *Béhémoth*. Qu'est-ce que c'est que ce vieux « pourri ? F... le camp avec ton pourri !... Veux-tu « bien me râcler ça » ! Et il se tord dans une rage indescriptible, mais il est dompté.

... « Le mot *triumphator inferni* le tourmente principalement. Il nomme ses compagnons, se met en rage contre *Lucifer* qui l'envoie « se faire rosser » et refuse de prendre sa place : « Je ne t'obéirai « plus, animal !... Je te fourrerai la révolution » !



IV

Ces derniers mots semblent indiquer que l'enfer possède, comme la terre, une Confédération générale du Travail. Comme sur terre, on s'y chamaille entre démons. Dans un exorcisme, un démon voulait donner le change sur la date exacte où avait commencé la possession.

« Pendant la récitation des prières, le démon se met en fureur et s'en prend à ses compagnons, qu'il accuse d'avoir révélé, dans les interrogatoires précédents, l'erreur dont il voulait tirer parti.

« Lequel lui a dit tout ça ?... Il l'avait cru, animal...
« C'est toi, *Léviathan !*.... Où as-tu fourré ton esprit
« pour dire ça ?... Fais ton appel qu'on sache qui
« l'a dit ».

« Après un silence de quelques minutes, il ajoute avec une expression de découragement : « C'est elle « qui l'a dit, la gueuse » !

« Il peut encore arriver, continue le narrateur, que plusieurs démons se servent du même organe pour se parler. Nous avons souvent entendu, dans les exorcismes, les démons supérieurs interpeller durement leurs subalternes, lorsqu'ils faisaient quelque révélation compromettante : « Qui t'a dit de



« parler, toi » ? et ceux-ci de répondre par la même voix : « Prends ma place, toi qui es si fort ».

« Notre correspondant (l'exorciste) put constater le même phénomène dans un autre cas : *Asmodée* brisé par l'exorcisme, suppliait un jour *Lucifer ;* « Laisse-moi partir ! Je n'en puis plus. Laisse-moi « partir » ! Et *Lucifer*, avec un ton d'autorité, lui répondait par la bouche de la même possédée : « Tiens-toi bien » ! Mais *Asmodée* finit par s'échapper, malgré la défense de son chef, qui, furieux, s'écria : « Ah ! tu me paieras ça » (Hélot, l. c., p. 32).

Les possédés présentent quelquefois le phénomène constaté à Loudun et ailleurs, remarqué également par les hypnotiseurs, que la conscience du patient se rend compte de ce qu'il exécute malgré lui et que tout en en souffrant, il le fait quand même.

« C'est ainsi que le Démon, forcé de se dévoiler dans un exorcisme, disait à propos d'un jeune homme qu'il possédait : « Je lui laisserai assez de « connaissance pour voir ce qu'il fait, et il croira « que c'est lui-même qui fait tout le mal. C'est par « là que je le ferai souffrir ».

« Une possédée, très bonne et très respectueuse, accabla un jour son confesseur d'injures. Elle en souffrait jusqu'à en pleurer. Forcé de se manifester par les exorcismes, le démon dit alors : « Elle est venue pour te parler gentiment ; mais elle a compté



« sans son hôte. Elle t'a dit des sottises ; elle en « souffre, mais elle t'en dira encore ».

La connaissance du latin, chez des ignorants, apparut aux exorcistes une raison sérieuse de croire à la possession.

« Dans une soixantaine d'exorcismes, pratiqués devant moi (dit notre auteur, sur une simple paysanne, dont l'instruction n'a jamais dépassé celle des écoles primaires, l'exorciste a constamment parlé en latin et toujours les démons ont répondu très pertinemment aux questions qu'on leur a posées et obéi aux ordres qu'on leur donnait. J'en ai vu même plus d'une fois s'essayer jusqu'aux calembours.

« *Dragon* surtout excellait dans cet exercice. Son habileté à tourner les questions pour éluder les ordres était extrême. Tandis que ses compagnons mettaient toute leur énergie à bien accentuer leur mauvais vouloir : « Je ne veux pas te le dire....Ça « ne te regarde pas. Jamais, jamais,jamais ! » Dragon avait toujours une réponse prête, mais elle n'était jamais catégorique.

— « *Jura per Deum vivum* », disait l'exorciste.

« Il répétait entre ses dents : « *Jura per Deum vivum* ».

— « *Dixisti* jura. *Dic juro per Deum vivum.*

— « *Juro per Deum* divum.



— « *Vivum.*

— « *Vivum.*

— « *Dic totum juramentum.*

— « *Totum juramentum.*

— « *Repete omnia verba juramenti ; Juro per Deum vivum.*

— « *Juro per* eum *vivum.*

— « *Dic juro per Deum vivum, sine ulla restrictione mentali.*

— « *Juro per Deum vivum sine* illa *restrictione mentali.*

— « *Sine ulla...* insistait l'exorciste.

— « *Sine ulla* restitutione *mentali.*

« Une autre fois, il prononçait : *ventali* ou *mentalis.*

« Et pendant un quart d'heure, on lui faisait répéter cette formule qu'il trouvait toujours moyen d'altérer. Chaque fois qu'on éventait sa ruse, il éclatait de rire d'un air moqueur et montrait qu'il avait parfaitement compris ce qu'on voulait de lui.

« De même, dans ses réponses en français, il savait leur donner une tournure équivoque.

« On lui demande de jurer qu'il rendra tous les *furata*, c'est-à-dire, tout ce que lui et ses compagnons avaient volé à la possédée. Il répond : « Je jure de « restituer ce que j'ai en ma possession ».

Signalons les marques imprimées par les démons sur le corps des possédés, sur l'ordre en général, de



l'exorciste. Une croix sous la langue, le nom de Jésus, de Marie, de Pie IX, le Sacré Cœur, etc. Quelquefois, le démon mettait des inscriptions sur les murs, son nom, *Bel*, par exemple ; quelquefois, il enlevait les médailles, chapelets, scapulaires, portés par les possédés et les rendait après mille difficultés. Il dénouait les cordons auxquels ces objets pieux avaient été suspendus, décousait les vêtements dans lesquels on les avait fixés. Ces objets se retrouvaient de différentes manières, parfois tombaient du ciel ou se mêlaient aux déjections des patients qui, sans doute, les avait avalés (HÉLOT, passim). Evidemment, nos diables n'ont pas fait de progrès depuis le Moyen-Age et en sont réduits à leurs tours d'autrefois.

V

Sans doute, la critique aurait beau jeu pour découvrir dans les possédés, dont nous venons de parler, de vulgaires hystériques et des somnambules, elle elle est libre évidemment de juger fort crédules les exorcistes et leur narrateur. Mais, au fond, qu'importe, si la guérison des patients atteints de ces maladies inexplicables résulte de pratiques pieuses, quand tant de fois la science médicale aboutirait simplement à les faire interner ? Le grand reproche



qu'on pouvait faire aux exorcistes d'autrefois, était de se donner et de donner leurs possédés en spectacle à un public qui, suivant son tempérament, y trouvait matière à édification ou à railleries, ou, tout simplement, fournissait par imitation d'autres possédés semblables aux premiers. Faits en secret, par des hommes prudents, devant des témoins sérieux et peu impressionnables, les exorcismes peuvent avoir, indépendamment de l'influence surnaturelle que les croyants leur attachent, une vertu naturelle bien puissante. Commander à un fidèle d'être guéri au nom de Dieu, ne doit-ce pas être autrement efficace que de lui commander au nom d'un prince de la science ou d'un magnétiseur ?

On peut, en tout cas, citer des exemples, où la foi a opéré ce que la médecine ne pouvait faire.

« A Gif (1), une jeune fille, exilée de sa propre personne par le démon, fut examinée par des aliénistes, qui conclurent à son internement immédiat dans un asile. La famille refusa. Des prêtres, délégués par l'évêque de Versailles, scrutèrent la malade, à leur tour ; ils reconnurent les symptômes de l'emprise infernale, pratiquèrent les exorcismes et la guérirent ».

---

(1) J. Bois. *Le Satanisme et la Magie*, Paris, 1895, in-8, Préface de Huysmans, p. 8.



VI

Le XIXe siècle ne fut pas exempt de possessions épidémiques, semblables à celles des siècles précédents. Une des plus célèbres fut celle de Morzine, en Savoie.

« Morzine (1) est un pays de deux mille deux cents âmes environ, situé en Savoie, dans les hautes montagnes du Chablais, au fond d'une vallée profonde, et à neuf heures de Thonon. Les communications entre ce village et le chef-lieu sont extrêmement difficiles, impossibles même, une grande partie de l'année. On ne peut y arriver qu'à pied ou à dos de mulet : les chariots de montagne n'y circulent que très rarement. Ce ne sont pas des routes, ce sont des sentiers pierreux et escarpés ; c'est le lit des torrents, qui conduit dans ces pays abandonnés ».

Telle était la bourgade au temps de la possession (1857), car, depuis lors, les moyens de communication avec Morzine se sont multipliés.

Une petite fille très pieuse, âgée de dix ans, la

---

(1) Dr CHIARA. *Les diables de Morzine en 1861, ou les nouvelles possédées*, extrait de la *Gazette médicale de Lyon*, broch. in-8, Lyon, 1861, p. 6.



jeune Tavernier, fut la première victime du mal (10 mars 1857).

« Sortant un jour de l'église (1), elle vit retirer d'un torrent une de ses amies qui avait failli se noyer. Quelques heures après, elle tomba sans connaissance « comme morte ». Cela se reproduisit les jours suivants. Une de ses compagnes, la petite Plagnat, ayant assisté par hasard à une de ses crises, tomba dans le même état : on trouva les deux fillettes étendues inertes, côte à côte, dans un champ ».

Ces accidents émurent le pays et rappelèrent le souvenir d'une jeune fille d'Essert-Romand (paroisse voisine), qui, deux ou trois ans auparavant, avait été saisie de convulsions, de délires, et avait déclaré ne pouvoir être guérie qu'à Besançon. On s'était décidé à l'y conduire, et de fait, les grands-vicaires de l'archevêque l'avaient exorcisée et guérie. Ces souvenirs plutôt fâcheux arrivaient fort mal.

Aux deux premières malades, deux autres s'étaient jointes, puis quatre, dont une jeune fille vigoureuse de vingt-cinq ans ; à mesure que les malades se multipliaient, les crises changeaient de forme : « elles devinrent convulsives et s'accompagnèrent de phénomènes étranges qui jetèrent la terreur

(1) CONSTANS. *Relation d'une épidémie d'hystéro-démonopathie*. Paris, 1882, p. 35, 36 ; — PITRES, t. I, p. 40 seq.



dans l'esprit des habitants du pays. C'est ainsi que ces enfants, qui étaient ordinairement douces et timides, perdaient toute réserve pendant les paroxysmes ; elles répondaient judicieusement aux questions qu'on leur posait en différentes langues ; elles proféraient des blasphèmes abominables ; elles avaient des hallucinations, grimpaient aux arbres avec une agilité surprenante, annonçaient leurs crises ultérieures et faisaient des prédictions, dont quelques-unes se réalisèrent. Après les crises, elles n'avaient aucun souvenir de ce qui s'était passé, ni de ce qu'elles avaient dit ».

Les détails, rapportés par un témoin, jettent un jour curieux sur les modifications de la personnalité chez ces enfants montagnards, assez simples et fort religieux.

« Chez elles, nous dit cet observateur (1), chaque question est toujours précédée et suivie des plus horribles blasphèmes. Ainsi, la première enfant que nous visitons est Jeanne Plagnat. Elle se jette sur nous avec l'intention de nous frapper ; sa mère l'arrête, et elle se précipite alors sur cette dernière en l'appelant vieille charogne. — « Comment, mon « enfant, vous si douce et si charmante tout à « l'heure, traitez-vous ainsi votre mère ? — Eh !

(1) Cité par DE MIRVILLE, *Des Esprits*, t. II, p. 219.



« sacré nom de D..., ce n'est pas ma mère *à moi,* c'est
« la mère de cette fille. — Qui es-tu donc, toi qui nous
« parles, si tu n'es pas la fille ? — Sacré nom, un dé-
« mon. — Depuis quand es-tu en Enfer ? — Depuis dix
« ans, sacré nom. — Comment t'appelles-tu ? — Jo-
seph, sacré nom. — D'où es-tu ? — De Tanninge, sacré
« nom. — Et pourquoi es-tu en enfer ? — Pour avoir
« assassiné, sacré nom. — Combien de temps dois-tu
« y rester ? — Toujours, sacré nom. — Mais tu m'as
« dit tout à l'heure, que tu étais un démon, mainte-
« nant tu te dis un damné, c'est un mensonge. — Eh !
« sacré nom, ne sais-tu pas, imbécile, que tous les
« damnés sont des démons ? — Et comment oses--tu
« entrer dans le corps de cette enfant, si innocente et
« si pure ? — Sacré nom, cela ne te regarde pas ». (Nous cherchons inutilement à obtenir de lui qu'il abandonne cette enfant, et il promet de la laisser tranquille, mais seulement pendant quatre heures). —
« Quand la quitteras-tu ? — Dans trois minutes,
« sacré nom ».

« Nous prenons nos montres ; ici commencent des contorsions affreuses, mais au bout des trois minutes, on dirait une personne qui dépouille un vêtement, et la petite fille, qui est devant nous, est timide, douce, et nous regarde d'un air affectueux et candide. — « Es-tu fatiguée, chère enfant ? — Oh ! non, messieurs », dit-elle d'un air étonné, et, dans le fait, elle ne paraît



nullement l'être ; son pouls n'annonce pas la moindre trace d'émotion. — « Sais-tu bien, ma pauvre enfant, « que tu nous as dit des choses affreuses ! — Oh ! non « messieurs, vous vous trompez, ce n'est pas moi ». Et il demeure impossible d'éveiller chez elle quelque chose qui ressemble à un souvenir ».

« Nous montons ensuite chez Marie Chautemps, qui nous accueille avec les blasphèmes ordinaires. — « Comme tu nous salues, mon enfant ! — Sacré « nom, pourquoi viens-tu me tourmenter ? — Quel « est ton nom ? — Je suis plus malin que celui d'en « bas, moi, je ne dis pas le mien », (elle ne pouvait pas se douter de ce qui venait de se passer plus bas). — « D'où es-tu ? — Je suis Parisien, sacr. n. — Où es-tu ? « — En Enfer, sacr. n. — Pourquoi ? — Pour avoir « assassiné, sac. n. — Des hommes ? — Oui, quatre « et une fille, s. n. — Parmi les victimes, y en a-t-il « eu des sauvées ? — Oui, quatre, parce qu'elles « étaient justes ; mais la fille ne l'a pas été, et c'est « ce qui me fait le plus de peine, elle est damnée par « ma faute.... — Et toi, tu ne t'es donc pas confessé « avant la mort ? — Je n'ai pas eu le temps, sacr. n. « — Comment ? — Parce qu'on m'a tué à mon « tour », etc.

Ces conversations ne semblent pas sortir du niveau ordinaire des personnes chrétiennes. Les observateurs racontent d'autres faits qui leur semblent plus



convaincants, d'abord le parler de langues inconnues. Nous citons le rapport d'un témoin (1).

« Elles ont (les possédées) donné bien des réponses exactes à des questions qui leur étaient adressées dans des langues complètement inconnues d'elles. Par ex. M. le curé de Finhant, ayant dit : « *Exi ab* « *ea, immunde spiritus* », la possédée répondit : « Pourquoi ne dis-tu pas : *vade retro Satanas ?* — « *Quanto tardius eris, tanto magis supplicium crescit* « (plus tu tarderas, plus tu souffriras). — Rép. : Je « le sais bien, sac. n., que plus je tarderai et plus « je souffrirai, mais cela ne te regarde pas. — *Cede* « *non mihi, sed ministro Christi* (obéis non à moi, « mais au ministre du Christ) — Ni à l'un ni à « l'autre. — Un autre, en allemand : *Wie alt sind* « *Sie ?* — Tu ne sauras pas mon âge. — *Quid fecit* « *Redemptor ut salvaret genus humanum* (qu'a fait « le Rédempteur pour sauver le genre humain) ? « — Eh ! sacr. n., tu sais bien qu'il est mort sur « la croix ».

Les exercices acrobatiques extraordinaires des possédés frappèrent aussi les assistants d'épouvante.

« Un petit garçon de douze ans, Joseph Taberlet, se met à déployer dans ses crises une agilité vraiment merveilleuse. Ainsi nous le vîmes, plus d'une fois,

---

(1) De Mirville, t. II, p. 221.



grimper avec la rapidité d'un écureuil jusqu'au sommet d'un sapin de la plus grande élévation, sans branches, et de quatre-vingt-dix centimètres de diamètre ; arrivé au sommet, nous le vîmes casser le bout avec ses mains, et, sur ce pivot flexible, placer sa tête et, les jambes en l'air, se livrer aux contorsions les plus étranges, puis, glissant par les branches, sur un autre sapin, distant de deux mètres et demi, en redescendre toujours dans la même position, c'est-à-dire la tête en bas. Quelquefois, le sapin, sur lequel il s'élançait, était bien plus éloigné. Lorsqu'il fit cette expédition pour la première fois, arrivé au sommet, la crise cessa un moment ; alors, épouvanté, il se mit à pleurer, à pousser des cris affreux, à s'écrier qu'il était perdu.... » Et il l'était en effet si, la crise lui revenant, il n'eût pas retrouvé, grâce à elle, toute son audace et toute son habileté. Je l'ai vu grimper une jambe sur un frêne et une autre jambe sur un autre.... plusieurs fois sur des rochers que nul bipède n'eût osé attaquer ; arrivé au milieu, il se couchait et finissait par atteindre l'extrême pointe.

« Madeleine Taberlet est aussi restée fort longtemps ayant un pied sur le sommet d'un sapin et l'autre pied sur un autre peu distant. Victorine Vialat, âgée de dix ans, d'une figure et d'un caractère très doux, était la plus méchante ; non seulement



elle montait et descendait avec une rapidité extrême, mais, quand elle était en haut, elle se balançait et s'élançait d'un sapin sur un autre, comme l'aurait fait un écureuil ou un singe ».

Les possédées jouissaient, dit-on, de la seconde vue, c'est-à-dire,voyaient à distance (1). Elles entendaient également des bruits fort lointains.

« Ainsi l'une d'elles, dit un docteur, annonce aux sœurs qu'elle me voit ordonner des sangsues à la femme d'un médecin de Saint-Jean-d'Aulph, qui d'ordinaire était soignée par son mari. Celui-ci se trouvant ce même jour à Thonon, mon assistance était tout à fait anormale et j'ordonnais bien réellement les sangsues.

« Une autre fait retrouver, à deux kilomètres du village, une chaîne en fer perdue et cherchée depuis huit ans par tout le monde comme par elle.

« Une troisième annonce à la nièce de la sœur supérieure ce que font ses frères en ce moment. Elle ajoute qu'un jeune militaire, de ses parents, au lieu d'être à la Spezzia, comme on le croyait, est en ce moment à Gênes. Elle dit exactement ce qu'il y fait et pourquoi on l'y a fait revenir.... ».

Des médecins, en grand nombre, vinrent à Morzine, d'autant que la maladie ayant duré plusieurs

(1) De Mirville, t. II, p. 223.



années, pendant ce temps la Savoie fut cédée à la France, et le gouvernement impérial se trouva en face d'une épidémie que le gouvernement et les médecins sardes n'avaient pu ni prévenir ni guérir. Grâce à ces visites nombreuses de médecins, nous sommes bien renseignés sur l'affaire et nous possédons des observations détaillées de quelques crises.

Observation d'Angélique Baud, 24 ans, très sanguine et vigoureuse, malade depuis quatre ans (1). L'accès commence par des gestes de déglutition, la malade pousse une espèce de hoquet, accompagné de mouvements alternatifs de la tête en avant et en arrière. « Puis les membres supérieurs et la tête entrent en convulsions. Les bras se tordent en tous sens ; la figure devient rouge, grimaçante, hideuse, le cou se gonfle ; sentiment de strangulation à la gorge. Les membres inférieurs sont immobiles, ou plutôt n'éprouvent que des mouvements communiqués, la malade restant debout et appuyée contre l'embrasure d'une fenêtre : les convulsions ne paraissent pas descendre plus bas que le diaphragme.

« Comme chez toutes ces malades, la sensibilité générale est complètement abolie ! On a beau les pincer, les piquer ou les brûler, elles ne ressentent

(1) Dr CHIARA, p. 12.



rien. Angélique ne répond à ces expériences par aucun signe, aucune parole de douleur.

« Enfin, après quelques instants d'une scène muette, d'une pantomime plus ou moins expressive, notre possédée se met à pousser des jurons horribles. Ecumante de rage, elle nous injurie tous avec une fureur sans pareille. Mais disons-le tout de suite, ce n'est pas la fille qui s'exprime ainsi, c'est le Diable qui la possède, et qui, se servant de son organe, parle en son nom propre. Quant à notre énergumène, elle n'est qu'un instrument passif chez qui la notion du *moi* est complètement abolie. Si on l'interpelle directement, elle reste muette ; Belzébuth seul répondra.

« Enfin, après trois minutes environ, ce drame effrayant cesse tout à coup comme par enchantement. La fille Baud reprend l'air le plus calme, le plus naturel du monde, comme si rien ne se fût passé. Elle tricotait avant, la voilà qui tricote après, sans qu'elle paraisse avoir interrompu son travail. Je l'interroge : elle me répond qu'elle n'éprouve aucune fatigue et ne se ressouvient de rien. Seulement, elle me dit que « lorsque l'accès veut se déclarer, « elle ressent une gêne, quelque chose qui la barre « au creux de l'estomac, et qui, remontant jusqu'au « cou, vient l'étouffer et l'étrangler ».

« Je lui parle des injures qu'elle nous a dites ; elle



les ignore ; mais elle paraît en être contrariée et nous fait ses excuses ».

Observation de la femme Berger, trente ans, mère de famille. Dans ses crises, anesthésie complète ; elle se jette à terre et se roule en tous sens, frappant aveuglément les meubles et le plancher de ses mains avec une violence extraordinaire. La figure est rouge, le cou gonflé ; elle suffoque. Les paroles meurent souvent inachevées sur ses lèvres, empêchées qu'elles sont par les spasmes du pharynx. Elle se débat et vocifère (1).

« Je suis d'Abondance » (pays voisin), disait le Diable, par sa bouche ; « j'ai été plongé dans les « flammes éternelles pour avoir mangé de la viande « le vendredi ».... (La plume hésite souvent à reproduire leurs paroles ; elle se refuse à écrire les jurons, les imprécations de ces forcenées). « Oui, je suis damné », continue-t-il, « *mortuus est damnatus* » (remarquez, dit le docteur témoin, que le diable parle de lui à la première personne en français, et qu'il emploie la troisième en latin) « il faut que je tourmente la « femme, il faut que je l'entraîne avec moi ».

« Viennent ensuite deux autres passages latins que je ne peux pas me rappeler ; mais je me souviens

(1) Dr Chiara, p. 14.



très bien qu'ils ne se faisaient remarquer ni par leur correction, ni par leur élégance. Inutile de dire que ces citations ne sont et ne peuvent être que des réminiscences de la chaire ou des exorcismes.

« Après cette parade en linguistique, se levant d'un seul bond et tout d'une pièce, la femme Berger, ou plutôt le Diable, s'écrie : « Je suis mort noyé, il « faut que la femme meure de même », et elle s'élance pour aller se jeter dans la rivière, où elle a déjà failli trouver la mort. Trois hommes robustes ont de la peine à la retenir. Elle déploie des forces extraordinaires, mais elle ne cherche pas à nuire, à faire du mal ; elle ne veut que s'échapper. Après quelques instants de lutte, elle revient s'appuyer sur la table et recommence ses apostrophes : « Ah ! vilain barbu « de médecin.... tu veux nous chasser de la femme, « nous ne te craignons pas avec tes potions, tes « pilules, tes médecines. Viens, nous te défions. Ce » qu'il faut, vois-tu, mauvais rouge, ce qu'il faut, « ce sont des prières, des prêtres, des évêques, des « *exercices* (exorcismes). Nous sommes cinq dans « la femme. A présent, il n'y en a que deux qui « parlent.... Oh ! ce sera bien autre chose tout à « l'heure, lorsque la femme passera dans le pays où « est le tombeau de ses ancêtres, près de l'église où « elle s'est agenouillée innocente (*textuel*). Oh ! c'est « là que nous la torturerons tous ensemble ; vous



« verrez, sacré.... »! (La malade devait passer ce jour-là par les Jetz, son pays natal, pour se rendre à Sallanches).

« Enfin, comme chez Angélique Baud, l'accès tombe tout d'un coup, brusquement, sans transition aucune. Notre possédée se relève, passe la main dans ses cheveux, demande de l'eau à son mari, et en avale un plein bassin, comme une simple mortelle. Je m'approche d'elle et l'interroge de nouveau ; ses réponses sont justes, simples, naturelles. Elle ne souffre pas, et ne se rappelle rien. Les accès s'annoncent aussi chez elle par un serrement à l'épigastre ».

Nous avons donc une idée des phénomènes qui se passaient à Morzine, très semblables à ceux que nous connaissons des possessions anciennes. Quoiqu'il en soit, la maladie, commencée en 1857, fit de rapides progrès. Dans l'espace de huit mois, vingt-sept personnes furent atteintes du mal. Comme elles parlaient du Diable et des sorciers, la population réclama des exorcismes. L'évêque d'Annecy refusa d'abord d'y faire procéder officiellement. Toutefois, le curé de Morzine, aidé de ses vicaires et des confrères voisins, soit de lui-même, soit par une permission tacite de l'évêque, pratiqua ici et là des exorcismes sur différentes malades, avec des résultats variables.



« On obtint d'ailleurs quelques guérisons par des moyens qui n'avaient rien de canonique. Juliette Lavaud fut guérie par la peur : son père, la saisissant par les cheveux et brandissant une hache, dit qu'il allait lui couper le cou, si sa crise ne finissait pas à l'instant et si elle devait en avoir d'autres. La crise finit et ne se renouvela pas. Un autre homme, qui venait de chauffer son four, feignit d'y jeter sa fille ; la guérison fut instantanée et radicale. Le sieur Marolaz guérit sa fille une première fois en lui promettant un habillement neuf ; une autre fois, en la menaçant de l'enchaîner dans la cave » (CONSTANS, p. 36). Un homme qui, par sa position et son caractère, ne doit laisser aucun doute sur sa véracité, dit un jour au docteur que, s'étant trouvé seul avec une possédée durant sa crise, il fit le simulacre d'un geste attentatoire à la pudeur, et que l'accès cessa tout à coup (CHIARA, p. 19). Certains malades guérirent aussi spontanément.

Sur ces entrefaites, l'autorité ecclésiastique, harcelée par les demandes des populations, fit faire des exorcismes publics et généraux. C'était jeter de l'huile sur le feu. Le mal, à partir de ce moment, fit des progrès rapides. Au commencement de l'année 1861, le nombre des malades, ayant eu des crises convulsives, était de cent vingt environ et presque toute la population de la région était convaincue



que le mal avait une origine surnaturelle. De là à accuser quelqu'un d'être l'auteur du mal, il n'y avait qu'un pas bientôt franchi. C'était l'histoire des sorciers anciens qui recommençait. Les quelques personnes, qui cherchaient à combattre les idées courantes et conservaient leur sang-froid au milieu de l'affolement général, devinrent suspectes, comme hérétiques d'abord, comme auteurs de la maladie ensuite. On en vint à penser et à dire que la maladie ne finirait pas tant qu'on n'aurait pas puni, massacré ou brûlé, deux ou trois de ces mécréants.

L'opinion de Morzine admettait au reste l'existence de sorciers *jeteurs de sorts*. On citait, entre autres, un meunier du nom de Chanplane ou Chauplane, victime de la croyance commune. Frappé de la réprobation générale, son moulin avait dû rester dix-huit mois fermé, et lui, par suite, fut à demi-ruiné.

En la circonstance, le sorcier incriminé fut un nommé Jean Berger, cordonnier de son métier et adjoint au maire, qu'il remplaçait assez habituellement. Or la population le prit en grippe, l'accusant d'être l'auteur de l'épidémie démoniaque. Un jour, il fut poursuivi par une bande de trente ou quarante personnes, hommes, femmes, enfants, malades et bien portants, armés de fourches, de haches et de bâtons. La chasse dura trois heures, sans qu'aucun habitant ne fit la moindre tentative pour sauver le



malheureux, qui eut recours à ses jambes, pour s'échapper. Une nuit, il dut s'enfuir à moitié vêtu et traverser les eaux glacées de la Dranse, au péril de ses jours. Le tribunal de Thonon finit par intervenir. Il condamna la fille Baud, possédée, et trois hommes, parents de possédées, à une forte amende et à un emprisonnement de trois ou quatre mois. Leçon salutaire, mais incomplète, car on fut obligé de mettre Berger sous la sauvegarde d'une brigade de gendarmerie.

Après bien des péripéties, le gouvernement s'était en effet décidé à recourir à la force. Les gendarmes vinrent protéger les personnes, l'évêque déplaça le curé, et, sur les conseils des médecins, on isola les malades ; on envoya même les plus atteints dans des hôpitaux éloignés. Ces moyens réussirent : l'apaisement se fit peu à peu dans les esprits et le calme dans la commune (1).

VII

La possession de Morzine, bien qu'une des plus remarquables du siècle, ne fut pas la seule. On en a

---

(1) CONSTANS, p. 43 ; — CHIARA, p. 20 ; — PITRES, t. I, p. 40 ; — DE MIRVILLE, t. II, p. 234.



signalé une autre dans le village du Grand-Hirel, non loin de Plédran (Côtes du Nord). Elle s'acharna surtout sur les enfants de la famille Morcet. Une jeune fille de quinze ans, Marie Jeanne, fut la première atteinte, maux de tête, envie de vomir, contracture des bras durant plusieurs jours, convulsions, perte de la connaissance, posture en arc de cercle, boule hystérique, tels furent les symptômes et les premières manifestations de la névrose. Sans avoir la collection complète de ces misères, Pierre, garçon de onze ans, deux jours après la première attaque de sa sœur, en subit une à peu près semblable qui dura quatre heures et, depuis lors, il resta agité, nerveux et déplorablement irritable. La fille cadette, Louise, prise à son tour, renouvela les scènes de son aînée, tandis que les enfants plus jeunes, Anne-Marie, six ans, et deux garçons, Toussaint et Jean, quatre ans et huit ans, se contentèrent de petites syncopes et d'un état de nervosité excessive.

On raconta dans le public que le bébé de sept mois, encore au berceau, se serait élancé au plafond, si l'on n'avait eu soin de l'attacher, mais des observateurs moins crédules, ne constatèrent rien d'anormal à son sujet. si ce n'est une certaine agitation bien naturelle à la vue des contorsions de ses sœurs, qu'il cherchait à imiter. Dans leurs crises, les enfants descendaient dans le puits de la maison, formé de



grosses pierres dont les saillies leur permettaient de descendre et de remonter, ils grimpaient sur le toit peu élevé de la maison, se perchaient sur les cheminées, en s'aidant d'un talus placé derrière leur demeure. Leurs grimaces, leurs contorsions, leurs danses échevelées, leur énervement sans cause qui les poussait à injurier le curé, à assaillir les étrangers de cailloux et de morceaux d'argile, parurent des effets d'une possession démoniaque. On remarqua qu'ils étaient atteints d'hémianesthésie, qu'ils avaient des hallucinations, ne semblaient plus maîtres d'eux-mêmes, tous symptômes estimés diaboliques. Quelques lignes, tirées du rapport d'un observateur suffiront au reste à expliquer l'effroi des témoins inexpérimentés de ces crises terribles.

« Vers une heure de l'après-midi (1),— c'est l'heure habituelle des crises, — l'excitation de Marie Jeanne était extrême ; sa face était animée, ses yeux brillants et injectés, sa respiration haletante. Elle renversait les personnes qui l'approchaient, ses doigts étaient continuellement en mouvement, elle tirait nerveusement sur les manches de sa robe et lançait violemment ses sabots sur le cheval qui était couché auprès d'elle. Elle ressentait aussi une

(1) Dr Baratoux. *Les possédées de Plédran*, dans le *Progrès médical*, juillet 1881, p. 550.



boule à la gorge et une douleur dans le ventre. Elle ne tarda pas à perdre connaissance.

« Elle fut prise alors de mouvements de circumduction des membres supérieurs, et elle présenta, un instant après, une immobilité tétanique de tout le corps, ce qui dura quelques secondes, puis les membres et le corps furent animés d'oscillation rapides, auxquelles succéda une résolution complète.

« Mais, presque aussitôt, elle eut des contorsions bizarres, roula à terre et s'agenouilla pour saisir un sac de blé, sous lequel elle se cacha la tête. On essaya en vain de la maintenir en cet état, car elle se débattait avec vigueur, en agitant vivement les membres dans tous les sens. Il est très difficile de décrire ces mouvements désordonnés, tantôt elle rampait sur le parquet, tantôt elle bondissait en remuant la tête. La respiration était haletante, entrecoupée de cris perçants pendant l'inspiration ; par moments, elle lacérait ses vêtements ; d'autres fois, elle portait la main à la gorge, comme pour arracher un corps qui semblait l'étouffer.

« Lorsque ses mouvements convulsifs diminuèrent, sa figure, qui était vultueuse et recouverte de salive, devint plus calme ; elle prit diverses poses : tantôt elle se penchait en prêtant l'oreille pour écouter un bruit lointain, qu'elle nous dira tout à l'heure être celui du tambour d'une musique ; tantôt elle



frissonnait, prenait une attitude craintive, se cachait la tête sous ses vêtements ; elle entendait alors un roulement de chaînes et le bruit d'une fusillade ; elle voyait le Diable escorté d'une armée de démons. Elle appelait encore son parrain et sa grand'mère qui sont morts : « Je veux aller avec vous », disait-elle. Elle croyait aussi apercevoir la mer remplie de poissons rouges. Tels sont les récits qu'elle nous fit à son réveil des visions qu'elle eut pendant sa crise qui dura un quart d'heure.

« Mais après un moment de repos, nous vîmes se reproduire les mouvements de circumduction des membres supérieurs et la phase des contorsions. Nous comprimâmes alors l'ovaire gauche ; son attaque cessa et bientôt la malade reprit connaissance, en versant des larmes abondantes. C'est alors qu'elle nous raconta ses visions ; elle se plaignait de la partie du ventre sur laquelle nous avions appuyé, en nous adressant une série d'épithètes qui témoignaient son mécontentement ».

Tel est le récit d'un témoin : rien d'étonnant que dans ces phénomènes étranges de grande hystérie, des paysans simples aient vu l'influence du Diable et les caractères d'une possession démoniaque.



Article quatrième.

Les Amis du Diable

I

Nous réunissons sous ce titre plusieurs catégories très différentes d'hommes, jugés par les uns possédés, par d'autres, névrosés, estimés fort sains et fort raisonnables par leurs amis. Plusieurs même, d'après l'opinion de leurs partisans, ont reçu des révélations divines et des apparitions célestes. Tous, à une époque ou à une autre, un temps plus ou moins long, ont été nommés démoniaques. C'est l'unique raison qui nous les fait grouper ici et signaler dans une *Histoire de la Sorcellerie.*

La haine antireligieuse a paru, chez bon nombre d'hommes, atteindre une telle acuité qu'il a semblé impossible de la croire simplement humaine. Quand on entend un occultiste, de Guaita, crier en un double sonnet à Dieu : « Monstre, sois anathème » ! A Lucifer : « Je t'honore, je t'aime (1) » ; quand on lit les « Litanies de Satan » dans les *Fleurs du Mal*

(1) Cité par Jaf et Caufeynon, *Les Messes noires*, in-12, Paris, 1905, p. 167.



du poète névrosé Baudelaire (1), avec la prière qui les termine « Gloire et louange à toi Satan, dans les « hauteurs du Ciel où tu règnes » ; quand on parcourt les *Blasphèmes* (2) de Richepin, délire d'une muse malade ; au cri du socialiste Proudhon : « Dieu, « c'est le mal, c'est Satan », on comprend que des âmes profondément religieuses aient cru reconnaître dans de telles paroles des vociférations infernales.

Satanique, cette persécution religieuse tantôt sanglante, tantôt moins apparente, qui depuis plus d'un siècle s'acharne, sous un prétexte ou sous un autre, à troubler les croyances intimes du pays ! Tandis que la guillotine envoyait au ciel, sous la Terreur, de pauvres religieuses, au temps du Directoire, les pontons de l'île de Ré, les déserts de la Guyanne devaient débarrasser des prêtres réfractaires. Sous le premier Empire, tant que les prêtres consentent à servir de gendarmes aux bons principes, on les soutient et on les honore, sauf à changer de tactique quand ils se rallieront autour de leur Chef prisonnier. Sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, c'est une guerre moins brutale, sauf contre les congrégations religieuses à plusieurs reprises expul-

(1) Ch. BAUDELAIRE. *Les Fleurs du mal*, in-12, Paris, 1892, p. 332.
(2) J. RICHEPIN. *Les Blasphèmes*, Paris, 1884.



sées ; mais, en revanche, sous l'impulsion des violences d'une certaine presse, on assiste, de temps à autre, à des explosions de haine : l'incendie de l'archevêché de Paris, des assassinats individuels, des accusations de toutes sortes destinées à ameuter l'opinion. Si le second Empire apporte un calme relatif, il n'en est pas moins diabolique, car il est inféodé à l'Italie ravisseuse en désir des biens du Saint Siège, et la haine satanique, un instant muselée, se déchaîne avec la Commune, où bon nombre de prêtres périrent. Enfin, les religieux expulsés et spoliés de leurs demeures, les prêtres vexés de mille façons, l'Eglise catholique dépouillée de ses biens, ont bien quelque droit à traiter leurs ravisseurs d'amis de Satan.

II

Diabolique encore, aux yeux de certains purs, l'esprit qui souleva des révoltes intestines dans le sein de l'Eglise contemporaine ! De ces révoltés, plusieurs avaient du génie comme Lamennais, d'autres un talent remarquable, comme le Carme Hyacinthe Loyson ; quelques-uns ont trouvé, dans leurs études, des obstacles insurmontables à la foi commune, comme MM. Loisy et Houtin, nos



contemporains, mais Satan seul pouvait, suppose-t-on, les déterminer à secouer le joug auquel leur jeunesse s'était pliée.

Plus infernales, si possible, les tentatives de créer des sectes dans la grande église, quelle que soit du reste cette église. Ainsi, les Confessions Réformées ont souffert de dissentiments, qui ont abouti à l'étranger à un véritable émiettement, chez nous, à la constitution de deux groupements principaux, l'orthodoxe et le libéral, bien près de se jeter l'un à l'autre l'épithète de satanique, si Satan était encore bien à la mode chez les Protestants. Comme il n'a guère perdu de terrain chez les Catholiques, ceux-ci en font l'auteur de diverses tentatives de schisme au XIX[e] siècle, toutes infructueuses du reste. Tel l'essai d'église catholique française, fondée par l'abbé Châtel, en 1831. Il était né à Gannat en 1795. Après avoir exercé différents ministères ecclésiastiques, on le trouve, à Paris, rédacteur d'un journal fort avancé au point de vue religieux, le *Réformateur, journal de la religion et du siècle.* Bientôt brouillé avec l'archevêque de Paris, l'abbé Châtel tenta de constituer une *église catholique française.* Elle eut un instant de vogue, quand l'abbé Auzou, second de l'abbé Châtel, s'installa de force dans la cure et l'église de Clichy-la-Garenne. Pour avoir le titre d'évêque, Châtel fit diverses tentatives infructueuses et finale-



ment s'adressa à un certain Fabré-Palaprat, docteur-médecin, qui, s'intitulant Grand Maître des Templiers, prétendait, en cette qualité, jouir du pouvoir d'ordonner. Châtel fut ainsi consacré patriarche de l'Eglise Gallicane et, à son tour, ordonna prêtres et évêques pour les départements. On en compta jusqu'à 39 où la nouvelle église eut des représentants, plus ou moins bien accueillis par les populations. Mais enfin, sur les réclamations des évêques, après la condamnation du schisme par le Pape, le gouvernement se décida à faire rendre aux catholiques les églises et les presbytères ravis. De bruyantes querelles s'étaient du reste élevées entre Châtel et les Templiers d'une part, entre Châtel et ses collègues ou subordonnés de l'autre. Le peuple, d'abord attiré par la nouveauté, délaissait les réunions de l'Eglise Française qui se mourait d'inanition. La plupart des clercs demandèrent le pardon de leurs ordinaires. Quant à Châtel, il accepta pour vivre un service dans les Postes, et l'ayant abandonné, ou quitté malgré lui, après de vaines tentatives pour recommencer son église, fonda un petit commerce d'épicerie dans la rue Mouffetard. Il mourut en 1857.

Les tentatives de Saint-Simon (+ 1825) pour fonder un nouveau Christianisme, celles de Fourier (+ 1837) pour créer des sociétés collectivistes, les Francs-Maçons, les associations plus ou moins incohé-



rentes de libres-penseurs, les groupes divers préconisant l'anarchie sociale ou religieuse, toutes ces manœuvres et sectes sont, dit-on, inspirées de Satan.

Elles le furent aussi, les églises vieilles-catholiques, qui tentèrent après le Concile du Vatican (1870) de créer des communautés chrétiennes sans l'infaillibilité pontificale, et les églises gallicanes du P. Loyson, et les très rares qui cherchèrent, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France (1905), à se soustraire aux instructions du St-Siège, en acceptant la loi telle que l'avait faite le pouvoir civil. On considéra également comme diabolique l'obstination des derniers Jansénistes à se maintenir à l'écart de l'Eglise concordataire. Ils attendaient toujours un prophète qui devait ramener le monde dans la voie de la vérité. Ainsi (1) « à St-Jean de Bonnefond, dans le Forez, les fidèles, catéchisés par l'abbé Drevet, reconnurent Elie en la personne d'un mendiant, couvert de vermine, Digonnet, qui leur rendit visite en 1846. Ce maniaque religieux fonda parmi eux une nouvelle religion qui compte encore quelques fidèles. Enfermé dans un asile d'aliénés, Digonnet y mourut en 1857. Ses partisans, surnommés « les béguins » croient, non seule-

(1) Dr Félix REGNAULT. *La Genèse des Miracles*, in-8, Paris, 1910, p. 212.



ment aux divagations de leur apôtre, mais à celles de leurs prophètes et prophétesses, dont le verbiage fut assez abondant pour noircir plusieurs centaines de kilogrammes de papier. D'après un notable béguin dont j'ai reçu les confidences (c'est le Dr Regnault qui parle), ces révélations divines que, seul, un petit nombre de mystiques a pris la peine de lire, affirment la réalité de la métempsycose, promettent un nouveau Messie, mais ne fournissent aucune idée originale ou féconde ».

Digonnet et son grand prêtre Drevet groupaient les montagnards du Forez autour d'un Elie problématique, tandis que Vintras représentait une autre figure du même prophète en Normandie. Eugène Vintras, fondateur du Carmel ou de l'œuvre de la Miséricorde à Tilly-sur-Seulles (Calvados), se disait, en effet, ou était cru, Elie réincarné, sous le nom angélique de Pierre-Marie Strathanaël. Il était contremaître d'une fabrique voisine de Bayeux, lorsqu'il se crut appelé à renouveler l'esprit religieux dans le monde. Sa société de la Miséricorde eut pour but de hâter le règne du St-Esprit. Il était grand partisan du culte de l'Immaculée-Conception, non encore proclamée par l'église, et soutenait les droits de Nauendorff, le légitime Louis XVII. Un certain nombre d'esprits mystiques se groupèrent autour de Vintras, que des renégats accusèrent d'orgies,



de débauches et de crimes contre nature. Tout cela est loin d'être prouvé. La vérité est que Vintras avait des extases, dans lesquelles il recevait les révélations les plus étranges, ce qui suffisait à passionner les esprits amis du merveilleux. On racontait, au reste, que des prodiges éclataient autour de lui, en particulier, que des hosties sanglantes apparaissaient partout où il montait à l'autel.

« Des dessins bizarres et des signes inconnus apparaissaient en caractères de pourpre sur des hosties, immaculées quelques instants auparavant ; un vin délicieux ruisselait dans les calices, devant nombre de témoins sans trêve renouvelés ; d'un tableau représentant une descente de croix, le sang découlait, rouge et vivant, à la grande stupeur des magistrats chargés d'une enquête ; les cloches sonnaient d'elles-mêmes », etc. (1).

Malgré ses miracles, Vintras et son œuvre, déférés à Rome, y furent condamnés par Grégoire XVI (1843) ; les conciles provinciaux de France renouvelèrent l'anathème (1849-1850) ; Pie IX fulmina à son tour le thaumaturge. Comme, malgré tout, l'Eglise n'ayant plus le bras séculier à sa disposition, la secte de Vintras continuait de se propager, on le fit accuser d'escroquerie. Il fut condamné sous ce motif à Caen et à

(1) St. de Guaita. *Le Temple de Satan*, p. 434.



Paris (1842-1843) ; le second Empire, pour s'en débarrasser, le bannit, et peu à peu ses partisans se dispersèrent ou se turent. Il paraît pourtant qu'un personnage, qui se dit l'incarnation de Jean-Baptiste prétend continuer l'œuvre du Carmel. En relation avec les sociétés occultistes, il a été anathématisé par elles et traité comme sorcier, mais cette affaire de famille, où des gens fort naïfs paraissent avoir été dupés par le prophète, est restée assez obscure au grand public.

C'était, dit-on, une disciple de Vintras, cette Rosette Tamisier, de St-Saturnin-les-Apt, extatique dont on parla beaucoup à l'époque (1850). Quand elle se trouvait dans la chapelle du château, un tableau, représentant la Descente de Croix, se couvrait de sang, qui semblait venir du côté du Christ. Les autorités civiles durent constater l'existence du sang, mais estimèrent qu'il y avait supercherie, et traduisirent Rosette devant le tribunal de Carpentras, qui se déclara incompétent. Toutefois les déclarations épiscopales qu'il n'y avait pas miracle ralentirent l'ardeur et le nombre des pèlerins déjà nombreux, et St-Saturnin finit par recouvrer sa tranquillité ancienne.

A moitié schismatique, pour les fidèles de Vintras, réputé même, par certains, prêtres atanique, l'abbé Boulan se prétendait Saint Jean-Baptiste réincarné.



Il célébrait à Lyon, pieds nus, le sacrifice de gloire et de Melchisédech, par lequel devaient être foudroyés les magiciens noirs et les grands opérateurs de Rome. Dans sa lutte contre les esprits mauvais, il recevait de temps à autre des horions qui lui laissaient des bosses, mais ne l'empêchaient pas de guérir des malades confiants. L'archevêque de Lyon le cribla de ses foudres, et le tribunal le condamna comme ayant prétendu converser avec la Sainte Vierge. Il mourut dans son rêve (+ 1893), laissant le sacrifice à d'autres pontifes, qui conservent au vintrasisme la vie frêle d'un martyre ininterrompu (1).

En tout cas, l'Église Gnostique Universelle, dont le patriarche est également lyonnais, ne renie pas Vintras. Elle conserve de bons rapports avec tous les dissidents de l'Eglise romaine, francs-maçons, spirites, occultistes, carméliens, c'est-à-dire, disciples de Vintras et autres. Nous avons parlé plus haut de Fabré-Palaprat, Grand Maître des Templiers du monde ; son nom s'unit aux origines de l'Eglise Gnostique. Ces Templiers, représentants, depuis la Révolution, je le présume, du rite franc-maçonnique du Temple (v. T. III, p. 420), reprirent une des idées favorites du baronet Ramsay, leur fondateur, qui avait voulu faire de ses Maçons des chevaliers de

(1) J. Bois. *Les petites religions*, p. 127 seq.



Saint-Jean de Jérusalem. Ils confondirent chevaliers de St-Jean avec disciples de saint Jean et supposèrent que les Templiers anciens avaient relevé, d'une façon ou de l'autre, de saint Jean l'Evangéliste et de ses successeurs, car ils admirent des successeurs de saint Jean, comme l'Eglise romaine admet des papes, successeurs de saint Pierre. Sur cette base historique douteuse, se constitua l'Eglise Johannite ou des Templiers, dont les chefs, depuis la Révolution, sont le curé de Pontoise, Arnal, puis d'autres ecclésiastiques, Lecossey, Plouet, puis Guillaume Mauviel et Fabré-Palaprat (+ 1838). Avec ces derniers, les Templiers se laïcisaient, mais cela sans inconvénient, car le grade de chevalier du Temple comportait le droit de création, c'est-à-dire de consécration des lévites. Les *éons* célestes savaient, au reste, suppléer à l'insuffisance humaine. Doinel, archiviste à Orléans, était miraculeusement sacré par l'*Eon Jésus*, évêque de Monségur (longtemps citadelle du Catharisme au temps des Albigeois), en 1867, tandis que plusieurs évêques gnostiques administraient le *consolamentum* (c'est-à-dire, le baptême dans l'Esprit-Saint) cathare, aux quelques âmes rêvant de l'albigéisme antique (1).

Cahin-caha, l'Eglise Johannite subsista tant bien

---

(1) J. Bois. *Les petites religions*, p. 175 seq.

que mal, mais, en 1897, se transforma. Elle avait alors deux évêques, Clément (+ 1911) et Breton (+ 1908), ancien prêtre du diocèse d'Orléans, qui firent nommer, en 1908, un patriarche général, actuellement Mgr. Jean Bricaud, sous le nom de Jean II. Homme fort aimable, il n'en est pas moins considéré comme satanique par les bonnes âmes. La théorie néo-gnostique ressemble énormément à l'occultisme, avec une profession de foi chrétienne, d'une orthodoxie presque romaine, malgré la présence de mots barbares, tirés du grec et des anciennes doctrines manichéennes. Ce qui nous a semblé le plus original, c'est l'affirmation, renouvelée des Manichéens et des Cathares, d'un Démiurge mauvais, auteur de la matière mauvaise. L'organe de l'Eglise Gnostique est une petite revue bimensuelle, le *Réveil gnostique*, qui paraît à Lyon.

Parmi les Eglises illuministes, encore subsistantes, mentionnons en passant, le petit groupe des Swedenborgiens, se rattachant au fameux voyant suédois du XVIIIe siècle, dont les visions, les miracles, les prophéties, secouèrent le monde luthérien. Divisée en deux partis, la petite église swedenborgienne française eut quelques adeptes dans les officiers du 23e de ligne, sous la Restauration, quelques prêtres, l'abbé Agger de Notre-Dame, puis l'abbé Ledru, curé près de Chartres. Diverses personnes, entre



autres Le Boys des Guays, sous-préfet de St-Amand, s'y rallièrent ; mais, finalement, la secte minuscule se fixa à Paris. Les Swedenborgiens orthodoxes mettent les visions de leur fondateur parmi les rêves ; les hérétiques y attachent plus d'importance, car eux-mêmes convoquent les esprits et ont des médiums. Ni les uns ni les autres, du reste, ne paraissent appelés à un grand succès (1).

Il en est de même de ces autres amis du rêve, disciples de Bouddha, qui, de temps à autre, cherchent à répandre dans l'Occident chrétien leur enthousiasme pour le grand réformateur indou (2). Notre vie active, si désireuse de plaisirs, se pliera difficilement aux méditations prolongées, à l'ascétisme intransigeant, qui doit précéder le Nirvana. Sans doute, sous le manteau de la théosophie, devenue moins rébarbative, et se piquant de prodiges, l'indouisme brahmanique ou bouddhique aurait peut-être plus de chances de succès, succès toujours relatif quand même, qui réussirait seulement à exciter des colères et ferait ranger plus que jamais ses adhérents parmi les amis de Satan.

---

(1) J. Bois. *Les petites religions de Paris*, in-24, Paris, 1894, p. 23 seq.
(2) J. Bois, l. c., p. 41 seq.



III

On a jugé diaboliques les visions, apparitions dons de prophétie, dont diverses personnes ont été favorisées dans le cours du dernier siècle. L'Eglise romaine, en autorisant le culte de certaines de ces apparitions, leur a donné une approbation officielle et a fait disparaître, chez ses fidèles, les doutes au sujet de leur origine, ce qui a assuré la fortune extraordinaire des pèlerinages créés. Toutefois, comme ces décisions de l'Eglise n'ont pas fait disparaître les opinions des dissidents, ni anéanti les convictions de plusieurs que les visions étaient seulement subjectives, que, de plus, la croyance aux apparitions célestes est le soutien le plus ferme de la croyance aux manifestations diaboliques, il nous est sans doute permis d'en énumérer les principales.

Si nous laissons de côté les prophéties assez nombreuses que les bouleversements de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, suscitèrent dans certains milieux, nous rencontrons, en 1830, chez les Sœurs de St-Vincent de Paul, de la rue du Bac, à Paris, une jeune novice, Catherine Labouré (+1876), célèbre par ses visions. Une nuit, son ange gardien, sous la forme d'un enfant de quatre à cinq ans, la



réveilla et la conduisit à la chapelle de la communauté, où la Sainte Vierge daigna se manifester sous une forme visible. Cette apparition fut suivie d'un certain nombre d'autres. Dans celle du 27 novembre 1830, la Vierge lui montra le modèle d'une médaille, à laquelle les fidèles donnèrent le nom de *miraculeuse*, tant les grâces furent nombreuses, dont elle fut l'occasion. On dit cependant que la novice, évidemment impressionnée par les commotions politiques de l'époque, annonça pour cinquante ans plus tard, c'est-à-dire pour 1880, la paix rendue à l'Eglise; prophétie dont l'évènement n'a pas vérifié la réalisation.

La Vierge, apparue à une novice parisienne, choisissait ensuite, comme objet de ses faveurs, les plus âpres montagnes du Dauphiné et deux bergers, enfants d'esprit simple (1846). A la Salette, Mélanie Calvat et Maximin Giraud virent, en effet, une belle dame, portant un diadème sur la tête, sur la poitrine, les instruments de la Passion. Cette dame pleurait ; elle engagea les enfants à inviter le peuple à la pénitence. Comme c'était le temps où la France et l'Autriche aspiraient l'une et l'autre au protectorat du Saint-Siège, déjà fort menacé, les voyants ne manquèrent pas d'annoncer de grands malheurs pour la France et l'Eglise. Les pommes de terre devaient se gâter, les vignes se pourrir, le Pape



souffrir beaucoup et la France se couvrir de sang. La Révolution de 1848 confirma ces prédictions de façon approximative ; malheureusement le *Secret de la Salette*, publié en 1879, avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques, joint à ces prophéties vagues l'annonce formelle, pour un temps mal déterminé, mais passé actuellement, de l'apparition de l'Antechrist, fils d'une religieuse de race juive et d'un évêque, ce qui n'a pas manqué de jeter une certaine suspicion sur l'ensemble des révélations prêtées aux deux bergers (1).

Pendant plusieurs années après 1849, Rosine Horiot, jeune fille de Lamarche (Vosges), fit beaucoup parler de ses extases, qu'elle annonçait d'avance avec exactitude. Elle tombait d'abord dans un sommeil, pendant lequel tous les sens semblaient suspendus, puis elle se mettait à genoux sur son lit, joignait les mains, levait les yeux au ciel et se mettait à parler ou à chanter d'une voix suave des cantiques et des sermons pieux. Certaines extases durèrent 54 heures, d'autres plus longtemps encore, 300 heures, et même une fois 800 heures. On l'entendait parler aux anges, à la Vierge Marie ou à d'autres saints. Une fois, elle crut aller au ciel, entourée des

(1) Baron DE NOVAYE. *Demain?* Paris, in-12, sans date, p. 16.



douze apôtres, dont elle voyait les vêtements rouges, semblables à ceux qu'on leur donne sur les tableaux. Par suite des évènements politiques, et aussi du peu d'empressement des autorités ecclésiastiques, Rosine Horiot n'eut qu'une vogue locale et passagère. Après quelque temps d'étonnement, on s'accorda à considérer son cas comme plus médical que religieux (1).

Vers la même époque (1850), à Voray (Haute-Saône), une jeune fille de dix-sept ans, Alexandrine Lanois, atteinte d'abord de pleurésie, eut ensuite des crises nerveuses, bientôt suivies d'extases. « Chaque accès était régulièrement périodique ; elle *dormait* pendant douze heures, la veille était de vingt-quatre heures.... l'attaque arrivait et se terminait irrévocablement au moment fixé. Déjà elle disait elle-même quand venait l'accès : je vais partir, et, revenue à elle, elle annonçait qu'elle avait vu le Paradis ». Au bout de douze jours, les accès cessèrent. Quand ils reprirent, quelques semaines plus tard, la durée du sommeil ou de la crise, fut portée à vingt-quatre heures, celle de veille à douze seulement. D'abord couchée, la visionnaire tenait les mains rapprochées et presque jointes sur la poitrine ; elle se mettait ensuite à chanter un cantique assez

(1) Dr Humbert d'Epinal. *Notice sur Rosine*, l'extatique de Lamarche (Vosges), in-8, Paris. Mirecourt, 1851.



long, puis elle se levait et se dressant dans l'espèce de niche formée par les rideaux, elle simulait une statue de l'Immaculée Conception ; elle se recouchait, puis recommençait ensuite. Une fois éveillée, elle racontait avoir vu le bon Dieu tout blanc, les anges, le ciel d'or et d'argent. Un jour, en se rendant au presbytère, elle vit la Sainte Vierge habillée de blanc, qui lui annonça le retour de ses accès et laissa tomber un chapelet, qu'on retrouva effectivement ensuite, un chapelet de deux sous (1).

Le succès de l'apparition de Lourdes a rejeté dans l'ombre les autres extatiques du siècle. Le Jeudi gras, 11 février 1858, deux filles du pauvre meunier, François Soubirous, de Lourdes, accompagnées d'une petite amie de douze ans, Jeanne Abadie, allaient chercher des branches sèches sur les rives du Gave. L'aînée des petites Soubirous, Bernadette ou Marie-Bernarde (1844-1879), avait alors quatorze ans ; elle était frêle et souffrait d'un asthme. Ses compagnes s'étant éloignées pour faire leur cueillette, Bernadette, restée seule, entendit comme un bruit d'orage, et vit s'agiter le buisson qui masquait l'entrée d'une grotte. En même temps, il sortait de l'intérieur un nuage couleur d'or ; peu après, une dame, jeune et belle, venait se placer à

(1) Brierre de Boismont, p. 272.



l'ouverture, au-dessus du buisson. C'était la première apparition de Lourdes. Elle fut suivie de dix-sept ou dix-huit autres. La dernière eut lieu le 16 juillet de la même année. La police de l'Empire, alors à son apogée, n'aurait aucunement permis la publication de prophéties anti-dynastiques ; aussi les paroles de la Vierge se limitèrent au terrain religieux. Elle se révéla elle-même comme étant l'Immaculée-Conception, ordonna à la voyante de convier le peuple à la pénitence ; elle demanda l'établissement d'une chapelle et d'un pèlerinage, et indiqua une source cachée que les doigts de l'enfant firent bientôt jaillir du sable. Chacun connaît l'immense succès du pèlerinage ainsi créé.

Vinrent les évènements de 1870. Ils suscitèrent dans notre pays une immense désillusion, une angoisse patriotique intense. Les nouvelles d'une guerre malheureuse, en réveillant la foi latente des fidèles, suscitèrent chez plusieurs la commotion du prophétisme. Avant la fin de la guerre, à Pontmain, le 17 janvier 1871, un enfant de onze ans, Eugène Barbedette, sortant un soir pour regarder si l'aurore boréale, admirée quelques jours avant, se laissait encore voir, aperçut dans le ciel une femme environnée d'une auréole lumineuse, au milieu de cierges enflammés. L'enfant stupéfait alla chercher quelques camarades, qui virent également l'apparition et entendirent ces paroles : « Priez, mes enfants,



« mon Fils se laisse toucher ». L'apparition dura environ trois heures et fut l'origine d'un pèlerinage toujours assez fréquenté.

Ce fut le début de toute une pléiade d'évènements miraculeux. En Belgique, à Bois-d'Haine, entre Mons et Charleroi, une fille, Louise Lateau, née en 1850 (1), acquit vers cette époque une réputation extraordinaire. Elle avait les stigmates et, pendant des années, tombait chaque vendredi dans une extase, où elle représentait d'une manière touchante les scènes de la Passion du Christ. On racontait d'elle, que les stigmates saignaient tous les vendredis que, pendant quatre ans, elle ne prit aucun aliment, sauf la Communion. Dans son extase hebdomadaire, elle distinguait les objets bénits de ceux qui ne l'étaient pas, de plus, elle obéissait à la voix des ecclésiastiques ayant sur elle une autorité hiérarchique, non aux autres. Soumise à des enquêtes réitérées, jamais ses observateurs ne parvinrent à s'entendre, en sorte que les polémiques les plus violentes

---

(1) Dr A. Imbert-Gourbeyre. *Les Stigmatisées*, 2 in-12, Paris, 1873, t, 1 passim; — Dr Lefebvre. *Louise Lateau de Bois-d'Haine*, Louvain, 1873. — Hubert Boens. *Louise Lateau ou les Mystères de Bois-d'Haine dévoilés*, in-18, Paris-Bruxelles ; *Fin de la Comédie de Bois-d'Haine*, in-8, Bruxelles, 1876 ; — Dr J. Crocq. *Louise Lateau devant la physiologie et la pathologie*, in-8, Bruxelles, 1875; — Charles Clauchai-Larsenal. *Berguille et Louise Lateau*, étude comparative, in-16, Bordeaux, 2e édit. 1874, p. 12.



s'engagèrent à son sujet. Tandis que certains théologiens parlaient de possession et de diable, d'autres croyaient à une action divine. Même désaccord entre les médecins : les uns donnaient aux phénomènes constatés une origine surnaturelle, les autres inclinaient à y voir un cas unique, peut-être morbide, peut-être aussi surnaturel ; certains croyaient à une maladie nerveuse, dont ils s'efforçaient de trouver des analogues dans les annales de la médecine ; quelques-uns affirmaient une supercherie dans laquelle ils inculpaient le Pape et les Jésuites. Au fond, chacun jugeait d'après ses idées préconçues. Un détail indique au moins la mentalité de Louise Lateau et de son entourage. Pendant l'extase, elle souriait quand on approchait d'elle un objet bénit ou qu'on prononçait un nom révéré. Or, quand on lui demanda de prier pour la France, elle resta sérieuse, mais elle sourit au nom du comte de Chambord, attendu à cette époque comme le restaurateur de l'ordre religieux et social.

Ce sont des désirs analogues qu'on retrouve chez la voyante de Fontet, près La Réole (Gironde). Une paysanne, Marie Bergadieu, dite Berguille (1),

---

(1) CLAUCHAI-LARSENAL, l. c. p. 22 ; — Drs E. MAURIAC et H. VERDALLE. *Etude médicale sur la voyante de Fontet*, in-8, Paris, 1875, p. 19 ; — Baron DE NOVAYE. *Demain ?* p. 375.



déjà sujette dans son enfance à des crises d'hystérie et à des hallucinations, eut plus tard (1873) des visions de la Vierge, des extases, pendant lesquelles elle jouait le drame du Calvaire. On lui vit, assure-t-on, des stigmates. Elle fit des prophéties, annonça qu'un Jésuite de sa connaissance, le P. Debray, traité de fou par certains, serait pape, et qu'avant le 31 décembre 1874, le comte de Chambord deviendrait roi de France. Si le dernier fait était alors vraisemblable, le premier ne l'était pas ; ils ne se réalisèrent ni l'un ni l'autre.

Marie-Julie, née en 1850 à la Fraudais, petit village de la paroisse de Blain (Loire-Inférieure), fut considérée, par ses admirateurs, comme la plus extraordinaire extatique des temps modernes. Dès 1873, honorée des stigmates, elle porte la plaie de l'épaule gauche, qui correspond à celle faite par la croix au Sauveur, et sur la poitrine une grande croix avec des inscriptions, tracées miraculeusement dans sa chair. Ses diverses plaies saignent tous les vendredis, ainsi que les stigmates. On assurait que, depuis la réception des stigmates, elle ne mangeait, ni buvait, ni dormait. Depuis le 7 janvier 1873, elle restait continuellement couchée sur le dos, sans jamais changer de position, tout le corps étant comme paralysé, excepté la tête et les bras. Ses visions lui montraient la Sainte Vierge et l'ar-



change saint Michel ; elle répétait leurs paroles à haute voix ; c'est ainsi qu'on put composer tout un recueil de prophéties qui reviennent sans cesse sur les mêmes idées : victoire de l'Enfer, une réaction, de grands malheurs, l'incendie de Paris et, enfin, un sauveur qui viendra à la France (1).

Parmi les apparitions restées suspectes à beaucoup, on range celle de Pellevoisin (Indre), au diocèse de Bourges. A la fin du mois de mai 1875 (2), Estelle Faguette, femme de chambre de la comtesse Arthur de La Rochefoucauld, tomba dangereusement malade. Ses maîtres la firent transporter à la campagne, dans une maison de Pellevoisin, qui leur appartenait, où ses parents purent la soigner. Condamnée par plusieurs médecins, Estelle prédit cependant au curé de Pellevoisin, qu'elle guérirait un samedi qu'elle fixa. Elle raconta de plus que la Sainte Vierge en personne, lui avait fait cette prédiction.

Mais les apparitions de la Vierge se mêlaient assez bizarrement à des apparitions diaboliques. « Dans la nuit du 14 au 15, raconte la visionnaire, c'est-à-dire, du lundi au mardi, j'étais très malade. Je ne sais trop ce que j'éprouvais. Je cherchais à me

---

(1) De Novaye. *Demain ?* p. 354 seq.

(2) D. Margiotta. *Le Palladisme*, in-8, Grenoble, 1895, p. 292. C'est au reste le seul document qui nous paraisse tant soit peu authentique dans cet ouvrage.



reposer, quand, tout à coup, apparut le Diable au pied de mon lit. Oh ! que j'avais peur ! Il était horrible ; il me faisait des grimaces. A peine était-il arrivé, que la Sainte Vierge apparut de l'autre côté, dans le coin de mon lit. Elle avait un voile de laine bien blanc, qui formait trois plis. Je ne pourrais assez dire ce qu'elle était belle ! Ses traits étaient réguliers, son teint blanc et rose, plutôt un peu pâle. Ses grands yeux doux me remirent un peu, mais pas tout à fait, car le Diable, apercevant la Sainte Vierge, se recula en tirant mon rideau et le fer de mon lit. Mais ma frayeur était abominable. Je me cramponnais à mon lit. Il ne parla pas, il tourna le dos. Alors la Sainte Vierge lui dit sèchement : « Que fais-tu là ? ne vois-tu pas qu'elle porte ma « livrée et celle de mon Fils »? Il disparut en gesticulant. Alors elle se retourna vers moi, et me dit doucement : « Ne crains rien, tu sais bien que tu es ma « fille », et je me souvins alors que, depuis l'âge de quatorze ans, j'étais enfant de Marie ».

« La seconde nuit, je revis le Diable et je reprenais peur. Il se tenait un peu plus loin. La Sainte Vierge parut presqu'aussitôt que lui, et elle me dit : « N'aie « donc pas peur, je suis là. Cette fois, mon Fils s'est « laissé attendrir, il te laisse la vie ; tu seras guérie « samedi ». La troisième et la quatrième nuit, je revis le Diable. Il se tenait si loin que c'est à peine si je



distinguais ses gestes. La troisième nuit, la Sainte Vierge me dit : « Allons, du courage, mon enfant ». A cet instant, les reproches de la veille me revinrent à l'esprit. Je craignais et tremblais ».

Bref, la guérison d'Estelle fit assez de bruit pour que Pellevoisin devint un pélerinage. L'autorité archiépiscopale mit cependant dix-huit ans avant d'autoriser l'ouverture d'un sanctuaire, devenu le siège d'une archiconfrérie. Néanmoins, les apparitions ont toujours été considérées comme douteuses, et, si nous ne nous trompons pas, c'est à propos de Pellevoisin, que le Saint-Siège déclara, il y a peu de temps, que la permission d'ériger un sanctuaire, la concession même d'une Archiconfrérie de prières à un lieu favorisé d'apparitions, ne constituaient pas une preuve d'authenticité des apparitions.

Prophétesse de malheurs, puis de restauration religieuse et monarchique, Pauline Perié, née en 1838, émerveilla le peuple de Francoulès, près de Cahors ; elle avait aussi des stigmates et des visions (*Demain*, p. 361). Au Jarrier, paroisse de Boulleret (Cher), Joséphine Reverdy, née en 1854, eut des apparitions et décrivit les tableaux vivants qui offraient à ses yeux les spectacles de l'avenir. Elle annonçait de grands massacres, des malheurs publics, et finalement un grand pape et un grand



roi de la famille de Nauendorff (*Demain*, p. 364).

Le grand pape et le grand roi reviennent en une multitude de prophéties, sur lesquelles nous n'avons qu'à passer en signalant une dernière voyante, devenue quelque temps l'attraction parisienne (1896-1898). C'était la fille de petits bourgeois du quartier Poissonnière, famille honorable et tous d'une réputation insoupçonnée. Les premières « extases » d'Henriette Couédon dataient de 1894 ; mais elle ne commença à parler au public qu'au commencement de 1896. Au milieu d'une conversation, elle entrait, tout d'un coup, dans une espèce de transe : elle se mettait aussitôt à prophétiser ou à prêcher d'une voix différente de son ordinaire. Elle parlait très rapidement, en vers ou plutôt en bouts rimés se terminant tous par l'assonance é. L'esprit, — si esprit il y avait, — qui parlait par sa bouche, déclarait être l'archange Gabriel. Après deux ans de grande popularité, Mlle Couédon est peu à peu rentrée dans le silence, comme si l'Esprit inspirateur s'était retiré d'elle. Sous son impulsion, elle avait émis bon nombre de prédictions déclarées fort remarquables par ses partisans. Ces prophéties annonçaient des malheurs : incendies, tremblements de terre, inondations, un schisme dans l'Eglise, un grand Roi en France et un grand pape ; tous évènements ressassés à l'infini dans certains cercles où, depuis



1870, on attendait de nouveaux troubles, semblables à ceux de la Commune et la restauration du comte de Chambord, représentant par excellence du principe légitimiste royal. Comme spécimen de ces prédictions lugubres, voici quelques lignes de celle faite, assure-t-on, en mai 1896, sur l'incendie du bazar de la Charité, qui eut lieu un an plus tard, le 3 mai 1897, et fit à cette époque une grande impression, par les circonstances de la catastrophe et les noms des victimes appartenant toutes aux plus hautes classes.

Près des Champs-Elysées,
Je vois un endroit peu élevé
Qui n'est pas pour la piété
Mais qui en est approché
Dans un but de charité
Qui n'est pas la vérité.
Je vois le feu s'élever
Et les gens hurler
Des chairs grillées
Et des corps calcinés
J'en vois comme par pelletées....

(*Demain*, p. 319 seq.)

Les dernières apparitions du XIXe siècle eurent le bourg de Tilly sur-Seulles (Calvados) pour théâtre. Le 18 mars 1896, les enfants de l'école des sœurs de Tilly aperçurent, pour la première fois et simulta-



nément, par la fenêtre grande ouverte, une sorte de statue lumineuse représentant la Vierge Marie, qui semblait posée sur la haie d'un champ, à quelque douze cents mètres de là, dans la direction de l'église. Cette apparition fut remarquée en même temps par tous les enfants présents, — ils étaient environ une trentaine, — ainsi que par les sœurs qui se trouvaient avec eux. Elle se montra ainsi plusieurs jours de suite.

Une ou deux semaines après, passant non loin du champ, une petite vachère de quatorze ans, Louise Polinière et, quelques jours plus tard, une autre jeune fille du pays, Marie Martel, voyaient successivement la Vierge lumineuse. Pendant près de deux ans, tous les jours à heure fixe, les deux jeunes filles se rendaient dans le champ, et l'une après l'autre contemplaient l'apparition. Ces visions firent grand bruit ; on vint de toutes parts assister aux phénomènes d'extase des voyantes. La Vierge demandait des prières, excitait à la pénitence et réclamait l'érection d'une basilique .L'évêque de Bayeux. pour fixer la dévotion des fidèles, autorisa l'érection d'une statue au lieu de l'apparition, mais, jusqu'à présent, l'autorité ecclésiastique n'a prononcé aucun jugement sur l'objectivité des phénomènes (Cf. *La science française*, 10 sept. 1897, p. 82).

Quant aux visions de la bonne Mathilde Marchat, née à Etampes en 1839, elles commencèrent de



bonne heure, et devinrent constantes à partir de 1883. Après bien des péripéties, elles aboutirent à la fondation à Loigny, diocèse de Chartres, d'une congrégation du Sacré-Cœur de Jésus-Hostie-Pénitent, qui n'eut pas de chance, car les religieuses furent excommuniées, bien que la Sainte Vierge n'eût pas dédaigné de s'occuper des détails infimes de leur vie commune. Mais ce n'était pas le Pape qui les mettait hors de l'Eglise ; le pauvre Léon XIII gémissait dans les caves du Vatican et le diable en personne trônait à sa place. Le Diable seul pouvait, en effet, avoir recommandé le ralliement à la République, tandis que les révélations du Sacré-Cœur et de la Vierge à la voyante lui désignaient l'héritier de Nauendorff comme roi légitime et sauveur de la France.



CHAPITRE VI

Le Merveilleux populaire

ARTICLE PREMIER

Les Légendes

I

Si, après ce qui précède, nous hésitions à constater la persistance de l'amour du merveilleux chez nous, nos doutes disparaîtraient en parcourant nos diverses provinces et en écoutant les récits des veillées dans les régions les plus diverses. Souvenirs païens vagues, légendes chrétiennes, explications bizarres de faits physiques certains, tout se mêle dans l'imagination des narrateurs, mais leurs récits impressionnent vivement les jeunes cerveaux, qui deviennent aptes à voir à leur tour.

Entrer dans le détail des légendes presque innombrables de notre pays, serait vouloir faire d'énormes volumes. Il nous suffira de signaler en premier lieu les légendes religieuses et les récits hagiographiques de plus en plus merveilleux, qui maintiennent un

certain nombre d'imaginations des cercles pieux dans l'état propice aux hallucinations les plus diverses (1). En ce qui concerne les légendes profanes, chacun connaît les contes de nourrices sur l'Ogre, sur Croquemitaine, qui porte divers noms suivant les provinces, mais, en tout pays, croque ou fouette les enfants pas sages. La Chasse du Diable épouvante, en bien des contrées, le promeneur attardé, qui entend au-dessus de sa tête les glapissements, les hurlements, les fanfares, les gémissements des divers membres de cette assemblée vagabonde, se ruant à quelque rendez-vous satanique. Cette croyance s'était confondue jadis avec la ronde ou la promenade du Sabbat ; de nos jours, elle reste assez vaguement décrite sous les noms de Haute-Chasse en Lorraine, de Chasse Gallery en Vendée, Chasse Machabée ou Macabre, près de Blois ; Chasse Proserpine, Arthur, Hennequin, Mère Harpine, Meignie Hellequin ou Herlequin, etc., en d'autres lieux. (Voir plus haut, p. 526).

Lorsque le paysan normand (2) entend bruire

---

(1) Les légendes chrétiennes excessivement nombreuses ont été recueillies par les érudits des diverses provinces. Pour la Basse-Bretagne, par F.-M. LUZEL : *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, 2 vol. in-16, Paris, 1881.

(2) Mlle Amélie BOSQUET. *La Normandie romanesque et merveilleuse*, in-8, Paris, Rouen, 1845, p. 69 ; — Cf., GILBERT. *Sorciers et magiciens*, in-8, Moulins, 1895, p. 91.



au-dessus de son toit la troupe impure commandée par Proserpine ou Mère Harpine, s'il s'avise, cédant à je ne sais quel accès de vertige diabolique, de s'écrier : « Part en la chasse » ! en réponse à sa demande indiscrète, on lui jette aussitôt par la cheminée un lambeau de cadavre.

« Certain villageois, qui avait proféré, au moment où Proserpine traversait les airs, le souhait sacrilège : « Part en la chasse ! » trouva le lendemain une moitié d'homme accrochée à sa porte. Ce gage funeste lui inspire autant de dégoût que d'horreur ; il veut s'en débarrasser au plus vite, et va le jeter à la rivière ; mais à peine notre homme est-il de retour à la maison, qu'il retrouve la venaison diabolique suspendue à la même place. L'imprudent sent redoubler sa terreur et, avec elle, un pressant désir d'en finir avec ce don fatal. Un nouveau transport à la rivière n'a pas plus de succès que le premier. Le malheureux s'aigrit, s'exaspère : il recommence vingt fois, cent fois le même voyage...., une persévérance implacable ramène toujours le cadavre à la place assignée. A la fin, poussé, à bout de lassitude, par le désespoir, le pauvre villageois se voit contraint de laisser le gibier infernal suspendu à sa maison comme un indice de ralliement pour les esprits malfaisants. Cependant, au moment où il s'y attendait le moins, c'est-à-dire neuf jours après cette



mésaventure, Proserpine vint reprendre elle-même son présent dédaigné, suivant l'habitude qu'elle a d'agir ainsi ».

Les récits de la Chasse diabolique se confondent fort naturellement avec ceux du Grand-Veneur de Fontainebleau, spectre qui apparut, dit-on, à Henri IV pour l'avertir de sa mort violente, de l'Homme rouge ou du Fantôme volant en Bretagne, du roi Huguet à Tours, du Chasseur sauvage en Franche-Comté, du roi Artus dans les Pyrénées et la Basse-Normandie.

Sans doute, on ne croit plus aux fées. Les petites déesses d'autrefois sont, de nos jours, reléguées dans les contes et les théâtres d'enfants. Cependant, près d'Argentan, on n'oublie pas de servir une table pour le génie protecteur de l'enfant qui va naître. Maints Bretons ont vu des lueurs blafardes se promener : c'étaient les « dames blanches ». Les habitants d'Arles ont vu souvent les Trèves danser sur le pont de Trinquetaille. (1)

Les *chorriquets* (korrigans) continuent d'être craints en Bretagne. Si l'on vient déranger les mégalithes qu'ils ont érigés, ils se vengent sur le voisinage. Un paysan, voyant ses chevaux malades, par suite d'un accident pareil, n'eut d'autres ressources que

(1) F. Mistral. *Mireiô*, chant V.



de suspendre dans son écurie un chapelet de coques d'œufs, jouet favori des chorriquets, qui, depuis lors, laissèrent ses chevaux en paix (Sébillot, t. I, p. 33).

Dans le Berry, on connaît les *lavandières* ou *laveuses de nuit*, autrefois mères dénaturées, qui ont tué leur enfant et sont condamnées à laver sans fin le cadavre de leur victime. « Un soir, raconte une légende de Champeaux, un gars de l'endroit, revenant du travail, passait par le sentier qui longe la fosse où viennent les lavandières. En entendant l'eau bouillonner sous des coups de battoir qui menaient grand bruit, il s'approcha et crut reconnaître une vieille femme du hameau.

— « Ah ! lui dit-il, c'est vous, mère Francilloune, « vous lavez bien tard » ?

« Elle ne lui répondit rien, et il allait la questionner de nouveau, quand une sorte de femme de couleur rougeâtre se releva et s'élança sur lui en l'entortillant de linges ensanglantés. Le gars de se défendre et d'allonger coups de poing à droite, coups de pied à gauche ; mais il ne frappait que sur un corps informe : « C'était, disait-il, comme un sac de laine, « qui rebondissait et m'étouffait ».

« Cette bataille fantastique ne se termina que lorsque le gars, harassé, tomba sur l'herbe.

« Au bout d'un moment, comme il ne voyait



plus rien, il se releva et regagna le hameau à toutes jambes.

« En sortant du pré, il entendit de nouveau les coups de battoir de la lavandière retentir dans la nuit, mais du diable s'il revint sur ses pas (1) ».

Chaque année, au 1er mars, disent les anciens du pays, on voit arriver sur les ruines du château de Pirou, sur la côte du Cotentin, un troupeau d'oies sauvages ; ce sont les fées qui ont bâti autrefois ce château et se sont transformées en oies pour échapper aux Norvégiens ravisseurs. Les fées dansent encore en Normandie et en Bretagne, leurs traces dessèchent le gazon où elles tournoient et y dessinent les Cercles des fées (2). En de nombreux pays, du reste, on connaît les grottes ou Chambres des fées, lieux de leurs réunions, de leurs ébats, de leurs travaux. Presque partout, les lutins, les farfadets, les gnômes, en un mot, tous les génies de l'antiquité ont encore leurs contes, leurs narrateurs, et, parmi les auditeurs, plus d'un, le soir, voit ou entend quelqu'un de ces êtres fantastiques dont son imagination est hantée.

---

(1) Maurice SAND. *Revue des traditions populaires*, année 1887, p. 523.

(2) PLUQUET. *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, p. 3.

II

La tradition des « trésors cachés » appartient à tous les pays (1). On les croit encore, en maints endroits, sous la protection de génies, qui se manifestent parfois sous des formes d'animaux. Les découvertes assez fréquentes de poteries contenant des pièces gauloises, romaines ou plus récentes, ont donné une certaine vraisemblance à des contes régionaux. Depuis la Révolution, il a été souvent parlé des trésors ecclésiastiques cachés. Peut-être en quelques circonstances, comme on le rapporte de Fécamp, y a-t-il eu effectivement quelque découverte fructueuse aux découvreurs, mais, en bon nombre de cas, les recherches n'ont rien fait découvrir.

L'opinion générale veut que le découvreur de trésors ait à lutter avec le Diable, sous la forme d'un animal, ou d'un revenant, ou de façon invisible, ce qui est encore plus redoutable, car c'est la mort prochaine, à moins qu'on ne puisse ruser et mettre l'enlèvement du trésor au compte d'un animal

(1) Bosquet, p. 145. — Aug. Leprevost. *Mém. des Antiq. de Normandie*, années 1831-1833, p. 75.



propre à cette fonction expiatoire. « On eut un exemple remarquable d'asservissement à ce préjugé (1), lors de la découverte d'un trésor antique, faite à Berthouville, petite commune près de Bernay, le 21 mars 1830. Ce trésor, qui se composait d'environ soixante-dix objets en argent : de vases, de patères, de figurines, etc., fut révélé d'une manière tout à fait fortuite. Une tuile romaine, placée debout, à un demi-pied de la surface du sol, arrêta la charrue d'un villageois qui labourait son champ. Pour se débarrasser de cet obstacle, le laboureur emprunta la pioche d'un ouvrier voisin, et parvint facilement à arracher cette tuile ; il put alors contempler sa riche trouvaille ! Mais la joie ne troubla point sa présence d'esprit ; à l'aide de la pioche, il arracha, sans y porter les mains, le précieux dépôt de sa cachette, le fit entrer dans un sac, et le chargea sur le dos de son vieux cheval, victime innocente, dévouée au sacrifice » !

Un fait assez curieux, preuve d'une crédulité persistante, fut qu'en 1878, si nous avons bonne mémoire, un ministre républicain fit, sur les promesses d'une somnambule, défoncer la sacristie de Saint-Denis, pour mettre la main sur le trésor enfoui de l'abbaye royale. Il va sans dire qu'on ne trouva rien.

---

(1) Amélie Bosquet, p. 140 seq.



Au moment même où nous écrivons ces lignes (1911), la ville de Cholet (Maine-et-Loire) est sens dessus dessous, car un devin, ancien marin, Emile Janse, a la propriété de découvrir, avec sa baguette, les métaux enfouis. Sa baguette est bi-métallique, puisque les minéraux sont positifs ou négatifs. Un riche propriétaire a, sur ses dires, acheté des terrains, qu'il fait fouiller de fond en comble, mais, jusqu'à présent, ce ne sont pas les trésors de la terre qui vont au propriétaire, ce sont ceux du propriétaire qui s'en vont (1).

De nombreuses légendes s'attachent encore aux monuments appelés druidiques, bien que, très vraisemblablement, ils aient été élevés par une race antérieure aux Celtes. Ce sont d'énormes blocs de pierre, fichés en terre, debout ; parfois, ils forment une sorte de galerie couverte, qu'on appelle *dolmen ;* quelquefois, le bloc est isolé ; d'autres fois, comme à Carnac, en Bretagne, on en voit des allées. Quelques-uns de ces blocs énormes ont été tellement bien équilibrés, soit par leurs fondateurs inconnus, soit par les érosions naturelles de leur base, qu'une très faible poussée suffit à les faire se balancer ou tourner ; ce sont les *pierres branlantes* ou *dansantes.* Sur tous ces monuments, se racontent des récits plus ou moins

---

(1) *Le Journal,* 23 février 1911.



merveilleux (1). Les allées de Carnac, par exemple, comment peut-on ignorer leur origine ? Les savants, amis du diable, assurent que les mégalithes sont venus de loin, portés par des géants, demi-dieux et génies, qu'ils ont été érigés en l'honneur du serpent et que des apparitions viennent encore assaillir le visiteur imprudent de ces lieux endiablés (2). Quant au paysan breton, toutes ces histoires de géants et de diables ne lui disent rien qui vaille ; il sait d'où viennent les pierres debout de son sol : quand saint Cornély était poursuivi par des soldats qui voulaient le prendre et le conduire au martyre, il se retourna, fit un signe de croix, et chaque soldat se trouva figé en pierre (SÉBILLOT, t. I, p. 18).

En bien des lieux, les pierres branlantes s'animent et se mettent d'elles-mêmes en mouvement le jour de Noël, à l'heure de minuit. Dans la commune de Condé-sur-Laison, près de Falaise, une grosse pierre druidique est appelée la *Pierre cornue*. Les habitants des environs ont observé qu'au premier chant du coq, à minuit, on voit la pierre magique s'ébranler et descendre vers la grande fontaine, située à quelque distance, pour s'y désaltérer (3).

---

(1) P. SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, 2 in-16, Paris, 1882, p. 5 seq.
(2) DE MIRVILLE, t. I, p. 209.
(3) F. GALERON. *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, t. III, p. 36 ; — A. BOSQUET, p. 173 ; — SÉBILLOT, t. I, p. 35 seq.



Entre Chatillon et Cerizay, en Vendée, on voit, dans un champ, une pierre de dimension raisonnable, qui repose sur une autre pierre, beaucoup plus petite ; elle y tient par un prodige d'équilibre, mais elle ne remue pas. D'après les vieillards du pays, ces pierres sont fées. Une bergère gardait, par là, ses moutons, autrefois ; en jouant, elle mit deux gros cailloux l'un sur l'autre. Ils ont poussé tous les deux, mais l'un plus vite que son camarade (1).

Pour terminer les légendes des pierres, citons-en une de l'Artois.

« Dans le Pas-de-Calais, à Gauchin-le-Gall, on voit, sur la place de l'Eglise, une énorme pierre enchaînée. La chaîne, très solide et très lourde, est attachée à un grès enfoncé profondément en terre.

« Ce *gall* (pierre), dans le pays, inspire aux habitants une frayeur telle, qu'ils redoutent de voir arriver le moment où il sera déchaîné ». En voici la raison.

« Il y a plusieurs siècles de cela. Vers minuit, cette pierre maudite se mit, on ne sait sous quelle influence supérieure, à bondir et à se promener seule par tout le village, comme une masse intelligente, et à troubler le repos des Gauchinois épouvantés. Où

(1) *La France médicale*, art. de Boismoreau, 10 janvier 1911, p. 8.



elle frappait plus fort, c'était signe de mort ou de malheur. Elle allait toujours la nuit, en tressautant, frapper plus ou moins violemment de porte en porte, et, le lendemain, on la revoyait à la même place que la veille.

« Enfin, quelques campagnards plus hardis de l'endroit profitèrent d'un moment où la pierre était calme et l'enchaînèrent solidement en cet endroit. Depuis lors, on peut dormir tranquille ; plus de tapages nocturnes... Ce bloc est une des curiosités de la contrée, et peu nombreux sont les incrédules, lorsque les vieux narrent, avec une voix tremblante, la légende, durant les longues veillées d'hiver (1) ».

III

Faire la simple nomenclature des récits de revenants, qui font dresser les cheveux sur la tête des auditeurs, dans nos diverses provinces, serait un travail considérable. Il vaut mieux en donner quelques exemples.

En Normandie, dans les environs de Cherbourg, on connaît l'apparition du *Moine de Saire*. Nous

(1) François LEFEBVRE. *Revue des traditions populaires*, année 1888, p. 406.



choisissons une des variantes de son conte. Ce moine vivait chez son père. « Un jour que le père était absent (1), un des tenanciers apporte une somme de cinq à six cents livres, dont il était redevable. Le moine reçoit l'argent et renvoie le fermier, qui s'en fie à sa probité. Cependant, en vivant au milieu du monde, le moine avait contracté un amour prodigieux des richesses. Il ne peut voir, sans le convoiter, le petit trésor qui lui a été confié ; il le place en un lieu secret, et se promet, coûte que coûte, de ne point s'en dessaisir. Quelque temps se passe ; enfin, le père, impatienté de ne pas recevoir le revenu de son bien, adresse une demande au fermier qu'il croit son débiteur. Celui-ci proteste qu'il a payé entre les mains du moine, qui, de son côté, nie le fait à outrance. Enfin, le fermier exaspéré défie son contradicteur d'oser prononcer sur lui-même cet anathème, en présence de son père : « *que le diable m'emporte* « *dans la mer, si j'ai reçu l'argent* ». Le père, qui commence à douter au fond du cœur, engage son fils à ne pas trahir la vérité par un serment aussi redoutable ; mais celui-ci persiste dans son endurcissement, et répète la protestation blasphématoire qui lui a été dictée. A peine a-t-il achevé, qu'un bruit formidable se fait entendre : un être horrible, sur

(1) Bosquet, p. 264.



lequel les regards ont à peine le temps de se fixer, enlève le moine, et laisse attérés les deux spectateurs de cette scène miraculeuse.

« Pour renouveler la mémoire de cet exemple de la colère divine, le moine de Saire a été condamné à de fréquentes apparitions. Mais, son génie infernal lui fait imaginer toutes sortes de perfidies, afin de tourmenter et de perdre les personnes qui se trouvent à sa rencontre. On le voit souvent dans la rade de Cherbourg, sous l'apparence d'un homme qui se noie ; il crie : « *Sauve la vie* » *!* Si un matelot, ému par cet appel lamentable, s'avance pour lui porter secours, le fantôme saisit la main qu'on lui tend et entraîne le malheureux au fond des flots. Alors, un ricanement infernal se fait entendre à l'endroit d'où partaient, quelques instants auparavant, des cris de détresse.

« Quelquefois, le moine se place sur les rochers et ne cesse de crier à ceux qui marchent sur la grève : « *Allez par ici, venez par là* », afin de les attirer aussi dans la mer.... Tous les sauniers de ces parages passent pour être en commerce avec lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en est peu, parmi eux, qui n'affirment avoir été témoins de son apparition. Plusieurs, même, ont joué aux cartes avec lui, mais il trouvait toujours moyen de leur gagner ou de leur tricher leur argent ».

Les histoires sur les prêtres revenant sur la terre, afin de dire des messes omises volontairement ou non, sont excessivement fréquentes.

Le desservant de la paroisse de Montérolier, dans la Haute-Normandie, près de Neufchâtel-en-Bray, devenu fou, par suite des inquiétudes que lui avait procurées l'obligation de prêter le serment à la Constitution civile, se tua d'un coup de pistolet. Or (1) « une nuit que le meûnier du pays faisait une de ses tournées habituelles, dans la seule compagnie de son âne qui portait ses sacs de farine, il dut traverser un bois, situé à quelque distance de Montérollier, sur une côte voisine d'un autre village, appelé Saint-Martin-le-Blanc. Le meûnier marchait joyeusement, en sifflant sa chansonnette, lorsqu'il aperçut, au milieu du sentier qu'il suivait dans le bois, l'ombre du desservant suicidé. Cette figure était si familière à notre villageois, qu'il n'éprouva d'abord aucune surprise, et ne fit aucune réflexion sur la singularité de la rencontre ; il ne chercha même point à se détourner de son chemin. Lorsqu'il fut en présence du revenant, celui-ci l'appela par son nom et lui demanda s'il savait servir la messe ; le meunier répondit affirmativement. « Voulez-vous « servir celle qui va être dite ? — Sans difficulté »,

(1) Bosquet, p. 268.



répliqua ingénuement le villageois. A peine avait-il donné son consentement, qu'il aperçut devant lui un autel dressé, des cierges allumés, et toutes choses préparées pour le service divin. Le prêtre commença aussitôt la messe, prononçant chaque parole avec une gravité solennelle ; le meûnier répondait avec un profond recueillement et sans apparence de trouble. L'office se continua naturellement jusqu'à la formule de l'*Ite missa est ;* alors les cierges s'éteignirent, l'autel disparut et l'ombre du prêtre s'évanouit ».

Il existe une infinité de variantes du même thème, qui se plie à des situations fort variées.

« Après un terrible orage, qui avait tenu tout le voisinage debout une partie de la nuit (1), le sacristain de Notre-Dame du Pollet (faubourg de Dieppe) commençait à goûter les délices du premier sommeil, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par le tintement de la cloche, annonçant la messe. Il sauta hors du lit, supposant qu'il s'était endormi trop longtemps, et que le prêtre avait chargé quelque autre personne du soin de sonner. En entrant dans l'église, il vit le prêtre déjà à l'autel, et un grand nombre de pêcheurs qui priaient dans un pieux recueillement. Le sacristain, ayant aperçu le visage de quelques-uns d'entre eux,

(1) Bosquet, p. 273 ; — L. Vitet. *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 309 ; — F. Shoberl. *Excursions in Normandy*, t. I, p. 253.



reconnut avec une indicible terreur qu'il n'y avait que des morts dans cette assemblée. Un de ceux qui se trouvaient là, par exemple, était parti depuis plus d'un an et demi, pour la pêche, et jamais on n'avait eu de ses nouvelles ; le cadavre d'un autre avait été rejeté par la mer ; le sacristain se ressouvint même d'avoir assisté à son enterrement, et ainsi de tous. Saisi d'horreur, le malheureux ne pouvait parler ni remuer de place. Cependant la messe se continuait ; arrivé au moment de la communion, le prêtre essaya de porter l'hostie à ses lèvres, mais elle lui glissa entre les doigts. Alors il poussa un effrayant cri de détresse, qui fut répété par tous les assistants ; puis, se tournant vers le sacristain : « Mon pauvre Pierre, mon pauvre Pierre, dit-il, ne « me reconnaissez-vous pas ? Je suis Regnaud, dont « le vaisseau se brisa le lundi de la semaine de Pâques « sur la roche d'Ailly. J'avais fait vœu d'une messe « en l'honneur de Notre-Dame, j'ai oublié mon vœu. « Je veux maintenant dire cette messe moi-même, « pour m'acquitter de ma promesse, mais, chaque fois « que j'essaie de communier, l'hostie échappe à mes « lèvres et je sens tout l'Enfer dans ma poitrine. Oh ! « maître Pierre, je souffre toutes les tortures des « damnée : dites à mon fils, je vous supplie, qu'il « n'oublie jamais les messes qu'il promettra à Notre-« Dame ».



Un conte d'Auvergne (1) : « Il y avait une fois une veuve qui alla prévenir ses amis et ses voisins que, suivant l'usage, on célébrerait la messe de bout de l'an de son mari. La veille, elle se coucha comme d'habitude ; mais, au milieu de la nuit, elle se réveilla ; l'on était en hiver et la cérémonie devait avoir lieu au petit jour. Comme elle ne savait pas quelle heure il était, elle se leva et alla regarder à la fenêtre.

« L'église était tout près de sa maison, et elle vit les fenêtres éclairées, comme si les cierges étaient déjà allumés pour la messe. Elle se hâta de prendre ses habits de deuil et de s'y rendre.

« Elle entra dans l'église, mais ne reconnut aucune des personnes présentes ; plusieurs, de même qu'elle, portaient, comme c'est l'usage, un voile sur la figure. Le prêtre dit la messe des morts, et quand arriva l'offrande, elle s'aperçut qu'elle n'avait aucune pièce de monnaie sur elle. Elle ôta sa bague de noce et la mit dans le plateau des offrandes, se proposant de la redemander au prêtre le lendemain, et de la remplacer par une pièce d'argent.

« Lorsqu'elle s'en alla, après le *Requiescant in pace*, l'officiant et les deux assistants l'accompagnèrent jusqu'à la porte. Elle ne reconnut pas le prêtre, et,

---

(1) *Revue des traditions populaires.* 1re année, 1886, 25 mars, p. 86, Conte du Dr PAULIN.



s'étant retournée, elle vit que l'église était vide et retombée dans l'obscurité.

« Le jour n'était pas encore levé ; elle se remit au lit et s'endormit.

« Il était tard quand elle s'éveilla dans la matinée, et elle rencontra ses voisines, qui lui demandèrent pourquoi elle n'était pas allée à la messe de bout de l'an de son mari.

— « Si, répondit-elle, j'y ai assisté, et la preuve, « c'est que mon anneau de noce n'est plus à mon « doigt ; comme je me suis aperçue au moment de « l'offrande que je n'avais pas de monnaie, je l'ai « donné à l'officiant. Il disait la messe à l'autel de « la Vierge ».

« Comme ses voisines continuaient à lui affirmer que personne ne l'avait vue à l'église, elle alla trouver le curé qui lui assura qu'il ne l'avait point vue à la messe. On chercha la bague dans l'église, et on vit qu'elle s'était incrustée dans la pierre de l'autel, où le prêtre fantôme avait dit la messe ».

Il est bien peu de nos provinces, où l'on ne conte des histoires de revenants. Ils sortent des cimetières, certains jours, en particulier à la fête des Morts. Quelquefois, ils se contentent de passer sans rien dire, d'autres fois on les entend gémir, les prêtres disent leur bréviaire, ou chantent. On raconte qu'« à la croix Artebise en Saint-Donan, les morts



reviennent. De leurs mains décharnées et froides, ils saisissent les passants attardés, et s'amusent à les faire tourner avec une effrayante rapidité (Sébillot, t, I, p. 223).

Tout Breton des côtes de l'Atlantique a entendu gémir les âmes des Trépassés en mer, quand les vagues profondes de l'Océan viennent heurter les falaises de granit et s'engouffrer dans leurs cavernes (1). Le riverain du Rhône sait de son côté, comme le raconte le chantre de Mireille (2), que « la « nuit de saint Médard, tout malheureux noyé — des « gouffres affreux, des tourbillons sombres, — dans « quelques profondeurs que l'eau l'ensevelisse, — « sur terre, cette nuit, doit revenir ».

Dans bien des contrées, la légende populaire s'occupe de Gargantua ; on connaît un nombre infini de pierres, de vallées, qui portent son nom. Naturellement, le diable joue un rôle encore plus grand dans les contes. Ici on connaît des pierres qui lui ont servi de siège, ailleurs il a roulé certains rochers ; il en a marqué bon nombre de ses griffes. Maints édifices ont été l'œuvre de ses mains, des ponts en particulier, dans le Doubs, en Suisse, près

---

(1) Cf. Ed. Grimard. *La famille Hernadec*, roman spirite, Paris, in-8, 1902, p. 53.
(2) *Mireille*, Chant V.



d'Avignon, près de Nîmes, et ailleurs. Assez souvent, il joue un rôle burlesque ; on conte les tours qui lui ont été joués, par un moine, un voyageur, une femme un peu délurée. Souvent aussi son rôle est plus terrible ; il enlève les hommes, les enfants, les femmes, dont on ne trouve plus de traces. Parfois il veut être méchant, mais un Saint, vivant ou mort, intervient à temps et lui arrache ses victimes.

L'idée des pactes diaboliques subsiste un peu partout. Contentons-nous d'un conte breton.

« Un homme avait fait un pacte avec le diable, qui devait le transporter dans l'air au Sabbat. Une nuit, il se rencontra avec Satan dans la prairie de Morpas.

— « Partons, partons, dit le Diable ; mais si tu « dis le nom de la chose dans laquelle tu pourras « butter en traversant le ciel, je reviendrai pour « t'emporter ».

« Ils s'élevèrent tous les deux ; mais l'homme heurta du pied quelque chose de dur, qu'il reconnut pour être le clocher de Gosné. Il fut longtemps sans se vanter de cette aventure ; mais, un soir, dans une veillée où il avait un peu bu, il dit qu'il avait une fois butté dans le coq de Gosné. Quelques jours après, il mourut et le Diable l'emporta » (Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 186).

On a fait des recueils des légendes de chaque province ; il est assez intéressant d'y constater



combien les vieilles faibles médiévales et celles, plus anciennes, du paganisme, sont restées dans la mémoire des peuples, plus ou moins modifiées dans le cours des temps, mais toujours reconnaissables. Signe incontestable du charme que l'homme a trouvé de tous temps dans le merveilleux !

ARTICLE DEUXIÈME

Superstitions.

I

La même tendance apparaît tout aussi clairement dans les mille pratiques superstitieuses, encore actuelles. Mais, comme nous avons dû nous limiter à quelques exemples dans le choix de nos légendes, tant elles sont nombreuses, nous devrons user d'une discrétion analogue dans l'énumération des superstitions contemporaines.

Chacun sait l'effroi qu'inspire le nombre 13 à beaucoup de personnes ; il a imposé, dans bon nombre d'hôtels, la suppression des chambres numérotées du nombre funeste ; 13 à table, cela veut dire qu'un des convives mourra avant les autres, prophétie infailliblement réalisée ; quand on l'interprète de la mort d'un des convives dans l'année, on se trouve



le plus souvent en défaut. Une salière renversée, couteau et fourchette mis en croix, sont signes de malheur, à moins qu'on ne conjure le présage à temps. Araignée du matin, chagrin ; araignée du soir, espoir, est un proverbe courant, qui se réalise de temps en temps, car les araignées sont communes en France. Il est assez amusant de constater partout l'idée de mauvais présage attachée à des objets ou à des êtres bien inoffensifs. Le peuple parisien, le plus spirituel du monde, on le sait, croit que la rencontre d'un prêtre, le matin, est signe de malheur, à moins que l'on ne touche du fer (1). En Suisse, dans certaines communes de Vaud ; à Jersey, chez les Protestants, les habitants, non moins spirituels que les Parisiens, sont convaincus que les prêtres catholiques ont des pieds de chèvres. En Anjou, rencontrer des pies en nombre impair est un signe de malheur ; en nombre pair, elles vous présagent heureuse chance et bon mariage.

Le cri de la chouette, le hurlement du chien, sont présages de mort. La poule qui chante en coq annonce la ruine de son maître ou la mort de quelques personnes de la maison. Si on tue la poule sur-le-champ, on peut espérer détourner la mauvaise chance.

(1) P. SÉBILLOT. *Superstitions de civilisés*, dans la *Revue des traditions populaires*, 25 mai 1887, p. 193.



Vendre ou acheter des abeilles ne se peut ; on ne peut faire l'acquisition d'une ruche que par don ou par échange ; en voler ne profite pas ; les abeilles dérobées dépérissent chez leur ravisseur. Quand quelqu'un meurt dans la maison, il ne faut pas négliger de suspendre un lambeau d'étoffe noire aux ruches, en signe de deuil, sans quoi toutes les abeilles déserteraient en peu de jours.

Puisque nous parlons de mort, signalons la coutume des environs de Jumièges : si un individu se noie dans la Seine et qu'on ne puisse retrouver son corps, on fait bénir un cierge, que l'on fixe sur une planche ou sur un morceau de liège ; après cette préparation, on allume le cierge, on le lance au gré du courant et il doit, immanquablement, s'arrêter à l'endroit où le corps a disparu sous les flots.

Les bossus passent pour porter chance à ceux qui les approchent et touchent leur bosse. A la Bourse de Paris, tel bossu, en un jour d'agiotage, gagna de fortes sommes en prêtant sa bosse pour écrire les ordres ; un bossu se trouvait chaque jour à la porte d'un cercle parisien où l'on jouait gros jeu ; avant d'entrer, pour s'assurer la chance, les joueurs lui demandaient la permission de toucher sa bosse (1) ;

---

(1) P. Sébillot. *Superstitions de civilisés*, dans la *Revue des Traditions populaires*, 25 mai 1887, p. 193.



c'est, dit-on, ce que font aussi les filles publiques, pour gagner une bonne soirée.

Les financiers ayant leurs superstitions, les chasseurs ont bien le droit d'avoir les leurs. Elles sont assez nombreuses. Dans le Bourbonnais, un chasseur qui peut mettre une hostie consacrée dans sa première cartouche, est assuré de ne pas manquer un coup. Dans notre jeunesse, nous nous souvenons d'avoir visité, près de Varennes-sur-Allier, une paroisse dont des chasseurs avaient fracturé les vitraux pour voler des hosties. Dans le Berry, pour être adroits, les chasseurs doivent aller, à minuit, tirer un coup de fusil sur une croix de carrefour (1).

En Bourgogne et ailleurs, les femmes ont bien soin de recueillir les cheveux tombés de leur tête quand elles se peignent, afin de les trouver le jour où elles ressusciteront. En Lorraine et en d'autres pays, les femmes ajoutent à la même pratique une idée différente. Elles auraient peur que des sorcières, ramassant leurs cheveux tombés, ne s'en servissent pour opérer quelques sortilèges, ou bien que ces cheveux abandonnés ne se changeassent en reptiles et en couleuvres (2).

---

(1) A. Beauvais. *A travers le Berry*, dans la *Revue des Traditions*, 25 mars 1887, p. 113.
(2) F. Fertiault. *Usages en Lorraine*, dans la même Revue, p. 230.



Dans l'Orléanais « rêver à un chat, c'est signe de malheur pour soi ou pour la maison où on est ».

« Faire un cadeau à une communiante porte chance.

« Les plumes de paon portent malheur à la maison où elles se trouvent ; elles sont causes que les bonnes cassent les assiettes, que les sauces tournent », etc., influence du « mauvais œil » de la queue du paon (*Revue des traditions*, an. 1886, p. 47).

Dans le Maine, une noce doit suivre le chemin par où passent les enterrements. Si deux mariées se rencontrent dans l'église, une d'elles sera malheureuse ; quand on trouve une épingle, la pointe tournée de votre côté, c'est signe de malheur ; quand une personne s'est noyée et qu'on ne peut retrouver son corps, on met un morceau de pain bénit à flotter ; là où il s'arrêtera, on trouvera le cadavre (*Revue des traditions*, an. 1886, p. 56).

Près des confins de la Bresse, pas une ménagère ne manque, avant de mettre sa marmite sur le feu, d'y jeter un grain de blé ou un grain de sel. Sans cette précaution, la bonne femme serait parfaitement sûre de voir, dans le courant de l'année, maigrir affreusement sa vache ou son cheval (*Revue des traditions*, an. 1886, p. 174).

On signale encore, en plusieurs départements, des bribes du culte du Soleil. Les vignerons de l'Indre, déclarent bien nettement que le soleil est



leur dieu, car de lui vient tout leur bien, ils le nomment, du reste, le *divin rondiau.* L'on peut, sans doute, discuter la persistance de ce culte dans les coutumes des feux de la St-Jean, ou des autres réjouissances de la même époque ; on ne pourrait le faire à propos de la coutume des paysans du Bugey, de Bouligneux. Quand ils veulent se guérir d'une fièvre ou d'une maladie quelconque, ils forment, avec de la paille, une espèce de soleil à six rayons ; on le porte sur une éminence et l'on s'agenouille devant ce simulacre, en présence même du soleil à son lever (*La science française*, 7 oct. 1898, p. 156).

II

Pour arriver au mariage, les jeunes filles, en sus de leur coquetterie naturelle, ont recours à des moyens plus singuliers. Les statues de St Christophe jouissent, en bien des pays, d'une réputation hors pair sous ce rapport ; il faut simplement que la fille, en mal de se marier, leur enfonce une épingle dans le talon ou le mollet ; dans la Manche, c'est aux fesses de saint Gildas que s'enfoncent les aiguilles.

Parmi les pierres druidiques, quelques-unes sont réputées fort efficaces. « Les personnes qui visitent la pierre levée de Colombiers-sur-Seulles (Calvados),



doivent, si elles désirent se marier, monter sur la pierre, y déposer une pièce de monnaie et sauter du haut en bas (1) ». Une pierre de St-Nicolas-de-la-Chesnaye, près de Bayeux, ne reçoit en tribut que des pièces de monnaie trouées, sans doute par suite du préjugé qui fait considérer toutes les monnaies sur lesquelles un trou a été pratiqué, comme autant de talismans favorables.

« M. le baron de Montbret, membre de l'Institut, ayant visité, en 1820, un dolmen, près de Guérande, trouva, dans les fentes de cette pierre, des flocons de laine de couleur rose, liés avec du clinquant. On lui dit, dans le pays, que ces objets avaient été confiés à la pierre par des jeunes filles, dans l'espoir d'obtenir la faveur d'être mariées dans l'année, et que ces dépôts se faisaient toujours en cachette des curés ».

En plusieurs endroits, des pierres sont réputées faciliter les mariages ; il faut quelquefois monter dessus, quelquefois s'y asseoir, parfois se laisser glisser sur la déclivité de la pierre. La Roche de Lesmon, entre autres, est célèbre dans le pays de Plouër, en Bretagne. Elle est usée par les glissades des jeunes filles et, encore maintenant, on dit que si

---

(1) De Caumont. *Cours d'Antiq. monum.* t. I, p. 120 ; — Bosquet, p. 176 ;— *Revue des Traditions*, année 1886, p. 82.



quelqu'une s'y laisse glisser à nu sans s'écorcher, elle est assurée de trouver bientôt un mari (1).

Le culte des Saints est quelquefois fort bizarrement associé au désir du mariage. Dans le Nivernais, à chaque nouveau mariage, les filles du pays défilent une à une devant la statue de saint Sicre, placée sous le porche de l'église, et la menacent d'une petite hachette, qui passe rapidement de main en main. La hachette levée sur sa tête, elles disent toutes, l'une après l'autre :

Grand saint Sicre, si dans le cours de l'an
Tu ne me donnes pas un galant,
Voici pour t'entailler le flanc (2).

Non moins bizarre la dévotion des filles du Bugey. « Les filles et les veuves de Brens, qui désiraient se marier, c'est-à-dire toutes, se rendaient, le jour de la sainte Agathe, à la chapelle de Saint Blaise, près du pont de la Baline. Elles mettaient au bas de l'autel de Saint Blaise et devant sa statue, un banc en bois. Elles se tenaient debout entre l'autel et le banc et faisaient leurs invocations, en récitant l'aimable poésie suivante :

---

(1) P. Sébillot. *Traditions et Superstitions de la Haute Bretagne*, t. I, p. 49 seq.
(2) H. Babou. *Les païens innocents*, p. 230; — *Revue des Traditions populaires*, 25 janvier 1887, p. 22.



Bienheureux saint Blais !
Un mari che vo plait !
L'an passa je venu
Et maria ne fus !
Si l'an que vient je retourne
Je f..... saint Blais au Rhoûne !

« Alors, réunissant leurs forces, elles se lançaient vivement en arrière, pour essayer de franchir le banc, à reculons, d'un coup de reins, et d'un seul bond. Souvent elles retombaient dans les positions les plus étranges, elles se sauvaient alors, confuses et honteuses, tandis que celles qui avaient pu franchir le banc matrimonial, sortaient la tête haute, sûres d'être mariées dans l'année ». (*La science française*, 21 oct. 1898, p. 189).

Les fontaines pronostiquent également le mariage. Il en est, en divers pays, de renommées à cet égard. Les jeunes filles y jettent des épingles et, suivant la manière dont les épingles se comportent, car l'interprétation varie suivant les pays, le mariage est plus ou moins assuré (1).

Le désir d'avoir des enfants a donné naissance aussi à de très nombreuses superstitions. Dans les Pyrénées, plusieurs pierres sont, sous ce rapport,

(1) *Revue des Traditions*, année 1888, p. 512.

l'objet d'un véritable culte. Autour de certains menhirs en Bretagne, les gens mariés, désireux de famille, viennent se poursuivre l'un l'autre, tout nus, ou frotter leurs parties sexuelles contre la pierre debout, qui semble avoir gardé quelque souvenir d'un culte phallique (1).

III

Dans toutes ces croyances bizarres, l'érudit n'aura aucune peine à découvrir des restes du polythéisme antique. Il est non moins singulier de le retrouver dans une infinité d'actes populaires, que le Christianisme a plus ou moins sincèrement adoptés, en les revêtant d'une apparence de foi chrétienne. Tels sont, par exemple, les arbres enchantés, si communs dans toutes les provinces. Le clergé les a sanctifiés autant que possible, en plaçant une petite statuette dans un creux du végétal, quelquefois en logeant une petite chapelle dans son tronc monstrueux. Si l'arbre n'est pas ainsi bénit, il revêt dans l'imagination populaire un caractère lugubre, comme le *Chêne du Val-à-l'Homme*, près d'Elbeuf (2). On raconte

---

(1) P. SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 52.
(2) GUILMETH. *Histoire de la ville d'Elbeuf*, p. 49.

qu'un fantôme horrible, ayant la tête tranchée et les vêtements couverts de sang, vient errer pendant la nuit dans le vallon, autour de l'arbre redouté.

Le culte des arbres revêt des formes très diverses. En Belgique, derrière une chapelle de Notre-Dame, près de Chapelle-lez-Herlaimont, on voit un arbre décrépit, couvert de clous enfoncés jusqu'à la tête ; ce sont les ex-voto des voyageurs qui, en passant, se recommandent à la madone (1).

Autrefois consacrées aux naïades, aux fées et à d'autres divinités secondaires, les sources, les fontaines, les cours d'eau, ont reçu, comme les arbres, l'empreinte chrétienne d'un saint ou d'une sainte, destinés à remplacer, dans les esprits frustes, l'ancienne divinité expulsée. Mais pour y réussir, le nouveau possesseur a dû rendre les services attendus de l'ancien et, de là, ces coutumes, en apparence chrétiennes, mais païennes au fond, que l'on rencontre, attachées un peu partout, à certaines eaux fort peu minéralisées, qu'elles soient bues ou employées en bains et en lotions.

Dans la fontaine, près Notre-Dame de Trégurun (Finistère), les femmes, qui désirent avoir du lait, viennent jeter quelques épingles de leur corsage. L'efficacité de la cérémonie est incontestable. On

---

(1) *Revue des Traditions populaires*, année 1887, p. 272.



raconte même qu'un homme, ayant voulu railler la piété des femmes et jeté des épingles dans la fontaine, sentit ses seins se gonfler. Fort embarrassé du lait dont il ne savait que faire, il dut aller confesser sa faute et, sur l'avis de son curé, dut, pour guérir, refaire, par dévotion, ce qu'il avait fait par raillerie. (*Revue des Traditions*, an. 1886, p. 326).

On connaît, en Bretagne et ailleurs, des fontaines, où l'on plonge les enfants pour les préserver des tranchées. D'autres eaux donnent des forces aux enfants, ou les aident à se tenir debout. Près de Baud, se trouve une fontaine où les pèlerins, après avoir adressé une prière à Notre-Dame-de-Clarté, vont se laver les yeux. Ils boivent ensuite un peu d'eau, puis s'en jettent dans les manches. Dans une fontaine dédiée à saint Mamers, les mères vont tremper les chemises et les vêtements de leurs enfants, quand ils ont des coliques. C'est encore la colique que combattent les femmes en allant se frotter le ventre avec des cailloux qui se trouvent dans une chapelle de St-Adrien, après quoi elles vont boire de l'eau de la fontaine voisine. Les eaux de St-Mâron (à Chevaigné, arrondissement de Rennes) guérissent de la fièvre, mais on doit s'y rendre à jeun et sans parler. La fontaine de St-Méen, sur les bords de la forêt de Brocéliande, guérit la lèpre des enfants, Une autre fait disparaître la rage. Plusieurs sources



délivrent de la teigne, etc. (Sébillot, t. I, p. 66 seq.).

On peut rapprocher de ces pratiques et de ces croyances la dévotion aux Saints guérisseurs. Si parfois cette dévotion se base sur le souvenir des vertus et des miracles de l'homme de Dieu, et rentre ainsi dans l'orbite des dévotions orthodoxes, en bien d'autres cas, elle est fondée sur des motifs assez futiles. Souvent, c'est sur un simple jeu de mots. Le culte de saint Lunaire, par exemple, paraît s'appuyer sur l'analogie entre Lunaire et lunette. On se rend à St-Clair-sur-Epte pour y voir clair. Nous avons déjà mentionné saint Hildevert, qu'on invoque contre les vers des enfants, parce qu'on prononce son nom Tire le ver. Saint Expédit, si populaire, il y a quelques années, dut sa vogue à son nom. Nos contemporains, gens pressés, n'aiment pas attendre ; ils s'adressèrent donc au saint qui *expédie* les affaires. Au besoin, du reste, on invente un saint. Les habitants de Jumièges, par exemple, invoquent saint *Fini*, et les habitants de la Basse-Normandie, saint Va-t-et-saint Vient, pour la délivrance rapide des personnes à l'agonie et ne pouvant mourir (Bosquet, p. 306).

Le saint Fronclou, abrégé de saint Furonclou, qu'on vénère dans une vieille chapelle de l'abbaye de Follette, près Pissotte (Vendée), paraît être de même origine. On le prie contre les clous, les furon-



cles, etc. Il suffit, pour se débarrasser du mal, de frotter la partie malade sur la face du saint et de donner une légère obole. Procédé peu flatteur pour lui, surtout lorsque le furoncle siège en certaines régions (*La France médicale*, 25 oct. 1910, p. 390). C'est encore à la forme de leur nom que sainte Claire a la vertu de guérir les yeux et saint Cloud les furoncles. Saint Venice, invoqué pour la régularité de la menstruation, pourrait peut-être bien tenir son pouvoir de l'analogie entre son nom et celui de Vénus, déesse de l'amour.

Parfois la superstition coudoie les pratiques les plus dégoûtantes. Dans « la Vallée », un petit hameau, touchant la forêt de Bord, dans l'Eure, existe un arbre vénéré, connu sous le nom de *Chêne de St-Nicolas*. Il a été planté là pour remplacer un sujet très âgé, tombé sous la cognée du bûcheron. Une petite statuette du saint évêque de Myre, taillée dans un morceau de bois, par un des enfants du pays, est encastrée dans une cavité du tronc, que clôt un petit grillage. « L'intérêt que présente à l'étude le *chêne de St-Nicolas*, réside dans les coutumes grossières qui se renouvellent chaque année au printemps, lors de l'assemblée du pays. Cette fête champêtre se tient sur la place du Malis ou de la Malice, à 200 mètres environ de l'arbre vénéré. Les beaux gars, les paysannes accortes, s'y rendent de



deux lieues à la ronde. Pendant que les danses battent leur plein et que l'orgue de barbarie entraîne les chevaux de bois, dans une course tournoyante, les jeunes filles, désireuses de se marier, s'échappent dans la forêt. Elles s'en vont par groupes à l'arbre de St-Nicolas et là, accroupies à l'entour d'une petite mare, appelée « Trou de St-Nicolas », elles ne cherchent ni à se mirer dans son eau troublée, ni encore moins à en boire, car c'est précisément au contraire qu'elles s'efforcent. Il faut renoncer à décrire les grivoiseries qui accompagnent cette coutume rustique, dernier vestige du plus grossier paganisme (1) ». Fi donc ! mesdemoiselles, n'allez pas au Trou de St-Nicolas.

IV

Nous trouverons encore l'amour du merveilleux et la trace persistante, chez l'homme, du désir d'une protection supérieure, dans les amulettes, talismans, objets porte-bonheur, en usage dans toutes les classes de la société, sous des formes fort variées du reste. Le Christianisme a cherché encore à sanctifier ces usages indéracinables ; il a

(1) Léon de Vesly. *Légendes, superstitions et coutumes*, Rouen, 1894.



remplacé, autant qu'il a pu, les effigies anciennes par des figures chrétiennes, les amulettes métalliques par des médailles. Les scapulaires, dans l'origine simples vêtements religieux raccourcis, destinés aux laïques affiliés à un ordre religieux, bien que continuant à vivre dans le monde, ont pris, dans une certaine mentalité catholique, le caractère de fétiches, préservateurs des peines éternelles, non moins que des maux temporels.

En tout cas, sous une forme ou sous une autre, les amulettes ont du succès chez nous. Signalons quelques-unes des plus curieuses :

Au pèlerinage de Moncontour (Côtes-du-Nord), en l'honneur de saint Mathurin, on vend des quantités d'images en plomb, que les pèlerins portent, pendant la fête et au retour, attachées sur la poitrine ou au chapeau. Elles sont alors ornées de cocardes de différentes couleurs, de fleurs artificielles et de rubans. Si on les enfile dans un cordon et qu'on les suspende à son cou comme un scapulaire, on est, d'après l'opinion générale, à l'abri des maladies, des balles, de la morsure des chiens enragés et de beaucoup d'autres inconvénients de la vie (*Revue des Traditions*, an. 1886, p. 48, an. 1888, p. 281).

La pierre à tonnerre sert d'amulette dans bien des circonstances. Dans la Haute-Garonne, les conscrits, pour ne pas être pris par le sort, avaient



soin d'en porter une sur eux lors du tirage. En Bretagne et ailleurs, les pierres à tonnerre, portées au cou ou dans la poche, protègent du tonnerre, guérissent certaines fièvres.

Un os de mort, ramassé à minuit dans un cimetière, procurait, assurait-on, un bon numéro au conscrit du Poitou (*Revue des Traditions*, an. 1888, p. 53).

Les colliers de corail sont censés amulettes puissantes, surtout si on leur joint une petite corne ou une dent d'animal. Il y a quelques années, à Paris, on avait des bracelets *porte-bonheur* et aussi des *cochons porte-veine* qu'on portait, soit dans la poche, ou dans son porte-monnaie, ou en sautoir ou autrement ; des fétiches de divers genres courent la haute société : *fétiche opercule*, taillé dans un coquillage et ressemblant à un œil de chat ; fétiche *gri-gri*, en ambre ; fétiche *Philippine*, sorte de petite amande en or qui contient un double grenat ; fétiche *Baccara*, boule de verre dans laquelle on distingue un roi de trèfle et un neuf de carreau. La médaille de St-Georges a servi quelque temps de fétiche aux cavaliers élégants, elle devait leur éviter de tomber maladroitement de cheval, devant la société choisie du Bois-de-Boulogne (*Revue des Traditions*, an. 1888, p. 331 seq.).

Un collier d'ambre ou de perles bleues, préserve, assure-t-on, les enfants, des accidents de la dentition. Ce bijou passe aussi pour empêcher les coupures



des plis de la peau. Un sou percé porte bonheur, chacun le sait ou, du moins, le dit. Suivant les pays et les classes sociales, le talisman se compose d'un bijou ou d'un simple caillou, d'un objet en or ou d'un vulgaire morceau de bois, mais on trouve sa croyance un peu partout, toujours sous la forme d'une certaine force mystérieuse, cachée dans une matière choisie.

Certaines herbes, renfermées dans un sachet, sont estimées amulettes protectrices contre des maladies déterminées. On connaît en particulier, dans toutes les campagnes, le collier de gousses d'ail contre les vers des enfants. Comme amulettes *porte-chance*, personne n'ignore la vertu de la corde de pendu, de la tête de vipère, de l'extrême queue du lézard, de la pièce d'un sou percée.

ARTICLE TROISIÈME

Les Guérisseurs

I

Le genre humain, assailli de maux sans nombre, a cherché des remèdes où il a pu. Son désir de vivre, et de vivre sans souffrance, est si grand, qu'il se



résigne à des privations et à des incommodités sans nombre pour ne plus souffrir, surtout pour reculer la mort. Ce désir providentiel, a valu aux médecins de tous les temps une considération singulière, tempérée parfois par des railleries momentanées, quand la souffrance paraissait oubliée ou lointaine. Il a suscité aussi la légion des guérisseurs non patentés, qui, en tous pays, ont présenté au peuple crédule des panacées de divers genres, naturelles ici, bien que souvent fort bizarres, d'apparence surnaturelle ailleurs, tantôt divine, tantôt diabolique.

De nos jours, tout prospère, y compris les charlatans, et la somme des maladies n'ayant guère diminué, le nombre des guérisseurs n'a pas décru. Jetons un coup d'œil rapide sur leurs manœuvres, nous déciderons ensuite si notre siècle est aussi en avance qu'on le dit sur les âges antérieurs.

Dans les rangs inférieurs, nous trouvons les bonnes femmes, comme on les appelle, qui ont conservé l'usage des remèdes antiques. Tout n'est pas certainement à dédaigner dans leur pharmacopée. Telle infusion de plantes locales produit souvent un effet bien supérieur à celui des produits chimiques compliqués du Codex nouveau. Mais, il faut le re- reconnaître, dans les remèdes populaires, il en est vraiment de singuliers,



Pour guérir le rhumatisme en Bourgogne, il faut faire coucher un petit chien avec le malade, la bête prend la douleur et débarrasse l'homme. Le lumbago se guérit, à Dijon, en portant aux reins une ficelle de chanvre. Mais il faut se rappeler qu'il faut du chanvre mâle, sans cela la ficelle ne guérit pas. Le haut mal céde à un traitement plus compliqué : pendant neuf jours, il faut prendre un verre d'une infusion préparée avec la tête d'un loup mâle ou femelle, suivant le sexe du malade, bouillie suivant un rite spécial, saupoudrée ensuite de la poudre du crâne pulvérisé d'une personne morte de mort violente ; faire la neuvaine de St-François-Xavier, s'abstenir de colère, de viandes salées, de légumes, et boire du vin blanc. Se purger en même temps, surtout le cerveau.

En Bretagne et en Vendée, la fluxion de poitrine se guérit, ou ne se guérit pas, si l'on fait prendre au malade du lait dans lequel l'on a fait bouillir huit petits cailloux blancs, mais il faut que ces cailloux soient ramassés sur un *chemin de la mort*, c'est-à-dire sur un chemin, foulé depuis peu par un convoi funèbre (*Revue des Traditions*, an. 1887, p. 540).

En Basse-Bourgogne et en Champagne, pour guérir les oreillons, il faut boire après un cheval et à même le seau (*Revue*, an. 1888, p. 512).

Les Vendéens usent d'un remède peu ragoûtant



pour la fluxion de poitrine. On nourrit un chien, pendant sept jours et sept nuits, uniquement avec des os. Au bout du septième jour, on recueille précieusement ses matières excrémentielles, et on les fait prendre au malade, dans un peu d'eau. La poudre peut se conserver (*La France médicale*, 10 oct. 1910. p. 369). Ils ne sont pas non plus très appétissants les traitements par l'urine. En Vendée, pour qu'une plaie contuse ait chance de se guérir rapidement, il est urgent d'uriner le plus tôt possible sur la plaie, si la région le permet ; dans le cas contraire, un ami complaisant peut rendre ce service. Certains prétendent même que l'urine de jeune fille vierge a des vertus magiques (*La France médicale*, 25 oct. 1910, p. 387).

Pour éviter la production d'eschares dans les maladies chroniques, on place sous le lit une terrine assez vaste, remplie à moitié d'eau, dans laquelle nage un gros crapaud. De temps en temps, on change l'eau et l'animal y reste aussi longtemps que dure la maladie.

La terrible méningite se soigne à peu près partout de la même façon, au moyen d'un pigeon qu'on ouvre en deux et qu'on applique encore chaud sur la tête du malade. C'est au canard, mis en deux morceaux, qu'on a recours, dans certains pays, contre la méningite, ailleurs, contre la fièvre typhoïde.



Celle-ci, du reste, est justiciable, paraît-il, d'oignons pilés formant une sorte de cataplasme dans lequel on tient les pieds du malade. Dans tous ces cas, la chair de l'animal, ou la marmelade d'oignons devient noire, sent très mauvais ; elle s'est chargée, assure-t-on, du mal.

Contre les plaies du nez, un remède étrange. Il consiste à enduire la partie douloureuse ou enflammée avec de la fiente de poule, fraîchement recueillie ; on la couvre d'un petit linge en guise de pansement. Aux tuberculeux, les grosses limaces rouges, si communes dans les pays humides, avalées crues. Si l'estomac du malade se refuse à accepter ce peu ragoûtant régal, on les réduit en poudre fine, que l'on mélange avec du lait, du bouillon, ou tout autre liquide.

Aux enfants qui urinent au lit, on donne, afin de leur faire perdre cette mauvaise habitude, de la soupe à laquelle on a mêlé de la poudre d'ossements humains ramassés à minuit dans un cimetière.

Des hommes fort sérieux portent toujours dans leurs poches trois marrons d'Inde, ce qui les garantit, assurent-ils, contre les douleurs. Une patte de taupe produit le même effet, disent quelques connaisseurs. En tout cas, en se frottant avec du sang de taupe, on guérit les cors, les verrues et les loupes.

Fort efficace contre les fièvres, un œuf cassé



par un bout et porté dans une fourmilière ; à mesure que les fourmis le mangent, la fièvre passe. C'est un remède pour lequel il n'est pas nécessaire de prendre la température du malade (Sébillot, t. II, p. 137).

La rage, cette effroyable maladie, contre laquelle luttent les Instituts Pasteur, est justiciable de bien des panacées populaires, par exemple la poudre de coquilles d'*huitres mâles*, si l'on en croît des demoiselles traduites pour ce fait devant le tribunal de Nantes (*Revue des Trad.*, an. 1886, p. 92). Le plus simple, évidemment, est d'éloigner les chiens hydrophobes, au moyen d'un sachet qui contient du pain bénit des trois messes du jour de Noël (an. 1887, p. 536).

On retrouve un peu partout la coutume, renouvelée des païens, de faire tourner les petits enfants autour d'un objet, pour donner de la vigueur à leurs jambes. Ici, c'est autour d'un autel, là des fonts baptismaux, ailleurs d'une statue ou d'un pilier. En Bretagne, on les fait marcher sur les tombeaux de personnages vénérés. Mieux encore, « à Pluzunet (Côtes-du-Nord), les mères de famille qui ont des enfants faibles, vont les rouler dans le lit de saint Idunet (c'est une pierre vraisemblablement naturelle, dont le dessus est légèrement creusé) et les y fouetter avec un balai de genêt, dont elles se servent ensuite pour balayer la pierre. Elles sont convaincues



que les enfants ainsi traités prennent de la force pour marcher seuls ». (Sébillot, t. I, p. 52).

A St-Paul-de-Varax (Ain), le jour de la fête de la *Conversion de St-Paul*, l'église se remplissait naguère, et peut-être se remplit encore, de femmes des environs, apportant leurs enfants à la mamelle sur l'autel du Saint, où elles les roulaient, comme on roule des boulettes dans la farine, pour les préserver des convulsions. Car, pour les habitants du lieu, les conversions sont des convulsions (*La Science française*, 21 oct. 1898, p. 188).

II

Les magnétiseurs, les somnambules et leurs compères, exploitent dans les villes l'amour de la vie des riches et des pauvres. Ils ont les sorciers pour concurrents dans les campagnes. Comme nous parlons ailleurs des uns et des autres, nous n'avons à parler ici que de quelques guérisseurs, dont certains, fort célèbres, ont obtenu des cures remarquables, sans qu'on ait pu déterminer exactement à quoi elles étaient dues, sinon à la suggestion.

Un abbé Schoenebelé, mort maintenant, a vu, pendant quelques années, accourir dans son salon les personnes les plus cotées de Paris. Elles venaient



lui demander de les guérir et le vaillant abbé n'y manquait pas, assure-t-on, par un procédé bien extraordinaire. Persuadé que les maladies étaient dues à des esprits malfaisants et que ceux-ci étaient sensibles aux pointes, il se servait d'un traitement approprié. Le patient, collé contre un mur, voyait l'abbé agiter une épée dont il lardait consciencieusement l'espace autour du malade. Après un certain temps de cet exercice, les esprits se trouvaient transpercés, obligés de fuir, et le malade n'avait plus qu'à verser son obole au guérisseur.

En Belgique, dans tout le Condroz, un guérisseur, Louis-Antoine, a la réputation d'un thaumaturge, tant et si bien qu'il s'est créé une sorte de religion, comprenant, dit-on, 200.000 personnes, dont il est le demi-dieu. Des visiteurs sans nombre vont voir l'inspiré, ancien ouvrier lamineur, dans sa petite maison de Jemmapes-sur-Meuse. Un esprit l'inspire, il ne sait trop, par exemple, si c'est celui du Curé d'Ars ou celui du docteur Demeure, dont les portraits au crayon pendent aux murs de la salle d'attente, à côté de placards contre l'alcoolisme. « Cet esprit « m'apparaît, dit Louis-Antoine, comme un nuage « lumineux, lorsque je dois réussir ma cure ; mais « quand ceux qui viennent à moi n'ont pas la foi, mon « guide s'en va, je « deviens seul ».... Je puis si peu « de chose par moi-même... C'est la foi qui nous guérit.



« Si nous croyons que nous allons cesser d'être mala-
« des, la maladie s'en va, nous sommes guéris selon
« notre foi. Plus j'ai réussi, plus j'ai eu confiance,
« et par conséquent plus j'ai réussi encore (1) ».

La guérison par la foi est, on le sait, à la mode en ce moment. Il ne s'agit pas précisément de la foi à la vertu, à la puissance d'un homme ou de Dieu, c'est plutôt la foi à la guérison, c'est-à-dire, la confiance ferme que l'on sera guéri. Que ce soit d'une façon ou de l'autre, peu importe, en sorte que la foi religieuse n'est plus qu'un cas particulier de la théorie générale. Chez nous, Charcot attribuait une grande vertu à la *faith healing*, c'est-à-dire, à la guérison par la foi. A sa suite, bon nombre de psychologues et de médecins ont essayé de développer chez leurs malades cette confiance intime, mais énergique, qui constitue sinon l'unique, du moins une fort sérieuse prédisposition à la guérison. En Angleterre, en Amérique surtout, de véritables églises se sont constituées pour prêcher, enseigner et démontrer l'efficacité de la foi salutaire. Ce sont celles des *Christian-scientists*. Ils assurent conserver ou restaurer la santé par la méditation, la confiance dans le Christ, la tempérance et autres procédés plutôt psychiques et moraux. Leurs succès sont, paraît-il,

(1) J. Bois. *Le miracle moderne*, p. 277.



étonnants. Ils viennent d'ouvrir à Paris, une église de leur façon. Il nous semble cependant difficile qu'ils obtiennent chez nous un grand succès. Le Français, tout à la fois sceptique et crédule, se soumettra difficilement à un régime aussi sérieux et, tant qu'à croire, préférera ou l'action rapide des pèlerinages religieux, ou les passes des magnétiseurs, qui ne lui demandent pas de longues considérations mystiques sur sa santé ou son salut.

Il a, du reste, chez lui, des guérisseurs par la foi. Un homme, actuellement fort âgé, le zouave Jacob, continue d'opérer ses merveilles au sommet de la rue de Ménilmontant. Célèbre à la fin du second Empire, le zouave a reparu de temps à autre, grâce aux procès que lui attirait, tantôt un accident personnel, tantôt la jalousie des médecins (J. Bois. *Le Miracle*, p. 292). Ce fut au camp de Châlons, en 1866, que les « esprits » s'emparèrent de lui, quand il entra dans la musique des zouaves de la garde. Depuis cette époque, sa réputation grandit comme les guérisons se multiplièrent. Interrogé, Jacob répondit qu'il ne savait rien lui-même de la source et de la nature de son pouvoir, que les spirites en faisaient honneur au spiritisme, les magnétiseurs au magnétisme, et les médecins au charlatanisme, que pour lui, il ne s'en inquiétait pas.

« Un officier supérieur, peu crédule et assez mal



disposé, ayant un jour, dit-on, demandé à Jacob, en invoquant sa parole d'honneur et sa loyauté de soldat, s'il croyait sérieusement avoir guéri de véritables malades, Jacob lui répondit : « Je sais qu'ils « viennent à moi, se disant souffrants, je sais qu'en-« suite ils se disent guéris ; mais ce n'est pas mon « affaire de savoir s'ils étaient véritablement souf-« frants et si je les ai véritablement guéris. Je les ai « vus, je leur ai parlé, voilà ce que je sais. Quand ils « s'en vont, je ne m'en inquiète plus, c'est donc « plutôt à eux qu'à moi qu'il faut demander une « parole d'honneur ».

Jacob eut pour lui l'engouement public ; on lui offrait des logements gratis, afin qu'il pût continuer ses guérisons dans les quartiers populaires, car il guérissait gratuitement. Tant que Versailles fut sa garnison, il se rendait de cette ville à Paris, rue de la Roquette, où l'attendaient toujours une foule d'éclopés, et où les journalistes venaient l'interwiewer. Il procédait par affirmation : « Vous aviez « une jambe paralysée, levez-là... plus haut, plus haut « encore. Là ! c'est bien, fichez-moi le camp ». Il reconnaissait ses insuccès et savait qu'il ne pouvait guérir les désordres organiques (1). On l'invita à

(1) Auguste HARDY. *Les miracles de la rue de la Roquette, Histoire merveilleuse du zouave guérisseur*, brochure sans lieu ni date.



faire en Angleterre des tournées triomphales, « mais, au retour, notre zouave ne sut jamais bien si ce fut comme trombone, ou comme médium, qu'il eut le plus de succès auprès des belles ladies spiritualistes. Réussit-il tout simplement parce qu'il était bel homme ?... Il a fait tant de métiers qu'il les brouille un peu dans sa tête : acrobate, excellent cavalier chez les hussards, puis lancier, puis forain, puis professeur d'équitation pour singes savants au cirque Soulié, à Nîmes, puis aéronaute à Marseille.... enfin zouave médium » (J. Bois, *le Miracle*, p. 286).

Maintenant, les dames riches vont à des thaumaturges plus à la mode, ce sont les pauvres qui viennent consulter le « docteur » pas cher. Il leur impose les mains, fait attendre, un quart d'heure solennel, l'arrivée des esprits et des fluides, les interroge amicalement, puis leur rabote vigoureusement l'épine dorsale ou le ventre malade, les couvre ainsi de fluides, et après un petit discours d'hygiène culinaire et morale, dans lequel il recommande aux femmes de ne pas agacer leurs maris, aux hommes de ne pas trop boire, il renvoie, sur un air de trombone, son monde rasséréné, sinon guéri (1),

(1) J. Bois. *Le miracle*, p. 287 seq. ; — *Journal du Magnétisme*, février 1911, p.123 ; — Dr J.-M. Joseph Fanjoux. *Aperçu médico-légal sur la magie et la sorcellerie*, thèse de doctorat, in-8. Lyon, 1909, p. 94 ; — Cf. Gilles de la Tourette, p. 309 seq.



avec une bouteille d'eau apportée par les patients, et chargée pendant la séance du fluide merveilleux de l'ancien zouave.

III

Les ennuis viennent à tous ces guérisseurs de la jalousie médicale. Notre brave zouave Jacob en sut quelque chose, car il a eu des procès fort nombreux pour exercice illégal de la médecine. Les tribunaux ont eu du mal, au reste, à s'accorder sur son cas. Comment considérer, en effet, comme faisant de la médecine, quelqu'un qui vous dit : « Je suis un « intermédiaire entre les esprits guérisseurs et les « malades. Je reçois le fluide guérisseur, que je pro- « jette ensuite sur les malades pour les guérir ». La 10e chambre correctionnelle de la Seine (1909) jugea donc, avec sagesse, qu'imposer les mains et invoquer les esprits, sans donner de remèdes ne pouvait pas être considéré comme faire de la médecine. Mais ce ne fut pas l'avis de la 9e chambre d'appel ; elle considéra que le mot traitement (interdit par la loi aux personnes non munies du diplôme de docteur) est général, et doit s'entendre de tout acte ou conseil, tendant à la guérison ou à l'atténuation d'un état de malaise ou de maladie (1910) ; elle

condamna, en conséquence, notre vieux zouave de quatre-vingt-cinq ans, à 100 francs d'amende et à 200 francs de dommages-intérêts, envers le Syndicat des Médecins de la Seine.

Les magnétiseurs et hypnotiseurs ont eu également des fortunes diverses devant les tribunaux. Le délit de magnétisme étant encore inconnu du Code pénal, tout comme celui de sorcellerie, les tribunaux, auxquels on adressa des plaintes, appliquèrent quelquefois les articles 479 et 480 du Code, dans lesquels sont punis d'amende ou d'emprisonnement les gens qui font métier de deviner, de pronostiquer ou d'interpréter les songes ; en d'autres circonstances, ils recoururent à l'article 405, qui punit les personnes employant des manœuvres frauduleuses pour persuader de l'existence d'un pouvoir ou crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident chimérique et ainsi escroquer partie de la fortune d'autrui ; ailleurs, ils poursuivirent les magnétiseurs comme coupables d'exercer illégalement la médecine, en vertu d'une loi de Ventose, an XI, confirmée et aggravée par une loi de 1892. Les sentences varièrent beaucoup, suivant les cours et les époques. Les jugements visèrent, tantôt la divination seule, tantôt l'escroquerie, tantôt l'exercice illégal de la médecine ; ailleurs, le tribunal accumula les délits ; en certains



cas, il n'en retint aucun, même lorsque le magnétiseur déclara avoir reçu de l'argent. Ainsi en 1845, les assises des Deux-Sèvres acquittèrent le magnétiseur Ricard, qui donnait des consultations d'un bout de la France à l'autre, sur une mèche de cheveux. En 1846, de Rovère fut acquitté à Troyes, à Auxerre et à Paris, bien qu'il avouât recevoir des rémunérations (1).

Depuis lors, d'autres magnétiseurs furent moins heureux. La 10e chambre correctionnelle de la Seine condamnait, en effet, il y a quelques années, M. et Mme Pereuil, à 15 francs d'amende, parce qu'ils guérissaient en faisant des passes, en hypnotisant par le regard et en imposant les mains. Ils s'étaient guéris l'un l'autre de diverses infirmités par des procédés fort simples. Ils avaient cru ne pas devoir refuser leurs services aux malades accourus de plus en plus nombreux à leur clinique. M. Pereuil avait même renoncé pour cela à un poste assez bien rétribué de musicien. Malgré les réclamations et les supplications de leurs clients guéris et reconnaissants, le tribunal déclara qu'ils avaient eu tort de faire du bien (Moreau, p. 384).

Actuellement, la jurisprudence est toujours flottante ; cependant, sur les plaintes réitérées des

(1) De Mirville. *Des Esprits*, t. I, p. 53, 277.



médecins et à la suite de divers accidents dus à l'emploi inconsidéré de l'hypnotisme, on paraît plus sévère. Somnambules, hypnotiseurs, magnétiseurs, guérisseurs quelconques non diplomés, charlatans ou non, attrapent des amendes et de la prison (1). Voici, par exemple, un américain, Mann, fondateur d'un Institut de radiopathie à Rochester ; il guérissait de près et de loin, assurait-il, par la projection de ses rayons fluidiques ; il a eu l'imprudence de venir opérer à Paris, ce qui lui a valu six mois de prison et 3.000 francs d'amende (*Matin*, 21 déc. 1910).

Mme Lalloz, qui prétend guérir à distance, a été sévèrement qualifiée par la 10e chambre correctionnelle de la Seine. « Attendu que la dame Lalloz s'attribue, en outre, le pouvoir de guérir les maladies à distance, et que, par des allégations audacieuses, en combinant les procédés thérapeutiques avec les mensonges des somnambules et magiciennes, elle exploite les gens crédules et devient, par ses supercheries, un danger pour la santé publique.... ». Mme Lalloz eut 500 francs d'amende et 1.000 de dommages-intérêts au Syndicat des médecins.

Mon Dieu ! nous comprenons bien qu'il faille punir les escrocs et les trop effrontés exploiteurs de la crédulité publique ! Nous comprenons bien aussi

(1) Cf. FANJOUX, l. c, p. 93 seq.



que nos docteurs, ayant longtemps travaillé, ayant dépensé beaucoup d'argent pour leurs études, ayant subi tous les examens exigés par la loi, soient protégés ! Mais cependant, si quelques hommes guérissent leurs semblables par des procédés en dehors des règles de la Faculté, faut-il les punir de faire un bien devant lequel les diplômés s'avouent impuissants ? Nous sommes, du reste, persuadé qu'au lieu de se plaindre et de traquer sans pitié leurs concurrents, les médecins devraient plutôt, en bien des cas, observer ce que font les guérisseurs. Si ceux-ci sont des escrocs, qu'on les dénonce ; s'ils guérissent, qu'on les engage à opérer devant de bons observateurs, peut-être découvrira-t-on ainsi plus d'un secret naturel.

IV

La chose nous semble certaine, en ce qui concerne les gens dits, suivant les pays, rebouteurs, rebouteux, radoubleurs, etc. On leur attribue un pouvoir extraordinaire en tout ce qui concerne les fractures, les entorses, les foulures et autres accidents de cette sorte. Qu'il y ait parmi ces médecins rustiques des ignorants, cela paraît incontestable, mais il n'est pas moins certain que plusieurs ont un talent naturel



ou appris qui leur permet de faire des réductions et des cures étonnantes. On en cite un exemple remarquable, dans la personne de ce Pierre Brioude (+ 1907), auquel le Conseil municipal de Narbinals (Lozère) fit élever un monument en 1909. C'était un rebouteur, traduit par les médecins devant le tribunal correctionnel On raconte que, « lorsqu'il comparut devant le tribunal correctionnel de Marvejols, il dissimulait sous sa longue blouse bleue un paquet assez volumineux. Comme le président demandait à l'accusé ce qu'il avait à dire pour sa défense, Brioude souleva sa blouse et montra aux juges un agneau, dont il avait désarticulé les jambes ; il étendit l'animal sur le plancher, et, s'adressant aux médecins présents : « Remettez-le en état de marcher, leur dit-il, avec un sourire goguenard ».

« Ce défi n'ayant point été relevé, le rebouteur palpa, massa, manipula de ses grosses mains agiles les membres de l'agneau, et bientôt l'animal se mit à gambader aux applaudissements du public ». Cette expérience entraîna l'acquittement de Pierre Brionde.

Sans être tous de la même force, certains rebouteurs ont, sans aucun doute, un tour de main spécial, quelques manipulations léguées de générations en générations, pour le redressement des déviations, des membres ou de la colonne vertébrale, secrets qu'il serait plus utile de connaître que de combattre.



Il en est de même des secrets médicaux, dont l'efficacité a été bien constatée, qui sont connus de guérisseurs ou de guérisseuses rustiques. Quelquefois, ils accompagnent l'administration du remède de prières, de signes de croix et de diverses simagrées destinées à donner une couleur extra-naturelle à leurs procédés assez simples. On connaît ainsi, en Normandie, une bonne femme qui circule un peu partout, elle est connue d'une infinité de monde comme guérisseuse de l'entérite des enfants. Bien des êtres lui ont dû la conservation d'une vie fort ébranlée. Elle leur met sur le ventre une omelette sur laquelle, très à la dérobée, en faisant ses signes de croix, elle dépose une poudre à elle. Les résultats en sont plus que satisfaisants. Si nous avions l'honneur d'être médecin, nous aurions à cœur de la voir opérer, et, d'une manière ou de l'autre, en analysant, s'il était nécessaire, l'omelette saupoudrée, nous finirions bien par découvrir son secret salutaire.



ARTICLE QUATRIÈME

Les Sorciers

I

Souvent guérisseurs, les sorciers sont craints surtout à cause de leur capacité de faire du mal. Il est vraiment étonnant de constater la persistance presque générale de la croyance à des gens *maléfiques*, tels que les connaissait déjà le droit romain. Les pouvoirs des sorciers modernes sont à peu près les mêmes que ceux des sorciers du Moyen-Age. Dans les campagnes, on les redoute beaucoup, à cause des maladies qu'ils peuvent envoyer aux bestiaux, lait bleu, vaches gonflées, vaches stériles, chevaux malades, difficultés pour le bétail de mettre bas les petits, toutes les misères animales en un mot, sont réputées œuvres des sorciers et cela à peu près dans tous les pays. Qu'il soit très facile d'empoisonner des animaux laissés en plein air, comme on le fait en Normandie, ou enfermés dans des parcs légers, comme dans le Berry, ou logés en des étables ouvertes mal surveillées comme partout, la chose se comprend, et peut-être s'est-elle faite plus d'une fois. Mais, entre empoisonner et jeter un sort par la



simple parole ou des manœuvres indifférentes, il y a tout un abîme, que la crédulité a largement comblé.

Les récits sur les sorciers se font partout, dans tous les pays de culture ou d'élevage, et à peu près semblables. Il nous suffira d'en glaner ici ou là quelques bribes, pour donner une idée suffisante de ce qui est cru dans la France du xxe siècle.

Un homme fort instruit, médecin normand, fils de cultivateurs qui l'ont fait élever avec soin, nous racontait récemment avoir entendu son oncle raconter les méfaits d'un sorcier dans sa ferme. Plusieurs animaux étaient morts, De guerre lasse, comme on voulait connaître le coupable, on eut recours au grand moyen, déjà signalé dans les siècles passés. On prit le cœur d'une des vaches mortes, on lui enfonça des aiguilles, et on le mit à bouillir sur le feu. Alors le sorcier fut forcé par cet envoûtement de venir à la porte de la ferme ; il était incapable d'ouvrir la porte pour entrer, ni de s'éloigner, il pouvait simplement gémir. On accourut à ses gémissements, on le fit entrer, et une fois qu'on l'eut reconnu, on obtint de lui la cessation de ses sortilèges.

Dans la Basse-Normandie, le cœur de bœuf, piqué d'aiguilles et bouilli, est aussi considéré comme un contre-sortilège puissant qui force l'ensorceleur à venir se mettre à la merci de celui qu'il a



offensé (1). Tout le monde, heureusement, connaît ce remède efficace, sinon les maléfices seraient trop communs. On combat de la même façon celui du Cordeau ou de la *Corde au beurre*. C'est une corde armée de nœuds faits par un sorcier. On attache cette corde au pied d'une vache que l'on conduit dans quelque chemin fréquenté des bestiaux. Si une autre vache vient à passer ensuite le même jour, au même endroit, tout le lait et tout le beurre, qu'elle est en état de produire, profitera au maître du Cordeau.

Il est des cas où le sortilège ne profite à personne, sinon au sorcier qui peut l'enlever. Tels sont les sorts qui empêchent les voitures d'avancer. C'est, en bien des pays, une baguette de coudrier, sur laquelle on a attaché des bouts de papier et tracé des signes de croix ; en d'autres, c'est un fil blanc, placé devant les roues du char et le rendant immobile. A vrai dire, ce fil a subi une préparation spéciale ; on a eu soin au moment où l'on ensevelissait un mort, de le faire passer avec une aiguille, à travers la peau du cadavre (*La France médicale*, 10 janv. 1911, p. 10).

Certains sorciers se vengent à leur façon des injures reçues ; telle jeune fille bretonne ne peut faire lever son pain ; elle a reçu un sort ; telle blan-

(1) Bosquet, p. 289.



chisseuse ne peut réussir son empois; elle est ensorcelée ; à vrai dire, son curé, Normand malin, crut à une autre cause et lui conseilla de soigner son estomac d'où sortaient des émanations fétides, origine probable de ses malheurs ; une autre jeune fille voit ses habits déchirés par des mains invisibles ; elle est la victime d'un sort ; un paysan, revenant de la foire avec un beau porc, rencontre un mendiant qui lui demande à monter dans sa voiture. Refus du paysan. Mais une demi-lieue plus loin, la voiture se renverse, le bonhomme se casse une jambe, et, la même semaine, mort de sa femme et de son cochon ; tous ses malheurs venaient du sorcier refusé (SÉBILLOT, t. I, p. 274 seq.).

Comme autrefois, les bergers sont volontiers considérés comme sorciers, et sorciers même des plus puissants, car ils peuvent défaire les sortilèges des autres. On raconte ainsi qu'un ouvrier de Boos, en Normandie, ayant refusé d'aider un de ses camarades, fut pris, après avoir bu un verre de cidre avec lui, d'un mal de ventre terrible ; il sortait de son intérieur toutes sortes de cris inarticulés et de bruits confus, comme si une multitude d'animaux eussent mêlé leurs coassements. Vainement traité par les médecins, notre homme se décida à se confier au berger, sorcier du pays. Celui-ci demanda seulement l'extrait de naissance du malade et, en huit



jours, le remit effectivement sur pied. Quand le patient alla remercier son guérisseur, il le trouva sur un banc, nu jusqu'à la ceinture, lié par une chaîne de fer et suant à grosses gouttes sur la lecture d'un grimoire. Sa lecture finie, il demanda à son client s'il connaissait celui qui l'avait ensorcelé. Sur sa réponse négative, il lui dit de regarder dans un miroir suspendu en face. La figure du camarade avec lequel il avait bu y apparaissait. « Veux-tu « que je rejette le sort sur lui ? s'écria le sorcier. — « Oh ! non, dit le bon villageois, chrétien de cœur « et de sentiments. — Eh bien ! je rejetterai le sort « sur un chien, et la bête en mourra ; toi, avant « peu de jours, tu seras entièrement guéri ». Les choses se passèrent comme l'avait prédit le berger (1).

II

On ne conteste donc guère, dans les campagnes, aux sorciers, le pouvoir de faire du mal. Ce don malfaisant, attribué par les médecins à la suggestion, a été constaté scientifiquement (2).

---

(1) A. Bosquet, p. 287.

(2) Papus. *Traité élémentaire de magie pratique*, in-8, Paris 1893, p. 383.



« Les *Annales des sciences psychiques* (sept.-oct.) relatent une série d'expériences, que fit, en 1888, le Dr A. Gibotteau, et qui ont de très intimes rapports avec des actions magiques. Son sujet, Berthe, était d'une famille de paysans champenois, qui passait pour fournir des sorciers ; entre autres choses, elle savait, comme l'éprouva le docteur, faire *perdre la route* à une personne, en lui faisant prendre sa droite pour sa gauche (hallucination du sens de l'espace). Elle disait que, petite-fille, elle allait au bois avec sa mère pour cueillir des fraises. Quand elle s'ennuyait et voulait rentrer, elle jouait à celle-ci le *tour* de lui faire perdre sa route. Dans nos campagnes, ce pouvoir est généralement attribué aux sorciers. A Cuba, les sorciers nègres prétendent en faire autant ».

En Normandie, le médecin, appelé pour un accouchement pendant la nuit, doit être accompagné de chez lui à la maison de la malade, sinon il risque d'être égaré par le diable. C'est probablement la même idée qu'en Champagne.

« Une autre fois, Berthe m'apprit comment il fallait s'y prendre pour *faire tomber une personne.* La méthode est remarquablement logique. Il faut d'abord la connaître, lui parler, l'impressionner autant qu'on peut, et se faire redouter d'elle. Quand elle est dans la rue, on la suit par derrière, en imi-



tant bien sa démarche, et en la *chargeant*. (C'était le mot qu'elle employait d'ordinaire, pour dire s'emparer mentalement de la pensée de quelqu'un, en l'endormant un peu, procédé qui lui était familier. Alors, il faut voir une corde tendue en travers de la route, à quelques pas en avant. On suit bien les mouvements de la personne et, au moment où elle arrive sur la corde, on fait soi-même un faux-pas volontaire : alors elle est forcée de tomber.

« Voici maintenant une manière d'amener un ennemi à se pendre : suivre ses pas et ses pensées, lui montrer tous les jours un arbre dans un lieu écarté. Lui faire penser qu'il est malheureux, que ses affaires sont perdues sans ressources, et, tous les jours, lui montrer la même place », il finit par succomber.

Parmi les malades traitées au laboratoire hypnothérapique de la Charité, il s'en est trouvé dont les cas ont pu jeter quelques lumières sur les procédés des sorciers de village. « La première de ces malades, Elisa, nous fut amenée, dit le docteur Gérard Encausse, le 11 décembre, par une parente, qui avait consulté, à ce sujet, de nombreux médecins, qui avaient fait divers traitements, le tout sans aucun résultat.

« La malade, âgée de 18 ans, avait une contracture persistante du bras droit, d'origine purement



hystérique. Mise devant le miroir rotatif, elle ne tarda pas à être fascinée, et, dès lors, on put combiner le traitement par les transferts, avec le traitement par suggestion. Sous cette double influence, la contraction du bras disparaît au bout du quatrième jour du traitement.

« Mais dans la nuit du 4e au 5e jour, la malade devient subitement muette. Nous pensions venir facilement à bout de ce mutisme par l'emploi de la suggestion ; mais ce fut en vain que nous essayâmes, deux jours de suite, divers procédés de suggestion. Tout échoua.

« C'est alors que l'idée nous vint que la malade était dominée par une suggestion antérieure, inconnue de nous, et qui détruisait notre action, au fur et à mesure des résultats obtenus. Le mutisme persistant empêchait d'interroger la malade. Nous eûmes recours à un subterfuge expérimental.

« Nous étant assuré que toutes les suggestions étaient exécutées par la malade, sauf celles qui avaient trait à sa maladie, nous suggérâmes (le sujet étant en période de somnambulisme lucide) que la personne, *qui avait fait le mal*, était là devant elle, et nous montrions en même temps, un des élèves du laboratoire.

« La figure de la malade prit de suite une expression de fureur très accentuée, et c'est avec grand'peine



que l'auteur supposé de l'état actuel du sujet put s'approcher et ordonner d'une voix forte à la jeune fille d'être guérie de suite, ce qui fut fait sur l'heure.

« Du dialogue qui s'engagea entre les deux interlocuteurs, nous pûmes déduire les faits suivants :

« La jeune malade était fille d'un homme considéré dans le village comme un peu sorcier. Le jour où elle vint à Paris, emmenée par ses maîtres, son père, pris d'une violente colère, la maudit en lui disant : « A partir d'aujourd'hui, tu seras toujours « malade, et nul que moi ne pourra te guérir ».

« Jusque-là, jamais elle n'avait été malade, jamais elle n'avait eu de crises hystériques, ni d'accidents névropathiques quelconques. Cette scène, comme on le pense, la frappa vivement. Elle partit, et quelques jours après, la contraction du bras se déclarait.

« On comprend facilement pourquoi, dès que cette contraction fut guérie, une autre affection se déclarait. Les paroles du père avaient agi comme une véritable suggestion.

« Connaissant cette histoire, il nous fut facile de la faire cesser. Le père supposé, créé par notre action suggestive, déclara cesser sa malédiction et pardonna à sa fille. Il répéta ce pardon quand le sujet fut éveillé, et, dès ce moment, tous les accidents cessèrent.



« L'histoire de l'autre malade rentre également dans la même catégorie.

« Adelphine, 27 ans, mariée depuis l'âge de 18 ans, nous fut amenée le 7 septembre 1890.

« Elle aurait été subitement atteinte, chez elle, d'accidents névropathiques intenses, crises d'étouffement, douleurs subites, attaques d'hystérie, etc.

« Elle avait été traitée au moyen du bromure, même à hautes doses, de la valériane, du chloral, etc., rien n'avait réussi.

« Le traitement par les transferts seul eut raison très facilement de tous ces accidents, et, moins de quinze jours après le début de ce traitement, la malade retournait chez elle, guérie. Malgré toutes nos demandes, il nous avait été impossible de trouver la cause de sa maladie ; nous avions bien affaire à une nerveuse, quelque peu émotive, mais cela ne suffit pas pour établir l'étiologie d'accidents aussi subits.

« Le 11 décembre 1890, la malade revint nous voir, atteinte encore une fois des mêmes symptômes. Un interrogatoire minutieux l'amena à avouer qu'elle se faisait quelquefois traiter, dans son pays, par une femme qui passait pour *sorcière*. Cette femme lui avait, un jour, dit, dans un moment de colère, qu'elle serait toujours malade dès ce moment, et qu'aucun médecin ne pourrait la guérir. La colère



de la sorcière était causée par le refus d'une petite somme d'argent de la part de la malade. On a vu quels avaient été les résultats de cette véritable suggestion.

« Un nouveau traitement suggestif, approprié à cette singulière étiologie, eut raison de la maladie, qui est aujourd'hui complètement guérie, — au grand scandale de la « sorcière », paraît-il (1) ».

III

Tout est bien qui finit bien, pourrait-on s'écrier à la conclusion de l'observation précédente. Malheureusement les maléfices des sorciers occasionnent souvent des troubles psychiques fort difficiles à guérir. Il n'est guère de médecin aliéniste qui ne pourrait en citer plusieurs cas. (1)

Bertrand, 34 ans, entre à l'asile de la Roche-Gandon, le 23 juillet 1908. Il a été ensorcelé par un « hongreur », c'est-à-dire, un sorcier de son village. Cet individu lui a magnétisé et paralysé le cerveau.

---

(1) PAPUS. *Traité élémentaire de magie pratique*, p. 384 seq.
(2) Nous empruntons les exemples suivants à l'excellente thèse du Dr FANJOUX. *Aperçu médico-légal sur la magie et la sorcellerie*, dédiée à l'éminent professeur Lacassagne, qui a bien voulu nous la faire connaître, in-8, Lyon, 1909, p. 60 seq.



Interrogé par les médecins, le malade déclare qu'il croit « avoir vendu son âme au diable, qu'il est devenu fou, parce qu'il a, sur le conseil des sorciers, tué une poule dont il a piqué le cœur ».

Une femme Thévenin, âgée de 40 ans (1), est la victime d'une tentative d'envoûtement. « Depuis plus d'un an, elle éprouve des tourments variés, des tremblements et des secousses dans les membres, des frissons sur la peau, mais surtout des impressions plus désagréables encore. Elle sent qu'on tire sa robe, que l'on cherche à mettre la main dans ses poches, que l'on secoue ses clefs dans sa poche. On fait remuer son lit la nuit : « Ça craquille autour de « moi très fort et d'une manière très énervante ». On la pousse par l'épaule, on lui souffle sur le visage, on chuchote près d'elle et elle n'a jamais pu voir, ni soupçonner ceux qui se livraient à ces mauvaises plaisanteries.

« Voici l'histoire. Cette brave femme, un peu faible d'esprit, bien entendu, a été, il y a dix ans, dans une baraque de foire, se faire tirer les cartes. On lui a dit la bonne aventure, on lui a fait voir un esprit sous la forme d'un buste d'enfant, et, en définitive, on lui a extorqué 100 francs, en la menaçant de grands malheurs si elle révélait sa sotte expédi-

(1) Janet, *Les obsessions et la psychasthésie*, t. II, p. 473.



tion ». Malgré sa mésaventure, elle s'est bien portée jusqu'à l'année dernière. « A ce moment, elle se trouve dans une situation bien difficile à expliquer, remplissant les fonctions de gouvernante à tout faire auprès d'un vieux monsieur, à moitié fou. Cet individu est malade et, pour reconnaître son mal, il a fait venir un certain abbé, au moins suspect, qui a diagnostiqué un ensorcellement. On a recherché l'origine du sortilège et, après bien des conférences, on a constaté que c'était la domestique qui avait jeté un sort sur le patron, et que ce mauvais sort venait probablement des menaces faites, il y a dix ans, par la somnambule de la foire. Là-dessus, ce pauvre trio a bâti nous ne savons quelle histoire folle sur l'envoûtement. On a surchargé la pauvre femme d'amulettes pour la préserver des mauvais sorts. Elle porte, suspendu au cou, un triangle sacré, entouré de signes cabalistiques. Elle étudie, sur le conseil de l'abbé, la prière de Charlemagne et son commentaire. Vous n'êtes plus surpris maintenant, qu'elle se « sente agrippée par sa robe » et qu'elle entende des « craquillements ». Le patron étudie avec elle les mouvements mystérieux de la robe et ils font de la folie à deux ou à trois ».

La femme Aroux, 38 ans, entrée à l'asile de Bron, le 17 mai 1906, a été ensorcelée par une bohémienne, « une hongroise noire », à qui elle avait refusé



l'aumône. La bohémienne la rencontra encore après son mariage, « elle a jeté des sorts sur moi et sur mon mari ». Les exorcismes du curé étant inefficaces, la pauvre femme consulta un pharmacien, qui lui fit prendre des pilules de bleu de méthylène et lui dit de tuer, à minuit, une poule noire, et de répandre son sang sur toute sa maison, mais sans en parler à son mari. Malheureusement elle ne put garder son secret, et, le sort ne la quittant pas, elle alla consulter « l'Académie » des sorciers de Lyon, qui lui extorquèrent des écus sans la guérir. Conclusion, l'asile des aliénés, et après deux ans d'internement, des accès de mégalomanie : la pauvre femme est devenue reine de France, puis reine du ciel.

Une femme Balan, âgée de 29 ans, se fait une entorse ; elle va consulter un rebouteur, qui se livre à ses passes mystérieuses, et, sans lui faire grand bien, la renvoie chez elle, où elle divague. On veut lui prendre ses nerfs, on les lui a retournés jusqu'aux genoux. On lui vole ses idées, on la tient par le magnétisme et, en pratique, on la conduit à l'asile, d'où elle sort améliorée au bout de six mois.

Séduite par les réclames du *Talisman magnétique*, c'est-à-dire de la bague *Toute-puissante*, qui doit lui donner la *subtile puissance*, une femme Horne, 29 ans, achète la bague et son rituel, elle fait la consécration suivant la formule et devient folle ;



elle transmet, assure-t-elle, sa pensée à distance et peut, sans parler, communiquer ses idées à son entourage ; le fluide électrique la domine et parfois la fait horriblement souffrir, tant et si bien qu'elle reste à l'asile.

C'est une magnétiseuse que va consulter la femme Calan, 33 ans, car elle a des varices et une arthrite du genou. Les passes devaient faire merveille, les bas à varices seraient inutiles, de plus, la cliente serait médium et pourrait causer avec sa mère morte. Il n'en résulta qu'une agitation, avec délire incohérent, qui la fit conduire à l'asile de Bron.

Cartomanciennes, somnambules, magnétiseurs, sorciers de village, on les trouve assez souvent au début des accès de folie, qui font interner bien des malheureux, prédisposés, en général, au délire, qui eussent cependant vécu comme tant d'autres, sans le contact funeste du prétendu guérisseur ou malfaiteur.

IV

Le triomphe des sorciers est d'envoyer les maladies et de les guérir par des remèdes à eux. Un sorcier du Bourbonnais, fort influent dans sa région, prescrivait, pour la pleurésie, l'élixir suivant : « Il ordonnait de mettre en macération, pendant quelques heures,



dans du vin blanc, et dans la proportion d'une chopine, dix à douze morceaux, devinez de quoi ?.... de *crottin de cheval ou de mulet.* Au bout de trois ou quatre heures, on exprime avec soin l'*élixir* que l'on reçoit dans un verre, au fond duquel les mots suivants ont été écrits à l'avance : *Dia-bix, déobulha !* Alors le patient buvait le mélange, avant de se mettre au lit, où il devait se tenir chaudement (2) ». Contre l'hydropisie, qu'il appelait *utropisie*, et, dans ce nom, il comprenait tous les rhumatismes, le même sorcier recommandait de boire, dès que Mars et Vénus se montrent au ciel, le sang chaud d'un faisan saigné par lui-même. Pour obtenir le dit faisan, chacun pillait le gros propriétaire du voisinage ; quand la bête était saignée, sa chair ensorcelée ne pouvait être mangée que par le sorcier.

Les fièvres disparaissent devant un cataplasme de racines de cynoglosse, cuites dans l'eau bouillante, dans un pot de terre neuf, acheté un *vendredi*, neuf sous, sans marchander. En d'autres cas, il faut avaler une solution de sel ammoniac, pendant que le sorcier prononce des mots cabalistiques : « Que Dalarneck et Taynor t'aident, et que Sayanon te guérisse ».

Il n'est pas de département qui ne possède ses sorciers guérisseurs, dont les pratiques sont exces-

(2) GILBERT. *Sorciers et magiciens*, p. 107.



sivement variées. A la fin de l'année 1909 (*Matin*, 26 déc.) on annonçait la mort à la Portanière, près de Pierrefeu (Var), d'un Denis Gasquet, sorcier fort réputé dans la région. Il guérissait les fièvres. Pour cela, il exigeait les noms et prénoms des personnes malades, puis il allait en plein champ, prononçait quelques paroles mystérieuses et plantait chaque fois un couteau neuf en terre. Aussi en a-t-on retrouvé des milliers autour de son village.

Quelquefois les choses tournent mal pour le sorcier. Un mage, Thalazac, qui vendait de la corde de pendu et des cercueils de nouveau-nés, s'entendit condamner comme escroc par la 10e chambre correctionnelle de Paris. Celle-ci eut affaire avec un autre sorcier, Journet, dit Addo. Il se contentait de livrer pour 12 francs, du benjoin, ou de la vaseline, ou de la poudre de lycopode, qu'il baptisait fluide volatil et poussière magnétique. Mais sa vaseline valait la corde de pendu. Sa poussière, tout comme un cercueil de nouveau-né, procurait bonheur, richesse, et beauté, car, comme il l'expliquait lui-même aux juges : « Je leur communique ma propre puissance, « et ma puissance est énorme. Depuis que je suis « au monde, j'ai magnétisé près de 30.000 personnes, « et toutes ont réussi. Tenez ! voyez mon avocat, « il est sûr de réussir. Je lui ai serré la main ». En dépit de son fluide porte-veine, le sorcier Addo fut



condamné à un mois de prison avec sursis (*Matin*, 11 juillet 1909).

Il arrive aussi que le sorcier actuel se double comme autrefois d'un empoisonneur. Voici un fait divers de l'année 1910, qui nous montre l'incroyable crédulité de certaines gens et l'audace effrontée de certaines autres. Nous citons le journal le *Matin*, du 10 décembre 1910 : « Dijon, 9 décembre. — Le parquet a fait arrêter aujourd'hui, une femme, Jeanne Noël, vingt-six ans, sous la double inculpation d'escroquerie et d'empoisonnement. Le 5 juillet dernier, mourait subitement une dame Beau, demeurant, — séparée de son mari, — chez sa mère, Mme Hallus, 6, rue du Quatre-Septembre.

« Jeanne Noël, l'inculpée d'aujourd'hui, était locataire des deux dames. Très intelligente, possédant, disait-elle, un pouvoir mystérieux, elle avait persuadé à ses propriétaires qu'elles étaient envoûtées et qu'elle seule pouvait les sauver du déshonneur et de la mort.

« A l'entendre, Mme Beau avait subi le sort de « l'aiguillette » et son mari, qui l'avait laissée, ne pourrait revenir à elle, que grâce à des incantations dont elle fournissait les formules. Quant à la mère, elle était en proie à Satan et aux esprits : il fallait leur offrir des sacrifices. C'est ainsi que les dames Hallus durent faire des serments mystérieux sur un



squelette d'enfant que Jeanne Noël s'était procuré, on ne sait comment ; qu'elles durent déposer des sommes plus ou moins fortes sous les tuiles, dans des mansardes ; qu'enfin, dans des costumes des plus sommaires, elles se virent obligées de se livrer à des pratiques qu'il est impossible de décrire, mais qui dépassent tout ce que l'imagination peut rêver.

« Jeanne Noël avait-elle des complices ?

« Il est permis de le supposer, car la mise en scène d'une séance de sorcellerie était admirablement préparée. C'est ainsi que partout où les sommes avaient été déposées, on retrouvait, le lendemain, des papiers brûlés, teints de soufre.

« Des lettres mystérieuses arrivaient de toutes parts aux malheureuses femmes qui, affolées, n'étaient plus que des objets sans pensée, entre les mains de la sorcière.

« La brigade mobile de Dijon, prévenue, fit une enquête et établit que Jeanne Noël avait fait prendre le 5 juillet, à la veuve Hallus et à la femme Beau, une potion, qu'elle-même avait été acheter dans une pharmacie. La brigade mobile établit également que la veuve Hallus, avait vomi immédiatement après l'absorption de cette potion et que le décès de Mme Beau avait eu lieu le même jour.

« Malgré cet évènement tragique, Jeanne Noël n'en continua pas moins à exploiter sa trop crédule



propriétaire. Elle lui déclara qu'il fallait que sa fille entrât au paradis.

« Les choses auraient peut-être duré longtemps encore, si un fils de Mme Hallus n'était intervenu. Le parquet, saisi de l'affaire, ordonnait, il y a huit jours, l'exhumation et l'autopsie du corps de Mme Beau, qui établit nettement l'empoisonnement ».

V

Nous ne saurions, certes, accuser tous les sorciers d'être des empoisonneurs, bien que, dans certains cas, les indispositions des bestiaux puissent être attribuées à des vengeances. Il suffit pour leur gloire d'être des charlatans et, franchement, ils ne s'en privent pas. La crédulité générale les y autorise. Que de fois, dans nos ports de pêche, n'avons-nous pas entendu accuser les sorciers d'être cause si les sardines fuient la Bretagne, si les morues échappent aux lignes de Terre-Neuve et d'Islande. Une épicière ne voit guère de clients : c'est qu'une sorcière voisine jette le matin dans sa boutique des grains mystérieux. Une domestique se trouve sans place, elle connaît les prêtres et les dévotes qui lui ont envoyé des démons, et pour se venger, heureusement, elle connaît un remède : c'est de prendre un cœur de poulet



et de le percer en prononçant les noms des personnes soupçonnées de lui en vouloir.

Le sorcier sait tout, peut tout ; il donnait le moyen d'avoir un bon numéro à la conscription, et aux loteries ; il fait pleuvoir, venter, grêler ; sa science arrête la pluie, le vent et les autres phénomènes météorologiques ; il sait faire gagner les procès ou les faire perdre ; il favorise les joueurs, rend les femmes fidèles, peut, au contraire, nouer l'aiguillette entre deux époux, les rendre incapables de l'acte conjugal, ou leur inspirer un dégoût réciproque. Naturellement, la croyance au pouvoir des sorciers est variable, suivant les pays, mais se révèle beaucoup plus constante qu'on aurait pu le croire tout d'abord, comme l'ont démontré les enquêtes faites un peu de tous côtés sur les croyances, les traditions et les chants populaires. Il est, du reste, facile de trouver les mêmes formules employées par les sorciers de provinces assez éloignées.

En Flandre, comme en Franche-Comté, en Bretagne, en Normandie, en Gascogne et ailleurs, l'enfant est souvent l'objet des maléfices des sorcières et des sorciers ; pour cela, le simple attouchement suffit ; assez souvent l'ensorcellement se produit si l'enfant accepte du sorcier un bonbon, un gâteau, un fruit, et le mange. Quand un enfant commence à



dépérir, dans presque toutes nos campagnes, on le juge ensorcelé et l'on cherche à trouver le sorcier, auteur du mal, ou un autre pour combattre le premier maléfice (1).

Nos sorciers et sorcières mêlent les idées chrétiennes à leurs pratiques baroques, comme le faisaient leurs devanciers du grand siècle. Aux portes du Hâvre, à mi-colline au-dessus d'Harfleur, un calvaire jouit dans la région d'une immense réputation ; les sorciers guérisseurs y envoient leurs clients atteints d'asthme, de bronchite, de rhumatisme. Il faut en faire le tour à 3, 5 ou 9 reprises, en récitant le *Pater* et l'*Ave*, puis on prend de la terre du Calvaire, que l'on met dans un sachet pour porter sur la poitrine, C'est l'amulette libératrice du mal. Près d'Honfleur, dans le Calvados, la chapelle de la Côte de Grâce est désignée souvent par les sorciers comme lieu de pèlerinage. On doit en faire le tour, ou y demander une messe. Naturellement, la même prescription sert à peu près pour toutes les maladies.

En Flandre, nous retrouvons des idées analogues (2). « Le rachitisme des enfants s'y appelle vulgairement en ville et à la campagne : *de oude Man* (le vieil-

(1) A. Gittée. *Le Folk-lore en Flandre*, dans la *Revue des Traditions populaires*, 25 avril 1887, p.159 ; — Dr Hélot. *Névroses et possessions diaboliques*, p. 36 et passim.

(2) A. Gittée, l. c., p. 160,



lard). Pour la foule, c'est un méchant esprit, qui a établi son séjour dans le corps de l'enfant et le fait dépérir en peu de temps.... La maladie s'était déclarée chez l'enfant d'une femme du peuple ; son second, non plus, n'était pas bien. Elle va donc trouver avec eux une « femme doctoresse ». — « Je crois, dit la mère, que mon enfant a « d'un pèlerinage », (c'est-à-dire qu'il faut faire un pèlerinage pour obtenir sa guérison). — Non, répond la rebouteuse, « je vais vous donner un peu d'onguent dans une « coquille de moule, mais, reprend-elle, en désignant « l'aîné, celui-là a un peu « du vieillard ». Il y a « quelqu'un, parmi ceux qui fréquentent votre mai« son, « avec lequel tout n'est pas juste », (c'est-à-dire « qui s'adonne à la sorcellerie). L'enfant, jusqu'ici, « n'a que le « petit vieillard ». Il se trouve dans son « ventre ». Elle souleva le jupon de l'enfant, et montra le ventre qui était dur comme une pierre. Elle pressa dessus et l'enfant respirait difficilement, comme s'il était asthmatique. — « Regardez, dit-elle, voici « où il se trouve ». Elle ne donna pas de remède pour l'enfant malade : rien que deux pèlerinages à Enghien et à Petit-Enghien n'étaient capables de le sauver. C'est ce qui a été fait ; l'enfant est mort malgré cela. Une femme, qui venait quelquefois acheter les chiffons, soupçonnée d'être la cause du mal, se vit, dans la suite, refuser l'entrée de la maison. Si l'enfant



avait eu le « grand vieillard », on aurait dû faire un autre pèlerinage. Dans ce cas, on prend un bonnet, une chemise et une camisole de l'enfant, et on jette ces objets dans la source qui se trouve à l'endroit du pèlerinage. Si les vêtements vont au fond, l'enfant mourra dans les neuf jours, s'ils surnagent, il se guérira ».

VI

Les sorciers guérissent au moyen d'herbes, de remèdes particuliers, mais aussi de prières ou d'incantations, mêlées de signes de croix, de *Pater* et d'*Ave.* Obtenir d'eux des renseignements et le don de leurs formules n'est pas toujours facile. On en connaît cependant un certain nombre. En Bourgogne, près de Semur-en-Auxois, le sorcier dirigeait son pouce vers l'œil atteint de l'orgelet, pendant trois jours, en récitant les rimes boîteuses suivantes :

« *Les trois Marie s'en vont*
Au-delà des monts
Chercher guérison
De la maille et du bourgeon.

« *Rencontrent Notre-Seigneur Jésou*
Qui leur dit ; Marie, ou allez-vous ?



« *Seigneur nous allons*
Au-delà des monts
Chercher guérison
De la maille et du bourgeon.

« *Notre-Seigneur leur dit ; Marie, Marion*
Retournez dans vos maisons,
Vous y trouverez guérison
De la maille et du bourgeon (1) ».

Cette cantilène est longue, il est des formules plus courtes. En Bourgogne encore, le rebouteur emploie neuf jours de suite la formule suivante pour redresser les entorses, les épaules démises, etc.

« *Trois anges sur la mer qui tord et détord*
Notre-Seigneur qui retord ;
Le bon saint Damoin (*Damien*)
Les mette dans les joints
Et le bon saint Loup
Les mette dans les nouds (*nœuds*).
C'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur ! »

En Normandie, c'est encore plus simple, la formule des entorses est :

(1) J. Durandeau. *Prières des guérisseurs* (Côte-d'Or) ; — Clément-Janin. *La médecine populaire en Bourgogne*, dans la *Revue des Traditions populaires*, année 1887, p. 165, 233 seq.



« Anté-entêté †, superble entêté † guérissez les personnes (*nom et prénom*) que je viens de toucher †. *Pater*, *Ave* (trois fois) pendant trois jours.

Certains guérisseurs se contentent même de dire trois fois : Anté-entêté, en faisant une croix sur le membre malade. Toutes ces formules guérissent, il paraît, aussi bien les unes que les autres.

Les guérisseurs de dartres sont connus partout. Ceux de l'Ain emploient la conjuration suivante :

« *Par la puissance de Dieu que les dartres s'en aillent*
Dartres de 9 réduites à 8
Dartres de 8 réduites à 7, et ainsi de suite jusqu'à
Dartre de 1 réduite à point ».

On fait le signe de la croix trois fois sur la dartre, avec le doigt. Pendant neuf jours, il faut dire un *Pater* et un *Ave*.

Pour guérir les brûlures : « Feu de Dieu, perds ta chaleur aussi vrai que Judas perdit ses couleurs † quand il trahit Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Sauveur sur le Calvaire † — Souffler trois fois. Répéter trois fois cette prière en disant le nom et le prénom du malade. Cette formule est également usitée en Normandie, avec de légères variantes. (*Revue des Traditions*, an. 1886, p. 37).

Dans les ports de pêche, la piqûre du poisson qu'on appelle vive est fort douloureuse et très redou-



tée ; les sorciers qui la guérissent s'appellent conjureurs. Ils disent :

« Petit poisson béni de Dieu † par les cinq plaies de Notre-Seigneur † ne fais pas de mal à telle personne † (nom et prénom) ». C'est inoffensif ; on assure que des malades s'en sont bien trouvés.

Il existe des formules du même genre, les unes plus compliquées, les autres plus simples, pour tous les maux. On en a fait de longues listes. Si les quelques exemples que nous en avons donnés ne suffisent pas à nos lecteurs, nous leur communiquerons encore, en grand secret, (car il est indispensable de ne confier les redoutables formules qu'à des gens dont on est sûr), la manière de guérir les maux de dents, depuis longtemps privilège de sainte Apolline, comme on le sait ; mais les sorciers modernes ne craignent pas de mettre les saints de leur côté. Voici donc ce que dit le guérisseur.

« Sainte Apolline, assise sur la pierre de marbre ; Notre-Seigneur, passant par là, lui dit :

— « Apolline, que fais-tu ici ?

— « Seigneur, je suis ici pour mon chef, pour mon sang et pour mon mal de dents.

— « Apolline, retourne-t-en : si c'est une goutte de sang, elle tombera, et si c'est un ver, il mourra ».

On dit ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, puis le sorcier



fait le signe de la croix sur la joue, en disant : « Notre Dieu l'a guéri par sa Toute-Puissance. *Amen* ». Sans être fort gai, l'usage du sorcier et de sa formule serait préférable aux pinces du dentiste, mais hélas ! nous avons l'expérience qu'il faut toujours en venir aux dernières.

Voulez-vous être guéri de la colique ? Trouvez un sorcier ou même une personne de bonne volonté, qui touchera le mal et appuiera le doigt sur votre nombril, en disant :

« Marie qui êtes Marie : Colique et poison qui êtes entre mon cœur et mon foie, entre ma rate et mes poumons : Arrête ! Au nom de Dieu le Père †, au nom de Dieu le Fils † et au nom de Dieu le Saint-Esprit ». Trois *Pater* et trois *Ave*, en nommant le malade par son nom et en disant : « Dieu par sa puissance l'a guéri. *Amen* ». (*Revue des Traditions*, an. 1886, p. 36).



CONCLUSION

I

Dans l'extraordinaire désarroi des esprits que laisse supposer la lecture des pages précédentes, sans parler d'autres manifestations du chaos des pensées contemporaines, si nous voulons porter un jugement impartial sur la question de la sorcellerie, nous devons, ce semble, renoncer d'abord à deux préjugés, opposés l'un à l'autre, mais susceptibles, tous les deux, d'altérer la vérité avant de la connaître. Le premier consiste à repousser, de parti pris, l'intervention d'êtres plus ou moins spirituels, extra-humains, dans les choses de la terre. Sans doute, la démonstration de l'existence des esprits, bons ou mauvais, et de la possibilité de leur action parmi nous, incombe à la philosophie et à la théologie, toutefois, au point de vue de la simple explication des faits, leur intervention constitue une hypothèse, nullement contraire à la raison, puisqu'elle fut adoptée par tant d'hommes, hypothèse qu'aucun motif plausible ne nous autorise à rejeter de prime abord.

Le second préjugé est de vouloir, au contraire,



faire intervenir les esprits extra-humains, comme producteurs de tous les phénomènes auxquels notre raison balbutiante ne peut assigner sur le champ une cause sensible. Si nous sommes obligés, en effet, de mettre à la charge d'un démon ou d'un ange tout ce que nous ne pouvons expliquer, autant vaudrait renoncer à toute étude, car, bien rares, s'il en est, sont les faits explicables, jusqu'à leur origine éloignée. Un exemple très familier nous le fera comprendre sans peine. Une pomme tombe à terre. Pourquoi ? Parce que la terre l'attire. Pourquoi ? Parce que les corps s'attirent en raison de leurs masses. Pourquoi ? Parce que c'est une propriété de la matière. Pourquoi ?...... Là, nous nous arrêtons, et, comme nos nourrices chrétiennes nous l'affirmaient, afin d'arrêter nos questions enfantines, nous sommes obligés de dire : parce que Dieu l'a voulu, remontant ainsi du coup à la cause première, ce qui est de la métaphysique et de la foi, mais non de la science, le but de la science étant de rechercher des causes secondaires physiques aux effets physiques. Hélas ! sur l'échelle qui conduit à la cause première, il lui reste et il lui restera longtemps encore, de multiples degrés à trouver. C'est son honneur et sa fonction de les découvrir, sans honte de s'arrêter quand elle ignore, sans la faiblesse de prétendre tout savoir.



II

Une fois dégagés de toute idée préconçue, si nous examinons les faits dits de sorcellerie et de diableries, en nous en tenant aux évènements accomplis depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, (car, sur les faits précédents, nous avons des informations trop incomplètes), nous croyons que, sur deux points au moins, l'accord est fait, ou peut se faire, entre tous les hommes d'esprit sain.

D'abord, l'effroyable hécatombe des sorciers du XVI[e] et du XVII[e] siècle a constitué la plus formidable erreur judiciaire dont l'humanité ait à gémir. De ces prétendus sorciers, l'immense majorité a certainement été innocente. Leurs supplices et leur mort ont été dus à un égarement général, qu'appuyaient des aveux insensés, extorqués par la torture. Sur ce point, il n'y eut guère qu'une voix quand le monde vint à se reprendre ; le Saint-Siège, les juges civils, les gouvernements de tous les pays européens, confessèrent l'erreur de leurs tribunaux et prirent, dès qu'ils l'aperçurent, des mesures pour y mettre fin.

Nos ancêtres se sont donc trompés. Il est juste de reconnaître des circonstances atténuantes à leur faute. Comment, en effet, leur reprocher leur crédu-



lité, quand nous sommes témoins, autour de nous, chez les nôtres, dans tous les milieux, d'une crédulité semblable ? Or, nous n'avons parlé que de la France, — nation sceptique, — et le tableau fantastique eut été autrement chargé si notre tâche avait embrassé les autres contrées, tant sauvages que civilisées. — Pourquoi reprocherions-nous aux Anciens d'avoir sévi, puisque, de nos jours, bien des voix s'élèvent pour interdire les dangereuses expériences du magnétisme, pour prohiber, sauf en des conditions rares et déterminées, les tentatives d'hypnotisme, causes du développement des névroses, et par-dessus tout, d'un déterminisme inconscient, ravisseur de la volonté libre des patients. Ajoutons que si, — par hypothèse, — il se trouvait certains hommes, ayant réellement le pouvoir de recourir à des forces occultes intelligentes et mauvaises, tout le monde conviendrait qu'il serait d'une prudence incontestable de les mettre hors d'état de s'en servir pour nuire ? Or, cette hypothèse étant autrefois considérée comme vérifiée, étant affirmée par les coupables eux-mêmes, il n'était que juste de les punir des maléfices commis, que sage d'en prévenir d'autres. Même de nos jours, encore une fois, s'il se trouvait vrai que les sorciers pussent exécuter leurs menaces, et, autrement que par suggestion, ravir la santé ou la vie des hommes, n'y aurait-il pas un cri d'indignation générale,



qui exigerait contre eux, non la peine des escrocs ou des malfaiteurs vulgaires, mais celle des homicides ?

Le second point, que la majorité des hommes de bon séns nous accordera sans difficulté, est la parfaite inutilité, pour ne pas dire stupidité, de bien des pratiques et croyances populaires. Pour choisir entre mille, personne de sensé ne peut croire que le premier venu, en prenant un cœur de poulet et le piquant d'une aiguille, prononçât-il trente-six imprécations, fasse souffrir et périr une créature humaine, distante et n'en sachant rien. Avec des hommes assez naïfs et assez peu observateurs, pour ajouter foi à un tel maléfice, il serait impossible de raisonner et nous nous garderions bien d'essayer de le faire.

III

Ces deux points admis, tous les faits étranges, dont nous avons parlé, peuvent se classer, ce nous semble, en trois groupes, les uns sont purement physiques, tels les coups, les lumières, les lévitations, etc., constatés dans le spiritisme ; les autres, purement psychiques ou mentaux, comme les hallucinations, les visions, les prophéties ; enfin, bon nombre de phénomènes relèvent à la fois du domaine matériel et de l'esprit, ce sont les possessions, vraies ou



fausses, les convulsions des névropathes, les voix mystérieuses, peut-être les faits de télépathie, certaines apparitions, etc.

Si nous écartons tout ce qui, dans les faits en question, est produit par la supercherie ou visiblement exagéré par les narrateurs, il nous en reste cependant un nombre fort considérable de certains, de bien constatés, dont nous devons chercher la cause et l'explication. Nous avons déjà indiqué les grands partis d'opinions qui se sont constitués à leur sujet (V. t. III, p. 438 seq.); il est inutile d'y revenir. Sans avoir la prétention de trancher définitivement une question si complexe, nous pouvons cependant faire quelques remarques, qui faciliteront sans doute la solution désirée.

En faveur de l'hypothèse de l'intervention d'êtres ou esprits, étrangers à l'homme, on allègue surtout l'impossibilité d'expliquer les faits en question, par les lois jusqu'à présent connues. Puisqu'il est impossible de les expliquer, c'est que ces faits sont au-dessus ou en dehors des lois naturelles, ils sont donc extra-naturels ou surnaturels, l'œuvre, par conséquent, d'êtres en dehors de notre monde humain. Une seconde raison, qui porte à croire à l'action d'esprits mauvais, c'est que bon nombre des phénomènes dont nous parlons font souffrir l'humanité, tantôt dans son corps, en le convulsionnant de mille maniè-

res, tantôt dans son esprit, dont la raison est troublée, l'intelligence en déroute, toutes les facultés anéanties parfois. Les auteurs catholiques ajoutent une troisième preuve aux deux précédentes : c'est que bon nombre des actes inexpliqués sont supprimés ou modifiés, par l'action, l'approche de personnes sacrées ou d'objets bénits. Qu'une extatique sourie au contact d'un chapelet, c'est, disent-ils, que l'extase est divine ; qu'une table arrête son mouvement au moment où on lui impose un crucifix, c'est un signe que son moteur était diabolique.

Dans le sens opposé, contre la susdite hypothèse d'intervention extra-humaine, on fait remarquer que, somme toute, il n'est, dans les opérations censées diaboliques ou magiques, aucun fait certain, dont la réalisation dépasse les forces de l'homme. Ce qui est surprenant, c'est le mode d'exécution, qui sort de l'ordinaire, mais non l'accomplissement de l'acte lui-même. Prenons comme exemple certains phénomènes, en apparence des plus étranges, des plus difficiles à expliquer, la connaissance de langues jusqu'alors inconnues du sujet, la vision d'objets renfermés dans des boîtes fermées, la vision d'évènements se passant à distance. S'il s'agit des langues, évidemment, il n'y a pas de miracle à les apprendre et à les parler, puisque d'autres hommes s'en servent ; ce qui est étonnant, c'est de les

apprendre si vite, d'une manière incompréhensible, de les parler un instant et les oublier l'instant qui suit. La vision d'objets cachés n'offre pas de mystère en elle-même, car ces objets pourront être vus très facilement une fois l'écran opaque disparu ; ce qui est inexplicable, c'est de les voir en dépit de l'obstacle qui, d'habitude, gêne la vision directe. Il en est de même de la vision d'évènements distants, que les hommes du pays contemplent sans étonnement, car ils ne sont donc pas hors de la portée humaine, bien que la manière de les voir de loin ne soit pas, jusqu'à présent, entrée dans la pratique courante, sauf dans certains cas, où les lunettes, longues-vues, télescopes, la téléphonie, la télescopie électrique, la reproduction cinématographique, etc., suppléent à la faible portée de notre vue normale.

Une fois concédé que réellement aucun fait magique ne dépasse la puissance de l'homme aidé par ses sens et les machines de son industrie, on est bien obligé d'avouer cependant que la production de bon nombre de phénomènes se fait en dehors des conditions ordinaires. Si le résultat n'est pas extra-humain, l'acte, le produit est-il nécessairement celui d'un homme, même quand il se fait tout différemment de la manière habituelle ? C'est là la question difficile entre toutes. D'une part, en effet, nous sommes certainement fort éloignés de connaître

toutes les forces de la matière, toutes celles du corps humain et encore moins celles des substances psychiques ou animiques, quelles qu'elles soient. Nous pouvons donc toujours supposer que notre manière actuelle de faire un acte est une manière transitoire, provisoire, unique à cause de notre ignorance, mais capable de se modifier, de se multiplier, quand les découvertes futures de la science auront dissipé les voiles encore subsistants. Ainsi l'homme a cultivé la terre d'abord avec de simples bâtons, qu'il a armés ensuite d'un silex, puis, progrès immense, d'une lame d'airain, ensuite de fer. La bêche était née. La domesticité des animaux permettait, en même temps, d'employer la charrue de bois, puis celle d'airain, puis le soc en fer, jusqu'à ce que les brabants actuelles et les charrues électriques ou automobiles, soient venues apporter d'autres et puissants auxiliaires au bâton primitif. resté cependant toujours en usage, en cas de besoin. Puisque nous ne connaissons qu'une partie de nos forces, nous pouvons donc en supposer d'autres. De cette conclusion, naissent les hypothèses mentionnées dans les pages de ce volume, magnétisme, fluides de divers noms, forces neuriques variées, extériorisations, subconscience, etc.

D'autre part, si toutes ces hypothèses semblent bien imaginées, les preuves péremptoires de



l'existence réelle des forces inconnues manquent jusqu'à présent. Faut-il le redire, notre incertitude est encore trop grande, en ce qui concerne les forces les mieux connues, la chaleur, l'électricité, la lumière, etc., pour nous permettre d'être tant soit peu affirmatifs sur celles que nous ignorons. L'existence de l'éther, ses ondes plus ou moins rapides, plus ou moins longues, ce sont de bien jolies choses, mais enfin ce sont simplement des hypothèses, qui expliquent certains phénomènes, en laissent d'autres sans explications, et puis, quand même elles expliqueraient tout, tant que nous ne connaîtrons pas ce qu'est la matière en elle-même, ce qu'est le corps métaphysique, ce qu'est le monde dans sa nature intime, nous en serons toujours réduits à des conjectures, et c'est pour longtemps. En attendant, les partisans de l'intervention diabolique ont droit, s'il leur plaît, de maintenir leur propre hypothèse, qui, de toutes les explications, est certainement la plus facile, sauf à être modestes de leur côté et à ne pas vouloir imposer leur système à qui peut se contenter ailleurs.

Ils ont perdu un peu de terrain les amis du diable, grâce à l'étude des maladies nerveuses et mentales. Les phénomènes fort bizarres, qui avaient pu faire croire à des possessions démoniaques dans certains cas, convulsions, raideurs des membres, postures



en arc de cercle, etc., ont été reproduits, pour ainsi dire, à volonté et artificiellement, dans les hôpitaux ; sans qu'on puisse les expliquer, ils sont soumis à des conditions précises comme tous les évènements dits naturels et doivent, dès lors, être rangés parmi eux. L'étude de l'automatisme psychologique, du somnambulisme spontané ou artificiel, de l'écriture, de la parole automatique, a dépouillé encore ces actes fort étranges de leur caractère extra-humain. On peut les produire artificiellement avec des sujets donnés, qui sont anormaux, c'est vrai, mais ne le sont ni plus ni moins que d'autres malades. Les faits d'automatisme sont ainsi rentrés dans le domaine de la nature, avec les curieux cas de dédoublement psychique, tels qu'en avaient présentés bien des possédés, religieux dans l'âme, obéissant cependant à une force inconnue, qui, malgré eux, les poussait à blasphémer, à outrager les objets de leur vénération.

Ce qui est assez curieux, c'est que les phénomènes psychiques et les faits mixtes ont été mieux étudiés et, bien que plus obscurs, ce semble, ont reçu déjà des explications plus suffisantes que les faits purement physiques. Le mouvement des tables, la lévitation des corps pesants, les apparitions de fantômes, tous phénomènes faciles à constater quand ils sont réels, ont trouvé des savants pour les contrôler, — en trop petit nombre, malheureusement, car en des



matières si complexes, les expériences auraient besoin d'être très fréquentes, — mais personne n'a encore mis en avant une hypothèse qui ne soulève sur le champ des objections insurmontables, comme le corps astral des spirites et des occultistes, les extériorisations de M. de Rochas, etc. Pourtant, des tables qui se soulèvent, qui marchent, cela peut se voir facilement, et malgré tout, on ne les explique guère. L'hypothèse des mouvements inconscients des observateurs, bonne pour un pendule qu'on tient à la main, ne peut rendre compte des sauts de meubles lourds, que les témoins déplacent difficilement quand ils veulent y employer leurs forces conscientes. Mais quel plaisir, d'autre part, peuvent avoir des diables ou des esprits désincarnés, à mettre certaines maisons sens dessus dessous ? Et les coups frappés dans les tables, dans les murs, au plafond ? Qui en a, jusqu'à présent, donné une explication plausible ? Tel docteur a assuré pouvoir le faire avec certains mouvements des pieds ou des genoux, comme chacun peut faire craquer ses doigts en les tirant ; aucune comparaison n'est possible, cependant, entre ces bruits musculaires ou osseux et les vacarmes des maisons hantées. Faut-il en rendre les esprits responsables ? et croire qu'ils se servent réellement de ces bruits pour se manifester et nous témoigner leur joie ou leur conten-



tement ? Mais comment ces esprits délurés n'ont-ils pas trouvé un mode moins tapageur et plus clair de se communiquer ? On leur avait, il est vrai, attribué l'écriture et la parole spirite, or, il faut, paraît-il, y renoncer, puisqu'elles semblent relever simplement de l'automatisme des médiums.

IV

Vouloir appliquer la critique à chacun des phénomènes censés magiques ou démoniaques, serait refaire fort inutilement notre travail. Le lecteur le fera, du reste, facilement de lui-même. Examinons seulement un cas qui semble péremptoire aux amis de l'intervention diabolique, celui des prédictions. Les prophéties magiques, — car nous n'avons pas à parler de celles attribuées aux révélations divines, — sont de plusieurs sortes. On connaît celles des somnambules qui annoncent leurs crises ou les accès de leurs clients ; on cite les prédictions de voyantes lucides, présageant une catastrophe quelconque, on a parlé également de prophéties d'évènements plus ou moins lointains, dépendant des volontés libres et se réalisant en dépit de tous les obstacles. Telles les prophéties des astrologues, des chiromanciens et autres liseurs d'avenir.



Les prédictions des somnambules sont-elles bien véridiques ? On a cité des réussites, mais de nombreux insuccès. C'était même un conseil des magnétiseurs de tenir compte et note de leurs prédictions, sans cependant y ajouter foi entière, car les somnambules, disaient-ils, se trompent souvent. Faut-il voir dans ces erreurs l'œuvre d'un démon farceur, qui lâche de temps en temps son prophète ? ou n'est-il pas beaucoup plus sage d'y reconnaître les pronostics d'une malade qui connaît son mal, présume celui des autres et sait à peu près ce qui va suivre, comme le médecin expert annonce le résultat d'un remède ou présage l'issue favorable ou funeste d'une maladie connue. Ne peut-on pas, du reste, s'il n'y a pas de supercherie, consciente ou inconsciente, voir dans la prédiction une suggestion destinée à se réaliser *peut-être*, à l'échéance annoncée ?

S'agit-il de voyants *lucides* dont le langage plus ou moins imagé peint des tableaux d'évènements éloignés ou non encore accomplis ? Quelle explication pouvons-nous donner d'une propriété prophétique aussi étrange ? Faut-il admettre une révélation extra-humaine, divine, angélique, diabolique ou spiritique, car le choix ne manque pas ? Pouvons-nous nous rallier aux théories occultistes et supposer chez le voyant une faculté particulière lui permettant de voir dans le plan astral les images des évènements



écoulés ou lointains et dans le plan divin les types ou modèles des évènements futurs ? Nous est-il permis de supposer simplement une propriété inconnue du cerveau, une faculté spéciale de l'esprit, assez puissante pour apercevoir ce qui n'est pas encore, par un mécanisme inexplicable à la science actuelle, mais plus ou moins semblable à celui qui permet à Dieu de savoir l'avenir ? Entre ces explications fort différentes, mais également renversantes pour notre esprit habitué au train des choses courantes, nous hésitons à choisir. Un peu de réflexion finit cependant par nous convaincre qu'il n'est pas absolument nécessaire de le faire. Il y a possibilité d'expliquer la prophétie sans recourir à aucune des hypothèses précédentes. Le mode d'explication variera suivant les cas, de près ou de loin, il ressemblera au suivant.

Prenons, en effet, comme exemple, la prophétie, citée plus haut de Mlle Couédon, l'inspirée de l'archange Gabriel, visant l'incendie du Bazar de la Charité. On sait que le 3 mai 1897, dans un hangar de la rue Jean-Goujon, à Paris, la foule mondaine se pressait autour de tables, derrière lesquelles les dames les plus aristocratiques vendaient des objet divers, à des prix dignes de leurs fortunes personnelles et de celles de leurs beaux clients. C'était une vente dite de charité, dont le produit était destiné à



l'ensemble des œuvres charitables parisiennes. Au moment où la fête battait son plein, l'appareil oxy-éthérique du cinématographe prenait feu et l'éther enflammé promenant sa vapeur dans ce monde de rideaux, de tulles, de boiseries légères, y allumait un incendie presque instantané. Tout fut brûlé, mais le grand nombre des victimes, cent morts, cent quatre-vingt blessés, donna à la catastrophe un retentissement d'autant plus grand que, du coup, la plupart des familles les plus illustres de France furent en deuil.

Les partisans de Mlle Couédon firent alors remarquer qu'elle avait vu et prédit le désastre. Il paraît, en effet, que dans la collection des bouts rimés de la prophétesse, il s'en trouvait un qui s'appliquait merveilleusement à l'événement. Supposant exacte la date de la prédiction, sommes-nous obligés pour l'expliquer de recourir à une des hypothèses signalées plus haut ? Une autre interprétation est cependant possible. Les ventes de charité se faisaient, en effet, assez régulièrement à cette époque, très mondaines toujours, et par conséquent dans les quartiers riches dont le centre se trouve aux Champs-Elysées. Ne peut-il se faire que, dans une conversation, quelqu'un ait émis l'idée qu'un incendie, dans l'amas de matières inflammables, accumulées comme à plaisir pour la décoration des lieux de vente, était possible



et serait désastreux ? Cette parole, lancée sans intention, aurait fait travailler le cerveau de la somnambule et, revenant à sa pensée pendant une de ses crises inconscientes, aurait suscité les soi-disant prophéties. C'est une hypothèse. Elle nous semble au moins aussi vraisemblable que la vision du plan astral ou que les inspirations de l'archange Gabriel.

Quant aux prédictions des astrologues et de leurs confrères, pour les discuter, il faudrait en vérifier l'authenticité, chose bien difficile. L'expérience prouve surabondamment que les clients des liseurs d'avenir sont loin de garder leurs secrets à l'abri de toute investigation intempestive. Ils sont tous plus ou moins confessés par un compère, avant d'arriver au prophète. Celui-ci ne manque du reste pas d'un certain flair ; les jeunes filles, il sait qu'un amour les possède ; les commerçants qu'ils cherchent une bonne affaire ; les femmes déjà âgées, qu'elles veulent un gros lot. Au pis-aller, il lance un mot vague, en considère l'effet sur le patient, avance ou recule suivant les circonstances, et ma foi ! s'il fait fausse route et qu'on le lui dise, déclare qu'aujourd'hui il est fatigué et possède une vue trouble. Il n'est pas nécessaire d'être le diable pour avoir cette rouerie. Si quelqu'un s'avisait de faire le compte des prophéties restées inexécutées, il aurait, nous



en sommes persuadé, la conviction que la moyenne des réussites est loin d'arriver à la normale des prédictions faites par des gens peu diaboliques.

V

En résumé donc, bien des points restent encore obscurs dans les pouvoirs de l'homme, c'est pourquoi les hypothèses diverses signalées dans le cours de cet ouvrage, peuvent, plus ou moins, se soutenir. Mais ce qui domine dans toute cette histoire, est l'existence, dans l'homme, d'un amour étrange pour le merveilleux. La chétive créature humaine aspire à plus de force, à plus de vie, à plus de bonheur. Son désir l'a conduite souvent à des croyances invraisemblables, à des pratiques déraisonnables ; il est permis cependant de le considérer comme une forme instinctive et populaire de cette convoitise de la puissance, de la vérité, qui tend à monter toujours et à connaître de plus en plus les mystères que l'intelligence soupçonne, sans être capable de les découvrir en entier. Cet amour de la vérité absolue, anime le savant, le philosophe, le penseur, d'une autre manière, mais tout autant que l'homme simple. La Providence elle-même l'a, sans doute, inséré dans notre cœur

« d'ange tombé qui se souvient des cieux »,



pour nous faire aspirer sans cesse vers quelque lumière au-dessus de nos lueurs terrestres, et nous conserver l'espoir de posséder dans l'au-delà cette connaissance de l'Invisible, objet continuel de nos soupirs pendant la vie.

Puisque l'instinct du plus grand, assez mal défini et souvent mal dirigé, qui semble inhérent à notre nature, subsiste toujours dans le cœur de l'humanité, gardons-nous de le reprocher à nos aïeux. Ils ont fait de leur mieux, nous devons le croire, plaise à Dieu que leurs erreurs nous servent !

Faut-il ajouter que l'indulgence pour le passé doit se joindre à une grande prudence dans le présent. Connaissant mieux notre ignorance, sachons nous en défier davantage et soyons attentifs dans l'emploi d'expériences, souvent, bien à tort, considérées comme de simples jeux. Tables tournantes et parlantes, visions spirites, somnambulisme, hypnotisme, magnétisme, de tous ces diables ou forces inconnues, névroses, ou maladies psychiques, tenons-nous et tenons les nôtres à distance convenable. Que de cervelles ont sombré dans ces rêves, que d'esprits égarés dans ces exercices dangereux, que de folies, ou au moins, d'hallucinations dans leur contact (1). Quant aux sorciers plus vulgaires, char-

(1) Gilles de la Tourette, p. 307 seq.



meurs, jeteurs de sorts, guérisseurs, farceurs, escrocs ou naïfs, souvenons-nous du conseil que donnaient autrefois les juges et les inquisiteurs, gens fort expérimentés dans la matière :

« Si vous voulez narguer leur malice, ne croyez pas à leur puissance ! »

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME



TABLE DES MATIÈRES





